



HAL
open science

Les partis politiques en Albanie : la difficile démocratisation d'une société post-totalitaire (1990-2020)

Eralda Kodra

► **To cite this version:**

Eralda Kodra. Les partis politiques en Albanie : la difficile démocratisation d'une société post-totalitaire (1990-2020). Science politique. Université de Bordeaux, 2022. Français. NNT : 2022BORD0172 . tel-04578665

HAL Id: tel-04578665

<https://theses.hal.science/tel-04578665v1>

Submitted on 17 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE PRÉSENTÉE POUR OBTENIR LE GRADE DE

**DOCTEUR
DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

ÉCOLE DOCTORALE DROIT (E.D. 41)
SPÉCIALITÉ SCIENCE POLITIQUE

Par **Eralda KODRA**

**Les partis politiques en Albanie.
La difficile démocratisation d'une société post-totalitaire
(1990-2020)**

Sous la direction de **Philippe CLARET**

Soutenue publiquement 16 mai 2022

Membres du jury :

Madame Entela BACI HOXHAJ

Professeur à l'Université de Shkodra (Albanie) – *Rapporteur*

Monsieur Philippe CLARET

Maître de Conférences émérite à l'Université de Bordeaux – *Directeur de thèse*

Monsieur François FRISON-ROCHE

Chargé de recherche honoraire au CNRS (CERSA, Université Paris II Panthéon Assas)

Monsieur Artan FUGA

Professeur à l'Université de Tirana (Albanie) – *Rapporteur-Président du Jury*

Monsieur Aleksander KOCANI

Professeur honoraire à l'Université de Tirana (Albanie)

Madame Snejana SULIMA

Maître de Conférences à l'Université Ioan Cuza, Iasi (Roumanie)

Titre : Les partis politiques en Albanie. La difficile démocratisation d'une société post-totalitaire (1990-2020)

Résumé : Cette thèse étudie, à travers les partis politiques en Albanie, la difficile démocratisation d'une société post-totalitaire. Les partis jouent le rôle de mécanisme de représentation à l'intérieur d'un système politique démocratique. Leur étude et celle des systèmes partisans reste un sujet de recherche essentiel pour la compréhension du fonctionnement des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale, telle l'Albanie. Partis et systèmes de partis sont les principaux acteurs de la politique dans les sociétés post-communistes et, de plus, y apparaissent comme les principaux porteurs d'identités sociales. L'analyse des partis politiques et du système politique, comme celle des principaux acteurs politiques, doit permettre de mieux comprendre le processus de démocratisation de la société politique albanaise.

Le sujet porte sur la naissance et le développement de l'espace politique pluraliste en Albanie à partir des années 1990. L'objet de cette thèse vise à suivre les processus de création, de développement et de stabilisation des partis politiques et du système partisan. Il s'agit donc d'analyser l'origine des partis politiques et les différences idéologiques existant entre eux, d'identifier ceux qui peuvent prétendre à la conquête du pouvoir, de mesurer les conséquences de l'installation du pluralisme politique dans une société sortant de plus de 45 ans de communisme, et également de préciser leurs sources de financement. La vie politique albanaise depuis 1991 a connu des fluctuations permanentes, avec la création et la mort des partis politiques, les coalitions, l'émergence et l'épanouissement des grands partis, les conflits et crises politiques. Ce qui reste le dénominateur commun de ces 30 années en ce qui concerne les partis politiques, est leur position dominante par rapport aux institutions, à la loi et à la société elle-même et leur adoption d'une variété de rôles finalement assez proches de ceux que jouait l'État-parti dans la période communiste. En Albanie, les partis politiques outrepassent leur rôle. Ils jouissent d'une grande puissance, dans la mesure où ils ont des moyens de contrôle sur tous les pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire.

Mots-clés : partis politiques, héritage communiste, constitution, élections, culture politique, relations clientélistes, financement des partis.

Title: Political parties in Albania. The difficult democratization of a post-totalitarian society (1990-2020)

Abstract: This thesis studies, throughout the political parties in Albania, the difficult democratization of a post-totalitarian society. The parties cope with a representation mechanism inside a democratic political system. Their study and that of party systems remains an essential research subject in order to understand the functioning in Central and Eastern Europe's new democracies, such as Albania. Parties and party systems are the main actors in politics for post-communist societies and, moreover, appear as the main bearers of social identities. The analysis of political parties and political systems, as well as that of the main political actors, should allow for a better understanding of the democratization process in Albanian political society.

The topic explains the birth and development of the pluralist political space in Albania beginning with the 1990s. The purpose of this thesis is to follow the creation processes, the development and the stabilization of these political parties and the party system. Thus, this subject analyzes the political parties origins and the ideological differences existing between them, in order to identify those which can claim the conquest of power, and measure the depth of political pluralism consequences, in a society having experienced more than 45 years of communism, and also specify their finance sources. Albanian political life since 1991 has seen constant fluctuations, with the creation and death of political parties, coalitions, the emergence and flourishing of large parties, political conflicts and crises. What remains the common denominator of these 30 years regarding political parties is their dominant position in between institutions, the law and society itself, and their adoption in a variety of roles that are ultimately quite similar to those played by the one party-state in the communist era. In Albania, the political parties exceed their role. They have great power, for they have control over legislative, executive and judicial powers.

Keywords : political parties, communist heritage, constitution, elections, clientelist relations, party financing.

Unité de Recherche
Institut de Recherches Montesquieu (IRM-CMRP) – EA 7434 IRM
PAC Pessac, 16 avenue Léon Duguit CS 50057, 33608 Pessac cedex

À mes grands-parents Firije et Sefedin

Remerciements

Ce travail de longue haleine a nécessité l'aide et la collaboration de plusieurs personnes. Je tiens donc à exprimer ma grande reconnaissance à toutes les personnes qui ont collaboré à la rédaction et aux travaux de recherche et surtout :

A mon directeur de recherches, Philippe Claret, pour sa patience, sa bienveillance humaniste, ses précieux conseils, ses encouragements constants et sa relecture consciencieuse de ma thèse.

A Afrim Krasniqi, professeur à l'université à Tirana, spécialiste des partis politiques en Albanie, pour ses suggestions bienvenues, le partage de ses connaissances, et sa disponibilité.

Elida Ristani, ma professeure de français en Albanie qui m'a transmis son amour pour la culture française, grâce à laquelle je me trouve aujourd'hui en France.

Je tiens aussi à remercier très chaleureusement Madame Martine Couderc pour la relecture de ce manuscrit et pour les suggestions qu'elle m'a faites pour une meilleure adaptation de mon texte à la langue française.

Merci à mon amie, Raluca pour les échanges intellectuels, les suggestions et la mise en forme du travail rendu final.

Mes remerciements vont aussi à famille et mes amis qui, avec cette question récurrente, « quand est-ce que tu la soutiens cette thèse ? », assez angoissante en période de fréquents doutes, m'ont permis de ne jamais dévier de mon objectif final. Merci à Marilda, Marie-Laure, François et Danny de m'avoir toujours soutenue.

Enfin, je remercie tout particulièrement ma chère famille, mes parents, mes grands-parents et mon frère Alban pour leur soutien quotidien indéfectible et leur enthousiasme contagieux à l'égard de mes travaux comme de ma vie en général.

Sommaire

Introduction générale	15
Partie I : La difficile mise en place de la démocratie pluraliste	65
Titre I. L'hégémonie du Parti communiste au début de la transition	69
Chapitre 1 : L'effondrement du système totalitaire : une transition autoritaire.....	73
Chapitre 2 : L'installation du pluralisme politique et ses acteurs	133
Titre II. La difficile institutionnalisation du régime démocratique	161
Chapitre 1 : L'instrumentalisation de la Constitution par les partis politiques.....	165
Chapitre 2 : L'adaptation des règles aux intérêts du pouvoir politique	255
Partie II : L'opacité du système partisan.....	305
Titre I L'organisation défectueuse des partis politiques en Albanie	309
Chapitre 1 : L'absence de démocratie interne dans les partis politiques	317
Chapitre 2 : Le développement progressif du clientélisme électoral	367
Titre II. L'empreinte communiste sur la représentation sociale assurée par les partis politiques.....	419
Chapitre 1 : Les insuffisances et les limites de la légitimité politique.....	423
Chapitre 2 : Partis politiques et clivages sociaux.....	483
Conclusion générale	537

Tables des illustrations

Liste des figures

Figure 1 - 5.1. Les scissions au sein du Parti démocratique	364
Figure 2 - 6.1 Représentation graphique du processus d'une opération de patronage	397
Figure 3 - 6.2 La connexion russe selon le magazine Mother Jones	407
Figure 4 - 7. 1. Les relations État - partis politiques- société civile.....	467
Figure 5 - 8.1 Le paradigme des six clivages.....	490
Figure 6 - 8. 2 La typologie génétique des principaux partis albanais	504
Figure 7 - 8.3 Les circonscriptions administratives en Albanie	534

Liste des Graphiques

Graphique 1.-1 Résultat des élections parlementaires de 1991.....	148
Graphique 2- 3.1. Les sièges vacants au Parlement.....	217
Graphique 3 - 3.2 Le pourcentage des lois adoptées par le Parlement.....	223
Graphique 4 - 3.3. L'inflation au fil des années.....	241
Graphique 5 - 3.4. Les motions de censures et de confiance en %	246
Graphique 6 - 4.1 L'évolution du seuil électoral en Albanie	272
Graphique 7 - 5.1 Nombre de membres au fil des années au sein du PD	334
Graphique 8 - 5.2 Nombre de membres au fil des années au sein du PS	334
Graphique 9 - 5.3. Pourcentage des voix pour le Parti démocratique et pour le Président Lulzim Basha (2017) dans les 12 circonscriptions de l'Albanie	352
Graphique 10 - 5.4 Pourcentage des voix pour Edi Rama dans l'élection de septembre 2009 pour la direction du PS dans les 12 circonscriptions de l'Albanie	352
Graphique 11 - 6.1. L'indice de corruption en Albanie et au Kosovo	401
Graphique 12 - 7. 1. Le pourcentage de pouvoir d'un parti unique au niveau central et local 1991-2020.....	436
Graphique 13 - 7.2 La participation en % aux élections législatives et municipales (1991-2017)	438
Graphique 14 - 7. 3. Vous sentez-vous représenté par le Parlement actuel ?	445
Graphique 15 - 7. 4. Le pourcentage de femmes au Parlement 1991-2017	451
Graphique 16 - 7.5 La liberté de presse en Albanie selon le Freedom House (1993-2017).....	476
Graphique 17 -7, 6 L'indice de la liberté de presse 2003-2019 selon Reporters sans Frontières.....	477
Graphique 18 - 7.7. Les problèmes majeurs du journalisme en Albanie	478
Graphique 19 - 8.1 Nombre de mandats obtenus par le PS-PD au cours de la période 1991-2017 selon les départements	535
Graphique 20 - 8.2 Les poids politiques des soutiens aux deux grands partis dans les mandats 1991-2017 par départements	536

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Les indicateurs macro-économiques albanais 1950-1990.....	95
Tableau 2.1. Membres du Parti communiste albanais.....	130
Tableau 3 - 3.1 Le résultat des élections législatives de 22 mars 1992.....	159
Tableau 4.- 3.1 Comparaison de la Constitution albanaise de 1998 avant et après les révisions.....	205
Tableau 5 - 3.2 L'évolution du nombre des groupes parlementaires au fil des années.....	220
Tableau 6 - 3.3 Les boycotts parlementaires au fil des années	231
Tableau 7 - 3.4. Les données budgétaires (2003-2021)	240
Tableau 8 - 3.5. La variation des revenus et des dépenses en année électorale par rapport à l'année précédente (en %).....	242
Tableau 9 - 4.1 La comparaison des systèmes électoraux en Albanie	271

Tableau 10 - 4.2 Nombre de partis en liste et de partis obtenant des sièges aux élections législatives (1991-2007).....	279
Tableau 11 - 4.3 Nombre effectif des partis politiques en Albanie selon l'Indice Laakso et Taagepera	281
Tableau 12 - 4.4 Système de partis selon Jean Blondel	282
Tableau 13 - 4.5 Classification du système des partis selon la théorie de Jean Blondel.....	285
Tableau 14 - 4.6 Écart des sièges remportés entre les premiers partis aux élections	287
Tableau 15 - 4.7 La théorie de coalitions de Lijphart	291
Tableau 16 - 4.8 Les résultats des élections législatives de 1991	293
Tableau 17 - 4.9 Résultats des élections législatives du 22 mars 1992.....	294
Tableau 18 - 4.10 Les résultats des élections législatives de 1996	295
Tableau 19 - 4.11 Les résultats des élections législatives de 1997	296
Tableau 20 - 10.12 Les résultats des élections législatives de 2001	297
Tableau 21 - 4. 13 Les résultats des élections législatives de 2005	298
Tableau 22 - 4.14 Les résultats des élections législatives de 2009	300
Tableau 23 - 4.15 Les résultats des élections législatives de 2013	301
Tableau 24 - 4.16 Les résultats des élections législatives de 2017	302
Tableau 25 - 4. 16 Les coalitions gouvernementales créées selon la théorie d'Arend Lijphart	303
Tableau 26 - 5.1 L'organisation locale et centrale des partis politiques	327
Tableau 27 - 5.2 L'adhésion au fil des années dans les principaux partis	335
Tableau 28 - 5.3 Ratio nombre d'électeurs/nombre de membres	336
Tableau 29 - 5.4. Sélection de modèles d'organisation des partis et de tendances organisationnelles.....	354
Tableau 30 - 5.5 Les partis politiques participant aux élections de 2017 et la démocratie interne	356
Tableau 31 - 5.6 Exit, voice, loyalty	360
Tableau 32 - 6.1 Le budget de la CEC pour les partis politiques en 2019	377
Tableau 33 - 6. 2. Les ressources des financements en ALL des trois principaux partis politiques au cours des années 2011-2019	384
Tableau 34 - 6.2. Les revenus en leke provenant des cotisations des adhérents	386
Tableau 35 - 6. 4 Le contrôle public des financement privés	388
Tableau 36 - 6. 5. L'indice de la corruption : rang mondial de l'Albanie et le Kosovo.....	399
Tableau 37 - 7.1. Les normes électorales.....	435
Tableau 38 - 7. 2. La participation aux élections législatives et municipales (1991-2017)	438
Tableau 39 - 7.3. Législature avec les députés et les représentants les plus compétents	446
Tableau 40 - 7. 4. Étapes de transition des médias albanais	475
Tableau 41 - 8.1 L'appartenance religieuse des présidents des partis politiques	515
Tableau 42 - 8.2 L'évolution du nombre de sièges selon les régions	533
Tableau 43 - 8.3 La répartition des mandats du PS et PD à Tirana	538

ABRÉVIATIONS

AD	Alliance démocratique
AEPI	Alliance pour l'Emploi, la Prospérité et l'Intégration
ARN	Alliance Rouge et Noire
BIDDH	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
CEC	Commission électorale centrale
FN	Front national
MDN	Partis mouvement pour le développement national
MSI	Mouvement socialiste pour intégration
PAE	Parti agraire environnementaliste
PR	Parti républicaine
PCD	Parti conviction démocratique
PD	Parti démocratique
PDC	Parti démocrate-chrétien
PDIU	Parti pour la justice l'intégration et l'unité
PS	Parti socialiste
PSD	Parti social -démocrate
MSI	Mouvement socialiste pour l'intégration
UDH	Parti union pour le droit de l'homme

Introduction générale

Avec la chute du rideau de fer qui divisait l'Europe en deux, l'année 1989 marque le début de grands changements pour l'ensemble de l'Europe dans ce qu'on appelle la troisième vague, des changements qui auront lieu avec un peu de retard en Albanie. Les régimes de dictature communiste ont commencé à tomber les uns après les autres, ouvrant ainsi la voie à la démocratisation de nombreuses démocraties populaires. Il en a été de même pour l'Albanie. « *On veut l'Albanie comme toute l'Europe* » était le slogan scandé en Albanie pendant les manifestations des étudiants en 1990. Ce slogan exprimait le désir du peuple albanais de se rapprocher de l'Europe occidentale.

Pour que l'Albanie devienne « comme toute l'Europe » (les manifestants désignant ainsi les pays démocratiques d'Europe), un changement radical, politique, économique et social, s'imposait. L'Albanie avait souffert du régime totalitaire instauré après la Seconde Guerre mondiale en 1944. L'isolement profond et long par rapport au monde démocratique, pendant plus de 45 ans, et la politique économique d'autarcie ont laissé de grandes séquelles en Albanie, qui ont pesé sur le développement politique, économique et social du pays. Il était clair que le communisme avait échoué et que la propagande qui prétendait que les pays de l'Europe occidentale étaient jaloux du développement économique et social de l'Albanie n'était qu'une pure invention du régime communiste. Les Albanais avaient compris que c'était tout le contraire et que le régime démocratique avait « gagné » la guerre froide entre les deux types de régime politique et économique.

Pour l'Albanie, 1990 sera l'année des grands changements. Le pays s'aventurera sur un terrain jusque-là inexploré, notamment sur le terrain des institutions politiques. La chute du communisme s'est ainsi accompagnée de la création de partis politiques, un phénomène presque nouveau - au vrai sens du terme - en Albanie.

I. Objet de recherche

De façon générale, l'une des conditions du processus d'installation d'une démocratie libérale est l'existence de partis politiques. Elle conditionne le processus de démocratisation. Alors qu'il y a des partis sans démocratie, il ne peut pas y avoir de démocratie sans partis politiques. Les partis politiques sont en réalité au cœur de la problématique transitionnelle. L'étude des partis politiques et des systèmes de partis en Albanie est un sujet original et en même temps important pour la compréhension et le fonctionnement d'une nouvelle démocratie dans un pays tel que l'Albanie.

La vie des partis politiques y est un fait relativement nouveau, comparativement à d'autres pays de la région. En réalité, le pays a connu une expérience très courte de la démocratie. Notre objet

de recherche concerne la naissance et le développement des partis politiques en Albanie, accompagnant la difficile démocratisation d'une société post-totalitaire. Le but de cette étude n'est pas simplement de présenter un tableau descriptif d'installation du pluralisme politique, le développement du système partisan albanais et les difficultés que ce processus a connues pendant ces trente années de transition politique. Cette étude vise à réaliser une analyse explicative et approfondie du processus de création, d'installation et d'évolution des partis politiques, du rôle qu'ils ont eu dans le processus de la démocratisation, et de leur relation avec les institutions ainsi qu'avec l'électorat. En 2017, on pouvait dénombrer en Albanie 127 partis politiques inscrits au Tribunal de Tirana, l'instance publique chargée de leur inscription.

L'existence de plusieurs partis politiques n'implique aucune correspondance avec l'importance de la population, pas plus qu'avec sa composition. Dans notre étude, nous allons privilégier les partis qui ont obtenu des sièges au Parlement albanais et écarter ceux qui n'ont jamais joué un rôle important dans le système national. Nous allons également, et surtout, privilégier les élections législatives. Ce choix est motivé par deux raisons principales. La première est que les partis politiques qui ont réussi à remporter des sièges au Parlement ont eu un rôle et une influence beaucoup plus importants dans la prise de décision pour l'ensemble du pays, en termes de système politique national et au-delà. Leur rôle et leur influence déterminent ainsi le sort des partis politiques, en décidant de leur financement, c'est-à-dire de leur existence même. La seconde raison est liée à l'impossibilité de traiter un si grand nombre de partis politiques et, aussi, au manque de données complètes et précises.

En Albanie, le système des partis est le fruit de la combinaison de différents facteurs, économiques, sociaux, culturels qui agissent dans le pays, mais il a à son tour des effets sur l'économie et la vie sociale et culturelle. Ce sont ces interactions que nous devons étudier.

Chronologiquement, cette étude du rôle des partis politiques dans l'Albanie post-totalitaire couvrira la période d'installation du pluralisme politique en décembre 1990 jusqu'à 2020. Ce choix est avant tout influencé par l'importance initiale du processus de la transition, mais aussi par le fait que ces dernières années, les informations sur les partis politiques et leur rôle sont devenues plus transparentes et accessibles.

II. Intérêt du choix du sujet

L'étude des partis politiques et des systèmes partisans reste un sujet de recherche essentiel pour la compréhension du fonctionnement des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale,

telle l'Albanie. Pour mieux comprendre le rôle des partis politiques dans la consolidation des jeunes démocraties, il faut utiliser une approche comparatiste avec d'autres pays de la région, mais aussi entre les différentes périodes de l'histoire albanaise. Les partis politiques forment la condition essentielle de la démocratie des temps modernes. L'étude des partis politiques revêt une importance particulière pour la fonction même que les partis politiques, en tant que moyens d'expression des citoyens, remplissent dans une société.

Les partis politiques sont indispensables à la démocratie, aux formes contemporaines de la démocratie représentative. Elmer Eric Schattschneider dans son ouvrage *Party Government: American Government in Action*, publié pour la première fois en 1962, défend la thèse selon laquelle les partis politiques ont créé la démocratie et que la démocratie est impensable sans les partis politiques. Il écrit que « *L'essor des partis politiques est indubitablement l'une des principales marques distinctives du Gouvernement moderne. Les partis, en fait, ont joué un rôle majeur dans la formation des Gouvernements, et plus particulièrement, ils ont été les artisans du Gouvernement démocratique. [...] En fait, l'état des partis est la meilleure preuve possible de la nature de tout régime. La distinction la plus importante de la philosophie politique moderne, la distinction entre démocratie et dictature, peut être faite au mieux en termes de politique des partis politique des partis. Les partis ne sont donc pas de simples appendices du Gouvernement moderne ; ils en sont le centre et y jouent un rôle déterminant et créatif* »¹. La même thèse est renforcée par Émilie Van Haute et Nicolas Sauger selon lesquels « *les partis sont largement indissociables de la représentation politique et de l'architecture des relations entre un collectif de mandants et un collectif de mandataires. C'est en cela que les partis ont été considérés historiquement non seulement comme consubstantiels à la démocratie moderne mais également comme un préalable à l'invention de celle-ci* »².

Dans les pays où la démocratisation n'en est qu'à ses débuts, le rôle des partis politiques est encore plus important. Les partis politiques servent également de mesure du développement de la démocratie. Joseph La Palombara & Myron Weiner défendent la thèse selon laquelle « *le parti politique est à la fois une manifestation et une condition de la poussée vers la modernité ; il est peu probable que nous le trouvions dans des sociétés où tous les autres attributs de la modernité font presque totalement défaut* »³.

1 SCHATTSCHEIDER Elmer Eric, « *Party Government: American Government in Action* », Routledge Taylor & Francis Group, London & New York, 2017, p. 1.

2 VAN HAUTE Émilie & SAUGER Nicolas, « Partis politiques et systèmes partisans » in DÉLOYE Yves & DE WAELE Jean-Michel, *Politique comparée*, Bruylant, 2018, p. 575.

3 LA PALOMBARA Joseph & WEINER Myron, *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, Princeton & New Jersey, 1966, p. 30.

La question est de savoir pourquoi le processus politique fonctionne mieux dans certaines démocraties que dans d'autres ? Bingham G. Powell répond qu'« *il est probable que l'environnement social et économique d'une nation, ses institutions et organisations politiques, et les croyances et stratégies de ses dirigeants politiques contribuent à façonner la performance politique. Le système des partis politiques est également susceptible de jouer un rôle clé* »⁴. La même thèse sur le rôle crucial des partis politiques est également défendue par Atilla Agh (1993 :241) et Jean-Michel De Waele (1998 :57).

Outre le rôle déterminant par rapport à la démocratisation et à la modernisation du pays, les partis politiques sont également associés à des phénomènes négatifs. Les partis politiques peuvent être aussi jugés comme un mal de la démocratie. Les partis politiques sont une source de corruption (Scarrow, 2002). Bingham G. Powell écrit « *la dynamique du système de partis peut soit empêcher soit exacerber les troubles et la violence* »⁵. Les partis politiques peuvent diviser la société.

Par conséquent, il est important d'étudier le rôle que les partis politiques ont joué dans le développement de la démocratisation du pays, pour comprendre s'ils ont été une poussée vers la démocratisation du pays ou un obstacle. Quel a été leur rôle dans le processus de la transition politique ? Est-ce que les partis politiques en Albanie ont aidé à la démocratisation du pays ou ont-ils divisé la société et été source de corruption ? Ont-ils gagné la confiance des Albanais ? Représentent-ils la société albanaise ? Respectent-ils les valeurs démocratiques au niveau de leur organisation interne ?

III. Brève histoire de l'Albanie

Avant de commencer à traiter notre sujet, il faut tout d'abord faire un rappel de l'histoire de la construction de l'État albanais, pour mieux comprendre les étapes de son développement historique. Cela va nous permettre de mieux mettre en lumière les progrès ou les régressions dans l'histoire de l'Albanie moderne étant donné que la société d'aujourd'hui est influencée par la société du passé. L'histoire va nous permettre d'analyser et d'expliquer les phénomènes politiques qui perdurent au fil du temps. Selon Charles Tilly « *dans le cas de la transformation de l'État, il n'y a aucun moyen de créer des explications complètes, plausibles et vérifiables sans prendre sérieusement*

4 POWELL G. Bingham, *Contemporary Democracies. Participation, Stability, and Violence*, Harvard University Press, Massachusetts et London, 1982, p. 1.

5 Ibid, p.7

en compte l'histoire »⁶. Donc l'histoire va nous aider à développer une compréhension et une « image » des événements ou de la société actuelle en Albanie.

1. Des premières formations étatiques des Illyriens à la domination de l'Empire ottoman, en passant par la fragmentation féodale

« Les premières traces de l'histoire humaine de l'Albanie d'aujourd'hui remontent à la période paléolithique, tandis que les communautés humaines qui pratiquaient la chasse, la pêche et l'agriculture sont présentes au néolithique »⁷. Plus tard, cette région a été habitée par les Illyriens, qui, dans l'Antiquité, occupaient l'ensemble des Balkans occidentaux. La population illyrienne se composait de groupes et de tribus, parmi lesquels les Illyriens du sud ont joué un rôle particulier. A la fin du Vème siècle avant J.C., dans le sud de l'Illyrie, des formations étatiques sont nées et se sont développées atteignant le sommet de leur puissance avec les états des Ardiens sous le règne d'Agron et plus tard de sa femme Teuta (environ 230 av. J.C.). Également dans la partie du Sud a été créé l'état d'Épire qui a connu un grand développement sous le règne du roi Pyrrhus Ier, cousin d'Alexandre le Grand (297-197 av. J.-C.). Dans la période 229-167 av. J.C., Rome a conquis la quasi-totalité de l'Illyrie du Sud. Et lorsque l'Empire romain en 395 a été divisé en deux parties, les Illyriens ont rejoint l'Empire byzantin, dans lequel ils sont restés pendant près de 10 siècles. Au cours des Ve-VIIe siècles, au moment des invasions successives des Goths, des Huns puis des populations slaves, les terres illyriennes subirent de gros dégâts.

La période médiévale quant à elle, est caractérisée par la fragmentation féodale et des guerres continuelles avec les Normands, les Angevins et les Serbes. Dans la seconde moitié du 14e siècle, sur la scène politique se distinguent des grandes familles telles que Balshaj, Topiaj, Zenebish, Shpata. Leur rivalité pour créer un état incluant toutes les terres ou une grande partie des terres albanaises devient une caractéristique distinctive de la vie politique en Albanie. Ce conflit entre les principautés a été exploité par les Ottomans dont les incursions se sont faites plus fréquentes à partir de 1385. Le manque de coordination entre les forces militaires des Balkans et les divisions entre elles ont conduit l'armée ottomane à gagner la bataille de Kosovo Polje (le « champ des merles ») en 1389 et à progresser dans sa conquête des terres de l'Albanie actuelle. Les Albanais sous le règne de Gjergj Kastriot Skenderbeu (1443-1468), ont réussi à repousser les Ottomans en sauvant ainsi l'Europe de

6 TILLY Charles, « Why and How History Matters », dans GOODIN Robert E, *The Oxford Handbook of Political Science*, 2011, p. 5, [consulté le 1 novembre 2021], <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-026?print=pdf>

7 DUKA Valentina, *L'histoire de l'Albanie 1912-2000*, Kristalina-KH, Tirana, 2007, p.11.

l'invasion ottomane. « Avec l'établissement de la domination ottomane en Albanie, il y a de profonds changements dans les aspects politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux »⁸.

Au cours des siècles de la domination ottomane en Albanie, nombre de soulèvements de libération ont été organisés. « L'aggravation de la crise économique et politique de l'Empire ottoman au XVIIIe siècle, la dégradation du système temporel et le renforcement de la propriété foncière ont conduit au renforcement des beys et pachas albanais, qui rivalisaient farouchement pour le pouvoir politique et économique »⁹. Pendant cette période, deux grands gouvernorats provinciaux ont été créés, celui de Shkodra au nord (1757), avec à sa tête la famille Bushatliu, et celui d'Ioannina au sud (1788), dirigé par Ali Pashe Tepelena. Le pacha d'Ioannina a existé jusqu'en 1822, et celui de Shkodra jusqu'en 1831.

2. La Renaissance nationale (1831-1912)

Les efforts des Albanais pour se libérer de la domination ottomane, pour le développement de l'éducation et de la culture nationale au cours des XVIIe-XVIIIe siècles se sont intensifiés encore pendant la phase de la Renaissance nationale. Les deux précurseurs de la pensée constitutionnelle en Albanie sont Sami Frasheri et Pashko Vasa. Tous les deux ont fait partie de la Renaissance albanaise (1831-1912) et, par leurs écrits, ont essayé d'esquisser un nouveau système politique en Albanie.

De leur mouvement littéraire est née la Ligue albanaise de Prizren qui a jeté les bases d'une future activité nationale. La conscience nationale avait commencé à se développer. La Ligue de Prizren (1878-1881) a une place très importante dans l'histoire du pays étant donné qu'elle est à l'origine de la création des premières institutions politiques nationales albanaises qui allaient par la suite défendre les intérêts de l'Albanie sur la scène internationale. Il est à noter que c'est à ce moment-là qu'une tentative d'union politique naquit. La Ligue de Prizren déclare ainsi la langue albanaise langue officielle.

3. La proclamation de l'indépendance : 28 novembre 1912

En octobre de l'année 1912, les Serbes, les Bulgares, les Monténégrins et les Grecs unis dans la Ligue des Balkans ont commencé la guerre contre l'Empire ottoman, incitant ainsi les Albanais à aller eux aussi vers leur indépendance. Le 27 novembre 1912 l'Assemblée de Vlora avec la

⁸ Ibid, p.12.

⁹ DUKA Valentina, *L'histoire de l'Albanie 1912-2000*, Kristalina-KH, Tirana, 2007, p.13.

participation des 37 délégués déclare l'indépendance de l'Albanie envers l'empire Ottoman. Le lendemain, 28 novembre 1912, le drapeau albanais est hissé et cette date marque l'indépendance de l'Albanie. D'autres délégués ont rejoint le mouvement portant ainsi leur nombre à 63. Cette Assemblée a procédé à l'élection des membres du Gouvernement et du conseil des aînés (Pleqesia) composé de 18 personnes. Ces dernières allaient jouer un rôle législatif. Ismail Qemali a été élu chef du Gouvernement. Cette assemblée a discuté la forme du Gouvernement et décidé que l'Albanie fonctionnerait comme une monarchie constitutionnelle. « *Le choix de cette forme de Gouvernement a été influencé à la fois par la tradition de cinq siècles d'influence ottomane et par le fait qu'en Europe à cette époque, la monarchie prévalait en tant que forme de Gouvernement* »¹⁰.

« *L'État albanais commence ainsi son indépendance en 1912 juste après l'acte constitutionnel de déclaration d'indépendance par l'Assemblée nationale réunie à Vlora. Quatre décisions importantes ont été à l'origine des premières formes constitutionnelles :*

1. *Devenir une Albanie indépendante et libre,*
2. *Sous un Gouvernement temporaire,*
3. *Élire le conseil des aînés dans un but de contrôle Gouvernemental,*
4. *Envoyer une commission en Europe pour défendre la question albanaise auprès des grands royaumes européens* »¹¹.

Cependant l'Albanie au cours de son chemin vers l'indépendance en 1912 s'est trouvée confrontée aux revendications territoriales de ses voisins monténégrins, serbes et grecs et a subi des incursions successives. La victoire des forces balkaniques sur l'armée ottomane a conduit à un remaniement des frontières des États balkaniques. C'est à la Conférence des ambassadeurs des grandes puissances qui s'est réunie à Londres le 17 décembre 1912 que le sort des frontières de l'Albanie a été décidé. L'Autriche-Hongrie et l'Italie ont soutenu l'existence d'une Albanie autonome ou indépendante sous leur influence. L'Autriche-Hongrie considérait l'Albanie comme un obstacle à l'expansion slave, tandis que pour l'Italie, l'Albanie était une base de pénétration vers l'Est. La Russie, qui a mené une politique pro-slave dans les Balkans, cherche à étendre autant de règles slaves que possible afin d'accroître son influence. Malgré le fait que sa voix n'ait pas été entendue, le Gouvernement de Vlora a envoyé une délégation à Londres et la diaspora albanaise s'est également engagée à soutenir la cause albanaise.

Après avoir atteint un consensus entre les grandes puissances le 29 juillet 1913, la Conférence des ambassadeurs a pris la décision finale sur le statut de l'État albanais. L'Albanie a été

10 DUKA Valentina, *L'histoire de l'Albanie 1912-2000*, Kristalina-KH, Tirana, 2007, p. 25.

11 ANASTASI Aurela, *L'histoire du droit constitutionnel en Albanie 1912-1939 (Historia e së drejtës kushtetuese në Shqipëri, 1912-1939)*, Pegi, 2007, p. 16.

déclarée principauté autonome, souveraine et héréditaire, placée sous la garantie des six grandes puissances. L'Albanie a été déclarée État neutre.

Selon Charles W. Ingrao « *Dans sa création, à bien des égards, l'Albanie était un État artificiel, plus fortement inspiré par la détermination de l'Autriche-Hongrie à empêcher la Serbie d'accéder à la mer, que par le développement naturel d'une identité nationale, d'une culture politique ou d'institutions centralisées. En conséquence, l'Albanie n'a pas participé à la course impitoyable et vitale qui a déterminé le sort, l'identité et les programmes des autres nations de la région* »¹².

4. L'Albanie devient une principauté

Le prince Guillaume de Wied, arrive en Albanie le 7 mars 1914, suite à la décision de la conférence des Ambassadeurs à Londres. Malgré sa proclamation en tant que Prince à la tête de l'État albanais, le prince Guillaume n'a pas su s'imposer et le peuple n'a pas accepté un prince d'origine étrangère comme représentant, il a donc été expulsé le 3 septembre 1914 suite à de nombreux soulèvements mais aussi à un contexte international tendu (début de la Première guerre mondiale). Il en ressort également qu'il n'a pas eu le soutien escompté de la part des puissances internationales à ce moment précis. La période du Prince Guillaume de Wied, bien que brève, a constitué le premier pas vers une monarchie albanaise.

Durant la Première guerre mondiale l'Albanie a été envahie par différentes puissances militaires, Italie, Autriche-Hongrie, Bulgarie, Serbie, Grèce, etc. Toutes les institutions étatiques nouvellement créées n'ont pas résisté à cette situation, ce qui a encore accru pour l'Albanie le risque de la division et de l'invasion par les pays voisins. Différents groupes politiques et intellectuels ont vu le jour pour permettre à l'Albanie de faire face à ce défi. Bien que l'un des seuls à ne pas participer à la guerre, le pays a beaucoup souffert des conséquences de cette dernière.

Entre décembre 1918 et janvier 1920, plusieurs congrès ont été menés par ces groupes politiques, afin de réunifier le peuple et sauvegarder l'unité nationale. On compte ainsi le Congrès de Tirana en décembre 1918 et mai 1919, le congrès de Durres le 25 décembre 1918, la réunion de Diber en décembre 1918, le rassemblement de Kruje le 11 janvier 1919. Au congrès de Durres ont participé plus de 50 délégués ce qui a conduit à l'instauration d'un Gouvernement temporaire.

12 FICHER J. Bernd, *L'Albanie pendant la guerre 1939-1945 (Shqipëria gjate luftes 1939- 1945)*, Cabej, p. 13.

5. L'Albanie dans les années 1920-1924

Les années 1920-1924 marquent les débuts de l'organisation démocratique de l'État albanais. Ce n'est qu'avec le Congrès de Lushnje (21-31 janvier 1920), que les délégués proclament l'entière indépendance de l'Albanie. Le Congrès élabore une nouvelle Constitution et Tirana devient capitale de l'Albanie. Le but du Congrès de Lushnje était l'étude de la situation interne et externe du pays et la prise de mesures pour le préserver de la fragmentation. La troisième réunion a décidé, après de longues délibérations, d'organiser des manifestations acharnées contre la décision de la Triple-Entente (France, Royaume-Uni et Russie) de mettre en œuvre le Pacte caché de Londres qui, décidé le 26 avril 1915, avait sanctionné le morcellement de l'Albanie, notamment en reconnaissant l'annexion du Kosovo et de la Macédoine du nord par la Serbie et de l'Épire par la Grèce. Le Congrès a décidé à l'unanimité de renverser le Gouvernement de Durres en se fondant sur le principe wilsonien du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

5.1. Les premiers pas vers la construction d'un État démocratique

Ce Congrès de janvier 1920 élit un Conseil supérieur (Keshilli i Nalte) de 4 personnes, qui exercent collégalement les fonctions de chef d'État et un Conseil National de 37 personnes qui exerce le rôle du Parlement. Sulejman Delvina est élu Premier ministre. « *Dans la vision du Congrès de Lushnje, le Conseil supérieur (Keshilli i Nalte) apparaissait comme l'organe suprême, conçu comme un organe collégial à la tête de l'État avec deux compétences fondamentales, l'exercice de la gouvernance par la nomination du Premier ministre et la promulgation des lois approuvées par le Parlement (Conseil National)* »¹³. Le Conseil supérieur n'avait pas de compétences législatives. Le Conseil national était l'organe suprême de l'État jusqu'à la convocation de l'Assemblée constituante. C'est l'organe principal du pouvoir législatif en Albanie. Il avait en quelque sorte une autorité prépondérante sur le Conseil supérieur car ce dernier ne pouvait pas le dissoudre et en l'absence d'un membre du Conseil supérieur c'était le Conseil national qui élisait les membres.

Avec la création du Conseil national, c'était la première fois depuis 1912 que l'État albanais était doté d'une chambre législative et la vie parlementaire régulière du pays commençait. Le caractère unique du Statut de Lushnje réside dans le fait qu'il s'agissait de la première loi fondamentale en

13 KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, Ufo Press, Tirana, 2009, p. 70.

Albanie qui traitait des droits de l'homme et des libertés fondamentales, bien qu'il n'y ait aucune garantie pour leur exercice.

Pendant cette période, l'Albanie fait un pas en avant sur la scène internationale. La demande du Gouvernement albanais d'intégrer la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, a été acceptée le 12 décembre 1920. Ce nouveau statut confère à l'Albanie une garantie internationale pour la reconnaissance de sa souveraineté et de ses frontières, fixées par la conférence de Londres en 1913.

Mais deux jours après, le 14 décembre 1920, Sulejman Delvina démissionne de ses fonctions de Premier ministre à cause des contradictions internes entre les différentes personnalités du Gouvernement et le Conseil Supérieur (Keshilli i Nalte). Après sa démission entre en fonctions un nouveau Gouvernement intérimaire jusqu'aux élections avec comme Premier Ministre Iliaz Bej Vrioni le 19 novembre 1920. Le Gouvernement de Iliaz Bej Vrioni a préparé le projet de loi sur l'élection des députés, qui définissait un système électoral mixte avec deux niveaux d'élections. Les citoyens ne voteraient pas directement pour les députés mais pour l'élection des seconds électeurs. *« Le député devait obtenir la majorité des voix des 24 seconds électeurs, devenant en même temps un représentant de 12 mille habitants. Ainsi chaque deuxième électeur représentait 500 habitants et chaque député 24 deuxièmes électeurs »*¹⁴.

Ce sont les prémices d'une instauration du régime démocratique. Deux nouveaux partis politiques participent pour la première fois aux élections de 1921, le Parti Populaire créé le 10 octobre 1920 et dirigé par Fan Noli et le Parti progressiste créé en novembre 1920 avec pour dirigeant Mehdi Frasheri. Les élections au Conseil national se sont déroulées entre février et mars 1921 et se sont achevées le 5 avril 1921. Au Parlement le Parti populaire a obtenu 39 sièges, le Parti populaire 30 sièges, l'association « Vatra » 1 siège, et le groupe des indépendants 8 sièges. Les députés étaient élus au scrutin indirect à deux tours. La loi électorale reconnaît le droit de vote à tout citoyen de sexe masculin âgé de plus de 20 ans pour le premier tour et de plus de 25 ans pour le second tour. Chaque député devait avoir plus de 30 ans, mais cela n'a pas été appliqué dans tous les cas, et l'exemple flagrant de non-application de ce critère était Ahmet Zogu qui à cette époque n'avait que 26 ans. Ces élections marquent les premières élections pluralistes dans l'histoire de l'État albanais.

L'une des décisions les plus importantes du nouveau Parlement a été la rédaction et l'approbation du Statut élargi de Lushnje (1922). Ce statut confirmait la forme monarchique du Gouvernement.

Le Congrès de Lushnje de 1921 avait décidé que le déroulement des élections pour le Parlement (Conseil national) aurait lieu tous les deux ans. Mais le Statut élargi de Lushnje (1922) a

¹⁴ Ibid, p. 78.

modifié ces critères, en maintenant les élections législatives tous les quatre ans sauf pour les élections suivantes. Donc, deux ans après, le 27 décembre 1923, ont eu lieu les élections pour le Conseil National et 102 députés ont été élus. Le Parti populaire a obtenu 44 sièges, le Parti progressiste 39 sièges et le groupe des indépendants dirigés par Iliaz Vrioni 19 sièges. Ces élections se déroulaient au scrutin indirect à deux tours. « *En raison de l'augmentation du nombre de députés de 72 à 102, le nombre moyen de voix par député a diminué* »¹⁵. D'autres modifications ont été faites aussi concernant l'âge. Cette fois-ci tous les hommes de plus de 18 ans étaient autorisés à voter.

Les années 1921-1923 marquent les premiers pas vers la démocratisation du pays. Des phénomènes tels que le développement de débats libres au Parlement albanais sur divers problèmes politiques, économiques et sociaux, la prise de décision à la majorité des voix des députés, les interpellations des membres du cabinet gouvernemental par le Parlement, et le vote de confiance envers le Gouvernement et certains membres de celui-ci ont montré que les procédures et pratiques démocratiques de résolution des problèmes de l'État avaient une place dans l'activité de l'État.

Mais malgré les progrès vers la démocratisation du pays et la construction des premières institutions de l'État albanais, cette période est caractérisée par une grande instabilité politique. Certains premiers ministres ont été contraints à la démission. Le pays a connu plusieurs Gouvernements pendant cette période :

1. Le Gouvernement de Sulejman Delvina (30 janvier-14 novembre 1920),
2. Le Gouvernement d'Iliaz Vrioni (14 novembre 1920- 16 octobre 1921),
3. Le Gouvernement de Pandeli Evangjeli (10 octobre 1921 au 6 décembre 1921),
4. Le Gouvernement de Qazim Koculi (6 décembre 1921-6 décembre 1921),
5. Le Gouvernement de Hasan Prishtina (7 décembre 2021-12 décembre 2021),
6. Le Gouvernement d'Idhomene Kosturi (12 décembre au 26 décembre 1921),
7. Le Gouvernement de Xhafer Ypi (25 décembre 1921 - 26 décembre 1922),
8. Le Gouvernement d'Ahmet Zogu (2 décembre 1922 - 3 mars 1924),
9. Le Gouvernement de Shefqet Verlaci (5 mars 1924- 2 juin 1924),
10. Le Gouvernement d'Iljaz Vrioni (2 mai 1924-16 juin 1924),
11. Le Gouvernement de Fan Noli (16 juin 1924-26 décembre 1924).

15 KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, UFO Press, Tirana, 2009, p. 92.

5.2. La révolution de Fan Noli et la fin de la vie parlementaire

L'événement qui commence à marquer un recul dans l'histoire de l'Albanie est la révolution du juin 1924. Fan Noli a été Premier Ministre de l'Albanie de juin à décembre 1924. Il est arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État armé. Avni Rustemi, député de l'opposition, a été assassiné le 20 avril 1924 par Isuf Reçi, une personne qui avait servi dans la famille d'Ahmet Zogu. Son assassinat a provoqué des manifestations massives. Le 24 mai 1924 commençait un soulèvement connu dans l'histoire sous le nom de Révolution de juin, ou Révolution démocratique anti-bourgeoise. Le soulèvement a été mené par Fan Noli, Luigj Gurakuqi et Bajram Curri et a commencé comme une rébellion contre les forces bourgeoises et féodales. Plus de 25 députés ont abandonné le Parlement et se sont installés à Vlora pour soutenir le mouvement contre le Gouvernement. Le 10 juin, le Parlement a été dissous pour ne plus jamais se réunir sous le Premier ministre Fan Noli. Le 16 juin 1924, le Gouvernement de Fan Noli est formé, mais ne sera reconnu que par l'Union Soviétique.

Mais quelques mois plus tard en décembre 1924, Ahmet Zogu revint au pouvoir, qu'il conserva jusqu'au 7 avril 1939, date où l'Albanie est envahie par l'Italie. Le Gouvernement d'Iljaz Vrioni, en exil, a chargé Ahmet Zogu qui auparavant, en tant que ministre de l'Intérieur, avait pris beaucoup de décisions allant dans le sens d'un renforcement de son pouvoir personnel, d'organiser une opération contre le Gouvernement de Fan Noli. Il avait le soutien du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes et du royaume de Grèce. A. Zogu revint en triomphateur le 24 décembre 1924 et domina ensuite la vie politique albanaise jusqu'à l'invasion italienne en 1939.

6. La domination d'Ahmet Zogu

La domination d'Ahmet Zogu est divisée en deux périodes, la première période en tant que Président de la République et la seconde période en tant que Roi des Albanais.

6.1. La République d'Ahmet Zogu 1924-1929 : la Première République

Le Gouvernement d'Iljaz Vrioni démissionne au début de l'année 1925 pour permettre à Ahmet Zogu de devenir le Premier Ministre. Le 17 janvier 1925, le Parlement se réunit pour la première fois depuis le 2 juin 1924. Par décret du Conseil supérieur du 17 janvier 1925, l'Assemblée constitutionnelle de 1923 se réunit à Tirana avec 64 des 103 députés initialement élus. Le 21 janvier 1925, l'Assemblée constituante proclame la République d'Albanie, dont Ahmet Zogu devient le

Président. Ainsi, le fonctionnement du Haut Conseil issu du Congrès de Lushnje a été interrompu. Le 2 mars, le Statut de base de la République d'Albanie a été approuvé. Le Président était aussi le chef du Gouvernement. Il contrôlait tous les pouvoirs, l'exécutif en nommant et en révoquant les ministres, le législatif en mettant son veto aux lois, en dissolvant le Parlement et en programmant des élections à tout moment. Il a également nommé 6 sénateurs et le Président du Sénat. Le Président contrôlait également le pouvoir judiciaire en nommant des juges et des procureurs sur proposition du Ministère de la Justice. Le Parlement était composé de deux chambres. Le Sénat comportait 18 membres, dont six nommés par le Président. La Chambre des députés comptait 57 membres élus au suffrage indirect.

Les réalisations de cette période ont été la création du nouveau Code civil, l'adoption de la loi sur l'administration civile, la création du Code pénal (1927), la réduction des vendettas, l'autorisation des divorces, la formation de la police, le début du développement industriel, etc. Selon le professeur Hysamedin Feraj : « *La construction de l'appareil administratif de l'État et en général la formation du système politique, ainsi que les mesures de modernisation du pays à l'intérieur des frontières politiques de l'Albanie, restent la plus grande réalisation du Zogisme et de la politique albanaise en général entre les deux guerres mondiales* »¹⁶.

6.2. Le Royaume d'Ahmet Zogu (1er septembre 1928-7 avril 1939)

Ahmet Zogu avait de plus grandes ambitions que d'être Président du pays. Aussi, le 1er juin 1928, a-t-il demandé, en sa qualité de Président, aux deux chambres du Parlement de se réunir en session extraordinaire pour discuter de la révision du statut fondamental de la République d'Albanie, qui selon lui présentait de nombreuses lacunes. Le 7 juin, les deux chambres se sont réunies au motif que l'Albanie de 1928 n'était pas celle de 1924-1925 et que le Statut ne lui convenait plus. Bien que le Statut de la République d'Albanie de 1925 ait prévu à l'article 141 que « *la forme républicaine de l'État ne peut être modifiée d'aucune manière* », l'Assemblée a approuvé une annexe à l'article 141 du Statut qui stipulait que « *La révision générale du Statut appartient à l'Assemblée constituante. Lorsqu'elles décident de la nécessité d'une révision générale du Statut conformément à la procédure prévue au présent article, les deux chambres sont réputées dissoutes de plein droit et les élections à l'Assemblée constitutionnelle sont décrétées conformément à l'article 47 du Statut* »¹⁷. De cette façon, le Parlement a été dissous et le président Zogu a fixé les élections pour l'Assemblée constitutionnelle le 17 août 1928. L'Assemblée a déclaré l'Albanie comme une Monarchie le 1er septembre 1928 et

16 FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politik shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, p. 172.

17 OMARI Luan, *Sistemi parlamentar (Le système parlementaire)*, Elenena Gjika, Tirana, 2006, p. 186.

Ahmet Zogu devient alors Roi des Albanais. Selon le Statut du Royaume d'Albanie, le pouvoir législatif était exercé collectivement par le Parlement et le Roi. Le Parlement était composé d'une chambre unique avec 57 députés élus au scrutin indirect pour un mandat de quatre ans. « *L'institution ayant le plus grand pouvoir légal et constitutionnel était celle du Roi* »¹⁸. Le Roi avait le droit de déterminer le plan de travail du Parlement, de présenter des projets de loi et de dissoudre le Parlement selon son libre arbitre. La Cour était légalement reconnue comme ayant un pouvoir considérable et les personnalités qui la composait pouvaient compter sur l'intervention directe du roi.

Les acquis de cette période ont été l'organisation de l'État et l'élaboration d'une législation moderne, l'entrée en vigueur du Code en 1932, l'élaboration du projet de loi de réforme agraire, la laïcité de l'État albanais, l'enseignement primaire devenu obligatoire, etc.

En matière de politique étrangère, le roi Zog noue des relations étroites avec l'Italie. « *Zogu cède progressivement son économie à la mainmise italienne - par le biais de prêts dont la dérision est évidente : 50 % des recettes propres du pays. L'Albanie devient tributaire et sujette propre de son voisin fasciste* »¹⁹.

7. L'Albanie pendant l'occupation italienne et allemande

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Albanie a été occupée par deux pays, dans une première période par l'Italie fasciste et dans une seconde par l'Allemagne nazie.

7.1 L'occupation par l'Italie fasciste (1939-1943)

L'Italie fasciste avait décidé d'envahir l'Albanie afin d'exercer son pouvoir dans toute l'Adriatique. C'est chose faite le 7 avril 1939, quelques mois avant le début de la Seconde Guerre mondiale. Le 5 avril, l'État italien a envoyé un ultimatum aux termes duquel l'Albanie devait renoncer à sa souveraineté et à son indépendance. Un refus provoquerait l'intervention des forces militaires italiennes. Sans soutien interne, abandonné par certains des collaborateurs, sans possibilité de résistance, Zogu, âgé de 44 ans, fut obligé de renoncer au trône et de demander l'asile politique en Angleterre comme la plupart des familles royales. Selon le professeur Arsim Bajrami, l'Albanie n'a été soutenue par aucune puissance européenne. Il écrit : « *l'invasion de l'Albanie était un acte*

18 KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, UFO Press, Tirana, 2009, p. 131.

19 ANDOT Gabriel, *L'Albanie d'Enver Hoxha (1944-1985)*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 61.

inacceptable d'intervention dans un État souverain et indépendant, membre de la Société des Nations, mais malgré cela aucune des grandes puissances européennes ne s'est opposée à cet acte. Le seul pays qui a ouvertement exprimé son opposition à l'occupation de l'Albanie était les États-Unis »²⁰.

Le 12 avril 1939, les autorités convoquèrent l'Assemblée constituante. Le Statut de 1928 avait prévu que la création de l'Assemblée constituante ne pouvait se réaliser qu'à travers les élections, les Italiens ont contourné cela et ont compilé une liste de 159 membres qui feraient partie de l'Assemblée constituante. Ainsi, en juin 1939, le Statut de base du Royaume d'Albanie a été approuvé, portant le même nom que le Statut de 1928, mais avec des changements majeurs dans le contenu. L'unification de l'Albanie avec l'Italie se fit sous la couronne royale de Victor Emmanuel III. L'Albanie fonctionnerait comme la monarchie constitutionnelle, autonome et héréditaire de la Couronne de Savoie. Le 2 juin 1939, le Parti fasciste albanais est créé. Le régime de facto installé en Albanie était une dictature militaire fasciste, centralisée et antidémocratique.

7. 2. L'occupation par l'Allemagne nazie (1943-1944)

La capitulation de l'Italie fasciste en novembre 1943 n'a pas amené la libération, mais le remplacement par un autre occupant, les forces nazies allemandes. L'occupation allemande a introduit à nouveau comme système politique, la monarchie de la période de 1928-1939. *« L'occupation allemande a introduit un nouveau système politique, la monarchie de la période de 1928-1939, mais au lieu du roi ce serait le Conseil de Régence et tout le système allait exister et fonctionner dans les conditions d'un pays occupé par des forces étrangères »²¹.* L'occupation allemande a reconnu la neutralité relative et la souveraineté relative de l'Albanie.

Cette période d'occupation n'a pas empêché la création de partis politiques dans l'illégalité. En novembre 1941, a été créé le Parti communiste albanais. En 1943, le groupe libéral nationaliste a créé le Parti Front national (Balli Kombetar). Environ deux mois après la capitulation de l'Italie en novembre 1943, est créé le Parti de la légalité, qui souhaitait le retour du Roi Zogu sur le trône d'Albanie. L'occupation de l'Albanie a divisé les Albanais en deux groupes rivaux, les communistes et le groupe du Front national. Jusqu'en 1943, il y avait une certaine coopération entre eux, mais aucune des deux parties ne faisait confiance à l'autre. Le Front national accusait les communistes d'être des agents soviétiques et de faire de la population civile la victime des représailles fascistes et de provoquer des destructions inutiles de la propriété privée. Les communistes, en revanche,

20 BAJRAMI Arsim, *Historia e Konstitucionalizmit shqiptar 1912-2012* (Histoire du constitutionnalisme albanais 1912-2012), Akademia e Shkencave dhe e Arteve e Kosoves, 2014, p. 80-81.

21 KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008* (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008), UFO Press, Tirana, 2009, p. 179.

accusaient le Front national de collaborer avec les fascistes et de répandre des mensonges sur les tactiques de guerre communistes.

Pour ce qui concerne le combat contre l'Allemagne, il y avait deux groupes, l'un pour, l'autre contre. Pour ce dernier, l'Albanie ne devait pas être impliquée dans la guerre, car on ne savait pas qui gagnerait la Seconde Guerre mondiale. L'Albanie devait rester neutre et faire en sorte que le pays ait le moins de destructions possibles, pour devenir un obstacle à l'établissement du communisme en ne participant pas à la guerre. Alors que, pour les communistes, la guerre serait gagnée par la coalition antifasciste et le pays serait uni pour remporter la victoire et pour instaurer le communisme et le socialisme.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la guerre se déroulait sur deux fronts : d'une part, contre les occupants et, d'autre part, entre compatriotes pour la forme du régime. Les communistes ont combiné la lutte pour la libération avec la lutte pour la révolution socialiste. Le Front national, les légalistes et les collaborateurs des Allemands et des Italiens insistaient pour lutter contre l'instauration du communisme en Albanie. Ces deux parties se combattaient pour l'avenir de l'Albanie après la Seconde Guerre mondiale. Concernant ces deux groupes, précisément, les chercheurs albanais sont divisés : si Bernard Fichers estime qu'il y a eu une véritable guerre civile entre les deux groupes, Valentina Duka reconnaît seulement certains éléments d'une guerre civile.

8. L'installation du communisme

Le développement politique le plus important au cours de l'année 1944 a été le Congrès de Permet, dont les travaux ont commencé le 24 mai. Ce Congrès est d'une importance historique particulière, car il a changé le destin de l'Albanie. Il a eu un effet direct sur la formation du nouveau système politique. Lors de ce congrès, des décisions importantes ont été prises, à savoir :

1. L'élection du Conseil général de libération nationale (CGLN) comme organe suprême de l'État ; il est le principal forum législatif, le seul représentant souverain du peuple albanais.
2. L'élection de la Présidence du Conseil général composée de 25 membres ; Omer Nishani a été élu Président.
3. L'élection du Comité antifasciste de libération nationale, qui avait les attributions d'un Gouvernement provisoire. Ce comité, ou Gouvernement provisoire, était composé de 11 membres. Le secrétaire général du Parti communiste, Enver Hoxha, a été nommé

Président du Gouvernement provisoire, tandis que le nationaliste Myslim Peza a été nommé vice-président du Gouvernement provisoire.

4. La construction d'une nouvelle Albanie démocratique et populaire selon la volonté du peuple.
5. L'interdiction faite à l'ancien roi Zogu de retourner en Albanie et le refus de reconnaître tout Gouvernement qui pourrait être formé à l'intérieur ou à l'extérieur du pays contre la volonté du peuple.
6. La poursuite de la lutte contre les occupants allemands et les traîtres albanais, jusqu'à leur destruction complète et l'établissement du pouvoir démocratique et populaire dans tout le pays.

En octobre 1944, le Conseil général de libération nationale (CGLN) a assumé les attributs du Gouvernement démocratique et a dirigé le pays pendant la période 1944-1946, durant laquelle le terrain a été préparé pour la tenue des élections à l'Assemblée constitutionnelle et le changement de forme du régime. Le 28 novembre, le Gouvernement d'Enver Hoxha qui était élu lors du Congrès du Permet entre à Tirana. Aussi, le 29 novembre 1944 sera désormais célébré par les communistes comme le jour de la libération de l'Albanie.

Les élections du 2 décembre 1945 étaient les premières élections organisées sous le nouveau régime communiste. La loi électorale, publiée au *Journal officiel* le 1er octobre 1945, reconnaît le droit de vote à tous les citoyens albanais âgés de plus de 18 ans, accordant ainsi pour la première fois le droit de vote aux femmes. La loi excluait du vote les personnes qui avaient collaboré avec l'occupant au cours des années 1939-1944, les criminels de guerre et ceux qui avaient été privés de leur droit par décision de justice. 82 membres ont été élus à l'Assemblée, dont 6 - 7 membres qui étaient également membres d'un groupe illégal, mais ont été arrêtés et abattus par le régime communiste. Le 10 janvier 1946, l'Assemblée constitutionnelle a commencé ses travaux et le 11 janvier 1946, l'Albanie a été déclarée République populaire.

Sous le régime communiste, deux constitutions ont été adoptées, celle de 1946 et celle de 1976. De sorte que le régime se partage en deux périodes : la deuxième République et la troisième République.

8.1. La deuxième République (1945-1976)

Le 14 janvier 1946, la Constitution de la République populaire d'Albanie a été approuvée et l'Assemblée devient l'Assemblée du peuple. La constitution de 1946 a été rédigée sous l'influence yougoslave. Selon l'article 1, l'Albanie a été déclarée République populaire. L'article 5 de la

constitution prévoyait le principe des élections libres, au scrutin universel, égal, direct et secret. L'article 16 donnait le droit de vote aux personnes âgées de 18 ans. La constitution de 1946 a sévèrement restreint la propriété privée et a donné la priorité à la propriété de l'État et à l'organisation coopérative de l'économie. Le principe de la centralisation dans le développement de l'économie a été défini. L'Assemblée populaire était considérée comme l'organe suprême du pouvoir d'État de la République populaire d'Albanie. Le droit de proposer des lois appartenait non seulement aux députés mais aussi à la présidence de l'Assemblée connue sous le nom de Présidium de l'Assemblée du peuple. Les élections à l'Assemblée du peuple ont lieu tous les 4 ans. Le rôle du chef de l'État était exercé par le Présidium de l'Assemblée du peuple, organe collectif composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et de dix membres. Au début de son activité, le Présidium était dirigé par Omer Nishani, puis, après sa mort en 1953 et jusqu'en 1982, par Haxhi Lleshi. En 1989, le président du Présidium de l'Assemblée populaire était Ramiz Alia, qui pendant les années 1985-1991 a exercé parallèlement la fonction de premier secrétaire du Comité central du Parti communiste d'Albanie.

Le Gouvernement représentait l'organe exécutif de la République populaire. Le Parti du travail et ses principaux organes, le Bureau politique et le Secrétariat du Comité central, avaient un pouvoir extra-constitutionnel. Les plus hautes décisions politiques, économiques, sociales et militaires étaient d'abord prises au secrétariat du Comité central puis transmises au Bureau politique avant d'être formalisées au sein du Gouvernement. « *L'institution du Bureau politique a été la principale institution de prise de décision et d'élaboration des politiques tout au long de la période du régime communiste et de l'application du modèle politique de la démocratie populaire* »²². Pratiquement cette institution se tenait au-dessus de chaque pouvoir et branche du pouvoir. La Constitution de 1946 ne mentionnait pas spécifiquement le rôle dirigeant du Parti du travail. Le 5 juillet 1950, l'Assemblée a approuvé l'amendement de la Constitution, qui a établi le rôle dirigeant du Parti du travail, qui avait changé son nom en 1948, de Parti communiste en Parti du travail.

Le degré de séparation des pouvoirs était le suivant : le Présidium élit ou nomme le Gouvernement, il peut dissoudre et changer le Gouvernement. Le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée du peuple. Le pays était divisé en préfectures, sous-préfectures, communes et localités. Pour le premier niveau, il existe un Conseil populaire de la Préfecture qui élit un pouvoir exécutif du Conseil populaire de la préfecture. La même chose se passe dans la sous-préfecture où le Conseil de la sous-préfecture élit, nomme, révoque le Comité exécutif de la sous-préfecture, ainsi que pour la commune et les localités.

22 KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, UFO Press, Tirana, 2009, p. 206.

Du 22 mars 1946 au 1er octobre 1948, le pays a été gouverné par ce qui est connu comme le premier Gouvernement de la République populaire, c'est-à-dire le Gouvernement du Premier ministre Enver Hoxha. Le 28 mai 1950, des élections ont eu lieu pour l'Assemblée du peuple. Le 19 juillet 1954, Enver Hoxha a démissionné de son poste de Premier ministre et Mehmet Shehu a été élu Premier ministre du nouveau Gouvernement, en fonction jusqu'au 17 décembre 1981, date à laquelle il s'est suicidé²³.

En termes de politique étrangère, cette période est caractérisée par le rapprochement avec certains autres pays communistes, puis par la rupture des relations avec eux. Au cours des années 1945-1947, il y a eu un plus grand rapprochement avec la Yougoslavie. Mais, lorsqu'en 1948, la Yougoslavie rompt ses relations avec l'URSS, l'Albanie se rapproche de l'Union soviétique. Le 14 mai 1955, l'Albanie devient membre du Pacte de Varsovie. Le 14 décembre 1955, avec le soutien de l'Union Soviétique, l'Albanie est admise à l'ONU. En 1961, les relations avec l'Union soviétique sont rompues et un rapprochement avec la Chine commence.

8. 2. *La troisième République (1976-1990)*

Le 28 décembre 1976, l'Assemblée du peuple a approuvé la Constitution de la République populaire socialiste d'Albanie. L'Albanie de 1976 avait beaucoup changé par rapport à celle de 1946. Le pays avait rompu ses relations avec ses anciens alliés, la Yougoslavie et l'Union soviétique, et s'était rapproché de la Chine, mais très vite, dans les années 1977-1978, les relations Albanie-Chine allaient également se rompre pour des raisons « idéologiques » suite à la visite du Président des États Unis R. Nixon en Chine. Dans les années 1976-1990, le régime communiste a mis en œuvre l'isolement total du pays, stoppant toute collaboration avec tous les autres pays du monde.

La Constitution de 1976 possédait certaines caractéristiques qui n'existaient dans aucune autre constitution au monde. Elle prévoyait la dictature du prolétariat (article 2), le Parti du travail albanais, l'avant-garde de la classe ouvrière, étant la seule force politique dirigeante de l'État et de la société (article 3). Aussi était-il interdit de contracter des emprunts à l'étranger (article 28), et l'article 55 prévoyait-il que « *la création de toute organisation à caractère fasciste, antidémocratique, religieux et anti socialiste est interdite* », ainsi que toute croyance religieuse et la création de partis politiques.

23 Il était considéré comme le successeur et l'aile droite, mais était également considéré comme le rival et le cauchemar le plus terrible d'Enver Hoxha. En fait, le dilemme de savoir s'il a été tué ou s'il s'est suicidé sous la forte pression du Bureau politique n'a pas encore été résolu. Mehmet Shehu avait accepté les fiançailles de son fils avec une fille issue d'une famille ayant connu de graves problèmes politiques, autrement dit ayant une « mauvaise biographie ».

Sous le régime communiste, tant la Constitution de 1946 que la Constitution de 1976 prévoyaient le principe de l'unité de l'État, qui va à l'encontre du principe de séparation des pouvoirs. Le principe de l'unité de l'État signifiait que chaque niveau supérieur a le droit d'annuler ou de révoquer, de disperser les organes de niveau inférieur. Enver Hoxha, pendant le régime communiste, sauf entre 1944 et 1954 où il occupait aussi le poste de Premier-ministre, n'était que le Secrétaire du Parti du travail, mais il avait un grand pouvoir parce que toute la vie du pays était dirigée par le Parti du travail lui-même dirigé par Enver Hoxha. Les instruments que le Parti communiste utilisait pour atteindre ses objectifs étaient : l'appareil d'État (ce n'est pas en vain qu'on l'appelait le parti d'État), le monopole des moyens de communication, les organisations sociales.

En Albanie, l'opposition avait été éliminée avant les élections du 2 décembre 1945 et le pouvoir était dans sa totalité exercé uniquement par le Parti communiste. Un des premiers actes du régime avait été la création du Tribunal Spécial qui traitait les crimes de guerre et qui condamna des centaines de personnalités politiques, opposants au régime, à être exécutées ou emprisonnées. Le régime a aussi pris des mesures économiques drastiques envers les familles riches, en les considérant comme des ennemis potentiels. Leurs biens, leurs terrains et leurs économies furent confisqués et distribués aux familles qui soutenaient le régime.

Une politique très dure aussi a été menée envers les communautés religieuses, surtout envers la communauté catholique, qui s'opposait ouvertement au régime. Pendant les années 1945-1950, 80 % des dirigeants de la communauté catholique ont été condamnés à mort et les bâtiments et objets religieux ont été détruits.

Le 11 avril 1985, Enver Hoxha décède. Ramiz Alia, son successeur, devient Premier Secrétaire du Parti du travail. Le 9 février 1987, la nouvelle Assemblée du peuple se réunit pour élire le Présidium de l'Assemblée du peuple, avec Ramiz Alia comme Président et Adil Çarçani comme Premier ministre, qui occupait ce poste depuis le suicide de Mehmet Shehu.

9. L'Albanie post-communiste : la transition démocratique 1992-2020

La chute du mur de Berlin le 3 octobre 1989 a également eu des conséquences en Albanie totalitaire. Les événements qui se sont alors déroulés dans les autres pays communistes, la fermeture du pays par rapport au monde extérieur et la crise économique nationale ont provoqué une réaction des Albanais.

9.1. La résistance communiste au début de la transition

Ainsi, pour la première fois depuis l'installation du régime communiste en 1944, le 14 janvier 1990, une manifestation a eu lieu à Shkodra au cours de laquelle des manifestants ont tenté de renverser la statue de Staline. La police a répondu violemment. Le 26 mars 1990, une autre manifestation a été organisée à Kavaja qui a également suscité une réaction violente de la police. Le 2 juillet, des groupes de personnes ont pénétré dans les bâtiments des ambassades italienne, allemande, française, etc. et demandé l'asile politique. Environ 10 000 personnes se sont rassemblées pour les soutenir, dont certains membres de leur famille, qui ont dû faire face à la réaction de la police. En quelques jours, le nombre des demandeurs d'asile est passé à environ 5 000. La crise a été résolue avec l'intervention de la communauté internationale. Les demandeurs d'asile ont reçu des passeports et ont quitté l'Albanie.

Le 8 décembre, des étudiants ont séché les cours et organisé une manifestation en raison du manque d'électricité et des mauvaises conditions dans les résidences universitaires. Cette manifestation a été rejointe par un grand nombre d'intellectuels et d'habitants de la capitale Tirana, transformant ainsi la manifestation étudiante en un mouvement contre le régime. Les étudiants réclamaient la proclamation du pluralisme politique, le régime de l'époque était contraint d'accepter le pluralisme politique. Le 12 décembre, le Parti démocratique (PD) a été formé. Pendant cette période, il y a eu de nombreuses protestations. Le 20 février 1991, le buste d'Enver Hoxha est démolé.

Le 31 mars 1991, les premières élections pluralistes sont organisées depuis 1920-1924. Le Parti du travail a remporté les 2/3 des sièges au Parlement et le Parti démocratique a connu un succès principalement dans les villes importantes du pays. Les communistes obtiennent 56 % des voix et 68 % des sièges de la nouvelle assemblée. Le 2 avril, une manifestation a été organisée dans la ville de Shkodra contre les résultats des élections du 31 mars, où de violents affrontements avec la police ont eu lieu. Le 29 avril 1991, l'Assemblée du peuple a adopté la loi sur les Principales Dispositions constitutionnelles, qui a servi de constitution provisoire. Le 30 avril 1991 Ramiz Alia est réélu Président de la République par l'Assemblée dominée par son parti.

Le Gouvernement post-électoral de Fatos Nano n'a pu résister qu'un mois en raison de la grève générale et de la grève de la faim des mineurs de Valias, qui réclamaient une augmentation de salaire et la recherche des auteurs des événements du 2 avril. Plus tard, un Gouvernement de coalition a été formé entre le Parti du travail et le Parti démocratique avec le Premier ministre Ylli Bufi. En raison de la destitution de certains ministres issus du Parti démocrate, le Gouvernement de stabilité dirigé par Ylli Bufi a démissionné et son pays a été remplacé par un Gouvernement technique avec le Premier ministre Vilson Ahmeti qui préparerait des élections anticipées. En juin 1991, le Parlement a

été dissous et le Parti du travail se transforme en Parti socialiste, présidé par Fatos Nano. En février 1992, 20 anciens hauts responsables du Parti travailliste albanais ont été arrêtés, dont la veuve d'Enver Hoxha, Nexhmije Hoxha. Le 22 mars 1992, lors des élections législatives anticipées, le Parti démocratique a remporté 62 % des sièges au Parlement.

9.2. Le Gouvernement du Parti démocratique (mars 1992-mars 1997)

De 1992 à 1997, le pays fut gouverné par le Parti démocratique. Vainqueur aux élections du 22 mars 1992 celui-ci a formé un Gouvernement de coalition avec le Parti républicain et le Parti social-démocrate dirigé par Alexander Meksi. Le 3 avril 1992, Ramiz Alia a démissionné de son poste de Président du pays et Sali Berisha a été élu à sa place. L'Albanie était confrontée à la création de nouvelles institutions dans de nouvelles conditions politiques, économiques, sociales et internationales.

Pour en finir définitivement avec le système totalitaire l'Albanie devait entreprendre des réformes profondes. En avril 1992, la loi sur les Dispositions Constitutionnelles a été adoptée, ajoutant un chapitre à l'organisation du pouvoir judiciaire et un autre aux droits et libertés fondamentaux de l'homme. Le Code civil a été adopté en 1994, le Code pénal et le Code de procédure pénale en 1995 qui ont remplacé les lois utilisées à l'époque du totalitarisme. Le 6 novembre 1994, le projet de constitution élaboré par la commission parlementaire a été soumis à un référendum populaire qui a été rejeté par 54 % des électeurs contre 42 % qui avaient voté pour.

Concernant le processus de décommunisation le Parlement a ajouté un amendement à la loi sur les relations de travail, selon lequel les chefs d'institutions licencieraient tous ceux qu'ils considéreraient comme des obstacles au processus de réforme. Des purges ont été effectuées dans tous les ministères, la diplomatie, et surtout dans la Sûreté de l'État, qui s'appelait le National Intelligence Service (en albanais Sherbimi informativ shqiptar SHISH). Des mesures ont été prises pour placer les forces armées sous contrôle civil. En 1993, le Président du Parti socialiste Fatos Nano a été arrêté. En 1995, la loi sur le génocide a été adoptée, selon laquelle tous ceux qui avaient servi dans l'administration communiste n'étaient pas autorisés à se présenter au prochain Parlement. Le 26 mai 1996, les élections législatives se déroulent dans une situation politique tendue. Le jour du scrutin, le Parti socialiste s'est retiré des commissions sur des accusations de manipulation et de pressions. Dans ces conditions, le Parti démocratique a remporté 95 députés sur 100 élus au suffrage direct. La communauté internationale a demandé au Gouvernement de répéter les élections dans 40 circonscriptions, ce qui n'a pas été accepté. Après les élections de 1996, la situation s'est aggravée. Deux jours après les élections, la police a fait usage de la force pour disperser un rassemblement de

l'opposition. Un groupe de députés de l'opposition a organisé une grève de la faim pendant plusieurs jours.

Dans le domaine économique, le processus de privatisation a débuté d'abord avec des appartements, des unités commerciales, des terrains, puis des petites et moyennes entreprises ont commencé à être privatisées, pour permettre une meilleure répartition de la richesse nationale. Pendant cette période, le début de la libéralisation des prix s'est accompagné d'une hausse de l'inflation, que le Gouvernement a réussi à maîtriser.

La transition albanaise a connu ses réussites, mais aussi des crises inoubliables. Telle était la crise de 1997. La crise financière, provoquée par l'effondrement des systèmes fondés sur les pyramides de Ponzi, a entraîné une crise politique et sociale. Le pays est entré dans le chaos et l'anarchie, l'État a été paralysé et des gangs armés ont pris le contrôle. L'image des Albanais et de l'Albanie, aux yeux de l'opinion internationale, s'est dégradée.

Dans les autres pays de l'Est au début des années 1990 étaient aussi apparues des entreprises financières pyramidales connues sous le nom de schémas de Ponzi, mais en Albanie, ces schémas de Ponzi ont eu une plus grande durabilité et ont touché un grand nombre de personnes. Selon Christopher Jarvis « *l'attrait considérable des pyramides financières en Albanie peut être attribué à plusieurs facteurs, notamment au manque de pratique des marchés financiers, aux faiblesses du système financier officiel du pays qui encouragèrent le développement d'un marché informel et, au sein de ce marché, celui des pyramides financières, et aux carences de la gestion publique* »²⁴.

Ces entreprises d'épargne pyramidales payaient les intérêts des premiers clients en élargissant énormément, dans un deuxième temps, les bases de clients. Les Albanais ont été attirés par les taux d'intérêts artificiellement élevés, qui allaient de 44 % à 100 % par mois à leur apogée. Le montant total de l'argent investi dans ces programmes, près de deux milliards de dollars américain, correspondait à approximativement 50 % du PIB de 1996 de l'Albanie. Par exemple « *la plus grosse institution, VEFA, a selon un audit du FMI collecté au total pour environ 1 milliard de dépôt. Au moment de sa faillite, les actifs de cette institution s'étaient envolés ; il ne restait plus que 30 millions d'euros d'actifs pour un total de 250 millions de dettes. Ce genre de système étant un jeu à quasi-somme nulle, l'argent perdu par l'ensemble des épargnants est allé directement dans les poches des*

24 JARVIS Christopher, « Grandeur et décadence des pyramides financières en Albanie », *Finances & Développement* [en ligne], Mars 2000, Volume 37, n°1, p. 46, [consulté le 12 mai 2020], <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2000/03/pdf/jarvis.pdf>

personnes en haut de la pyramide (et principalement dans les poches des créateurs de la pyramide) »²⁵.

En janvier de l'année 1997, certaines de ces entreprises pyramidales se sont déclarées en faillite. Cela a provoqué la réaction des citoyens qui ont dans un premier temps cessé de déposer l'argent dans d'autres entreprises dont la faillite était imminente.

Dans un second temps, de violentes manifestations ont commencé dans plusieurs villes du pays. La violence était dirigée contre la police, les services de renseignement et d'autres institutions de l'État accusées de ne pas fonctionner. Le 2 mars 1997, le Parlement a déclaré l'état d'urgence mais cela n'a pas amélioré la situation. Le 9 mars 1997, le Président Sali Berisha et des représentants de diverses forces du pays sont parvenus à un accord pour résoudre la crise. Mais juste après l'accord, la situation s'est aggravée lorsque des foules ont fait exploser les dépôts d'armes de l'armée nationale, et distribué des armes à la population civile. Les organes de l'État ne contrôlaient plus la situation, tandis que le pays était aux mains de gangs armés qui volaient les citoyens. Dans le même temps, des prisons ont été ouvertes et des prisonniers libérés. Les institutions du pays s'effondraient et le pays se dirigeait vers l'anarchie. Les manifestants et l'opposition qui avaient quitté le Parlement ont exigé la démission du Gouvernement et du Président de la République Sali Berisha. La communauté internationale a envoyé le chancelier autrichien Franz Vranitzky comme médiateur pour forcer les partis politiques à parvenir à un accord. Avec l'intervention de la communauté internationale, un Gouvernement de coalition a été formé sous la direction de Bashkim Fino. Les Nations Unies ont envoyé des forces de maintien de la paix. Dans ce contexte, des élections anticipées ont été préparées, qui ont eu lieu le 29 juin 1997. Parallèlement aux élections législatives, un référendum a été organisé sur la forme du Gouvernement. L'élection a été remportée par l'opposition car le référendum était en faveur d'une forme de Gouvernement républicain.

Christophe Chiclet explique ainsi l'effondrement de l'État en mars de l'année 1997 : « *Pays le plus pauvre de l'Europe, l'Albanie a toujours été une cible facile pour les mafias de la région. Ces dernières ont transformé le pays en une gigantesque « machine à laver » de l'argent sale. Ce système, auquel est liée la quasi-totalité de la classe politique, a perduré tant que les guerres de l'ex-Yougoslavie alimentaient toutes sortes de trafics. Les manifestations se sont transformées alors rapidement en émeutes, puis en révolte armée. La police et l'armée se sont effondrées entraînant la*

25 RENAULT Thomas, « Pyramide de Ponzi : le "magnifique" exemple de l'Albanie », *Captain Economics* [en ligne], 31 octobre 2013, [consulté le 12 mai 2020], <http://www.captaineconomics.fr/-pyramide-ponzi-systeme-pyramidale-madoff-albanie>

chute du Gouvernement. Malgré la formation d'un cabinet d'union nationale et l'annonce d'élections législatives anticipées, les mutins n'ont pas désarmé »²⁶.

9.3. Le Parti socialiste au pouvoir (1997-2005)

De 1997 à 2005, le pays était dirigé par une coalition de partis de gauche et du centre dont le plus important était le Parti socialiste avec le Premier ministre Fatos Nano. Le 24 juillet 1997 Rexhep Mejdani est élu Président de la République après la démission de Sali Berisha. Le programme électoral du Parti socialiste a introduit des réformes de l'État de droit fondées sur la méritocratie et l'économie de marché. Le Gouvernement du Parti socialiste a réussi à établir le contrôle de l'État dans les villes impliquées dans les émeutes de 1997. Il a réussi à améliorer certains des indicateurs économiques. Le 22 novembre 1998, la nouvelle Constitution de l'Albanie est approuvée par un référendum populaire.

Après l'assassinat le 12 septembre 1998 du député du Parti démocratique Azem Hajdari, le 14, une foule en colère attaque et envahit les principaux bâtiments de l'État. Le Parti démocratique et d'autres forces de droite exigent la démission du Premier ministre F. Nano. Les forces de l'ordre sont intervenues et la situation s'est stabilisée en quelques heures.

Cette situation a contraint le Premier ministre Fatos Nano à démissionner le 31 janvier 1998 et un Gouvernement avec le Premier ministre Pandeli Majko est formé. Pendant son Gouvernement, Pandeli Majko a également été confronté à la crise provoquée par l'expulsion des Albanais du Kosovo par l'armée serbe. Au début de 1999, plus de 800 000 expulsés albanais du Kosovo arrivent en Albanie.

Le 24 juin 2001, les élections à l'Assemblée d'Albanie sont remportées par le Parti socialiste et ses alliés. Le 24 juin 2002, le Président Alfred Moisiu est élu à la suite d'un accord entre les principales forces politiques, c'est le premier président consensuel de l'histoire de l'Albanie. Le 28 juin 2002, à l'invitation de l'Assemblée, la famille royale albanaise, en exil depuis le 7 avril 1939, rentre chez elle.

Les élections législatives du 3 juillet 2005 sont remportées par le Parti démocratique et ses alliés.

9.4. L'arrivée au pouvoir du Parti démocratique (2005-2013)

En juillet 2005, les élections législatives ont été remportées par la coalition de droite dirigée par le Parti démocratique, qui est arrivée au pouvoir avec un programme anti-corruption. Sali Berisha

26 CHICLET Christophe, Albanie : aux origines de la crise, *Le Monde diplomatique* [en ligne], 22 avril 1997, [consulté le 11 mai 2020], <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/1997-04-22-albanie>

a été Premier ministre pour les deux mandats. Le 20 juillet 2007 Bamir Topi est élu Président de la République. Les élections législatives du 28 juin 2009 sont remportées par le Parti démocratique qui forme une coalition gouvernementale avec le Mouvement socialiste pour l'intégration qui est né d'une scission du Parti socialiste en 2001.

Lors des gouvernances du Parti démocratique il y a eu 3 modifications de la Constitution, en 2007, 2008 et 2012. Le 24 juillet 2012 Bujar Nishani est élu Président de la République.

9.5. Le Parti socialiste revient au pouvoir (2013-2020)

Aux élections de juin 2013, la coalition pour l'Albanie européenne dirigée par le Parti socialiste et le Mouvement socialiste pour l'intégration triomphe. Elle reste au Gouvernement pendant quatre ans. Edi Rama est élu Premier ministre et le Président du Mouvement socialiste pour l'intégration est élu Président du Parlement. Les élections législatives du juin 2017 sont gagnées par le Parti socialiste, ce qui assure à Edi Rama un deuxième mandat en tant que Premier ministre.

10. L'Albanie sur la voie de l'intégration euro-atlantique

L'aspiration de l'Albanie à faire partie de l'Europe et des différentes organisations occidentales s'est manifestée dès la chute du communisme. En 1991, l'Albanie a établi des relations diplomatiques avec l'Union européenne ; un an plus tard, est signé l'Accord de commerce et de coopération. À partir de 1992, les relations avec l'Union européenne se sont resserrées et élargies dans plusieurs domaines. L'Albanie a commencé à bénéficier de l'assistance fournie, qui comprenait une assistance technique et des investissements dans les infrastructures, le secteur manufacturier, l'administration publique et le développement régional. En 1995, l'Albanie devient membre du Conseil de l'Europe. La crise politique de 1995-1997 et le renversement des systèmes pyramidaux aggravent la situation générale du pays et provoquent le gel des relations de l'Albanie avec l'Union européenne. Il dure jusqu'en juin 2001, lorsque le Conseil des ministres de l'UE a demandé à la Commission européenne de soumettre un projet de mandat pour l'ouverture de négociations avec l'Albanie et a mis en place le groupe consultatif de travail conjoint Albanie-UE. La visite en Albanie du président de la Commission européenne Romano Prodi, le 31 janvier 2003, a marqué l'ouverture officielle des négociations de l'Albanie avec l'UE. Après un travail intensif, les négociations ont été couronnées par la signature, le 12 juin 2006, de l'Accord de stabilisation et d'association entre l'Albanie et la Communauté des États membres de l'UE.

L'Accord de stabilisation et d'association est entré en vigueur le 1er avril 2009, après sa ratification par les 25 États qui étaient membres de l'UE au moment de sa signature et de son approbation par le Parlement albanais. Cette ratification a ouvert la voie à l'Albanie pour demander à l'UE d'obtenir le statut de candidat. Fin avril 2009, l'Albanie a déposé sa demande d'adhésion. Suite à l'approbation de la demande d'adhésion par le Conseil des ministres de l'UE, le questionnaire de la Commission européenne est arrivé à Tirana. Partant des progrès accomplis en octobre, la Commission européenne a recommandé au Conseil des ministres de l'UE l'octroi du statut de pays candidat à l'Albanie, à condition que le pays continue d'agir dans la lutte contre la corruption. Un an plus tard, en juin 2014, l'Albanie a reçu le statut de pays candidat. Les 28 ministres des Affaires étrangères des États membres de l'UE se sont prononcés à l'unanimité en faveur du statut de l'Albanie. Entre-temps, en janvier 2008, l'accord de facilitation des visas a été signé entre l'UE et l'Albanie, et le 8 novembre 2010, le Conseil des ministres de l'intérieur de l'UE a décidé la libéralisation des visas avec l'Albanie.

Le 9 novembre 2016, la Commission européenne a publié le rapport annuel sur l'Albanie et la politique d'élargissement de l'Union européenne pour 2016, dans lequel elle a recommandé l'ouverture de négociations d'adhésion avec l'Albanie. Cette recommandation sera renouvelée par la Commission européenne en 2018, 2019 et 2020 et ce n'est que le 25 mars 2020 que le Conseil européen a décidé d'ouvrir des négociations avec l'Albanie. La Commission européenne a présenté, le 1er juillet 2020, le projet de cadre de négociation avec l'Albanie et la Macédoine du Nord.

L'Albanie est officiellement devenue membre de l'OTAN le 1 avril 2009.

IV. L'héritage du « passé » : un fardeau pour la démocratisation

Comme nous l'avons vu dans la partie ci-dessus « une brève histoire de l'Albanie », la démocratie et les partis politiques sont des phénomènes presque nouveaux dans l'histoire de l'Albanie. Il est clair que les conséquences de l'occupation ottomane sont impressionnantes pour le peuple albanais. L'identité nationale a été bouleversée. Également, l'occupation par d'autres pays a favorisé la division régionale du peuple albanais. L'occupation et l'absence d'une élite nationale ont créé, année après année, des déficiences dans l'éducation patriotique des Albanais et dans le développement économique du pays.

La déclaration de l'indépendance à Vlora en 1912 est suivie par des conflits entre différents groupes régionaux et des envahisseurs étrangers, et par l'installation d'un système dictatorial empêchant toute activité politique. Même avant la déclaration de l'indépendance, l'élite politique albanaise a montré un manque d'efficacité et de solidarité empêchant l'union pour lutter pour l'unité

nationale et mettre en évidence la question de l'identité nationale. Les conflits qui ont suivi la déclaration de l'indépendance et les guerres mondiales ont créé une ambiance hostile au développement de l'espace politique en Albanie. Il a fallu du temps pour que l'Albanie réunisse sous contrôle tous ses territoires et retrouve sa souveraineté.

L'Albanie a connu une très courte période de démocratie dans les années 1920. À cette époque, a été créé, le 10 octobre 1920, le premier parti politique de toute l'histoire de l'État albanais. Le premier Parlement albanais se réunit pour la première fois le 21 avril 1921, comptant 78 députés. Il y avait deux partis politiques qui ont fonctionné pendant une période de 2-3 ans en Albanie : le Parti progressiste (Partia Perparimtare) qui représente les intérêts des conservateurs qui étaient au pouvoir et le Parti populaire (Partia Popullore), créé par les intellectuels libéraux-démocrates qui avaient une culture et une formation occidentales, et qui représentait l'opposition au Parlement. La composition du Parti populaire était hétérogène parce qu'il comprenait des éléments radicaux et des éléments plus conservateurs. Ils étaient d'accord sur beaucoup d'idées mais cette hétérogénéité a affaibli leur rôle comme opposition. Selon Afrim Krasniqi « *Aucun des partis n'a pu créer des structures locales et des structures parlementaires et ils n'ont pas pu réaliser des élections à l'intérieur de leur parti. Les structures caractéristiques des forces politiques telles que : le programme, le leadership, le département, des groupes parlementaires, le congrès, etc. n'existaient pas* »²⁷. Ces partis étaient fondés sur le culte de l'individu, la personnalité qui dirige le parti, le patriote qui lutte pour sauvegarder l'indépendance. Pour sa part, le chercheur canadien Robert Austin déclare que « *le Parlement de 1921 n'était pas une institution dotée des pleins attributs d'un parlement d'un pays démocratique. Son importance était limitée par le fait que la lutte principale se déroulait au niveau du cabinet, avec des intérêts concurrents, luttant pour prendre le contrôle des postes clés et du luxe créé par le pouvoir politique* »²⁸. L'arrivée au pouvoir d'Ahmet Zogu allait éliminer le pluralisme politique et les années 1921-1924 devaient rester les seules années de pluralisme politique jusqu'aux années 90 postérieures à la chute du communisme.

La situation créée au cours de la Seconde Guerre mondiale a favorisé en Albanie les communistes. Les communistes sont arrivés au pouvoir directement après la Seconde Guerre mondiale en 1944.

La période communiste est probablement la période la plus sombre de l'État albanais en termes de conséquences résultant de la politique menée au cours de ces années. Les raisons qui ont

27 KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 53.

28 AUSTIN Robert C., *Shtegu i pashkelur i Fan Nolit (Le chemin non découvert de Fan Noli)*, Tirana, Albin, 2003, p. 54.

permis aux communistes de gagner étaient nombreuses. Pendant la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945) les communistes ont dirigé le mouvement de résistance. Dans le domaine militaire, ils ont construit une armée. En ce qui concerne la politique, ils ont pu combler le vide créé (depuis le départ en exil du roi Ahmet Zogu) et prendre le pouvoir. Ils ont compris l'importance de développer un programme politique, social et économique en rupture avec le système mis en place par Ahmet Zogu. Ils ont créé de nouvelles institutions. Un autre facteur qui a aidé les communistes à prendre le pouvoir a été la politique suivie par la communauté internationale. D'une part les Alliés n'avaient pas reconnu le royaume d'Ahmet Zog ou de tout autre Gouvernement en exil et d'autre part les États-Unis et le Royaume-Uni ont apporté un soutien moral et matériel aux communistes dans leur lutte contre les Allemands. Tous ces facteurs ont permis aux communistes de gagner une légitimité auprès de la population et de renforcer leur pouvoir.

Le 2 décembre 1945, les premières élections ayant lieu après la Seconde Guerre mondiale, ont été considérées par les communistes comme « *pluralistes, libres et contrôlées par le monde* ». En raison de la pression de la communauté internationale qui avait aidé à la guerre de libération nationale, le Parti communiste a permis la participation de l'opposition représentée par des intellectuels éminents et des patriotes bien connus avec une grande contribution, surtout financière, à la victoire. Pourtant, selon les documents et les témoignages de l'époque, mais aussi selon les documents de l'histoire, les élections du 2 décembre 1945 ont été manipulées par les communistes, volant les voix ouvertement, secrètement, avec des fraudes et des menaces. À l'approche des élections, le Parti communiste, qui avait en fait tout le pouvoir garanti par la guerre de libération du pays, a commencé une campagne qui n'était pas une campagne électorale mais une campagne de terreur contre la population et ses opposants politiques. Le vote était en principe secret. L'électorat pouvait voter, avec des grains des deux couleurs différentes, représentant les communistes et l'opposition, qui devaient être déposés dans deux boîtes différentes. La boîte où étaient déposés les votes pour l'opposition était équipée d'une couche de métal, qui provoquait un son à la chute de chaque grain. « *Ce son, selon les "preuves" apportées, a été entendu par les membres de la commission et ainsi, ils ont eu toute l'opportunité de savoir qui a voté contre les communistes et qui pour eux, en identifiant nommément les opposants politiques du Parti Communiste et du Gouvernement d'Enver Hoxha* »²⁹. La mise en œuvre de cette pratique a empêché les élections d'être libres. L'opposition de l'époque avait remporté 23 sièges lors de cette élection. La paix entre les communistes et l'opposition dura jusqu'en février 1947, le temps nécessaire pour le leader Enver Hoxha de renforcer sa position politique au sein du Parti communiste.

29 HALILI Perparim, « Kurthi i Enverit për opozitën në zgjedhjet e 2 Dhjetorit 1945 (Le piège d'Enver pour l'opposition aux élections du 2 décembre 1945), *Telegraf* [en ligne], 24 décembre 2014, [consulté le 13 Novembre 2021], <https://telegraf.al/politike/kurthi-i-enverit-per-opoziten-ne-zgjedhjet-e-2-dhjetorit-1945/>

C'est alors qu'en dépit de leurs immunités parlementaires, les députés de l'opposition ont été arrêtés, puis fusillés à l'issue du procès, dit du "Groupe des députés", construit avec de fausses charges. Ils étaient accusés d'être « des traîtres aux intérêts du pays et du peuple, en tant qu'ennemis dangereux ». Avec cet acte tragique, le Gouvernement communiste a soldé ses comptes avec les élections du 2 décembre 1945, pour gouverner pendant 45 années consécutives, en utilisant les élections formelles avec une victoire de 99,99 %. Quant aux élections pour l'administration locale, elles se sont tenues à main levée et non à bulletin secret.

Donc, les communistes ont éliminé toutes les oppositions possibles, restant ainsi l'unique parti politique du pays. Pour Jean Blondel les partis uniques appartiennent à une catégorie qu'il définit comme « *partis des mobilisations qui peuvent se passer de toute concurrence, mobilisant les masses pour le développement, le socialisme ou quelque autre grande cause et contre la tradition, la bourgeoisie, l'impérialisme, en bref contre l'ennemi intérieur ou extérieur* »³⁰.

L'Albanie a connu l'un des régimes les plus isolés du type stalinien, un régime totalitaire avec des graves conséquences pour l'État, l'économie et la société. Un régime totalitaire selon Raymond Aron inclut cinq éléments principaux qui sont les suivants :

« 1- *Le phénomène totalitaire intervient dans un régime qui accorde à un parti le monopole de l'activité politique.*

2- *Le parti monopolistique est armé ou animé d'une idéologie à laquelle il confère une autorité absolue et qui, par suite, devient la vérité officielle de l'État.*

3- *Pour répandre cette vérité officielle, l'État se réserve à son tour un double monopole, le monopole des moyens de force et celui des moyens de persuasion. L'ensemble des moyens de communication, radio, télévision, presse, est dirigé, commandé, par l'État et ceux qui le représentent.*

4- *La plupart des activités économiques et professionnelles sont soumises à l'État et deviennent, d'une certaine façon, partie de l'État lui-même.*

5- *Tout étant désormais activité d'État et toute activité étant soumise à l'idéologie, une faute commise dans une activité économique ou professionnelle est simultanément une faute idéologique. D'où au point d'arrivée, une politisation, une transfiguration idéologique de toutes les fautes possibles des individus et, en conclusion, une terreur à la fois policière et idéologique* »³¹.

Tous ces éléments mentionnés par Aron se retrouvent dans l'Albanie communiste : le Parti communiste albanais avait le monopole de l'activité politique et régnait selon l'idéologie communiste fondée sur le marxisme, le léninisme, le stalinisme et enfin certains des éléments d'une idéologie locale que le professeur Hysamedin Feraj appelle « enverisme » (en référence au prénom d'Enver

30 SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques*, 2^e édition, Armand Colin, Paris 2000.

31 ARON Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, 1965, p. 287-288.

Hoxha) ; il contrôlait tous les moyens de communication, l'économie et tous les aspects de la vie des individus. Parmi les principales caractéristiques du régime au cours de la période communiste, on trouve la paranoïa des dirigeants du Parti communiste, la propagande dirigée contre les acteurs externes, l'utilisation du patriotisme et de la rhétorique nationaliste pour rendre possible l'isolement, l'élimination de toute opposition politique, l'élimination des intellectuels et des dissidents, l'abolition des pratiques religieuses, et les politiques de persécution envers les individus susceptibles d'être contre le régime.

L'idéologie utilisée dans l'Albanie totalitaire était une combinaison des thèses de Marx, Engels, Lénine et du dictateur albanais Enver Hoxha. Comme dans tout autre régime qui prétendait installer le communisme, des idéologies complémentaires étaient souvent contradictoires. En fait, entre l'idéologie marxiste et l'idéologie léniniste, il y avait des discordances selon Artan Fuga³². Mais, si on défendait une seule de ces idéologies, on était considéré un ennemi du peuple. De sorte que c'était leur réunion qui faisait l'idéologie communiste. Pour Marx, la société socialiste ne pouvait être construite que dans des pays dotés d'outils plus avancés techniquement qui pourraient être imposés à d'autres pays ; pour Lénine, elle pouvait être construite dans des pays qui ne sont pas très développés. Alors que pour Marx la révolution ne pouvait être menée que par les pays développés ayant une industrie avec un prolétariat et un urbanisme prééminent pour l'époque, pour Lénine la révolution pouvait être menée par les paysans et dans les pays avec une industrie peu développée. Une autre différence entre ces courants concernait la période de transition ou « dictature du prolétariat » : alors que pour Marx, c'était une période relativement courte, pour Lénine, elle était relativement longue. À cet égard, l'Albanie a principalement utilisé l'idéologie de Lénine car l'Albanie n'était pas un pays développé, mais un pays arriéré avec une industrie sous-développée et une majorité d'habitants vivant à la campagne. Enver Hoxha était un adepte de la politique de Staline, qu'il appliquait également en Albanie avec la même sévérité. Gabriel Andot écrit ainsi sur Enver Hoxha : « *Le parallélisme de son action avec celle de Staline est patent. Tous les deux excellents organisateurs, ils possèdent la même intransigeance sur les principes, la même souplesse sur les applications, la même brutalité mêlée de bonhomie, la même forme d'éloquence basée sur les formules répétitives et emboîtées, la même référence au populaire, le même souci de « théorisation » à but pédagogique...* »³³. Hysamedin Feraj est du même avis. Il écrit que « *l'envérisme, comme le stalinisme, a été un phénomène total non seulement au sens de penser avec la catégorie de totalité, mais aussi au sens direct où il a impliqué*

32 Voir FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, 259 p. 84, 85, 86.

33 ANDOT Gabriel, *L'Albanie d'Enver Hoxha (1944-1985)*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 89.

et influencé la formation de toutes les sphères de la vie sociale »³⁴. Il énumère les caractéristiques de ce qu'il appelle l'envérisme. Pour lui :

- « 1. L'envérisme a été une foi aveugle dans l'idéologie marxiste-léniniste ;
2. L'envérisme a été le stalinisme ;
3. L'envérisme a été une symbiose du stalinisme avec le nationalisme albanais ;
4. L'envérisme a été l'anti-nationalisme albanais ;
5. L'envérisme a été une politique réaliste d'obtention et de maintien du pouvoir personnel, etc. ».³⁵

Ainsi, la politique menée par le régime totalitaire était pragmatique, sévère, avec de grandes conséquences pour tous les aspects de la vie du pays, qui se prolongent encore près de 30 ans après la chute du régime totalitaire.

Le communisme a créé une bureaucratie politique dont les membres jouissaient de privilèges économiques et autres, parce qu'ils contrôlaient les processus administratifs et la machine de cette société. Il y avait aussi un système hiérarchique d'opportunités basé sur le rang et la position au sein du parti. Au cours de la période d'isolement de douze ans (1978-1990), l'Albanie a été séparée de toute innovation dans le domaine de la technologie. « La dette extérieure de l'Albanie à la fin de 1991 s'élevait à près de 500 millions de dollars américains et ne cesse d'augmenter »³⁶. L'isolement de l'Albanie a été décidé sous le prétexte que d'autres pays voulaient exploiter l'Albanie pour leurs intérêts égoïstes.

Les droits de l'homme et les libertés n'étaient pas respectés. Le simple fait de critiquer le Gouvernement menait à la prison, voire à l'exécution ; en outre, la persécution s'étendait aux familles et aux proches. Quant aux hommes politiques adversaires d'Enver Hoxha, ils ont également disparu. La création de l'Institut pour l'étude des crimes et des conséquences du communisme (ISKK)³⁷ en Albanie a été approuvée par le Parlement albanais par la décision no. 10242, du 25.2.2010, en tant qu'Établissement Public Central et Indépendant, qui bénéficie du statut de personne morale. Sa mission est d'étudier les crimes et les conséquences du communisme en Albanie. Selon cet organisme, pendant le régime communiste, 34 135 Albanais ont été emprisonnés et condamnés pour des raisons politiques. D'après les données officielles, il résulte que 59 009 Albanais ont été internés dans des camps de concentration, où 7022 d'entre eux ont perdu la vie. 984 Albanais sont morts dans les prisons

34 FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politik shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, p. 6.

35 Ibid p. 6.

36 WEIDENFELD Werner, *Demokracia dhe Ekonomia e Tregut në Evropën Lindore : strategji për Evropën (Démocratie et économie de marché en Europe de l'Est : stratégie pour l'Europe)*, Soros Foundation Book House, Tirana, 1999, p. 248.

37 Il est financé par le budget de l'État et d'autres sources. <http://www.iskk.gov.al/rreth-iskk/>

du régime, tandis que 6 027 personnes ont été tuées pendant la dictature. De plus, à cause des tortures et des châtiments de l'époque, 308 personnes ont perdu leurs capacités mentales dans les prisons du communisme.

Le communisme a également transformé les valeurs sociales. Artan Fuga énumère les conséquences indésirables du communisme devenu partie intégrante de l'essence même de la société :

« 1. *Suppression des libertés intellectuelles individuelles et la naissance d'une nouvelle mythologie dogmatique*

2. *Privilèges politiques et sociaux*

3. *Isolement national et dépendance vis-à-vis des « grands frères »*

4. *Naissance d'une importante différence sociale entre l'élite et les masses*

5. *Manque de logique économique*

6. *Pauvreté et retard technologique* »³⁸.

Il est largement admis que le passé tragique de l'Albanie sous le communisme n'a jamais été découvert et il n'y a pas de séparation juridique définie concernant les crimes du communisme et l'héritage communiste. La réhabilitation d'anciens politiques persécutés n'a jamais été vraiment réalisée. Les héritiers de la dictature n'ont pas été condamnés, bien au contraire : ils sont devenus plus forts dans les domaines de la politique, de l'économie, de la science et de la culture, ce qui leur a permis de répéter des comportements néfastes à la démocratisation. En effet, l'absence d'enquêtes et de sanctions a autorisé un très grand nombre d'anciens collaborateurs de la Sécurité d'État communiste à poursuivre une carrière dans l'administration de l'État. Les dossiers de la dictature n'ont jamais été ouverts et ils sont utilisés par les responsables politiques d'aujourd'hui pour faire du chantage au recrutement aveugle. Non seulement aucun des responsables du régime communiste n'a été puni, mais personne n'a présenté, même formellement, de simples excuses aux victimes. L'ouverture des dossiers des anciens services secrets de l'État et l'information sur ces documents ont été, pendant des années, l'un des grands dilemmes auxquels la société albanaise a été confrontée après la chute du communisme. L'Albanie avait une loi de ce type en 1995³⁹, qui a été abrogée après l'arrivée au pouvoir des socialistes en 1997, et une autre tentative de loi de lustration a été faite en 2008. Ces lois, dans les deux cas ne visaient pas à révéler la vérité, mais devaient servir comme un moyen de chantage utilisé par le Gouvernement contre les juges et les procureurs qui pourraient enquêter sur divers scandales l'impliquant. De telles tentatives de cibler les opposants politiques ont été fréquentes

38 FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 92-93.

39 La loi n. 8001, du 22.9.1995, "Sur le génocide et les crimes contre l'humanité commis en Albanie sous le régime communiste pour des motifs politiques, idéologiques et religieux" et la loi n. 8043, du 30.11.1995, "Sur le contrôle de l'image des fonctionnaires et autres personnes liées à la protection de l'Etat démocratique".

dans l'Albanie post-communiste. En 1993, par exemple, il a été décidé que certains anciens fonctionnaires communistes ne seraient pas autorisés à travailler pour la justice. La cible de cette loi était l'avocat de Ramiz Alia. Ce dernier était emprisonné pour faute et détournement de fonds. Au cours de la période 1992-1995, il y a eu une série de procès contre d'anciens dirigeants communistes. Ces procès n'étaient pas très différents des procès populaires qui condamnaient les Albanais pendant l'époque communiste. En 1995, le Parlement a adopté une loi de lustration. La loi visait un grand nombre d'Albanais avec des critères larges, privant un grand nombre d'anciens fonctionnaires de leurs droits. Ici aussi, l'application de la loi, un processus purement politique, était largement sélective. Après l'arrivée au pouvoir des socialistes en 1997, la plupart des articles de la loi n'ont plus été utilisés jusqu'à son abrogation en 2001. En 2015, il y a eu la loi n° 138/2015 « Sur la garantie de l'intégrité des personnes élues, nommées ou exerçant des fonctions publiques », qui permet aux Albanais de demander une copie de leur dossier archivé dans les archives des services secrets de l'État. Elle ne donne aux citoyens qu'un droit de consultation mais ils n'ont pas le droit de publier ces informations. Cette proposition de loi crée une institution, appelée l'Autorité de contrôle d'image, composée de cinq membres élus par le Parlement, qui sera chargée de vérifier la pureté de l'image d'un grand nombre de fonctionnaires, des postes politiques aux dirigeants locaux des partis parlementaires. Cette loi exige que soit exclu des fonctions officielles un grand nombre d'anciens fonctionnaires.

Ce que l'expérience des 30 dernières années nous a montré, c'est que de telles initiatives de lois de lustration ou de lois pour l'ouverture des dossiers des anciens collaborateurs du régime communiste ont toujours été politiques, sans aucun souci d'établir la justice. En plus selon Jonila Godole, « *la dictature a duré beaucoup plus longtemps dans le temps et a laissé « Sigurimi » (le service secret albanais) libre, jusqu'aux premières élections pluralistes de mars 1991, et dans ses branches dans tout le pays, de détruire massivement et sur ordre d'en haut des dossiers de tous niveaux, du matériel secret pour les agences étrangères, les dossiers du personnel de Sigurimi, etc* »⁴⁰.

En ce qui concerne la culture, « *le communisme n'a fait qu'intensifier, en réalité, les passions nationalistes. Il a produit une culture politique caractérisée par l'intolérance, le pharisaïsme et le rejet de tout compromis social, avec une tendance prononcée à l'auto-glorification simpliste* »⁴¹, culture qui persiste encore à l'heure actuelle dans la société albanaise.

40 GODOLE Jonila, « A duhet Autoriteti i Dosjeve? (L'autorité des dossiers est-elle nécessaire?) », *Panorama* [en ligne], 15 novembre 2021, [consulté le 15 novembre 2021], <http://www.panorama.com.al/a-duhet-autoriteti-i-dosjeve/>

41 BRZEZINSKI Zbigniew, « Le post-communisme et la question nationale », *Politique étrangère*, n°4, 1989 – septembre 54^eannée, p. 616, [consulté le 30 décembre 2020], https://doi.org/10.3406/polit.1989.3886https://www.persee.fr/doc/polit_0032342x_1989_num_54_4_3886

En résumé, du point de vue historique, nous rappelons ici les deux phénomènes principaux qui ont accompagné la construction de l'État albanais. Le premier est l'absence d'expérience démocratique. L'État albanais se caractérise principalement par des régimes autoritaires et totalitaires. Le pluralisme politique y a toujours été de très courte durée. Toutes les institutions qui ont été mises en place l'ont été dans un système autoritaire et totalitaire. Par conséquent, après la chute du régime totalitaire, toutes ces institutions ont dû repartir de zéro, sans aucune expérience de fonctionnement démocratique. Le second phénomène accompagnant de l'histoire de l'Albanie est le facteur international, qui a joué un rôle très important, à la fois directement et indirectement dans la prise de décision politique albanaise, et qui continue d'être très présent. La politique, comme la société en Albanie, sont en général très dépendantes du facteur international.

Il est très difficile de rompre avec les phénomènes qui ont accompagné l'histoire d'un État depuis sa création. À cet égard, le passé albanais n'est pas très favorable à la démocratisation du pays.

V. Les partis politiques comme déterminants de la transition démocratique et du régime politique

Les partis politiques ont un rôle crucial à jouer dans le processus de transition démocratique d'un pays. La transition est essentiellement un mécanisme temporaire, qui est activé en cas de changements majeurs dans une société. Le but de ce mécanisme est de conduire la société d'un moment historique à un autre, en portant avec lui tous les symptômes de cette transformation. En tant que mécanisme temporaire, il a également un objectif tout aussi temporaire.

O'Donnell et Schmitter définissent la transition comme « *l'intervalle entre un régime politique et un autre. Le signe typique de la transition a commencé lorsque ces titulaires autoritaires, pour une raison quelconque, ont commencé à modifier leurs propres règles dans le sens de fournir des garanties plus sûres pour le droit des individus et des groupes* »⁴². Guy Hermet est du même avis. Pour lui « *les transitions démocratiques correspondent bien à un laps de temps inscrit entre deux types de régimes politiques* »⁴³.

Sur le chemin des changements des institutions et structures existantes et de la création de nouvelles, les transitions nécessitent des négociations. Les partis politiques sont les acteurs principaux des négociations des nouvelles structures politiques. Ils aident les citoyens à comprendre le processus

42 O'DONNELL Guillermo, SCHMITTER Philippe C., *Transitions from Authoritarian Rule. Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et London, 1986, p. 6.

43 HERMET Guy. « Les démocratisations au vingtième siècle : une comparaison Amérique latine/Europe de l'Est », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 2, 2001, p. 286.

de la transition. Ils aident également à la création d'une culture politique commune. Ils peuvent permettre aux citoyens de s'inclure dans le processus de la transition. Celui-ci dépend de la capacité des partis politiques à trouver des compromis pour résoudre les différents conflits et crises économiques, politiques et sociaux qui surgissent. Les partis politiques sont les principaux acteurs qui peuvent promouvoir la participation des masses en politique ; et la participation politique des citoyens assure une légitimité pour les partis politiques. Selon Samuel P. Huntington « *la stabilité future d'une société à faible participation politique dépend donc en grande partie de la nature des institutions politiques avec lesquelles elle affronte la modernisation et l'expansion de la participation politique. Les principaux moyens institutionnels pour organiser l'expansion de la participation politique sont les partis politiques et le système de partis* »⁴⁴. Plus loin il ajoute « *la stabilité d'un système politique en cours de modernisation dépend de la force de ses partis politiques* »⁴⁵. Dans les anciens pays communistes tels que l'Albanie, la transition a été double : d'un part, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché ; d'autre part le passage d'une dictature à une démocratie. Aussi, le rôle des partis politiques a-t-il été double.

En ce sens, la performance des partis politiques a été déterminante dans l'établissement de la qualité et la stabilité du nouveau régime politique. Les partis politiques sont surtout très importants au début de la transition, lorsque les transformations structurelles et institutionnelles sont les plus urgentes et les plus profondes, et les attentes de la population les plus élevées. Or dans cette phase de la transition, les partis ont des racines très faibles dans la population et sont donc moins à même de répondre à ses attentes. Ils représentent pourtant le médiateur le plus important entre les citoyens et l'État. À travers leurs programmes et plateformes, ils rassemblent les intérêts des individus en créant un mécanisme de compétition entre eux. À travers ce mécanisme concurrentiel, les partis politiques présentent à l'électorat leurs alternatives pour la transformation de la société tant sur le plan politique qu'économique et social. Étant donné que le système précédent était un régime totalitaire qui avait changé tous les aspects de la vie des individus, les transformations à opérer sont elles aussi « totalitaires » ou, plutôt globales, dans la mesure où chaque domaine a besoin de transformations. Les partis politiques sont, précisément les acteurs qui déterminent les règles de fonctionnement du système politique, et par conséquent, qui décident du type de régime politique à installer.

L'Albanie est considérée comme un pays en transition depuis la chute du totalitarisme du début des années '90. L'Albanie fait partie « *des régimes qui ne sont ni une dictature ou une tyrannie ni une démocratie et dont les relations sociales ne sont ni sous l'emprise d'une violence physique*

44 HUNTINGTON, Samuel P., *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, New Haven et London, 1968, p. 398.

45 Ibid, p. 408.

permanente ni libérées de la violence »⁴⁶. L'Albanie appartient au groupe de pays considérés comme la « zone grise » entre la démocratie et la dictature. Ceux-ci ont certains des attributs de la démocratie, tels que des élections régulières, une société civile indépendante, un espace politique pour les partis de l'opposition, etc. Mais ils souffrent de déficits démocratiques, sous la forme d'un niveau de participation politique qui, au-delà du vote, reste faible, de violations fréquentes de la loi par des représentants du Gouvernement, d'une légitimité faible, d'élections truquées, d'une économie pauvre, etc.

Dans cette zone grise où sont inclus plusieurs pays, il existe des caractéristiques communes malgré la diversité des modèles politiques. Ainsi, Thomas Carothers identifie deux syndromes communs : le pluralisme inefficace (*Feckless pluralism*) et la politique du pouvoir dominant (*Dominant-Power Politics*). Ces modèles ont des caractéristiques communes mais ils diffèrent crucialement et s'excluent l'un l'autre. Selon T. Carothers, l'Albanie se caractérise par le pluralisme inefficace (*Feckless pluralism*), qui se manifeste à la fois par d'importantes libertés politiques, telles que les élections régulières et l'alternance au pouvoir des formations politiques différentes, et par une démocratie superficielle et troublée. La participation politique en dehors des élections reste faible, les élites politiques sont vues comme corrompues et n'agissant que pour leurs propres intérêts. La rotation politique ne résout pas les problèmes du pays. « *Dans l'ensemble, la politique est largement considérée comme un domaine obsolète, corrompu et dominé par les élites, qui n'apporte que peu de bien au pays et suscite également peu de respect* »⁴⁷. Tandis qu'en ce qui concerne le syndrome de la politique du pouvoir dominant, « *les pays atteints de ce syndrome ont un espace politique limité mais toujours réel, une certaine contestation politique par des groupes d'opposition et au moins la plupart des formes institutionnelles de base de la démocratie* »⁴⁸. Leur espace politique limité les rapproche d'une dictature et efface la distance entre l'État et le parti au pouvoir.

Selon Siméon Mitropolitski « *On peut s'attendre à ce que les pays postcommunistes cheminent vers la démocratie s'ils possèdent les caractéristiques suivantes : une dichotomie médiévale entre les pouvoirs séculaires et religieux, une fragmentation médiévale du pouvoir politique, une autonomisation des sphères commerciales et urbaines, une institutionnalisation de la propriété privée, une bureaucratie formelle et une stratégie d'élite de cooptation de l'opposition, un faible degré de monopolisation politique du Parti communiste dans la société, une autonomie élevée de prise de décisions de l'élite du Parti communiste au sein du parti vers la fin du régime communiste,*

46 INSEL Ahmet, « Des « transitions démocratiques » interminables », *Revue du MAUSS*, vol. 43, no. 1, 2014, p. 89.

47 CAROTHERS Thomas, « The end of the transition paradigm », *Journal of Democracy*, Volume 13, N° 1, janvier 2000, p. 10.

48 Ibid, p. 12.

une libéralisation économique sous le communisme, une absence d'entités économiques semi-autarciques, un niveau élevé de pragmatisme idéologique pendant le communisme, un faible niveau de croyance au marxisme-léninisme vers la fin du régime communiste, un niveau élevé d'industrialisation et d'urbanisation et, finalement, la présence d'une identité nationale qui unit les dirigeants et le peuple. Au contraire, l'absence ou le revers de chacune de ces caractéristiques ont tendance à pousser les pays postcommunistes vers le régime opposé, soit l'autoritarisme. En revanche, les pays postcommunistes qui deviennent autoritaires sont ceux qui sont gouvernés soit par des politiciens autoritaires soit par des politiciens qui profitent directement d'un système qui n'est pas démocratique. Les pays où des fractions des politiciens démocrates et autoritaires sont sur la balance se retrouvent dans une position intermédiaire »⁴⁹.

Plus de trente ans après l'installation du pluralisme politique, le régime politique albanais est une proto-démocratie. Le mot « proto » dérive du mot grec « *protos* », qui signifie « premier ». Pour D. Shin « *les proto-démocrates sont ceux qui ne se détachent pas encore complètement de l'autoritarisme, mais qui adhèrent pleinement à la démocratie* »⁵⁰. La proto-démocratie peut être définie comme une structure de gouvernance démocratique, avec quelques éléments de la démocratie ou quasi-démocratie.

Ces trente dernières années ont été caractérisées par une période de transition controversée, un processus qui semble interminable. La transition en Albanie est sinueuse et semble avancer et reculer en même temps. L'incapacité des partis politiques à créer un compromis politique, de la stabilité politique, des institutions démocratiques fondées sur le droit et une culture démocratique est à l'origine de ce long processus de transition.

VI. Les partis politiques : un impératif de la représentation politique et un indicateur de la démocratisation

Le mot parti représente l'un des termes les plus complexes et controversés des sciences sociales. Même sur l'origine du terme, il y a des divergences entre les chercheurs. L'étymologie du mot indique son origine conflictuelle. Pour Stein Rokkan l'expression partis politiques vient du vieux

49 MITROPOLITSKI Siméon, « Comprendre la diversité des régimes politiques au sein des pays postcommunistes », *Politique et Sociétés*, 30 (3), 2011, p.131.

50 SHIN Doh Chull, « Why East Asians React Differently to democratic Regime Chang: Discerning Their Routes to Becoming Authentic Democrats », *Asian Barometer*, Working Paper Series: No. 46, 2007, p. 16, [consulté le 5 octobre 2021], <http://asianbarometer.org/publications//29723a1e3ab6f9809f9ed46fd72e4976.pdf>

français. Elle dérive du verbe partir, qui signifie découper des parts, diviser. Pour Weber, le mot parti dérive du latin « pars », qui signifie partie.

Il est important de remarquer que le concept institutionnel de partis politiques n'est pas facile à analyser et définir, parce que cette notion représente différentes réalités. Évidemment, chaque définition est fonction de l'époque, du contexte et surtout des différents aspects que les chercheurs ont voulu privilégier. Pour Joseph Lapalombara et Myron Weiner, un groupe peut être considéré comme un parti politique quand il forme une organisation durable à l'échelon national et local, animée de la volonté de prendre et d'exercer le pouvoir par le biais de candidats aux élections. Pour Max Weber, les partis politiques sont les enfants de la démocratie et du suffrage universel, de la nécessité de recruter et d'organiser les masses. Malgré les différences qui existent dans la définition des partis politiques, il faut souligner que tous les chercheurs spécialisés sur les partis politiques ont en commun dans leurs définitions le critère de participation aux élections, leur objectif étant de les remporter.

À travers les partis politiques, les citoyens expriment leurs intérêts, leurs besoins et leurs aspirations pour la société. Les partis politiques sont donc un moyen pour les citoyens de s'exprimer. Comme les citoyens peuvent être séparés par des intérêts divergents, les partis politiques peuvent organiser ces différences, en créant des compromis et en aidant la société à trouver une unité. Dans chaque société, il y a des intérêts rivaux. Aussi, les partis politiques sont les produits de la société et du conflit. C'est pourquoi, chaque parti politique représente des intérêts particuliers. Les partis politiques sont donc des intermédiaires entre la politique et la société.

R. Michels analyse les partis comme un moyen d'émancipation politique des « faibles » : *« la démocratie ne se conçoit pas sans organisation, écrit-il. L'organisation est, entre les mains des faibles, une arme de lutte contre les forts »*⁵¹.

Selon Larry Diamond *« L'une des arènes institutionnelles les plus importantes pour la démocratie est le système de parti. Même avec l'importance croissante de la société civile, les partis politiques restent des instruments importants, voire essentiels, pour représenter les circonscriptions et les intérêts politiques, agréger les demandes et les préférences, recruter et socialiser de nouveaux candidats aux élections, organiser la compétition électorale pour le pouvoir, élaborer des alternatives politiques, définir le programme d'élaboration des politiques, former des Gouvernements efficaces, et l'intégration des groupes et des individus dans le processus démocratique. Les systèmes de partis institutionnalisés augmentent ainsi la gouvernementalité démocratique et la légitimité en facilitant le soutien législatif aux politiques gouvernementales ; en canalisant les demandes et les conflits par des procédures établies ; en réduisant la possibilité pour les démagogues populistes d'accéder au*

51 MICHELS Roberto, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques dans les démocraties*, Flammarion, coll. Champs, Paris, 1971, préface de René Rémond (1ère éd. 1912), p. 25.

*pouvoir ; et en rendant le processus démocratique plus inclusif, accessible, représentatif et efficace »*⁵².

Bien que « *la qualité de la démocratie* » sera toujours un « *travail inachevé* »⁵³, l'étude des partis politiques permettra de comprendre dans quelle mesure la société albanaise a réussi à rompre avec le régime précédent.

VII. Défis méthodologiques

L'idée de poursuivre une recherche sur les partis politiques albanais, aussi fascinante et stimulante qu'elle puisse paraître, a connu de multiples obstacles. Bien que la politique reste le sujet préféré des médias albanais, dans la littérature spécialisée albanaise il y a un vide (absence) d'ouvrages approfondis sur les changements politiques de ces trente dernières années. On est loin de trouver en Albanie autant de ces ouvrages que dans la littérature scientifique française. La science politique est une science très jeune en Albanie. Le département de science politique de l'Université de Tirana a été créé en 2000 et les premiers diplômés en science politique ont été délivrés en 2004. Et c'est aussi pour cette raison que l'absence d'experts et d'ouvrages dans ce domaine est aussi aiguë. Même dans les rares cas où existent de tels ouvrages, il faut les considérer avec méfiance. La plupart sont écrits par des acteurs politiques, qui ont participé directement ou indirectement aux différents processus de changement que le pays a connus. L'analyse de la transition démocratique en Albanie a été largement monopolisée par les politiciens et les médias du pays. Et cela met en cause la fiabilité et l'objectivité de ces auteurs.

D'autre part, pour pouvoir effectuer une recherche approfondie, il ne faut pas juste étudier les ouvrages écrits par des experts du domaine concerné, mais il faut surtout faire un travail sur le terrain. Cela est difficile en Albanie. En effet, les partis politiques albanais n'ont pas l'habitude de publier leurs données. D'autre part, à cause d'une culture de méfiance héritée du passé, l'accès d'une personne extérieure aux rapports et aux données des partis politiques est limité. La crainte que la publication des données influence l'électorat, ou que leur diffusion ait des conséquences sur le leadership du parti, constituent des facteurs d'empêchement d'une telle recherche.

52 DIAMOND Larry « Introduction: In Search of Consolidation », dans DIAMOND Larry, PLATTNER Marc F., CHU Yun-han, et TIEN Hung-mao, *Consolidating the Third Wave Democracies. Regional Challenges*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et London, 1997, p. xxii.

53 SCHMITTER Philippe C & GISPERT Cyril, « Europe et défis démocratiques », *Pôle Sud*, n°21, 2004, p. 96, [consulté le 14 mai 2021], <https://doi.org/10.3406/pole.2004.1205>https://www.persee.fr/doc/pole_12621676_2004_num_21_1_1205

Un autre défi dans l'étude des partis politiques tient au fait que la notion de parti politique résulte, à vrai dire, d'une combinaison de plusieurs disciplines, telles que le droit, la science politique, la sociologie, l'économie ou encore la psychologie sociale. Ces disciplines sont souvent complémentaires et permettent d'étudier de façon approfondie le rôle des partis politiques dans une société. En raison du rôle et de la fonction des partis politiques dans les sociétés démocratiques modernes, leur étude revêt plusieurs aspects. Afin d'assurer leur libre activité dans un système démocratique, les partis politiques sont protégés et opèrent dans un certain cadre légal et statutaire. Mais, en plus, les partis politiques qui parviennent à gagner des sièges au Parlement sont ceux qui participent à la rédaction des lois et des règles exécutées par le Gouvernement. Par conséquent, il est important d'analyser le statut constitutionnel et juridique des partis politiques et quelles sont les dispositions relatives à leur financement. Quelles sont les conditions dans lesquelles ils peuvent exercer leur activité ? Il est en effet également très important de connaître et de comprendre les sources de financement des partis politiques, afin de mieux appréhender les relations que le parti entretient avec l'État et aussi avec l'électorat. Les partis politiques ont également un rôle à jouer dans l'intégration sociale des individus, des groupes sociaux ou des collectifs. Pour réaliser un travail qui inclue cette pluridisciplinarité, il faut avoir à sa disposition des données fiables et réaliser des enquêtes de terrain, sondages, etc. En Albanie, ces données sont insuffisantes et, de plus, comme il n'y a pas beaucoup d'études de terrain et d'enquêtes, il est difficile d'effectuer un travail en profondeur.

Concernant la fiabilité d'une recherche dépendante des données quantitatives, au-delà des données qualitatives, la difficulté réside dans le fait que les statistiques sont souvent incomplètes, ou même défailtantes. De plus, le manque de transparence des partis politiques albanais quant à leurs activités rend plus difficile le travail de recherche.

À cette difficulté, s'ajoute celle liée à toute recherche concernant l'actualité récente. Dans le cas présent, nous n'avons pas le recul historique nécessaire pour comprendre l'impact réel d'une décision politique ou d'une réforme du système politique.

VIII. Les approches théoriques et méthodologiques

En raison de leur diversité et de leur évolution permanente, il est difficile de classer et de caractériser les partis politiques. Différentes approches ont été appliquées à la description et à l'explication des systèmes partisans. Les études des partis politiques se concentrent sur les structures des relations entre les partis, en fonction de caractéristiques telles que le nombre de partis, la taille, la participation au pouvoir, le territoire (national, régional ou local) et les constellations stratégiques

entre les partis. Le contextuel (environnement systémique) vise à expliquer la dépendance entre les caractéristiques structurelles des systèmes de partis et leurs facteurs de conditionnement historiques, socio-économiques, culturels et politiques. Aussi, pour comprendre le rôle des partis politiques en Albanie, il est important d'adopter une approche multidisciplinaire

Pour comprendre l'espace politique albanais, une perspective historique est essentielle. Les traces du passé, l'héritage politique affectent directement le fonctionnement des partis politiques. Leur développement, comme celui du système politique, est un processus évolutif. Pour comprendre à quel stade de développement se trouvent ces partis politiques, il est important que chaque processus soit étudié dès sa genèse. Le contexte historique albanais est divisé en 3 étapes principales : la période pré-communiste, la période communiste et la période post-communiste. La période post-communiste est une conséquence des deux périodes précédentes. Ainsi, pour étudier l'évolution historique des partis politiques, leur organisation et leur rapport à la société, une attention particulière doit être portée au passé.

L'approche comparatiste est essentielle pour comprendre la spécificité de la situation albanaise. Daniel-Louis Seiler estime qu'il n'y a pas de « *science sociale convenable si le chercheur n'adopte pas a priori une attitude comparatiste* »⁵⁴. La comparaison des partis politiques et des systèmes politiques est importante dans la mesure où les partis jouent un rôle majeur en tant que médiateurs entre la société et l'État. Ils jouent un rôle dans l'agrégation des intérêts, leur articulation, c'est-à-dire leur transformation en programmes et alternatives politiques : également dans le recrutement de personnels et la construction d'un Gouvernement dans la socialisation et la création d'une volonté politique.

L'approche structuraliste considère que le rôle des élites est un élément central dans l'étude des transitions. Le rôle des dirigeants politiques est essentiel pour la durabilité de la démocratie. À ce sujet, Valerie Bunce écrit que « *leur préférence, leur pouvoir et leurs actions sont essentiels à la fondation et à la durabilité de la démocratie* »⁵⁵. Le rôle des élites est d'autant plus important dans les pays en transition comme l'Albanie que les élites se sont reconverties pour pouvoir s'adapter aux nouvelles règles du jeu politique. Selon Guy Hermet « *À l'Est, forcés qu'ils étaient de se plier aux canons de la démocratie, les jeunes apparatchiks issus en particulier des annexes syndicales ou associatives du parti unique ont souvent si bien réussi dans leur entreprise de reniement que, rebaptisés socialistes, ils ont non seulement recouvré une honorabilité politique mais gagné sans beaucoup attendre des élections qui leur ont permis de revenir au pouvoir (selon, il est vrai, une*

54 SEILER Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Armand Colin, Paris, 2004, p. 30.

55 BUNCE Valerie, « Rethinking Recent Democratization: Lessons from the Postcommunist Experience », *World Politics*, vol. 55, no. 2, 2003, p. 190, [consulté le 6 mai 2021], www.jstor.org/stable/25054217

nouvelle logique d'alternance démocratique, notamment en Hongrie, en Pologne, en Bulgarie, en Albanie ou dans les Pays baltes) »⁵⁶.

Les approches systémiques fonctionnelles posent davantage le problème de l'influence des partis politiques dans la réalité économique, sociale, culturelle. Les partis sont-ils importants pour les processus économiques, sociaux, politiques et culturels d'un système politique ? Quel impact ont-ils sur les résultats concrets de la politique, spécialement le parti qui contrôle les principaux postes formels du système politique ? Des indicateurs pour mesurer l'influence des partis et des systèmes de partis dans le système politique sont généralement retenus : taux de chômage, taux d'inflation, croissance économique, etc. En effet, la question économique est importante pour la compréhension des systèmes politiques. Aussi, dans certaines parties de cette étude, l'attention sera portée sur l'économie du pays et la manière dont elle affecte non seulement le fonctionnement du système politique dans son ensemble, mais aussi les relations des partis politiques avec la société et l'État.

Par ailleurs, le contexte institutionnel dans lequel les partis politiques sont créés et développés, tout comme le passé, affectent directement le système des partis et leurs modes d'organisation et de fonctionnement. Cette dimension essentielle, sera naturellement prise en compte dans cette recherche. Elle nous permettra de comprendre les raisons qui ont motivé les différents choix institutionnels effectués. En ce sens, le système de partis constitue un facteur décisif interagissant avec l'architecture constitutionnelle.

Plus largement, cette étude s'inscrit dans la perspective des analyses longitudinales, à savoir des analyses qui cherchent à souligner l'évolution ou l'involution d'un phénomène dans le temps. En s'inscrivant dans une approche développementale, l'objectif de ce travail est de trouver les corrélations qui découlent de l'analyse des mêmes variables sur une période prolongée. Cette étude, de nature longitudinale, centrée sur le cas de l'Albanie, vise donc également à analyser la causalité d'une série de données politiques fondamentales, tels la Constitution, le cadre juridique, le système électoral et les élections qui ont eu lieu depuis 30 ans.

IX. Brève présentation de la littérature albanaise sur les partis politiques

L'Albanie se distingue par une précarité des études scientifiques portant sur la politique et plus spécifiquement, sur les partis politiques, tant au niveau local qu'international. L'étude de la politique est un phénomène tardif en Albanie. Comme mentionné ci-dessus, le Département de

56 HERMET Guy, « Les démocratisations au vingtième siècle : une comparaison Amérique latine /Europe de l'Est », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 2, 2001, p. 303.

sciences politiques à l'Université de Tirana a été créé en 2000 et les premiers étudiants diplômés en sciences politiques ont obtenu leur diplôme en 2004. Ce Département fait partie de la Faculté des Sciences Sociales, elle-même créée en 1991 après l'instauration du pluralisme politique et le changement du régime. L'étude scientifique de la politique est donc une affaire récente en Albanie ; et cela aussi en raison de l'héritage de la période totalitaire.

Malgré les changements drastiques qui ont eu lieu après les années 90 dans le système politique, social et économique du pays, il existe des secteurs de la vie sociale où ces changements ont été minimes. L'un de ces secteurs est l'historiographie. Selon Afrim Krasniqi « *les générations d'aujourd'hui héritent des études, de publications et d'évaluations historiques tronquées, unilatérales et parfois manipulées, pour des raisons idéologiques* »⁵⁷. Pendant la période totalitaire, il n'y avait qu'un seul parti politique, le Parti communiste au sommet de tout autre pouvoir. Bien que de nombreux livres aient été écrits sur le Parti communiste et le système politique de cette période, dans ces ouvrages les faits ont été manipulés avec le but de manipuler la population. Souvent, ces faits ont été changés et modifiés en fonction des périodes et des relations personnelles du dictateur avec les autres dirigeants du Parti communiste, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Plutôt que de chercher la vérité sur la création ou le fonctionnement du parti, ils ont servi de moyen d'endoctrinement du peuple. Selon le chercheur Hysamedin Feraj, « *au cours des cinquante années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, de plus en plus de schémas standard de pensée politique ont été créés pour le passé, le présent et l'avenir. Les créateurs de ces schémas étaient des institutions qui portaient des noms scientifiques et créatifs, artistiques et politiques : les institutions scientifiques (et l'Académie des sciences) en général, le Comité central du Parti du travail albanais et les instituts établis à proximité, la Ligue des écrivains et artistes d'Albanie, les départements universitaires, les facultés et le système éducatif en général, la presse, le réseau radio et télévision, la cinématographie etc* »⁵⁸. Toute publication faite pendant la période communiste devait obtenir l'approbation du Politburo du Parti du travail, qui était sous la plus grande influence d'Enver Hoxha. « *Le monopole de l'interprétation du marxisme-léninisme, des « enseignements du Parti » ou plus précisément le monopole du critère de vérité était détenu par le Bureau politique et Enver Hoxha* »⁵⁹. Bien que les opinions pussent provenir de nombreux centres, groupes ou individus différents, chaque opinion devait être légitimée au nom d'Enver Hoxha.

57 KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques*), Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 8-9.

58 FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politike shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, p. 2.

59 Ibid, p. 4.

À la suite de cette politique menée pendant plus de 45 ans de totalitarisme, dans les années 90, les universitaires ont non seulement dû faire face à des faits manipulés, mais ont également subi une perte de légitimité. Après la chute du régime totalitaire, les travaux publiés étaient peu nombreux et, plus que des travaux scientifiques qui essaient de montrer ou analyser le phénomène politique, il s'agissait de mémoires publiés par les participants de la transition démocratique. Certains de ces ouvrages manquent de légitimité car, souvent écrits par des hommes politiques, ils étaient destinés à soutenir le parti politique au pouvoir. Alors que, dans le domaine des études de transition, les publications sont plus nombreuses et l'approche historique centrale, l'étude des partis politiques reste plus rare. Même après la création du Département de sciences politiques en Albanie en 2000, l'étude des partis politiques n'a pas été au centre des préoccupations des chercheurs. Ce n'est qu'après les années 2000 qu'a commencé la publication de travaux scientifiques d'auteurs locaux sur les partis politiques. Il existe peu d'ouvrages – seulement trois jusqu'en 2020 - qui ont comme objet de recherche les partis politiques. Nous les mentionnons ci-après.

Le premier livre intitulé « *Partite politike ne Shqipëri 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006. L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)* », de Afrim Krasniqi, publié en 2006, est un ouvrage qui traite des partis politiques sur le plan historique. C'est le premier ouvrage qui leur est consacré. L'auteur étudie les partis politiques depuis la création du premier parti politique en 1920 et leur développement historique jusqu'en 2006.

Environ 10 ans plus tard, est publié un deuxième ouvrage consacré à l'étude des partis politiques. Il s'agit de *Identity of Political Parties in Albania: during the period 1990 - 2013*, de Roland Lami et Aleksander Kocani, publié en anglais en 2015. Ses auteurs soutiennent la thèse selon laquelle, en Albanie, il n'y a pas de division idéologique claire entre la gauche et la droite, mais une combinaison des deux ou une ambiguïté idéologique. Les auteurs analysent l'électorat et le fonctionnement des trois principaux partis du pays : le Parti socialiste, le Parti démocratique et le Mouvement socialiste pour l'intégration. Leur étude montre que l'électorat en général n'a pas d'identité idéologique ou pas d'identité idéologique claire, mais qu'il s'agit d'un électorat pragmatique. L'ambiguïté idéologique est expliquée dans une perspective structuro-fonctionnaliste. L'analyse du phénomène concerné porte principalement sur l'interdépendance qui se crée entre les facteurs « sociaux profonds » et le discours politique.

Anjeza Xhaferaj est une autre chercheuse qui a travaillé sur les partis politiques albanais. Elle a soutenu en janvier 2016 une thèse en science politique intitulée « *Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013 (en albanais Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013)* ». Elle a tenté d'analyser la

structure et l'organisation des partis politiques albanais. L'étude examine la période après la chute du communisme, de 1991 jusqu'aux élections législatives de 2013. Elle défend la thèse selon laquelle le système des partis dans les années étudiées est stable et les partis politiques albanais sont des partis de masses clientélistes avec une extension territoriale profonde. C'est-à-dire que l'adhésion à un parti politique ne vise pas à mener une activité bénévole dans l'action publique du parti ; elle ne provient pas non plus d'un attachement au parti pour des motifs idéologiques, mais recherche un gain matériel en échange du soutien apporté pendant la campagne.

Ainsi, on le voit, les travaux scientifiques sur les partis politiques rédigés par des auteurs nationaux sont peu nombreux. Étant donné que les auteurs mentionnés sont les pionniers de l'étude des partis politiques et défrichent le terrain, il est compréhensible que leurs publications se caractérisent par une certaine carence méthodologique et documentaire.

En ce qui concerne les auteurs internationaux, il n'existe à notre connaissance aucun ouvrage scientifique traitant des partis politiques albanais, mais seulement quelques articles scientifiques. Ce manque prononcé de travaux scientifiques axés sur les partis politiques et le système politique albanais a compliqué notre travail. Nous avons, donc abordé un domaine presque inexploré, avec un déficit d'informations, de preuves et de faits. C'est pourquoi nous avons largement utilisé dans cette recherche des articles de journaux, ainsi que des articles et des publications plus générales, des rapports de suivi de l'Institut d'études politiques d'Albanie (créé en 2006) et des publications de diverses organisations, associations et institutions.

X. La problématique, l'idée générale, l'organisation du travail

Si on compare l'Albanie d'aujourd'hui avec celle d'il y a une trentaine d'années, il y a un grand changement, mais ce changement a ses limites. De nombreuses caractéristiques affichées au début de la transition sont toujours persistantes et ne peuvent pas être considérées simplement comme une phase de « passage » de la transition. Il semble que ces caractéristiques se soient enracinées dans l'identité des partis politiques albanais. L'affaiblissement ou l'échec des institutions, l'instabilité politique, la dégradation de la légitimité des institutions politiques, la méfiance envers les partis politiques, le niveau élevé de la corruption, les liens entre le crime organisé et la politique, les tensions politiques permanentes, la politisation des institutions, le non-respect des équilibres entre les pouvoirs politiques ne peuvent pas être considérés comme des distorsions ou des symptômes temporaires d'une transition vers la démocratie. Il devient de plus en plus évident que ces phénomènes ne sont pas caractéristiques d'une période de transition, mais les conséquences concrètes qui risquent de devenir des caractéristiques permanentes du paysage politique. Les partis politiques sont responsables de ce retard dans la démocratisation du pays.

La compétition, l'organisation et le fonctionnement des partis politiques ont reçu une attention particulière dans le débat public en Albanie au cours de ces trois décennies post-communistes. Il est évident que la brève expérience de pluralisme politique des années 1920 et la longue période sous le régime d'un État à parti unique impactent fortement d'une part les pratiques, la concurrence, l'organisation et le fonctionnement des partis politiques et d'autre part la perception, les attentes et l'identification avec eux des citoyens. Ce qui reste le dénominateur commun de ces 30 années en ce qui concerne les partis politiques est leur position dominante par rapport aux institutions, à la loi et à la société elle-même et leur adoption d'une variété de rôles finalement assez proches de ceux que jouait l'État-parti dans la période communiste.

En ce sens, l'objectif de cette recherche consistera à répondre à la question : « **quelles sont les responsabilités des partis politiques dans l'échec de la démocratisation ?** ».

En Albanie, les partis politiques outrepassent leur rôle. Ils jouissent d'une grande puissance, dans la mesure où ils ont des moyens de contrôle sur tous les pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire. Et quand il s'agit de leurs intérêts personnels, ils sont toujours d'accord entre eux pour défendre leurs « privilèges », comme ce fut le cas lors des révisions de la Constitution albanaise en 2007, 2008 et 2012, modifications qui ont détruit l'équilibre entre les pouvoirs en portant sur le système électoral. Le système électoral et ses effets sur les partis politiques constituent ainsi une question fondamentale. L'Albanie se caractérise par un changement systématique de la loi électorale, qui est modifiée par les partis politiques chaque fois qu'il y a des élections.

La vie politique albanaise depuis 1991 a connu des fluctuations permanentes, avec la création et la mort des partis politiques, les coalitions, l'émergence et l'épanouissement des grands partis, les conflits et crises politiques. Malgré cela, la survie de certains partis politiques depuis l'installation du pluralisme montre une stabilité du système partisan, qui indique que l'électorat albanaise ne change pas de préférence d'une élection à l'autre.

Dans cette perspective, les trois hypothèses principales de cette étude sont les suivantes :

- 1^e. les partis politiques en Albanie sont surpuissants ;
- 2^e. les partis politiques n'ont pas d'idéologie ;
- 3^e. les partis politiques fonctionnent sur le modèle des relations clientélistes.

Dès lors, la question se pose de savoir si tous ces éléments sont à l'origine de l'échec de la constitution d'une société politique albanaise démocratique.

Cette étude est divisée en deux parties, chaque partie comprend deux titres et chaque titre est composé de deux chapitres.

La première partie de la thèse est consacrée à « **La difficile mise en place de la démocratie pluraliste** ». Ainsi, nous étudierons, dans un premier temps, les facteurs qui ont provoqué la chute du régime totalitaire, la naissance des partis politiques ainsi que leur développement ; également, qui sont les acteurs politiques et quel rôle ils jouent dans la transition démocratique. Puis, nous analyserons, selon l'approche institutionnelle, les relations entre partis politiques et le Gouvernement, les moyens de contrôle et de pression entre eux, le rôle des partis politiques dans l'adoption de nouvelles règles et lois et l'approbation des nouveaux systèmes électoraux et leur impact sur le système de partis et la forme de Gouvernement.

La deuxième partie de la thèse intitulée "**L'opacité du système partisan**", traitera principalement des relations entre les partis politiques et l'électorat. Nous étudierons d'abord l'organisation même des partis politiques. Chaque parti a sa propre structure, qui ne ressemble pas à celle des autres. L'organisation interne est la façon dont un parti s'organise intérieurement pour permettre à ses membres et sympathisants de participer et de faire prendre en compte leurs idées, afin de pouvoir influencer les décisions du parti. Il s'agit donc, ici, d'analyser l'organisation même du parti, la sélection des leaders, les choix des candidats électoraux, la participation des membres à la définition de la plateforme politique du parti, les contrôles financiers et les mesures contre la corruption. De fait, la force et la stabilité d'un parti politique sont liées à son organisation interne. Les sources de financement et leur impact sur le système de partis et le système politique dans son ensemble, ainsi que la relation clientéliste entre les partis politiques et l'électorat seront également étudiés.

Nous analyserons ensuite l'empreinte communiste sur la représentation sociale assurée par les partis politiques, les relations avec les autres acteurs qui influencent le processus de démocratisation, le rôle de la culture politique, le manque de légitimité et les clivages sociaux. Les organisations politiques reflètent-elles les identités sociales ? Est-ce que les partis politiques représentent la réalité socio-historique du peuple albanais ? Est-ce que les clivages existants sont l'effet des divergences économiques, politiques et sociales de la société ? Autant des questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Partie I

La difficile mise en place de la démocratie pluraliste

À la fin des années 1980, il semblait que le régime totalitaire qui avait été installé en Albanie après la Seconde Guerre mondiale touchait à sa fin. Une série de facteurs internes et externes conduisait alors à la chute du régime communiste en Albanie et à l'installation d'un autre régime politique.

Comme dans toutes les autres démocraties populaires de l'Europe de l'Est, les défis de la transition démocratique qu'a connus l'Albanie à partir de 1990 comportaient deux dimensions. Le premier défi concernait le passage d'un régime totalitaire à parti unique à un régime démocratique pluraliste. Le second défi tenait à la transition économique nécessitant le passage de l'économie planifiée centralisée à l'économie du libre marché.

Hormis les difficultés liées au type de régime alors installé en Albanie, tout repartirait de zéro. Par conséquent, Elda Zotaj écrit à juste titre : « *En Albanie, le processus de construction de la démocratie pendant la transition politique après le changement de régime, ne peut être défini ni comme une renaissance ni comme une reconstruction. C'est probablement une caractéristique unique de cette transition* »⁶⁰. Depuis sa création en tant qu'État indépendant l'Albanie n'a connu qu'une très petite période (3-4 ans) de démocratie formelle, qui ne peut même pas être considérée comme une véritable démocratie. Cette courte période n'a laissé aucune trace positive facilitant la démocratisation du système politique. Par conséquent, après la chute du communisme, on ne peut pas parler de reconstruction ou de renaissance de la démocratie, mais seulement d'une création *ex-nihilo*.

Le début d'une transition politique est très important. Celui-ci en effet, va enclencher les étapes du processus, permettant de comprendre les motivations des acteurs politiques et les relations qui s'établissent entre eux. Cette phase initiale est également fondamentale pour comprendre comment les partis politiques en tant qu'acteurs principaux de la transition politique sont nés en Albanie, qui les a créés, quelle a été leur origine, parlementaire ou extra-parlementaire selon la distinction de Maurice Duverger.

Pour passer à un régime véritablement démocratique rompant avec le précédent, il ne suffisait pas de renverser le Gouvernement de parti unique et d'installer le pluralisme politique. Les partis politiques nouvellement formés se trouvaient confrontés au défi d'entreprendre d'importantes réformes pour changer radicalement le système politique. Les choix institutionnels sont donc primordiaux pour les nouvelles démocraties, comme l'Albanie. La mise en place d'un nouveau

⁶⁰ ZOTAJ Elda, *Tranzicioni politik dhe roli i tij në marrëdhëniet e shqipërisë me Bashkimin Evropian (La transition politique et son rôle dans les relations de l'Albanie avec l'Union Européenne)*, [en ligne], TAFILI (HYSKAJ) Eva, (dir.), thèse, diplomatie et relations internationales, Université de Tirana, 2014, p. 9, [consulté le 10 janvier 2020], <http://docplayer.net/63779874-Tranzicioni-politik-dhe-roli-i-tij-ne-marredheniet-e-shqiperise-me-bashkimin-evropian.html>

système politique exige des institutions fortes, stables et efficaces. Dans ce contexte, les motivations des acteurs politiques dans leurs choix institutionnels et juridiques sont déterminantes pour l'avenir des institutions, leur stabilité, leur efficacité et l'applicabilité des réformes.

Le cheminement de l'Albanie vers la démocratie est plein de contradictions et de crises politiques fréquentes. Les partis politiques albanais ont souvent créé des « obstacles artificiels » dans le processus de démocratisation du pays. Ils ont souvent sacrifié la démocratisation à leurs propres intérêts et préféré de ne pas résoudre les crises politiques dans le cadre des lois. Ils ont, au contraire, essayé d'interpréter la loi, voire de la modifier, pour mieux protéger leurs intérêts.

Les raisons pour lesquelles la mise en place d'un régime démocratique a été difficile en Albanie sont à vrai dire nombreuses. Les conditions initiales du début de la transition, la difficulté de rompre avec le passé, le peu de fonctionnalité et d'efficacité des nouvelles institutions, le contenu, la rapidité et le caractère souvent peu efficace des réformes, les attitudes des forces politiques ont pu être autant d'obstacles à la transition démocratique.

Cette première partie de notre recherche présentera le cadre dans lequel a eu lieu la chute du régime totalitaire et les premiers temps de l'installation du pluralisme politique. Nous tenterons d'analyser les racines du système partisan, avec d'une part le rôle du Parti communiste albanais au début de la transition, sa reconversion pour s'adapter à un nouveau contexte politique et historique, et d'autre part la création du premier parti politique de la démocratie, le Parti démocratique et son programme. Nous étudierons ensuite les efforts pour l'adoption d'un nouveau régime politique, les nouvelles institutions créées ainsi que les systèmes électoraux choisis, afin d'évaluer dans quelle mesure les choix institutionnels des partis politiques ont contribué à l'installation et à la consolidation de la démocratie en Albanie.

Titre I. L'hégémonie du Parti communiste au début de la transition

Titre II. La difficile institutionnalisation du régime démocratique

Titre I

L'hégémonie du parti communiste au début de la transition

La chute du mur de Berlin en 1989 marque la fin des régimes totalitaires et autoritaires dans l'Europe de l'Est et la fin de la Guerre Froide entre les deux blocs. En Albanie, le régime totalitaire fut le dernier à tomber, on pourrait dire qu'il fut le dernier domino. Comme les autres démocraties populaires, l'Albanie voit disparaître le régime à parti unique et entame une phase de transition avec la restauration du multipartisme. La transition démocratique en Albanie a été longue et difficile. L'effondrement du système totalitaire en Albanie se produisit plus tard que dans les autres pays de l'Europe de l'Est, depuis un début de pluripartisme en 1990 jusqu'aux élections de 1992. Lors de cette transition, le Parti communiste, qui, après la proclamation de la République populaire d'Albanie, avait en 1948 pris le nom de Parti du travail, essaya de garder le pouvoir le plus longtemps possible.

« Terry Lynn et Philippe Schmitter distinguent quatre modes de transition. Il s'agit d'abord du pacte entre les élites et de la mise en place d'un compromis multilatéral ; ensuite de la transition imposée par les élites et l'usage de la force ; puis de la réforme, lorsque la masse apparaît et que se pose la question d'un compromis multilatéral ; et enfin, de la révolution, où l'acteur qu'est la masse se double de l'usage de la force »⁶¹. Dans le cas albanais la chute du système totalitaire a été le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs. La révolution en Albanie a été négociée entre les élites mais elle résulte aussi des manifestations des citoyens albanais qui se trouvaient confrontés à une situation économique et sociale très défavorable.

Le parti du Travail albanais appartient au groupe des anciens partis politiques communistes qui sont restés au pouvoir dans les premiers temps de la transition. Ils ont pu gagner les premières élections libres en profitant de la faiblesse de leurs adversaires, ainsi que de la peur qui régnait encore parmi les citoyens albanais. En outre le Parti du travail disposait de plus grandes ressources financières et humaines que ses adversaires.

Le début d'une transition politique est très important car il annonce en quelque sorte le déroulement du processus de transition. Les facteurs ainsi que les acteurs qui ont impacté directement la transition vont avoir un rôle majeur dans tout le processus de la démocratisation de l'Albanie. Les partis politiques albanais sont nés sous le contrôle du Parti communiste et vont utiliser les mêmes méthodes que lui durant toute la transition démocratique. Ils auront par conséquent des difficultés à rompre avec l'héritage communiste. L'Albanie n'avait connu dans le passé qu'une très courte période de multipartisme pendant les années 1920. L'expérience communiste reste donc dominante dans l'histoire du pays.

⁶¹ KARL Terry Lynn, « Les modes de transition en Amérique Latine, en Europe du Sud et de l'Est », 1991, cité par BAFOIL François, *Europe centrale et orientale, Mondialisation, européanisation et changement social*, Presses de Science Po, Paris, 2006. p. 145.

Cette première partie sera consacrée à l'effondrement du régime totalitaire. Nous présenterons d'abord les facteurs externes et internes qui y ont contribué (Chapitre I) puis l'installation du pluralisme politique sous la surveillance du Parti communiste (Chapitre II).

Chapitre 1 : L'effondrement du système totalitaire : une transition autoritaire

Chapitre 2 : L'installation du pluralisme politique et ses acteurs

Chapitre 1

L'effondrement du système totalitaire : une transition autoritaire

À la différence des autres démocraties populaires, l'Albanie n'a pas connu la libéralisation de la fin des années 1970 et 1980. L'Albanie a été le dernier pays de l'Europe à s'ouvrir au pluralisme et à instaurer un régime démocratique. Dans le régime totalitaire mis en place par les communistes, le Parti communiste détenait non seulement le monopole du pouvoir politique mais aussi celui du contrôle de tous les aspects de la vie des citoyens albanais. Selon Jean-Paul Champseix, « *aucun régime, pas même l'URSS de Staline, ne procéda à de telles purges sanglantes, jusqu'au début des années 80. Aucune économie à l'Est ne connut une misère aussi inouïe. Et aucun pouvoir n'enferma aussi hermétiquement et opiniâtrement ses sujets derrière des barbelés et ne suscita ensuite, dans sa population, une telle rage de fuir sans retour* »⁶². Il est raisonnable de poser la question de savoir comment un tel régime qui semblait solidement établi depuis 1945 a pu s'effondrer au début des années 1990.

La chute du communisme en Albanie a été le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs, soit externes soit internes. Selon George Schopfin « *dans le processus d'effondrement du communisme, certains facteurs peuvent être isolés comme ayant joué un rôle dans la chute du communisme par exemple : le déclin économique, la perte du soutien pro-régime des intellectuels, la rupture dans l'unanimité du système, le rôle de la population et la dimension internationale* »⁶³.

Nous avons donc divisé en deux groupes les facteurs qui ont impacté le début de la révolution démocratique en Albanie, l'effondrement du communisme en Albanie s'expliquant par les facteurs externes (Section I) mais également par l'impact des changements à l'intérieur du pays (Section II).

Section I. Les facteurs externes qui ont entraîné la fin du communisme

Section II. L'impact des changements à l'intérieur du pays

⁶² CHAMPSEIX Jean-Paul, « Communisme et tradition : un syncrétisme dévastateur », dans Combe, Sonia, & Ditchev, Ivayalo, *Albanie Utopie Huis clos dans le Balkans*, Éditions Autrement, Paris, 1996, p. 53.

⁶³ SCHOPFLIN George, *Politics in Western Europe*, Wiley-Blackwell, 1993, p. 226.

Section I. Les facteurs externes qui ont entraîné la fin du communisme

La société albanaise pendant la dictature communiste était isolée du monde. Les Albanais n'étaient pas autorisés à voyager à l'étranger. Le passage de la frontière était interdit, et puni par la loi. Les migrations internes comme l'émigration vers l'étranger étaient interdites. Depuis 1955 l'Albanie était membre de l'ONU mais n'avait plus assisté à ses réunions depuis les années 1970. Par son refus de signer la Charte d'Helsinki, l'Albanie était le seul pays européen à ne pas adhérer à l'OSCE. Selon le docteur Adelina Nexhipi « *la phobie des ennemis impérialistes et révisionnistes d'Enver Hoxha a dicté sa politique étrangère* »⁶⁴.

L'Albanie était donc isolée depuis presque un demi-siècle des pays occidentaux et depuis treize ans même des autres pays communistes. En effet, en 1978, l'Albanie avait rompu toute relation diplomatique et économique avec son dernier allié communiste, la Chine, et ne comptait plus que sur ses propres forces. Les conséquences de cet état de fait avaient commencé à se faire sentir dans le pays, qui ne pouvait plus survivre économiquement. Aussi les changements dans les autres démocraties populaires eurent-ils dès le début un écho en Albanie. Successeur d'Enver Hoxha comme Premier secrétaire du Parti du Travail en 1985, Ramiz Alia, lorsqu'il accède à la présidence de la République d'avril 1991 à avril 1992, va essayer de mener une politique d'ouverture sur un monde extérieur qui de son côté conditionne la fourniture d'une aide économique à la démocratisation du pays. Une partie de l'opinion publique est alors convaincue que les révolutions en cours sont menées par les dirigeants des pays de l'Est eux-mêmes dans le but de maintenir une position dominante dans le système qui est en train de s'installer. Dans l'introduction de leur article « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », Georges Mink et Jean-Charles Szurek écrivent que cette croyance vient de ce que « *la révolution de 1989 en Europe centrale et orientale a été largement négociée entre les élites communistes et l'opposition. Grâce à ce mode de transition, les élites de l'Ancien Régime ont réussi à créer les conditions de leur survie au point de former un des noyaux centraux d'une classe entrepreneuriale in statu nascendi (en formation) et d'obtenir sur le plan politique une rapide légitimation électorale. Cette conversion réussie a provoqué une floraison de théories du complot selon lesquelles les communistes auraient pérennisé leur domination politique et économique au-delà du socialisme réel* »⁶⁵.

⁶⁴ NEXHIPI Adelina, *Aspekte te tranzicionit politik ne Shqiperi (Aspects de la transition politique en Albanie)* [en ligne], Eva Tafili(dir.), thèse, histoire, Université de Tirana, 2018, p. 17, [consulté le 10 décembre 2020], <http://www.doktoratura.unitir.edu.al/wp-content/uploads/2018/10/Tranzicioni-A>.

⁶⁵ MINK Georges & SZUREK Jean-Charles, « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, 48^e année, n°1, 1998. p. 3-41.

Pour décrire les facteurs externes qui ont influencé l'effondrement du communisme, nous allons nous demander dans un premier temps si l'effondrement du communisme a confirmé l'hypothèse des effets induits par la stratégie de Katowice de 1987 (A) stratégie que nous expliquerons ensuite (B).

A. L'hypothèse des effets induits par la stratégie de Katowice de 1987

Malgré l'importance de l'hypothèse selon laquelle la fin du communisme fut l'œuvre de l'opposition anti-communiste, ce postulat doit être questionné sérieusement et avec précaution. Le régime politique en Albanie a été tellement répressif qu'il n'avait permis aucune dissidence réellement active à l'intérieur du pays. En effet, après plusieurs années de persécutions implacables contre toute opposition politique, les principaux dissidents de l'époque étaient presque tous emprisonnés, en exil ou déjà morts dans les prisons et les camps. Une population endoctrinée, une libre pensée absente et des intellectuels au service du système communiste limitaient fortement le développement de toute dissidence organisée ou d'importance. Comme Tocqueville l'avait allégué, dans tout système despotique « *les individus perdent peu à peu la faculté de penser, de sentir et d'agir par eux-mêmes* »⁶⁶. Ainsi en était-il de l'Albanie.

Même l'Occident n'avait pu prévoir la révolution démocratique en URSS et en Europe de l'Est. La situation n'ayant guère évolué durant la décennie 1980, rien ne semblait annoncer un tel bouleversement. Et pourtant à la fin de cette décennie-là, une certaine libéralisation se répandit à l'intérieur des pays communistes, ce qui précipita la future révolution et permit à certains dirigeants de tenter de contrôler la transition tout en assurant le maintien de leur pouvoir économique et politique.

En Albanie une rumeur est très répandue dans la population : la fin du communisme aurait été préparée et réalisée par le bloc communiste lui-même. Tous ces événements seraient donc advenus à la suite d'un scénario bien préparé. Cependant, l'opinion publique reste partagée quant à cette hypothèse.

Concernant la chute du communisme, certains pensent que le système communiste lui-même avait prévu la fin du communisme, et qu'il y avait pris part activement. En Albanie, depuis des années, dans la presse circule un document de réunion du bureau politique du Parti communiste daté d'octobre 1989 qui confirme que les dirigeants communistes étaient conscients des derniers jours de leur

⁶⁶ TOCQUEVILLE Alexis, *La Démocratie en Amérique*, II, D, 3, Paris, Garnier Flammarion, 1981, p. 388.

Gouvernement. En conséquence ils ont prévu une stratégie de survie, afin de diriger la transition et de continuer à exercer le pouvoir.

Ce texte de 1989 fait référence à un autre document : celui issu de la réunion de Katowice en 1987 durant laquelle les dirigeants communistes d'Europe de l'Est, sous la direction de Gorbatchev, auraient élaboré un plan détaillé dont l'objectif était de conserver le pouvoir malgré l'évolution politique. Cette réunion des partis du bloc communiste reste l'un des événements les plus mystérieux du siècle. Ceci non seulement en raison de sa non-divulgation, c'est-à-dire du fait qu'elle a été tenue secrète à l'époque, mais aussi parce que cette réunion a finalement marqué la dissolution du bloc communiste.

Ramiz Alia, au cours de la réunion du Bureau Politique mentionnée ci-dessus avait déclaré qu'il avait étudié pendant 2 ans le matériel envoyé par Gorbatchev et qu'il admettait l'avancée de ce dernier. Ce document a été présenté lors d'une interview télévisée par Servet Pellumbi, l'un des politiciens les plus connus du pays, également vice-président du parti socialiste de 1991 à 1996 et Président du Parlement de 2002 à 2005. Dans cette réunion, Alia avait déclaré que le socialisme avait échoué. Les communistes devaient alors changer de stratégie car les moyens utilisés auparavant avaient perdu de leur efficacité. Pour survivre à la transition, ils devaient faire évoluer leur tactique et présenter un nouveau visage. Le monopartisme n'était plus possible, donc il fallait encourager la création de plusieurs partis politiques en plaçant à leur tête des personnes acquises au pouvoir en place. Les prisonniers politiques et les condamnés politiques devaient de même être officiellement soutenus et réhabilités, mais seulement en apparence. On ne les indemnisa pas pour les années d'emprisonnement, ils ne devaient bénéficier d'aucune contrepartie pour ces années perdues, ni d'aucun pouvoir à l'avenir, qu'il soit politique ou financier. Ainsi en allait-il également pour les titres de propriétés dont ils avaient été dépouillés et dont la restitution officiellement annoncée n'eut jamais lieu.

L'ancien vice-président du parti Socialiste et du Parlement albanais, Servet Pellumbi, est convaincu que la stratégie de Katowice a été mise en place en Albanie. Durant l'interview, il a ainsi déclaré : « *J'ai toujours appuyé la thèse selon laquelle Ramiz Alia est la clé de tous les changements qui ont eu lieu en Albanie. Il était informé de la stratégie du Katowice de '87* »⁶⁷. Deux ans après cet entretien, Servet Pellumbi publia le livre *L'effondrement du communisme* qui revient sur le même sujet.

Nous allons dans un premier temps présenter le document en question, avant d'analyser son contenu pour bien comprendre son principe ainsi que sa possible mise en œuvre en Albanie.

⁶⁷« DEBATI nga Roland Qafoku: A është zbatuar Katovica në Shqipëri? (DÉBAT par Roland Qafoku : Katowice a-t-il été mis en œuvre en Albanie ?), *Channel one Albania* , 10 novembre 2013, <https://youtu.be/UJPP7Fx0hdg>

1. Le contenu de la stratégie de Katowice

Le document présenté par Alia lors de la réunion du Bureau du Parti du travail s'intitule :
Voici ce que va être l'économie du pays.

Prises de décisions du bureau politique en octobre 1989

Notre système a capitulé devant le système capitaliste, par conséquent nous sommes obligés de changer de stratégie – a déclaré Ramiz Alia aux participants.

Cette stratégie implique deux directions :

1. Le respect des droits de l'Homme et,

2. L'instauration du pluralisme politique

Les droits de l'Homme font partie de nous et il est possible de les contourner dans une certaine mesure, mais le pluralisme doit être réalisé.

On va les encourager à créer autant de partis qu'ils le voudront, de droite, de gauche et du centre mais de toute façon ces partis doivent être contrôlés et dirigés par nous, les programmes de fondation de ces partis doivent être formulés par nous. Au sommet de ces partis il faut choisir des gens qui soutiennent notre stratégie. Le parti qui prendra le pouvoir doit critiquer le communisme sans gants, de cette manière il gagne la sympathie de l'Occident et de la dissidence anticommuniste.

Nous sommes intéressés par leur code moral, car ceux qui sont en prison, les condamnés et les persécutés politiques, vont dire de nous : « Eux aussi détestent le communisme ». Ils vont se rapprocher et ils vont nous soutenir. Ils vont se rapprocher et nous allons leur donner un travail insignifiant, et ne jamais leur permettre de prendre le pouvoir; sinon ils se vengeront et nous serons leurs serviteurs.

Sur la mise en œuvre des droits de l'Homme nous devons donner des compensations même en argent pour les condamnés politiques et nous devons satisfaire les besoins de base des expropriés. Nous allons leur donner une lettre qui leur reconnaît le droit à la propriété, mais nous ne leur accorderons jamais. Sous différentes formes, vous allez apporter la confusion, les promener du Tribunal de première Instance au deuxième tribunal et nous les reverrons à cause de défauts de procédure au tribunal de première Instance une nouvelle fois. Ils sont âgés et démunis, on doit faire attention avec leurs enfants. Mais en leur donnant un passeport et avec un peu de pression on va les faire sortir du pays, ceux qui auraient des exigences et insisteraient seront pénalisés. Toute la richesse nous appartient, parce que nous l'avons faite.

Le matériel que Gorbatchev m'a envoyé, il y a deux ans que je l'étudie, ils ont beaucoup avancé, ça je le sais. Nous avons suffisamment de cadres pour sept comités centraux, cela ne doit pas nous faire peur. Après étude, notre plan est prêt pour la mise en œuvre. De nombreux intellectuels vont s'y opposer. A ceux-ci, nous ne donnerons pas d'emploi.

En réponse à l'inquiétude éventuelle des intellectuels, on va leur offrir la création de l'association des vétérans de la guerre et du travail, on va leur donner une mini retraite. Le Kosovo est sur le point de promulguer la Constitution, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, nous avons notre plan. Nous avons tout prévu, la stratégie est claire et nous avons défini les voies pour atteindre le but de notre mission.

Sous la propagande extrême contre le communisme et quelques pénalités mineures contre la haute nomenclature communiste, nous, les communistes réformateurs, allons mettre en œuvre notre stratégie pour l'économie, de façon à être dans un pays socialiste comme le nôtre les capitalistes et les propriétaires, nous ainsi que nos proches.

Avec cette stratégie dans deux ou trois législatures nous allons transformer l'ancienne classe communiste en classe capitaliste »⁶⁸.

Donc la-dite stratégie de Katowice est basée sur quatre idées : « *En premier lieu l'échec du socialisme est une réalité qui doit être acceptée ouvertement, en second lieu il faut encourager la création d'autres partis politiques de gauche, de droit, de centre, mais qui doivent être sous notre contrôle ; en troisième lieu les condamnés et les persécutés doivent être approchés et encouragés mais nous ne les laisserons jamais prendre le pouvoir ; en quatrième lieu la richesse nous appartient parce que nous l'avons faite, c'est pour cela qu'après deux ou trois législatures, la classe d'anciens communistes se transforme en classe capitaliste »⁶⁹.*

Selon Servet Pellumbi « *le processus de la chute du communisme a été un processus qui a commencé graduellement. Il devait être graduel, ni ralenti ni accéléré artificiellement. C'était le but de la stratégie connue sous le nom de Katowice, appliquer un changement progressif et contrôlé, mais il ne faut pas exclure la possibilité qu'il s'agissait d'une sorte de stratégie composée sous la direction d'Andropov dans la période où il était grand chef du KGB, selon le principe du sous-marin*

⁶⁸ Document rendu public par Servet Pellumbi durant une interview télévisée dans « DEBATI nga Roland Qafoku: A është zbatuar Katovica në Shqipëri? (DÉBAT par Roland Qafoku : Katowice a-t-il été mis en œuvre en Albanie ?), Channel one Albania , 10 novembre 2013, <https://youtu.be/UJPP7Fx0hdg>

⁶⁹ Levels : *The Inside Story of the End of the Cold War*, Little Brown, London 1993, p 128-129 & 160 ; S ; A Korobkov, «Puc » Nachallsja mnogo ranshe. Kdo i kogda sdall ESSR. // Sovjetskaja Rossia. M . 2006. - B.96 (12869)..., cité par PELLUMBI Servet, *Përmbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, Fondacioni UET Press, Tirane, Avril 2015, p. 82.

(Po Principu pollodki), sous-marin qui plonge sous l'eau dans les profondeurs de l'océan et sort à la surface quand il a besoin de ventilation et que cela lui semble approprié »⁷⁰. « Un tel matériau top secret (80 pages), au départ connu seulement des principaux chefs des anciens pays socialistes, puis communiqué sous forme de missive résumée aux autres dirigeants communistes, s'est fait connaître d'un cercle plus large de dirigeants »⁷¹.

2. L'application de la stratégie de Katowice en Albanie

Une question se pose après lecture de ce document : qui vient au pouvoir après 1991 ? Les persécutés politiques ? Ou les communistes convertis en démocrates ? La réponse à ces questions permettra de savoir d'une part si cette stratégie a réellement existé et d'autre part si elle fut appliquée en Albanie.

Pellumbi défend la thèse selon laquelle l'Albanie est peut-être le seul pays parmi les anciens pays socialistes où la « Stratégie de Katowice » a été complètement appliquée, ce qui s'est répercuté sur les problèmes du pays et sur la durée de la transition politique et économique. Selon lui, cette stratégie a été strictement appliquée en Albanie, suivant trois axes : le pluralisme politique sous le contrôle du parti communiste, le traitement des anciens prisonniers politiques et l'attitude envers les propriétaires. Il affirme que Nano et Berisha ont tous été choisis les deux par Alia pour diriger les partis de droite et de gauche, poursuivant ainsi la mise en place des dispositions de Katowice. C'est pour cette raison que Nano a dirigé le parti socialiste pendant 8 ans et que Sali Berisha a dirigé le parti démocratique pendant 15 ans. Interviewé par la journaliste Joana Tafa, l'ancien chef du personnel et secrétaire personnel de Ramiz Alia, Guro Zeneli, s'exprime aussi à propos de la stratégie de Katowice : « La Katowice existe, mais Ramiz n'est pas allé en Pologne. Ramiz n'est pas sorti de l'Albanie. Tout ce que Gorbatchev a dit fut que l'Est devait prendre les rênes... La lettre envoyée par Gorbatchev à Ramiz, Gorbatchev l'avait envoyée à tout l'Est. Gorbatchev avait donné certaines instructions. Tout ce que Gorbatchev avait écrit dans la lettre, Ramiz l'a analysé, résumé et présenté lors de la réunion du Bureau politique. Lors de cette réunion, Ramiz a donné des instructions : la paix à tout prix. Pas de violence ! »⁷².

⁷⁰ PELLUMBI Servet, *Përmbysja e komunizmit (Le renversement l'effondrement du communisme)*, Fondacioni UET Press, Tirana, Avril 2015, p. 98.

⁷¹ D. Travin, 'Prolog : vstrječa četirjoh gensjekov. 1985 :? Moskovskaja vjesna. ; A. Jakovljev Perestrojka:1985-1991. Njeizdanoë, malloizvjestnoë, zanitoë. M. : Mezhdunarodnij fond « Demokratia ». 2008.), cite par PELLUMBI Servet, *Përmbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, Fondacioni UET Press, Tirana, Avril 2015, p. 98.

⁷² Tafa Joana, «Guro Zeneli: Nexhmija i kërkoi llogari Ramizit pse nuk u vranë njerëz kur ra busti, Saliu dhe Mehmet Elezi ishin kundër pluralizmit në mbledhjen me intelektualët (Guro Zeneli : Nexhmie a demandé à Ramiz la raison pour laquelle personne ne fut tué lors du renversement du buste d'Hoxha. Saliu et Mehmet Elezi étaient contre le pluralisme lors de la réunion avec les intellectuels », *Sot* [en ligne], 17 janvier 2015, [consulte le 17 novembre 2020],

Beaucoup de personnalités historiques en Albanie se sont déclarées en faveur ou défaveur de cette théorie de Katowice, qu'elles soient de gauche ou de droite. La vérité est qu'il y eut énormément de débats sur cette question de Katowice depuis 20 ans. Cela pour plusieurs raisons.

D'abord, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre II, le pluralisme politique a pris naissance sous le contrôle du Parti communiste. Durant toutes ces années de pluralisme politique, à l'exception d'un ou deux cas, aucune figure politique anciennement persécutée ou emprisonnée par l'ancien régime communiste n'a occupé de hautes fonctions en Albanie. Les anciens communistes se sont convertis en démocrates et sont restés sur la scène politique en se contentant de changer de stratégie. « *Quand ils n'étaient ni trop vieux ni rendus trop voyants par leurs positions au sommet de l'ancienne hiérarchie, beaucoup de ces notables se sont reconvertis dans l'économie par le biais de privatisations « coup de main » d'entreprises publiques qu'ils contrôlaient souvent déjà sous l'ancien régime* »⁷³.

Les anciens communistes et leurs proches occupaient les positions publiques importantes, même après la chute du communisme. Cela peut être expliqué par le fait que les communistes avaient auparavant bénéficié d'infiniment plus de ressources culturelles, politiques, sociales et économiques que le reste de la population. En fait, le pays avait à sa disposition une multitude de cadres préparés par le Parti communiste. « *Les enquêtes de mobilité des sociologues est-européens ont apporté au débat sur la nomenklatura une donnée nouvelle, bien saisie par Ivan Szelenyi : si la nomenklatura se reproduisait de façon si notable, si massive, ce ne pouvait être uniquement en raison de son positionnement politique mais en raison des différents capitaux dont elle était dotée. Surtout, dit I. Szelenyi, s'appuyant sur les travaux de Pierre Bourdieu, parce que la nomenklatura bénéficiait d'un capital culturel historiquement enraciné qui n'excluait pas, bien sûr, cet attribut essentiel que constituait le capital politique dû à l'appartenance au parti. Leur capital culturel et social joua bien davantage que le capital physique acquis grâce aux lois d'« auto-appropriation » de la dernière période du communisme. Ils sont, pour beaucoup d'entre eux, prédisposés pour ces raisons à devenir* »⁷⁴.

En outre, les partisans de l'existence de la stratégie de Katowice affirment qu'en Albanie elle fut appliquée entièrement car les biens spoliés n'ont jamais été restitués à leurs propriétaires, l'idéologie communiste étant hostile à la notion de propriété privée. L'un des problèmes majeurs

<https://sot.com.al/politike-intervista/guro-zeneli-nexhmija-i-k%C3%ABrkoi-llogari-ramizit-pse-nuk-u-vran%C3%AB-njer%C3%ABz-kur-ra>

⁷³ HERMET GUY & MARCOU Lilly, *Des partis comme les autres ? Les anciens communistes en Europe de l'Est*, Éditions Complexe, 1998, p. 16.

⁷⁴ MINK Georges & SZUREK Jean-Charles, « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, 48^e année, n°1, 1998. p. 6.

auquel l'Albanie fait face est la question des propriétés, qui a causé autant de troubles financiers que sociaux. Même après deux décennies, la question de la propriété n'est toujours pas résolue. En 2012, il existait au moins 16 lois sur la restitution et l'indemnisation des biens, mais aucune de ces lois n'a résolu le problème. L'adhésion à l'UE est également conditionnée par la résolution de ce problème. A chaque élection, ce sujet est utilisé par les différents partis politiques lors des promesses de campagne.

Toutefois la majorité des personnalités ayant pris part au débat s'accordent sur le fait que ce document rendu public annonce tous les événements qui se sont déroulés en Albanie dans les années '90 ; le point de désaccord entre eux est la date d'écriture de ce texte, certains prétendant qu'il fut écrit rétrospectivement, après les événements de 1997, pour manipuler plus facilement la population. Le publiciste albanais Ilir Harshova lance la thèse selon laquelle « *la stratégie de Katowice a été conçue pour frapper Ramiz Alia, qui, parfois à juste titre, et souvent injustement, est tenu pour responsable de tous les malheurs survenus en Albanie après 1991 jusqu'à aujourd'hui. Si tel est le cas, le « document » peut avoir été rédigé par le bureau de propagande du PD. Mais, ce "document" aurait pu être fait pour frapper Sali Berisha qui menait point par point le programme qui y était prévu, et si c'était le cas, le "document" aurait pu être rédigé par des individus ou des groupes de droite anti-Berisha au sein du PD* »⁷⁵.

La question qui se pose encore aujourd'hui porte donc sur la véracité historique de ce texte : est-ce que la stratégie de Katowice fut réelle ou est-ce simplement une invention politique ? Dans la littérature internationale, au moins la littérature anglo-saxonne et francophone, nous n'avons trouvé aucune information concernant cette réunion à Katowice, ni sur l'existence d'une stratégie possible élaborée par le bloc communiste. Le linguiste Ardian Vehbiu a analysé le document du Bureau Politique que Pellumbi a rendu public, texte qui fait référence à d'autres documents envoyés par Gorbatchev à tous les premiers secrétaires des partis communistes de l'Est. Il observe alors que ce document comporte quelques fautes d'orthographe qui étaient impensables à l'époque dans un document du Bureau politique (l'absence des lettres ë et ç dans de nombreux mots ainsi que l'utilisation de certaines formes dialectiques)⁷⁶. Cette expertise linguistique soulève ainsi des doutes sur l'authenticité du document dévoilé par Pellumbi.

Mais un fait véridique demeure : même après la chute officielle du communisme, le communisme triomphait, car le Gouvernement n'avait pas changé les individus au pouvoir ; il

⁷⁵ HASHORVA Ilir « "Katovica" dhe "Protokollet e Pleqësisë së Zionit" ("Katovica" et "Protocoles des Sages de Sion") », *ResPublica* [en ligne], 23 octobre 2013, [consulte le 15 novembre 2020], <http://www.respublica.al/arkiv-opinion/%E2%80%9Ckatovica%E2%80%9D-dhe-%E2%80%9Cprotokollet-e-pleq%C3%ABsis%C3%AB-s%C3%AB-zionit%E2%80%9D>

⁷⁶ VEHBUI Ardian, « Ja pse "Katovica" nuk është dokument origjinal (C'est pourquoi "Katovica" n'est pas un document original) », *Shekulli* [en ligne], 15 Décembre 2013, [consulte le 19 novembre 2020], <http://shekulli.com.al/32514/>

s'agissait des mêmes communistes qu'avant, convertis en démocrates. Malgré les nombreux crimes qu'ils avaient commis pendant la période communiste, il y a eu peu de condamnations. Ils furent seulement condamnés sur des accusations de détournements de fonds, comme ce fut le cas de la veuve d'Enver Hoxha et d'anciens membres du Bureau Politique, tels Rita Marko, Manush Myftiu, Hekuran Isai, et bien d'autres, alors qu'environ 6 000 Albanais avaient été tués par le Gouvernement ou ses agents durant l'ère communiste. Ces morts restent classés comme des disparitions dans le langage du droit international des Droits de l'Homme, personne ne sachant au juste le devenir de ces 6 000 Albanais, ni l'endroit où se trouvent les corps. Durant l'ère communiste, la majorité des dossiers étaient détruits tous les cinq ans, ce qui fut présenté comme une pratique ordinaire. Les dossiers considérés comme importants à préserver, eux, ont été détruits dans la période post-communiste par certains fonctionnaires, effaçant ainsi la preuve de plusieurs crimes. Le Parlement albanais a approuvé plusieurs lois de « lustration », concernant l'ouverture des dossiers de la police secrète. La dernière loi de lustration a été approuvée par le Parlement en avril 2015, mais ce fut une ouverture partielle qui ne satisfait pas les condamnés politiques.

Aujourd'hui on ne peut pas apporter une réponse définitive à ce débat. Mais comme l'exprime Eleni Kocaqi, « *les faits historiques en général se dévoilent sur le tard, après 30, 40, 50 ans* »⁷⁷. Seul le temps permettra d'obtenir des réponses plus exactes.

B. La pression internationale sur l'Albanie, dernier bastion communiste en Europe

Le communisme en Albanie a été un sujet très commenté, surtout à cause de la dureté du type de régime que le pays a connu, mais aussi du fait que c'était le dernier bastion communiste en Europe en 1990. Samuel Huntington, dans son livre *The third wave : democratization in the late twentieth century*, considère le degré d'impact social et politique de l'Occident comme étant l'une des prémisses du processus de démocratisation dans les pays en transition. Alors que le communisme s'était effondré partout en Europe, tous les regards se tournaient vers l'Albanie. En Albanie, la pression internationale a joué un rôle important dans la chute du régime communiste et continue encore aujourd'hui à peser sur la politique du pays. Le régime communiste ne pouvait pas survivre tout seul dans une région où la situation géopolitique avait changé et où le sort d'un peuple dépendait de l'aide financière de la communauté internationale.

⁷⁷« DEBATI nga Roland Qafoku: A është zbatuar Katovica në Shqipëri? (DÉBAT par Roland Qafoku : Katowice a-t-il été mis en œuvre en Albanie ?), *Channel one Albania*, 10 novembre 2013, <https://youtu.be/UJPP7Fx0hdg>

Sali Berisha, l'un des acteurs majeurs de la politique albanaise après 1990, interrogé par le journaliste Roland Qafoku sur les facteurs de la chute du communisme en Albanie, déclare : « *Il est vrai que la chute du mur de Berlin et l'effondrement des dictatures du système Domino des anciens pays communistes de l'Est ont eu un impact sur la jeunesse albanaise, l'intelligence albanaise et peut-être chez les Albanais en général. Je pense que l'Albanie ne serait pas sortie du régime communiste s'il n'y avait pas eu ces grandes transformations dans les anciens pays communistes* »⁷⁸.

La mort d'Enver Hoxha en avril 1985 laissait espérer qu'enfin l'Albanie pourrait suivre les exemples des autres anciens pays communistes pour libéraliser le système politique et réformer l'économie centralisée. « *L'Albanie intéressait beaucoup les puissances occidentales. Elle devenait soudain un facteur clé de la stabilité dans les Balkans. On se hâta de lui faire comprendre ce que l'on attendait d'elle : éviter tout faux pas, au nord, au sud, à l'est et même à l'ouest. Calmer le jeu au Kosovo et en Macédoine où les minorités albanaises risquaient d'étendre le brasier, contrôler sa région méridionale, à nouveau convoitée par des nationalistes grecs mollement surveillés par Athènes, mais aussi ses ports, pour endiguer les départs* »⁷⁹. À cause de sa position stratégique, le rôle des chancelleries des grandes puissances a été crucial en Albanie. Même durant la dictature, les services secrets américains et britanniques avaient essayé de renverser le communisme en Albanie pendant la moitié des années '50, mais ils ont échoué. Précisément, cette intervention de l'Occident a été utilisée par les communistes qui, pendant plusieurs décennies, se sont vantés d'avoir vaincu l'impérialisme américain. L'existence de « l'ennemi » en dehors du système communiste a aidé le système totalitaire d'une part à soumettre les masses par une propagande communiste contre le risque « réel » d'occupation du pays, et d'autre part à justifier toutes les démarches non réussies du parti. En l'occurrence, comme cela se produit souvent dans les systèmes totalitaires, tous les échecs étaient imputés à des éléments extérieurs au pays et au système communiste.

Pour eux, le système communiste était infaillible. « *Certaines des principales caractéristiques du régime totalitaire en Albanie dans cette période étaient la paranoïa gouvernementale et la propagande dirigée contre les puissances extérieures, l'utilisation du patriotisme et de la rhétorique nationaliste pour rendre l'isolement possible. Le parti et l'idéologie étaient infaillibles, par conséquent le mythe du saboteur était l'alibi parfait pour aborder tous les problèmes* »⁸⁰.

⁷⁸ Ibid

⁷⁹ COMBE Sonia, 'Après le « tournant »: l'Albanie à l'épreuve l'utopie', dans COMBE Sonia, & DITCHEV Ivayalo, *Albanie Utopie Huis clos dans le Balkans*, Éditions Autrement, Paris, 1996, p. 13.

⁸⁰ MEKSI Sofokli, *Mbi disa aspekte të trashëgimisë totalitare gjatë periudhës së tranzicionit shqiptar (Sur certains aspects d'héritage totalitaire au cours de la période de la transition albanaise)*, Jehona, Tirana, 2008, p. 43.

C'est avec la mort de Constantin Tchernenko, secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, le 10 mars 1985 et l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev (le 11 mars) que le vent de l'histoire va définitivement s'accélérer⁸¹. L'arrivée au pouvoir en URSS de Gorbatchev marque le début de la *Perestroïka*, c'est-à-dire de la restructuration du système. Une des premières mesures prises dès son arrivée au pouvoir a été la libéralisation partielle de la presse, plus connue sous le nom de *Glasnost*. Alors que le but de la *Perestroïka* était de changer la structure de l'économie soviétique, la *Glasnost* visait à rendre public ce qui avait été caché jusqu'alors. Mikhaïl Gorbatchev veut changer les choses. Il veut rendre le communisme plus acceptable pour la population et plus performant pour pouvoir survivre dans le même système, mais avec quelques modifications. Les systèmes politiques des pays satellites du camp socialiste ressemblaient en grande partie à celui de l'URSS. L'État était dirigé par un seul et unique parti, le parti communiste, qui dirigeait et contrôlait tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et même la vie des citoyens, allant jusqu'à contrôler leur pensée.

Après la mort de Staline en 1953, les relations de l'Albanie avec l'URSS ont commencé à se refroidir, et en 1961 l'URSS ferme son ambassade à Tirana. Malgré l'absence de relations diplomatiques avec l'URSS, la nomenclature communiste albanaise a suivi avec inquiétude les changements politiques et économiques en URSS et Europe de l'Est, consciente de l'impact qu'ils allaient avoir sur l'Albanie. Gorbatchev est arrivé au pouvoir en même temps que Ramiz Alia devenait premier secrétaire du Parti du Travail de l'Albanie, c'est-à-dire le principal dirigeant du pays. Ils ont rencontré des problèmes similaires. Tous deux avaient hérité d'un système politique insensible aux besoins et demandes de la population et d'une économie en plein déclin. Après la mort d'Enver Hoxha, Ramiz Alia a pris sa place avec le soutien de la famille Hoxha. À la différence de Gorbatchev en URSS, avec les programmes *Glasnost* et *Perestroïka*, Alia n'a pas essayé de changer le système politique. « À cette époque, le régime de Tirana a considéré les mouvements politiques de Gorbatchev comme révisionnistes et anti-marxistes »⁸². Cela faisait des années que l'Albanie ne suivait pas la même voie que les autres pays du bloc communiste en ce qui concerne la politique et l'économie. Elle était fidèle à l'idéologie léniniste-marxiste. La lutte des classes pas seulement en tant qu'idéologie mais également comme principe de la vie courante a toujours fonctionné et de manière permanente. Ceux qui ne partageaient pas les convictions politiques du Parti communiste, donc après la Deuxième Guerre Mondiale et pendant la dictature ont été persécutés, ont été massacrés ou fusillés.

Sous le Gouvernement d'Alia, se sont opérés lentement des changements dans la sphère politique et économique. « Bien que l'Albanie depuis 1961 n'ait eu aucune relation diplomatique

⁸¹ GÉLÉDAN Alain, *Transition à l'Est*, Le Monde Édition, 1995, p. 44.

⁸² Duka, Valentina, *L'Histoire de l'Albanie 1912-2000*, Shtepia botuese Kristalina KH, Tirane, 2007, p. 315.

avec l'URSS, l'élite dirigeante voyait les réformes de Gorbatchev comme un danger pour la stabilité de leur régime. Les dirigeants albanais, y compris Ramiz Alia, et les médias qui étaient sous le contrôle de l'État, décrivaient Gorbatchev comme un disciple de l'ancien dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev, et sa 'Perestroïka' comme une politique révisionniste qui conduirait à la restauration complète du capitalisme en URSS »⁸³. Mais plus inquiétante pour l'Albanie, était la réforme 'Glasnost', mise en place en même temps que les demandes croissantes d'une information plus objective par les media sur les événements, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. L'Institut d'Études Marxistes-Léninistes dirigé par la veuve du dictateur Enver Hoxha, Nexhmije, a organisé en mars 1989 une conférence sur les réformes en URSS. Foto Çami, qui était vu comme l'un des membres les plus libéraux du bureau politique du Parti du Travail, a « accusé » Gorbatchev d'avoir mené une attaque générale contre le socialisme. « Il a indiqué que les réformes révisionnistes soviétiques exerceraient un impact négatif sur la mise en œuvre des réformes en Albanie, encourageant les forces conservatrices selon lesquelles les changements conduisaient à l'affaiblissement du rôle du parti travailliste dans la société »⁸⁴.

Gorbatchev n'avait pas la capacité politique de pousser ses réformes jusqu'au bout, mais sa stratégie a déclenché la chute de l'URSS, ce qui était complètement imprévu. Cet assouplissement va être ressenti en Europe de l'Est comme l'occasion de se débarrasser définitivement du communisme.

1. Le vent du changement en Europe de l'Est

L'année 1989 a été considérée comme l'une des années les plus importantes du XXe siècle. Jamais auparavant, il n'y avait eu de changements aussi spectaculaires en si peu de temps. L'effondrement du système communiste en Europe centrale et orientale a eu lieu, comme l'a qualifié W. Laqueur avec « l'effet d'écho » : « une fois que l'assaut contre l'ancien régime mis en place avait été un succès dans un pays, les soulèvements révolutionnaires avaient tendance à être contagieux »⁸⁵.

La Pologne, au début des années 1980, avait connu des mouvements de contestation comme par exemple le syndicat Solidarnosc dirigé par Lech Wałęsa qui va chercher à lutter contre le communisme et va œuvrer pour la liberté du peuple. Le 9 novembre 1989, lorsque l'Allemagne de l'Est va tomber avec le mur de Berlin, les troupes du Pacte de Varsovie n'interviendront pas. Ce

⁸³ BIBERAJ Elez, *L'Albanie en transition, le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010 (Shqipëria ne Tranzicion, Rruga e veshit drejt demokracise 1990-2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirana, 2011, p. 62.

⁸⁴ Ismail Lleshi, 'Le pluralisme idéologique Glasnost- : la dégénérescence de la vie spirituelle en Union Soviétique', *'Studime Politiko-Shoqerore 16'* nr 1(1989), p. 14 cite par BIBERAJ Elez, *L'Albanie en transition, le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010 (Shqipëria ne Tranzicion, Rruga e veshit drejt demokracise 1990-2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 62.

⁸⁵ LAQUEUR Water, *Europe in Our Time. A History 1945-1992*, Viking, New York, 1992, p. 551.

symbole de la guerre froide constituera en quelque sorte un signe pour la population des pays communistes : il est temps de retrouver la liberté, de se libérer du bloc communiste. Dans les années 1990-1991, l'Union soviétique disparaît. Le peuple va reprendre sa liberté, et les États qui fondent l'URSS gagneront l'indépendance. Le 25 décembre 1991 l'Union soviétique devient la Russie. La guerre froide entre les deux blocs est alors terminée.

Les réformes de Gorbatchev ont eu un autre impact que celui prévu et attendu. Elles ont donné des espoirs de liberté et de démocratie aux peuples soumis à des systèmes dictatoriaux. *« Pour l'ensemble des pays de l'Est la perestroïka fut le signe de l'émancipation. Pour les peuples, l'espoir à soudain pris forme. Le récit de cette grande transformation est un mélange de hasard et de nécessité. C'est aussi la démonstration que les économies centralement planifiées, dirigées par des partis uniques, ne disposaient pas de la souplesse nécessaire pour se réformer et se transformer. L'absence de corps intermédiaires condamnait les pays de l'Est à changer radicalement ou à rester immobiles. La simple libéralisation de la parole et la limitation du pouvoir policier ont suffi à faire sauter le couvercle sous pression durant quelque sept décennies. La glasnost a permis au monde nouveau de naître sans violences excessives. Incapable de gérer le changement, Gorbatchev le rendit possible. Sa volonté de limiter les transformations fut à l'origine de son éviction »⁸⁶.*

Pendant les révolutions, dans les années 1989-1990, il y eut des spécificités mais aussi des ressemblances. La transition dans tous les pays d'Europe de l'Est et Centrale était générale. À la différence d'autres pays ayant connu une transition, comme par exemple les pays de l'Amérique Latine, les pays de l'Europe de l'Est ont connu une transition totale dans tous les domaines : politique, économique, social et culturel. L'effondrement du communisme semblait comme spontané et surprenant, mais il y avait des raisons profondes, économiques, politiques et sociales qui ont fini par exploser. Longtemps étouffées par les régimes autoritaires du bloc soviétique, les aspirations des populations à la liberté, à la démocratie et à la défense des droits de l'Homme se manifestaient de plus en plus ouvertement, grâce notamment aux réformes introduites en Union soviétique par Mikhaïl Gorbatchev et par sa politique d'ouverture progressive vers l'Occident. Il est évident que le détachement des « traditions communistes » a été plus facile pour des pays tels que la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie qui avaient fait dans un passé proche l'expérience de mouvements démocratiques, même s'ils avaient été écrasés sauvagement, violemment parfois, par l'intervention militaire de Moscou. C'était différent pour des pays comme la Roumanie et l'Albanie, compte tenu du type de régime que ces deux pays ont connu. Les données théoriques et empiriques montrent qu'au plan politique, la transition dans un pays de type autoritaire vers la démocratie est plus facile que la

⁸⁶ GÉLÉDAN Alain, *Transition à l'Est*, Le Monde Édition, 1995, p. 44-45.

transition d'un régime totalitaire vers la démocratie. C'est la Roumanie qui a connu la révolution la plus violente d'Europe. Elle a été le seul pays d'Europe de l'Est où le renversement de l'ancien régime a provoqué la mort de plus d'un millier de personnes⁸⁷ et où le couple présidentiel a été exécuté. Les bouleversements en Roumanie ont eu un grand impact sur le déroulement de la transition qui va se produire quelque temps plus tard en Albanie.

2. Le retentissement de la chute du bloc communiste en Albanie

Au début, le régime communiste en Albanie a essayé de résister aux changements survenus en Europe. Pour Ramiz Alia, la chute du communisme en Europe de l'Est s'est produite à cause de l'éloignement de l'élite dirigeante de l'idéologie marxiste-léniniste. Même après le renversement violent du dictateur Nicolae Ceausescu en Roumanie, Ramiz Alia insistait sur le fait que l'Albanie ne connaîtrait pas les mêmes processus que l'Europe de l'Est, car d'après lui, l'Albanie ne souffrait pas des mêmes problèmes. Cependant, les troubles en Europe de l'Est et surtout l'exécution du président Ceausescu et de sa femme ont eu un impact sur l'élite dirigeante et la population en général. Ceausescu, un mois avant son exécution, avait exclu la possibilité pour la Roumanie de suivre l'exemple des autres pays d'Europe de l'Est. *« En effet, selon lui, le pays dirigé par le parti était déterminé à continuer sur le chemin révolutionnaire et les réformes »*⁸⁸. Les communistes expliquaient la chute du régime en Europe de l'Est en raison de la déviation de la doctrine marxiste-léniniste par les partis communistes. Même lorsque d'autres pays d'Europe de l'Est ont commencé à changer de régime, le Parti du Travail d'Albanie a déclaré :

*« Nous ne sommes pas ouverts, ni fermés. Nous ne ferons pas de changements sous l'influence de quelqu'un d'autre... Nous ne nous retirerons jamais, peu importent les circonstances. Nous ne permettrons jamais l'affaiblissement du pouvoir populaire, l'affaiblissement de la dictature du prolétariat, comme nous n'avons jamais partagé et ne partagerons jamais le pouvoir avec un dirigeant anti-populaire. Nous n'abandonnerons jamais et nous ne permettrons pas l'affaiblissement du rôle des dirigeants du parti marxiste-léniniste pour le soi-disant pluralisme offert par la bourgeoisie »*⁸⁹.

⁸⁷Tanase S., « La Roumanie vingt ans après : un bilan provisoire », dans COURTOIS Stéphane, *Sortir du communisme, changer d'époque*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011, p. 220-221.

⁸⁸ PROGNI Luljeta, « La chute du mur de Berlin et l'Albanie communiste 1989 », *Illyria the albanian-american newspaper*, 11 septembre 2014.

⁸⁹ ALIA Ramiz, *Fjalime dhe biseda (Discours et conversation)*, vol. 4, 8 Nentori, Tirana, 1988, p. 377.

Le régime communiste en Albanie, comme il l'avait fait depuis ses débuts, est allé jusqu'à accuser les pays occidentaux de vouloir déstabiliser le socialisme et d'être les responsables des révolutions en Europe de l'Est. Le 22 janvier 1990, lors du XI^e Plenum du Comité Central du Parti communiste albanais, Ramiz Alia a accusé les États occidentaux d'être à l'origine des troubles en Europe de l'Est. Il déclarait :

*« Les pays occidentaux encouragent les changements politiques en Europe de l'Est. Dans le cadre des appels pour des élections libres et le pluralisme politique, ils encouragent la création d'un plus grand nombre de partis de différentes tendances, ils cherchent à détruire tout ce qui peut rappeler le socialisme. Dans la propagande bourgeoise, l'idéal socialiste est déclaré anachronique »*⁹⁰. Toutefois, en dépit de telles déclarations, le pays vivait ses derniers jours communistes. Alors que la guerre froide en Europe était finie, l'Albanie était le seul pays qui restait communiste en Europe et la possibilité de survie de ce type de régime devenait impossible. Elle était considérée comme le dernier domino, parce qu'étant le dernier régime communiste encore existant en Europe. *« Être le dernier aurait pu être un avantage pour l'Albanie, au moins les dirigeants du pays auraient la chance d'apprendre des erreurs de leurs voisins - par exemple de la réforme des communistes en Bulgarie et en Roumanie qui a été mal calculée car l'opposition étant trop faible et divisée pour gouverner, elle pouvait être ignorée »*⁹¹. La chute du régime totalitaire dans un premier temps, puis la démocratisation dans un deuxième temps étaient inévitables.

Alors que le communisme était tombé dans tous les pays de l'Est, le Gouvernement communiste albanais niait le fait qu'une telle chose pourrait se produire en Albanie, mais la situation concrète montrait l'inverse. La pénétration des informations sur les révolutions démocratiques en Europe de l'Est, la crainte d'un schéma violent comme en Roumanie et la crise économique qui avait touché le pays ont obligé le Président Alia à changer de stratégie : en permettant au pays de s'ouvrir sous son contrôle, il espérait diriger la révolution inévitable du pays.

À la fin des années '80, le parti communiste avait déjà perdu le « monopole » du contrôle de chaque secteur de la vie à l'intérieur du territoire albanais. La capacité du Gouvernement de contrôler l'information a été limitée davantage en 1990, lorsque l'Albanie a établi des liens téléphoniques avec le monde extérieur. Malgré l'isolement du pays, les Albanais étaient bien informés sur les changements dans la région. La capacité du Parti du Travail à contrôler les informations n'était plus la même, car beaucoup d'Albanais avaient suivi le cours des événements en Europe de l'Est grâce aux

⁹⁰ Le journal "Zëri i Popullit", 25 janvier 1990.

⁹¹ TARIFA Fatos, *Albania's Road from Communism: Political and Social Change, 1990–1993*, Development and Change, Institute of Social Studies, Vo 26, Hague, 1995. p. 143.

émissions des radios étrangères, en particulier les programmes de VOA (Voice of America) en langue albanaise, et également par des télévisions italiennes et yougoslaves. Entendre autre chose que la propagande officielle du parti communiste faisait prendre conscience aux Albanais d'une autre réalité que la leur.

« Le « Voice of America » s'opposait à la propagande du régime en brisant ses mythes et en soulignant que le régime communiste avait supprimé les aspirations des Albanais à construire un pays moderne fondé sur le pluralisme politique et l'économie de marché. Ainsi le « Voice of America » a servi comme une force d'influence extérieure et un facteur de changement, en contestant avec succès le monopole du régime sur les nouvelles et les informations. Il est devenu un support pour la pensée d'opposition et un promoteur des idéaux d'une société libre, pluraliste et démocratique »⁹². Cette ouverture de l'information a rendu les Albanais plus responsables, conscients qu'il leur revenait de changer le système politique et économique dans leur pays. Le système capitaliste a fini par reprendre le dessus, les gens en Occident vivant mieux que dans les pays communistes, contrairement à ce qui avait été dit aux Albanais.

Mais le facteur décisif, peut-être principal, qui a obligé les communistes à changer le cours de l'Histoire du pays, a été la crise économique. Treize années d'isolement et la planification de l'économie avaient endommagé gravement l'économie du pays. Les stocks de nourriture étaient presque épuisés. Les Albanais manquaient de plus en plus de nourriture et de vêtements. La pression du régime communiste pendant quarante-cinq ans et la forte crise économique avaient augmenté les frustrations de la population. Dans cette situation, le Président et chef du Parti communiste Ramiz Alia a essayé de mener une nouvelle politique d'ouverture avec le monde extérieur. Le soutien économique que l'Occident donnait au pays pouvait légitimer le parti communiste et ainsi lui permettre d'avoir le monopole politique du pays. Maintenant que la guerre froide était terminée et que tous les systèmes communistes étaient tombés, l'attention était dirigée vers l'Albanie. La communauté internationale a exercé une forte pression sur le pays, en exigeant un changement de type de régime, sans quoi aucune aide ne lui serait apportée.

Le premier pas que R. Alia a entrepris devant la gravité de la situation a été la politique d'ouverture. Au départ, Alia a assumé les erreurs commises dans la politique étrangère suivie par le Parti communiste et les a expliquées comme une conséquence de la mise en œuvre des pratiques soviétique et chinoise. Et pour cette raison, il fallait entamer des réformes partielles pour démocratiser

⁹² BIBERAJ Elez, « L'Albanie, pays en transition ou postcommuniste?, *Panorama*, 25 avril 2015.

le pays. Les erreurs politiques étaient liées aux alliances étrangères, ce qui allégeait la responsabilité du parti communiste.

A partir de 1987, la diplomatie de Tirana se montre de plus en plus active et, dans la presse internationale, l'Albanie apparaît plus souvent. A la différence de l'année 1983, où deux Français qui avaient demandé de l'aide dans les eaux maritimes ont été exécutés par les autorités albanaises car suspectés d'être des agents étrangers, en 1987 les autorités albanaises ont aidé un yacht avec 4 personnes à bord (3 Américaines et un Belge) qui avaient risqué de se noyer dans la zone maritime albanaise à cause du mauvais temps. Les États-Unis ont alors félicité les autorités albanaises et ont profité de la situation pour proposer une normalisation des relations. Également en 1987, sont établies des relations diplomatiques avec l'Allemagne occidentale, l'Espagne et le Canada. « *Le nombre de touristes en Albanie a augmenté de manière significative, de 1265 en 1985, à 6000 en 1987 et 10000 en 1989* »⁹³.

Le Gouvernement albanais a accepté 30 millions de dollars d'aide de la part de l'Allemagne de l'Ouest, même si l'invitation à la coopération économique, conditionnée au respect de la liberté et des droits fondamentaux de l'homme, avait été refusé par le régime communiste. « *Selon les données, Strauss et le Gouvernement fédéral allemand ont fait de grands efforts pour convaincre le Gouvernement albanais de faire partie d'un projet spécial, destiné à accélérer l'adhésion de l'Albanie à la Communauté européenne, en utilisant le fait que l'Albanie avait été détachée du Bloc de l'Est* »⁹⁴. Mais le Gouvernement albanais a refusé la proposition. Ramiz Alia, dans ses Mémoires, évite l'analyse de cette chance perdue de l'Albanie, mais « *il admet que les tentatives de la République fédérale d'Allemagne ont été intenses, dans l'intention d'aider l'Albanie à se développer, et pas seulement sur le plan économique* »⁹⁵.

Mais, malgré ces efforts, la nouvelle politique étrangère réaliste de Ramiz Alia pour une ouverture vers le monde extérieur n'a pas été bien reçue. L'embargo complet par tous les pays européens, ou autrement dit le blocus extérieur contre l'Albanie, est un élément important qui a conduit à des changements majeurs. Les justifications telles que le soutien du Gouvernement par la population et la différence avec les autres pays d'Europe de l'Est n'ont pas convaincu les Occidentaux.

La volonté des Gouvernements occidentaux de maintenir une position inébranlable concernant la demande d'établissement du pluralisme politique et le respect des droits de l'Homme en

⁹³ PROGNI Luljeta, « La chute du mur de Berlin et l'Albanie communiste 1989 », *Ilyria the albanian-american newspaper*, 11 septembre 2014

⁹⁴ FEVZIU Blendi, *Piedestala pa statuja 8 dhjetor 1990-31 mars 1991* (Les piédestaux sans statue, 8 décembre 1990-31 mars 1991, UET Press, Tirana, 2011, p. 221-222.

⁹⁵ ALIA Ramiz, *Jeta ime. Kujtime (Ma vie. Souvenirs)*, Toena, Tirana, 2010, p. 309-11.

Albanie a été un facteur très important dans l'effondrement du régime communiste dans ce pays. L'Occident n'a fait aucune concession au Gouvernement communiste. Tant que l'Albanie ne se démocratisait pas, elle ne bénéficiait d'aucune aide. En prenant en compte la situation extérieure et encore plus la situation intérieure, le Gouvernement communiste a cherché à rétablir les relations avec l'Europe et les États Unis. Ramiz Alia, tout à la fois secrétaire du Parti du Travail en Albanie et chef du Gouvernement, espérait qu'en gagnant l'appui international, les communistes pourraient continuer de rester au pouvoir. « *L'Albanie a demandé à être membre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), organisation qu'elle avait méprisée pendant quinze ans* »⁹⁶. La communauté internationale n'a pas accepté la demande parce que l'Albanie devait faire une longue route avant de devenir membre, c'est-à-dire qu'elle devait se démocratiser comme tous les autres membres. « *Le Secrétaire d'État américain James Baker met comme condition à l'établissement de relations avec les États-Unis l'instauration du pluralisme politique et le libre marché* »⁹⁷. Le secrétaire de l'ONU, Perez de Cuellar, s'est rendu en Albanie en mai 1990, accompagné de nombreux journalistes. Il a critiqué l'absence de pluralisme politique, et ses critiques ont été transmises par les médias. Sa visite était destinée à faire pression sur le Gouvernement communiste, notamment sur la situation de quatre membres de la famille Popa⁹⁸ en quelque sorte exilés à l'intérieur de l'ambassade italienne et isolés depuis cinq ans, le Gouvernement albanais les empêchant de quitter le pays. La question de la famille Popa a été très médiatisée, surtout par les médias italiens, ce qui a beaucoup coûté à l'image du régime communiste en Albanie. Le régime a alors permis que la famille quitte le pays après la visite du secrétaire de l'ONU, ce qui a été une vraie victoire pour la population albanaise. Jusqu'alors, tenter de traverser les frontières albanaises sans l'accord du parti signifiait la peine de mort et l'exil intérieur de la famille.

L'Albanie ne pouvait pas résister aux changements qui se sont produits dans le monde. La guerre froide était déjà finie. Aucun pays au monde n'avait plus d'intérêt à soutenir un Gouvernement qui persistait dans la voie du communisme. Son importance stratégique avait disparu. Le pays se trouvait seul et sans soutien des communautés internationales communistes. Le communisme, en Albanie aussi, touchait à sa fin.

⁹⁶ BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion Rrugë e veshit drejt demokracisë 1990-2010 (L'Albanie en transition, le difficile chemin vers la démocratie 1990-2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p.74.

⁹⁷ Ibid, p. 81.

⁹⁸ En décembre 1985 six membres de la famille Popa, frères et sœurs âgées de 35 à 60 ans, habillés en touristes ont franchi le seuil de la porte de l'ambassade d'Italie à Tirana. Leur père avait été abattu par le régime dictatorial et leur famille avait passé 20 ans en exil intérieur.

Section II. L'impact des changements à l'intérieur du pays

L'impact de la situation internationale et les nombreuses difficultés économiques et sociales ont, d'une part, incité le Gouvernement communiste à faire quelques réformes de libéralisation et, d'autre part, *fait monter en puissance les mouvements dissidents* contre le Gouvernement communiste.

Mais ce sont deux facteurs internes qui ont contribué à provoquer l'effondrement du système totalitaire en Albanie : Les réformes de libéralisation du système politique avant 1990 (A) et La montée en puissance des mouvements dissidents (B)

A. Les réformes de libéralisation du système politique avant 1990

Enver Hoxha, le dictateur communiste qui s'était inspiré du modèle stalinien et avait dirigé d'une main de fer l'Albanie depuis l'installation du communisme en 1944, meurt en avril 1985. Mais comme le dit Samuel Huntington, « *la mort d'un dictateur n'assure pas la naissance de la démocratie* »⁹⁹. Il a été remplacé par Ramiz Alia¹⁰⁰. Ce dernier était l'un des rares représentants du nord du pays, très peu nombreux alors à siéger au Bureau politique et à avoir survécu aux purges d'Hoxha. Sous le patronage du couple Hoxha, il a été nommé à différents postes comme Ministre de l'Éducation et de la Culture pendant les années 1955-1958, membre du Bureau Politique et secrétaire du Comité Central du Parti Communiste pour l'idéologie et la propagande, député de l'Assemblée Populaire, etc.

1. Ramiz Alia et sa poursuite de la politique d'Enver Hoxha

L'arrivée au pouvoir de Ramiz Alia a suscité des attentes et même l'espoir d'un changement de la situation en Albanie. On le considéra même comme le Gorbatchev des Balkans. Mais au lieu de modifier la politique d'Enver Hoxha, le début de sa gouvernance fut marqué par la préservation de l'héritage du dictateur. Et c'est peut-être pour cette raison, pour sa fidélité envers la famille Hoxha, qu'il avait été désigné comme le successeur du dictateur. C'est aussi précisément après la mort de son prédécesseur que le culte de la personnalité de ce dernier se développa plus que jamais. Beaucoup

⁹⁹ HUNTINGTON, Samuel P., *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press, septembre 2012, p. 4.

¹⁰⁰ Alia est né au nord de l'Albanie à Shkodra. Il devient membre du parti communiste en 1943.

d'institutions prirent le nom de dictateur, et on érigea beaucoup de statues à sa gloire partout en Albanie.

Pendant des années, le pays avait été endoctriné par l'idéologie marxiste-léniniste, idéologie imprégnant tous les aspects de la vie du citoyen. L'idéologie marxiste-léniniste était devenue un code idéologique obligatoire en Albanie. La fidélité envers le « code idéologique » a été proclamé comme l'objectif le plus important, accompagné du slogan : « *Nous mangerons de l'herbe s'il le faut, mais nous ne trahisons pas les principes du marxisme léninisme* »¹⁰¹. Dans la Constitution de 1976, à l'article 3, on peut donc lire : « *Dans la République Populaire Socialiste de l'Albanie l'idéologie dirigeante est l'idéologie marxiste-léniniste* ».

Lorsque R. Alia est arrivé au pouvoir, il a continué sur les traces de son prédécesseur. À l'époque il déclarait : « *"Tous les processus de développement de l'Albanie sont imparables "[...] L'Albanie ne peut jamais arrêter son chemin vers la liberté, l'indépendance et le socialisme. C'est le désir du peuple albanais, gagné avec le sang des Albanais, et le peuple albanais marchera sur la route qu'il a lui-même décidée". Alia a indiqué qu'il avait l'intention de conserver le socialisme et qu'il ne suivrait pas tous les autres pays d'Europe de l'Est dans le démantèlement du communisme* »¹⁰².

Niant la situation réelle du pays, il a poursuivi la même politique économique. Dans son héritage politique, figuraient trois principes qui seront respectés par Alia au début de son accession au pouvoir :

1. L'interdiction des prêts étrangers (cf. Constitution de 1976).
2. L'auto-suffisance du pays : « *La poursuite de la politique économique reposant principalement / entièrement sur les ressources du pays, par-dessus tout, il n'a pas renoncé à la politique d'appui du pays sur ses propres forces, tout en réaffirmant que le principe d'autosuffisance a été et reste la base de tout notre développement* »¹⁰³.
3. L'équilibre entre exportations et importations¹⁰⁴.

Les dix dernières années du communisme en Albanie furent sans doute les plus dures. Le pays était resté isolé longtemps et n'avait bénéficié d'aucune aide de la part des autres pays communistes. Les efforts pour se rapprocher de l'Occident étaient alors minimes. Le rejet de l'aide et des investissements étrangers a eu des conséquences désastreuses pour l'économie du pays. Le niveau

¹⁰¹ FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 72 .

¹⁰² BINDER David, « Evolution in Europe; Albanian Leader Says the Country Will Be Democratized but Will Retain Socialism », *New York Times*, 14 mai 1990.

¹⁰³ *Zeri i populli (La voix du peuple)*, 29 septembre 1989, page 1.

¹⁰⁴ DUKA Valentina, *Historia e Shqipërisë (L'Histoire de l'Albanie 1912-2000)*, Kristalina KH, Tirane, 2007, p. 310.

de vie des Albanais, déjà le plus bas d'Europe, a baissé encore plus. Le mécontentement, partout perceptible, dévoilait une faiblesse de l'idéologie communiste. La progression quotidienne du taux de chômage n'était pas reconnue officiellement. Les communistes ont continué à nier les multiples difficultés du pays. Nous allons énumérer ci-dessous quelques-unes des difficultés auxquelles R. Alia a dû faire face à son arrivée au sommet du pouvoir communiste.

Premièrement, Alia avait hérité de Hoxha des relations internationales compliquées. Au tout début de leur arrivée au pouvoir, les communistes avaient eu des relations très proches avec la Yougoslavie. Mais au moment où Tito devint trop puissant, les dirigeants albanais considérèrent qu'il menaçait l'indépendance de l'État albanais, et Enver Hoxha interrompit les relations bilatérales. Il est vrai que les dirigeants yougoslaves ne cachaient pas à la fin des années 1940 leur intention de faire de l'Albanie la septième république fédérée de la Fédération yougoslave. Le dictateur Hoxha profita de la rupture entre l'URSS et la Yougoslavie en 1948 pour se ranger tout naturellement dans le camp de la première. Toutefois, lorsque Moscou s'engagea dans une politique de rapprochement avec les puissances occidentales, il utilisa cette occasion pour interrompre les relations en 1960. « *En 1978, l'Albanie d'Enver Hoxha finit par rompre avec la Chine également, essayant de survivre tant bien que mal, avec une économie largement autarcique, les frontières hermétiquement fermées, avec une mentalité de "forteresse assiégée" imposée d'en haut, au nom d'une bouillie idéologique mélangeant un vocabulaire stalinien avec un nationalisme forcené* »¹⁰⁵.

Deuxièmement, lorsque Alia a succédé à Hoxha, en 1985, l'économie albanaise était dans un état catastrophique. Nous venons de voir qu'en 1978, l'Albanie avait interrompu les relations avec son dernier allié, la Chine, allié qui lui apportait pourtant une énorme aide financière¹⁰⁶, indispensable à l'économie albanaise. Toutefois cette situation semblait chronique depuis les débuts du communisme albanais : les statistiques albanaises montrent en effet la diminution des rythmes de croissance sur une longue période, entre 1951 et 1990, liée à l'épuisement des ressources de la croissance extensive. « *La longue période d'autarcie qu'a connue l'Albanie, accompagnée de la mise en œuvre d'une politique de développement économique volontariste axée sur l'industrie lourde, a entraîné un gaspillage considérable des ressources nationales, tout en déséquilibrant les structures productives. L'héritage du système, de ses mécanismes et structures, la propriété d'État et la*

¹⁰⁵ Albanie - De la pauvreté à la révolte, avril 1997, <http://www.union-communiste.org/es/1997-04/albanie-de-la-pauvrete-a-la-revolte-533> consulté en ligne le 5 août 2017.

¹⁰⁶ Enver Hoxha demande au gouvernement un prêt de 55 millions de roubles (150 millions de yuans) pour le troisième quinquennat de 1961-1965, que le gouvernement chinois a accordé. Ce prêt aurait un taux d'intérêt de 15 % et commencerait à être remboursé de fin 1980 à 1990. L'Albanie dans la première moitié des années 60 a reçu un cache d'importantes quantités de devises étrangères en provenance de Chine, ainsi que d'autres aide. Pour plus d'information regarde BORICI Gjon, « Kredite dhe ndihmat kineze per Shqiperine, 1956-1975 (Prêts et aides chinoises à l'Albanie, 1956-1975), Akademia e Studimeve Albanologjike, Instituti i Historisë, Tirana, 2019.

planification centralisée, mais aussi les formes d'organisation de la production et de l'échange, semblent être les causes principales des difficultés rencontrées »¹⁰⁷. « L'économie est constamment contrôlée par le centre. Nulle part la collectivisation n'a été poussée aussi loin qu'en Albanie, au point d'interdire aux paysans (70 % de la population) la possession d'une vache ou d'un jardinet¹⁰⁸. A quoi s'ajoutaient une corruption très répandue dans les entreprises et le fait que les usines n'étaient plus rentables.

Les indicateurs macro-économiques du tableau N° 1.1 montrent bien la difficulté dans laquelle l'Albanie se trouvait à la fin des années 90 et indiquent notamment l'ampleur du chômage à la fin de la période.

Tableau 1.1 Les indicateurs macro-économiques albanais 1950-1990

	Croissance du revenu national (%)	Investissement (a)	Augmentation de l'invest /la période précédente (a)	Augmentation du revenu national/la période précédente (a)	Population en âge de travailler (b)	Chômeurs en fin de période
1951-1955	13,9	2,1	1,4	1,1	666	-
1956-1960	8,2	4,5	2,4	1,1	796	-
1961-1965	6,3	6,4	1,9	1,2	905	-
1966-1970	10,8	10,1	3,7	2,7	1.051	-
1971-1975	7,3	15,1	5,0	3,0	1.260	-
1976-1980	3,0	18,4	3,3	1,5	1.469	-
1981-1985	1,6	21,6	3,2	1,0	1.688	50.000
1986-1990	1,0	22,1	0,5	0,7	1.920	120.000

(a) Milliards de leks (b) *1 000 personnes (-) : non déterminé

(Source Annuaire statistique albanais (1991), INSTAT, Tirana, dans DITTER Jean-Guillaume & GEDESHI Ilir, « Conditions économiques et émigration des élites intellectuelles en Albanie », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 1997, [consulté le 30 septembre 2018], <http://cemoti.revues.org/122>)

Et pourtant malgré tous les indicateurs au rouge, le régime communiste continuait à nier totalement l'existence d'une crise économique.

¹⁰⁷ DITTER Jean-Guillaume & GEDESHI Ilir, « Conditions économiques et émigration des élites intellectuelles en Albanie », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 1997, [consulté le 30 septembre 2018], <http://cemoti.revues.org/122>

¹⁰⁸ SEMO Marc, « L'Albanie d'Enver Hoxha », documentaire des « Mercredis de l'Histoire ». La parano meurtrière de « l'oncle Enver », *Libération*, 26 Novembre 1997.

Dans un entretien accordé à « La Voix de l'Amérique », Gramoz Pashko, professeur d'économie à l'Université de Tirana et membre du conseil pour l'économie, affirmait ainsi « *qu'il était excessif de dire qu'il y avait une crise économique en Albanie* »¹⁰⁹.

Pourtant, le système de la planification de l'économie était un échec. Le budget de l'Albanie en 1990 ne dépassait pas les 5 millions de dollars. Selon l'historien Duka : « *Le manque de gestion des capitaux et des ressources humaines s'est transformé en gangrène du système. Des fidèles conservateurs, qui étaient nombreux à tous les niveaux de l'administration et des organes de l'État, semblaient déterminés à ne pas modifier même une virgule des messages du leader mort... ce groupe qui a relié le poste et les privilèges avec le régime, était disposé à les protéger à tout prix* »¹¹⁰.

2. Les réformes retardées pour la démocratisation de Ramiz Alia

À la fin des années 1980 pourtant, après l'extrême brutalité de Hoxha, le régime s'assouplit très progressivement. Ramiz Alia a commencé à atténuer l'isolationnisme rigide de son prédécesseur et a opéré quelques ajustements mineurs. Ce changement est marqué surtout après l'exécution de Nicolae Ceaușescu et de sa femme en 1989 lors de la révolution violente en Roumanie. Cependant, les modifications qu'Alia a entreprises tenaient surtout au caractère économique et culturel du pays. Il a refusé d'entreprendre des réformes fondamentales qui auraient pu compromettre le monopole du parti communiste. Lors d'une réunion du comité central en janvier 1990, Alia a déclaré que l'Albanie devrait tirer les leçons de l'effondrement du communisme en Europe de l'Est. Il a affirmé qu'il devait faire des concessions quant à la poursuite des réformes économiques. Mais les demandes émanant des pays étrangers pour faire dévier du régime politique suivi jusqu'alors ne trouvaient pas d'appui parmi la population albanaise. Selon Ramiz elles entraient un désaccord avec les décisions et le désir de la population.

Ramiz Alia fut cependant obligé d'entreprendre quelques changements dans le système économique centralisé, devant la stagnation extrêmement préoccupante. L'absence d'aides financières et la pénurie de stocks de nourriture poussèrent donc Alia à changer de tactique. Il alléga le contrôle du parti sur la culture et il élargit graduellement les relations diplomatiques avec les autres pays du monde.

Mais le degré de fermeture du pays avait créé d'énormes déficits dans la formation professionnelle des fonctionnaires. Les dirigeants économiques du pays ne connaissaient pas le mode

¹⁰⁹ BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010 (L'Albanie en transition, le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p.69.

¹¹⁰ DUKA Valentina, *Historia e Shqipërise (L'Histoire de l'Albanie 1912-2000)*, Kristalina KH, Tirane, 2007, p.310.

de fonctionnement du système économique capitaliste. Ylli Bufi, l'adjoint du ministre de l'Industrie alimentaire en 1990, déclara que « *le point le plus faible de la nomenclature Gouvernement ale était qu'ils n'avaient aucune connaissance des principes de base de l'économie. Ils connaissaient peut-être quelques principes de l'économie planifiée mais c'était tout* »¹¹¹.

Par conséquent, l'une des premières urgences était d'étudier l'économie capitaliste. Il fut décidé qu'un groupe de confiance, constitué de fonctionnaires du Parti du Travail (PT), revêtus des habits de l'Intellectuel et du Spécialiste, venant de plusieurs domaines d'expertise, voyagerait vers l'ouest pour examiner de près le fonctionnement du système capitaliste afin de le comparer avec le système communiste en Albanie, et avec d'autres pays d'Europe de l'Est. Alia invita donc des experts économiques, des professeurs de faculté d'économie de l'Université de Tirana, dont Fatos Nano, Anastas Angjeli et Gramoz Pashko, à visiter les pays occidentaux pour observer minutieusement le fonctionnement du système capitaliste.

Faisant face à de grandes difficultés économiques, Alia prit plusieurs initiatives économiques au cours des années 1988 et 1989, pour sortir de la crise, telles que :

1. La décentralisation partielle de la planification en élargissant la sphère de prise de décision par les directeurs d'usine. Ainsi, dans le domaine de l'économie, le Comité décentralisa la prise de décision, en donnant aux autorités locales et aux entreprises une plus grande autonomie.

2. Les villageois ont été autorisés à détenir du bétail et de la volaille chez eux et à user des produits en résultant.

3. Les travailleurs ont été encouragés par des stimulants matériels. Pour stimuler la production agricole et pour compenser les déficits toujours plus grands des citoyens, les coopératives seront autorisées à vendre les excédents de production.

C'était la première fois que les communistes admettaient que l'économie planifiée et centralisée n'atteignait pas le résultat auquel ils prétendaient. Mais, malgré tout, ces réformes étaient insuffisantes pour sortir de la crise économique qui avait touché le pays. Elles paraissaient superficielles. Le conservatisme et les bureaucrates étaient les premiers obstacles pour la non-réalisation de réformes plus importantes. Les bureaucrates communistes étaient déconnectés de la réalité misérable du pays. Ils profitaient du meilleur du système et ils se montraient donc les plus conservateurs pour préserver leurs propres privilèges. La corruption parmi les bureaucrates était très répandue et la population se trouvait déçu de constater que les promesses pour une vie meilleure n'avaient porté aucun fruit.

¹¹¹ FEVZIU Blendi, Opinion, Rrenimi ekonomik i viteve '80! (L'effondrement économique des années 80), *Klan Tv*, 7 juillet 2014. [consulté le 15 mars 2020], <https://www.youtube.com/watch?v=tdTxUUm7U98>

En politique, Alia avait refusé de faire tout type de réforme fondamentale. Il n'avait pas procédé aux changements indispensables parmi l'élite Gouvernementale, au contraire il a gardé la même élite que celle de Hoxha. Il s'opposait toujours au pluralisme politique, affirmant que la stabilité du pays en souffrirait. À la fin de 1989, le professeur de l'Université de Tirana, Maqo Lakrori, qui revenait de France où il avait étudié pendant neuf ans, fut chargé par Alia, avec plusieurs autres intellectuels de différents domaines, de contribuer à la réformation du Parti de travail, sous la stricte condition que toutes les propositions avancées devraient être effectuées au sein du même système. Maqo Lakrori se souvient que, lorsqu'il a commencé à travailler avec Alia ainsi qu'avec d'autres personnalités conviées à participer aux travaux de réforme, il lui était devenu clair qu'ils ne travaillaient aucunement à changer le système en profondeur. « *Il a déclaré que Tirana ne permettra pas la création de partis de l'opposition, mais il a promis que tous les prisonniers politiques seraient libérés et que les croyants seraient autorisés à rouvrir les églises et les mosquées* »¹¹².

En avril 1990, le Gouvernement communiste reconnaîtra toutefois aux Albanais le droit de voyager à l'étranger. Il abrogea l'interdiction de la propagande religieuse et la peine de mort fut abolie pour les fugitifs. « Le ministère de la Justice était restauré et le Gouvernement s'est engagé à agir sur la base de l'état de droit »¹¹³. Le Gouvernement déclara qu'il s'engagera à l'adoption d'une nouvelle loi qui permettra les investissements étrangers. Alia promit que le Gouvernement prendrait des mesures pour garantir les droits de l'Homme selon les normes internationales.

Mais son engagement à poursuivre la réforme était trop faible. « *La crise du communisme a eu en effet des causes intrinsèques, dont les deux principales ont été l'incapacité des régimes à satisfaire les besoins essentiels des populations et l'affaiblissement de leur légitimité idéologique et morale* »¹¹⁴. Lorsqu'Alia a commencé les réformes, il était déjà trop tard. L'opposition contre le Parti du Travail s'était répandue et ce n'était plus qu'une question de temps avant que le Parti du Travail perde le monopole politique dans le pays.

Le but des réformes de Ramiz Alia était d'améliorer le fonctionnement du système communiste, non de le remplacer. Il ne renonçait pas aux principes de l'idéologie communiste, comme la propriété commune socialiste, le maintien de la dictature du prolétariat, le pouvoir centralisé, etc. Le régime avait contribué à garder la population isolée des influences étrangères par des limitations strictes qui empêchaient les Albanais de se rendre librement à l'étranger et qui empêchaient les étrangers d'entrer en Albanie.

¹¹² BINDER David, "Albanian Leader Says the Country Will Be Democratized But Will Retain Socialism", *New York Times*, 14 Mai 1990, p.6.

¹¹³ BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshtirë drejt demokracisë 1990-2010*(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 74.

¹¹⁴ ANDREANI Jacques, *Le piègé Helsinki et la chute du communisme*, Odile Jacob, Paris, 2005, p. 208.

Le successeur d'Hoxha assouplit légèrement le contrôle exercé sur les médias. Dans le même temps, les médias nationaux ont commencé à jouer un rôle important, critiquant l'incapacité des fonctionnaires et appelant à la poursuite des réformes. Certains journaux, y compris le journal officiel du Parti du Travail *Voix du peuple* (en albanais *Zëri i Popullit*), ont commencé à publier des opinions différentes. Ylli Popa, un cardiologue célèbre, qui avait été le médecin personnel d'Enver Hoxha, a ainsi publié un article dans lequel il soulignait que l'Albanie avait perdu un temps précieux, il félicitait Ramiz Alia pour les réformes entreprises, et affirmait que la véritable démocratisation ne peut être appliquée par des réformes partielles et la « vieille mentalité ». « *Les mesures prises récemment ne réussiront que si les gens expriment librement leurs opinions* »¹¹⁵. Un exemple parmi d'autres de cet assouplissement était la diffusion de la musique occidentale, interdite jusqu'alors, transmise par certaines radios. « *Et la manifestation la plus dramatique de cette atmosphère de liberté d'expression a été la publication en août 1989 de la nouvelle « Thikat » (Les couteaux) de Neshat Tozaj, où l'auteur, un employé du Ministère de l'Intérieur, présente un compte rendu graphique de la violation flagrante des droits civils en Albanie et d'autres abus de pouvoir de la part de la police secrète (Sigurimi)* »¹¹⁶.

Alors qu'auparavant, tout était déterminé par le Parti communiste, à la fin des années 80 une certaine liberté souffla sur le pays. Pour lutter contre la désaffection évidente de la jeunesse albanaise, part importante de la population dans un pays où en 1989 l'âge moyen était de 27 ans, Alia chercha à augmenter les possibilités récréatives et les activités en faveur des jeunes, de même il accepta les variations vestimentaires et capillaires, les vêtements et coiffures étant auparavant rigoureusement codifiés.

Sur le positionnement réel de Ramiz Alia face aux réformes, l'opinion publique albanaise est partagée. Les contemporains de Ramiz Alia et de ses associés dans le Parti du travail (PT) observent qu'Alia avait la volonté de maintenir le système existant et qu'il lui manquait le désir de faire des changements fondamentaux en Albanie. Ils affirment que Ramiz Alia avait les pleins pouvoirs dans tous les forums du PT et qu'il n'y avait pas d'opposition au Bureau politique ou au Comité central du Parti du travail. Xhelil Gjoni, Premier secrétaire du Comité du Parti du travail à Kruja, révéla plus tard qu'Alia n'avait pas pris en compte ses propositions de 1987 que ce soit pour réformer l'économie qui se dégradait toujours un peu plus ou pour remplacer les membres du Bureau Politique. La déclaration ci-dessus de Xhelil Gjoni a été confirmée par le conseiller d'Alia, Guro

¹¹⁵ POPA Ylli, « À la recherche du temps perdu », *Zëri i Popullit*, 28-29 avril 1990, dans BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshit drejt demokracisë 1990-2010* (L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 71.

¹¹⁶ PANO Nicholas, « *The process of democratisation in Albania* », dans DAWISHA Karen et PARROTT Bruce, *Politics, Power and the Struggle for Democracy in South-East Europe*, Cambridge University Press, 1997, p. 300.

Zeneli. Celui-ci rappelle qu'en effet « *Gjoni avait proposé à Ramiz Alia, dès 1987, le licenciement des membres du Bureau politique du Comité central de PTA et la nomination de nouveaux membres* »¹¹⁷.

Ramiz Alia restera connu dans l'histoire de l'Albanie comme le réformateur réticent. Il a entrepris des réformes, mais sans avoir le courage ou la volonté d'aller jusqu'au bout de la démarche, de transformer radicalement le système politique. Il a essayé de faire le minimum de réformes pour pouvoir ainsi tenir sous contrôle la population. Cela allait lui permettre de rester le plus longtemps possible au pouvoir.

B. La montée en puissance des mouvements dissidents

Les réformes d'Alia qui avaient pour but de satisfaire les citoyens albanais afin qu'ils ne suivent pas l'exemple des autres pays d'Europe de l'Est ont entraîné un changement du régime. Mais elles ont eu des conséquences que le régime communiste n'avait pas prévues.

Loin d'atteindre leur but, au contraire elles ont eu l'effet inverse. Trop partielles, elles ne répondaient pas profondément aux besoins et aux attentes de la population. Cependant, elles ont donné aux Albanais une part de liberté et l'espoir d'actions et d'exigences supérieures. Dès lors, grâce à l'ouverture des informations, les Albanais savaient que la propagande du régime était fautive et ils souhaitaient accéder à la démocratie telle qu'elle était présentée par les pays occidentaux.

Aussi, les réformes entreprises par Alia ont-elles été considérées comme un signal de changement. Les citoyens ont accéléré le processus de démocratisation à travers des mouvements dissidents. Il y a deux moments qui ont eu vraiment des conséquences graves pour le Gouvernement communiste : la crise des ambassades en juillet 1990 et les manifestations des étudiants de l'Université de Tirana en décembre 1990.

L'année 1990 a été une année chargée de manifestations contre le régime communiste. Que ces manifestations aient été organisées ou sporadiques, elles ont ébranlé sa stabilité.

La première réaction massive a commencé le 14 janvier à Shkoder, une ville au nord du pays. Des milliers de citoyens de Shkoder se sont rassemblés pour ôter le buste de Staline installé en centre-ville. Bien que la police et l'armée aient dispersé la foule par la force, on note pour la première fois depuis l'installation du communisme qu'il y a eu une manifestation contre le régime communiste. La manifestation de Shkoder était le premier signal annonçant que la situation ne serait plus jamais

¹¹⁷ PROGNI Luljeta, « Rënia e murit të Berlinit dhe Shqipëria komuniste e vitit 1989 (La chute du mur de Berlin et l'Albanie communiste de l'année 1989) », *Illyria The Albanian Newspaper*, 11 Septembre 2014.

pareille. Le Gouvernement devait désormais prendre en compte les mécontentements des citoyens. Deux mois après, le 26 mars, il y a eu une autre manifestation massive à Kavaja, une ville au centre de l'Albanie, contre le régime, durant laquelle le dictateur Hoxha a été massivement insulté ; elle a été violemment réprimée par de nombreuses forces de police.

Cependant ce qui a profondément frappé le régime et a donné un tournant aux événements suivants, précipitant le processus de démocratisation, ce fut l'exode des ambassades en juillet 1990.

1. L'exode dans les Ambassades

En juin 1990, l'Assemblée nationale albanaise avait décidé la libre circulation des ressortissants albanais. Les Albanais n'ont pas attendu longtemps pour bénéficier de ce droit. Aussitôt, plusieurs milliers de personnes envahirent les ambassades occidentales à Tirana, demandant des visas pour partir en Occident.

Le 2 juillet 1990, entre 100 et 150 Albanais sont entrés dans les ambassades italienne, française et allemande. Au bout de quelques jours, il y en avait 6 000, dont certains venaient de régions éloignées du pays. Ils voulaient aller à l'étranger. Cette situation n'avait pas été prévue par le Gouvernement communiste. Encore une fois, comme il avait fait pendant plus de 45 ans, le régime totalitaire a utilisé la propagande pour distraire la population. Le Gouvernement a ainsi essayé de convaincre ces personnes de sortir des ambassades : souvent en utilisant leur famille ou en payant des acteurs amateurs pour convaincre la population que ces personnes étaient entrées dans les ambassades contre leur gré. Des vidéos de familles qui pleuraient et qui priaient pour que leurs proches sortent ont été transmises par la télévision nationale albanaise pour décourager la population de se réfugier dans les ambassades. Ces tentatives se sont avérées vaines, car les Albanais ne se fiaient plus aux informations officielles. La population en effet a réagi en faveur des demandeurs d'asile. « *Dix mille Albanais ont organisé une manifestation publique dans la capitale pour appuyer les demandeurs d'asile* »¹¹⁸.

Les tensions sociales commencèrent à augmenter. La résistance du régime était violente. Compte tenu du type de régime communiste installé en Albanie, beaucoup plus sévère que dans les autres pays de l'Est, le changement de régime paraissait plus difficile et complexe. Deux événements ont encouragé la crise des ambassades.

¹¹⁸ BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshtirë drejt demokracisë 1990-2010*(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 85.

Premièrement, en mai 1990 le Gouvernement communiste avait permis, nous l'avons indiqué plus haut, l'émigration de six membres de la famille Popa, réfugiés depuis cinq ans à l'ambassade italienne. Deuxièmement, les réformes de libéralisation qu'Alia avait mises en œuvre donnaient maintenant le droit aux citoyens de disposer d'un passeport. Après quelques jours sous pression, le 7 juillet, Alia a annoncé un décret pour assurer que les citoyens entrés dans les ambassades étrangères ne seraient pas inquiétés, et qu'ils recevraient un passeport s'ils voulaient quitter le pays. Alia a éludé le problème de la faiblesse du régime et a souligné l'idée selon laquelle les attitudes anti-communistes n'avaient pas l'appui de la population. Plutôt que de prendre des initiatives et mesures sérieuses, R. Alia a essayé de minimiser la situation. Il a quand même fait quelques modifications dans le Gouvernement mais, insuffisantes, elles n'ont pas satisfait les attentes de la population.

Dans l'interview qu'Alia a demandé de publier après sa mort, il s'exprime ainsi sur l'exode des Ambassades : *« J'ai dit à d'autres moments aussi que l'événement des ambassades était encouragé par des étrangers. La création de troubles en Albanie intéressait les Occidentaux, qui attendaient que l'Albanie suive l'exemple des autres pays d'Europe de l'Est, s'éloignant ainsi des positions du socialisme. Mais la déstabilisation du pays intéressait les Serbes surtout à cause leurs importantes difficultés au Kosovo¹¹⁹. Dans l'histoire de l'Albanie, il y a eu souvent de telles « coïncidences ». En fait, chaque fois qu'au Kosovo il y avait des mouvements de la part des Albanais et chaque fois que les Serbes se sont retrouvés en face de sérieux problèmes à ce sujet, l'Albanie se trouvait soumise à différentes pressions. Le but de ces pressions a été, d'une part de neutraliser l'Albanie, pour qu'elle soit trop occupée par ses propres « troubles » pour soutenir la lutte des frères kosovars et, d'autre part, de décourager les Kosovars dans leurs efforts pour les droits des citoyens et nationaux »¹²⁰.*

Servet Pellumbi n'exclut pas l'implication des services secrets étrangers ou la prise d'engagement supplémentaire de certaines des ambassades accréditées à Tirana¹²¹, mais il appuie la thèse selon laquelle *« Ramiz Alia avait dit à ses fidèles qu'on doit agir comme Fidel Castro qui a ouvert les frontières pour ses opposants et ceux qui voulaient émigrer aux États-Unis et que ceux qui ont quitté Cuba étaient « l'excrément de la nation »¹²².*

¹¹⁹ Il faut souligner que l'année 1990 a été une année difficile pour le Kosovo. Slobodan Milosevic était venu au pouvoir et avait commencé son discours nationaliste. Il avait aboli le statut d'autonomie du Kosovo et le peuple albanais du Kosovo a réagi à travers des protestations et la mise en place d'institutions parallèles. En 1991 au Kosovo est réalisé un référendum clandestin de la part de la résistance qui proclame la « République » du Kosovo, reconnue seulement par l'Albanie.

¹²⁰ MARINAJ Gjeke, « Intervista qe Ramiz Alia la amanet ti publikohet pas vdekjes (L'interview que Ramiz Alia a voulu faire publier après sa mort », *Shekulli*, 8 Octobre 2011.

¹²¹ PELLUMBI Servet, *Permbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, UET Press, Tirana, Avril 2015, p.129.

¹²² Ibid p. 131.

Peut-être Alia estimait-il que le départ d'opposants lui permettrait de conserver son pouvoir, mais les facteurs exogènes ont également joué un rôle certain dans l'exode des ambassades. Sinon comment expliquer l'appel téléphonique d'un Albanais anonyme, le 2 juillet 1990 à 23H15, à la chaîne télévisée italienne Rai, appel alors diffusé en direct ? Tous les Albanais qui étaient éveillés pour regarder le match du mondial de 1990 l'ont entendu. Cela a provoqué l'afflux de centaines d'autres individus à l'intérieur des ambassades.

L'exode vers les ambassades était un tournant dans la vie politique de l'Albanie. Il annonçait effectivement la fin de l'ancien régime ou au moins la fin de la gouvernance du pays par une main de fer. Après le départ des réfugiés, la tension parut s'apaiser et l'atmosphère explosive qui s'était installée dans les premiers jours de juillet sembla disparaître. En fait, les citoyens étaient sous le choc à cause du précédent créé. Les règles issues de quarante-cinq ans de communisme étaient remises en question et il semblait que le pays ne connaîtrait pas de repos dans les jours à venir.

2. Ramiz Alia en quête de légitimité auprès des intellectuels

Immédiatement après la crise des ambassades, Alia a essayé de retrouver une légitimité et un soutien chez les intellectuels. « *On retrouve ici l'intuition toquevillienne selon laquelle c'est au moment où un régime autoritaire se libéralise qu'il a le plus à craindre son effondrement* »¹²³.

En août 1990, il organisa une réunion avec les intellectuels, prétextant qu'il leur fallait s'exprimer librement sur la situation actuelle du pays. Mais, du point de vue des intellectuels, la réunion a été faite afin de servir le communisme. Certains intellectuels prétendent qu'Alia avait l'intention de les accuser d'être responsables de la crise des ambassades. Une autre partie des intellectuels prétend que la réunion a eu lieu pour soutenir Alia. Ils n'ont en fait pas pu exprimer librement leurs opinions.

Considérant la douloureuse histoire du communisme et, surtout, le sort des intellectuels au cours de cette période, ils ont eu peur d'une épuration. Mais tout de même, certains d'entre eux ont eu le courage d'élever leur voix. Ainsi Sali Berisha a questionné l'exactitude de l'information transmise à la population, s'interrogeant notamment sur les motivations de la télévision nationale albanaise et des journaux qui n'avaient pas divulgué le meurtre d'un jeune garçon durant la crise des ambassades.

¹²³ BAFOIL François, *Europe centrale et orientale, Mondialisation, européanisation et changement social*, Presses de Science Po, Paris, 2006. p. 143.

Ramiz Alia a soulevé lui-même la question du pluralisme politique. Les participants, y compris Sali Berisha, ont conclu qu'il était trop tôt pour parler de pluralisme politique, mais qu'il devrait être question de pluralisme des idées. Le seul qui a essayé d'aller un peu plus loin est Ismail Kadare, l'écrivain célèbre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il dira des années plus tard qu'il se sentait menacé dans cette réunion.

Nous présentons ici le dialogue entre Alia et Kadare sur le pluralisme politique qui montre, d'une part, le manque de courage de Kadare pour exiger un pluralisme politique et, d'autre part, la pression exercée par Alia sur l'intellectuel pour combattre tout changement de régime :

« - Kadaré : *En ce qui concerne le pluralisme posé ici, je ne comprends pas grand-chose pour être honnête, ni le statut juridique du pluralisme c'est à dire ...*

- Alia : *Regarde, le pluralisme, le statut, tu le sais très bien ce que ça veut dire, oui. Tu ne le sais pas ?! S'il y a quelqu'un d'autre qui me dit qu'il ne le sait pas, c'est bon. Comment toi, tu ne le sais pas ?! Tu ne le sais pas, tu le sais ... ».*

Mais Kadaré intervient à nouveau et dit : « *Ou plutôt, qu'est-ce qu'on entend par ce mot chez nous ?* »

Ramiz Alia répond : « *Ce qu'on entend ? Il est entendu qu'à part le Parti du Travail d'Albanie il y aura un autre parti, social-démocrate, républicain, parti libéral, un parti vert. C'est ça. Ce sont eux ...* »

- Kadare : « *Ceci est un sujet très difficile à gérer actuellement, parce qu'ici il y a un gros fardeau politique pour ce problème...* »

Après cette discussion avec Kadare, Alia ajoute « *Je pense que ce problème est très délicat et nous ne devrions pas accepter le pluripartisme. Pour faire des fourberies à la propagande étrangère il faut penser, il faut réfléchir...Pour cela, nous devons être déterminés. Ce serait la destruction du pouvoir populaire sans doute* »¹²⁴.

Alia affirmera plus tard que personne n'avait demandé le pluralisme politique. Il prétend que c'est lui-même qui a mis la question sur la table. Selon lui, les intellectuels ont conclu que le temps n'était pas encore arrivé pour passer au pluralisme politique. D'abord le pays a besoin du pluralisme des opinions, et non du pluralisme politique. Apparemment la réunion d'Alia avec les intellectuels était un test pour mesurer le soutien parmi les intellectuels. Après la crise des ambassades, plusieurs pays de la communauté internationale avaient cessé les rapports avec l'Albanie. Alia a alors accepté

¹²⁴ PEÇI Admirina, « Pas 25 vjetësh, zbardhet takimi i Ramiz Alisë me intelektualët (Après 25 ans, la rencontre de Ramiz Alia avec des intellectuels se précise) », *Shqiptarja*, 12 août 2015, p. 2-3.

la notion de pluralisme des opinions : les Albanais seront autorisés à exprimer leurs opinions, mais pas à créer un parti politique.

Lors de la réunion, les intellectuels ne pouvaient pas s'exprimer librement. Chaque fois qu'un des intellectuels essayait d'exiger plus, Alia intervenait pour diriger la conversation. Il n'était pas là pour les écouter, mais il était là comme chef d'État pour donner des directives et préciser ce que le parti acceptait ou pas. Selon Ilir Nezaj « *la réunion a porté un coup aux espoirs des intellectuels vis-à-vis de la réforme. L'incapacité des intellectuels à défendre clairement le pluralisme politique donnait une victoire de propagande au régime, certainement pas de manière durable, mais d'une manière importante pour lui à ce moment-là* »¹²⁵.

Mais, malgré tout, c'est certainement grâce à cette liberté d'expression concernant le pluralisme politique que les intellectuels ont commencé à demander la démocratisation du pays. Après cette réunion, et bien qu'il ait exprimé l'idée que l'adoption du pluralisme politique était trop précipitée pour l'Albanie, Sali Berisha, intellectuel très connu et membre du parti communiste à l'époque, revient sur la question. Il a été le premier à appeler à l'instauration du pluralisme politique dans un article publié dans le journal *Bashkimi* et cet appel représente le défi public le plus courageux qu'un intellectuel ait lancé au régime albanais de l'époque. Le pays étant dans une crise profonde et nécessitant une réforme immédiate, Berisha conjure les intellectuels d'unir leurs forces et leur énergie, pour travailler à la démocratisation du pays. Il n'y a pas de démocratie sans démocrates. « *Il rejette l'affirmation officielle selon laquelle le pluralisme entraînera des perturbations* »¹²⁶.

L'écrivain Ismail Kadare qui était très proche du parti communiste a demandé l'asile politique en France suite à la réunion avec Alia. Cela a mis en difficulté le Parti communiste parce que Kadare a été l'une des grandes figures promues par le Parti communiste à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il déclaré qu'il avait perdu tout espoir d'aider de l'intérieur à l'amélioration du régime. Dans une de ses interviews à *Libération*, Kadare précise : « *Je croyais que Ramiz Alia pouvait devenir le Gorbatchev albanais...* » et il ajoute que « *Le malheur est peut-être d'être tombé sur Ramiz Alia, un homme au cerveau mi-dur mi-mou, qui aurait voulu être un Gorbatchev mais qui ne le sera jamais* »¹²⁷. Pour Kadare, la démocratisation profonde du pays était risquée car Alia n'avait pas le courage de pousser les réformes jusqu'au bout, et pour cette raison, il appelait à l'aide la communauté

¹²⁵ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005 : Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p 39.

¹²⁶ Berisha Sali, "Demokracia dhe Humanizmi- Cift i pandare", *Bashkimi*, 17 septembre 1990, p. 3. cité par BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 100.

¹²⁷ *Libération*, Albanie : le chant du départ de Kadare, 26 octobre 1990, cité par NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p. 41.

internationale. La crainte d'une détérioration de la situation et le fait que Kadare était soutenu par beaucoup d'intellectuels en Albanie et au Kosovo, a empêché le parti communiste de prendre des mesures contre l'action de Kadare, mais le départ de celui-ci a constitué un vrai désenchantement pour le parti communiste. En raison de sa célébrité et de la faveur que le parti lui avait accordée, le parti communiste se trouvait limité dans ses critiques.

Après cette réunion, Alia n'avait plus le soutien des intellectuels, soutien si nécessaire à l'existence du Parti communiste. Les intellectuels commencèrent à s'organiser parce que les réformes ne pouvaient pas être réalisées sans un changement radical du régime. Les jours à venir allaient être sans doute les plus durs, car ils marquaient la fin du monopartisme.

3. Les manifestations des étudiants

Le facteur décisif qui a conduit au renversement du communisme et qui marque le début du pluralisme politique a été le mouvement des étudiants en décembre 1990. Même aujourd'hui, on ne sait pas si le mouvement de décembre a été organisé d'en haut ou si c'était un mouvement sporadique venu d'en bas. Peut-être était-ce une sage décision des communistes pour légitimer leur pouvoir et être confirmés, mais cette fois-ci en tant que démocrates. Les manifestations ont été organisées en décembre alors qu'un grand nombre d'étudiants étaient rentrés chez eux préparer leur session d'examens. En outre, une partie considérable d'entre eux avait quitté le pays durant l'exode de juillet.

Le 8 décembre 1990, les étudiants de l'université de Tirana, l'une des catégories les plus privilégiées¹²⁸ du régime communiste, ont organisé une manifestation. L'origine politique communiste de la majorité des étudiants n'a pas empêché leur volonté d'agir pour la liberté¹²⁹. Des protestations ont été organisées sur le campus. Les raisons en étaient de mauvaises conditions économiques, le manque d'électricité, d'eau, de chauffage, etc.

Compte tenu de l'ampleur du risque de manifestation plus vigoureuse, Adil Carcani, le Premier ministre de l'Albanie, va sur le campus pour parler d'une solution possible. Mais les négociations échouent. Les étudiants ont demandé à négocier avec le président Alia. « *En effet à la différence des autres pays de l'Europe Centrale comme par exemple la Pologne, la Hongrie ou la Tchécoslovaquie où existaient des structures semi-indépendantes de la société civile (syndicats et*

¹²⁸ Il faut rappeler ici que les étudiants étaient une classe privilégiée dans le communisme. Leur sélection était faite sur la base de leur biographie, c'est-à-dire s'ils étaient pour ou contre le régime, ainsi que de leurs fréquentations et leur entourage (fréquentaient-ils ou étaient-ils liés à des gens condamnés pour agitation politique, etc ?). Ainsi il n'y avait que les communistes qui avaient le droit de faire des études à l'Université.

¹²⁹ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005 : Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p 45.

ONG), en Albanie tout cela était strictement contrôlé par l'État »¹³⁰. Donc, c'était la première fois depuis l'installation du communisme qu'en Albanie il y a l'organisation de structures indépendantes de l'État.

Le 9 décembre, les étudiants protestent à nouveau et, cette fois, les revendications sont politiques. Cette manifestation durera plusieurs heures. Alia est alors venu sur le campus. Il a accueilli une délégation de onze étudiants, dirigée par Azem Hajdari, un étudiant en droit. A. Hajdari a joué un rôle important et controversé jusqu'à son assassinat en 1998. Les discussions n'ont pas été un succès. La délégation souhaitait une organisation des jeunes. Ramiz Alia leur a promis un autre rendez-vous, mais quand ils sont rentrés sur le campus, la police avait reçu des ordres pour les empêcher de se réunir. La police militaire a utilisé la violence pour disperser les étudiants et certains manifestants ont été blessés. Beaucoup d'entre eux ont été arrêtés.

Après que la police eut dispersé les étudiants, Sali Berisha et un de ses amis, l'écrivain Besnik Mustafaj, marchèrent vers le campus universitaire. Les étudiants rencontrés étaient agités et inquiets pour leurs amis battus et arrêtés par la police. Berisha s'est entretenu avec le vice-ministre de l'Intérieur, en lui demandant de libérer les étudiants arrêtés.

Alia affirme qu'il avait lui-même envoyé Sali Berisha pour négocier avec les étudiants, pour calmer la situation. Il affirme que Berisha a été choisi comme porte-parole auprès des étudiants car beaucoup d'entre eux, notamment le leader des manifestations, Azem Hajdari, venaient de la même région que Berisha, Tropoja. Du point de vue d'Alia, Berisha était un messager de confiance. Il était à la tête du Parti à l'hôpital de Tirana et Alia avait suffisamment confiance en lui pour le laisser étudier en France. Il était considéré comme « *un cardiologue ambitieux et accompli, il a pris soin d'un membre du Bureau Politique et a demandé à rejoindre l'équipe médicale de Hoxha* »¹³¹.

Le 10 décembre les manifestants sont devenus plus organisés. Leurs slogans étaient : « *On veut une Albanie démocratique, comme toute l'Europe* ». Ils ont décidé de porter devant Ramiz Alia non seulement des revendications économiques, mais aussi des revendications politiques. Les étudiants ont composé une liste de onze exigences, qui ont été affichées dans la ville. Parmi les revendications annexes, les étudiants ont réclamé la création d'une association politique des étudiants et des intellectuels. Ils ont réclamé avant tout l'établissement d'un système pluraliste en Albanie. Tant que ces exigences ne seraient pas remplies, les étudiants menaçaient de boycotter les salles de cours.

¹³⁰ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005 : Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p 46.

¹³¹ ABRAHAMS Fred, "Albanian Students Challenged Communism, 20 Years Ago", *HuffPost* [en ligne], 6 décembre 2010 [consulte le 15 octobre 2020], https://www.huffpost.com/entry/albanian-students-challan_b_793819

En fait, durant la rencontre avec Alia, les étudiants n'ont pas demandé plus que l'autorisation de créer une association d'étudiants et d'intellectuels. Alia était considéré comme un facteur de démocratisation du pays, et non pas comme le chef d'un État dictatorial qui a régné pendant quarante-cinq ans. Le président Alia a accepté les demandes des étudiants pour la création d'associations politiques. Il s'est déclaré en faveur d'une plus grande démocratisation du pays, pour la création d'organisations politiques indépendantes répondant aux intérêts supérieurs de la patrie. Désormais le processus démocratique était irréversible. Après que Ramiz Alia eut permis le pluralisme politique, le 12 décembre 1991 s'est créé le premier parti politique, et le monopole du parti communiste s'est achevé.

Le mouvement des étudiants est l'un des épisodes les moins connus dans l'histoire de l'Albanie. Au sujet de ce mouvement, se pose depuis des années la question de savoir s'il était sporadique et organisé par les étudiants eux-mêmes, ou bien s'il était organisé par le pouvoir communiste. Encore une fois l'opinion publique fut partagée entre ces deux hypothèses.

La décision pour l'instauration du pluralisme politique avait été prise avant même la rencontre de Ramiz Alia avec les étudiants. Deux heures après le début de la rencontre, l'unique chaîne de la télévision nationale annonçait la nouvelle la plus inattendue de l'histoire du communisme albanais : « *Le Plénum du Comité Central du Parti du travail Albanais pour le bien de la démocratisation du pays et du pluralisme et conformément à la législation en vigueur, accepte la création des organisations politiques indépendantes* »¹³². Le docteur en science politique Ilir Nezaj analyse ainsi la décision prise par le plénum du Parti du travail avant la troisième rencontre entre Alia et les étudiants :

« Cette décision venue seulement quelques heures avant la rencontre, visait à montrer que le processus de la démocratisation de l'Albanie était une œuvre seulement due au régime. La décision prise allait tout à fait dans ce sens, car les étudiants n'avaient pas encore réussi à présenter des revendications du pluralisme politique devant le chef du parti. Ils devaient le faire au cours de cette rencontre. Comme pour finir de briser leur élan, Ramiz Alia leur annonça dès le début de la rencontre les résultats de la réunion du plénum de son parti. En effet, le plénum du parti a simplement formalisé ce que les étudiants avaient gagné suite aux protestations. Le mérite de la classe politique du Parti du Travail Albanais concernant cette décision était inexistant, car la décision était prise sous la

¹³² Botimi Zyrtar i ATSH et le Journal « Zeri i Popullit », nr 269, 12 décembre 1990, cité par NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p 49.

pression des étudiants. Le parti n'avait jamais voulu de sa propre volonté prendre une telle décision »¹³³.

Shinasi Rama, devenu depuis professeur à l'Université de New York et Docteur en Science Politique, a été l'un des étudiants de décembre 1990. Son analyse va plus loin. Il prétend que le mouvement étudiant a été orchestré et dirigé par le régime communiste. Pour lui le régime communiste a choisi les étudiants en tant que catalyseur pour les réformes qu'il avait l'intention de réaliser. *« Ils ont suivi le modèle tchécoslovaque de la « révolution de velours », mais ils craignaient le modèle roumain de la transition ; dans les deux modèles, les étudiants avaient été des protagonistes, mais ce sont les intellectuels qui avaient fait la différence »¹³⁴.* Les opposants, ou en d'autres termes ceux qui n'aimaient pas du tout le régime, ont quitté le pays avec l'exode de juillet, c'est-à-dire que les plus courageux n'étaient plus sur le territoire albanais. Aussi, quand la manifestation a commencé un jour férié et en période d'examens, période durant laquelle les étudiants rentraient chez eux, le nombre de participants était faible.

Rama ajoute : *« Le point clé ici est que les élèves ce soir-là ne savaient pas quoi demander. Ils se sont rencontrés au milieu de la nuit pendant une heure avec le président Ramiz Alia, mais ils n'avaient pas une exigence politique claire à lui demander. De plus, ils étaient si soumis et respectueux envers lui qu'Alia a jugé nécessaire de donner l'ordre de les attaquer pour qu'ils gagnent une conscience politique indispensable à ses plans, mais pas plus qu'il ne fallait. L'objectif était bien sûr de pousser les étudiants à commencer à penser différemment, et les intellectuels à gagner du temps, et de faire en sorte que des mécanismes de changement fonctionnent comme il était prévu. Ainsi, la haute direction du parti, qui étonnamment était restée éveillée toute la nuit, savait que les étudiants étaient confus et ne savaient pas ce qu'ils voulaient »¹³⁵.*

Du même avis sont l'écrivain et par la suite homme politique Preç Zogaj et l'ancien membre du Bureau politique du Parti communiste Xhelil Gjoni. *« Le pluralisme et la démocratie sont le résultat d'une « négociation intelligente », d'un processus « normal et unique pour l'Albanie » et non pas d'une révolution démocratique avec la participation massive de la jeunesse et de la population, et encore moins du mouvement des étudiants, qu'il présente comme un « bordel » « sans idéologie, sans plate-forme (P. Zogaj, Fillimet. Bot.2014; Xh. Gjoni, Ndryshimi erdhi nga brenda vete sistemit,*

¹³³ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005 : Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p 50.

¹³⁴ RAMA Shinasi, « Demonstratat e 9 Dhjetorit 1990 ne Sheshin Skenderbe dhe fillimet e levizjes së studenteve 1990-1991. (La démonstrations du 9 Décembre 1990 au Square Skanderbeg et le début du mouvement étudiant albanais 1990-1991) », *Shekulli* , 7 Décembre 2010.

¹³⁵ RAMA Shinasi, « Demonstratat e 9 Dhjetorit 1990 ne Sheshin Skenderbe dhe fillimet e levizjes së studenteve 1990-1991. (La démonstrations du 9 Décembre 1990 au Square Skanderbeg et le début du mouvement étudiant albanais 1990-1991) », *Shekulli* , 7 Décembre 2010.

Panorama, 07/01/2015) »¹³⁶. En effet, Xhelil Gjoni, un acteur très puissant du Parti du Travail à la fin des années communistes, soutient que le Parti du travail est impliqué dans la mise en place des conditions nécessaires à l'application du pluralisme. Pour lui c'est le Parti du travail lui-même qui a créé les conditions nécessaires. Il argumente ainsi l'instauration du pluralisme en Albanie : « *Il y avait une grande partie des dirigeants du Parti du Travail qui n'avaient pas d'objection pour l'ouverture et la création des espaces au pluralisme... Ils étaient les fils du peuple. Preç Zogaj a raison quand il dit que le pluripartisme était une négociation, et sur cette logique tout le processus de la mise en place du pluralisme et du pluripartisme a été fait à travers la négociation et non pas à travers le fracas ou l'effusion de sang comme dans les autres pays. Mais il a tort quand il dit que cette négociation a commencé avec la création du Parti démocratique. La négociation elle-même est politique, et c'était une politique sage qui a mené à la création du Parti démocratique. Cette politique n'a pas commencé avec la création du parti démocratique, mais avec la négociation des conditions qui avait mené à la création de ce parti. Cette politique a créé un processus normal et unique pour l'Albanie* »¹³⁷.

Il va même plus loin dans son argumentaire : « *Les mécontentements des étudiants étaient réels et justes, mais ici ce mécontentement a été exploité pour être utilisé politiquement. L'Ambassade française était très active en ce temps, ainsi que l'Ambassade allemande et l'Ambassade tchèque, alors que l'Ambassade yougoslave restait silencieuse, bien que ce fût elle qui provoquait les troubles. Elle tenait à son éthique diplomatique mais elle provoquait tout cela. On avait toutes les informations que les services de renseignement étrangers à travers leurs ambassades s'activaient et utilisaient tous les mécontentements. Cela était clair car l'ambassadeur français et l'ambassadeur allemand le montraient ouvertement dans leurs déclarations. Dans un autre pays ils auraient été déclarés « persona non grata »* »¹³⁸.

Une chose est certaine : en prenant en compte la dureté de la dictature en Albanie, la non-intervention des forces de sécurité lors des premiers mouvements dissidents ne se justifie pas et laisse penser que le régime a volontairement encouragé ceux-ci. Sans doute, les étudiants étaient prêts à changer les choses. Les nombreuses difficultés économiques et la libéralisation des informations ont rendu les étudiants conscients qu'ils devaient agir dans ce but. Ils devaient manifester comme l'avaient fait les populations d'Europe de l'Est.

¹³⁶ PELLUMBI Servet, *Permbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, UET Press, Tirana, Avril 2015, p. 143.

¹³⁷ GJONI Xhelil, « Imami dhe Pashko më konsultuan kur u formua Partia demokratike (Imami et Pashko m'ont consulté quand le Parti démocratique a été créé) », *Panorama*, 9 janar 2015.

¹³⁸ Ibid

La façon de changer le système a toujours entraîné des débats en Albanie. Le cœur du débat est de savoir si le changement est arrivé d'en haut ou d'en bas. Il faut admettre que le régime communiste albanais était un régime très dur et isolé. Mais il faut aussi admettre que le changement de régime n'est pas arrivé grâce uniquement au mouvement d'en haut ni uniquement au mouvement d'en bas. Il y a eu une combinaison entre les deux. En effet, pour admettre que les changements seraient arrivés à cause des manifestations spontanées, il aurait fallu qu'en Albanie existent des éléments de dissidence et des intellectuels réformateurs au sein du parti communiste. De tous les pays communistes, seule l'Albanie n'avait ni mouvement dissident, ni espaces d'écriture contre le régime. D'autre part, le changement du régime n'était pas tout à fait produit par le haut. Le régime politique albanais était l'un des régimes les plus sévères et brutaux, et à cause de cette situation, la haine et la contrariété existaient dans les différentes classes de la société, n'attendant que l'occasion pour exploser.

Ramiz Alia admet lui-même plus tard que : « *Le Parti du Travail Albanais n'était pas fondé en tant que parti de la libre concurrence des idées, mais comme un parti de pouvoir. C'est la raison pour laquelle le pluralisme n'est pas acceptable. Personnellement j'étais seulement pour un pluralisme d'idées mais les événements allaient trop vite et nous étions obligés de passer au pluralisme politique* »¹³⁹.

S'étant trouvé isolé dans une région où la situation politique avait changé, face à la pression internationale, et confronté à une détérioration économique et aux mécontentements croissants, Ramiz Alia se trouvait obligé de changer le système politique. Son mérite est d'avoir choisi la voie pacifique pour le faire.

¹³⁹ Ramiz Alia, Interview avec Lino de Matteis, Le Journal « 24 heures », p.3, nr 43, 1992, cité par NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p 50.

Chapitre 2

L'installation du pluralisme politique et ses acteurs

Avec l'annonce du pluralisme l'Albanie comme tous les pays de l'Europe centrale et orientale entrait dans une nouvelle phase, celui de la transition du système dictatorial vers une démocratie représentative. Elle devait faire face à de multiples types de transformation. La transition en Albanie a été totale c'est à dire qu'elle impliquait tous les aspects de la vie. L'installation du pluralisme politique n'était que le premier des changements qui ont modifié le pays. « *Ces transformations ne se sont pas limitées à des simples ruptures politiques, mais ont affecté lourdement tous les rapports sociaux, tous les secteurs, sphères sociales ou « champs » différenciés des sociétés dans lesquelles elles ont pris place, leur « architecture » d'ensemble même* »¹⁴⁰.

Les partis politiques ont un rôle majeur dans le processus de transition. Ils sont les principaux acteurs de la plupart des procédures de base qui constituent le cœur de la démocratie : l'élection du corps législatif (directement ou indirectement) et le choix du Gouvernement. Dans les systèmes démocratiques, les partis politiques sont les médiateurs essentiels entre les électeurs et leurs intérêts, d'un côté, et les institutions décisionnelles, de l'autre. À travers les partis politiques les citoyens choisissent non seulement leurs représentants mais, indirectement, ils choisissent la politique Gouvernementale qui leur a été proposée. Après la chute de la dictature, comme dans d'autres pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO), les partis politiques sont devenus des acteurs clés dans l'évolution du pays, en tant que formations sociales les mieux structurées et des instruments indispensables pour consolider et même perpétuer le système démocratique.

Nous allons voir comment s'est effectué le passage au pluralisme (Section I) avant de rappeler l'ultime tentative de maintien au pouvoir du Président Ramiz Alia (Section II)

Section I. Le passage au multipartisme

Section II. L'ultime tentative de maintien au pouvoir du Président Ramiz Alia

¹⁴⁰ DOBRY Michel, « Introduction », *Revue française de science politique*, 50^e année, n°4-5, 2000. p. 579, [consulté le 19 décembre 2020], www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395498

Section I. Le passage au multipartisme

De retour de la réunion avec le Président Alia, les étudiants ont compris qu'ils avaient remporté la victoire et que la prochaine étape du passage au pluralisme politique était la création d'un nouveau parti. Le 12 décembre 1990 est donc né le Parti démocratique. La situation lorsque le pluralisme politique a été installé était cependant paradoxale.

D'une part la décision de permettre le pluralisme politique a été prise par l'organe le plus important du Parti du Travail, le Comité Central. De facto, c'est donc le Parti du Travail qui a accordé le pluralisme politique. Pour A. Krasniqi « *le fait que la dernière décision du Comité Central et du Bureau Politique ait été publique et non dissimulée sous les étiquettes des institutions constitutionnelles et étatiques est un témoignage qu'au dernier moment le PTA a assumé ce qui était connu depuis 45 ans, c'est-à-dire que l'État albanais a été dirigé de facto par sa main* »¹⁴¹.

D'autre part, ce deuxième parti politique a été créé alors qu'il était légalement interdit. L'officialisation du Parti démocratique a été faite quelques jours après sa création. Le 17 décembre l'assemblée populaire a voté pour le décret n° 7442 qui prévoyait l'installation du pluralisme politique en Albanie.

Le décret n° 7442 comportait 13 articles. Le premier article reconnaît le droit des citoyens de créer des organisations (partis) ou associations politiques et sociales. L'article 4 indique que « *la demande pour la création d'un parti ou d'une association politique devait être signée par 100 citoyens quand l'activité de ce parti était étendue à une ou plusieurs régions, et par plus de 300 citoyens quand son activité était étendue dans tout le pays* »¹⁴². Le décret précise, également, les conditions pour que la création d'un parti politique soit acceptée par le ministère de la Justice, qui à l'époque accordait cette faveur. L'article 7 prévoyait des restrictions : « *principalement contre les partis favorisant l'utilisation de la violence, la force des armes, et tout autre moyen anti-démocratique et promoteur de guerre, contre les partis présentant un caractère raciste, totalitariste, chauviniste, antinational et encourageant la haine nationale, partis agissant donc contre les principes constitutionnels de l'état de droit, démocratique et sociale ; furent de même exclus les partis liés à des organisations occultes ou arborant un caractère militaire* »¹⁴³.

L'article 9 interdisait la participation des étrangers dans la création de ces partis ainsi que l'appartenance d'un étranger à un parti politique. Avec cet article, le Parti du Travail d'Albanie avait

¹⁴¹ KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, Ufo Press, Trana, 2009, p. 235.

¹⁴² Le décret No 7442, du 17.12.1990.

¹⁴³ Ibid

pour objectif d'interdire l'influence de la communauté internationale, qui demandait un changement rapide, mais aussi celle de la diaspora albanaise.

Elez Biberaj s'exprime ainsi sur l'interdiction de l'aide des étrangers : « *Cette disposition avait pour but d'empêcher les partis d'opposition de recevoir de l'aide de la part de la diaspora albanaise qui était généralement contre le communisme* »¹⁴⁴.

Ensuite une autre modification des lois concernant les partis politiques a été opérée en 1991. Les dispositions de l'année 1991 ont édicté le pluralisme politique comme devant être une condition fondamentale de la démocratie dans l'État albanais. Les partis politiques et les autres organisations peuvent être créés et doivent exercer leurs activités conformément à la loi. Ils sont complètement séparés de l'État¹⁴⁵. Sur le plan constitutionnel, les premières mesures ont eu pour objet, tout d'abord, l'élimination de la disposition constitutionnelle qui avait instauré ou institutionnalisé la dictature du prolétariat et le rôle dirigeant du Parti communiste. Les lois sur les partis politiques prévoyaient non seulement le caractère démocratique du système de ces partis, mais aussi l'organisation démocratique à l'intérieur des dits partis. Mais encore une fois l'histoire se répète. L'absence de tradition démocratique, la fermeture et l'isolement du pays pendant plusieurs années, le manque d'expérience des acteurs politiques, aboutirent à faire des principes de l'organisation du système partisan, plus que la réalité albanaise, une copie de la législation italienne et allemande, créant ainsi des lois qui oubliaient les spécificités de l'Albanie. Un an plus tard, l'Assemblée nationale a décidé l'interdiction des partis politiques de caractère stalinien, « enversite » (les communistes prétendent qu'il existe une idéologie créée par Enver Hoxha) et marxiste-léniniste.

Sur le plan institutionnel et constitutionnel, le système politique se trouvaient donc définis, mais le chemin restait long pour mise en pratique. En 1990, quand le pluralisme a été permis, l'Albanie ne totalisait pas plus de 10 ou 15 ans d'une expérience différente du système autoritaire ou de l'invasion par les puissances étrangères. Le pays avait connu seulement une courte expérience démocratique dans les années 20. Par la suite il y a eu des régressions politiques. L'Albanie est ainsi passée d'un système de pluralisme politique, très fragile, mais considéré comme une victoire pour l'époque et les conditions socio-culturelles du pays à ce moment-là, à un système autoritaire, pour aboutir rapidement à l'installation d'un totalitarisme. En prenant en compte les facteurs historiques et culturels, le système partisan se développe sur un terrain inconnu et inexploré. Les conséquences du communisme et le manque d'expérience démocratique se sont fait sentir durant tout le processus de la transition démocratique. « *Dans l'analyse du système politique et du processus démocratique*

¹⁴⁴ BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshit drejt demokracisë 1990-2010 (L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 112.

¹⁴⁵ Les principales dispositions de la Constitution, Journal officiel, avril-mai 1991.

en Europe de l'Est, l'Albanie est un cas spécifique. L'absence d'expérience démocratique, la dictature sévère, l'isolement total, l'interdiction totale de la religion, l'absence d'une dissidence minimale ont classifié l'Albanie comme un cas unique en Europe. Les Albanais ont commencé la démocratie à partir de zéro : sans tradition, sans aucune propriété, sans une économie stable, sans une culture démocratique, sans institutions de droit et sans une élite consciente et capable de prendre la responsabilité du passage de la dictature staliniste vers une démocratie du modèle occidental »¹⁴⁶.

En plus du Parti démocratique, se sont créés d'autres partis politiques, parmi lesquels le Parti républicain, le Parti écologique, le Parti agraire, le Parti de l'unité nationale et l'association « Omonia » qui représente la minorité grecque. Le Parti républicain était dirigé par Sabri Godo qui, le 30 mars 1991, un jour seulement avant les élections, demandait un vote populaire pour Ramiz Alia. Il a été une figure très controversée en ce qui concerne le rôle réel qu'il a tenu pendant le communisme. Le Parti de l'unité nationale était dirigé par un juge. Le Parti social-démocrate était dirigé par Skender Gjinushi, ancien Ministre de l'Éducation pendant les années 1986-1991. À la tête du Parti agraire, se trouvait Lefter Xhuvëli, membre du Comité Central et député en 1991. « *En effet, les partis dans les PECO se sont construits en fonction de quatre trajectoires : soit à la base des grands rassemblements autour des dissidents et des opposants au régime communiste, soit en reprenant le nom et l'identité de certains partis « historiques » ayant existé avant les régimes de type soviétique ; soit par la transformation des anciens partis communistes et leurs satellites ; soit en tant que représentants d'un groupe ethnique* »¹⁴⁷. Les spécialistes de l'étude des partis politiques ont classé les partis politiques des anciens pays communistes selon leurs origines « génétiques ». Ils en distinguent quatre types : les partis post-communistes, les partis historiques, les partis issus de l'opposition aux régimes communistes et les partis politiques post-1989.

Malgré l'existence de plusieurs partis politiques à cette époque, nous allons nous restreindre à une description des deux principaux partis politiques existants alors : le Parti Démocratique et le Parti du Travail, acteurs principaux de l'alternance, afin de mieux présenter le paysage politique de ce pluralisme débutant. Nous avons vu qu'en Albanie le Parti communiste, ou Parti du Travail, a joué un rôle très important dans le changement du système. C'est le Parti du travail qui a proposé la

¹⁴⁶ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristique des partis, parlementaires et des développement politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 202.

¹⁴⁷ WEBB Paul & WHITE Stephen, « Political parties in New Democracies. Trajectories of Development and Implications for Democracy », dans WEBB Paul & WHITE Stephen, (dir.), *Party Politics in New Democracies*, Oxford, Oxford university press, 2007, p. 35; KOPCZYNSKI M., « The Formation of Post-Solidarity Political Parties », in KUBIAK H., WIATR J., (eds), *Between Animosity and Utility. Political Parties and their Matrix*, Institute of sociology, Warsaw University, Scholar, Warszawa, 2000, p. 107-108 ; DE WAELE Jean-M., « L'émergence, l'organisation et les spécificités des partis politiques dans les pays candidats », *Pouvoirs*, vol. 3, 106, 2003, p. 85-98, cité par Cholova, Blagovesta. « Les partis dans l'opposition en Europe centrale et orientale : un déclin inévitable ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. vol. 18, no. 2, 2011, pp. 59-78.

création d'un autre parti politique, alors que les étudiants demandaient uniquement la création d'une association politique. En ce sens le Parti du travail fut l'instaurateur du changement : débutant par la modification du cadre constitutionnel, il se transforma en Parti Socialiste et accepta les règles de la démocratie. Par ailleurs, le Parti Démocratique, qui se composait pour une grande partie des dissidents du régime communiste, était plutôt un parti populiste. Après la chute du communisme, le pouvoir se partagea entre ces deux grands partis.

Au début de la transition, l'enjeu pour l'Albanie était la démocratisation de la vie politique. Le rôle joué par les mouvements ou les individus issus de l'opposition au régime communiste varie selon les cas. « *L'opposition est quasi inexistante en Albanie comme en Roumanie et provient principalement de cadres du parti communiste* »¹⁴⁸.

Mais le communisme avait eu des conséquences sur les structures de la population. Dans l'Albanie communiste la propriété privée n'existait pas. L'un des objectifs du communisme était de rendre semblable la vie de tous les citoyens et, par conséquent, toute propriété se devait d'être étatique. Cette situation inchangée au début de la transition avait des conséquences sur la sphère politique : les partis politiques éprouvaient des difficultés à se placer sur l'axe droite-gauche.

Une évolution a pu avoir lieu parce que le changement mena à la naissance du Parti Démocratique et à la transformation du Parti du Travail, s'inscrivant dans une nouvelle réalité sociale et une nouvelle politique. Il y eut rupture parce que la mise en œuvre de la nouvelle politique avait nécessité l'évitement de nombreuses pratiques, et d'institutions incompatibles avec les nouvelles ambitions politiques.

Ainsi nous allons étudier dans un premier temps, la création du Parti Démocratique et le retour au pluralisme partisan (A) et, dans un deuxième temps, la transformation du Parti du travail en Parti socialiste (B), en rappelant au fil de notre analyse l'origine de ces deux grands partis, les personnalités marquantes qui ont déterminé leurs choix politiques et les facteurs qui ont conditionné leur longévité et leurs succès.

¹⁴⁸ DE WAELE Jean-Michel, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation En Europe centrale et orientale » dans DELWIT Pascal & DE WAELE Jean-Michel, *La Démocratisation en Europe Centrale, La coopération paneuropéenne des partis politiques*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 50.

A. La création du Parti Démocratique Albanais (PDA) – retour au pluralisme partisan

Après que Ramiz Alia eut répondu positivement à la demande des étudiants, s'est créé le premier parti politique dissident après presque 50 ans d'un système monopartite : un parti d'opposition qui allait imposer à l'Albanie un jeu politique nouveau et tout à fait différent. C'était la première fois après un demi-siècle qu'une victoire sur le communisme avait lieu, la première fois que le communisme reculait. Avec la création du PD, l'Albanie avait entamé son évolution politique, la transformation d'un système de parti unique en un système pluraliste.

Pour bien comprendre les buts et la mission du PD, nous allons essayer de répondre aux questions suivantes : comment s'est-il créé ? Quelle était sa composition ? Quels étaient ses fondateurs ? Quels appuis ont-ils recherché ? Qui les a vraiment soutenus ? Quel était le contenu du programme du PD ? Quels sont les principes et les valeurs fondamentales du parti ? Présente-t-il une idéologie particulière ?

Rétrospectivement Sali Berisha le leader historique s'exprime ainsi sur la naissance du Parti Démocratique : « *Le Parti démocratique est né de la révolution démocratique comme un parti des droits de l'homme interdit par la Constitution des Albanais... Avec l'effondrement de la dictature communiste le PD a sorti les Albanais du royaume de la peur et de la terreur, leur a ouvert les portes de la liberté... Le PD a été fondé comme un parti d'intérêt national des Albanais. Dès sa première semaine de fondation, le PD a annoncé devant les Albanais et le monde que la question et l'intérêt nationaux, jusqu'alors oubliés, trahis, seront comme son étoile polaire* »¹⁴⁹.

Suite au rendez-vous avec Ramiz Alia, le 12 décembre 1990, se sont réunis dans la maison de Gramoz Pashko : Sali Berisha, Azem Hajdari, Arben Imami, Preç Zogaj, Mitro Çela Arben Lika, Tefalin Malshyti, Shenasi Rama, Blendi Gonxhja, Alma Bendo, Sokrat Nesturi, Ilir Myftari Merita Zaloshnja et Zenel Hoxha. Leur but était d'établir le premier parti d'opposition albanais. Puis le groupe initiateur a été rejoint par Alexander Meksi, Arben Demeti, Genc Ruli, Eduart Selami, Bardhyl Reso, Petrit Dodbiba et Edmond Budina. Ils étaient les créateurs et les premiers membres du Parti démocratique.

Le Parti démocratique s'imposa en tant que parti des étudiants et des intellectuels. Comme cela se produisit dans beaucoup d'anciens pays communistes, nombre de membres du parti communiste rejoignirent le parti démocratique. Ce parti, qui avait signé le pluralisme politique en tant que parti anti-communiste, était composé alors des classes privilégiées du système communiste. Même s'il devint plus tard un parti de masse, le PD été créé par l'élite du pays. « *Les étudiants et les*

¹⁴⁹ «Rrëfimi i Sali Berishës: Si lindi PD, cili është kontributi saj (Le recit de Sali Berisha : Comment le PD est né, quelle était sa contribution?) », *Tema*, 11 décembre 2016.

pédagogues anti-communistes représentaient la classe moyenne de la société. Ils n'étaient pas des persécutés politiques, ils ne venaient pas des camps d'internement et bien qu'ils ne fassent partie du groupe des fidèles du régime ils ont été considérés comme ses alliés »¹⁵⁰.

Aleksander Meksi, l'un des fondateurs du Parti Démocratique, et qui devint Premier ministre du Gouvernement de ce parti, s'exprime ainsi sur la composition du PD :

« Dans ses rangs adhéraient les dissidents anti-communistes, les nationalistes, les anciens communistes, les libéraux, les étudiants, les représentants des travailleurs, les républicains, les monarchistes et toute autre personne qui s'est opposée au Parti du Travail Albanais »¹⁵¹. Ce parti rassemblait donc des convictions politiques variées.

Plus qu'un parti avec un programme idéologique clair ou un fondement social bien défini, le Parti démocratique était un front anti-dictature réunissant diverses forces d'opposition contre le communisme. Il avait construit son programme en prenant en compte les intérêts des différents groupes et couches de la population. Tout comme le Parti socialiste, le Parti démocratique est devenu un parti de masse, ou plus vulgairement un parti « attrape-tout », dont l'objectif était de gagner le maximum de voix en vue des élections. Ce trait caractéristique se distingue dès sa création, simplement en considérant la composition du PD : différents groupes qui n'avaient ni les mêmes buts ni les mêmes idéologies, ni les mêmes attentes. Au début de sa création, il y avait un afflux d'étudiants, de membres de l'élite intellectuelle, d'anciens persécutés politiques et des habitants des grandes villes vers cette opposition nouvellement créée, le Parti démocratique. *« Les sources américaines (IRA) ont rapporté qu'en Février 1991 le PD avait 50 000 membres. En 1992 les démocrates ont déclaré avoir atteint plus de 100 000 membres »¹⁵².*

Mais la composition du Parti démocratique soulevait des doutes chez les citoyens. Certains des dirigeants du Parti démocratique, communistes jusqu'à une période récente, étaient accueillis avec scepticisme. *« Edi Rama, un jeune artiste qui avait organisé des activités anti Gouvernementales à l'Institut des Arts, déclarait ainsi que les dirigeants du Parti Démocratique qui avaient été jadis membres du Parti du travail ne pouvaient pas diriger la lutte anti-communiste »¹⁵³.*

¹⁵⁰Alia Ramiz, « Une Ramiz Alia dëshmoj për historinë (Moi, Ramiz Alia témoigne pour l'histoire », Tirana, 1993, cité par KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristique des partis , parlements et des développement politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p 202.

¹⁵¹ MEKSI Aleksander, *Dhjetori 90 : Dokumenta dhe materiale (Décembre 90 : Documents et matériaux)*, UET Press, Tirana, 2010, p 42.

¹⁵² L'Institut Républicaine Américaine (IRA), Election's Report cité par KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristique des partis , parlementaires et des développement politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p 212.

¹⁵³ BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 144.

La fondation de ce parti reposait sur les étudiants, venaient ensuite les intellectuels et enfin quelques travailleurs. Dans la composition du PD, bien qu'il soit né d'un mouvement anti-communiste, la relative absence des persécutés politiques surprenait néanmoins. Ces derniers auraient pourtant dû être normalement la catégorie la plus représentée au sein du parti. Ilir Nezaj l'explique par le fait que « *le 12 décembre 1990, alors que la première formation politique d'opposition était née à Tirana, dans le reste du pays il y avait encore 18 camps de concentration et 14 prisons pleines de prisonniers politiques qui même en étant physiquement absents ont soutenu l'opposition quelques jours après sa création* »¹⁵⁴.

Certains soupçonnèrent que le PD était infiltré par le Parti communiste. Selon Ilir Nezaj, « *dans la lutte pour la création des structures politiques du PDA dans tout le pays, il est évident que les personnes non désirées de la police secrète du régime avaient pu pénétrer dans ces structures. Cela s'est produit chaque fois qu'une nouvelle formation est née en Albanie. La mission de ces personnes était relativement courte. Quelques années plus tard, en 1995, lors de la réorganisation du PDA au niveau national, plusieurs de ces dirigeants très actifs en 1991 et en 1992 sont partis, car on avait découvert qu'ils étaient des anciens collaborateurs de la police secrète 'Sigurimi'* »¹⁵⁵. Xhelil Gjoni qui à ce moment-là occupait le poste de Président de Parti du travail pour la région de Tirana nia qu'il y avait des infiltrés. Tenant compte du passé communiste de certains des membres fondateurs du Parti démocratique, en effet il n'y avait pas besoin d'utiliser les services secrets. « *Ils étaient infiltrés eux-mêmes. A quoi cela servait-il d'infiltrer Berisha, Pashko ou d'autres ?* »¹⁵⁶. Allons plus loin : est-ce que le parti communiste aida à la création du Parti démocratique, le parti qui devait s'opposer à lui ? Selon Xhelil Gjoni, le Parti démocratique a consulté le Comité Central du Parti communiste, ce dernier connaissant bien le fonctionnement d'un parti politique. Il affirme : « *Imami et Pashko se sont souvent entretenus avec moi durant et après la création du Parti Démocratique. Toutes les leçons qu'on leur a données ont été appliquées par eux, une par une. Cela sortait du jeu seulement lorsqu'on rencontrait des membres tels qu'Azem Hajdari, qui s'emportait pour un rien. Il faisait partie de ces membres agressifs qui créaient des situations de tension* »¹⁵⁷. Lors de son interview le 9 janvier 2015 pour le journal quotidien *Panorama* Xhelil Gjoni s'exprimait ainsi : « *Ceux qui ont fondé le Parti démocratique étaient la progéniture du Parti du Travail Albanais. Il*

¹⁵⁴ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes juin 2010, p. 70.

¹⁵⁵ Ibid p. 71

¹⁵⁶ LUMEZI Aristir, «Xhelil Gjoni: Imami e Pashko konsultoheshin me mua kur u krijua PD (Xhelil Gjoni : Imami et Pashko m'ont consulté quand le Parti démocratique a été créé)», *Panorama [en ligne]*, 9 janvier 2015, [consulte le 15 octobre 2020], <http://www.panorama.com.al/xhelil-gjoni-rrefen-per-dhjetorin-90-ndryshimi-erdhi-nga-brenda-sistemit/>

¹⁵⁷ LUMEZI Aristir, «Xhelil Gjoni: Imami e Pashko konsultoheshin me mua kur u krijua PD (Xhelil Gjoni : Imami et Pashko m'ont consulté quand le Parti démocratique a été créé)», *Panorama [en ligne]*, 9 janvier 2015, [consulte le 15 octobre 2020], <http://www.panorama.com.al/xhelil-gjoni-rrefen-per-dhjetorin-90-ndryshimi-erdhi-nga-brenda-sistemit/>

semblait que les citoyens avec une mauvaise biographie ne trouvaient pas le courage d'agir contre le système. Mais il leur manquait la capacité d'occuper des postes de direction. Cela fait 24 ans depuis décembre 1990 et les anciens persécutés et les anciens propriétaires ne sont toujours pas représentés dans le Parti Démocratique. Les fondateurs du Parti démocratique étaient les descendants du Parti communiste, car tout cela peut être considéré comme une lutte de génération au sein des familles communistes »¹⁵⁸.

L'installation du pluralisme politique est faite sous le contrôle du Parti du travail. C'est le Parti du travail qui a autorisé, *de jure* et *de facto*, la création d'un autre parti politique. Et c'est toujours le Parti du Travail qui au début de la transition a dirigé directement et indirectement ce processus instaurant le système partisan. Deux facteurs montrent que les processus d'installation du pluralisme étaient sous la surveillance du Parti communiste.

Premièrement Ramiz Alia, Premier Secrétaire du Parti du travail, le numéro un du Parti, avait donné aux étudiants le droit de créer une autre formation politique sans que la question soit discutée au Parlement par les représentants de la population. Il est établi que le Parti Démocratique est né le 12 décembre 1990 alors qu'il était encore légalement interdit. Ceci démontre qu'une seule personne ou un nombre limité de personnes décidèrent de tout pendant toute la période de communisme et ce jusqu'au début du changement de régime.

Deuxièmement, les membres fondateurs du Parti démocratique se trouvaient être soit des anciens communistes, soit des personnes privilégiées au sein du système communiste. Dans ses débuts, les dirigeants du PD remerciaient même Ramiz Alia et le Parti du Travail pour l'aide qu'ils avaient apportée au Parti Démocratique et au processus de démocratisation du pays.

Initialement, dans son programme, le PD n'a pas déclaré la décommunisation du pays et n'a pas attaqué directement le régime de Ramiz Alia. Au contraire, la reconnaissance envers le Parti du travail et Ramiz Alia était si importante que le Parti Démocratique mentionne leur nom dans son programme. Dans la section d'introduction du programme du Parti Démocratique, on peut ainsi lire : *« Pour contribuer positivement à l'approfondissement de la démocratie en Albanie et pour répondre aux envies et aux demandes des étudiants, des intellectuels et des employés des institutions scientifiques, des centres de travail et de production dans les villes et les villages suite aux réformes démocratiques entreprises par le Président du Présidium de l'Assemblée populaire, Ramiz Alia, nous cherchons la création du Parti démocratique, en tant qu'organisation politique indépendante .*

¹⁵⁸ Ibid

Notre objectif est de maintenir l'indépendance, l'intégrité et la souveraineté de l'État albanais, de renforcer l'unité nationale, de satisfaire les aspirations de toute la nation albanaise à une société démocratique pluraliste et moderne.

Ce Parti agira pour atteindre l'objectif et pour réaliser son programme de manière parlementaire, pacifique et démocratique, par un dialogue pluraliste et tolérant avec toutes les forces politiques qui luttent pour la liberté, l'indépendance et les progrès de la nation albanaise dans l'état juridique ».

L'absence d'expérience, l'isolement pendant des années, la distorsion des informations et les informations unilatérales avaient mené au fait que les fondateurs du PD n'avaient tout simplement pas les notions de base de la démocratie. Comme cela se produira souvent dans l'histoire albanaise post-communiste, les acteurs politiques vont copier mot pour mot les documents des démocraties occidentales sans prendre en considération les besoins du pays. Comme le souligne Samuel Huntington dans son livre *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, la démocratie occidentale n'est pas le seul modèle de démocratisation. Pour qu'une démocratie soit efficace elle doit prendre en compte le passé du pays, les conditions actuelles, les besoins immédiats comme ceux à long terme ainsi que les objectifs à atteindre.

Le PD a fait un programme minimal selon le modèle des démocraties occidentales. Les dirigeants du PD étaient sans expérience, ils n'avaient alors connu qu'une unique forme de Gouvernement. Faire un programme à partir de rien se révélait difficile. Le programme du PD a été rédigé seulement quelques heures après sa création. Plus tard, durant une interview télévisée, Gramoz Pashko déclarera que le premier programme du parti était une adaptation du document de Copenhague. Il expliquera que « *le statut du Parti démocratique a été bâti aux antipodes du statut qu'avait le Parti du Travail* »¹⁵⁹.

1. Le programme du Parti démocratique

Le programme minimal du Parti démocratique commence par une déclaration accordant une grande importance à la garantie des Droits de l'Homme. Le Parti démocratique promet de lutter pour la pleine réalisation des Droits de l'Homme, garantis par les lois nationales et internationales telles que la Constitution nationale, la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), la Charte des

¹⁵⁹ FEVZIU Blendi, « Interview de Gramoz Pashko pour l'émission Opinion », *Tv Klan*, 12 décembre 2011, <https://youtu.be/kn8wVBuuHW8>

Nations Unies, l'Acte final d'Helsinki, le Document de la réunion de Copenhague sur la conférence sur la dimension humaine de la CSCE (1990), la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990).

Le programme du Parti démocratique accordait également une attention importante à la politique étrangère du pays. Dans le domaine de la politique étrangère, l'objectif du PD était d'intégrer l'Albanie à l'Europe. Le multipartisme avait réveillé ainsi le sentiment national. Le PD avait demandé une réorientation de la politique albanaise vers l'Europe et les États-Unis. En soulignant le fait que la moitié de l'Europe était en train de se libérer de l'héritage du passé et que la volonté des populations avait ouvert une nouvelle époque de démocratie, de paix et d'unité en Europe, le Parti Démocratique promettait de lutter pour augmenter la dignité politique, économique et culturelle de la nation dans l'arène internationale. Il garantissait des relations actives et coopératives sur une base de réciprocité avec tous les pays démocratiques du monde, et principalement l'intégration complète dans les processus démocratiques de l'Europe. Le Parti démocratique promettait d'entretenir des relations avec tous les pays de la région, des relations de « bon voisinage ». Il avait consacré un pan spécial de son programme à la question nationale. Il reconnaissait l'indépendance de la République du Kosovo, appelait les Albanais du Kosovo à respecter de même les droits des minorités serbes, notamment le droit de ce nouveau pays à l'autodétermination.

Concernant le domaine économique, le Parti Démocratique s'engageait à assurer les libertés économiques, comme une condition fondamentale pour la stabilisation économique et le bien-être des citoyens. Le PD était pour l'accélération du processus des réformes économiques ainsi que pour des réformes profondes avec un plan concret des mesures urgentes et stratégiques à mettre en place. L'enjeu le plus important du PD était la privatisation et la propriété privée à la campagne.

Le programme politique de PD de 1990 était très simple et avait 10 objectifs. Il différait de celui du Parti du Travail sur deux points principaux : la politique économique et la politique étrangère. À la différence du Parti du Travail, plus réservé et conservateur, le PD était en faveur d'une politique d'ouverture du pays et d'une économie de libre marché.

Le programme minimal du Parti était le suivant :

1. Lutter pour la réalisation des droits fondamentaux de l'Homme, le droit à la libre expression de l'opinion, y compris le droit de communiquer sans l'intervention des autorités publiques et indépendamment des frontières. Lutter pour la liberté de se rassembler et pour l'unité pacifique, pour la liberté garantie de la presse, pour la liberté de sa foi et de son exercice, pour le droit de l'individu, pour le libre choix de sa résidence et de ses mouvements à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

2. Lutter pour la construction d'une société démocratique pluraliste fondée sur des élections libres et périodiques.

3. *Lutter pour le développement de la législation démocratique, conformément aux aspirations et aux idéaux démocratiques de notre peuple, lutter pour la démocratie parlementaire et ses institutions.*

4. *Lutter pour le renforcement de l'État de droit, de la justice et de l'égalité sociale qui découlent des lois.*

5. *Lutter pour une presse libre et indépendante, pour des informations réelles et objectives de la société.*

6. *Lutter pour la réforme démocratique dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la science et de la santé. Lutter pour protéger l'environnement grâce à l'utilisation efficace des ressources économiques.*

7. *Se battre pour que la jeunesse démocratique albanaise assume sa place dans la vie politique, économique et sociale du pays.*

8. *Lutter pour la véritable émancipation des femmes albanaises et créer les conditions nécessaires à la réalisation de leur "noble devoir" (c'est-à-dire leur fonction d'épouse, de mère, mais aussi d'individu citoyen).*

9. *Lutter pour l'émancipation complète de la paysannerie par la liberté démocratique et la justice sociale.*

10. *Combattre afin d'améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs et d'augmenter la productivité grâce à l'utilisation de la technologie moderne et de l'organisation scientifique, ceci afin de progressivement augmenter les compensations financières et de réduire les heures de travail hebdomadaires. Tout cela dans le cadre de syndicats libres et indépendants.*

2. Les premiers conflits internes au sein du Parti démocratique

L'une des premières préoccupations du Parti démocratique était de s'organiser afin de remporter les élections de 1991. « *Avec la légalisation par le ministère de la Justice, le Parti démocratique veut participer aux élections de l'Assemblée populaire, qui exprime le pouvoir du peuple souverain, conformément à la loi sur les élections à l'Assemblée populaire, no. 7423. Il exige également les garanties juridiques nécessaires pour leur permettre de concurrencer d'autres sujets électoraux sur la base d'un traitement égal devant la loi et les autorités* »¹⁶⁰.

¹⁶⁰ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristique des partis , parlements et des développement politiques*), Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006. p. 324.

La date du 10 février 1991 a été annoncée par le président Ramiz Alia pour les premières élections pluralistes. Les communistes l'ont fixée très peu de temps après la création du Parti démocratique, ne lui laissant que deux mois pour s'organiser comme parti et pour concurrencer le Parti du travail. Ce dernier était un parti très bien organisé, aussi bien au niveau local qu'au niveau central, bénéficiant de ressources financières et humaines énormes, comparativement avec les autres partis politiques qui venaient à peine de se créer. Les démocrates avaient donc peu de temps pour préparer la campagne électorale et pour clarifier leur image. Le Parti démocratique et le Parti républicain exigèrent alors l'annulation des élections du 10 février en dénonçant le délai de préparation pour les élections extrêmement courtes et des conditions injustes. Si Alia n'accédait pas à leur demande, ils menaçaient de boycotter tout le processus de la démocratisation et de refuser publiquement de participer aux élections. Dans une telle situation, Alia se trouva obligé de décaler la date des élections au 31 mars.

Avec l'effondrement du système communiste, la dictature est certes tombée, mais de ce passé communiste l'élite politique héritait de méthodes punitives de fonctionnement au sein des partis politiques. Dès sa création, des divergences sont apparues au sein du PD. Il n'avait pas l'expérience nécessaire pour s'organiser facilement. Une lutte se déroulait pour la présidence du parti. L'une des manifestations de cette lutte trouvait son origine dans la composition du PD : celui-ci était constitué de différents groupes sociaux qui se méfiaient les uns des autres. Le Parti démocratique a été plus un mouvement anti-communiste qu'un parti politique uni. Ses membres militants venaient de divers horizons : de nombreux communistes réformés, ainsi que des anti-communistes, des intellectuels, des étudiants, des travailleurs, des anciens prisonniers politiques et des membres de leur famille, et même des citoyens qui n'avaient jamais montré aucun intérêt pour la politique.

Azem Hajdari était le dirigeant du mouvement des étudiants. Les étudiants, y compris Hajdari, et bien que sept d'entre eux fassent partie de la présidence provisoire du PD, n'ont pas été considérés comme suffisamment préparés pour conduire le parti à une victoire rapide. On leur reprochait de ne pas avoir l'expérience professionnelle appropriée. Alors les regards se sont tournés vers les professeurs qui étaient choisis par les étudiants à la Commission de l'initiative. Le 13 février 1991 se déroula la première activité du PDA : lors d'un scrutin à bulletins secrets le parti se choisit une présidence de 19 membres. Après cette date, la Commission de l'initiative du PDA deviendra le Comité Directeur de ce parti.

La première crise au sein de ce parti politique a eu lieu les 12 et 14 février 1991. Il était présidé par un comité de direction composé de 17 membres, à la tête duquel était Azem Hajdari. Mais cette absence de hiérarchie de l'organisation aboutissait à des conflits internes, les membres du comité prenant ainsi des décisions sans consulter obligatoirement les autres membres. Sali Berisha décida

ainsi de remplacer lui-même Preç Zogaj par Eduart Islami, lors d'une réunion officielle avec Ramiz Alia. « *Ce conflit en apparence technique allait s'accroître lorsque Zogaj et Pashko demandèrent la réorganisation des structures de directions, de nouvelles élections à la direction du parti, et un élargissement du comité provisoire de direction* »¹⁶¹. Ainsi, le 9 février 1991 en l'absence de Hajdari et Berisha, conviés à une réunion organisée par le président communiste Alia avec les chefs des partis politiques du pays, s'est tenue une assemblée qui a abouti à l'éviction d'Azem Hajdari de la présidence du PD. La réunion a choisi alors temporairement comme président Aleksander Meksi, un des membres de la Commission de l'initiative. Il l'a remporté avec 9 voix contre 4 pour Azem Hajdari. Les démocrates ont cependant rejeté cette procédure, la jugeant anormale car organisée de façon informelle.

Le 14 février 1991 ont eu lieu les premières élections officielles pour la direction du Parti Démocratique. La réunion ne se déroula pas sans tensions. Hajdari, n'acceptant pas l'élection qui avait eu lieu derrière son dos, a tenu des propos qui pouvaient rompre l'équilibre au sein du PD à ce moment-là. Il y avait quatre candidats, Sali Berisha, Gramoz Pashko, Aleksander Meksi et Azem Hajdari. À l'intérieur du Parti Démocratique la lutte de pouvoir était devenue sévère. Sali Berisha est finalement élu comme chef du parti avec 9 votes, contre Gramoz Pashko 5 votes, Meksi 4 votes et Hajdari 1 seul vote.

Durant ces années-là, il y a eu des rumeurs, il se chuchotait que Sali Berisha avait été placé comme chef du parti par Ramiz Alia et que le résultat était « prédestiné ». Ces rumeurs viennent du fait que Sali Berisha était un ancien communiste et qu'il était souvent très proche des dirigeants communistes. R. Alia a toujours nié une telle spéculation mais dans ses Mémoires il déclare :

*« En considérant que Berisha était une personne cultivée, j'ai pensé que lui mieux que les autres dirigeants du Parti Démocratique pourrait être quelqu'un avec qui l'on pouvait discuter et s'accorder... Je croyais qu'il allait apporter son aide pour que la transition se passe avec peu de douleurs... Mais la vie a montré que je me suis trompé »*¹⁶².

Outre ces problèmes d'organisation, le PD avait des problèmes financiers. Il lui manquait des moyens financiers pour son fonctionnement mais aussi pour organiser une campagne électorale digne de ce nom, pour informer les citoyens de la situation, leur présenter son programme et les alternatives pour la démocratisation du pays. Le PD ne pouvait pas accepter des aides financières provenant de l'étranger car l'article 9 des dispositions sur les partis politiques, approuvé par l'Assemblée Populaire, l'interdisait. En janvier 1991 le parti disposait de son journal officiel mais ce

¹⁶¹ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p. 68.

¹⁶² ALIA Ramiz, *Jeta ime, kujtimet (Ma vie, les souvenirs)*, Toena, Tirana, p. 373

dernier avait un tirage limité et de fait il ne pouvait être distribué dans les zones rurales. Il n'était édité que deux fois par semaine, mais au moins il servait comme organe indépendant pour exprimer les idées des démocrates et informer les citoyens.

Le Parti Démocratique est un parti qui est né sous le contrôle du parti communiste. Un grand nombre de ses fondateurs étaient soit des citoyens privilégiés du système communiste soit d'anciens communistes reconvertis en démocrates. Bien que le PD se revendiquait comme un parti qui représentait les persécutés politiques, il n'y eut vraiment qu'un nombre restreint de ceux-ci qui le rejoignirent. En voulant représenter tout le monde, et malgré le fait qu'il se proclame comme un parti de droit, il est devenu au final un parti populiste. Au début de sa création le Parti Démocratique avait le soutien de la communauté internationale et de la diaspora albanaise. Pour De Waele, « *les partis avec une légitimation extérieure ont un degré d'institutionnalisation faible parce que l'organisation extérieure y a avantage, pour mieux contrôler le parti* »¹⁶³.

L'importance de la légitimité extérieure avait eu deux conséquences différentes sur la politique du parti. Les soutiens et l'appui qui venaient de l'extérieur aidaient le parti, non seulement financièrement mais également en lui garantissant un « soutien électoral » à l'intérieur du pays. En effet, les Albanais, déçus par la politique qui avait prévalu jusqu'alors, « écoutaient » et « suivaient » beaucoup les conseils des « amis étrangers ». Cependant, la perte de ce même soutien international, ce qui arriva par la suite, laissait le Parti dans le désarroi. « *Mais l'arrogance affichée contre les conseils de l'Occident, le refus d'admettre et de reconnaître leurs erreurs, la perte d'équilibre Gouvernement al, et l'ambition balkanique pour un impact radical sur l'évolution du Kosovo ont créé des crises sociales dans le pays et ont fait que le Parti démocratique a perdu le soutien international* ». ¹⁶⁴.

Malgré toutes ces difficultés, le Parti Démocratique a su faire face pour survivre et jouer un rôle dans la période du postcommunisme en Albanie. Ensemble, le Parti Socialiste et lui ont partagé les responsabilités et alterné à la direction du pays. Le PD était le premier parti qui a offert aux citoyens une alternative au parti communiste.

¹⁶³ DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe Centrale*, Université de Bruxelles, Bruxelles 1999, p 23.

¹⁶⁴ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, parlements et des développement politiques*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 324.

B. La transformation du Parti du Travail en Parti Socialiste

Le Parti du travail avait gouverné le pays depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Face à l'installation du pluralisme politique il est évident qu'il ne pouvait pas continuer à exister avec la même idéologie et les mêmes méthodes. Le Parti du travail devait s'adapter aux nouveaux changements pour pouvoir jouer un rôle significatif dans la scène politique. Nous allons analyser dans un premier temps l'héritage de la gauche albanaise et ensuite sa capacité d'adaptation pour agir dans cette nouvelle époque historique du pays.

1. L'héritage historique de la gauche albanaise

L'histoire de la gauche albanaise commence le 8 novembre 1941 avec le Parti communiste albanais. Jusqu'en novembre 1948 le parti communiste a fonctionné comme un parti clandestin. Le parti communiste n'était pas une production autochtone : deux dirigeants yougoslaves avaient aidé à sa création. C'est le 8 novembre 1948 que le parti communiste, sur la suggestion de Staline, a modifié son nom en Parti du Travail Albanais. Le Parti du Travail de l'Albanie dirigé par Enver Hoxha a poursuivi pendant 45 ans une politique sanglante allant de la disparition des opposants, avec production occasionnelle de "groupes hostiles" à la télévision, procès truqués, jusqu'à la disparition de toutes les libertés individuelles en Albanie.

Généralement, le communisme a trouvé un terrain favorable, précisément dans les sociétés économiquement et socialement arriérées et en l'absence de traditions démocratiques. La structure sociale albanaise de l'époque, associée au retard ou à l'absence d'un certain nombre de mécanismes institutionnels, a favorisé, dans une certaine mesure, la mise en place d'un régime dictatorial.

Mais malgré tout, les communistes ont eu en Albanie au début de leur existence une sorte de légitimité, à l'intérieur comme l'extérieur du pays, pour deux raisons principales :

1. Ils ont présenté la lutte contre le fascisme comme une réussite personnelle. Cette propagande proclamait que grâce à leur guerre héroïque, l'Albanie était libre. Pour eux le roi Ahmet Zogu avait abandonné le pays au moment de l'occupation italienne. A cause de lui, l'Italie avait envahi l'Albanie : dès la signature d'accords avec l'Italie, Ahmet Zogu avait accordé une grande liberté d'intervention à cette dernière dans les affaires du pays. Les nationalistes, qui avaient aussi lutté pendant la guerre, étaient des traîtres parce que, selon les communistes, ils avaient collaboré avec les Allemands.

2. La deuxième raison est que, durant les premières années de sa création, le Parti communiste a eu le soutien et des aides financières aussi bien de l'Occident que de Moscou, puisqu'il avait lutté dans le même camp pendant la guerre. Les Albanais étaient parmi les vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale. Mais les communistes ont perdu ce soutien en 1945 lorsqu'ils n'ont pas accepté d'organiser des élections libres.

Dès leur arrivée au pouvoir, les communistes ont commencé des purges politiques, en éliminant toute menace de dissidence. Ils ont installé un système politique de parti unique, détruisant donc toute opposition possible. En 1944 le régime communiste était le seul modèle politique existant en Albanie, extrémiste, sans élections, sans tolérance envers la pensée divergente et sans expérience directionnelle.¹⁶⁵. Le document principal du programme et de l'organisation du Parti communiste d'Albanie était le Statut du Parti communiste approuvé lors de son Premier Congrès en novembre 1948. Le PT s'auto-proclama « le pouvoir directionnel et le leadership de toutes les organisations de travailleurs ». Le parti n'acceptait pas d'autres partis politiques comme concurrents et appliquait le modèle du parti-État.

Grace à la propagande les communistes ont endoctriné la population avec l'idéologie marxiste-léniniste et les directives de Staline. La terreur d'une part et le lavage de cerveau d'autre part ont logiquement influencé les Albanais : ceux-ci croyaient et soutenaient le communisme. L'invention d'un ennemi étranger a aidé à unifier la population albanaise, l'amenant à croire que le communisme était la seule solution pour maintenir l'existence même du pays. Au début des années 1970, Enver Hoxha a lancé la construction de 700 000 bunkers et a barricadé le pays, érigeant la peur de l'invasion en leitmotiv politique, jouant sur les peurs d'une population ayant déjà beaucoup souffert de nombreuses invasions dans son histoire.

Les deux principales structures de décision du Parti communiste étaient le Secrétariat du Comité Central, présidé par Enver Hoxha jusqu'à sa mort, puis par Ramiz Alia et deux ou trois de ses collaborateurs, et le Bureau Politique présidé par le Premier Secrétaire. Ces deux structures remplissaient simultanément les fonctions de plus haut organe directeur, législatif, exécutif et judiciaire, et donnaient des instructions pour résoudre ou traiter diverses questions. Le Premier ministre, les autres ministres et tous les fonctionnaires devaient leur rendre des comptes.

Le Parti communiste portait une grande attention au processus de recrutement des membres et des candidats à l'adhésion. Étant un parti-État, donc un parti où chaque membre pouvait être en même temps candidat potentiel pour diriger différents segments de l'État, il attendait de ses membres

¹⁶⁵ KRASNIQI Afrim, *Partitë politike në Shqipëri 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike* (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, parlements et des développement politiques), Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 223.

une fidélité et une obéissance inconditionnelles. L'âge minimal d'admission au parti était de 18 ans. Pour devenir membre du Parti communiste, à part les critères politiques et personnels, il fallait que le candidat réussisse un stage d'un an. Le statut social des candidats déterminait le nombre de recommandations nécessaires pour être accepté dans le parti. Pour un candidat travailleur il fallait la recommandation de deux membres du parti, adhérents depuis plus d'un an et connaissant personnellement le candidat dans son milieu de travail depuis au moins les six derniers mois. Pour les candidats qui étaient des paysans pauvres, il fallait la recommandation de deux membres du parti, mais seul l'un d'entre eux devait témoigner du travail du candidat durant les six derniers mois. Pour le paysan moyen, il fallait la recommandation de trois membres du parti, adhérents depuis plus de deux ans et connaissant tous trois le candidat dans son milieu de travail depuis 1 an. Pour les intellectuels, les exigences étaient plus sévères. Pour eux, il fallait la recommandation de trois membres du parti adhérents depuis plus de trois ans, et tous trois devaient témoigner du travail de leur collègue candidat depuis un an au minimum. Malgré tout, les recommandations seules ne suffisaient pas pour devenir membre. Les candidatures se discutaient dans l'organisation de base du parti, ensuite au Comité du Parti de la région et c'est seulement après ce double accord que les candidats pouvaient devenir membres.

Si on regarde les données pour l'Albanie, le nombre de membres du Parti communiste pendant la guerre était d'environ 3 000. Dans un délai d'une trentaine d'années, vers la fin des années 70, ce nombre est passé à 88 000 membres.

Tableau 2.1. Membres du Parti communiste albanais

Nombre de membres du Parti communiste	3 000	29 137	44 418	41 372	50 802	63 013	86 985	88 000
Au cours des années	1944 pendant la guerre	Novembre 1948-I Congrès du PC	Avril 1952 -II Congrès du PC	En Juin 1956- III Congrès du PC	En Février 1961-IV Congrès du PC	Novembre 1966-V Congrès du PC	Novembre 1971-VI Congrès du PC	Novembre 1976- VII Congrès du PC

(Source : DERVISHI Kastriot, *Historia e shtetit shqiptar 1912-2005 L'histoire de l'État albanais 1912 – 2005*, Shtepia botuese 55, 2006, p. 603, 639, 660, 678, 702)

Sur le plan de l'organisation, le Parti communiste était construit selon le principe de la centralisation démocratique : l'élection de chaque structure se faisait du bas vers le haut. Dans chaque

quartier, chaque village, unité, institution, entreprise ou communauté de citoyens, se créait l'organisation de base du parti.

Au niveau central, le plus haut organe était le Congrès du Parti, venait ensuite le Comité Central et la Conférence du Parti. Le Congrès devait se réunir une fois tous les trois ou quatre ans. Les décisions étaient prises avec une majorité simple des voix. Le deuxième organe le plus important était le Comité Central qui se composait des fonctionnaires élus et des dirigeants du parti de chaque région. Le Comité Central (CC) du Parti communiste dirigeait toute l'activité du PC. Il se réunissait tous les trois mois, réunion connue sous le nom de Plénum du Comité Central. Le Comité Central choisissait le Bureau Politique (BP), composé de 9 à 12 membres. Le Secrétariat du CC était formé de 3 à 5 membres. La Conférence du Parti devait se réunir tous les deux ans.

Au niveau régional, on trouvait les Comités du Parti, la Conférence du Parti et les organisations de bases. L'organe le plus important au niveau national était les Comités du Parti, sous la direction du premier et deuxième secrétaire, et le Bureau du Parti constitué de 9 à 11 membres. En 1990 quand la dictature est tombée le parti communiste avait une structure bien organisée et une expérience de 47 ans d'existence avec un grand nombre de membres et de grands moyens financiers.

Tels étaient l'organisation et le fonctionnement du Parti du Travail Albanais en 1990. C'était un parti unique, très bien organisé au niveau local et central, ayant le monopole sur tous les aspects de la vie des citoyens. Ce parti avait toujours agi seul sans concurrence et sans l'apport d'idées nouvelles au sein de son organisation. Mais, après l'acceptation du pluralisme politique, il fallut s'adapter aux nouveaux enjeux et défis politiques.

2. Le renouvellement du Parti du travail

À la suite des manifestations des étudiants en décembre 1991 et de la création d'un parti d'opposition, le Parti communiste albanais entamait une phase de déclin. Ce parti se voyait confronté à un dilemme : se retirer définitivement de la vie politique du pays ou survivre en transformant radicalement son contenu et son idéologie. Le besoin de reconstruction n'était cependant pas une simple revendication pour prolonger sa vie politique mais une exigence dictée par les nouvelles circonstances de cette époque. Le renouvellement du Parti du travail était une question urgente et indispensable, non seulement sur le plan idéologique mais aussi sur le plan organisationnel.

Cependant, au début de la transition, les tentatives pour amorcer ce changement étaient trop chaotiques. Les réflexions sur le rôle que cette force devrait jouer étaient souvent contradictoires. Selon Servet Pellumbi, dans les cercles intellectuels communistes, trois options ont été discutées :

« 1) - *le sauvetage (survie) du Parti du Travail et son adaptation aux nouvelles conditions,*

- 2) - le début de sa transformation en commençant par un changement de nom,
- 3) - la dissolution du Parti du Travail et la relance rapide d'un nouveau parti de gauche »¹⁶⁶.

Ce dilemme s'est résolu le 12 juin 1991 après plusieurs discussions entre les communistes. Les changements dans le Parti du Travail Albanais sont intervenus quelques mois après l'effondrement du système communiste, ses dirigeants réfléchissant alors aux possibilités d'adaptation du parti à cette nouvelle situation. La dissolution du Parti, comme cela est arrivé dans d'autres pays de l'Est, n'a pas été une option pour les communistes albanais. Ils ne pensaient pas que le Parti en l'état survivrait à la chute du bloc communiste, mais qu'il pouvait quand même encore peser dans le développement de l'Albanie, même après la proclamation du pluralisme politique.

La troisième proposition, celle de la dissolution du Parti du travail et de la création d'un nouveau parti de gauche, remporta l'adhésion. Les communistes organisèrent alors le dixième Congrès de leur Parti, qui marqua la fin du Parti du Travail et sa transformation en Parti Socialiste.

Lors de ce congrès un certain nombre de débats furent tenus concernant le nouveau nom du parti. Alors qu'était décidée la disparition du nom historique, plusieurs propositions furent présentées. Une option a été de l'appeler le Parti du Progrès pour conserver la même abréviation, PPSH en Albanais (Parti e punes e Shqiperise), et pour garder la continuité pour les militants du Parti du travail. Lors de ce congrès, il a été décidé de changer la désignation des structures et les positions différentes, mais tous les changements avaient lieu dans le but de préserver la cohésion à l'intérieur du parti afin de maintenir l'électorat du PPSH. Le congrès, sauf pour certains cas isolés, ne condamnait pas les 50 années passées et n'avait pas l'intention de prendre une distance radicale à leur égard, bien qu'il reconnût des « erreurs ». Aux yeux des communistes albanais, plus que l'identité idéologique et philosophique, le Parti représentait l'héritage historique, politique et économique. Il représentait les leaders actuels et historiques, leurs actions.

La première préoccupation du Parti du Travail transformé en Parti Socialiste a été la décommunisation, dont le processus a comporté plusieurs étapes : En premier lieu, le changement du nom et du logo du parti ; en second lieu le remplacement des principaux dirigeants, afin de s'éloigner du programme communiste. Le Congrès a ainsi modifié le statut et le programme du Parti du travail, devenu le Parti socialiste, en l'adaptant aux nouvelles conditions du pluralisme politique dans lequel le parti développerait son activité.

En changeant le nom du Parti, ils voulaient atteindre deux objectifs principaux :

- 1) En premier lieu, prendre leurs distances avec les erreurs du passé. Ils ont commencé le Congrès en critiquant les méthodes utilisées par Enver Hoxha. « *Le Parti Socialiste affirmait*

¹⁶⁶ PËLLUMBI Servet, *Pluralizmi politik-Përvojë dhe sfida (Le pluralisme politique-Expérience et défis)*, IS, Tirana 2007, p. 30.

reconnaître les erreurs du passé et promettait leur correction »¹⁶⁷. Ici l'objectif était d'assumer leurs responsabilités tout en affichant la volonté de s'améliorer, la volonté de résoudre les problèmes de la population. Ceci pour attirer les citoyens pour les prochaines élections.

2) Ensuite, ils ont voulu profiter de l'héritage politique et humain du Parti du travail. Le régime dictatorial de Hoxha et Alia avait quand même été profitable pour une partie des Albanais. Craignant que le changement de nom ne leur fasse perdre une partie de leur soutien, le nouveau parti assurait que l'héritage serait néanmoins sauvegardé, certes le Parti changeait de nom mais restait semblable.

L'étape suivante consistait en une réorganisation interne : il fallait remplacer aussi les dirigeants et les fonctionnaires du parti. L'exclusion d'une grande partie des membres du Bureau politique fut justifiée, auprès des membres exclus, comme une manière de prévenir une situation similaire à celle de la Roumanie, qui avait vécu le changement de manière violente et radicale. Ils choisirent les nouveaux dirigeants du Parti en évitant soigneusement les communistes connus de la population. En ce sens, les dirigeants du parti ont essayé de purifier le parti des péchés du passé afin de conserver leur rôle et de rester au pouvoir malgré les changements.

Pour Juan Linz « *Dans certains cas, l'élite du régime a tenté de préserver ce qu'elle pouvait en changeant de leader au sommet, en négociant, au bout du compte en cédant le pouvoir pacifiquement après avoir cessé de croire en son droit à gouverner et en sa capacité à mobiliser le parti et ses organisations* »¹⁶⁸.

Le nouveau dirigeant Fatos Nano a été choisi personnellement par Ramiz Alia. Fatos Nano, Président du nouveau Parti, était un employé de l'Institut des études marxistes-léninistes, une institution gérée par Nexhmije Hoxha, l'épouse du dictateur Enver Hoxha. Fatos Nano a dirigé le Parti Socialiste pendant 14 ans, dont quatre années passées en prison. Un groupe d'intellectuels a été installé à des positions visibles et importantes au sein du Parti, afin d'améliorer l'image extérieure de ce dernier. Certains des fondateurs étaient Fatos Nano, Moikom Zeqo, Leontjev Çuçi, Maqo Lakrori, Servet Pellumbi, Sabit Brokaj, Namik Dokle, Ilir Meta, Pandeli Majko, Ndre Legisi, Lush Perpali, Gramoz Ruçi, etc. Voilà comment Alia s'exprimait sur la figure de Fatos Nano :

« Fatos Nano était un des nouveaux cadres que j'ai appréciés, je l'ai approché et je lui ai fait confiance dans la mission dont je l'ai chargé... J'ai vu chez Fatos Nano un cadre capable et doué.

¹⁶⁷Alia Ramiz, Le journal "Zeri i popullit, 24 mars 1991, Cité par BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshit drejt demokracisë 1990-2010*(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p.148.

¹⁶⁸LINZ Juan, *Régimes totalitaires et autoritaires*, Armand Colin, Paris 2006, p. 335.

Et c'est pour cette raison que je l'ai approché et que je l'ai « recommandé » ensuite pour un haut poste au Gouvernement »¹⁶⁹.

En 1992 lors de son rapport au Premier Congrès du Parti socialiste le président Fatos Nano a déclaré : *« Le PS ne doit pas permettre l'adhésion au parti de toute personne qui a souillé son image, même si elle est en accord avec le programme et le statut du parti. Il faut dénoncer toute tentative visant à l'effondrement de la démocratie, que cela soit dans les rangs du parti ou que cela soit dans la société, ainsi que toute tentative pour imposer une nouvelle dictature sur les ruines de l'ancienne »*¹⁷⁰. Encore une fois il n'y avait pas une rupture claire avec le passé communiste. Bien que ce Parti restât dans la continuité du Parti du Travail, il se définissait comme un nouveau parti créé le 12 juin.

Ce changement ou transformation du Parti du Travail en Parti Socialiste, comme cela s'est produit pour tous les partis communistes de l'Est, a posé plusieurs problèmes de terminologie et de classification aux chercheurs. Le philosophe chercheur Artan Fuga écrit que *« pour les partis politiques issus des anciens partis communistes des pays de l'Est et concrètement pour les partis qui constituent la gauche en Albanie, on a utilisé au moins deux types de désignation terminologique. La première définition utilisée considère que le Parti socialiste, le Parti social-démocrate et plusieurs groupuscules communistes ne sont que des formations politiques ex-communistes. Évidemment, la mise en valeur de ce lien avec l'ancien Parti du travail d'Albanie n'est pas fausse. Les partis actuels constituant la gauche albanaise héritent du Parti du travail des bâtiments et des locaux, des voitures et de l'argent, des liens internationaux et surtout un capital humain important : des militants, des partisans, des admirateurs, un électorat, des mentalités et des stéréotypes politiques. Malgré la nature indiscutable de ce lien, la définition des partis ex-communistes n'est pas neutre et ne concerne pas seulement le passé de ces partis. Cette définition qui se constitue à partir du passé de l'objet défini, porte en soi une certaine idée, consciemment ou inconsciemment préconçue. Dans le deuxième contexte, l'appellation « partis ex-communistes » veut dire exactement qu'il s'agit d'anciens communistes gardant toujours les mêmes mentalités, le même type de comportement politique, la même appréciation concernant leur passé historique, les mêmes élites politiques et le même électorat, mais agissant dans des contextes socio-politiques différents les contraignant à modifier leurs programmes et leurs stratégies. A part cette assimilation des partis politiques de gauche aux anciens partis communistes qui détenaient le pouvoir, il est curieux de constater une deuxième définition qui va à l'encontre de la première. Ces partis, issus de la tradition communiste de l'Est, sont parfois*

¹⁶⁹ ALIA Ramiz, *Jeta ime. Kujtime (Ma vie. Souvenirs)*, Toena, Tirana, 2010,405.

¹⁷⁰ PROGNI Luljeta, « Origjina e Partisë socialiste, 24 vjetori apo 74 vjetori i « 200 petritave » (L'origine du Parti socialiste, le 24e anniversaire ou le 74e anniversaire de «200 petritave»)?! », *Mapo*, 15 juin 2015.

considérés comme des formations politiques qui ont définitivement abandonné leur patrimoine historique et adopté une logique politique allant vers une société libérale, mondialisée, voire capitaliste »¹⁷¹.

3. Le positionnement idéologique du Parti socialiste

L'une des difficultés comme pour tous les anciens partis politiques communistes a été le positionnement idéologique. Le passage d'un positionnement de gauche extrémiste vers une gauche modérée a été difficile. Au début de la transition politique, il n'y a pas de continuité dans le discours politique du Parti du travail. La promesse d'une économie de marché allait s'imposer graduellement pour assurer la stabilité du pays, tout comme le passage d'une économie très centralisée à une économie décentralisée. Il y aurait des privatisations mais l'État continuerait à jouer un rôle important. Les socialistes avaient un programme différent de celui du Parti démocratique, notamment sur la question de la réforme agraire et des privatisations. Ils étaient pour un changement certes radical, dans lequel l'économie centralisée serait remplacée par l'économie de marché libre mais toujours sous contrôle de l'État que ce soit le secteur privé ou bien le secteur public. Le Parti du travail était plutôt pour une économie mixte.

Le programme politique du PS présente des différences substantielles à trois étapes de la transition : les années 90, la fin des années 90 et la période présente. Le début des années 90 a hérité des nombreux préjugés et mentalités qui découlaient du Parti du travail, tels que le positionnement face au facteur international et l'appui sur des aspects spécifiques de l'idéologie et des réussites communistes, notamment celles ayant eu lieu durant la Seconde Guerre Mondiale. D'une part les socialistes appuyaient leur programme sur les mêmes principes que les communistes, d'autre part ils reniaient leur lien avec le Parti du Travail et s'affirmaient comme un organisme nouveau.

Fatos Nano à la première conférence internationale de 1991 déclare : « *Le Parti socialiste était tout neuf et pas un déchet du Parti du Travail, cette force politique ne soutenait pas l'idéologie marxiste-léniniste et était complètement démarquée de l'esprit du Parti du Travail* »¹⁷². Mais si nous regardons son programme politique en 1994, c'est à dire presque 4 ans après l'instauration du pluralisme politique, le PSA se réfère toujours à Karl Marx.

¹⁷¹ FUGA Artan, « La gauche est-elle de gauche ? La restructuration de la gauche en Albanie à travers ruptures et continuités », *Transition*, 2000-1, p. 101-102.

¹⁷² NANO Fatos, « *Fjala e Nanos ne Kongres (La parole de Nano au Congrès)* », *Zëri i Popullit*, 1 Mars 1991, p. 1-2.

Dans l'introduction de son programme il était noté :« *En tant que parti de larges couches (classes) de la population, le PSA a au centre de son programme la progression sociale globale, les valeurs humaines fondamentales qui travaillent à accomplir avec sa politique une transformation démocratique fondamentale de la société et des réformes le classant dans l'orientation de la gauche sociale-démocrate européenne. Le programme est basé sur des principes généraux qui servent d'orientation pour la politique et l'activité pratique de ses membres. Ces principes dérivent de l'héritage de la pensée sociale politique progressive albanaise, de l'expérience historique héritée de l'humanité, en particulier de la philosophie humaniste, de celle des Lumières et du marxisme, ainsi que les tendances d'orientation sociale-démocrate du temps* »¹⁷³. La rupture avec le communisme a été défait graduelle et faisant parfois machine arrière.

Dans la deuxième phase, vers la fin des années 1990, des changements fondamentaux de son programme ont été faits en prenant modèle sur les partis sociaux-démocrates d'Europe. Le PS a appliqué les concepts des sociaux-démocrates dans son programme, a défini les questions identitaires et a créé un programme d'intense protection touchant les problèmes communautaires correspondant à son identité de gauche. Sa résistance contre la restitution des propriétés, les privatisations massives et l'entrée sans limite de capitaux provenant de pays étrangers dans l'économie du pays constituaient certains des points forts de son programme. Le PS a aussi augmenté l'importance des syndicats, de la société civile et la protection des classes défavorisées de la société, se concentrant sur le développement de l'économie à l'intérieur du pays.

Dans la troisième phase, le PS ressemble complètement à un parti de droite, en l'occurrence au Parti démocratique d'Albanie. Dans cette étape il n'y plus de continuité dans son programme politique. Il a un programme pragmatique, s'adaptant aux besoins et aux demandes, en fonction de l'agenda politique et des attentes électorales. Ils sont passés du conservatisme face à la privatisation à un processus de privatisations massives. Entre le programme et son application, il y a des différences. Le Parti Socialiste est devenu un parti électoraliste.

Pour le professeur Artan Fuga, l'évolution dynamique idéologique du Parti Socialiste Albanais s'est faite en 4 étapes :

« *La première phase va de janvier 1990 à juin 1991. Durant sa première phase, les courants réformateurs qui ont fondé le Parti Socialiste vivaient timidement au sein du Parti du Travail. Son idéologie gardait encore un contenu stalinien, mais on commence à remarquer un certain esprit de changement et de réforme qui s'étendait dans les rangs du parti* »¹⁷⁴. Pendant cette période, les

¹⁷³ Le programme politique de Parti Socialiste Albanais 1994.

¹⁷⁴ FUGA Artan, « La gauche est-elle de gauche ? La restructuration de la gauche en Albanie à travers ruptures et continuités », *Transition*, 2000-1, p. 108-109.

dirigeants portaient un regard positif sur le passé et les réussites communistes, bien que le changement et l'évolution du Parti aient commencé à se faire sentir. Dans leur programme, ceux-ci parlent de la nécessité d'entreprendre de nouvelles réformes économiques. Ils prévoient des privatisations partielles du secteur public, mais ils conservent toujours le rôle prépondérant de l'État dans le secteur économique. Pour eux, l'intervention de l'État restait indispensable. « *Cette phase du changement politique, très timide et avec une absence de cohérence interne reflétait la composition de l'élite politique du parti. Le poids important des anciens cadres avait encore un impact sur la prise de décision politique et idéologique* »¹⁷⁵.

« *La deuxième phase va du Congrès de juin 1991 au 22 mars 1992. Ici on adopte un esprit critique par rapport au passé mais toujours en gardant une attitude prudente et mesurée* »¹⁷⁶. Pour eux, les responsables de ce bilan négatif étaient la guerre froide et les conditions historiques. Dans cette phase, s'il y a une attitude souple envers le passé communiste, le rôle de l'État dans l'économie continue cependant d'être prépondérant.

La troisième phase de l'évolution du Parti socialiste, selon A. Fuga, se déroule du 22 mars 1992 jusqu'à la fin juin 1997. « *Le concept dirigiste est désormais remplacé par un autre concept beaucoup plus libéral qui repose sur l'acceptation de la diversité des formes de propriété dans une économie de marché, tout en préservant le rôle de l'État en tant qu'élément d'équilibre et garant de l'égalité sociale* »¹⁷⁷.

La quatrième phase de l'évolution du Parti Socialiste commence en 1997, juste après son retour au pouvoir. Cette phase est caractérisée par l'application d'une politique semblable à celle du Parti Démocratique, fondée sur des politiques radicales et rapides sur le plan économique.

L'héritage du Parti socialiste eut des conséquences aussi sur l'acceptation du Parti socialiste dans la scène internationale. Le Parti socialiste a attendu 10 ans pour devenir membre de l'Internationale Socialiste. Son attitude a évolué aussi. *En politique étrangère, le but était d'intégrer le processus de l'UE, et d'entretenir de bonnes relations de voisinage avec les autres pays de la région, sous réserve d'égalité entre les pays : « il faudrait parler d'une sécurité générale : aussi bien pour les grands et pour les petits pays »*¹⁷⁸.

En conclusion de cette section I nous pouvons dire que le début de la transition pour le Parti socialiste n'a pas été facile : d'une part, le PS devait gérer le poids de son lourd passé communiste ;

¹⁷⁵ FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 100.

¹⁷⁶ FUGA Artan, « La gauche est-elle de gauche ? La restructuration de la gauche en Albanie à travers ruptures et continuités », *Transition*, 2000-1, p. 108-109.

¹⁷⁷ Ibid, p. 110.

¹⁷⁸ PELLUMBI Servet, Médiation sur la démocratie, *La Voix du Peuple*, 8 février 1991, cité par FUGA Artan, « La gauche est-elle de gauche ? La restructuration de la gauche en Albanie à travers ruptures et continuités », *Transition*, 2000-1, p. 101-102.

et d'autre part, son existence n'était pas acceptée facilement par la communauté internationale. En effet, à la différence du Parti démocratique accepté facilement par la communauté internationale, le Parti socialiste a attendu 10 ans pour devenir membre à part entière de l'Internationale Socialiste. Malgré toutes ces difficultés et ces défis, le Parti Socialiste est un parti qui a su résister aux temps nouveaux et s'adapter aux changements. Il est un parti de type historique, dont la position idéologique a évolué.

Section II. L'ultime tentative de maintien au pouvoir du président Ramiz Alia

La transformation du système politique albanais et la chute du communisme dans ce pays sont survenues deux années après les autres pays de l'Europe de l'Est. La cause de ce retard est à chercher dans les efforts effectués par les communistes au pouvoir en Albanie pour sauvegarder leurs privilèges. Ramiz Alia, en tant que dernier leader communiste, y a joué un rôle majeur.

Mais Ramiz Alia n'a pas été seulement le dernier leader communiste ; il a aussi été le premier Président pluraliste d'Albanie, un exemple unique parmi les pays de l'Est.

Ramiz Alia, l'un des politiciens les plus connus d'Albanie avec une carrière politique de 50 ans, a réussi à s'adapter à toutes les situations. Il a su survivre lors de deux périodes de troubles dans son pays. Il avait déjà été le seul ayant survécu aux purges politiques causées par la paranoïa d'Enver Hoxha et il a ensuite joué un rôle prépondérant dans le changement du système gouvernemental. Ses choix et ses tentatives pour garder le pouvoir ont eu des conséquences sur toute la trajectoire de la transition politique, en retardant la démocratisation du pays. Pour M. Bogdani et J. Loughlin : « *Le rôle du leader dans une société et tout au long de l'histoire ne peut pas être nié, et dans un processus de changement politique, comme lors de la transition du communisme en démocratie, un bon leadership est un facteur clé du succès* »¹⁷⁹.

Ramiz Alia est cependant un leader qui n'a pas engagé de réformes radicales pour changer l'avenir du pays, tout comme il n'a pas su terminer les précédentes réformes qu'il avait entreprises. Il a utilisé son pouvoir non pas pour exploiter toutes les possibilités que lui offrait son statut de Numéro Un du Parti du travail afin d'influencer le cours de l'histoire, mais pour se permettre de survivre dans le nouveau système politique. Il n'a pas rompu avec le communisme et il a été fidèle à Enver Hoxha jusqu'au moment où sa propre position a été menacée. Ainsi, ce rapprochement avec le

¹⁷⁹ BOGDANI Mirela & LOUGHLIN John, *Albania and the European Union: The Tumultuous Journey Towards Integration and Accession*, I.B.Tauris, 15 mars 2007, London- New-York, p. 174.

système démocratique n'était qu'apparence : essayant de manipuler ce processus transitoire vers la démocratie, il a évité la prise de vraies réformes.

Les protestations des étudiants ont ouvert la voie démocratique mais les efforts continuels de Ramiz Alia pour manipuler les changements profonds qui s'opéraient dans son pays, afin de permettre aux communistes de rester au pouvoir le plus longtemps possible et aussi de s'établir dans le nouveau régime, sont devenus une cause d'instabilité et de violence, retardant une réelle démocratisation du régime albanais. Alia n'a pas accepté de renier la figure d'Enver Hoxha, mais il a néanmoins juré de faire de son mieux pour terminer la démocratisation politique et économique du pays. De plus en plus les communistes étaient la cible des réactions mécontentes des citoyens. Les syndicats de travailleurs ont commencé à exercer des pressions sur le parti. Les étudiants ont déclenché une grève pour que l'Université ne porte plus le nom d'Enver Hoxha, ce que le Gouvernement a refusé. Dans le centre de Tirana, un grand groupe d'étudiants a alors décidé de faire une grève de la faim. Ils ont réuni une liste de revendications pour le Gouvernement du Parti du Travail ; parmi elles, la principale était la suppression de la mention d'Enver Hoxha dans la dénomination de l'Université de Tirana. Pour soutenir la grève des étudiants, le 20 février, plus de 100 000 personnes se sont rassemblées sur la place principale de Tirana et la statue d'Enver Hoxha fut déboulonnée. La réaction des forces de l'ordre envoyées sur place n'a pas été excessivement répressive. Le Gouvernement a alors officiellement débaptisé l'université. Après cet événement, Ramiz Alia a nommé un nouveau Gouvernement. Il remplace le Premier ministre Çarçani par l'économiste Fatos Nano. Après la chute de la statue d'Enver Hoxha, le pays était au bord de la guerre civile. Les communistes ont mobilisé les soutiens d'Enver, communistes convaincus placés partout à Tirana et dans le sud de l'Albanie, avec pour mission de protéger la mémoire d'Enver Hoxha et l'histoire communiste.

Nous montrerons maintenant comment, afin de conserver le pouvoir, Ramiz Alia a adopté des attitudes en apparence démocratiques (A) et comment il a accepté de collaborer avec les autres partenaires politiques (B).

A. L'adaptation apparente du Président de la République aux changements

Les efforts que Ramiz Alia a déployés pour prolonger autant que possible le pouvoir du communisme et pour manipuler les transformations politiques de son pays ont retardé la démocratisation en Albanie, causant une instabilité politique, une destruction de l'économie ainsi que la propagation de l'anarchie.

La transition démocratique commence quand les changements pour la libéralisation du système politique apparaissent, quand les élites politiques sont disposées à changer les règles pour ouvrir la voie à un régime démocratique. La transition est un processus très complexe qui comprend plusieurs étapes. Pour S. Huntington la transition commence quand « *les élites du régime modifient leurs propres règles pour garantir les droits des individus* »¹⁸⁰. Dans le cas de l'Albanie, plus que dans le but de libéraliser le système ou de respecter les droits des individus, R. Alia leader tout puissant du Parti communiste albanais, a modifié les règles et les habitudes du régime politique avec pour unique objectif la sauvegarde de son pouvoir personnel. Les réformes qu'il a entreprises étaient limitées et incomplètes. « *Le Parti du travail albanais même après l'installation du pluralisme politique a essayé d'avoir sous son contrôle tout le développement politique. Ils ont utilisé l'État, les institutions, et surtout, la pression psychologique sur les citoyens* »¹⁸¹. La raison de tout cela était principalement l'ambition personnelle de R. Alia qui voulait, à tout prix se maintenir au pouvoir.

G. O'Donnell et PH. Schmitter vont aller plus loin dans la définition qu'ils donnent à la transition vers une libéralisation du système en ajoutant : « *Elle peut conduire à la libération de prisonniers politiques, à l'ouverture au débat public de certaines questions, au relâchement de la censure, à l'organisation d'élections à des niveaux subalternes, à l'expression autorisée de certains pans de la société civile et parfois à quelques pas vers une voie démocratique* »¹⁸². Mais la libéralisation qu'Alia a poursuivie était illusoire et incomplète. Ses réformes n'étaient qu'une façade pour cacher ses véritables intentions, elles n'étaient qu'un leurre pour donner l'impression d'un changement. C'était un leader indécis, qui ne savait pas mener à terme ses réformes et qui réutilisé les méthodes employées pendant le régime communisme pour arriver à ses fins.

La première mesure de changement ou de démocratisation du régime prise par R. Alia était l'acceptation du pluralisme politique. Cela a été mis en place bien que la Constitution de l'époque l'interdise et sans avoir discuté de cette décision avec l'Assemblée Populaire. Une telle décision, changeant la nature même du régime, a été prise par une seule personne. Bien sûr, l'instauration du pluralisme politique était une étape importante et nécessaire dans la démocratisation du pays. Mais,

¹⁸⁰ HUNTINGTON Samuel, *The third wave. Democratization in the late twentieth century*, University of Oklahoma Press, Norman, 1991, p. 262-263 cité par DE WAELE Jean-Michel, *Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation En Europe centrale et orientale* dans DELWIT Pascal & DE WAELE Jean-Michel, *La Démocratisation en Europe Centrale, La coopération paneuropéenne des partis politiques*, L'Harmattan, Paris, 1998, p 32.

¹⁸¹ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parelements et des développement politiques*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 204.

¹⁸² G. O'DONNELL, PH. SCHMITTER, *Transitions from authoritarian rule. Tentative conclusions about uncertain Democracies*, The John Hopkins University Press, Baltimore, 1989 (2e édition), 84 pages, cité par De Waele De Waele J-M, *Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation En Europe centrale et orientale* dans DELWIT Pascal & DE WAELE Jean-Michel, *La Démocratisation en Europe Centrale, La coopération paneuropéenne des partis politiques*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 33.

d'une part, la façon dont cette décision fut exécutée n'était pas régulière au regard de la législation et d'autre part, cela a été accompli au profit personnel de R. Alia. Celui-ci a utilisé l'assentiment populaire du pluralisme politique de deux manières : premièrement, avec une visée de propagande afin de restaurer son image et, deuxièmement, en créant des organismes ou des partis politiques issus du Parti du travail. Le régime communiste avait commencé la course en plaçant en concurrence des organisations issues du Parti communiste lui-même.

Après l'installation du pluralisme, R. Alia a été présenté par les médias, qui avaient joué et continuent de jouer un rôle important dans l'endoctrinement de la population, comme la personne qui avait rendu possible cette transformation. Il était alors perçu par la majorité des Albanais comme un politicien réformateur et modéré. En effet, les réformes économiques, politiques et sociales pour démocratiser le pays ont commencé quand R. Alia est arrivé au pouvoir. De même, ce dernier a signé l'instauration du pluralisme politique quand les conditions lui ont convenu. Il a signé dès qu'il a compris que continuer avec la même main de fer que son prédécesseur lui ferait perdre le pouvoir face à l'irritation de la population albanaise, voire lui vaudrait le même sort que N. Ceausescu en Roumanie. Il sut se montrer plus intelligent et s'adapter aux changements imposés par la conjoncture de l'époque. R. Alia n'est pas la personne qui a choisi d'apporter le pluralisme en Albanie. En signant le décret du pluralisme, il n'a fait qu'utiliser une tactique plus insidieuse lui permettant de contrôler le processus de démocratisation et donc de conserver son pouvoir, sans terroriser ni contraindre la population.

S. Pellumbi s'oppose l'idée que R. Alia est à l'origine du pluralisme politique, il argumente ainsi : « *Premièrement, parce que cela ne peut pas être l'acte d'une seule personne, peu importe combien il est remarquable ; deuxièmement, parce qu'ainsi sont ignorés le mouvement des étudiants et les autres actions populaires qui ont imposé les changements ; troisièmement, il y a beaucoup de faits concrets qui présentent R. Alia différemment : personnage contradictoire jouant un double jeu, homme de l'ombre, qui surtout durant les mutations du régime a déterminé comment garder le pouvoir et sa tête* »¹⁸³. Le pluralisme politique en Albanie n'a donc pas abouti grâce à R. Alia. Dans un contexte international tendant au recul du communisme et face à la crise financière de la population albanaise peinant à survivre, son seul mérite est d'avoir su s'accommoder de ce besoin de mutation politique et d'avoir pris part à la démocratisation. Plus qu'un politicien réformateur, c'était un politicien calculateur qui a su profiter de chaque situation.

Une des autres stratégies utilisées par Ramiz Alia pour maintenir son statut était l'absence de rupture radicale avec le passé communiste. Au lieu de se détacher des erreurs du passé, il a tenté

¹⁸³ PELLUMBI Servet, *Permbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, UET Press, Tirana, Avril 2015, p. 157.

de protéger l'héritage du communisme ainsi que la figure d'Enver Hoxha. Cette volonté ne venait pas seulement du parti communiste, luttant contre un changement trop radical du système politique et économique, mais aussi de l'opposition.

À l'intérieur du Parti démocratique, il y avait deux groupes : l'un prônait une décommunisation rapide, tandis que l'autre envisageait une décommunisation graduelle. Au début de leur création, le Parti Démocratique ainsi que les autres partis de l'opposition se sont appuyés très fortement sur la figure de Ramiz Alia. Ainsi, en plusieurs occasions, ils ont remercié R. Alia pour son soutien à la démocratisation du pays. Aux yeux de l'opposition, Ramiz Alia se distinguait des autres communistes. Différemment considéré, il apparaissait plus modéré. Durant son discours en décembre 1990, après la création du Parti démocratique, Sali Berisha s'exprime ainsi sur la figure de Ramiz Alia : « ...notre plus grande gratitude va évidemment premièrement pour le Président, le camarade Ramiz Alia qui avec la sagesse et le courage a dirigé les grandes unités de notre armée dans les batailles pour la libération, qui a conduit notre pays aux nouvelles batailles de la démocratisation en Albanie...comme un ami que je désire et j'espère du Parti démocratique... »¹⁸⁴.

Des années plus tard Sali Berisha justifie ainsi sa position au sujet de la personnalité de R. Alia : « C'était une stratégie qui demande du temps, durant lequel les forces démocratiques devaient à tout prix éviter la violence »¹⁸⁵. Malgré l'argumentation de S. Berisha, le fait est que cette absence de rupture radicale envers le communisme a surtout été profitable à R. Alia et à sa politique, retardant ainsi la transition.

Après la mort de Enver Hoxha, Ramiz Alia a œuvré afin d'établir un culte de la personnalité de son prédécesseur, allant ainsi à l'encontre d'une décommunisation du pays. Même après l'installation du pluralisme politique, R. Alia s'est efforcé de préserver le communisme et ses symboles, notamment la figure d'Enver Hoxha. Ainsi, « en janvier 1991 le régime a publié un autre décret politique, sanctionnant de 6 mois à 3 ans de prison tous ceux qui insultent, accusent ou effectuent des actes publics contre le nom ou les symboles du dictateur communiste Enver Hoxha »¹⁸⁶.

Mais les mesures prises par le Gouvernement pour préserver la figure d'Enver Hoxha ont eu un effet désastreux dans la population albanaise. Alors que la situation avait finalement évolué et que les citoyens avaient gagné en liberté, l'annonce du décret du président Alia a secoué le pays : la situation politique et sécuritaire s'est rapidement détériorée, donnant lieu à des émeutes, des grèves,

¹⁸⁴ «Berisha: Pse thirra pro Ramiz Alisë në dhjetor 1990? (Berisha: Pourquoi ai-je appelé pour Ramiz Alia en décembre 1990 ?) », *Tema* [en ligne], 5 décembre 2015, [consulte le 15 novembre 2020], <https://www.gazetatema.net/2015/12/05/video-berisha-pse-thirra-pro-ramiz-alise-ne-dhjetor-1990/>

¹⁸⁵ Ibid

¹⁸⁶ KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, Ufo Press, Trana, 2009, p. 237.

des attaques contre les bureaux du Parti Communiste. A Durres, la police s'est battue contre des citoyens désespérés, désireux de rejoindre l'Italie. Il y a eu deux sortes de réactions de la part de la population albanaise : la première, causée par les problèmes économiques et financiers que le pays traversait ; la seconde, d'ordre politique.

La première réaction était de type économique. La situation financière du pays, malgré plusieurs promesses optimistes, était toujours très grave. Le manque de produits, les mauvaises conditions du travail et la pauvreté extrême aboutirent le 4 janvier 1991 à la grève des travailleurs d'une des mines de Tirana. Le lendemain, les autres mineurs de Tirana se joignirent à cette grève. C'était la première fois que les travailleurs agissaient contre le régime communiste, régime qui appuyait alors sa gouvernance sur cette classe sociale.

Ensuite cette réaction d'origine économique s'est transformée en réaction politique. Les étudiants de Kamza et de Tirana commencent une grève en février 1991. L'installation du pluralisme politique était l'une des victoires remportées par le mouvement des étudiants. Mais ceux-ci ne se sont pas arrêtés là. Une des revendications principales des étudiants de Tirana était la suppression de toute référence à Enver Hoxha dans le nom de l'université. Après que le Gouvernement a ignoré les exigences des étudiants, le 18 février 1991, plus de 700 étudiants et enseignants ont entamé une grève de la faim. Le 20 février ils ont jeté à terre le buste d'Enver Hoxha, buste installé au centre de Tirana après la mort du dictateur. Ce mouvement s'en prenait surtout au pouvoir communiste en général, et s'opposait aux actes du communisme qui ont été commis pendant presque 50 ans en Albanie.

Ramiz Alia est indécis : quelle voie choisir ? Il a choisi de jouer avec les sentiments de la population. Il a voulu tester les sentiments de la majorité de la population albanaise, pour voir jusqu'où les Albanais étaient prêts à aller. Avec ses décisions et déclarations, il a frôlé le risque d'une guerre civile entre Albanais.

Le 20 février 1991 R. Alia déclare : « *Maintenant il apparaît en pleine lumière que les forces anti-démocratiques ont une stratégie élaborée. Elles veulent la destruction de l'Albanie. Ces forces veulent déraciner tout ce que nous avons construit. Ces gens sont prêts à profaner même les tombes de leurs pères... Ces forces sont encouragées et pousser à l'action par des intérêts politiques. Leur but est d'antagoniser les masses grâce au pouvoir populaire. Un jeu cynique se développe avec les sentiments du peuple... Je demande au peuple de prendre en main son avenir. Aujourd'hui est le jour de montrer qui est patriote, et qui aime avec tout son cœur l'Albanie, de montrer tout le travail fourni pour notre pays, de montrer qui aime vraiment la démocratie* »¹⁸⁷.

¹⁸⁷ « Kiço Mustaqi: Ja e vërteta e 'Puçit Ushtarak' në Shkollën e Bashkuar të Oficerëve më 1991 (Kiço Mustaqi : Voici la vérité du « coup d'État militaire » à l'École Unifiée des officiers en 1991) », *Telegraf*, 20 février 2015.

Son discours a été dangereux. D'une certaine manière il encourage une guerre civile parmi la population albanaise, opposant d'un côté les Albanais patriotes qui défendent tout ce qui a été fait en Albanie, et de l'autre, les Albanais présentés comme n'aimant pas leur pays, des destructeurs. Après la chute du buste, il y a eu des réactions de ces deux groupes antagonistes.

Le déboulonnage du buste d'Enver Hoxha a été suivie par une détérioration de la situation, entraînant une certaine déstabilisation. Cette période, très tendue et dangereuse, est marquée par des troubles : le risque d'une guerre civile était grand, entre les soutiens d'Enver Hoxha et les tenants de l'opposition, deux groupes en lutte, l'un demandant la disparition des symboles communistes et l'autre appelant à défendre le communisme et ses symboles.

Le risque d'un coup d'état militaire par les militaires existait aussi. L'école des officiers militaires a organisé un rassemblement pour défendre la figure d'Enver Hoxha. Les officiers militaires ont créé la Commission d'Initiative du mouvement pour la protection des intérêts de la population, qui avait comme président Agim Bajraktarin. Ils ont lancé un appel aux partis politiques et au Président du peuple albanais R. Alia, demandant la protection de la figure d'Enver Hoxha via référendum, ainsi que l'application de la loi pour la protection des objets économiques, sociaux, culturels et historiques. Cette commission demanda un rendez-vous avec Ramiz Alia, avec les représentants des partis politiques, avec le ministre de la Défense et le ministre de l'Intérieur, conviant aussi les journalistes ; elle souhaitait également mettre la radiotélévision sous la supervision du Conseil Présidentiel. Les représentants de l'opposition s'étaient réunis devant l'école des officiers. Les officiers ont voulu prendre le buste d'Enver Hoxha qui se trouvait alors dans la cour même de l'École des Officiers pour le rétablir au centre de Tirana, à son ancien emplacement. Cela dégénéra en un affrontement entre les cadets, les officiers, les policiers et les partisans de l'opposition, au cours duquel quatre personnes, y compris un policier, perdirent la vie, et des dizaines d'autres furent blessées. Ramiz Alia jugea qu'il ne pouvait pas satisfaire toutes leurs demandes. La seule chose qu'il a accepté de faire était de remplacer le ministre de la Défense. L'incident des officiers est resté jusqu'à aujourd'hui un mystère. Aucune mesure n'a pas été prise contre les organisateurs de cette révolte. Des rumeurs ont circulé, mentionnant un coup du Parti du travail.

Le 23 février Ramiz Alia rassure les conservateurs qui craignent les changements et la perte de leurs privilèges : « *Pour ma part je voudrais souligner encore une fois qu'Enver Hoxha est une personnalité historique avec des racines profondes dans la population et que l'histoire ne juge pas avec l'esprit de foules manipulées. Un buste peut être retiré mais la figure d'Enver Hoxha ne peut*

être ignorée parce qu'il incarne la biographie du peuple, l'histoire de la nouvelle Albanie. Le Parti du travail et le peuple albanais sont fiers d'avoir eu un dirigeant tel que le camarade Enver »¹⁸⁸.

L'association « Les bénévoles d'Enver », en collaboration avec les comités du Parti du Travail, a disposé des bustes d'Enver Hoxha dans plusieurs villes et baptisé de son nom différentes places urbaines dans les régions albanaises. L'opinion publique se trouvait divisée entre la démocratie et le communisme. Une partie des citoyens supprimait les symboles du communisme et une autre partie soutenait le communisme et réinstallait les symboles enlevés.

L'installation du pluralisme politique était une étape à laquelle les communistes ne pouvaient plus échapper au début des années '90. La situation internationale, la crise économique, les manifestations, le mécontentement croissant de la population ont incité le régime communiste à s'ouvrir au pluralisme politique, mais ce dernier restait limité et inachevé, les communistes s'efforçant de sauvegarder l'importance de leur pouvoir politique le plus longtemps possible. Pour faire face à l'installation du pluralisme politique, R. Alia a créé d'autres partis politiques, partis qui étaient sous l'influence du Parti communiste. Le but était de désorienter l'électorat. Ces partis politiques, sous influence du parti communiste, présentaient les mêmes programmes et œuvraient en fait pour la victoire des candidats du parti communiste plutôt que pour les leurs. S. Pellumbi exprime le même avis : « *Les autres partis fondés, comme on peut dire « sous la recommandation » (PSD, PE, PUK), étaient plus favorables aux candidats du Parti du travail »¹⁸⁹.*

Pour pouvoir préserver ses privilèges, R. Alia a également créé des institutions parallèles qui outrepassaient les limites de la Constitution de l'époque. Il a pris des mesures pour empêcher le renouvellement politique. Le 22 février, Alia a nommé un nouveau Gouvernement et a choisi un Conseil Présidentiel. Les fonctions de celui-ci restent encore ambiguës et sa création était illégale parce qu'il faisait de la concurrence au Présidium de l'Assemblée Populaire, voire visait à le remplacer. Selon le décret 7468 du 22 février 1991, le Conseil Présidentiel est composé de 8 membres.

« En prenant en compte la grave situation politique et économique créée ces derniers jours, à cause des actions vandales et irresponsables, qui ont créé des difficultés dans la direction du pays et aussi pour la préservation de l'ordre public ayant pour but de défendre la liberté, l'indépendance et la souveraineté nationale et d'assurer la direction de l'état sur la base d'unité du peuple :

Conformément à l'article 78 de la Constitution Présidence de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie décidé

¹⁸⁸ *Zeri i popullit*, 20 février 1991, p.1.

¹⁸⁹ PELLUMBI Servet, *Permbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, UET Press, Tirana, Avril 2015, p. 156.

1- *Établir le Conseil présidentiel sous la présidence du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie.*

2- *Le Conseil Présidentiel avait comme devoir d'examiner les pressantes questions d'ordre politiques et économiques, en proposant la prise de mesures appropriées et la publication d'actes pertinents.*

3- *Le conseil était composé de ces membres : 1. Fatos Nano Premier ministre, 2. Kleanthi Koçi Président du Tribunal de Grande Instance, 3. Kiço Blushi écrivain, 4. Haxhi Lleshi ancien Président du présidium de l'assemblée populaire, 5. Lufter Xhuveli professeur et docteur de science, 6. Rexhep Meidani professeur et docteur de science, 7. Minella Dalani journaliste, 8. Xhenet Muço militaire »¹⁹⁰.*

Une autre mesure prise par R. Alia était d'essayer de préparer un projet constitutionnel sans la collaboration des autres partis politiques. La Constitution est la loi fondamentale d'un pays, le mode de fonctionnement d'un État ; aussi sa création et son application doivent-elles être participatives et ne doivent pas être menées par une minorité. C'est seulement dans les régimes totalitaires ou autoritaires qu'une minorité décide pour la majorité. « *Le chef du régime, Ramiz Alia, qui était en même temps Premier Secrétaire du Parti du Travail et Président du Présidium de l'Assemblée Populaire, a tenté de bénéficier des problèmes de l'identification publique de l'Opposition pour concevoir et adopter des changements dans le nouveau projet constitutionnel, des changements qui étaient essentiellement éloignés du modèle des constitutions des pays démocratiques »¹⁹¹.*

Un défi qui s'impose à ce moment-là aux communistes et spécialement à R. Alia était l'organisation des premières élections libres après l'installation du pluralisme politique, une des conditions primordiales de la démocratie. En réalité, la chute du système totalitaire a été officialisée quand le Parti Communiste a accepté le déroulement de ces élections pluralistes. Au début, nous l'avons vu, la date des élections a été fixée au 10 février 1990, c'est-à-dire juste deux mois après la création du Parti Démocratique. L'objectif prioritaire des Démocrates était évidemment de remporter les élections. Le Parti Démocratique et le Parti Républicain ont demandé le report des élections du 10 février car ils n'avaient pas le temps nécessaire à leur campagne électorale. En cas de refus, ils menaçaient de mener un boycott, de se retirer des élections. Devant ce chantage, Alia a été obligé de reporter les élections au 31 Mars, décision qui n'a pas été bien accueillie par les communistes, mécontents que le Parti des étudiants ait eu le pouvoir de faire pression ainsi sur le Président.

¹⁹⁰ KOJA Gjergj, Comment le conseil de la présidence a-t-il été créé en 1991 ?, *Metropol*, 7 janvier 2008.

¹⁹¹ KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, Ufo Press, Trana, 2009, p. 236.

La campagne électorale était très compliquée pour l'opposition. Alors que le Parti du Travail disposait déjà d'une structure logistique à son service, le camp de l'opposition n'avait ni le temps ni les moyens nécessaires, mais surtout ni le savoir-faire ni l'expérience, pour organiser une campagne électorale. Les démocrates ont eu ainsi très peu de temps pour faire campagne et éclaircir leur image aux yeux de la population.

Le slogan du Parti démocratique était « Faire l'Albanie comme toute l'Europe », ce qui était à l'époque l'aspiration et le rêve de tous les Albanais. Les principaux points de la campagne du Parti démocratique portaient sur la critique du passé et du régime communiste, sur des promesses de changement des normes et des conditions de vie, sur l'adhésion au Conseil de l'Europe, etc. Dans le domaine économique, le Parti démocratique travaillerait à créer des mécanismes d'économie de marché. Cela était défini à la fin de l'article 6 du Programme minimaliste qui, entre autres, déclarait : « On lutte pour des réformes économiques profondes en restructurant l'économie en économie de marché avec une variété de formes de propriété sanctionnée par la loi et l'intégration la plus rapide de l'économie du pays dans l'Union européenne »¹⁹². Le Parti démocratique était un parti attrape-tout. « En tant que tel, le PDA a essayé de créer l'idée que c'était le parti qui représentait les intérêts de toute la société. Plus qu'un parti avec un agenda idéologique clair ou une base sociale claire, cette force politique était censée être "un front anti-dictature qui a réuni diverses forces d'opposition contre le communisme" »¹⁹³.

Le Parti du travail avait un programme plus modéré. Les communistes assumaient les erreurs du passé et s'engageaient à les réparer. Sur le plan économique, il promettait de prendre des mesures pour changer l'économie planifiée et centralisée. Il affichait également un désir de modération des changements à venir, loin du changement radical promu par le Parti démocratique. Pour le Parti du Travail, le passage d'une économie centralisée à une économie de libre marché devait se faire graduellement afin de garantir la stabilité et l'État devrait toujours tenir un rôle important dans l'économie. « Les communistes n'ont manqué aucune occasion de déclarer que l'opposition cherchait à vendre l'Albanie, de retourner les criminels de la guerre au Gouvernement et à établir le système capitaliste »¹⁹⁴.

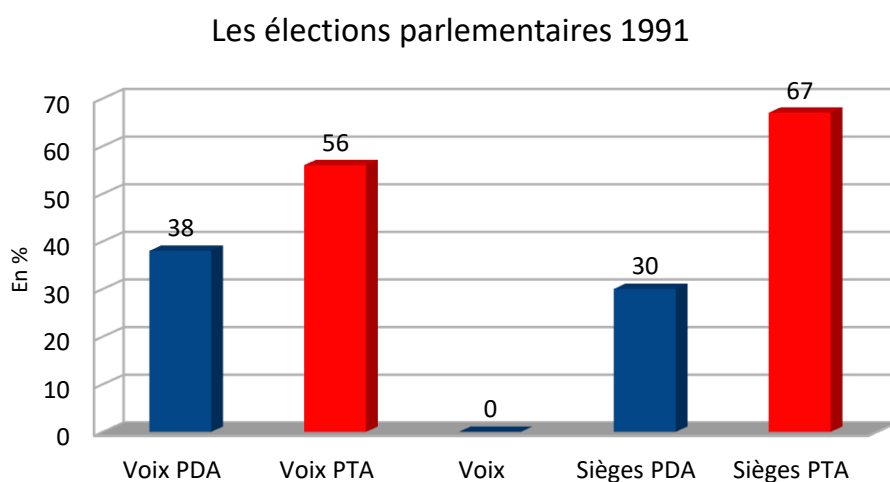
¹⁹² MEKSI Aleksander, *Dhjetori 90 : Dokumenta dhe materiale (Décembre 90 : Documents et matériaux)*, UET Press, Tirana, 2010, p. 91.

¹⁹³ KAJSIU, Blendi, « Vdjekje Politikës, Liri Popullit! Kriza e përfaqësimit (Mort à la politique, liberté au peuple ! Crise de représentation) », *Polis*, No. 5, Tirana, 2008, p. 11.

¹⁹⁴ KRASNIQI Afrim, *La fin de la Sibérie albanaise*, Tirane 1998, cité par KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristique des partis, des parlements et des développement politiques*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p.204.

Les premières élections se sont déroulées 108 jours après l'installation du pluralisme politique et la création des autres partis politiques. « *Onze partis politiques et organisations politiques ont vu le jour et ont proposé au total 1 074 candidats pour 250 places au Parlement* »¹⁹⁵. Le Parti démocratique et le Parti républicain appartenaient au front de l'Opposition tandis que le Parti agraire et le Parti écologique ont été considérés comme des outils du Parti du travail, avec certaines associations contrôlées par le Parti du travail albanais. Le Parti démocratique, bien qu'il n'ait eu que 4 mois d'existence dans la vie politique du pays, a concouru dans 250 circonscriptions. « *Avec une participation de 98 % des électeurs, le Parti du travail a survécu à son premier vrai test dans les urnes après 46 années de règne incontesté. Le Parti du travail a gagné 169 sièges, le Parti démocratique en a obtenu 75, Omonia 5 sièges et le Comité National des Vétérans 1 siège. Les communistes ont décroché ainsi plus de 67 % des sièges du Parlement. En se référant aux chiffres : - dans plus de 75 circonscriptions en 1991, la différence entre les candidats principaux était de plus de 50 % des voix et dans 40 circonscriptions électorales les candidats du Parti du Travail ont remporté plus de 80 % des voix. Le Parti démocratique a gagné seulement deux circonscriptions électorales avec 80 % des voix : Kavaja (88.9 %) et Shijaku (79.9%), les autres circonscriptions sont acquises au Parti du Travail* »¹⁹⁶.

Graphique 1.-1 Résultat des élections parlementaires de 1991



Le Parti démocratique avait eu peu de temps pour rivaliser avec un parti d'État bien organisé. L'absence marquée d'infrastructures a provoqué une absence du Parti démocratique au sein des

¹⁹⁵ BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010*(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011,p.161.

¹⁹⁶ L'Institut pour les études politiques en Albanie, <http://isp.com.al/>

villages. Le scrutin s'est déroulé dans le plus grand calme mais de nombreuses irrégularités ont été rapportées. Les militaires ont voté plusieurs fois. Des figures de l'opposition ont affirmé que dans certaines régions rurales le contrôle du parti communiste était si important que les électeurs ruraux ont été laissés dans l'ignorance de la possibilité de voter autrement que pour les communistes. « Comme c'était le cas dans les autres pays communistes de l'Europe de l'Est, le parti d'état avait un plus grand impact sur la vie dans les campagnes que dans les villes, car les communistes distribuaient les fournitures nécessaires aux fermiers et achetaient leurs cultures récoltes »¹⁹⁷. En outre, si les démocrates ont perdu les zones rurales, c'était que le passage à l'économie de marché libre effrayait les paysans, alors que les communistes avaient promis une réforme agraire au profit des paysans. Si le Parti du travail entrait dans la campagne électorale pour les élections parlementaires du 31 mars de l'année 1991 avec de plus grandes ressources humaines, une propagande éprouvée, bénéficiant du soutien de la police et de l'armée, de même que la radio et la télévision, avec en plus des fonds publics considérables, à l'inverse le Parti démocratique entrait dans cette campagne comme un jeune parti tout récent qui avait le handicap de s'inscrire dans l'opposition. Il avait tout juste 3 mois de vie depuis sa création, son journal avait été mis en circulation à peine deux mois auparavant, et il manquait de ressources humaines intellectuelles et professionnelles. Le déroulement des élections était manipulé par les communistes qui ont utilisé toutes les ressources qu'ils avaient à leur disposition pour gagner. Servet Pellumbi pense que les communistes contrôlaient quasiment tout de ces élections. Dans son ouvrage *Le renversement du communisme* il s'exprime ainsi au sujet des premières élections :

« 1. Dans la séparation des zones électorales est utilisée la variante qui a pris le nom « Salamandra », c'est-à-dire l'attribution des zones électorales non pas en fonction du nombre des électeurs mais en fonction des influences et de la présence des partisans du Parti du Travail ; 2. Pour séduire les électeurs des villages au sujet de la division des terres agricoles ils leur ont donné 2 ares supplémentaires et ils ont fermé les yeux devant l'appropriation spontanée du bétail des coopératives ; 3. La Radiotélévision Albanaise, la seule de l'époque, a été presque entièrement mise à la disposition de la campagne du Parti du Travail et de R. Alia ; 4. Quand Alia a perdu dans la capitale (Zone 210) face à un candidat inconnu du Parti Démocratique, au début des rumeurs ont circulé disant qu'il avait « laissé tomber lui-même », afin de pouvoir montrer aux Occidentaux que la démocratie pluraliste fonctionne en Albanie et que le communisme albanais est tombé paisiblement avec le vote libre du peuple lui-même»¹⁹⁸.

¹⁹⁷ BINDER D, "Communists Win Free Vote in Albania", *New York Times*, 2 avril 1991.

¹⁹⁸ PELLUMBI Servet, *Permbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, UET Press, Tirana, Avril 2015, p.158.

La défaite du Parti démocratique s'expliquait aussi en partie par la libération tardive des prisonniers politiques, libération qui n'a eu lieu qu'après les premières élections pluralistes. La libération tardive de ces adversaires du régime communiste était tactique, évitant ainsi que les prisonniers politiques les plus influents ne puissent apporter leur aide au Parti Démocratique durant sa campagne. Mais, en dépit de sa défaite générale, le Parti démocratique avait dominé dans les grandes villes, là où les informations s'échangeaient le plus aisément.

Malgré la déception et les irrégularités l'opposition a accepté le résultat des élections. En dépit des irrégularités perçues, les observateurs internationaux ont considéré les élections comme régulières pour un pays qui venait tout juste de sortir du communisme. Cette défaite du Parti Démocratique s'était produite en raison du manque d'expérience, du manque de temps, de moyens d'action disponibles, mais également à cause du passé récent des leaders du Parti démocrate. Ramiz Alia a été élu Président par le Parlement et Fatos Nano était encore Premier ministre. Les élections ont divisé encore plus la société albanaise.

« Dans ce climat de dégradation économique et sociale, le Gouvernement communiste aura mené jusqu'au bout un double jeu, lâchant des réformes à contretemps et s'efforçant d'entraver le processus démocratique en s'appuyant sur sa police secrète, la « Sigurimi », prétendument reconvertie dans des tâches d'information. Or la pratique de la désinformation, des écoutes téléphoniques, de l'intimidation, de l'organisation de contre-meetings soi-disant « spontanés » durant la campagne électorale du Parti démocratique, l'incitation à des actes de pillage au risque de provoquer une guerre civile apparurent à cette époque comme autant de procédés qui prouvaient la quasi-incapacité mentale du régime communiste albanaise à s'adapter à la nouvelle situation politique »¹⁹⁹.

En raison de l'insatisfaction de la population qui s'exprimait par de multiples manifestations, Alia était obligé de reculer et de faire des concessions. Pour pouvoir garder le pouvoir, il a fait des remaniements : il a remplacé le Premier ministre Adil Carçani par l'économiste Fatos Nano, qui quelques temps après est devenu le chef du parti, et a créé un Conseil présidentiel constitué de neuf membres : Haxhi Lleshi, Kleanthi Koçi, Kiço Bushi, Lufter Xhuvëli, Rexhep Mejdani, Minella Dalan, Xhenet Muço, Fatos Nano. À part Fatos Nano, tous les autres étaient des conservateurs. Alia n'avait alors le droit ni de changer le Gouvernement, ni de créer le Conseil présidentiel. Le fait qu'il outrepassa les lois de son pays, dont la Constitution, laissait paraître qu'il était toujours le dirigeant tout puissant qui régentait tout le système. Alia a dû faire face, en outre, à la colère des militaires qui l'accusaient de ne pas être capable de défendre la figure d'Enver Hoxha et de maintenir l'ordre.

¹⁹⁹ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005 : Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes juin 2010, p. 80.

B. L'acceptation de la collaboration avec d'autres forces politiques

La situation après les premières élections pluralistes était compliquée. Après avoir rempli une des conditions primordiales de la démocratie, c'est-à-dire le déroulement des premières élections pluralistes en mars 1991, l'étape suivante était le fonctionnement démocratique du système partisan et l'application de nouvelles règles. Mais la situation se dégrade un peu plus. D'une part ? les démocrates avaient du mal à admettre le résultat des élections. D'autre part les communistes avaient du mal à accepter et à appliquer les règles de la démocratie. Outre l'anarchie politique dans laquelle le pays se trouvait, la situation financière difficile rendait plus difficile encore la poursuite des réformes qui transformeraient le système politique et économique. Les citoyens albanais manifestaient contre leurs conditions de vie. Mais ces manifestations de la part de la population albanaise n'ont pas été pas bien accueillies par le Parti du travail. Les communistes ont répondu par la violence, comme ils l'avaient toujours fait pendant le totalitarisme. Le Parti démocratique profite de cette occasion pour menacer de boycotter le Parlement, obligeant le Parti du travail à envisager une solution inimaginable jusque-là.

Même si le Parti démocratique avait admis officiellement les résultats des élections, il accusait néanmoins les communistes d'avoir truqué les votes. Dans les grandes villes où les citoyens avaient voté pour le Parti démocratique, des protestations ont commencé. Les principales manifestations se sont concentrées à Shkodra, une ville proche de Tirana. Le 2 avril, après la proclamation du résultat des élections, les démocrates de Shkodra qui avaient donné leur vote pour le PD, ont protesté devant le bureau du Parti du travail albanais. Après un début de manifestation pacifique, quatre activistes de Parti Démocratique ont été tués et plus de 80 manifestants ont été blessés. Parmi les personnes tuées se trouvait le chef local du PD, Arben Broci. Après cet épisode, le leader du PD Sali Berisha a annoncé le boycott du Parlement tant que les coupables ne seraient pas identifiés et punis comme il se devait.

Cet événement grave n'a jamais été révélé. Les forces politiques s'accusaient mutuellement d'avoir provoqué cette crise. Le Parti Démocratique accusait les communistes d'avoir utilisé la violence pour effrayer les Albanais tentés de manifester et pour leur faire accepter le régime totalitaire. Alia arguait que ces troubles ne pouvaient venir des communistes puisqu'ils avaient gagné les élections et que les démocrates avaient plus d'intérêt à accéder au pouvoir par la force. Alia a déclaré pour l'événement du 2 avril : « *Le Parti du travail n'avait pas d'intérêt à faire de telles provocations.* »

D'abord parce qu'il avait gagné les élections, et ensuite parce que nous avons principalement intérêt à ce que le calme et la stabilité reviennent dans le pays »²⁰⁰.

Ainsi en raison de cette détérioration des relations, le premier parlement pluraliste s'est ouvert sans la participation du Parti démocrate. Ramiz Alia a remanié deux fois le Gouvernement pour calmer la situation. Mais ces deux cabinets gouvernementaux de février et avril 1991 ont échoué et ont obligé l'ancienne élite politique à négocier avec les partis d'opposition afin de former un Gouvernement provisoire, connu sous le nom du Gouvernement de la stabilité. Grâce à la médiation des ambassades étrangères, le Parti Démocratique a finalement consenti à participer au Parlement, à une condition : la mise en place d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur les événements du 2 avril. Après cette date l'Albanie a connu une certaine collaboration des forces politiques qui ont travaillé pour entreprendre les réformes visant à modifier le système politique et économique. Cette période peut être considérée comme le début de la transition politique en Albanie. Il y avait une volonté de changement. Pour A. Gruszczak « *la transition débute effectivement lorsque l'élite dirigeante, ou parfois simplement une de ses factions qui apparaît comme une fracture dans le noyau des dirigeants, décide de négocier avec l'élite adverse qui représente la société politique* »²⁰¹.

Après de longs débats entre les partis politiques, le Parti du travail, le Parti démocratique le Parti républicain, le Parti social-démocrate et l'organisation Omonia se sont entendus sur l'adoption d'une constitution provisoire. Le 29 avril 1991 le Parlement a adopté un ensemble de lois constitutionnelles, après avoir rejeté une première variante. Selon ces dispositions constitutionnelles, *l'Albanie était une république parlementaire. Le nom de république socialiste était supprimé. Le principe de base de l'organisation de l'État était la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le pluralisme politique était l'une des conditions fondamentales de la démocratie dans l'État albanais. Le droit à la propriété privée, à la liberté et les droits de l'homme ont été promulgués. Le mandat du Président a été limité à cinq ans et celui-ci exprime l'unité du peuple albanais*²⁰².

Mais, malgré les avancées politiques, le pays était au bord de l'effondrement économique. De fortes grèves et des manifestations ont eu lieu. A ce moment-là, le Gouvernement communiste

²⁰⁰ Ancien Président de l'Albanie 1985-1992, Entretiens à propos de l'Albanie, Ramiz Alia et Theodhori Benaki, éditions Kurier, p. 58 cité par NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005 : Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes juin 2010, p. 79.

²⁰¹ A. GRUSZCZAK, New rules of the political game in transformation of East Central Europe, in A. DUMALA, Z. PIETRAS (ed.), *The future of East-Central Europe*, Marie Curie-Sklodowska University Press, Lublin, 1996, pp. 544-545. Cité par De Waele Jean-Michel, Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation En Europe centrale et orientale dans DELWIT Paul & DE WAELE Jean-Michel, *La Démocratisation en Europe Centrale, La coopération paneuropéenne des partis politiques*, L'Harmattan, Paris, 1998, p 34.

²⁰² Loi nr 491, date 29.4.1991, Sur les principales dispositions constitutionnelles, <https://shtetiweb.org/wp-content/uploads/2015/10/Dispozitat-kryesore-kushtetuese-1991.pdf>, consulté le 5 décembre 2018.

est le plus durement impacté par les travailleurs entrés massivement en grève. A la suite de cette paralysie totale de l'économie, les partis politiques se réunissent sur le conseil de Ramiz Alia pour trouver une solution.

Le Parti du travail, le Parti démocratique, le Parti républicain, le Parti social-démocrate et l'organisation Omonia s'accordent lors de la réunion du 3 juin 1991 sur les propositions suivantes :

1. Le Gouvernement de Nano doit démissionner ;
2. Le nouveau Premier ministre doit être proposé au Président de la République par le Parti du travail en collaboration avec les autres partis politiques, ce qui doit aboutir à la composition du Gouvernement et de son programme sur la base des principes traités dans les consultations entre partis ;
3. Les membres du nouveau Gouvernement doivent se séparer de leurs partis respectifs et n'ont pas le droit de créer de nouveaux partis politiques ni d'exercer des activités au sein d'un parti ni de participer à une campagne électorale.
4. Il faut suggérer au Président d'organiser les prochaines élections à une date adéquate, dans la période mai -juin 1992.
5. L'Union des Syndicats Indépendants d'Albanie doit collaborer avec le nouveau Gouvernement afin de garantir la paix sociale, promettant de ne pas faire grève sous ce nouveau Gouvernement.

« Pareillement lors d'une réunion avec la Présidence de l'Union des Syndicats Indépendants d'Albanie est pris l'engagement de l'arrêt des grèves dès la démission de Nano et la parution de la date des nouvelles élections »²⁰³.

Face à cette situation, ayant perdu l'appui de son parti et sous la pression des manifestations, le Premier ministre communiste Fatos Nano démissionne le 4 juin 1991. Après la démission de Nano, les partis conviennent d'établir un nouveau Gouvernement temporaire sous la direction du communiste Ylli Bufi. Celui-ci a été considéré comme un Gouvernement de coalition provisoire entre socialistes et démocrates. La coalition espérait s'assurer le soutien et l'aide nécessaires venant de l'extérieur et réduire la tension politique dans le pays. Le Gouvernement de la coalition s'engage à organiser des élections précipitées de mai à juin 1991. Le Parti démocratique participe au Gouvernement et dirige sept ministères. *« Les démocrates avaient obtenu les postes les plus délicats du Gouvernement -le ministère de l'Économie et le ministère des Finances - dans une période*

²⁰³ DERVISHI Kastriot, «1991/Dokumenti që krijoi qeverinë “Bufi” (1991 / Le document qui a créé le gouvernement « Bufi ») », 55 news.al [en ligne], 4 juin 2018, [consulte le 19 novembre 2020], <http://www.55news.al/dossier/item/10430-1991- decembre dokumenti-qe-krijoi-qeverine-bufi>,

marquée par la faillite du pays »²⁰⁴. Le Vice-Président du Parti Démocrate, Gramoz Pashko, a été élu Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Économie, Genc Ruli Ministre des Finances, Perikli Teta Ministre de la Défense et Preç Zogaj, Ministre de la Culture. « *Selon l'accord, les ministres du nouveau Gouvernement devaient démissionner de toutes leurs fonctions dans les partis concernés et ne pas se porter candidats aux prochaines élections* »²⁰⁵.

Beaucoup de partisans du Parti démocratique et en particulier les étudiants et anciens opprimés n'ont pas approuvé la coopération du Parti Démocratique avec les communistes. Cependant, pour le président du Parti démocrate, Sali Berisha, accepter de collaborer avec les communistes et participer au Gouvernement en tant que membre de l'opposition était d'une part le dernier recours pour empêcher le pays de sombrer dans l'anarchie complète, et d'autre part une façon d'empêcher R. Alia de déclarer un état d'urgence et d'éviter la prise de pouvoir par les militaires, ce qui aurait nui à la transition pacifique vers la démocratie. « *Berisha a souligné que pour le Gouvernement communiste les portes étaient fermées, dans un moment où le pays avait encore des besoins urgents de nourriture* »²⁰⁶. Donc les démocrates ont considéré leur participation au sein du Gouvernement communiste comme une solution pour que la communauté internationale aide financièrement l'Albanie.

Le début de cette coalition a eu des effets positifs. La participation des démocrates et de l'opposition dans le Gouvernement de coalition a commencé à sortir le pays de son isolement long de plus de 45 années. Bien que très critiqué de l'intérieur, le compromis de l'opposition et sa participation à un Gouvernement avec les communistes a eu des retentissements positifs sur les institutions internationales. L'Albanie sera acceptée immédiatement et avec droit d'entrée en tant que membre de la CSCE (aujourd'hui OSCE). Le 22 juin 1992, le secrétaire d'État américain James Baker est venu à Tirana. Il a été accueilli par la population albanaise de manière exceptionnelle. Cependant Baker, s'adressant à plusieurs centaines de milliers d'Albanais sur la place Skanderbeg de Tirana, a déclaré que l'aide américaine serait conditionnée à des mesures concrètes qui conduiraient l'Albanie vers la démocratie et l'économie de marché. « *Dans le discours qu'il a prononcé devant le Parlement, Baker*

²⁰⁴ BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p.166.

²⁰⁵ Zeri i Popullit, june 1991, p.1 cite par BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011,p.181.

²⁰⁶ Rilindja Demokratike, 15 juin 1991 cite par BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, 520 p.168.

a déclaré qu'il avait fait sa visite à Tirana grâce à l'invitation de Berisha. Baker a accordé 6 millions de dollars d'aide à l'Albanie »²⁰⁷.

En août 1991, le Gouvernement de stabilisation présente au Parlement le premier groupe de projets de loi de la réforme économique. Après l'adoption de la loi n° 7512 "Sur la sanction et la protection de la propriété privée, de la libre initiative et des activités privées indépendantes" et la loi 7501 "sur la Terre", qui constituaient la base juridique de toute réforme économique, ont été adoptées un certain nombre de lois ou de décisions, comme la loi sur les entreprises, la loi sur les salaires et les prix, la loi sur l'assistance et les amendements de la loi sur la Banque d'État albanaise.

Mais, dans la plupart des cas, le programme du Gouvernement de coalition est resté théorique. La plus grande partie du programme n'a jamais été mise en place. L'absence d'ordre public rendait difficile la mise en application des réformes. Il y avait une incohérence idéologique à l'intérieur de la coalition. Par exemple, les démocrates, au contraire des socialistes, étaient favorable à privatisation rapide et totale de l'agriculture.

Ylli Bufi, le Premier-ministre du Gouvernement de stabilité explique ainsi le positionnement économique des deux différents groupes au sein du Gouvernement : *« Les partisans de la politique néolibérale, représentés par le Parti démocratique, se sont positionnés très tôt en faveur de la "thérapie de choc". Selon eux, les mesures de stabilisation-libéralisation et le retour à la croissance économique du pays pourraient se produire automatiquement sans l'intervention de l'État, et uniquement grâce à l'amélioration de la structure économique et institutionnelle et à la "destruction" d'opérateurs inefficaces. L'introduction d'une "frappe unique" des mécanismes de l'économie de marché entraînerait une meilleure allocation des ressources financières et productives en amenant l'économie à une croissance stable. Selon eux, le rôle de l'État aurait dû être limité dans la création d'infrastructures de marché. Tout le reste évoluerait sous l'influence des forces du marché. L'autre groupe politique, constitué des forces de gauche, le Parti socialiste, se montre favorable à une solution plus "progressive", préférant un rythme de réforme plus lent et "contrôlé" par le haut. Selon eux, il faut commencer par construire des institutions qui garantissent la protection sociale et l'emploi, puis poursuivre avec des réformes économiques et financières radicales visant à modifier la structure de l'économie. L'État ne devrait pas se retirer de la vie économique, mais simplement modifier ses modalités d'intervention. L'économie pourrait continuer pendant de nombreuses années*

²⁰⁷ BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshtirë drejt demokracisë 1990-2010*(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, 520 p.168.

à se développer grâce à l'existence de niveaux égaux des secteurs privé et public. Cette approche visait "l'économie sociale de marché" »²⁰⁸.

Ramiz Alia, s'avisant de la perte grandissante de son influence, a pris de nouvelles mesures pour s'adapter à la conjoncture et sauvegarder son pouvoir personnel. C'est précisément à ce moment-là que le Parti du Travail, prenant conscience de l'appui croissant international et national envers le Parti Démocratique, a débuté la transformation du Parti. Alors que les partisans du parti démocratique se multipliaient chaque jour, le parti communiste se sentait abandonné et méprisé par la plupart des Albanais. Dans ces circonstances, Alia a décidé de changer le nom de l'ancien parti, avec la volonté optimiste de s'adapter aux nouveaux développements et d'échapper aux responsabilités engendrées par une cinquantaine d'années de dictature et de guerre en Albanie. Le 10 juin 1991, il convoqua le 10ème Congrès du parti communiste. Le Congrès prit alors deux décisions importantes ; tout d'abord, ils décidèrent de changer le nom du Parti du Travail en Parti Socialiste, ensuite élire, F. Nano comme Président du Parti Socialiste. Autant pour contenter le Parti Démocratique que pour s'écarter des exactions passées du communisme, R. Alia accepta également d'arrêter la veuve de l'ancien dictateur, Nexhmije Hoxha, accusée de détournement de fonds publics.

Cependant, malgré tous les efforts de R. Alia, après 6 mois de cohabitation entre démocrates et socialistes, le 4 décembre 1991, le PD décide de quitter le Gouvernement de coalition. Le parti expliquait son retrait de la coalition en arguant que les communistes n'étaient pas favorables à de réelles réformes et se montraient incapables de gouverner. C'était une décision que Berisha avait prise sans consulter les ministres du PD en poste au sein de la coalition. Quand Berisha annonça le retrait de la coalition le vice premier ministre, G. Pashko, se trouvait à Londres. Il en eut connaissance par les médias. La sortie de la coalition a causé des problèmes à l'intérieur du Parti démocratique. Les ministres démocrates, faisant partie du Gouvernement étaient évidemment contre la rupture de cette coalition. Ce fut le premier clivage au sein du Parti démocratique.

Le Gouvernement de coalition avait clairement échoué. L'Albanie se trouvait au bord de la catastrophe, avec une économie complètement paralysée. Le pays ne produisait plus rien et survivait uniquement grâce à l'aide humanitaire qui venait de l'Italie, des États-Unis, de la Turquie et de l'UE.

Mais cette coalition était dès le départ destinée à échouer parce qu'aucune des forces politiques ne l'avait considérée comme une étape pour commencer la transformation du système politique en Albanie. À la base « *les coalitions gouvernementales sont difficiles à former et sont instables compte tenu du nombre de partis et de la fluidité du système partisan, d'une part, et eu*

²⁰⁸ BUFİ Ylli, Le gouvernement de stabilité, un début difficile de la transition, Discours de Ylli Bufi, Premier ministre du gouvernement de la stabilité en 1991, à l'occasion du 25e anniversaire de la transition, UET, le 24 avril 2015, [consulte le 12 novembre 2020], <http://shtetiweb.org/2015/04/25/qeveria-e-stabilitetit-nje-fillim-i-veshtire-i-tranzicionit/>

égard à l'immensité des enjeux politiques, économiques et sociaux, d'autre part »²⁰⁹. Le Gouvernement de stabilité semblait être plutôt un compromis temporaire qu'un véritable accord politique. Les chefs de parti des forces d'opposition, à travers ce compromis, visaient ainsi à obtenir le plus rapidement possible de nouvelles élections et non la stabilité politique et économique du pays. Deux mois seulement après la formation du Gouvernement, le Parti démocratique, ainsi que le Parti républicain et le Parti social-démocrate, ont formé la coalition anticommuniste, qui a pratiquement invalidé la coalition Gouvernementale à cinq partis. De plus ce Gouvernement n'était pas tout à fait indépendant de l'influence de Ramiz Alia. L'obligation du Président de la République de se tenir à l'écart de toute décision du Gouvernement, n'avait pas été respectée par R. Alia. Dans son livre « *Ma vie* » il assume le fait qu'il a essayé d'influencer la coalition de la stabilité. Il écrit :

*« Selon la Constitution, le Président de la République ne pouvait pas ordonner au Gouvernement quoi faire et comment le faire. Mais malgré cette limitation, j'ai régulièrement échangé des opinions et des expériences avec le Premier ministre Ylli Bufi, ainsi qu'avec les deux vice-premiers ministres Gramoz Pashko et Zyhdi Pepa »*²¹⁰.

Le Gouvernement de coalition se réunit pour la dernière fois le 5 décembre 1991. Cette réunion a été retransmise en direct par la chaîne nationale. Le but de cette réunion était de motiver les partis politiques et de les inviter à réfléchir à des solutions concrètes à la crise que le pays traversait. Il ne convenait pas de renoncer et d'abandonner étant donné l'effondrement économique du pays et la courte période qu'il restait à un nouveau Gouvernement pour organiser des élections. Ylli Bufi déclare lors de la dernière réunion du cabinet du Gouvernement de coalition :

*« Il est naturel que pendant cette période de transition, la guerre des partis soit forte ; les partis vont s'engager dans cette lutte politique, mais il est nécessaire que les chefs des partis qui font partie de ce Gouvernement, pour le bien de ce pays, soient des politiciens perspicaces. Cette crise politique sert-elle maintenant le pays ? »*²¹¹. Pour faire comprendre la réalité économique, il ajoute la phrase suivante : *« Comment le Gouvernement peut-il renoncer en plein hiver avec des réserves alimentaires limitées, avec seulement six jours de céréales ? »*²¹². Cette phrase, qui avait pour but d'alerter les leaders politiques sur les difficultés bien réelles de l'Albanie, a eu un effet retentissant. Suite à cette déclaration que les citoyens albanais ont entendu en direct des vols et des destructions

²⁰⁹ DE WAELE Jean-Michel, « L'émergence, l'organisation et les spécificités des partis politiques dans les pays candidats », *Pouvoirs*, 2003/3 (n° 106), p. 85-98, [consulté le 15 mars 2021] <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2003-3-page-85.htm>

²¹⁰ ALIA Ramiz, *Jeta ime. Kujtime (Ma vie. Souvenirs)*, Toena, Tirana, 2010, p. 427.

²¹¹ BUFI Ylli, « E vërteta e thënies time « kemi dhe gjashte ditë bukë » (La vérité de ma phrase « Nous avons pain pour six jours) », Panorama [en ligne], 10 Juin 2016, consulté le 13 décembre 2020], <http://www.panorama.com.al/ylli-bufi-e-verteta-e-thenies-sime-kemi-dhe-6-dite-buke/>

²¹² Ibid

se sont produits. Malgré les efforts du Gouvernement Bufi, les chefs des partis politiques ont néanmoins choisi de se retirer du Gouvernement. Rétrospectivement, Ylli Bufi garde un souvenir positif de la coalition, malgré sa courte durée de vie et son échec final. Des années plus tard il déclare : « *Le Gouvernement de stabilité, le Gouvernement d'une coalition de 5 partis que je dirigeais, mis en place en juin 1991, bien qu'en l'absence d'une stabilité politique prononcée et dans un temps limité, a franchi les premières étapes difficiles de la transition économique à long terme* »²¹³.

Alia a été obligé de convoquer les élections anticipées le 22 mars 1992 et de créer un Gouvernement technique sous la direction d'Ahmet Vilson, l'ancien Ministre de l'Alimentation. Ce Gouvernement a été chargé de résoudre deux tâches : tout d'abord, rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays ; et ensuite, préparer et encadrer les nouvelles élections.

Cette fois Berisha a eu la possibilité de faire une campagne électorale dans l'intégralité du pays, campagnes incluses. Le Parti démocratique se présentait aux élections avec un programme complet et des réformes, qui visaient à renforcer l'Etat de droit et à en finir avec l'économie centralisée, qui promouvaient aussi la restauration de l'ordre et l'intégration euro-atlantique du pays. De son côté le Parti Socialiste a tenté de se différencier du passé communiste, mais l'électorat n'était pas dupe. Cette fois-ci, les obstacles dépassaient les avantages dans la campagne des socialistes. Ils se trouvaient dans une position défensive dès le début. Ils avaient été les vainqueurs dans leur première tentative de gouverner le pays, mais ils avaient perdu des adhérents à chaque mois écoulé. Leur soutien dans les zones urbaines avait considérablement diminué, tandis que dans les campagnes les fermiers étaient démoralisés. Les socialistes étaient constamment attaqués par les démocrates qui les présentaient comme incapables de diriger le pays ou de solliciter des crédits et des investissements de l'Ouest. Le slogan du Parti démocratique était : « *Nous gouvernons, le monde va nous aider* »²¹⁴. Même pendant la campagne, le soutien de l'Occident a été utilisé pour des raisons électorales. Pashko, l'un des politiciens populaires du Parti démocratique avait déclaré lors de la première campagne électorale, que « *le Département d'État américain aurait promis un « chèque en blanc » comme aide humanitaire si l'opposition anti-communiste remportait les élections* »²¹⁵.

La participation aux élections était de 90,35 %. Le Parti Démocratique a obtenu 62,09 % des voix, tandis que le Parti Socialiste, successeur du Parti du Travail, ne remportait que 25,73 % des voix et qu'en troisième position le Parti Social-Démocrate en décrochait 4.38 %.

²¹³ BUFI Ylli, Le gouvernement de stabilité, un début difficile de la transition, Discours de Ylli Bufi, Premier ministre du gouvernement de la stabilité en 1991, à l'occasion du 25e anniversaire de la transition, UET, le 24 avril 2015, [consulte le 12 novembre 2020], <http://shtetiweb.org/2015/04/25/qeveria-e-stabilitetit-nje-fillim-i-veshtire-i-tranzicionit/>

²¹⁴ TARIFA Fatos, *Albania's Road from Communism: Political and Social Change, 1990–1993*, Development and Change, Volume 26, Hague, Institute of Social Studies 1995. p. 156.

²¹⁵ Ibid

Tableau 3 - 3.1 Le résultat des élections législatives de 22 mars 1992

Les partis politiques	Les sièges obtenus
Parti Démocratique	92
Parti Socialiste	38
Parti Social-Démocrate	7
L'union pour les droits des gens	2
Parti Républicain	1
Autres partis	-

(Source : Commission Électorale Centrale)

Les résultats ont cependant été admis par les socialistes eux-mêmes. « *Fatos Nano lors de sa première conférence de presse, tenue juste après les élections, a dressé le bilan politique de l'activité du parti en présentant certains éléments très importants de sa stratégie. Le premier élément était le fait que les élections n'avaient pas contribué à la création d'une représentation équilibrée des forces politiques au Parlement. Le deuxième élément concernait le Parti Socialiste qui ne serait pas écarté de la vie politique du pays car l'Europe nous laisserait assez de place comme elle en a laissé aux socialistes des autres pays'. Le troisième élément annoncé était que Fatos Nano ne semblait plus attaché à l'idée que le dirigeant communiste Ramiz Alia garde le poste de Président de la République. Le dernier élément était que le Parti socialiste approuvait la collaboration avec le Parti démocratique au pouvoir* »²¹⁶. Nano a essayé de ne pas démoraliser les partisans de son parti en promettant un engagement dans le processus de démocratisation du pays.

Après avoir déployé tous les efforts possibles pour conserver le pouvoir, le 4 avril 1992 Ramiz Alia démissionne de son poste du Président de la République, ouvrant ainsi la porte du pouvoir à un autre parti politique après 47 ans de domination communiste.

²¹⁶ FUGA Artan, *Les mots dans la communication politique en Albanie*, Harmattan, 2004, p.148-149.

Titre II

La difficile institutionnalisation du régime démocratique

Après l'installation du multipartisme, l'Albanie avait un besoin immédiat de réformes fondamentales constitutionnelles pour s'adapter aux nouvelles conditions politiques, économiques et sociales du pays. L'Albanie a relevé le défi de créer de nouvelles institutions démocratiques. Il était nécessaire d'organiser le passage du régime totalitaire à un régime démocratique, où les libertés et les droits des individus sont garantis et la séparation et l'équilibre des pouvoirs inscrits dans la loi. Il était également nécessaire de poursuivre le processus de décentralisation économique et de privatisation pour le passage à l'économie de marché.

Afin de construire une démocratie durable et forte, l'Albanie a dû se doter d'institutions solides assurant l'indépendance des pouvoirs. La question à laquelle nous tenterons de répondre est de savoir où se situent les partis politiques dans ce processus de transformation des institutions et quel a été leur rôle exact. Étaient-ils de « bons élèves » de la démocratie ? Quels étaient leurs motivations dans le choix des institutions démocratiques en Albanie ? Les partis politiques ont-ils assuré la stabilité des institutions ? Quel type d'institutions se sont formées, fortes ou fragiles ?

En Albanie, les partis politiques changent les règles du jeu selon leurs propres intérêts. Les partis politiques albanais essaient toujours de changer les conditions structurelles, institutionnelles et juridiques dans lesquelles ils opèrent, dans le but de renforcer leurs positions et d'augmenter le nombre d'électeurs. Ils sont prêts à utiliser tous les moyens, qu'ils soient légaux ou non, moraux ou immoraux pour atteindre leur objectif. Les partis politiques se sont appropriés les institutions en Albanie : ils se préoccupent uniquement de préserver leurs privilèges.

Nous allons voir dans un premier chapitre l'instrumentalisation de la Constitution par les partis politiques et dans un deuxième chapitre l'adaptation des règles aux intérêts du pouvoir politique.

Chapitre 1. L'instrumentalisation de la Constitution par les partis politiques

Chapitre 2. L'adaptation des règles aux intérêts du pouvoir politique

Chapitre 1

L'instrumentalisation de la Constitution par les partis politiques

La transformation institutionnelle est un des éléments les plus importants d'une société post-totalitaire ou d'un pays en transition. Le changement de système politique exige avant tout le changement du cadre juridique et des règles régissant le fonctionnement d'une société. L'Albanie a connu un système idéal-type totalitaire, c'est-à-dire que l'État contrôlait tous les aspects de la vie des citoyens albanais. Par conséquent, pour passer d'une société totalitaire à une société démocratique qui reconnaît les droits et les libertés des citoyens, la création des partis politiques, la propriété privée, etc., une transformation radicale institutionnelle était inévitable. Cette transformation institutionnelle en Albanie est venue plus tardivement que dans d'autres pays post-communistes.

Mis à part le caractère tardif de la transformation institutionnelle, l'Albanie a dû faire face à une instabilité constitutionnelle et institutionnelle. La Constitution a fait objet de modifications à plusieurs reprises de la part des deux grands partis politiques en Albanie, le Parti socialiste et le Parti démocratique. Ces deux partis ont adopté des lois ainsi que des comportements politiques servant leurs propres intérêts, car leur unique but est de ne pas perdre leurs privilèges, même au détriment du fonctionnement démocratique des institutions. De ce fait, les institutions en Albanie sont très fragiles et facilement contrôlées par les partis politiques. La participation politique des partis est surtout la conséquence de leur pragmatisme visant à la préservation de leur pouvoir.

Bien que l'article 2 de la Constitution de 1992 prévoit que la souveraineté appartient à la population, en Albanie règne la partitocratie. La partitocratie est connue comme une forme de Gouvernement dans laquelle le rôle des citoyens se limite à l'élection de leurs représentants. Les décisions sont prises seulement par les partis politiques.

Ainsi, nous allons analyser comment, à travers un système partitocratique (Section I), les partis politiques ont utilisé l'approbation de la Constitution et sa révision à plusieurs reprises comme une stratégie destinée à garantir leur propre pouvoir. Nous allons également analyser les jeux institutionnels des partis politiques (Section II) en décrivant les relations entre les partis politiques et les institutions, le déroulement de la vie politique au sein du Parlement et du Gouvernement pour comprendre si le fonctionnement de ces deux pouvoirs répond aux critères constitutionnels approuvés par les partis politiques eux-mêmes.

Section I. Un système partitocratique : partis politiques et révisions constitutionnelles

Section II. Les jeux institutionnels des partis politiques

Section I. Un système partitocratique : partis politiques et révisions constitutionnelles

La Constitution est considérée comme la loi suprême d'un pays, c'est-à-dire supérieure aux lois et autres règlements. Dans toute société moderne, les institutions politiques, quel que soit leur degré de différenciation ou de sophistication, sont régies par une Constitution, c'est à dire un statut, formel et stabilisé. La fonction de la Constitution est de régler la répartition des compétences entre centre et périphérie et entre les divers organes du pouvoir politique, mais aussi de régler les procédures d'accès au pouvoir des gouvernants ou agents habilités à décider au nom du pouvoir politique. La Constitution est donc le fondement juridique d'un État. En France, au sens de l'article 16 de la DDHC de 1789, la Constitution est considérée comme le statut juridique qui organise les pouvoirs étatiques afin de protéger l'individu contre l'arbitraire des pouvoirs publics. L'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789 dispose :« *Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution* ».

Il faut donc avant tout comprendre ce qu'est une Constitution, quelles sont ses fonctions pour pouvoir ensuite connaître son rôle et l'importance qu'elle a dans une société. Les constitutions sont « *volontaristes, abstraites et générales. C'est-à-dire qu'elles sont rédigées a priori, pour fournir des solutions (procédures, principes à respecter) à tous les problèmes que peuvent poser dans l'avenir l'organisation et le fonctionnement du pouvoir étatique. La Constitution, dans une société démocratique, est librement voulue, élaborée par les citoyens ou leurs représentants, ceux-ci y fixent les règles de la vie en commun, les principes d'organisation du pouvoir. La Constitution est la norme, la règle suprême. Il n'y a pas d'autre règle au-dessus d'elle* »²¹⁷. Jean-Philippe Feldman fait valoir « *qu'une constitution doit être comprise avant tout comme une garantie contre l'arbitraire, autrement dit qu'elle doit être conçue comme un instrument de limitation du Pouvoir et non pas seulement d'aménagement des "pouvoirs"* »²¹⁸. Son objectif est de fournir une gouvernance limitée qui n'abuse pas du pouvoir. Elle est considérée comme une arme contre le pouvoir absolu.

Aurela Anastasi, constitutionnaliste reconnue en Albanie, distingue deux sens dans la Constitution. « *Au sens formel, la constitution est un acte juridique écrit et codifié, avec la plus haute force juridique, approuvé par l'organe suprême législatif ou par tout organe spécial, selon une*

²¹⁷ ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, p. 58.

²¹⁸ FEDELMAN Jean-Philippe, « La séparation des pouvoirs et le constitutionnalisme. Mythes et réalités d'une doctrine et de ses critiques », *Revue française de droit constitutionnel* [en ligne], mars 2010, n° 83, p. 496, [consulté le 16 mars 2020] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2010-3-page-483.htm>

*procédure spéciale. Au sens matériel, la constitution est présentée comme un ensemble de normes ou de règles de base qui établissent les fondements de l'ordre social, étatique et juridique d'un pays ».*²¹⁹

La Constitution écrite apparaît au 18^{ème} siècle. Comme tous les concepts, le concept de la Constitution n'a pas été statique, mais a évolué. « *En effet, la constitution moderne témoigne de l'apparition de la distinction entre l'État et la société civile ; si elle se borne à limiter le pouvoir de l'État, c'est parce que, selon le modèle individualiste-libéral, la société doit s'auto-gouverner et que la constitution doit justement être l'un des instruments juridiques permettant la réalisation de l'autonomie de la société et des initiatives individuelles »*²²⁰.

Pendant longtemps il y a eu une querelle entre les constitutionnalistes et les politologues sur cet objet d'étude. En effet, le droit constitutionnel est indissociable de la science politique afin d'analyser ce qu'est une constitution. Ces deux disciplines sont complémentaires et, parmi leurs objets d'étude communs, il y a le système de gouvernement, l'organisation du régime politique et les collectivités territoriales et locales. Pour le juriste Boris Mirkine-Guétzévitch « *une collaboration étroite entre juristes, historiens et spécialistes de la science politique est indispensable pour la compréhension, pour l'explication des origines, du fonctionnement et du rendement des institutions politiques »*²²¹. Il ajoute que : « *le droit constitutionnel, en tant qu'objet, est doublement « politique ». Il encadre, d'une part, l'exercice du pouvoir politique ou, pour le dire de manière plus juridique, l'exercice des compétences dont dispose un organe. D'autre part, il est lui-même le résultat de choix politiques, l'expression de valeurs d'une société particulière à un moment donné »*²²². Philippe Ardant et Bertrand Mathieu pensent pour leur part, que « *le droit constitutionnel au sens strict, c'est-à-dire l'étude des Constitutions, doit être enrichi par l'apport de la science politique. Il faut dépasser la façade constitutionnelle pour s'interroger sur les données concrètes de la vie politique, sur la réalité du pouvoir, sur le jeu des institutions, sur les vrais rapports des gouvernants et des gouvernés, sur les mœurs, la psychologie de la population »*²²³.

²¹⁹ANASTASI Aurela, *E drejta kushtetuese (Droit constitutionnel)*, Pegi, Tirana, 2004, p. 25.

²²⁰BEAUD Olivier, « L'histoire du concept de constitution en France. De la constitution politique à la constitution comme statut juridique de l'État », *Jus Politicum [en ligne]*, n° 3, [consulté le 16 mars 2020] [<http://juspoliticum.com/article/L-histoire-du-concept-de-constitution-en-France-De-la-constitution-politique-a-la-constitution-comme-statut-juridique-de-l-Etat-140.html>]

²²¹MIRKINE-GUÉTZÉVITCH Boris, « Les méthodes d'étude du droit constitutionnel comparé », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol. 1, N°4, Octobre-décembre 1949, p. 399, [consulté le 16 mai 2020], <https://doi.org/10.3406/ridc.1949.18889> https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1949_num_1_4_18889

²²²MAGNON Xavier & VIDAL NAQUET Ariane, « Le droit constitutionnel est-il un droit politique? », *Les cahiers Portalis [en ligne]*, Association de l'Institut Portalis (AIP), 2018, p. 107, [consulté le 16 mai 2020], <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01973191/document>

²²³ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, p. 67.

Selon Boris Mirkine-Guétzévitch, « *le droit constitutionnel des peuples civilisés est devenu un amas de théories fondées sur l'observation d'un état de choses disparu, ou sur la généralisation hâtive de quelques faits exceptionnels* »²²⁴. Il est vrai que toute société moderne dispose d'une Constitution, mais toutes les Constitutions ne se ressemblent pas. « *Toute Constitution est beaucoup plus une œuvre de circonstances que de logique juridique. Les Constitutions sorties du cerveau des théoriciens sont rarement viables. Le plus souvent, une Constitution est le fruit de transactions, de le lien des institutions fondamentales prescrivant la portée et la succession légitime aux postes de direction et le pouvoir d'utiliser la force [Laswell]. La constitution est l'autobiographie de la relation de pouvoir, concrète et spirituelle, dans tout groupe humain, et comme toutes les autobiographies, elle comprend des fantaisies qui ne sont pas à la hauteur, et exclut certains vices qui sont vécus comme une obligation* »²²⁵.

Le système de partis constitue le facteur décisif pour l'adoption de la Constitution, mais surtout pour son implémentation. « *Pour mettre en œuvre une architecture constitutionnelle, les acteurs politiques doivent bénéficier d'une arène politique stable et structurée, dans laquelle les acteurs et les jeux politiques sont définis et connus, c'est-à-dire un système de partis stabilisé et structuré. La mise en œuvre dépend donc simultanément de l'architecture constitutionnelle et des caractéristiques et de la stabilité du système de partis* »²²⁶.

La Constitution considérée comme la loi suprême d'un État est ainsi un instrument dans la main des partis politiques. Considérant le cas albanais, après avoir présenté l'histoire constitutionnelle albanaise, nous allons observer que, lors de la transition, les partis politiques n'ont pas abouti à un compromis pour l'approbation de la Constitution, ce qui a conduit à un processus long et très difficile (A). En revanche, les partis ont trouvé un accord pour réaliser des révisions fréquentes de la Constitution, ce qui a eu pour effet un déséquilibre des institutions en Albanie (B).

²²⁴ MIRKINE-GUÉTZÉVITCH Boris, « Les méthodes d'étude du droit constitutionnel comparé », *Revue internationale de droit comparé*, Vol 1, N°4, Octobre-décembre 1949, p. 410, [consulté le 16 mai 2020], <https://doi.org/10.3406/ridc.1949.18889>https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1949_num_1_4_18889

²²⁵ FINER Herman, *Theory and Practice of Modern Government* (1949; Westport: Greenwood Press, 1970), p. 12, cite par SAJÓ András, *Limiting government, an introduction to constitutionalism*, janvier 1999, Central European University Press, p. 2.

²²⁶ MORLINO Leonardo, « Architectures constitutionnelles et politiques démocratiques en Europe de l'Est », *Revue française de science politique [en ligne]*, 50^e année, 2000, n°4-5, p. 682, [consulté le 16 mai 2020] www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395503

A. Les obstacles à l'adoption d'une Constitution

La Constitution n'a été adoptée en Albanie qu'en 1998, plus tard que dans d'autres pays de l'Europe de l'Est. La Bulgarie a pu adopter une Constitution dans les vingt mois qui ont suivi la chute du communisme, la Roumanie l'a fait deux ans après, ainsi que la Slovaquie. Il a fallu plus de sept ans à l'Albanie pour adopter la nouvelle Constitution, alors que les autres pays ont adopté leur Constitution au début de leur transition. Pour Leonardo Morlino, « *La rapidité du changement, en comparaison aussi avec ce qui s'est passé en Europe du Sud, s'explique par la légitimité acquise par la démocratie libérale au sein des élites politiques locales et dans la population et, en même temps par extension des conflits sur les types de démocratie d'État et de système économique à mettre en place* »²²⁷. En Albanie, cette transformation institutionnelle a été beaucoup plus lente. Les nombreux facteurs qui ont empêché l'aboutissement d'une réforme politique étaient, selon Ilir NEZAJ, « *la résistance des élites conservatrices, un archaïsme des structures politiques, un manque de lucidité des dirigeants, les relations clientélistes ou familiales, l'inertie bureaucratique etc.* »²²⁸. Les élites politiques albanaises ont eu du mal à trouver un consensus pour l'adoption de la Constitution démocratique.

1. L'histoire des Constitutions en Albanie

Pour étudier la Constitution actuelle, nous allons étudier d'abord l'héritage constitutionnel albanais. Nous allons commencer par la méthode historique, c'est à dire l'étude des valeurs qui ont inspiré en quelque sorte la Constitution albanaise actuelle. Il s'agit d'une part de déterminer ici les valeurs et les coutumes albanaises qui ont pu se transmettre jusqu'à nos jours, et d'autre part de voir leur évolution dans le temps. « *Les études du droit constitutionnel comparé apprennent la relativité des textes, des formules et des dogmes. Les textes ne créent pas les démocraties ; les hommes et les idées, les partis et les principes, les mystiques et les affirmations, les mœurs et les traditions sont les facteurs déterminants d'un régime. Les textes créent certaines conditions d'évolution, de transformations, de réalisations politiques* »²²⁹.

²²⁷ MORLINO Leonardo, « Architectures constitutionnelles et politiques démocratiques en Europe de l'Est », *Revue française de science politique [en ligne]*, 50^e année, 2000, n°4-5, p. 686, [consulté le 16 mai 2020] www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395503

²²⁸ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p. 244.

²²⁹ MIRKINE-GUÉTZÉVITCH Boris, « Les méthodes d'étude du droit constitutionnel comparé », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol 1, N°4, Octobre-décembre 1949, p. 417, [consulté le 16 mai 2020], https://doi.org/10.3406/ridc.1949.18889https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1949_num_1_4_18889

L'étude du passé constitutionnaliste permet d'éviter de reproduire les normes juridiques et les coutumes qui ont eu un effet négatif sur une société. « *Les constitutions qui servent le constitutionnalisme ne sont pas nées pour nourrir les illusions et les promesses des utopies révolutionnaires. Elles ne prescrivent pas non plus la création d'une société future. Ce n'est pas un brillant avenir que de telles constitutions vont transmettre. Au lieu de cela, elles reflètent les craintes originaires et liées au précédent régime politique. Si une constitution a une vision, elle doit concerner un exercice du pouvoir différent du précédent, ce qui est à éviter* »²³⁰.

L'histoire albanaise est caractérisée par un déséquilibre en faveur des relations juridiques privées. Même dans les périodes où l'Albanie était sous la tutelle de grands empires, le règlement juridique public n'a pas pu pénétrer dans tout le pays, surtout dans les régions montagneuses pour des raisons géographiques, mais culturelles aussi. « *La raison en est que la sphère publique était dominée par le droit des occupants successifs et par l'exercice de prérogatives régaliennes de puissances, qui, pour la plupart, n'ont pas essayé d'éradiquer le droit coutumier et ont permis que les transactions juridiques et économiques bénéficient du principe du rationae loci ; dans les centres urbains et les grandes villes côtières, le droit de l'administration occupante s'imposait, alors que dans les zones rurales où la majeure partie de la population se réfugiait, la coutume continuait à s'appliquer assez largement, ce qui lui a permis aussi d'évoluer. Ainsi, les Albanais ont-ils toujours eu un peu tendance à assimiler l'État à une entité étrangère et de ce fait à rejeter l'esprit de rationalisation institutionnelle que sa présence impliquait* »²³¹. En quelque sorte, pour une grande partie des Albanais, la non-acceptation des normes juridiques qui venaient du pouvoir étranger est une forme de résistance culturelle basée sur le droit coutumier contre l'imposition de systèmes juridiques considérés comme envahisseurs.

Le code oral connu sous le nom de Kanun peut être considéré comme une sorte de « Constitution » respectée par une grande partie des Albanais pendant des siècles. Entre les années 1458 et 1481, Leke Dukagjini a formulé le Kanun qui a été transmis de génération en génération. C'est un ensemble de jugements sous forme de proverbes formulés ou racontés par Leke Dukagjini, comme des sentences judiciaires de cas particuliers. Ce Kanun est resté non écrit, mais a agi pendant des siècles comme la "Common Law" anglaise, jusqu'à ce qu'il soit publié et codifié par Shtjefën Gjeçov, au tournant des XXe-XXIe siècles. « *Très souvent invoqué, parfois détourné, rarement bien connu à l'étranger, le Kanun de Lek Dukagjin représente un document historique et ethnographique*

²³⁰ SAJÓ András, *Limiting government, an introduction to constitutionalism*, janvier 1999, Central European University Press, p.2

²³¹ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé* [en ligne], Vol, 59 N°2, 2007, p. 335, [consulté le 16 mai 2020], <https://doi.org/10.3406/ridc.2007.19521>https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

essentiel. Le texte est divisé en douze sections : l'Église ; la famille ; le mariage ; la maison, le bétail et la propriété, le travail ; les dons ; la parole ; l'honneur ; les dommages ; le Kanun contre les délits ; le Kanun judiciaire ; privilèges et exemption »²³². Même de nos jours, en raison des dysfonctionnements de l'État albanais, très souvent les citoyens albanais font appel au Kanun pour résoudre à titre privé différents conflits.

La vraie construction étatique en Albanie a commencé après l'indépendance albanaise de 1912. Pour Ilir Nezaj « l'histoire du processus de la construction constitutionnelle d'Albanie peut être synthétisée en trois périodes. La première entre 1913 et 1939 qui correspond à l'indépendance de l'Albanie et à la fin de la monarchie du roi Zog. La seconde est celle de l'après-deuxième guerre mondiale, qui correspond à l'arrivée des communistes au pouvoir en 1944 et jusqu'à la fin de leur régime totalitaire en 1991. La troisième est celle de la transition démocratique (1991-2005), qui s'achève avec l'adoption d'une nouvelle Constitution en novembre 1998 »²³³. Nous allons ajouter une autre période de 2007 jusqu'à nos jours qui correspond aux révisions du contenu de la Constitution albanaise.

Au début de la période initiale l'État albanais (1912-1914) n'avait pas de Constitution, car le but prioritaire du Gouvernement était d'être reconnu internationalement comme un État indépendant. De plus l'Albanie a dû faire face à des problèmes externes liés aux guerres balkaniques, aux jeux d'alliances et revendications de territoires des pays voisins. Il y eût aussi des conflits internes liés à des oppositions politiques du premier Gouvernement. Un an après le sort, en 1913 de l'Albanie était entre les mains des grandes puissances victorieuses de la guerre balkanique : l'Italie, la Russie, l'empire austro-hongrois, la France, l'Allemagne, l'Angleterre. Celles-ci ont rédigé le 10 avril 1914 le Statut organique de l'Albanie, qui peut être considéré comme la première Constitution. Elle était composée de 17 chapitres et 216 articles. Son premier article déclarait que « l'Albanie est constituée comme une principauté constitutionnelle, souveraine et héréditaire sous la garantie des six grandes puissances ». L'article 3 prévoyait que l'Albanie est un État neutre : sa neutralité est garantie par les six grandes puissances. Selon l'article 7, l'Albanie était une "principauté souveraine héréditaire", dirigée par le prince allemand *Wilhelm WIED*.

Le prince avait presque un pouvoir absolu. L'article 20 prévoyait que la figure du prince était infaillible et qu'il n'avait pas à répondre devant la loi. Ce statut était de caractère constitutionnel, mais pas très libéral car le prince avait un pouvoir assez étendu. Le prince contrôlait l'assemblée

²³² « Le Kanun de Leke Dukagjini », *Le courrier des Balkans [en ligne]*, 10 janvier 2017, [consulté le 10 mai 2020], <https://www.courrierdesbalkans.fr/Le-Kanun-de-Leke-Dukagjini>

²³³ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p. 272-273

législative, il avait le droit de la convoquer à des sessions ordinaires et extraordinaires, il pouvait également suspendre et clôturer ces réunions. Les lois approuvées par l'Assemblée étaient également soumises à l'approbation du Prince. Le Prince nommait tous les ministres (article 76) et ils n'étaient responsables que devant le prince (article 84). Aussi dix membres de l'assemblée étaient nommés par le prince (article 47). Le système judiciaire ou les autorités judiciaire (selon la dénomination de l'époque) était composé de 1. Le Conseil des Vieux, 2. Les Juges de Paix, 3. Les Tribunaux de Première Instance et 4. La Cour d'Appel (article 159). Les Juges de Paix étaient nommés par le Prince et ils jugeaient des affaires civiles ou pénales. Donc le Prince avait un pouvoir absolu et la séparation des pouvoirs n'était pas prévue. Malgré tout, pour la constitutionnaliste Aurela Anastasi « *le Statut Organique était important car c'était un acte organique qui annonçait la base de l'idée d'indépendance de l'État albanais de l'Empire turc* »²³⁴. Dans son argumentation, elle met en évidence les caractéristiques du Statut : « *Premièrement, il avait un caractère monarchique (...) le Statut instituait une forme monarchique de gouvernement, de forme juridique étrangère. Deuxièmement, il a créé un État semi-souverain et semi-colonial sous le contrôle des grandes puissances qui garantissaient sa neutralité et maintenaient le régime des capitulations...Troisièmement, le Statut a jeté les bases de la création d'un État libéral en Albanie, mais pas d'un État complètement démocratique... Quatrièmement, ce Statut était une constitution du type « octroyé », distinct des constitutions du type « octroyé » des autres pays européens. Ce n'était pas une Constitution approuvée par un organisme national, encore moins par un organe représentatif du peuple albanais, et elle n'était pas non plus approuvée, mais elle a été imposée toute faite par les organismes représentatifs des Grandes Puissances européennes, en Albanie. Cinquièmement, le Statut ne marquait pas une séparation drastique avec l'expérience de l'Empire ottoman et ne représentait pas une imitation des constitutions monarchiques européennes de l'époque* »²³⁵.

En 1920, a eu lieu le Congrès de Lushnja qui avait réuni, entre le 28 et le 30 janvier 1920 50 représentants venant de toute l'Albanie. Ceux-ci ont pris des décisions importantes concernant l'autonomie gouvernementale albanaise et le renforcement de l'unité nationale. Le Congrès a décidé le renversement du Gouvernement de Durres, qui gouvernait à l'époque du Prince, la création d'un nouveau Gouvernement dirigé par Sulejman bej Delvina, ainsi que l'élection du Haut Conseil de l'État (aussi appelé Conseil de régence), composé de 4 personnes qui rempliraient la fonction de roi jusqu'au retour du Prince. En effet, le prince *Wilhelm Wied* était parti six mois après son arrivée en raison de la Première Guerre mondiale ainsi que de l'accueil hostile qu'il a trouvé en Albanie. Les membres du congrès ont aussi élu le Conseil National (le Sénat) composé de 37 membres qui

²³⁴ ANASTASI Aurela, *E drejta kushtetuese (Droit constitutionnel)*, Pegi, Tirana, 2004, p. 42.

²³⁵ Ibid, p. 42-43.

joueraient le rôle de Parlement. Le Statut de Lushnja était un acte de caractère constitutionnel mais ne peut pas être considéré comme une constitution, dans la mesure où il n'était pas complet puisqu'il ne prévoyait pas l'organisation détaillée de l'État. Sa particularité était le fait que ce Statut avait été adopté par un organisme représentatif national, contrairement au Statut imposé par les six puissances

Ce Statut de Lushnja a été complété par le Conseil national en 1922 et appelé Statut élargi de Lushnja. Il prévoyait que « *le Haut Conseil occupe temporairement la place du Roi avec les droits et devoirs prévus dans ce statut* »²³⁶. Le Haut Conseil était composé de quatre membres élus par le Parlement pour un mandat de deux ans. Ce statut reconnaissait la forme monarchique de Gouvernement et affirmait la séparation des trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. L'article 2 de ce statut prévoyait que « le pouvoir législatif serait exercé par le Parlement ». Le Parlement était élu par le peuple pour un mandat de 4 ans. Les élections étaient prévues conformément à la loi électorale applicable, reposant sur le vote universel masculin. Le contenu du Statut « *est influencé par les constitutions européennes des pays où les monarchies constitutionnelles ont été établies, comme la monarchie belge (1831), italienne (1828), etc., elles-mêmes rédigées sur la base des constitutions de la période de restauration de la France* »²³⁷. Le Statut de l'État albanais de 1922 était un acte constitutionnel de caractère démocratique, national et temporaire. Il prévoyait notamment les droits et les libertés de l'individu, la séparation des pouvoirs, l'imposition fiscale, la laïcité. Ce statut était inspiré par les autres Constitutions de l'Occident mais était aussi basé sur les conditions du pays. « *L'originalité est la mise en place d'un corps monocaméral pour la législature, la mise en place d'un conseil élu et collégial au lieu d'un roi héréditaire, l'affirmation de nouveaux traits* »²³⁸.

En 1925, la Loi fondamentale de la République d'Albanie a été promulguée. Cette République, était de nature parlementaire, dirigée par un Président auquel étaient conférés des pouvoirs étendus, car il était le chef de l'État et le chef de l'exécutif. Selon l'article 69 : le chef de l'État est élu par la réunion commune du Sénat et de la Chambre des députés pour sept ans à la majorité absolue et si, par deux fois consécutives, il n'est pas élu à la majorité absolue, la troisième fois il est élu à la majorité relative des voix. Le pouvoir législatif, quant à lui, appartenait aux deux chambres du Parlement : celle des députés et celle du Sénat. C'est la seule fois dans l'histoire d'Albanie qu'un Parlement bicaméral a été prévu. Les députés étaient élus pour 4 ans et il y avait un député pour 15 000 habitants (article 11). Le Sénat était composé de dix-huit personnes élues aux deux tiers en vertu d'une loi spéciale et un tiers des membres du Sénat était nommé par le Président.

²³⁶ LUARASI Aleks, *Akte juridike per historine e shtetit dhe te se drejtes ne Shqiperi (Les actes juridiques pour l'histoire de l'état et du droit en Albanie)*, Luarasi, Tirana, 1999, p. 65.

²³⁷ ANASTASI Aurela, *E drejta kushtetuese (Droit constitutionnel)*, Pegi, Tirana, 2004, p. 44.

²³⁸ Ibid, p. 46.

Ils avaient un mandat de 6 ans (article 49). L'article 98 prévoyait l'indépendance des tribunaux. Avec cette loi, les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté ont été préservés. Toutefois, le Statut n'a pas pu créer une République parlementaire stable. Trois ans plus tard, ce statut a été modifié.

En 1928, l'Assemblée constitutionnelle a proclamé le Royaume démocratique et parlementaire d'Albanie, instituant ainsi le Statut du Royaume d'Albanie. L'Albanie devient alors un royaume démocratique parlementaire et héréditaire (article 1). Le pouvoir législatif était exercé par le roi et le Parlement monocaméral (article 8). L'exécutif appartenait au chef de l'État : le Roi, et au cabinet composé du premier ministre et des ministres. Pour la première fois était prévu le Conseil des ministres composé du premier ministre et des ministres (article 99). Les juges étaient indépendants dans leurs décisions (article 118). Dans le Statut était prévu la création de la Cour suprême d'État (article 135) qui était formée en cas de besoin pour juger les Ministres, les Juges, les membres du Conseil d'État, le Procureur d'État pour les fautes commises pendant l'exercice de leur fonction. Aussi un Conseil d'État était prévu dans la partie 4 du Statut. Les fonctions du Conseil étaient : a) la préparation des codes, b) préparer et réviser chaque projet de loi et de règlement (article 168). Le Statut sanctionnait aussi les droits et les libertés des individus, tels que la liberté devant la loi, la liberté d'expression, le droit de la propriété, etc. (partie 6 du Statut).

De facto, le roi Ahmet Zog a dirigé le pays de manière autoritaire violant ainsi le Statut. Les députés étaient menacés par le roi car celui-ci, selon l'article 95, avait le pouvoir de dissoudre le Parlement quand il le jugeait nécessaire. Avec l'occupation fasciste et le départ du roi Zog d'Albanie, la constitution de facto prend fin.

La fin de la Seconde Guerre mondiale a apporté des changements importants. L'Albanie est entrée dans la voie des développements et des transformations communistes. En 1946, l'Assemblée constitutionnelle d'Albanie, issue des élections de 1945, a déclaré la République populaire d'Albanie et une nouvelle constitution est entrée en vigueur, définissant la République comme la forme de Gouvernement. Ahmet Zogu et ses héritiers ont perdu tout droit concernant la monarchie et leur retour en Albanie était interdit. Ainsi, à la différence des autres pays de la région tels la Roumanie et la Bulgarie, qui ont organisé un référendum pour décider quelle serait la forme de Gouvernement, les communistes en Albanie ont utilisé l'Assemblée constitutionnelle.

La Constitution de 1946 était composée de 3 parties qui étaient divisées en 6 chapitres et il y avait au total 96 articles. L'article 1 prévoyait que l'Albanie est une République populaire, où tout le pouvoir vient du peuple et appartient au peuple. La constitution était basée sur la démocratie populaire. L'Assemblée constituante, qui devint plus tard l'Assemblée du peuple, était l'organe suprême de l'État (article 37). L'Assemblée Populaire élit le Présidium, qui est composé d'un Président, de deux Vice-présidents, d'un Secrétaire et de sept membres (article 53). Le Présidium

constituait de facto un chef d'État collégial qui, entre autres, promulguait les lois, exerçait le droit de grâce, donnait des décorations et des titres honorifiques sur proposition du Premier ministre, mais il n'avait pas le pouvoir d'approuver les lois de l'Assemblée du peuple et n'exerçait pas le droit de veto. Le Gouvernement est l'organe exécutif le plus haut de la République populaire d'Albanie (article 57). L'unité du pouvoir, concentrée dans les organes représentatifs, tels que l'Assemblée populaire et les conseils populaires, qui exerçaient les pouvoirs législatifs et exécutifs, a été affirmée. En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, l'article 80 déterminait que la justice en République populaire d'Albanie était accordée par la Cour suprême, les tribunaux populaires et les tribunaux militaires, et que les tribunaux étaient indépendants dans l'exercice de leurs fonctions. Selon l'article 81, la Cour suprême était la plus haute instance judiciaire. Sur l'aspect économique, l'article 9 de la Constitution de 1946 prévoyait que « *La propriété privée et les initiatives privées dans l'économie sont garanties. Le droit d'hériter de la propriété privée est garanti. Personne ne peut exercer son droit à la propriété privée au détriment de la collectivité* ». Ainsi était maintenue la propriété privée qui plus tard va être liquidée, car selon l'idéologie communiste tout devait être commun « *Il convient de noter que dans cette Constitution, contrairement à la Constitution ultérieure de 1976, l'influence de l'opposition se faisait encore sentir et certains principes de caractère bourgeois étaient préservés* »²³⁹.

En 1976, le régime communiste a approuvé une autre constitution définissant l'Albanie comme une "République populaire socialiste". Cette constitution a approfondi le caractère communiste de l'ordre constitutionnel et le caractère de classe de l'État en tant que dictature du prolétariat. Dans cette République populaire socialiste d'Albanie, l'idéologie dominante est le marxisme-léninisme. Sur la base de ses principes, tout l'ordre social socialiste se développe (article 3). Avec cette constitution, des tribunaux populaires ont été créés, dirigés par la Cour suprême (article 101).

La conséquence a été la centralisation extrême et l'établissement d'un État monopolistique, dans lequel il n'était pas question de justice constitutionnelle. L'économie était centralisée et dirigée par l'idéologie marxiste-léniniste selon laquelle la propriété privée n'existe pas et où tout est considéré comme le bien commun. La Constitution de 1976 avait des particularités que n'avait aucune Constitution d'un autre pays. Ainsi la dictature du prolétariat était sanctionnée dans l'article 2 de la Constitution. Aussi l'article 3 prévoyait que « *le Parti du travail albanais, l'avant-garde de la classe ouvrière, est la seule force politique dirigeante de l'État et de la société* ».

Thomas Frachery considère l'héritage juridique albanais comme un désavantage. Il explique : « *La tradition juridique albanaise a toujours été marquée pourtant par un déséquilibre en*

²³⁹ ANASTASI Aurela, *E drejta kushtetuese (Droit constitutionnel)*, Pegi, Tirana, 2004, p. 54

faveur du développement théorique des relations juridiques privées. La raison en est que la sphère publique était dominée par le droit des occupants successifs et par l'exercice de prérogatives régaliennes de puissances, qui, pour la plupart, n'ont pas essayé d'éradiquer le droit coutumier et ont permis que les transactions juridiques et économiques bénéficient du principe du rationae loci ; dans les centres urbains et les grandes villes côtières, le droit de l'administration occupante s'imposait, alors que dans les zones rurales où la majeure partie de la population se réfugiait, la coutume continuait à s'appliquer assez largement, ce qui lui a permis aussi d'évoluer »²⁴⁰. L'histoire constitutionnelle albanaise est finalement assez complexe, avec des hauts et des bas. Il y a eu des avancées au niveau juridique, c'est à dire qu'il y a eu des efforts pour la construction étatique de l'Albanie, mais souvent ces changements n'étaient pas libéraux et ne prenaient pas en compte les conditions de l'Albanie. Le pays est passé d'un État sous la surveillance des six Grandes Puissances à un État autoritaire sous le régime du Roi Ahmet Zog, puis à un régime totalitaire sous Enver Hoxha. Il faut rappeler que, pendant le régime totalitaire, le Kanun était très affaibli car l'État contrôlait tous les aspects de la vie des personnes vivant en Albanie. Celui-ci est réapparu après la chute du communisme à cause de l'inefficacité et de la faiblesse de l'État.

En Albanie, la vague de changement démocratique qui a suivi la chute du régime communiste dans les années 1990, s'est accompagnée de l'élaboration d'un nouveau cadre constitutionnel, autrement connu sous le nom de "lois sur les principales dispositions constitutionnelles". Le pays devait s'adapter aux nouvelles conditions politiques, économiques et sociales. Conçues comme un ensemble de lois constitutionnelles, celles-ci comprenaient initialement la loi n ° 7491 du 29.4.1991, qui jetait les bases de l'État démocratique de ce qui allait devenir une république parlementaire.

Prévoir des principes constitutionnels a été le premier signe d'une nouvelle réalité et aussi de nouvelles garanties contre toute tentative de restauration du passé dictatorial. Ces amendements constitutionnels, qui ont abrogé la Constitution de la République populaire socialiste de l'Albanie de 1976 et ses amendements, sont entrés en vigueur immédiatement, à savoir le 29 avril 1991. L'article 3 énonçait clairement, pour la première fois dans l'histoire constitutionnelle de l'État albanais, que le principe fondamental de l'organisation de l'État est la séparation des trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Un an plus tard, l'Assemblée avait prévu, pour la première fois dans l'histoire de l'État albanais, la création d'une Cour Constitutionnelle ayant compétence sur la constitutionnalité des lois et les questions relatives aux droits humains fondamentaux. Cependant, les désaccords entre les

²⁴⁰ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », Revue internationale de droit comparé [en ligne] , Vol, 59 N°2, 2007, p. 335, [consulté le 16 mai 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

principales forces politiques ont rendu impossible l'adoption d'une nouvelle constitution. La loi constitutionnelle de 1991 et ses amendements de 1992 et 1993 n'ont pas eu la légitimité qu'aurait eu une constitution, du fait de leur caractère provisoire.

L'adoption d'une constitution était capitale au début de la transition pour le bon fonctionnement de l'État. Selon Valentina Dukas « *l'absence de la Constitution constitue un obstacle majeur à la démocratisation du pays, ce qui ouvrait la voie à l'émergence de nombreuses violations des principes démocratiques* »²⁴¹. De plus, les pressions extérieures pour l'adoption de la Constitution augmentaient. Le Conseil de l'Europe avait conditionné l'adhésion de l'Albanie à l'approbation de la Constitution.

Toutefois, les partis politiques albanais ne voulaient pas laisser leurs intérêts politiques de côté ; ils ont commencé les négociations afin de trouver un compromis pour approuver la constitution. Mais le contexte politique n'était pas favorable à un compromis. Le Président du Parti Socialiste Fatos Nano a été arrêté le 30 juillet 1993 et condamné le 3 avril 1994 pour corruption à 13 ans de prison. Pour le Parti socialiste, c'était une condamnation politique. Les socialistes ont accusé le Président de la République Sali Berisha et le Gouvernement démocratique d'autoritarisme, de corruption, de crimes politiques et d'incapacité à résoudre les problèmes du pays, de manque de volonté pour un dialogue politique pour le développement démocratique du pays, de perturbation de la population. Tous ces développements ont eu des effets sur les travaux de la Commission constitutionnelle.

Au cours du premier semestre de 1994, la Commission a poursuivi ses travaux d'élaboration de la constitution, en coopération avec les spécialistes du droit constitutionnel et en consultation avec « la Commission de Venise ».²⁴² Dans ses travaux, la Commission s'est appuyée sur les dispositions constitutionnelles de 1991 et a fait preuve de prudence à l'égard des institutions établies au cours des années 1992-1994. Mais, encore une fois, le projet de la constitution est devenu source de discussions politiques sévères en raison d'un manque de consensus entre les représentants du Parti démocratique et du Parti socialiste au sein de la Commission constitutionnelle sur de nombreux points, en particulier sur les pouvoirs du Président de la République et du pouvoir judiciaire. Certains partis politiques, tels le Parti socialiste, le Parti social-démocrate et l'Alliance démocratique, voulaient limiter les pouvoirs du Président. Considérant que, dans une République parlementaire, le Président devait avoir un rôle

²⁴¹ DUKA Valentina, *Historia e Shqiperise 1912-2000 (L'histoire de l'Albanie 1912-2000)*, Kristalina-KH, Tirana, 2007, p. 350.

²⁴² La Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe - plus connue sous le nom de Commission de Venise et qui a pour « mission de *procurer des conseils juridiques* à ses États membres et, en particulier, d'aider ceux qui souhaitent mettre leurs structures juridiques et institutionnelles en conformité avec les normes et l'expérience internationales en matière de démocratie, de droits de l'homme et de prééminence du droit. Elle contribue également à *la diffusion et au développement d'un patrimoine constitutionnel* commun, joue un rôle unique dans la gestion des conflits et fournit une « aide constitutionnelle d'urgence » aux États en transition. https://www.venice.coe.int/WebForms/pages/?p=01_Presentation&lang=FR

symbolique et cérémonial. Tandis que, pour le Parti démocratique et ses partisans, le Président de la République devait avoir un pouvoir élargi. Ils « *déclaraient que l'Albanie avait besoin d'un pouvoir exécutif fort pour être en mesure de prendre des décisions en temps voulu, surtout compte tenu de la polarisation politique du pays, des différences régionales, des différences religieuses et de l'instabilité dans la région qui venait à augmenter* »²⁴³.

En outre l'opposition - le Parti socialiste et ses alliés - a profité de cette situation pour ses propres buts électoraux, c'est à dire son retour au pouvoir. Les socialistes ont trouvé dans l'adoption d'une nouvelle Constitution un moyen de provoquer une crise parlementaire et, ainsi, de forcer la tenue de nouvelles élections. Ils ont essayé de créer des alliances avec les autres partis politiques pour empêcher l'adoption d'une nouvelle constitution. Pour cela, les socialistes ont utilisé le mécontentement des partis politiques qui étaient en coalition avec le Parti démocratique, tel le Parti social-démocrate.

Le projet de Constitution était inspiré de plusieurs Constitutions d'Europe occidentale. Il prévoyait la séparation des pouvoirs et la protection des droits de l'homme. C'était un mélange de système présidentiel et de système parlementaire. Le projet avait deux articles qui ont fait l'objet de critiques au niveau international, parce qu'ils ont été considérés comme des restrictions pour la démocratie et n'étaient pas conformes aux normes et standards internationaux. : les article 6 et l'article 7. L'article 6, paragraphe 3, interdisait la création de partis politiques fondés sur l'appartenance ethnique ou la nationalité. L'article 7, paragraphe 4, précisait que les chefs des principales communautés religieuses devaient être nés citoyens albanais, ayant résidé en permanence en Albanie au cours des vingt dernières années.

En considérant les différences qui existaient au Parlement, le Président Berisha a trouvé une autre solution pour l'adoption de la constitution. Il a proposé l'adoption de la constitution par le peuple par voie de référendum, en ignorant ainsi le Parlement. « *Le 6 novembre 1994, un projet de Constitution a fait l'objet d'un référendum et a été rejeté par la population albanaise à 54 %, 42 % ayant voté pour. La participation a été de 84,43% de la population* »²⁴⁴. Plus qu'un vote contre le projet de constitution, ce résultat était en fait l'expression des mécontentements face aux difficultés économiques et sociales que les Albanais traversaient à ce moment-là. Pour Ilir Nezaj « *Ce rejet était révélateur aussi des conflits qui déchiraient les partis politiques, lesquels semblaient incapables*

²⁴³ BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion, Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010 (L'Albanie en transition, le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 245.

²⁴⁴ Ibid, p. 247.

*d'instaurer un consensus d'ordre systématique car la quête du pouvoir était leur seul but et parce qu'ils n'acceptaient pas de compromis ».*²⁴⁵.

Le référendum a eu des conséquences graves dans la vie politique albanaise. Il a suscité une guerre politique féroce. Au lieu de collaborer et de trouver une solution pour l'adoption d'une nouvelle constitution qui était cruciale, car son absence créait un vide juridique, les partis politiques étaient concentrés uniquement sur le pouvoir et ont lu les résultats selon leur propre convenance. L'échec du référendum a eu des effets sur les partis politiques de l'opposition, mais aussi à l'intérieur de la majorité politique.

Selon le Parti socialiste, le résultat du référendum était d'une part, une punition pour la politique autoritaire du Parti démocratique et d'autre part, exprimait le renforcement de leur position. Il a exigé que la Constitution soit adoptée par le Parlement, en faisant appel à des élections anticipées.

Le référendum a eu des effets négatifs aussi au sein du Parti démocratique qui était au pouvoir. Après avoir critiqué pendant longtemps le Premier Ministre A. Meksi, le Président du Parti démocratique Eduart Selami a engagé une guerre ouverte contre lui. Il a voulu prendre la place du Premier ministre Meksi. Il a présenté au Parlement une motion de censure contre lui. A cause de cette situation, le Président de la République S. Berisha a réorganisé le Gouvernement en remplaçant huit de ses ministres, mais il a refusé de changer le Premier ministre. Mais comme Eduart Selami n'abandonnait pas son ambition pour le poste de Premier Ministre, la lutte entre lui et le Président Berisha a continué jusqu'à son départ du poste du Président du Parti démocratique en 1995.

Il faut souligner que le Parti démocratique avait pris les rênes du pouvoir dans l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire de l'Albanie. En considérant tous les défis auxquels était confronté le pays, les changements économiques et sociaux et leurs conséquences, l'Albanie a marqué la transformation des institutions législatives importantes qui visaient à établir un nouvel ordre politique. Cependant, les institutions sont restées fragiles. Le Parlement ne pouvait pas contrôler le pouvoir exécutif. Le pouvoir judiciaire était encore faible. Le système des partis, également était faible et inefficace. Le Président Sali Berisha et le Parti démocratique gouvernaient le pays en manière autoritaire et essayaient de mettre sous contrôle les autres pouvoirs.

²⁴⁵ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p. 266.

2. Les tensions pour l'élaboration et l'adoption de la Constitution de 1998

En 1998, l'Albanie était le seul État de la région des Balkans régi par des lois constitutionnelles dites « provisoires ». La Constitution actuelle albanaise de 1998 a été pensée dans un cadre assez particulier. L'effondrement des sociétés « pyramidales » spéculatives a eu pour conséquences, d'une part, de graves problèmes économiques et, d'autre part, la décadence de l'autorité de l'État. « *Leur effondrement a provoqué des troubles sociaux incontrôlés et elles ont entraîné le Gouvernement dans leur chute, précipitant le pays dans l'anarchie et au bord de la guerre civile avec la mort de quelque 2 000 personnes* ». ²⁴⁶ Il faut mettre en évidence aussi qu'« *en effet, toute crise dans l'Albanie de la démocratisation, même si elle est d'abord économique ou financière, affecte rapidement le niveau politique et débouche sur des processus de désorganisation parfois très violents comme en 1991 et 1997* » ²⁴⁷.

Les élections anticipées de 1997 consécutives à la crise d'effondrement des entreprises pyramidales ont amené au pouvoir le Parti socialiste et ses alliés. En 1997, le Gouvernement n'avait pas le contrôle de tout le territoire de la République albanaise, dont une grande partie était contrôlée par la criminalité organisée. Une fois au pouvoir, les défis du Parti socialiste étaient majeurs : d'une part établir l'ordre, étendre l'autorité de l'État sur tout le territoire, d'autre part transformer les institutions pour leur donner la légitimité dont elles avaient besoin après cette crise où toute autorité avait perdu sa crédibilité et fiabilité. Toutefois, un coup de pouce très important pour l'adoption de la Constitution, était la pression mise par la communauté internationale sur le Gouvernement. Car l'intégration aux organisations internationales était conditionnée par l'adoption de la Constitution.

Les travaux pour l'élaboration de la Constitution ont commencé en novembre 1997 par une Commission spéciale composée de 21 personnes, dont 12 issus de la majorité gouvernementale et 9 de l'opposition. « *Les constituants de la constitution ont un rôle très important parce que leurs connaissances et leurs expériences vont être une garantie pour la stabilité et la longévité de la Constitution. Pour cette raison « les constituants eux-mêmes doivent avoir la sagesse de le prévoir et insérer dans leur œuvre les procédures qui permettront de réparer ses imperfections et l'usure du temps* » ²⁴⁸. Mais cela n'était pas tout à fait le cas en Albanie parce que, en dépit de la présence dans cette commission de nombreux experts, elle incluait aussi des personnalités politiques sans aucune

²⁴⁶ JARVIS Christopher, « Grandeur et décadence des pyramides financières en Albanie », *Finances & Développement [en ligne]*, Mars 2000, Volume 37, n°1, p. 46, [consulté le 12 mai 2020] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2000/03/pdf/jarvis.pdf>

²⁴⁷ PIHET Christian, « 1991-1999 Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », *CEMOTI [en ligne]*, n°29, 2000, p. 141, [consulté le 16 mai 2020], www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1525

²⁴⁸ ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politique et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, p. 74

formation juridique. Si les travaux d'élaboration de la Constitution étaient dirigés par la Commission de Venise et placés sous la surveillance de différents organismes internationaux, la situation entre les partis politiques restait très polarisée et conflictuelle. Au début des travaux, le plus grand parti de l'opposition, le Parti démocratique, ne reconnaissant pas le résultat des élections de 1997, accusait les socialistes d'avoir gagné les élections de 1997 avec l'aide du crime organisé qui avait provoqué les émeutes populaires. Pour ce motif, ce parti rejetait toute collaboration avec le Parti socialiste pour l'adoption de la Constitution. Mais la communauté internationale appelait à un consensus entre les partis politiques en Albanie. Lors de sa visite à Tirana du 8 au 10 janvier 1998, le Président de la Commission de Venise déclare que « *Les constitutions nécessitent un large consensus et la participation de toutes les forces politiques si elles veulent durer longtemps et survivre à la rotation des différents partis politiques au pouvoir. À son avis la future Constitution de l'Albanie doit être une garantie indépendante et neutre pour toutes les parties. Elle doit garantir le Gouvernement, l'opposition, les autorités locales, le pouvoir judiciaire et les droits de l'homme des citoyens* ». ²⁴⁹ Sous la pression internationale, le Parti démocratique rejoint cette commission mais de façon purement formelle car, dans les faits, l'opposition n'a pas été active dans l'établissement de la constitution. Ses critiques étaient nombreuses. Pour le Parti démocratique (PD), n'avoir que trois représentants dans la Commission n'était pas équitable par rapport à son score de 25,70 % aux élections législatives, tandis que le Parti Social-Démocrate avait un représentant avec seulement 2,49 % des voix aux élections législatives. Sur le contenu du projet de la Constitution, les critiques du PD sont devenues très flexibles, ne visant que certains des articles du projet, tels les articles 10, 18 et 41 parce qu'ils limitaient les droits de l'homme prévus par la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Entre temps un autre événement a dégradé la situation et la collaboration entre les partis politiques. Le 12 septembre 1998 Azem Hajdari, l'un des dirigeants du Parti démocratique fut assassiné par des officiers supérieurs de la Police de Tropoja²⁵⁰, qui plus tard seront condamnés. Le Parti démocratique a rendu responsable le Gouvernement de Fatos Nano et a demandé sa démission et l'organisation d'élections anticipées. Le 14 septembre, jour de l'enterrement du député A. Hajdari,

²⁴⁹ FAVILLI Giovanni, Report on the Mission to Tirana as a Liaison for the Venice Commission, Strasbourg, 12 Février 1998, p. 8, [consulté le 20 mai 2020], [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL\(1998\)003-e](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL(1998)003-e)

²⁵⁰ Le 12 septembre 1998, Azem Hajdari a été assassiné par Fatmir Haklaj, Jaho Salihi et Naim Cangu. Lors de cet attentat Azem Hajdari a été tué et l'un des gardes du corps, Besim Cera. L'autre garde du corps d'Azem Hajdari a été blessé. Fatmir Haklaj a tué par erreur aussi son ami Naim Cangu. Jaho Salihi était à l'époque chef de la police à Tropoja, ville d'origine de Azem Hajdari. Selon le Tribunal, Fatmir Haklaj a assassiné Azem Hajdari pour se venger de son frère Shkelqim Haklaj, tué le 5 janvier 1998. Fatmir Haklaj, aussi chef de police à Tropoja pendant l'année 1997, avait démissionné après l'assassinat de son frère. Plus tard, Fatmir Haklaj a été exécuté et Jaho Salihi a été condamné à la prison à perpétuité. Cf, QAFOKU Roland, « "100 vrasjet e me te bujshme ne historine e shtetit shqiptar": Si u vra Azem Hajdari ("100 meurtres les plus sensationnels de l'histoire de l'État albanais": comment Azem Hajdari a été tué) », *Tema [en ligne]*, 8 novembre 2017, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.gazetatema.net/2017/11/08/vrasjet-qe-ndryshuan-historine-e-shqiperise-dhe-jo-vetem-si-u-vra-azem-hajdari/>

représentants et sympathisants de l'opposition ont attaqué les institutions de l'État tel que la résidence du Premier-ministre. Le pays était menacé par la répétition des émeutes de l'année précédente. Mais l'intervention des diplomates étrangers a calmé la situation. Fatos Nano, Président du Parti socialiste a démissionné et le Président de la République Rexhep Mejdani a nommé en tant que Premier ministre Pandeli Majko. Suite à ce « coup d'état » manqué, tel qu'il était qualifié par la majorité de l'époque, le Président du PD S. Berisha a perdu son immunité parlementaire, en tant qu'organisateur d'un coup d'État.

Du fait de ces événements, le Parti démocratique a mis ses conditions pour apporter son soutien au projet de la Constitution. « *Le 14 octobre le Parti démocratique a posé 3 conditions pour son appui à la Constitution : l'instauration d'un dialogue inconditionnel entre les partis politiques basé sur la Recommandation 1386 (1998) de l'assemblée parlementaire, la modification de l'équipe chargée d'enquêter sur l'assassinat de M. Hajdari et la restitution de l'immunité parlementaire de M. Berisha* »²⁵¹.

Le 21 octobre 1998, le Parlement albanais, sans la participation de l'opposition, a voté pour l'adoption de la Constitution. « *En effet, comme on l'a déjà précisé, la légitimité formelle et matérielle de la Constitution a deux sources principales : l'idéal démocratique de la promotion et de la protection des droits de l'homme et celui de la séparation des pouvoirs, encadrés par l'exercice de la souveraineté nationale en Parlement, sous le contrôle suprême de la Cour constitutionnelle. Cette légitimité ne tient presque rien directement du peuple et par conséquent, elle ne lui doit pas grand-chose. La souveraineté nationale est au Parlement et malgré l'apparence, il n'y a pas de souveraineté populaire effective qui viendrait à s'y juxtaposer* »²⁵².

La pratique constitutionnelle connaît trois méthodes d'élaboration démocratique :

1. l'approbation par un organe spécial tel que l'assemblée constituante qui est élu par le peuple pour cette mission,
2. l'approbation par l'organe ordinaire législatif tel que l'Assemblée,
3. l'approbation directe par le peuple.

Souvent, dans la pratique, une technique est utilisée pour l'adoption d'une Constitution : l'approbation mixte, c'est-à-dire la combinaison des formes mentionnées ci-dessus. Dans le cas de l'Albanie, la Constitution a été d'abord approuvée par l'Assemblée et, ensuite, a fait l'objet de

²⁵¹ Regarde le Documents de session de 1999 de l'Assemblée parlementaire, Conseil de l'Europe, https://books.google.al/books?id=E_yoR0dO3s4C&pg=RA7-PA2&dq=l%27assassinat+de+azem+hajdari&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewipxNLL0c_pAhULuIsKHQI9DsEQ6AEIJTAA#v=onepage&q=l'assassinat%20de%20azem%20hajdari&f=false

²⁵² FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol, 59 N°2, 2007, p. 348, [consulté le 16 mai 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

l'approbation directe par le peuple. Avant de demander la ratification de la Constitution par référendum, la majorité, par peur de perdre le vote et de ne pas avoir la majorité, a amendé la loi pour le référendum, notamment en supprimant l'exigence d'un quorum de 50 % pour que la consultation soit valable.

Finalement la Constitution a été adoptée le 21 octobre 1998 par le Parlement albanais, après un référendum populaire du 22 novembre 1998, par lequel le peuple a donné son accord à 90%, contre 10 %, malgré les demandes de l'opposition pour la boycotter. Le taux de participation était faible avec seulement 52 % des électeurs. Pour l'adoption de la Constitution en Albanie c'est le vote du Parlement qui est l'acte fondateur, le référendum n'étant qu'un acte consécuteur. On ne trouve nulle part dans la Constitution albanaise la séparation primordiale entre pouvoir constituant et pouvoirs constitués, d'une part parce que le peuple est réduit à enregistrer les décisions du Parlement, et d'autre part parce qu'en 1998 le droit d'adopter la Constitution a été reconnu à une législature ordinaire

De fait en Albanie, la Constitution a été adoptée comme une loi ordinaire. Même si la Constitution n'avait pas eu la majorité des voix lors du référendum, cela n'aurait pas changé grand-chose, à part retarder son adoption. Donc le référendum a été utilisé par le Gouvernement juste pour lui donner un peu plus de légitimité. Elle est entrée en vigueur le 28 novembre 1998.

2.1 Le contenu de la Constitution de 1998

« La république parlementaire que consacre la Constitution albanaise du 28 novembre 1998 est un de ces régimes que les Romains appelaient post reges exactos - après que l'on eut chassé les rois -, c'est-à-dire un système institutionnel marqué par un compromis larvé et tacite tendant à barrer la route à toute tentative de restaurer ne serait-ce qu'un semblant de tyrannie »²⁵³. Sa rédaction a été effectuée en tenant compte des traditions législatives du peuple albanais à travers les siècles, de la richesse d'expérience constitutionnelle du pays depuis la création de l'État indépendant albanais en 1912 jusqu'à nos jours, et de l'expérience des autres États occidentaux

Même si toutes les Constitutions ne comportent pas de préambule, celui-ci reste quand même très important dans la mesure où il est la vitrine de la Constitution. En général la Préambule est courte, composé de principes fondamentaux et accessible à tous les citoyens. La Constitution albanaise dispose d'un préambule qui met l'accent sur l'histoire du peuple, la détermination à construire un État de droit démocratique et social, garant des droits et libertés fondamentales de l'homme dans un esprit

²⁵³ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol, 59 N°2, 2007, p. 341, [consulté le 16 mai 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

de tolérance et de coexistence religieuse. En outre, le préambule mentionne que la nation doit se souvenir des Albanais qui vivent en dehors des frontières de l'État pour la mémoire du passé commun.

Nous allons présenter ici les éléments les plus importants de la Constitution albanaise de 1998, pour comprendre le type de régime politique, c'est-à-dire les institutions prévues par la Constitution et leur fonctionnement, les principes et les valeurs prévus dans la Constitution. L'article 1 déclare que l'Albanie est une République parlementaire et un État unitaire. Bien que l'Albanie ait connu aussi le régime monarchique avant l'installation du régime communiste, ce choix a été exclu. En effet, lors des élections du 29 juin 1997, il y eu aussi un référendum sur la monarchie après le retour de Leka Zog I, l'héritier d'Ahmet Zog. Mais la majorité des Albanais a voté alors contre le retour de la Monarchie en Albanie, et Leka Zogu n'a jamais reconnu ce résultat. Le point 2 de l'article 1 prévoit l'unité et l'indivisibilité de l'État en République d'Albanie. L'article 2 prévoit que le peuple exerce la souveraineté par ses représentants ou directement. Les articles 3 et 4 établissent les fondements de l'État de droit, parmi lesquels la liberté individuelle, les droits de l'homme, la justice sociale, le pluralisme, la tolérance religieuse et le droit des minorités. *« Alors que son article 4/2 consacre sa suprématie sur toutes les autres normes juridiques nationales ou internationales, elle reconnaît comme son égale, une convention internationale dont l'interprétation est plus ou moins centralisée dans les mains de la Cour européenne des Droits de l'homme. Cet état de fait et de droit est à la source de problèmes assez graves qui mettent en question la fiabilité et la viabilité de l'État de droit en Albanie et sur lesquels la pratique contentieuse de la Cour constitutionnelle nous éclairera souvent »*²⁵⁴.

L'article 7 proclame la séparation des pouvoirs. La séparation des pouvoirs est le grand principe dans une société libre et moderne ayant pour objectif de garantir que tous les pouvoirs sont limités et soumis à un contrôle. La Constitution albanaise prévoit donc très clairement la division des pouvoirs et les moyens de pression et de collaboration, pour assurer une séparation souple des pouvoirs dans le respect des règles de la démocratie parlementaire. En effet, cet article prévoit une séparation souple et équilibrée des pouvoirs dans lequel l'Exécutif est dualiste et le Gouvernement est politiquement et collectivement responsable devant le Parlement et, éventuellement devant le Chef de l'État. D'autre part, l'État unitaire est un État à l'intérieur duquel les divisions rencontrées sont seulement des divisions administratives.

²⁵⁴ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé* [en ligne], Vol, 59 N°2, 2007, p. 342, [consulté le 16 mai 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

Quant à la ratification des traités internationaux, un dispositif particulier est prévu à ce titre dans l'article 122/ 2 qui affirme leur priorité : "*un traité international ratifié par une loi a la priorité sur les lois nationales qui lui sont contraires*".

2.1.1 La suprématie du Parlement

L'Albanie étant une république parlementaire, son Parlement joue un rôle suprême à l'égard des autres pouvoirs et il est considéré comme détenteur de la souveraineté du peuple (cf. la partie III de la Constitution, divisée en quatre chapitres : les élections, les mandats des députés, l'organisation et le fonctionnement, le processus législatif). L'Assemblée albanaise est monocamérale, composée de 140 députés élus tous les quatre ans par les citoyens albanais par suffrage universel. Le projet de créer un sénat (une seconde chambre) a été abandonné car il ne correspondait pas à la situation du pays. L'Albanie n'a connu un parlement bicaméral que pendant les années 1923-1924. Les lois doivent être adoptées conformément à la Constitution comme l'ordre juridictionnel le plus élevé ou comme « conducteur » de toute la pyramide des actes normatifs. Le Parlement doit impérativement respecter les principes, les normes et en général l'esprit qui définit la loi suprême de l'État. Si ce n'est pas le cas, les sujets légitimes sont traités par la Cour constitutionnelle. Cette dernière doit évaluer et déterminer si la loi contestée a respecté ou non les droits et libertés de l'homme ou d'autres principes et normes constitutionnelles comme la séparation des pouvoirs, le principe de sécurité juridique, l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'autonomie de Gouvernement local, etc. Dans un régime parlementaire comme celui de l'Albanie, le Gouvernement obtient le vote de confiance du Parlement, et il est responsable devant lui, et seul le parlement peut le révoquer. Historiquement le parlementarisme visait à élargir les droits et les pouvoirs du Parlement face au pouvoir exécutif des monarchies centralisées. Aujourd'hui, le parlementarisme est une forme de régime représentatif, dans lequel le Parlement a la priorité face à d'autres autorités. Ainsi, il peut dissoudre le Gouvernement et au contraire ne peut pas être dissout par lui.

2.1.2 Le pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif est prévu dans la partie V de la Constitution. Il est représenté par le Conseil des Ministres. La cinquième partie de la Constitution (Articles 95-107), se réfère spécifiquement au Conseil des Ministres. Le Conseil des Ministres se compose du Premier Ministre,

du Vice-Premier ministre et des ministres (Article 95/1). Le Conseil des Ministres exerçant toutes les fonctions étatiques non attribuées à d'autres organes centraux ou locaux (article 95 /1). Le Premier Ministre est désigné par le Président sur proposition du parti ou de la coalition ayant la majorité au Parlement (article 96). Il propose ensuite dans les sept jours les ministres, que le Président nomme (article 98). L'Assemblée examine dans les dix jours les décrets de nomination. Afin d'assurer le principe de séparation de pouvoirs et éviter tout conflit d'intérêt, les ministres ne peuvent pas cumuler d'autres fonctions étatiques ou de dirigeants ou de membres d'organes de société à but lucratif (article 103). Les fonctions du Gouvernement peuvent être regroupées en 3 groupes : les fonctions administratives, les fonctions normatives et la direction politique. Le Gouvernement est au sommet de la pyramide administrative. Les actes émis par les plus hautes instances de la hiérarchie administrative sont contraignants pour les échelons inférieurs. Le Gouvernement a le droit de prendre des décisions, des ordonnances, des lignes directrices par lesquelles il établit des règles de conduite pour l'ensemble de l'administration publique. La direction politique est prévue dans l'article 100 : Le Conseil des Ministres détermine les grandes orientations de la politique générale de l'État (article 100/1). Le Conseil des Ministres prend des décisions sur la proposition du Premier ministre ou du ministre respectif (article 100/2). Les fonctions normatives sont prévues dans l'article 101 dont le Conseil des Ministres, en cas de besoin ou d'urgence, sous sa responsabilité, peut émettre des actes normatifs ayant la force de loi, prendre des mesures temporaires. L'article 102 prévoit les prérogatives du Premier ministre. 102/1 : il a) représente le Conseil des ministres et préside ses réunions, b) conçoit et présente les grandes orientations de la politique générale de l'État et il en est responsable, c) assure la mise en œuvre de la législation et des politiques approuvées par le Conseil des ministres, ç) coordonne et contrôle les travaux des membres du Conseil des ministres et des autres institutions de l'administration centrale de l'État; d) remplit d'autres fonctions prévues par la Constitution et les lois. 102/2. Le Premier ministre règle les différends entre ministres. 102/3. Le Premier ministre, conformément à ses compétences, prend des arrêtés.

2.1.3 Le rôle formel du Président de la République.

La Constitution de la République d'Albanie (article 86/1) prévoit que « *le Président de la République est le Chef de l'État et représente l'unité du peuple* ». Son rôle est conçu comme un facteur dans l'équilibre de la vie du pays et pour cette raison les rédacteurs de la constitution lui ont attribué un mandat de cinq ans, soit un an de plus que les députés. Il peut être qualifié comme un médiateur des institutions et comme un "pouvoir neutre ", c'est-à-dire comme une puissance qui n'est pas incluse

dans le jeu politique, mais veille sur les partis et qui n'a aucun rôle dans la détermination de la fonction et de la mise en œuvre de la politique. Dans l'exercice de ses fonctions, le Président de la République supervise le bon fonctionnement du mécanisme constitutionnel et peut intervenir, dans les limites autorisées par la Constitution, lorsqu'il constate la violation des règles constitutionnelles. Le degré de cette intervention dépend de la personnalité du Président, de la façon dont il perçoit et interprète son rôle. Il convient de noter que contrairement à d'autres pays, la Constitution de l'Albanie ne donne pas une définition du rôle du Président en tant que « garant des principes constitutionnels ». Dans d'autres républiques parlementaires, comme l'Italie, le rôle du président comme garant est bien prévu dans la Constitution du pays.

Les prérogatives du Président prévues par la Constitution peuvent être résumées ainsi :

- Il exerce les pouvoirs classiques d'un chef de l'État dans une démocratie parlementaire (article 92)
- Il fixe la date des élections (Assemblée, pouvoirs locaux, référendum) (article 92)
- Il nomme les juges de la Cour constitutionnelle, les juges de la cour suprême, le Président de l'Académie des Sciences et les recteurs d'université, les hautes fonctions militaires, il nomme et révoque les représentants plénipotentiaires de l'Albanie sur proposition du Premier Ministre, accrédite les ambassadeurs, (article 92)
- Il est chef des armées, (article 168/2)
- Il signe les accords internationaux et promulgue les lois, avec un veto législatif l'autorisant à renvoyer une fois une loi au Parlement pour relecture (article 85)
- Il exerce le droit de grâce (article 92).

En outre, le président en tant que chef de l'État a des éléments des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire. La constitution albanaise prévoit la nomination des membres de la Cour constitutionnelle et des membres de la Cour suprême par le président avec l'accord du Parlement (L'article 125/1 et 136/1). L'intention des auteurs de la Constitution a été que la nomination des juges ne reste pas seulement de la compétence d'un pouvoir, pour assurer l'indépendance et l'autorité des tribunaux. La participation du Parlement dans ce processus est censée équilibrer la compétence du Président dans la nomination des juges, ce qui est en conformité avec le principe de la séparation et l'équilibre des pouvoirs, prévue à l'article 7 de la Constitution.

2.1.4 Le système judiciaire et les obstacles qui paralysent son développement

Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour Suprême, les Cours d'Appel et les Tribunaux de Première Instance établis par la loi (cf. article 135). Les tribunaux sont les autorités compétentes qui à travers un processus de droit public jugent les preuves d'actions qui sont considérées comme ayant enfreint les intérêts légitimes des citoyens ou d'autres entités. Il y a trois juridictions : civile, pénale et administrative. Les Cours ont pour attribution l'application et l'interprétation de la loi. La Cour suprême examine les questions liées à la compréhension et à l'application de la loi pour assurer l'unification ou le développement de la pratique judiciaire, conformément à la loi (article 141). Les juges sont indépendants et soumis seulement à la Constitution et à la loi (article 145). Ainsi ils ont la possibilité de ne pas appliquer une loi qui leur semble contraire à la Constitution et de la renvoyer à la Cour Constitutionnelle pour examen dans le cadre de l'exception d'inconstitutionnalité.

L'indépendance du système judiciaire et ses relations avec les pouvoirs exécutif et législatif a fait l'objet de plusieurs débats. Ainsi le système judiciaire est-il considéré comme le système le plus corrompu en Albanie. Nous reviendrons dans un deuxième temps sur le pouvoir judiciaire car c'est le secteur le plus touché par les révisions qu'a connues la Constitution de 1998.

2.1.5 Les droits fondamentaux

La Constitution albanaise consacre une grande place aux Droits et Libertés de l'individu dans sa deuxième partie qui s'intitule « Les Droits et libertés fondamentales de l'être humain » Elle est divisée en six chapitres : Principes Généraux (I) ; Les Droits et Libertés Individuels (II); Les Droits et Libertés Politiques (III); Les Droits et Libertés Économiques, Sociaux et Culturels (IV); les Objectifs Sociaux (V); l'Avocat du Peuple (VI).

Les principes généraux contiennent les droits de l'homme comme base de l'ordre juridique (article 15) pour l'ensemble des personnes présentes sur le territoire albanais, à savoir les principes d'égalité et de non-discrimination (article 18), de la citoyenneté (article 19) et des droits des minorités (article 20).

Deux valeurs parmi les plus positives, que l'on retrouve rarement dans les constitutions d'autres pays, sont : l'eupéanisation des droits et libertés fondamentaux de l'individu, à travers l'inclusion des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en tant que partie intégrante de la Constitution dans l'article 17/2, ainsi que, pour la première fois, les relations entre l'État et les communautés religieuses qui sont réglementées sur la base d'accords conclus entre leurs représentants et le Conseil des ministres dans l'article 10.

L'Albanie accorde formellement une protection large des droits de l'homme, ayant adopté les normes du Conseil de l'Europe par les traités et sa Constitution. « *À la différence du Liban, de la Grèce ou de la Russie, aucune clause constitutionnelle n'a jamais favorisé une religion. Aucune mesure ne quantifie la part de telle ou telle confession dans l'appareil d'État, la fonction publique ou les entreprises. L'État respecte les trois confessions, sans les rémunérer, et se contente de respecter par des jours fériés, les grandes fêtes de l'Islam et de la Chrétienté* »²⁵⁵.

De plus, c'est pour la première fois dans l'histoire constitutionnelle qu'est prévue la création d'une nouvelle instance appelée « l'Avocat du Peuple ». Dans les articles 60, 61, 62 et 63 sont définies ses fonctions : L'Avocat du Peuple protège les droits, les libertés et les intérêts légitimes de l'individu contre les actions ou omissions illégales et irrégulières des organes de l'administration publique. Il permet à tout citoyen de s'adresser à lui si ses droits et libertés ne sont pas respectés par l'administration publique.

La partie consacrée aux droits fondamentaux ne peut pas être changée parce que bien que la Constitution elle-même soit considérée comme l'acte de base d'un pays, elle contient encore des dispositions légales ou des dispositions qui ont une valeur plus grande que d'autres parties d'une Constitution. L'article 15 prévoit que les droits et libertés fondamentaux de l'homme sont indivisibles, inaliénables et inviolables et sous-tendent l'ensemble de l'ordre juridique, tandis que l'article 17 prévoit que 1). Les restrictions aux droits et libertés prévues par la présente Constitution ne peuvent être imposées que par la loi dans l'intérêt public ou pour la protection des droits d'autrui. La restriction doit être proportionnelle à l'État qui l'a dictée, et 2) Ces restrictions ne peuvent pas porter atteinte à l'essence des droits et libertés et ne peuvent en aucun cas dépasser les limitations prévues par la Convention européenne des droits de l'homme. À cet égard, aucune procédure de révision de la Constitution même à travers un referendum ne peut affecter ce noyau, car il est considéré comme une norme supérieure, véritable supraconstitutionnalité. L'article 151 entre autres prévoit que « *les questions qui sont liées (...) à la restriction des droits et libertés fondamentaux de la personne (...) ne peuvent être soumises à aucun référendum* ». Mais pour Thomas Frachery « *la formulation de l'article 151 reste vague et prête à toutes les controverses, car s'il s'avérait qu'il s'agit bien d'une interdiction de révision, on serait alors en présence de la question de la supraconstitutionnalité et par conséquent, de l'encadrement de la révision matérielle de la Constitution* »²⁵⁶. « *L'étude de la*

²⁵⁵ PIHET Christian, « 1991-1999 Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », *CEMOTI [en ligne]*, n°29, 2000, p. 153, [consulté le 16 mai 2020], www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1525

²⁵⁶ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol, 59 N°2, 2007, p. 352, [consulté le 16 mai 2020], https://doi.org/10.3406/ridc.2007.19521https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

jurisprudence constitutionnelle montre qu'il y a des dispositions constitutionnelles que, certes, le pouvoir constituant de révision pourrait en droit modifier ou supprimer, mais auxquelles il ne touchera pas parce qu'elles expriment une sorte de légitimité supérieure à la Constitution »²⁵⁷.

La suprématie de la Constitution est importante pour créer des structures étatiques durables. Elle maintient la Constitution hors des développements politiques ordinaires. Cette idée fait que quelques structures étatiques importantes restent en dessus des politiques électorales et assurent l'inviolabilité du système étatique quel que soit le parti qui a remporté l'élection. C'est le seul moyen d'assurer la stabilité d'un système démocratique. Dans le cas contraire on a un système politique instable contrôlé par les partis politiques.

B. Les déséquilibres politiques induits par la révision de la Constitution

En droit constitutionnel, selon les modalités de révision, il existe deux différents types de constitutions, les constitutions souples et les constitutions rigides. La différence entre les deux tient à la facilité de les changer ou les modifier. *« S'il s'agit en fin de compte d'une Constitution rigide, la facilité par laquelle le législateur devenu constituant de par sa propre volonté peut décider d'une révision constitutionnelle rappelle plutôt les constitutions « souples »²⁵⁸.*

Les anciennes idées libérales s'opposaient aux changements constitutionnels, privilégiant l'idée de l'immutabilité du système socio-politique. Ainsi la Constitution de l'Espagne de 1812 comportait l'interdiction explicite de changer la Constitution. C'était également le cas de la Constitution de la période monarchique de la Grèce des années 1911-1952. A l'inverse, la Constitution des États-Unis prévoyait les changements selon des procédures spécifiques et détaillées.

« La Constitution est faite pour durer, elle s'impose aux citoyens comme aux organes du pouvoir; il sera difficile de la changer. On doit, bien sûr, prévoir la possibilité de la modifier pour l'améliorer, l'adapter à l'évolution de la société, mais la procédure de révision doit garantir l'acceptation de ces retouches par les citoyens, éviter qu'elles ne soient imposées de façon arbitraire par le pouvoir »²⁵⁹.

²⁵⁷ DE VILLIERS Michel, *Dictionnaire du droit constitutionnel*, Armand Colin, Paris, 2005, p.234.

²⁵⁸ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol, 59 N°2, 2007, p. 352, [consulté le 16 mai 2020], https://doi.org/10.3406/ridc.2007.19521https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

²⁵⁹ ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politique et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, p. 58.

L'un des précurseurs de la pensée juridique, l'autrichien Hans Kelzen, a soutenu à la fin des années 1920 que « *la démocratie, par sa nature même, est relative et que la plupart des gens ont le droit d'apporter les changements avec lesquels ils sont d'accord.* »²⁶⁰. La Constitution se présente comme une œuvre durable destinée à braver le temps. Mais il est impossible de ne pas changer ou modifier la Constitution parce que les conditions socio-économiques changent et par conséquent la société aussi. En outre l'appartenance à différentes organisations internationales, telles que l'Otan ou l'UE, a imposé plusieurs fois des révisions de la Constitution aux concernés. La France, par exemple, a révisé sa Constitution le 25 juin 1992, révision rendue nécessaire par la construction de l'Union européenne à la suite du traité de Maastricht ; le 25 novembre 1993, en matière de traités internationaux et de droit d'asile ; le 25 janvier 1999 pour permettre la ratification du traité d'Amsterdam ; le 5 mars 2003 au sujet du mandat d'arrêt européen ; le 1^{er} mars 2005, pour d'importantes innovations européennes (Constitution pour l'Europe et Charte de l'environnement).

Face à l'évolution historique, à l'évolution du système économique-politique les constitutions, se situent entre « besoin d'adaptation » et « attaques pour le changement ». Quand il s'agit seulement de retoucher la Constitution, il ne faut pas bouleverser son schéma général, mais seulement faire quelques modifications qui ne touchent pas la base de la Constitution. Le problème juridique que pose le sujet est double : d'abord, déterminer comment se fait la révision de la constitution ; ensuite, savoir si cette révision peut se faire à tout moment et si tous les articles de la constitution sont susceptibles d'être révisés. En effet, l'initiative et la révision proprement dite sont strictement encadrées et soumises à des conditions qui rendent difficiles la mise en œuvre de la révision. De plus, des mesures sont prises pour empêcher la révision de la constitution pendant certaines périodes et pour interdire la révision de certaines dispositions constitutionnelles.

Comme le soulignent Philippe Ardant et Bertrand Mathieu : « *Les Constituants eux-mêmes doivent avoir la sagesse de le prévoir et insérer dans leur œuvre les procédures qui permettront de réparer ses imperfections et l'usure du temps* »²⁶¹. Une constitution a besoin d'améliorations, d'ajustements et de corrections comme autant de reflets de l'évolution de l'environnement institutionnel, économique, social et culturel, ainsi que de l'adaptation au processus d'intégration européenne. Mais les problèmes qui se posent ici sont nombreux : le droit illimité des partis politiques de modifier la Constitution autant de fois qu'ils le veulent ; la façon dont ils utilisent le droit de révision dans l'intérêt des citoyens ou par intérêt personnel ? Dans le cas albanais les révisions de la

²⁶⁰ ZAGANJORI Xhezair, *La démocratie et l'état de Droit (Demokracia dhe shteti i se drejtes)*, Luarasi, Tirana, 2002, p. 63.

²⁶¹ ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, p. 74.

constitution reflètent-elles l'évolution des facteurs internes de la vie sociale et respectent--elles la continuité des traditions, des principes et des normes coutumières. « *Une révision constitutionnelle ne peut jamais être neutre par rapport aux valeurs de la Constitution qu'elle prétend réviser* »²⁶². C'est dire qu'il faut que la révision prenne en compte les principes fondamentaux de la constitution en vigueur.

La procédure de révision de la Constitution albanaise est prévue à la dix-huitième partie du texte, article 177. Elle tend à garantir la stabilité de la Constitution, d'abord en interdisant la révision dans une période de mesures extraordinaires, ensuite en fixant à deux tiers la majorité nécessaire au Parlement pour l'adoption d'un amendement constitutionnel ou en subordonnant cette révision à une approbation par référendum. Elle tend aussi à assurer la primauté du Parlement sur la révision de la constitution, parce qu'il est le seul qui a ce droit (par un cinquième des députés). Aussi le Président ne peut exercer son « droit de veto », qui lui permet habituellement de renvoyer une loi en deuxième lecture devant le Parlement.

Plus précisément l'article 177 de la Constitution prévoit :

1. L'initiative pour la révision de la Constitution doit être portée par au moins un cinquième des membres de l'Assemblée.

2. Aucune révision de la Constitution ne peut être faite pendant la période où des mesures extraordinaires sont imposées.

3. Le projet doit être approuvé par au moins les deux tiers de tous les membres de l'Assemblée.

4. L'Assemblée peut décider, avec les deux tiers de tous ses membres, que les projets amendements soient voté par référendum. Le projet de loi sur la révision de la Constitution entre en vigueur après sa ratification par référendum, qui a lieu au plus tard 60 jours après son approbation par l'Assemblée.

5. L'amendement constitutionnel approuvé fait l'objet d'un référendum, lorsqu'un cinquième des membres de l'Assemblée le demande.

6. Le Président de la République n'a pas le droit de réexaminer la loi adoptée par l'Assemblée sur la révision de la Constitution.

7. La loi adoptée par référendum est promulguée par le Président de la République et entre en vigueur à la date prévue par cette loi.

²⁶² BEAUD Olivier, *La Puissance de l'Etat*, Paris, PUF/ Léviathan, 1994, p. 341-342.

8. *La révision de la Constitution sur la même question ne peut se faire avant qu'un an ne se soit écoulé depuis le jour du rejet du projet de loi à l'Assemblée et que 3 ans ne soient écoulés depuis le jour de son rejet lors du référendum.*

Sur la base de cette loi, la Constitution de 1998 est une Constitution de type rigide, puisque sa révision demande une procédure spéciale et plus difficile que celle suivie pour l'élaboration d'une loi ordinaire. Le but principal des formules de révision de la Constitution est de la protéger, de garantir sa durabilité, qui se traduit par la difficulté de la possibilité de réaliser la révision, afin de parvenir à un consensus maximum sur le contenu des modifications envisagées.

Le contenu de la constitution est resté inchangé jusqu'à 2007. À partir de cette année-là, il y eut plusieurs révisions. Dans leurs manuel *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Philippe Ardant et Bertrand Mathieu ont dressé une typologie de ces révisions. En les regroupant selon leurs objectifs, ils distinguent :

- « - celles rendues nécessaires par l'évolution des relations internationales,
- celles correspondant à des retouches techniques qui peuvent être minimales ou plus importantes,
- celles apportant des modifications profondes aux institutions,
- celle traduisant une révision de la Constitution à la suite d'une réflexion d'ensemble »²⁶³.

En Albanie les premières modifications ont été opérées le 13 janvier 2007. D'abord la modification de l'article 109 jugée nécessaire. Avant les modifications cet article prévoyait que les instances représentatives des pouvoirs locaux étaient élues tous les trois ans. « *Raisonnablement, la Commission de Venise et d'autres instances internationales, et même les spécialistes albanais, ont considéré anormal que les élections municipales en Albanie se déroulent tous les trois ans* »²⁶⁴. En réponse à ces suggestions, cette pratique a été corrigée et depuis l'année 2007 les représentants des municipalités sont élus tous les quatre ans (article 109). La seconde reformulation concernait le point 1 de l'article 157, qui fixe la composition et les modalités de nomination des membres de la Commission électorale centrale (y compris la disposition transitoire).

²⁶³ ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, p. 79.

²⁶⁴ ABDIU Fehmi, « Koha për të rishikuar Kushtetutën (Le temps de réviser la Constitution) », *Shqiptarja* [en ligne], 29 juillet 2013, [consulté le 2 mai 2020], <https://shqiptarja.com/lajm/intervista-fehmi-abdiu-br-amendim-per-te-gjithe-kushtetuten>

1. Les amendements de 2008

Les modifications apportées en 2008 ont été approuvées par 115 voix pour et 17 voix contre, suite à un accord entre la majorité et le parti socialiste en opposition. La réforme de la Constitution albanaise, adoptée en 2008 par le Parlement, était devenue l'obsession des politiciens et un interminable sujet de polémiques dans la presse. Pourtant, ce projet unissait Socialistes et Démocrates, au moins sur la réforme électorale, vivement dénoncée par les petits partis qui risquent d'être éliminés du prochain Parlement. Les articles modifiés en 2008 sont : l'article 65, l'article 65, l'article 67, l'article 68, l'article 87, l'article 88, l'article 104, l'article 105, les point 1 et 2 de l'article 149, et l'abrogation de la partie XII qui traite de la Commission Centrale des élections.

Ces modifications ont provoqué des réactions très fortes à l'intérieur du pays. Les leaders des deux grands partis le Partis démocratique dirigé par Sali Berisha et le Parti socialiste dirigé par Edi Rama étaient pour la modification alors que ceux des petits partis étaient contre. Entre autres, le Premier ministre S. Berisha a déclaré que « *les changements dans la Constitution permettront d'éviter, une fois pour toutes, les crises en Albanie* » et le président du Parti Mouvement socialiste pour l'intégration I. Meta a souligné que ces changements ne produisent rien d'autre que « *la constitution Sali-Rama* ». En réponse à Meta, Rama a examiné la question des changements constitutionnels : « *l'affaire est close, parce que le vote par le Parlement est l'expression de la volonté du peuple souverain* »²⁶⁵. Mais l'histoire politique à partir de 2009 a montré que les crises politiques ne sont pas du tout évitées et cette question non seulement reste ouverte, mais vient détériorer la situation davantage. L'article 104 de la Constitution qui met en place un mécanisme parlementaire (la motion de confiance), où le Premier ministre en cas d'insatisfaction teste ou prouve sa légitimité à l'Assemblée a été modifiée aussi. L'article 104, avant la modification prévoyait que, au cas où la motion de confiance présentée par le Premier ministre serait rejetée par la majorité de tous les membres de l'Assemblée, l'Assemblée élirait un autre Premier ministre dans les 15 jours. Après les modifications de 2008 l'article 104 prévoit que le Premier ministre a le droit de soumettre à l'Assemblée une motion de confiance à l'égard du Conseil des ministres. Si la motion de confiance est votée par moins de la moitié de tous les membres de l'Assemblée, le Premier ministre, dans les 48 heures qui suivent le vote sur la motion, demande au Président de la République de dissoudre l'Assemblée.

²⁶⁵ ZHILLA Fabian, «Zgjidhja: Rikthimi nga Republikë “Kryeministore” në Parlamentare (Solution: Retour de la République du "Premier ministre" en Parlementaire)», *Mapo* [en ligne] , 31 mai 2011, [consulté le 2 mai 2020], <https://shtetiweb.org/2012/10/08/zgjidhja-rikthimi-nga-republike-kryeministore-ne-parlamentare/>

L'article 104 après la modification va donner plus de pouvoir au Premier-ministre. Nous nous souvenons que parmi les 17 députés qui se sont opposés aux changements constitutionnels de 2008, 9 d'entre eux étaient de coalition droite. Ce mécanisme de contrôle sur le Premier ministre et le Gouvernement de l'Assemblée, est un élément connu dans les systèmes de gouvernance des républiques parlementaires. En effet, l'article 104, tel que modifié, déformé est le mécanisme pour retourner l'arme contre un fort Premier ministre, contre ses membres et alliés.

L'article 105 de la Constitution qui traite de la motion de censure est un outil qui crée des possibilités pour les coalitions d'opposition de contrôler ou équilibrer le Gouvernement. Après la modification de l'article 105, cette possibilité a disparu, car les deux étapes juridiques sont réunies en une seule étape. Après les modifications, la proposition de motion de censure contre le Premier ministre et son Gouvernement doit être accompagnée par la proposition d'un nouveau Premier ministre. Ainsi, le Parlement peut voter une motion de censure contre le Premier ministre seulement si la moitié de tous ses membres peuvent élire un nouveau Premier ministre. Il est impossible de réaliser dans la même assemblée, juridiquement et politiquement, parce que, comme il est mentionné ci-dessus, le Premier ministre a le droit de demander une motion de confiance (l'article 104), et si elle n'est pas approuvée par moins de la moitié des membres, l'Assemblée est dissoute automatiquement. Comme il est indiqué, après des modifications constitutionnelles, même avec cet instrument juridique, ce n'est pas le Parlement qui contrôle le Premier ministre, mais, dans une république considérée comme parlementaire c'est le Premier ministre qui contrôle le Parlement, y compris par la possibilité de le dissoudre.

Les modifications constitutionnelles, d'une manière inédite pour une République Parlementaire, ont donné au Premier ministre le pouvoir de dissoudre le Parlement. Plus précisément, le Premier ministre, lorsqu'il veut prouver la confiance du Conseil des ministres au Parlement, et dans le cas où il n'a pas obtenu le vote de la moitié des députés (71 députés) dans les 48 heures, demande au Président de dissoudre l'Assemblée. Ainsi, ce mécanisme d'un instrument de contrôle parlementaire de l'Assemblée sur le Premier ministre est retourné comme un instrument pour contrôler l'Assemblée.

Un des changements apportés à la Constitution concerne la procédure d'élection du Président de la République, avec le motif qu'elle était trop longue et compliquée et sapait la stabilité politique. Il prévoit que, dans le cas extrême, deux élections législatives soient organisées dans un délai de quatre mois pour pouvoir élire le président de la majorité absolue de tous les députés. La procédure originelle prévoyait l'élection d'un Président consensuel. De plus cette procédure impose le consensus car les députés avaient deux solutions, soit de se mettre d'accord entre eux pour choisir un Président soit ils étaient menacés d'élection anticipées mettant en danger leur réélection.

Malgré les difficultés prévues dans la Constitution de 1998, une telle situation de complicité ou consensus pour les élections du Président de la République s'est produite en 2002 et en 2007. La modification de l'article 87 de la Constitution, selon laquelle, après trois élections où la majorité requise était 3/5 des votes, le Président est élu au quatrième tour à la majorité absolue de tous les membres, crée la possibilité qu'il représente simplement une majorité parlementaire commune et non une large majorité, qui inclut, au moins, les votes de quelques députés d'opposition. Ainsi l'article 86 de la Constitution selon lequel le Président est le représentant de l'unité du peuple n'a pas de sens car on a un Président qui est élu par le parti qui a la majorité au Parlement, et non plus par au moins trois cinquièmes des voix de tous les membres de l'Assemblée comme c'était le cas avant les modifications.

Pour justifier cette modification de la Constitution, il a été pris comme exemple la Constitution italienne selon laquelle, après deux tours de scrutin qui exigent une majorité des deux tiers, le troisième prévoit l'élection à la majorité absolue. Cela est vrai, mais à la différence de l'Albanie, en Italie, le Président de la République est élu par une assemblée spéciale, qui ne regroupe pas seulement les membres des deux Chambres du Parlement - Chambre des députés et Sénat -, mais aussi trois délégués de chaque région en Italie.

Il faut noter que ces changements de procédure de l'année 2008 ont constitué les modifications les plus importantes parce qu'elles ont apporté des modifications profondes aux institutions. Elles ont affecté de manière significative l'esprit de la Constitution et changé, même indirectement, l'équilibre des pouvoirs, ainsi que la relation entre la majorité et l'opposition dans le Gouvernement du pays. Dans la Constitution albanaise, le Président est conçu comme un personnage qui se trouve en dehors des pouvoirs traditionnels. Le Président de la République est le chef de l'État et représente l'unité du peuple (article 86). Le Président a un rôle important dans la protection de l'indépendance, en créant certains environnements qui garantissent cette indépendance, et dans le fonctionnement normal du pouvoir judiciaire. Désormais, le risque est apparu que la nomination des hauts fonctionnaires du pouvoir judiciaire soit en conformité avec les souhaits de la majorité gouvernementale du moment. Ainsi, on assiste à une concentration du pouvoir par la majorité. « *Les observateurs extérieurs et l'opposition voient en cette modification une manœuvre afin de servir les intérêts du Gouvernement qui pourrait présenter son propre candidat* »²⁶⁶.

Le système électoral aussi a été modifié, passant d'un système mixte à un système électoral proportionnel et régional²⁶⁷. À propos de ces modifications il y a eu des réactions très fortes des forces politiques. Onze députés ont entamé une grève de la faim. Selon la Commission de Venise, le Code

²⁶⁶ KASTEL Jean-Baptiste, « Élections présidentielles en Albanie : la faillite de l'État de droit et de la démocratie », *Nouvelle Europe [en ligne]*, 5 mars 2012, [consulté le 16 mars 2020], <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1445>

²⁶⁷ Le contenu de cette loi est traité dans le chapitre 2 de ce deuxième titre.

électoral albanais, dont l'adoption date de 2008, offre une solide base technique pour l'organisation d'élections démocratiques s'il est appliqué convenablement dans son intégralité et avec suffisamment de volonté politique de respecter la lettre et l'esprit de la loi. Toutefois, il contient des ambiguïtés, concernant, entre autres, la politisation de l'administration électorale et la conduite des élections²⁶⁸.

2. Les modification sur l'immunité en 2012

L'année 2012 a apporté d'autres modifications suite aux propositions faites par 33 députés du groupe parlementaire du Parti démocratique le 06 juillet 2012 concernant la limitation de l'immunité des hauts fonctionnaires de l'État. L'immunité, au vrai sens du terme, est une exception à une obligation ou à une charge. C'est un mot d'origine latine, "*immunitas*", "*inmunitas*", qui est dérivé de l'ancien mot *munus*, qui signifie bureau, devoir ou service, largement utilisé par les Latins pour indiquer l'exclusion d'une activité, de l'impôt ou les services publics. Le concept que contient ce mot a un véritable caractère juridique, car il vise à montrer un statut particulier d'un sujet, à un certain moment. L'immunité est une situation juridique subjective privilégiée, reconnue et garantie à certaines entités uniquement en tenant compte de leurs positions et fonctions institutionnelles. En effet le concept de l'immunité est entré dans le langage juridique avec la Magna Carta (1215) qui a mis quelques limites au pouvoir absolu du roi. Mais ces idées britanniques sont étendues au reste du monde après la Révolution française et la Révolution américaine. Aujourd'hui, la plupart des systèmes constitutionnels, bien qu'à des degrés divers, disposent d'un tel régime de protection parlementaire. La Constitution de la République d'Albanie reconnaît l'immunité de certains organes constitutionnels en les encadrant à des degrés divers. Le but est de garantir la liberté des hautes fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions pour les défendre de toute mesure d'intimidation de la part des pouvoirs publics ou des pouvoirs privés afin de garantir leur indépendance. La constitution albanaise prévoit, selon le cas, que l'autorisation en cas de poursuites pénales est accordée par l'Assemblée, la Cour constitutionnelle pour ses membres et le Conseil supérieur de la justice pour les juges.

La majorité démocrate et l'opposition socialiste ont voté la limitation de l'immunité des élus et des hauts fonctionnaires de l'État en 2012. Avec l'entrée en vigueur de ces modifications à la Constitution, l'accusation n'aurait pas d'obstacle juridique de lancer des enquêtes contre les députés, les procureurs ou les juges. Mais contrairement aux modifications de l'année 2008 qui font suite à un accord entre les deux principaux partis politiques le PD et le PS, ici il y a eu un débat ouvert sur la question en présence des constitutionnalistes, des experts locaux et internationaux, des acteurs et des

²⁶⁸ Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe, 1er juin 2012.

groupes d'intérêt, des professeurs, etc. Le débat était amené sur la question d'immunité pour les députés et les hauts fonctionnaires, une réforme jugée nécessaire pour obtenir le statut de candidat à l'Union européenne, mais aussi pour diminuer la corruption et le crime organisé. La nécessité de limiter l'immunité est apparue en raison des obstacles auxquels les organes de poursuite sont confrontés au début de l'enquête.

Ces changements avaient pour objectif de réformer le système immunitaire prévu par la Constitution de la République d'Albanie et de le mettre en conformité avec les normes internationales en la matière, pour consolider la lutte contre la corruption et consolider l'égalité devant la loi de tous les citoyens albanais. *« Cette initiative découle également du respect des recommandations et obligations internationales que notre pays s'est engagé à mettre en œuvre dans le cadre de l'intégration européenne »*²⁶⁹.

Dans ce but, il y a eu la modification des articles 73, 126 et 137 de la Constitution. Les modifications les plus importantes ont été apportées au point 2 de l'article 73, avec le passage de ceci : *« le député ne peut être poursuivi pénalement sans l'autorisation de l'Assemblée. Une autorisation est également requise en cas d'arrestation »* à cela *« un député ne peut être arrêté ou privé de sa liberté sous n'importe quelle forme que ce soit ou d'exercer envers lui un contrôle personnel ou de son logement sans l'autorisation de l'Assemblée »*. Il y a eu également, la modification du point 4 de l'article 73 concernant la décision de lever l'immunité d'un député par l'Assemblée, avec le passage de *« l'Assemblée décide au scrutin secret »* à *« l'Assemblée peut discuter à huis clos pour des raisons de protection des données. La décision est prise au scrutin ouvert »*. Dans le même esprit des modifications ont été faites à l'article 126 pour les juges de la Cour Constitutionnelle et à l'article 137 pour les juges de la Haute Cour.

L'article 126, après modification, prévoit que *« Un juge de la Cour constitutionnelle ne peut pas être arrêté ou être privé de liberté sous quelque forme que ce soit et on ne peut exercer envers lui un contrôle personnel ou de son logement, sans l'autorisation du tribunal lui-même, sauf s'il est pris en flagrant délit ou immédiatement après avoir commis un crime. Dans ce cas, le procureur général en informe immédiatement la Cour constitutionnelle. Lorsque la Cour constitutionnelle ne donne pas son consentement dans les 24 heures pour envoyer le juge arrêté devant le tribunal, l'organe compétent est obligé de le libérer »*. Avant sa modification, l'article prévoyait que *« Un juge de la Cour constitutionnelle ne peut être poursuivi sans le consentement de la Cour constitutionnelle. Le juge de la Cour constitutionnelle peut être arrêté ou détenu seulement s'il est pris en flagrant délit ou*

²⁶⁹ Les modifications constitutionnelles pour limiter l'immunité. Le rapport et les amendements du Conseil de législation et de la commission des affaires juridiques, qui ont été approuvés en session plénière le 18.09.2012 <https://shtetiweb.org/2012/10/31/ndryshimet-kushtetuese-pwr-kufizimin-e-imunitetit/>

immédiatement après avoir commis un crime. L'organisme compétent en informe immédiatement la Cour constitutionnelle. Lorsque la Cour constitutionnelle ne donne pas son consentement dans les 24 heures pour envoyer le juge arrêté devant le tribunal, l'organe compétent est obligé de le libérer ». Concernant les modifications de l'article 137 il a été ajouté que « *Le juge de la Cour suprême n'est pas responsable des opinions exprimées et des décisions prises dans l'exercice de ses fonctions* ». Les autres modifications sont identiques aux modifications concernant les juges de la Cour constitutionnelle.

3. Les modifications constitutionnelles de 2015

L'année 2015 a apporté d'autres modifications de la Constitution. Deux autres articles ont été amendés afin d'exclure des fonctions politiques et publiques les personnes ayant des précédents d'ordre pénal afin d'empêcher ainsi la corruption. A été ajouté l'article 6/1 qui prévoit l'interdiction de choisir, d'exercer ou de nommer à une fonction publique dans l'un des organes prévus par la Constitution ou créés par la loi, quelles que soient les dispositions de la Constitution, si les circonstances qui portent atteinte à l'intégrité de l'agent public sont vérifiées, selon des conditions et des règles définies. Selon l'article 45/3 « *les citoyens qui ont été condamnés à une peine d'emprisonnement, avec une décision définitive, après avoir commis un crime sont exclus du droit d'être élus, selon les règles établies par une loi approuvée par les trois cinquièmes des membres de l'Assemblée* ».

4. Les modifications constitutionnelles de 2016

Mais les modifications qui ont chamboulé tout le système judiciaire sont arrivées en 2016. Il est clair pour tous les acteurs et observateurs de la vie politique et institutionnelle en Albanie que l'échec le plus notable de la Constitution de 1998 a été son incapacité à mettre en place un système de justice indépendant, responsable et efficace. Une commission parlementaire a été créée en 2015 par la majorité socialiste pour évaluer les problématiques et les solutions concernant la réforme du système judiciaire. La Commission parlementaire spéciale pour la réforme de la justice et le Groupe d'experts de haut niveau ont publié en 2015 le document *Analyse du système judiciaire en Albanie*, qui est une description complète de l'organisation et du fonctionnement du système judiciaire et de ses résultats depuis 1998. Cette description comprend toutes les composantes du système judiciaire :

l'organisation des tribunaux et du parquet, leurs fonctions, la manière dont le pouvoir judiciaire et le parquet sont gouvernés, le statut des juges et des procureurs, le mode d'administration des services judiciaires et du parquet, le financement du système judiciaire, les services gratuits (avocat, notaire, etc.), jusqu'à la mise en œuvre des décisions de justice. Ce document analytique, rédigé par un groupe d'experts locaux et étrangers, déjà approuvé par la commission spéciale pour la réforme de la justice, a identifié de manière exhaustive les problèmes du système judiciaire sous tous ses aspects (indépendance, responsabilité et efficacité). En ce qui concerne les causes de ces problèmes, le document a identifié le manque de qualité et de cohérence des réglementations constitutionnelles et juridiques (en particulier après les amendements constitutionnels de 2008), le niveau élevé de corruption dans les rangs des juges et des procureurs, le niveau de faible professionnalisme des juges et des procureurs, le manque de mécanismes de contrôle efficaces sur eux, le manque de répartition claire des compétences entre les organes qui régissent le système judiciaire, l'impact disproportionné de la politique judiciaire, etc.

L'approbation de la réforme de la justice était devenue une exigence indispensable pour l'intégration du pays dans l'Union européenne, mais faisait l'objet d'un désaccord persistant entre le Premier ministre socialiste Edi Rama et l'opposition de droite.

Le Parti démocratique a rejeté le document analytique préparé par la commission spéciale, en le considérant était unilatéral et non transparent. Il a menacé de ne pas assister aux discussions sur la réforme. Les experts de l'opposition ont préparé, de leur côté, un rapport concernant la réforme de la justice²⁷⁰. Ce rapport était incomplet, car faute de consultations avec les groupes d'intérêts. Il résultait d'une majorité de représentants du Parti socialiste et de quelques experts internationaux. Pour les démocrates : « *La consultation doit être non seulement un processus formel, mais surtout un processus qui a un impact sur le contenu de ces documents. Bien que plusieurs tables rondes consultatives et réunions publiques aient eu lieu, il ne semble pas qu'elles aient pu influencer le contenu du document analytique* »²⁷¹. À travers une lettre signée du 7 octobre par le vice-président démocrate de la commission ad hoc, Eduard Halimi, les démocrates demandent aux Ambassadeurs de faire preuve de vigilance, car selon eux le projet a été rédigé rapidement et en l'absence d'une transparence totale. Dans cette lettre celui-ci écrit : « *C'est la première fois en 25 ans que de tels changements constitutionnels fondamentaux sont rédigés en Albanie, dans le plus grand secret, et*

²⁷⁰ Pour plus de détails voir Përmbledhje ekzekutive e platformës mbi reformën në drejtësi ekspertëve të propozuar nga opozita parlamentare (Résumé analytique de la plateforme sur la réforme dans la justice proposée de l'opposition parlementaire), septembre 2015, [consulté le 20 janvier 2020] <https://shtetiweb.org/wp-content/uploads/2015/09/PERMBLEDHJE-EKZEKUTIVE-E-PLATFORMES-PER-DREJTESINE-FINAL-10-shtator-1.pdf>

²⁷¹ Ibid

l'opposition parlementaire ou ses experts n'ont pas la possibilité de contribuer à leur préparation ou de donner un avis, bien que le vote des amendements constitutionnels à l'Assemblée exige légalement les votes des députés de l'opposition »²⁷².

De son côté le Premier ministre Edi Rama accusait le Parti démocratique de ne pas vouloir la réforme de la justice et l'invitait à trouver un compromis. Il ne voulait pas de vote avec uniquement son parti, mais pouvait le faire s'il n'avait pas d'autre choix. Il déclarait : *« Je continue de penser que l'opposition ne veut pas de réforme de la justice, mais je continue de penser que le Parti démocratique votera pour la réforme de la justice. Pour notre part, nous ferons de notre mieux pour donner au Parti démocratique la possibilité de ne pas avoir d'excuse pour ne pas voter pour la réforme de la justice, sans franchir la ligne rouge, bien sûr. Je crois que nous sommes clairs ici »²⁷³ !*

Les principaux partis politiques n'étaient d'accord ni sur la forme ni sur le contenu, et comme souvent dans l'histoire albanaise, la communauté internationale intervint pour résoudre la crise politique. Elle appela à un compromis entre les forces politiques car la réforme du système judiciaire était très importante pour l'intégration du pays à l'UE. L'initiative pour réformer en Albanie le système judiciaire a été saluée par la communauté internationale.

Lors de la présentation de rapport analytique, la chef de la délégation de l'Union européenne en Albanie, l'Ambassadrice Romana Vlahutin, était présente et se félicita l'engagement et de la persévérance de la Commission spéciale, qui a travaillé pour trouver des solutions appropriées proches des normes de l'UE. Elle a déclaré : *« Nous sommes désolés que les membres de l'opposition ne se soient pas encore assis sur ces chaises, à la table ronde, et je leur demande à nouveau de le faire. Cela ne devrait pas être une réforme d'un cycle électoral ou de deux cycles. L'Albanie ne peut pas avoir de solutions qui ne durent que quatre ou huit ans. L'Albanie a besoin d'un dialogue constructif approfondi, pour des changements aussi complets. Tout le monde en Albanie, tous ceux qui ont été élus pour représenter l'électorat, que ce soit au Gouvernement ou dans l'opposition, ont les mêmes responsabilités pour les résultats de cette réforme »²⁷⁴.*

Du même avis était aussi l'Ambassadeur des États-Unis en Albanie, Donald Lu, qui a appelé à un engagement large de tous les acteurs en déclarant : *« Pour y parvenir, les meilleurs experts*

²⁷² « PD : Reforma në Drejtësi në rrezik (PD: La réforme de la justice en danger) », *Shqiptarja [en ligne]*, 6 novembre 2015, [consulté le 16 mars 2017], <https://shqiptarja.com/lajm/pd-reforma-ne-drejtësi-ne-rrezik-br-ekspertet-te-ps-se-pdf-letra>

²⁷³ « Reforma në Drejtësi, Rama: PD duhet të lëvizë nga vendet e rezervuara dhe zgjidhje ka (La réforme de la justice. Rama: PD doit quitter les sièges réservés et il existe des solutions) », *E djathta [en ligne]*, 13 juin 2016, [consulté le 20 janvier 2020], <https://edjathta.wordpress.com/2016/06/13/reforma-ne-drejtësi-rama-pd-duhet-te-levize-nga-vendet-e-rezervuara-dhe-zgjidhje-ka/>

²⁷⁴ Prezantimi publik i dokumentit “Analiza e sistemit të drejtësisë në Shqipëri -2015” (La présentation publique du document « L'analyse du système judiciaire en Albanie- 2015») , 8 juin 2015, [consulté le 20 janvier 2020], <https://www.parlament.al/News/Index/6358>

albanais et internationaux doivent participer. L'opposition a un intérêt politique à garantir que le système judiciaire reste indépendant des influences politiques. Elle a les meilleurs experts juridiques. Il ne peut pas y avoir une réforme judiciaire qui maintient les normes internationales sans opposition, mais la réforme serait meilleure et plus durable en Albanie avec sa participation active. Nous croyons en la valeur de cette réforme. Nous exprimons notre engagement à soutenir ce processus. Les juges et les procureurs corrompus doivent savoir que le changement est en marche »²⁷⁵.

Menacés de sanctions par les États-Unis et même du retrait de leur statut de candidat à l'adhésion par l'UE, les élus de l'Assemblée albanaise ont voté finalement la réforme à l'unanimité. Ici nous allons analyser dans un premier temps, les modifications apportées à la Constitution et dans un deuxième temps, aborder les effets de cette réforme sur le système politique albanais.

Le travail pour réformer le pouvoir judiciaire a commencé en 2015 et continue encore en 2021. Cette réforme a été précédée de vifs débats, pendant plus d'un an, et a été assistée par des experts d'Euralius OBDAT et de la Commission de Venise. L'approbation est intervenue après l'intervention et la médiation de hauts responsables européens et américains. Les amendements constitutionnels ont été votés le 22 juillet 2016 au Parlement albanais. La réforme de la justice a été approuvée par 140 voix au Parlement albanais le 22 juillet 2016. Les deux objectifs principaux de la réforme de la justice sont d'augmenter l'indépendance du système, en particulier de l'influence politique, et de le libérer de la corruption et de l'incompétence. La réforme proposée est très profonde et affecte, sans exception, tous les éléments du système judiciaire prévu par la Constitution de 1998. Les changements affectent, de façon exhaustive, toutes les catégories et tous les niveaux des institutions du système judiciaire, comme le procureur, le système judiciaire, et d'autres institutions qui assurent le bon fonctionnement du système, notamment le Président et l'Assemblée. Sur les 26 articles de la Constitution consacrés au système judiciaire, la réforme en a changé 21, c'est-à-dire que seuls cinq articles qui traitent d'éléments secondaires sont restés inchangés. Au moins 23 nouveaux points concernant le système judiciaire sont ajoutés aux articles de la Constitution. Trois institutions prévues dans la Constitution sont fusionnées et au moins 13 nouvelles institutions sont créées.

Nous allons analyser ici les institutions qui ont été ajoutées dans la Constitution, leur composition et leur fonctionnement. Concernant la nomination des juges de la Cour constitutionnelle, avant la modification les 9 membres de la Cour constitutionnelle étaient nommés par le Président avec le consentement de l'assemblée. Le Président nommait le Président de la Cour constitutionnelle avec le consentement du Parlement pour un mandat de 3 ans. La modification de 2016 selon l'article 125 prévoit que : La Cour constitutionnelle est composée de 9 membres. Trois membres sont nommés

²⁷⁵ Ibid.

par le Président de la République, trois membres sont élus par l'Assemblée et trois membres sont élus par la Cour suprême. Les membres sont choisis parmi les candidats classés dans les trois premières places de la liste par le Conseil des Nominations en Justice, conformément à la loi. L'Assemblée élit le juge de la Cour constitutionnelle par au moins les trois cinquièmes de tous ses membres. Si l'Assemblée n'élit pas de juge dans les 30 jours suivant la soumission de la liste par le Conseil des nominations judiciaires, le candidat classé premier sur la liste sera déclaré désigné (article 125/2). Dans le même article ont été également ajoutés des critères pour l'élection des juges de la Cour constitutionnelle ; en particulier ils ne doivent pas avoir occupé auparavant des fonctions politiques dans l'administration ou des fonctions dirigeantes dans les partis politiques pendant les 10 dernières années et doivent avoir 15 ans d'expérience dans le domaine de la justice.

Les modifications de 2016 ont prévu la création d'une autre institution connue sous le nom de Conseil des Nominations en Justice (article 149) qui va jouer un rôle important dans les nominations au système judiciaire. Il effectue la vérification des conditions juridiques et l'évaluation des critères professionnels et moraux des candidats au poste de haut inspecteur de la justice, ainsi que des candidats aux postes de membres de la Cour constitutionnelle. Le Conseil des nominations judiciaires est composé de 9 membres sélectionnés par tirage au sort, parmi les juges et les procureurs, contre lesquels aucune mesure disciplinaire n'a été prise.

L'article 147 de la Constitution de 1998 prévoyait le Conseil Supérieur de la Justice qui se composait de 15 membres²⁷⁶ et décidait du transfert et de la responsabilité disciplinaire des juges ; il a été dissous après les modifications de 2016. À sa place, deux institutions sont créées - le Conseil Supérieur de la Magistrature (article 147) et le Conseil Supérieur des Procureurs (chacun composé de 11 membres). Le Conseil supérieur de la magistrature (article 147) est composé de 6 juges et 5 membres extérieurs au système de justice (1 avocat + 1 notaire + un professeur qui n'est pas juge parmi les professeurs de la magistrature + 1 professeur de droit + 1 représentant de la société civile). Les membres de la magistrature sont choisis parmi les juges à un niveau d'intégrité très haut, morale et professionnelle, selon une procédure transparente et publique qui garantit une représentation équitable à tous les niveaux de la magistrature. Les membres extérieurs au système judiciaire sont sélectionnés dans les rangs de juristes éminents avec au moins 15 ans d'expérience professionnelle, et avec une grande intégrité morale et professionnelle. Ils ne doivent pas avoir occupé des postes politiques dans l'administration publique ou des postes de direction dans des partis politiques au cours

²⁷⁶ Le Président de la République, le ministre de la Justice, le Président de la cour suprême, 3 membres élus par l'Assemblée et 9 juges de tous niveaux élus par la Conférence judiciaire nationale avec un mandat de 5 ans. Le Conseil Supérieur de la Justice dirigé par le Président de la République avait comme mission de proposer la nomination de tous les juges et procureurs de première instance du pays, qui étaient ensuite nommés par décret présidentiel.

des 10 dernières années avant de se présenter (article 143/3). Le Conseil supérieur des procureurs (article 149) a une composition similaire avec la seule différence qu'au lieu de juges il y a des procureurs.

La réforme prévoyait la création des tribunaux spéciaux (article 135). Ceux-ci jugent les délits de corruption et de crime organisé, ainsi que des poursuites pénales contre les hauts responsables que sont le Président en exercice et les anciens Présidents, le Président et les anciens Présidents de l'Assemblée, le Premier ministre et les anciens premiers ministres, les membres de l'Assemblée, les ministres au pouvoir et ceux ayant servi les deux précédents mandats, le Procureur général, le Haut inspecteur de la justice; les maires; adjoints; les membres du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil supérieur des procureurs; les membres de la Cour constitutionnelle et de la Cour suprême; et les chefs des institutions étatiques centrales ou indépendantes définies dans la Constitution ou la loi.

Il y a eu aussi une modification concernant la Cour suprême et le Parquet général, avec la suppression du rôle du Président de la République dans la nomination du procureur général et du rôle du Parlement dans celle des juges de la Cour suprême. Selon l'article (148 a) le Procureur général est désormais élu par les trois cinquièmes des membres de l'Assemblée, parmi les trois candidats proposés par le Conseil supérieur des poursuites, pour un mandat de 7 ans et sans droit à un nouveau mandat, alors que, avant la modification, il était nommé par le Président avec le consentement du Parlement. En ce qui concerne les juges de la Cour suprême ils sont toujours nommés par le Président de la République sur proposition du Conseil Supérieur de la Magistrature pour un mandat de 9 ans mais le consentement du Parlement n'est plus nécessaire.

Un nouvel organe est créé, le Haut Inspecteur de la Justice, qui est chargé de vérifier les plaintes, d'ouvrir des enquêtes sur les violations et d'engager des procédures disciplinaires contre les juges et procureurs de tous niveaux, les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature, les Membres du Conseil Supérieur du Parquet et le Procureur général ; il est également responsable de l'inspection institutionnelle des tribunaux et des parquets. Il est élu par les trois cinquièmes de tous les membres de l'Assemblée, pour une période de 9 ans, sans droit de vote, dans les rangs de juristes éminents ayant au moins 15 ans d'expérience professionnelle, avec une grande intégrité morale et professionnelle. Il ne doit pas avoir occupé de poste politique dans l'administration publique, ni de fonction dirigeante dans un parti politique au cours des 10 dernières années avant de se présenter. Le Haut inspecteur de la justice est élu sur la liste de cinq candidats sélectionnés et classés sur la base du mérite par le Conseil des Nominations Judiciaires.

Les modifications que la Constitution albanaise a subies sont nombreuses. La Constitution a perdu son esprit, presque toutes les institutions ont subi des modifications. Le Président de la

République n'a plus du tout le rôle qu'il avait avant les modifications constitutionnelles de 2008. Il a perdu son rôle en tant que pouvoir neutre parce qu'il peut maintenant être élu par une majorité simple alors que la Constitution de 1998 avait prévu un Président consensuel. La Constitution de 1998 a conféré au Président des pouvoirs essentiels dans le domaine de la justice. Plus précisément, conformément au principe de séparation et d'équilibre des pouvoirs, la Constitution donnait au Président le pouvoir de nommer des membres de la Cour constitutionnelle, de la Cour suprême et du Procureur général avec le consentement de l'Assemblée. Le Président nomme également des juges et des procureurs ordinaires sur proposition (respectivement) du Conseil supérieur de la justice et du Procureur général. Le but de ces formules utilisées par la Constitution pour la nomination des fonctionnaires de la justice est que bien, qu'appartenant à un parti, puisse garantir une protection efficace du système judiciaire contre l'ingérence des institutions politiques.

Mais le document analytique du système judiciaire a conclu qu'après le changement de son mode d'élection en 2008 (la Constitution permet désormais d'élire le président à la majorité parlementaire ordinaire), le président étant politiquement partial (ou partisan) (ou du moins peut être tel), ne peut plus remplir cette fonction importante.

Le tableau N °3.1 ci-dessous présente un aperçu comparatif des fonctions et du mode d'élection des responsables de chacun des 3 pouvoirs.

Tableau 4.- 3.1 Comparaison de la Constitution albanaise de 1998 avant et après les révisions

Pouvoir politique	Constitution 1998	Après les révisions (2008, 2012, 2015, 2016)
Chef d'État		
Élection	Parlement (avec 3/5 de voix, jusqu'à 5 tours d'élection, si après le cinquième tour le Président n'est pas élu le Parlement se dissout)	Parlement (avec 3/5 de voix pour les trois premiers tours ; aux quatrièmes et cinquièmes tours de scrutin, le candidat qui obtient plus de la moitié des voix de tous les membres de l'Assemblée est élu président.)
Pouvoirs	Symbolique Pouvoir limité de dissolution de l'Assemblée Nomme les juges de la Cour constitutionnelle Nomme les juges de la Cour suprême Nomme le Procureur général Chef des forces armées	Symbolique Pouvoir limité de dissolution de l'Assemblée Nomme seulement 3 juges de la Cour constitutionnelle Nomme les juges de la Cour suprême sur proposition du Conseil Supérieur de la Magistrature Chef des forces armées
Parlement Type Sièges	Monocaméral 140	Monocaméral 140
Mode de scrutin	Système électoral mixte (100 députés élus par le système majoritaire et 40 par le système proportionnel)	Système proportionnel régional

Pouvoir	Législatif 1/5 des députés peut soumettre à l'Assemblée une motion de censure à l'égard du Premier ministre	Législatif 1/5 des députés peut soumettre à l'Assemblée une motion de censure à l'égard du Premier ministre sortant, en proposant un nouveau Premier ministre.
Exécutif		
<u>Conseil des Ministres</u>		
Composition	Premier Ministre +Vice-Premier ministre + les ministres	Premier Ministre +Vice-Premier ministre + les ministres
Pouvoir	Exécutif Définir la politique de la nation	Exécutif Définir la politique de la nation
Premier-ministre	Nommé par le Chef d'État Peut demander une motion de confiance	Demande à l'Assemblée une motion de confiance envers le Conseil des ministres
<u>Système judiciaire</u>		
Organes	Cour constitutionnelle, Cour suprême, Conseil supérieur de la justice, Parquet.	Cour constitutionnelle, Haute Cour, Conseil supérieur de la magistrature, Haut inspecteur de la justice, Parquet, Conseil supérieur du parquet, Conseil des nominations à la justice, Tribunaux spéciaux, Parquet spécial
<u>Cour constitutionnelle</u>		
Pouvoirs	Garantit le respect de la constitution et fait son interprétation finale	Règle les désaccords constitutionnels et donne l'interprétation finale de la Constitution
Composition	9 membres	9 membres
Membres élus	Parlement	3 membres nommés par le Président de la République, 3 membres élus par le Parlement et 3 membres élus par la Haute Cour.
Membres nommés	Chef de l'État	
Président de la Cour constitutionnelle	Nommé parmi les membres de la Cour par le Président avec le consentement de l'Assemblée	Le Parlement élit un juge de la Cour constitutionnelle avec au moins 3/5 de tous ses membres
Les Tribunaux	Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour suprême, ainsi que par les cours d'appel et les tribunaux de première instance.	Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour suprême, ainsi que par les cours d'appel et les tribunaux de première instance.
<u>La Cour Suprême</u>		
Les juges	Nommés par le Président de la République, avec le consentement de l'Assemblée pour 9 ans, sans droit de renouvellement.	Nommés par le Président de la République, sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature, pour un mandat de 9 ans, sans droit de renouvellement.

(Établi par l'auteur)

La pratique actuelle de modification de la Constitution albanaise présente de fréquents changements pour une période relativement courte : janvier 2007, avril 2008 et septembre 2012, décembre 2015 et juillet 2016. En 2007 et 2008, les amendements constitutionnels ont été adoptés à la majorité qualifiée à l'Assemblée et il n'y pas eu un débat public. Pour les modifications suivantes, il y eu un débat public ouvert, en raison de la pression internationale exercée sur la politique albanaise.

Si les modifications continuent à ce rythme, aucun article de la Constitution ne restera inchangé. Et dans ce cas, ne serait-il pas mieux d'adopter une nouvelle Constitution au vu des changements radicaux subis par l'actuelle. Un autre problème lié aux changements fréquents de la loi est le fait que ces initiatives juridiques ne sont pas suffisamment discutées au Parlement. Elles sont approuvées mécaniquement, sans que toutes leurs conséquences soient envisagées. Les groupes d'intérêts n'ont pas été consultés, c'est-à-dire que ces changements sont unilatéraux. En outre, les citoyens n'ont jamais été consultés. Pour le projet constitutionnel de 1996 et la Constitution de 1998, les partis politiques ont organisé un référendum, ce qui n'a pas été le cas pour tous les changements ultérieurs. « *Contrairement à ce qui se passe en France ou ailleurs, en Albanie, la Constitution appartient d'abord au Parlement avant d'appartenir au peuple. Il en résulte une ressemblance entre la Constitution albanaise et celle de la IV^e République dans laquelle, si le référendum était bien prévu pour les révisions constitutionnelles, il ne l'était qu'à titre secondaire et au demeurant, sans aucun poids devant la procédure parlementaire* »²⁷⁷.

Le référendum est considéré comme un équilibre contre la partitocratie. Mais organiser un référendum en Albanie reste quand même un processus compliqué à cause de la rigidité de la Constitution sur cette question. Le paragraphe 5 de l'article 177 de la Constitution définit le droit d'un cinquième des membres de l'Assemblée de demander qu'un amendement constitutionnel adopté soit soumis à référendum. Les changements constitutionnels ont été le résultat d'un accord entre les deux principaux partis politiques, le PD et le PS. Il est donc difficile d'arriver à un tel quota (1/5) pour demander que les modifications soient soumises à un référendum. Il ne peut être décidé que sous la pression internationale. Ici aussi il y a un problème dans la mesure où : « *il sera nécessaire que chaque contributeur étranger soit reconnu pour son mérite consultatif et non constitutif et pour que le processus constitutif, dans les conditions de responsabilité pour l'avenir des Albanais d'aujourd'hui et de demain, comme le prévoit le préambule de la Constitution, soit déterminé par nous* »²⁷⁸.

Toutes ces modifications constitutionnelles ont touché l'essence même de la Constitution albanaise. En effet, selon le professeur Luan Omeri « *Tout changement est lié à d'autres changements possibles, car la Constitution n'est pas simplement un ensemble d'articles en vain, mais c'est un ensemble organique d'articles, et l'intervention dans un ou plusieurs articles a certainement des conséquences dans d'autres articles également. Ces changements doivent donc être bien pensés* »²⁷⁹.

²⁷⁷ FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]* , Vol, 59 N°2, 2007, p. 353, [consulté le 16 mai 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

²⁷⁸ KALAJA Florian, « Mbi ndryshimet kushtetuese (Sur la modification de la Constitution) », *Mapo* [en ligne], 14 janvier 2016, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2016/01/14/mbi-ndryshimin-e-kushtetutes/>

²⁷⁹ « Ndryshimet kushtetuese, konstitucionalistët kundër: Të mos përsëriten gabimet e 2008 (Les changements constitutionnels, les constitutionnalistes contre: il ne faut pas répéter les erreurs de 2008) », *ResPublika* [en ligne], 20

Le même avis est partagé par la constitutionnaliste Aurela Anastasi. Pour elle « *Il n'y a que 3 articles, ou 4 articles qui doivent être modifiés, mais il existe des dizaines d'autres articles qui équilibrent l'ensemble du système. Car sinon, lorsque vous retirez une brique, il y a un risque que le système soit complètement détruit* »²⁸⁰. Selon Florian Kalaja, « *les changements dans la loi ou plus encore les changements constitutionnels ne doivent pas être considérés comme une fin en soi mais comme un dernier recours, qui peut être utilisé que lorsque les institutions constitutionnelles ne sont pas en mesure de s'améliorer et de fonctionner* »²⁸¹. Il ajoute ensuite : « *Je pense que si la Cour constitutionnelle avait été une institution active et moderne depuis sa création, et plus encore depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1998, alors un bon nombre des modifications constitutionnelles n'auraient pas été apportées et la Constitution aurait conservé sa cohérence manquante* »²⁸². Bien que plusieurs constitutionnalistes jugent toutes ces révisions négatives parce qu'elles n'aident pas à la démocratisation, d'autres pensent au contraire que la révision est indispensable pour être cohérente avec les nouveaux développements. Irisi Topalli pense qu'il est nécessaire de démocratiser la Constitution, pour la mettre au niveau des Constitutions européennes. Pour elle, « *la Constitution albanaise manque de normes européennes, telles que l'égalité des sexes, les lois européennes de l'environnement, etc., il est donc nécessaire de faire des modifications* »²⁸³. Denar Biba écrit à son tour : « *Pour durer longtemps, pour assurer la stabilité des institutions exerçant le pouvoir public et pour protéger les libertés et les droits des citoyens, la Constitution doit pouvoir croître et se développer dans le temps, pour être en cohérence avec les réalités sociales et politiques du pays* »²⁸⁴.

Les quelques années d'expérience de cette Constitution ont montré qu'en Albanie la mise en œuvre de la Constitution n'a pas empêché l'abus de pouvoir par les majorités décisionnelles et autres autorités constitutionnelles. La Constitution albanaise a été adoptée en s'inspirant des Constitutions libérales des pays occidentaux. Le problème était plus le manque de volonté pour les mettre en œuvre

juillet 2012, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.respublica.al/arkiv-lajme-t%C3%AB-p%C3%ABrdit%C3%ABsuara/ndryshimet-kushtetuese-konstitucionalist%C3%ABt-kund%C3%ABr-t%C3%AB-mos-p%C3%ABrs%C3%ABriten>

²⁸⁰ Ibid.

²⁸¹ KALAJA Florian, « Mbi ndryshimet kushtetuese (Sur la modification de la Constitution) », *Mapo* [en ligne], 14 janvier 2016, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2016/01/14/mbi-ndryshimin-e-kushtetutes/>

²⁸² KALAJA Florian, « Mbi ndryshimet kushtetuese (Sur la modification de la Constitution) », *Mapo* [en ligne], 14 janvier 2016, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2016/01/14/mbi-ndryshimin-e-kushtetutes/>

²⁸³ Voir TOPALLI Irisi, «Demokratizimi i Kushtetutes sipas standarteve europiane (La démocratisation de la Constitution albanaise selon les normes européennes)», *Mapo* [en ligne], 13 juin 2018, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2018/06/13/demokratizimi-i-kushtetutes-shqiptare-sipas-standardeve-europiane/> (consulte le 23.04.2020)

²⁸⁴ BIBA Denar, L'interprétation de la Constitution et élection du président (Interpretimi i Kushtetutës dhe zgjedhja e Presidentit), *Panorama* [en ligne], 10 janvier 2012, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.panorama.com.al/interpretimi-i-kushtetutes-dhe-zgjedhja-e-presidentit/>

que son contenu. La Cour constitutionnelle a constaté plusieurs fois quelques violations constitutionnelles dans le processus législatif, dans l'exercice du pouvoir de contrôle par le Parlement, dans le fonctionnement de l'Exécutif, mais aussi dans la réalisation de la justice par les tribunaux. Toutefois, certaines modifications nécessaires ont été négligées. Par exemple l'article 12/3 prévoit que « *Aucune force militaire étrangère ne peut être déployée sur le territoire albanais ou le traverser, et aucune force militaire albanaise ne peut être envoyée à l'étranger, sauf par une loi approuvée par la majorité de tous les membres de l'Assemblée* ». Or, le transfert, par la loi n° 10 100 du 26.3.2009 "Sur l'adhésion de la République d'Albanie au Traité de l'Atlantique Nord", de cette compétence exclusive de l'Assemblée au Conseil des ministres de l'Otan a rendu l'article inapplicable. La révision de l'article 12/3 est donc nécessaire.

Il est vrai qu'« *une constitution est un acte unique, écrit en vue de l'avenir. Pour vivre longtemps, pour assurer la stabilité des institutions exerçant le pouvoir public et pour protéger les libertés et les droits des citoyens, elle doit pouvoir croître et se développer dans le temps, pour être en cohérence avec les réalités sociales et politiques du pays* »²⁸⁵. Mais, quand des révisions répétitives continuent à se faire en si peu de temps et sans mesurer leur impact sur les institutions, il est certain que la stabilité institutionnelle ne peut pas être assurée. Parce que toutes les modifications, en Albanie, sont dues plus à la volonté des partis politiques qu'aux besoins d'adaptation aux nouveaux développements sociaux et politiques, la stabilité, l'efficacité et la démocratisation de la société ont été mises en danger. Et, toutes ces révisions ont bouleversé l'essence de la Constitution adoptée en 1998.

Section II. Les jeux institutionnels des partis politiques

Les partis politiques sont les acteurs principaux des Parlements. Un parti politique a atteint ses principaux objectifs lorsqu'il obtient une représentation parlementaire, ou même en participant au Gouvernement. Quel que soit le nombre de sièges remportés par un parti au Parlement, celui-ci peut désormais former des coalitions, des accords de coalition, créer un programme de Gouvernement et choisir des priorités.

Les démocraties parlementaires actuelles sont caractérisées par la manière dont la prise des décisions politiques est partagée entre le Gouvernement et le Parlement. Bien que leur fonctionnement et leurs relations soient établis par la Constitution, la réalité est plutôt une interaction

²⁸⁵ BIBA Denar, « Interpretimi i Kushtetutës dhe zgjedhja e Presidentit (L'interprétation de la Constitution et élection du Président) », *Panorama* [en ligne], 10 janvier 2012, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.panorama.com.al/interpretimi-i-kushtetutes-dhe-zgjedhja-e-presidentit/>

entre ces deux pouvoirs. Dans les relations entre le Parlement et le Gouvernement, afin que le système démocratique soit fonctionnel, l'établissement d'un équilibre des pouvoirs est indispensable. La légitimité et la stabilité du système politique dépendent de l'efficacité du fonctionnement de l'Assemblée, en tant qu'institution représentative du peuple et de contrôle, ainsi que de l'existence d'un Gouvernement responsable qui applique les règles adoptées par la majorité et est responsable devant l'Assemblée pour sa politique.

Le contrôle de l'Exécutif est probablement la fonction la plus importante du Parlement. C'est une activité qui peut être menée aussi bien par la majorité pro-gouvernementale que par l'opposition. Mais si les députés de l'opposition sont pleinement motivés pour exercer les attributs de contrôle, il n'en est pas de même pour ceux de la majorité au pouvoir. En Albanie, la majorité au pouvoir est dominée par la fidélité de son parti face au Gouvernement. Quant à l'opposition, plutôt que d'exercer un contrôle efficace sur le Gouvernement, elle préfère bloquer le processus de la démocratisation et essaye de régler tous les problèmes en dehors du Parlement, permettant ainsi au Gouvernement d'exercer un pouvoir étendu sans souci du contrôle de l'opposition.

En nous interrogeant sur la représentation des partis politiques au Parlement (A) et sur leur participation au Gouvernement (B), nous déterminerons s'ils contribuent à l'organisation d'un régime démocratique efficace et responsable et dans quelle mesure ils respectent le principe d'équilibre des pouvoirs.

A. La représentation des partis politiques au Parlement

Le Parlement, auquel le pouvoir législatif est identifié, constitue l'institution politique de base d'un État démocratique. Cette institution a la compétence et le pouvoir de transformer la volonté politique en loi, créant ainsi le droit. Aucun autre organe ou pouvoir dans les démocraties parlementaires n'a le rôle qui est reconnu au Parlement dans la Constitution. La suprématie de cette institution découle du fait qu'elle est un organe représentatif de la population, mais aussi parce qu'elle dispose des pouvoirs et des compétences pour déterminer les limites de la légalité dans un pays. La Constitution d'Albanie de 1998 dispose que « *l'Albanie est une république parlementaire* » et le Parlement à travers sa fonction représentative du peuple et sa fonction législative est largement perçu comme la plus importante institution de l'État. Dans le manuel de l'Assemblée législative 7, il est indiqué que « *parce que l'Assemblée est l'organe légitimé par la volonté populaire, à travers les*

élections, elle dispose d'une position forte dans le système étatique. En outre, l'Assemblée dispose d'un droit de contrôle sur d'autres organes et institutions constitutionnels ou établis par la loi (fonction de contrôle), interdisant ainsi à ces organes de prendre, de manière indépendante, des décisions contraires à la volonté populaire»²⁸⁶. Cependant, la Constitution de 1998 ne l'a pas explicitement reconnue comme « l'organe suprême du pouvoir d'État ». L'assemblée n'a pas de supériorité absolue sur les autres pouvoirs.

À l'inverse, les deux Constitutions²⁸⁷ précédentes de la période communiste définissaient l'Assemblée populaire comme l'organe suprême de l'État. Ainsi, l'article 15 des principales dispositions constitutionnelles de 1991 faisait de l'Assemblée populaire le plus haut organe du pouvoir d'État et le seul organe législatif. La Constitution de 1998 évite de faire des déclarations aussi explicites.

Contrairement à l'Exécutif qui représente la nation dans son ensemble, aux fonctionnaires qui doivent appliquer la loi à tous les citoyens et aux juges qui doivent l'interpréter également de manière impartiale, les députés représentent les différences au sein d'une société et reproduisent ces différences dans les processus décisionnels. L'Assemblée ou Parlement, en tant que produit de ces différences, représente les croyances et les idées de la nation. Pour un député, une représentation efficace suppose d'engager un dialogue avec l'électorat pour comprendre les opinions et les perspectives d'évolution de l'opinion et utiliser ses pouvoirs, propres aux fonctions parlementaires.

1. Historique : les choix institutionnels

L'histoire de l'Albanie depuis la déclaration d'indépendance, a montré que le parlementarisme n'a pas pu prendre racine et se développer de la même manière que dans les démocraties occidentales. Les causes ont été diverses, allant du faible niveau d'éducation socio-économique et culturelle au manque de traditions démocratiques d'une société issue d'un ordre patriarcal et divisée par des clans et des divisions provinciales, dans lesquelles les citoyens étaient enclins à résoudre les différends par la force plutôt que par la tolérance et par la loi. Il faut sans doute ajouter à ces circonstances celles liées à la mise en place d'un régime étatique à parti unique. D'importants processus historiques, qu'il s'agisse de l'indépendance, de la construction de l'État, de

²⁸⁶ L'Assemblée de l'Albanie, Manuel la législature XVII, Tirana 2007, p. 9, [consulté le 17 juillet 2020], https://www.parlament.al/Files/Informacione/manual_legjislatura-xvii.pdf

²⁸⁷ L'article 38 de la Constitution de 1946 définissait l'assemblée populaire comme « l'organe suprême du pouvoir d'État qui maintient la souveraineté de la nation et de l'État et exerce des droits souverains » et l'article 66 de la Constitution de 1976 prévoyait que « L'Assemblée populaire est la plus haute instance du pouvoir d'État, le défenseur de la souveraineté du peuple et de l'État et du seul organe législatif ».

la fin du système à parti unique, de la mise en place du système pluraliste, etc., se sont produits plus tardivement que dans la plupart des autres anciens pays communistes d'Europe de l'Est. Le parlementarisme en Albanie reflète encore plus que chez ses voisins des éléments de la tradition et du patrimoine culturel.

Le parlementarisme en Albanie est né le 28 novembre 1912, avec la réunion de l'Assemblée nationale de Vlora, c'est à dire en même temps que la proclamation de l'indépendance albanaise. Depuis novembre 1912, l'institution du Parlement en Albanie a subi des changements constants, s'adaptant à la dynamique des différentes périodes historiques que le pays a traversées. La vie parlementaire en Albanie correspond à la nature des systèmes de Gouvernement qui ont été appliqués et aux caractéristiques historiques et politiques de chaque période. Le concept démocratique du parlementarisme a eu une expérience courte et minimale au cours des années 1920-1924, pour réémerger après 1991 avec la transition démocratique en Albanie.

Concernant l'organisation parlementaire, l'Albanie a une tradition de parlement monocaméral, consolidée tout au long de l'histoire du parlementarisme en Albanie, à l'exclusion de la période 1925-1928. Le Parlement monocaméral existe généralement dans des petits États unitaires avec une population homogène où une deuxième Chambre est considérée comme inutile parce que la structure bicamérale créerait une « dépendance » de l'exécutif vis-à-vis de la législature. Pour Luan Omari un Parlement bicaméral empêcherait une représentation efficace de la population. Dans son ouvrage *Le système parlementaire*, il écrit : « Dans les démocraties modernes basées sur le système des partis, les différents critères de représentation politique ne peuvent pas être acceptés, ce qui ferait de la Chambre suprême un foyer de forces conservatrices, réfractaires aux réformes politiques et économiques nécessaires. Pour cette raison, la représentation doit être nationale et élue, avec la contribution des partis politiques, dans une seule salle, sans duplication »²⁸⁸.

Il y a qu'une seule fois, pendant les années 1925-1928, où le Parlement albanais a été composé de deux chambres : la Chambre des députés (Chambre basse) se composait de 57 députés élus par le peuple, et le Sénat (Chambre haute) se composait de 18 sénateurs, dont 2/3 étaient élus par le peuple et 1/3 nommés par le Président de la République. Le Statut²⁸⁹ affirmait un système parfait à deux chambres, mais qui dans certains cas donnait la priorité au Sénat, en mettant la Chambre des députés dans une position inférieure. La réunion des deux chambres en session conjointe, appelée l'Assemblée législative, était présentée dans le Statut comme un organe distinct. Ce système d'organisation politique du Parlement a disparu en 1928 pour différents motifs. Premièrement, l'Albanie a aboli la République et est devenue une monarchie constitutionnelle. Deuxièmement, parce

²⁸⁸ OMARI Luan, *Sistemi parlamentar (Le système parlementaire)*, Elenena Gjika, Tirana, 2006, p. 85

²⁸⁹ Le Statut était le nom donné à la Constitution à cette époque-là.

que les deux chambres du Parlement albanais de la République 1925-1928 appartenaient au même courant politique, il n'y avait ni pluralisme ni élections compétitives, de sorte que le poids critique dans la prise de décision était limité. Troisièmement enfin, pendant cette période, le Premier ministre était *de facto* juridiquement plus fort que le Parlement, car le Premier ministre était en même temps Président de la République et, par conséquent nommait un tiers du Sénat et son Président.

Après la chute du communisme en Albanie, le système monocaméral a été maintenu en se basant sur l'héritage, mais aussi sur la composition plutôt homogène de la population albanaise. Les problèmes auxquels le Parlement a dû faire face durant la période de transition mettent en question ce choix. Le débat sur l'organisation politique du Parlement revient souvent sur la scène politique du fait des positions des constitutionnalistes, des politiciens et autres acteurs. Nombre d'entre eux souhaitent le retour du bicaméralisme pour les motifs suivants : l'évolution négative du Parlement en Albanie ; la création de la suprématie *de facto* du Parlement, notamment par sa supériorité sur le pouvoir exécutif, pour une plus grande stabilité du pouvoir législatif et enfin l'exemple positif des pays développés à système bicaméral.

En 2014 un groupe de constitutionnalistes reconnus en Albanie réunissant Kristaq Traja, Gent Ibrahimi, Viktor Gumi, Aurela Anastasi, Luan Omari, Sokol Sadushi et Ada Vorpsi, a préparé un rapport pour l'association « Soros ». *« Afin de renforcer le rôle du Parlement, il est proposé de créer deux chambres, où la première aura les fonctions qu'elle exerce actuellement, tandis que la seconde sera le Sénat. Les idées préliminaires dans ce domaine comprennent la clarification des pouvoirs d'enquête du Parlement, le renforcement d'autres procédures de contrôle parlementaire ou le bicaméralisme (parlement bicaméral). La formule du Parlement bicaméral, en particulier, permet à la chambre haute du Parlement, du fait de la tenue d'élections à des moments différents et du changement partiel de sa composition, d'être généralement contrôlée par des forces politiques opposées au Gouvernement. Selon les experts, la création du Sénat entraînera l'amélioration du processus législatif et celui de l'élection des hauts fonctionnaires de l'État. Les constitutionnalistes estiment que l'implication de la deuxième chambre dans la nomination des juges supérieurs et constitutionnels pourrait influencer leur soutien plus large et permettre une réelle indépendance par rapport à la majorité qui a voté pour eux »*²⁹⁰.

Quand le pluralisme politique a été proclamé, les partis politiques albanais n'avaient aucune idée du rôle qu'ils devaient jouer au Parlement. Le 11 avril 1991, quatre jours avant la réunion du

²⁹⁰SHKEMBI Adi, «Zbulohet raporti për reformën kushtetuese: Parlamenti me dy Dhoma, krijohet Senati (Présentation du rapport sur la réforme constitutionnelle: Parlement bicaméral, la création du Sénat) », *Panorama [en ligne]*, 31 août 2014, [consulté le 4 mai 2020], <http://www.panorama.com.al/zbulohet-raporti-per-reformen-kushtetuese-parlamenti-me-dy-dhoma-krijohet-senati/>

premier Parlement pluraliste, aux sièges des deux principaux partis politiques se tinrent des réunions pour discuter du Parlement et du parlementarisme. Lorsqu'il se réunit, le Parti du travail (PT) a discuté de l'organisation technique du Parlement, de l'organisation de travail, de la façon dont les groupes parlementaires se forment, du mandat, du rôle des conseillers et du personnel technique, etc., tandis que, dans la réunion du Parti démocratique (PD), le débat était centré sur le rôle de l'opposition et la participation lors de la première séance inaugurale. Les deux principaux partis politiques en Albanie ont fait face à divers défis. Le Parti du travail (PT) se focalise sur la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions, dans lesquelles il n'est plus le seul parti de l'État. Pour sa part le Parti démocratique (PD) s'est focalisé, d'une part, sur les efforts pour montrer que l'opposition n'était pas une façade et, d'autre part, sur la nécessité de passer de la contestation à la vie institutionnelle. En ce qui concerne l'élite qui allait diriger le nouveau Parlement c'est-à-dire la présidence et les groupes et commissions parlementaires, le Parti du travail essaya de choisir des personnes de second rang, c'est-à-dire des personnes qui n'avaient pas joué de rôles principaux pendant la période communiste, tandis que le Parti démocratique essaya de trouver des personnalités politiques avec autant d'expérience et aussi représentatives que possible.

L'organisation de telles réunions aux sièges de deux principaux partis montre que le niveau de connaissance de l'élite politique de 1991 sur le parlementarisme en termes de pluralisme politique était minime. Les partis politiques albanais marchaient sur un chemin inexploré. Il leur manquait un modèle de référence.

Pourtant, pendant l'année 1991, la vie parlementaire a connu le plus grand nombre de décisions consensuelles, notamment l'abrogation de la Constitution de 1976 et l'adoption des principales dispositions constitutionnelles. En outre, au cours de cette année parlementaire, il n'y a eu pratiquement aucun incident significatif à l'Assemblée ; elle reste ainsi la seule législature parlementaire sans députés pénalisés ou expulsés. Le problème principal du premier Parlement pluraliste a été la non-application de la séparation des pouvoirs. Par exemple, le député Fehmi Abdiu élu Vice-président de la Haute Cour, a exercé en même temps la fonction de député jusqu'aux élections de 1992. Toujours aux élections de 1991, 12 candidats militaires de haut niveau se sont présentés aux postes de député ; et 11 ont été élus.

2. L'importance du Parlement

Le premier article de la Constitution albanaise définit l'Albanie comme une République parlementaire démocratique, mettant ainsi en évidence que le Parlement est le principal organe politique du pays. La question qui se pose ici est de savoir si le Parlement remplit bien ses fonctions,

si la vie politique qui se déroule au sein du Parlement justifie et répond aux aspirations constitutionnelles qui visent à donner une direction démocratique aux processus sociaux et historiques, en utilisant le parlementarisme comme instrument de démocratie représentative.

L'Albanie a choisi comme forme de Gouvernement la République parlementaire, ce qui signifie littéralement que le parlementarisme est considéré comme un instrument pour parvenir à un État démocratique. Le parlementarisme est ainsi assimilé au principe de la démocratie représentative, et la République signifie un système démocratique et parlementaire. Ainsi, l'Assemblée ou le Parlement de l'Albanie exerce légitimement les fonctions représentative, législative et de contrôle selon la Constitution de 1998. « *Même la Cour constitutionnelle d'Albanie, avec ses décisions n ° 25/2009 et n ° 44/2011, considère le Parlement comme l'organe où se forme la volonté politique du souverain, c'est-à-dire voit le parlementarisme assimilé au principe de démocratie, appréciant que du principe de démocratie représentative découle l'obligation que le député, le mandat confié par les électeurs à exercer librement* »²⁹¹.

Partout dans le monde, les Parlements, quelles que soient leurs modalités d'organisation, remplissent trois fonctions principales : celle de représentation, celle de législation et celle de contrôle. D'autres fonctions sont souvent évoquées, telles que l'information, la nomination / la révocation des hauts fonctionnaires, les finances publiques, etc.

3. La problématique du fonctionnement du Parlement albanais

Selon Elvis Zaimi, le Parlement en Albanie est transformé en une « *rhétorique dégoûtante de l'agitation des partis* », précisément parce que la prise et la détention du pouvoir politique à tout prix, c'est-à-dire les méthodes de Gouvernement politique et le succès politique lui-même, ne sont pas déterminés par ce qui se passe à l'intérieur du Parlement, mais à l'extérieur. Le succès politique en Albanie est une question extraparlamentaire, il n'est pas déterminé en passant au crible le débat parlementaire sur les politiques qui devraient former la volonté législative en tant que volonté d'un bien commun, mais en s'organisant au sein des partis politiques, où les fonctionnaires politiques sont plus importants que les députés qui doivent développer une politique professionnelle, ce qui signifie que chaque député doit apporter au Parlement son expérience, ses convictions et ses compétences

²⁹¹GJOKUTAJ Çapajev, « Politika: Spekulimi dhe kostot (Politique: Spéculation et les coûts) », *Panorama* [en ligne], 12 avril 2019, [consulté le 3 mars 2020], <https://shtetiweb.org/2019/04/12/politika-spekulimi-dhe-kostot/>

pour mieux gouverner le pays, où la responsabilité de l'intérêt national et démocratique prévaut sur l'esprit de parti »²⁹².

En se basant sur les fonctions du Parlement, nous analyserons si les partis politiques qui sont les représentants du peuple au Parlement exercent correctement leur rôle et leur mission, tels que prévus par la Constitution de 1998 ainsi que par les théories démocratiques. Notre intention ici est de répondre à la question de savoir si l'adéquation théorie et pratique est bien réelle dans le Parlement albanais.

La vie parlementaire des partis politiques albanais est caractérisée par un fonctionnement irrégulier pour ce qui est du rôle et de la mission du parlement et par le boycott fréquent du Parlement.

3.1 Un Parlement à moitié fonctionnel

La fonction la plus importante d'un Parlement dans un régime démocratique est celle de représentation. L'électorat à travers les élections périodiques élit ses représentants. *« L'élection est écartelée entre deux fonctions : choisir des gouvernants (fonction de délégation du pouvoir des citoyens) et, transmettre les attentes des électeurs (fonction d'expression des besoins de la société). Ces deux fonctions recouvrent les deux sens du verbe « représenter » : exercer un mandat et restituer une image »²⁹³.* Une fois élu, le député est membre du Parlement. Son mandat est général et représentatif, c'est à dire qu'il représente la nation entière.

Depuis l'année 1991 l'Albanie a appliqué 3 systèmes électoraux différents, qui ont eu un impact à la fois sur le nombre des députés au Parlement et sur le nombre des groupes parlementaires. Concrètement en 1991 a été appliqué le système majoritaire, puis de 1992 jusqu'à 2005 le système mixte avec 100-115 circonscriptions au scrutin majoritaire et 15-40 circonscriptions à la proportionnelle, et enfin après 2009 a été appliqué le système électoral proportionnel régional.

« Dans la tradition politique albanaise, dans environ 35% de la vie parlementaire, il est arrivé que le Parlement n'ait pas eu dans sa composition 100% des sièges, principalement en raison de démissions, de longs refus de participer venant d'un parti ou d'individus, de décisions d'un parti de laisser des postes de député vacants pendant plus de 3 ans, d'arrestations de députés et du consensus pour ne pas tenir d'élections dans la région, de décisions de certains députés de quitter

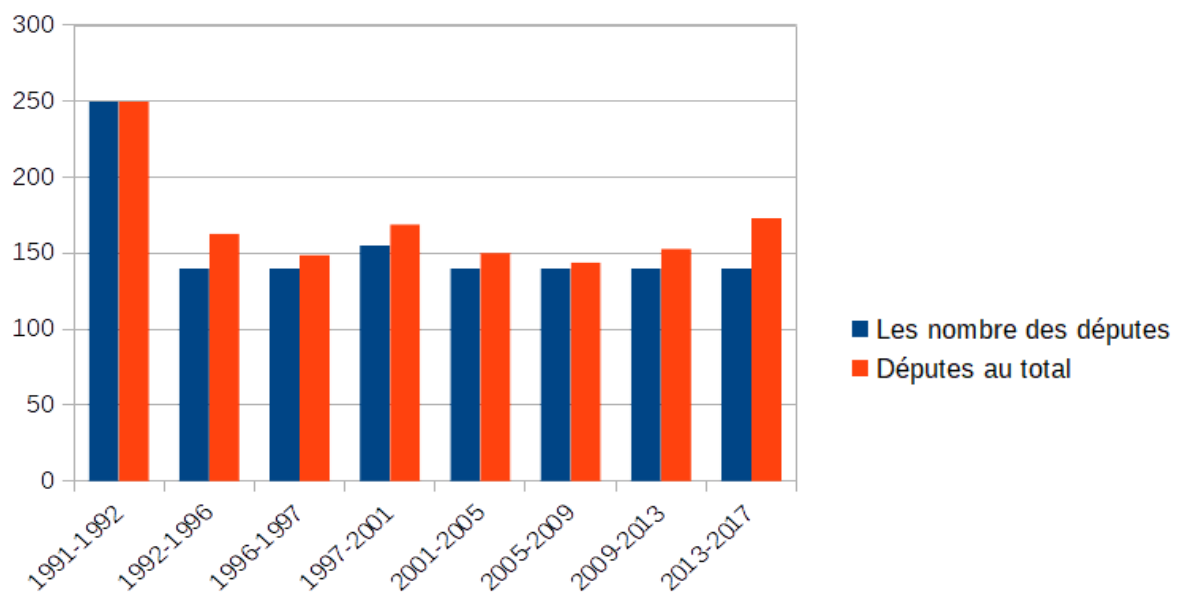
²⁹² ZAIMI Elvis, « Parlamentarizëm apo biznes politik (Parlementarisme ou affaire politique), *Panorama* [en ligne], 1 novembre 2017, [consulté le 3 mai 2020], <https://shtetiweb.org/2017/11/01/parlamentarizem-apo-biznes-politik/>

²⁹³ ROSANVALLON Pierre, *Le Parlement des invisibles, Déchiffrer la France*, Éditions du Seuil, janvier 2020, 24.

l'Albanie sans faire une déclaration de démission, de longs procès judiciaires concernant les mandats, etc. »²⁹⁴. Cela signifie qu'il y a des régions qui n'ont parfois eu aucune représentation au Parlement.

Le Parlement de 1992 avait 250 députés, celui de 1997 en avait 155 et toutes les autres législatures ont eu 140 députés. Cependant la composition officielle des députés à l'Assemblée a connu des changements tout au long de la législature, principalement en raison de démissions personnelles ou tactiques, du rejet du mandat, de décès, de la perte du mandat parlementaire ou de l'incompatibilité avec d'autres fonctions. Le graphique n°3.1 ci-dessous montre que ce n'est qu'en 1991 que le nombre total de députés a été conservé, principalement parce que l'Assemblée a été élue à 100 % au scrutin majoritaire et que sa durée de vie n'était que de 12 mois. Depuis 1992, la composition parlementaire a souvent changé en cours de législature. Alors que l'Assemblée législative qui a connu plus de changements est celle de 2013, en raison de l'application d'incompatibilité dans les mandats des députés-ministres et des problèmes de dépénalisation, 33 députés de l'Assemblée ont été changés.

Graphique 2- 3.1. Les sièges vacants au Parlement



(Source : L'Institut des études politiques en Albanie, 2020, <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2020/09/ISP-PERCEPTIMI-QYTETAR-MBI-DEPUTETET-DHE-PARLAMENTIN-2020.pdf>)

Les députés sont organisés au Parlement sur la base des groupes parlementaires qui constituent l'expression organisée des partis et formations politiques au sein du Parlement ? ainsi que

²⁹⁴ Instituti i studime politike, Kuvendi me vetem 87 deputete. Problematika dhe rugezgjdhje (Assemblée avec seulement 87 députés. Problèmes et solutions), ISP, <https://isp.com.al/index.php/2019/06/15/kuvend-me-vetem-87-deputete-problematika-dhe-rrugezgjdhje/>

dans les commissions parlementaires permanentes ou temporaires. Groupes et commissions constituent le principal pilier de l'activité parlementaire ? car ils contribuent de manière significative à l'exercice des fonctions parlementaires : fonction législative, fonction de contrôle du pouvoir exécutif ainsi que transparence de la gouvernance et des processus politiques.

En Albanie, le nombre de groupes parlementaires varie selon les périodes et le code électoral en vigueur. Les députés sont regroupés en groupes parlementaires en fonction de leur affiliation politique et de la similitude des programmes politiques. Ce sont les groupes parlementaires eux-mêmes qui décident de la manière dont leurs députés seront inclus dans les commissions Parlementaires, en respectant le principe de la représentation conformément à l'éventail politique du parlement. Si un parti dispose d'un groupe parlementaire, en plus des avantages politiques (le droit à la représentation dans les structures de l'Assemblée et des délégations, dans le protocole et l'expression de toute décision à l'Assemblée), il bénéficie gratuitement des locaux de travail et des équipements nécessaires à leur fonctionnement, d'un secrétaire administratif et de conseillers.

Le nombre des groupes parlementaires change d'une législature à l'autre en Albanie. En 1991 il y avait 3 groupes parlementaires : celui du Parti démocratique, celui du Parti du travail (plus tard le Parti socialiste) et celui de l'organisation de la minorité grecque Omonia avec 4 députés. En 1992, il y avait aussi 3 groupes dont celui du Parti social-démocrate à la place de l'organisation Omonia. En 1996, il y a eu juste 2 groupes, celui du Parti démocratique et celui du Parti socialiste. C'est en 2001 (11 groupes) et en 2005 (10 groupes) que le Parlement a connu le plus grand nombre de groupes parlementaires. Ce nombre élevé de groupes parlementaires s'explique par les schémas tactiques des deux grands partis et de leurs petits partis satellites. Mais l'accord politique de 2008 entre les deux principaux partis politiques, le Parti démocratique et le Parti socialiste, a entraîné une diminution des groupes parlementaires, ainsi d'ailleurs que du nombre de partis politiques.

L'article 15 du Règlement de l'Assemblée indique que « *les députés peuvent former des groupes parlementaires en fonction de leur appartenance à un parti ou de leur orientation politique et qu'un minimum de 7 députés est nécessaire pour créer un groupe parlementaire* »²⁹⁵. Néanmoins les partis politiques albanais arrivent à trouver des stratégies pour profiter du système en créant des groupes parlementaires fictifs. Au cours des législatures, il y eut divers mouvements entre les groupes parlementaires et par conséquent la création et la dissolution de groupes parlementaires.

Ainsi en 2017 « *La nouvelle législature parlementaire a poursuivi la tradition de création de groupes parlementaires artificiels. Un parti politique comme le Parti républicain, qui n'a remporté aucun siège lors des dernières élections législatives, dispose déjà de son propre groupe parlementaire*

²⁹⁵ Article 15, Règlement de l'assemblée de la République d'Albanie, p 11.

grâce aux schémas tactiques suivis au parlement »²⁹⁶. Après les élections de 2017 le nouveau Parlement normalement devait avoir trois groupes parlementaires, le groupe du Parti socialiste (PS) avec 74 députés, le groupe du Parti démocratique (PD) avec 43 députés et le groupe du Parti Mouvement socialiste pour l'intégration (MSI) avec 19 députés. En dehors d'eux, le Parti justice intégration et unité (PJIU) avait remporté 3 sièges et le Parti social-démocrate (PSD) 1 siège. Le Parti démocratique avait inclus sur sa liste le chef du Parti républicain (PR) Fatmir Mediu, le chef du Parti démocrate-chrétien (PDC) Nard Ndoka, le chef du Parti union pour les droits de l'homme (UDH) Vangjel Dule, le chef du Parti mouvement pour le développement national (MDN) Dashamir Shehu. Le Parti démocratique a décidé de former un autre groupe d'opposition au nom du Parti républicain. En conséquence, le PD a demandé à six de ses députés (Fatbardha Kadiu, Hekuran Hoxholli, Isuf Çelaj, Lindita Metaliaj, Nadire Meçorapaj et Orjona Pampuri) de se déclarer au nom du Parti républicain et de former un groupe parlementaire républicain avec le député F. Mediu. À la différence des législatures antérieures, où les partis politiques demandaient à 1 à 3 députés de rejoindre un autre groupe parlementaire, cette année-là le PD a demandé à six de ses députés de le faire. La raison en est profondément politique. Le Parti républicain est considéré comme le principal allié du PD et un allié électoral permanent, une garantie importante pour influencer la structure de la Commission électorale centrale (CEC) et de l'administration électorale en Albanie. Selon l'article 14 du Code électoral, *« le sixième membre de la CEC est élu par les candidatures proposées par des groupes parlementaires des partis parlementaires d'opposition, à l'exclusion du plus grand parti d'opposition »*²⁹⁷. Étant donné que le PR, le PDC, le MDN et le PUDH étaient dans l'opposition et n'avaient remporté qu'un seul siège, le PR aurait perdu ses positions d'allié privilégié et le PD aurait perdu son allié historique. Par conséquent, avec la création d'un groupe parlementaire formel artificiel le Parti républicain devint automatiquement bénéficiaire de cette clause du code électoral, et avec les mêmes critères également bénéficiaires dans la formation des CEC et autres structures d'administration électorale. La vérité est que les députés du PD qui ont rejoint le groupe parlementaire du PR n'ont jamais participé à une seule de ses réunions. Au contraire ils ont participé à toutes les réunions du groupe parlementaire du PD, en montrant ainsi la nature fictive du groupe créé.

Une telle pratique abusive des groupes parlementaires entraîne une représentation fictive et le passage des députés dans des groupes parlementaires fictifs impacte leur crédibilité publique.

²⁹⁶ Instituti i Studimeve Politike, Parlamenti dhe përfaqësimi politik në shqipëri (Le Parlement et représentation politique en Albanie), Rapport de monitoring septembre 2017 - décembre 2020, septembre-décembre 2017, p.7, <http://deputetim.al/wp-content/uploads/2018/01/RAPORTI-I-PARE-MBI-KUVENDIN-2018-1.pdf>

²⁹⁷ Le Code électoral de la République de l'Albanie.

Tableau 5 - 3.2 L'évolution du nombre des groupes parlementaires au fil des années

Les années	Partis politique	Nombre de groupes parlementaires au Parlement
1991-1992	7	3 (le Parti du travail (ensuite parti socialiste) +le Parti démocratique + l'organisation du minorité grecque « Omonia » avec 4 députes)
1992-1996	7	3 (le Parti socialiste +le Parti démocratique+ le partis sociale-démocrate)
1996-1997	5	2(le Parti socialiste +le Parti démocratique)
1997-2001	13	4 (le Parti socialiste +le Parti démocratique+le Parti socialiste + le groupe du centre)
2001-2005	12	11 (Parti socialiste, Parti démocrate, Nouveau Parti démocratique, Parti social-démocrate, Centre libéral-démocrate, Front national, Parti libéral-démocrate, Parti « Mouvement de la légalité », Parti républicain, Les Verts, Alliance démocratique)
2005-2009	12	10 (Parti socialiste, Parti démocratique, Parti républicain, Parti démocrétienne, Centre libéral-démocrate, Centre démocrate, Parti social-démocrate, Parti agraire écologique, Mouvement socialiste pour l'intégration, Groupe démocrate -réformateur)
2009-2013	6	4 (Parti socialiste, Parti démocratique, Mouvement socialiste pour l'intégration, Parti républicain)
2013-2017	7	5 (Parti socialiste, Parti démocratique, Mouvement socialiste pour l'intégration, Parti social-démocrate, Parti pour la justice l'intégration et l'unité)
2017-2021	5	4 (le Parti socialiste+ le Parti démocratique+ Mouvement socialiste pour l'intégration +Parti républicaine)

Même les commissions parlementaires ne fonctionnent pas toujours correctement et conformément aux lois. Les commissions parlementaires sont chargées d'une question ou sujet précis. Selon l'article 20 du règlement du Parlement : « *Les commissions permanentes rassemblent tous les députés et leur composition, dans la mesure du possible, reflète les groupes parlementaires, selon la proportion qu'ils occupent à l'Assemblée. Le Président de l'Assemblée et les membres du Conseil des*

ministres ne peuvent être membres de commissions permanentes. En règle générale, le député ne peut être membre que d'une commission permanente. Conformément au rapport majorité parlementaire / opposition, certains députés ne peuvent être membres de plus de deux commissions permanentes. Le député peut participer aux réunions d'autres commissions, mais sans droit de vote ». Mais en pratique cet article ne s'applique pas correctement. Par exemple « *d'après les données de la période septembre-décembre 2017, il résulte qu'environ 20 députés ont participé à deux comités, dont deux sont des députés du PD (J. Tabaku et G. Duma) et 18 sont des députés du PS (A.Rista, A .Shameti, A.Marto, A. Xhambulla, A. Kamani, B.Çuçi, E, Gjermeni, E.Spiropali, E. Gjebrea, E. Kushi, E. Bushati, F. Velaj, I.Pendjavinji, K. Spahiu , K. Bushka, M. Ulqini, R. Xhelilaj et V. Hysi) ».*²⁹⁸ « *Autre exemple, 3 députés, I. Beqja, K. Spahiu et E.Gjermeni, ont participé à 3 commissions parlementaires. Dans deux d'entre elles ils sont des membres permanents et dans la troisième commission membres remplaçants ».*²⁹⁹ Cela montre que le partage des responsabilités entre les députés n'est pas proportionnel et que l'utilisation du même député dans 2-3 engagements politiques est signe d'une crise de la représentation. Aussi le Président du PD Lulzim Basha et l'ancien président du PD ne sont membres d'aucune commission permanente, violant ainsi le règlement intérieur du Parlement. Un autre problème lié aux commissions parlementaires est le fait qu'une partie des députés n'a qu'un rôle passif. Par exemple selon l'Institut des études politiques pour la période janvier-juillet 2016 « *il a été constaté que seulement un tiers des députés sont actifs dans les commissions parlementaires »*³⁰⁰.

Une autre raison pour laquelle les citoyens albanais se sentent mal représentés malgré le nombre élevé de partis politiques est la grande fragmentation des partis politiques qui résulte principalement du manque de démocratie interne au sein des principaux partis politiques. Nous l'étudierons en détails dans le chapitre consacré à la démocratie à l'intérieur des partis politiques. La fragmentation affaiblit le rôle des partis politiques mais ici nous allons juste analyser les effets que cette fragmentation a sur le fonctionnement du Parlement parce que comme affirme Aldo Di Virgilio et Junko Katô dans leurs recherches : « *Les effets en sont avant tout sensibles au Parlement. Le taux très élevé de natalité et de mortalité parmi les partis et l'augmentation exponentielle du nombre des*

²⁹⁸ Instituti i Studimeve Politike, Parlamenti dhe përfaqësimi politik në Shqipëri (Le parlement et la représentation politique en Albanie, Rapport de monitoring septembre 2017 - décembre 2020, septembre-décembre 2017, p. 25.

²⁹⁹ Instituti i Studimeve Politikep. Parlamenti në pasqyrë (Parlement dans la miroir) , Rapport de monitoring janvier 2018 - juillet 2018, p.15, <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2018/08/ISP-PARLAMENTI-NE-PASQYRE-RAPORT-MONITORIMI-JANAR-KORRIK-2018.pdf>

³⁰⁰ Instituti i Studimeve Politike, Le parlement et représentation politique en Albanie, Rapport de monitoring janvier - juillet 2016 , p .6.

*élus qui vont d'un groupe à l'autre montrent combien l'emprise des partis sur les parlementaires est devenue faible ».*³⁰¹

À cause de cette fragmentation des grands partis politiques il y a échec sur le degré d'institutionnalisation. Tel était le cas avec le projet de Constitution de 1996, lorsque les partis politiques ont fait une campagne pour que la Constitution ne soit pas votée par la population. C'est à ce moment-là que les alliés du Parti démocratique jusqu'alors membres de la coalition gouvernementale, le Parti social-démocrate et l'alliance démocratique, ont abandonné la coalition et ils sont passés à l'opposition.

De la même manière certains députés des partis politiques, bien qu'ils aient été désignés pour faire partie d'un groupe parlementaire, changent de camp selon leurs envies et intérêts personnels. Gjovalin Kadeli était élu député du Parti socialiste, mais vers la fin de son mandat il n'était plus sur la liste du PS pour les élections à venir, car il avait quitté le groupe parlementaire et votait pour tous les propositions du Parti démocratique qui était au pouvoir. Ensuite il fut candidat aux élections pour le Parti démocratique et après les élections il se positionna à côté de Mouvement socialiste pour l'intégration. Toute cette évolution a lieu sur une période de 4 mois, ce qui montre que ses actions étaient tactiques.

Pour beaucoup de chercheurs albanais la fonction la plus évidente et la plus importante du Parlement est la fonction législative. Les députés, non seulement proposent des lois qu'ils pourront voter ensuite, mais ils ont également le droit de modifier, d'approuver ou de rejeter les projets de loi soumis par le gouvernement. Cette fonction est étroitement liée à la fonction de représentation car dans les pays démocratiques, par la volonté des électeurs, les parlements reçoivent l'autorité nécessaire pour légiférer.

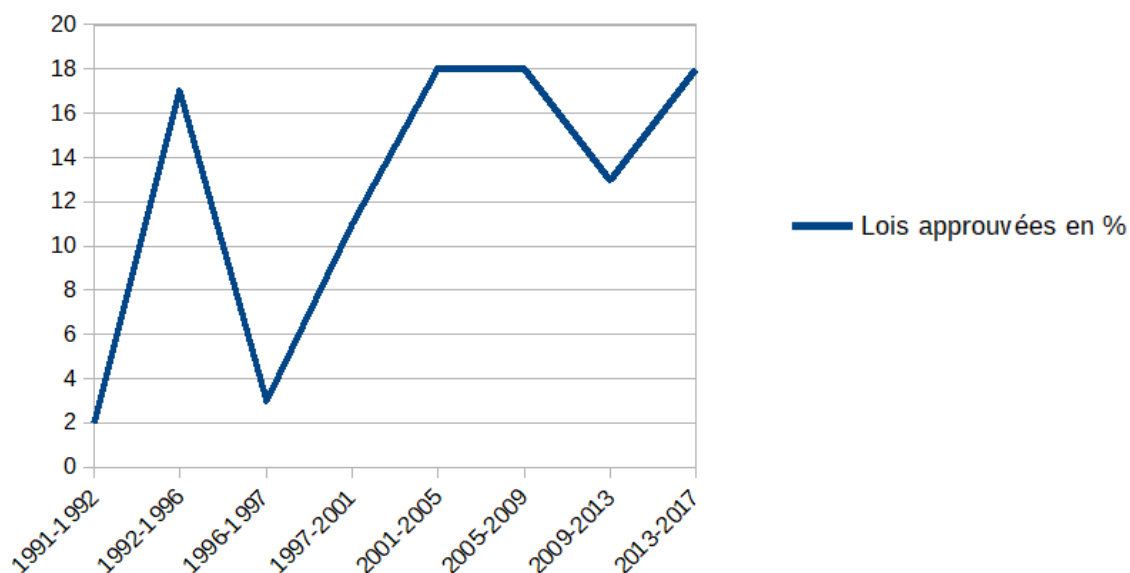
Le Parlement est le lieu où les lois doivent être discutées et approuvées, c'est le lieu des débats politiques. Mais le Parlement albanais d'après 1991 a dû faire face à un programme législatif très chargé. Probablement parce que le régime politique de l'Albanie a changé complètement. La quantité des lois approuvées a été telle que l'activité législative du Parlement a été très chargée. « *Pour les législatures parlementaires complètes, le processus législatif est presque identique avec 500 à 600 lois adoptées chacune (législatures de 1992, 2001, 2005 et 2013)* ». ³⁰² Cela signifie que de nombreuses lois adoptées n'ont pas été suffisamment discutées et que les groupes parlementaires et groupes d'intérêts ne sont pas assez impliqués dans ce processus. Il semble que le processus législatif

³⁰¹ VIRGILIO Aldo DI & KATË Junko, *Revue française de science politique*, Vol. 51, No. 4, août 2001, p. 600

³⁰² KRASNIQI Afrim, *Parlamenti në tranzicion, bilanci dhe problematika të aktivitetit përfaqësues* (Parlement en transition, bilan et enjeux de l'activité représentative), Référence sur le Parlement, Conférence, 2020, p. 11.

dans le Parlement albanais est tellement mécanique que certaines fois le « *Parlement a examiné un projet de loi sans savoir qu'il avait déjà été approuvé des années auparavant* »³⁰³.

Graphique 3 - 3.2 Le pourcentage des lois adoptées par le Parlement



(Source : KRASNIQI Afrim, Parlamenti në tranzicion, bilanci dhe problematika te aktivitetit përfaqësues (Parlement en transition, bilan et enjeux de l'activité représentative) , Référence sur le Parlement, Conférence, 2020, p.13)

3.2 Le Boycott fréquent du Parlement

Depuis près de 3 décennies l'histoire du parlementarisme, depuis le renversement du régime communiste a été caractérisée par un boycott fréquent du Parlement par l'un ou l'autre des deux principaux partis politiques de l'Albanie. Le choix par l'opposition d'une décision extrême comme le boycott parlementaire est un problème majeur auquel est confronté le Parlement albanais. L'Albanie c'est l'un des pays qui a plus applique le boycott parlementaire. Ce boycott à plusieurs reprises et pour des longs périodes a affaibli considérablement le rôle du Parlement dans le système

³⁰³ KRASNIQI Afrim, Parlamenti në tranzicion, bilanci dhe problematika te aktivitetit përfaqësues (Parlement en transition, bilan et enjeux de l'activité représentative), Référence sur le Parlement, Conférence, 2020, p. 12.

politique. En conséquence, le contrôle de l'exécutif n'a pas été fait correctement, le Parlement a produit moins de lois et n'a donc pas pu mettre en place des réformes efficaces. D'autre part tous ces boycotts ne se sont pas traduits par des réformes radicales.

Une recherche de la fondation Westminster pour la démocratie sur le phénomène de boycott en Albanie conclut que :

« L'Albanie est l'un des anciens pays communistes qui, pendant la période de transition 1991-2019, a expérimenté presque toutes les formes classiques d'utilisation du boycott parlementaire: il y a eu boycott des élections parlementaires, refus d'entrer au parlement, boycott pendant une longue période du Parlement, démission collective de mandats parlementaires, boycott des sessions ou commissions parlementaires, boycott des nominations aux organes constitutionnels par le Parlement, boycott des débats ou des initiatives parlementaires spéciales, boycott interne de leurs propres groupes parlementaires à l'Assemblée et boycott de leurs propres coalitions, etc »³⁰⁴.

Lorsqu'un parti politique en Albanie remporte la majorité des voix pour la deuxième fois consécutive, son deuxième mandat (gouvernemental) est toujours perturbé par des boycotts du Parlement de la part de l'opposition. Les chercheurs albanais ont trouvé 4 motifs principaux qui ont poussé les partis politiques à boycotter le Parlement :

1. Non-acceptation ou Rejet des résultats des élections par le parti qui n'a pas gagné la majorité des voix, c'est-à-dire boycott à la suite des contestations des résultats des élections.
2. Boycott à la suite d'incidents graves tels que l'assassinat du député du Parti démocratique Azem Hajdari.
3. Une astuce pour incorporer des questions ou problématiques qui ne sont pas dans l'agenda du Parlement.
4. Instrument de pression et de conditionnement pour bloquer des décisions importantes de la majorité.

Nous allons analyser les boycotts parlementaires les plus importants, quand et comment ils ont eu lieu, quels effets ils ont eu sur la démocratisation du pays. Pour arriver à ce but nous allons nous appuyer sur l'étude de la Fondation Westminster pour la démocratie.

Il faut mentionner que le premier Parlement pluraliste albanais se réunit pour la première fois sans la participation de l'opposition, le 15 avril 1991. Les premières élections pluralistes en mars 1991 avaient été remportées par le Parti du travail devenu ensuite le Parti socialiste. Lors de la première session parlementaire le Parti démocratique n'était pas présent, à l'exception d'un de ses

³⁰⁴ KRASNIQI Afrim, « Parliamentary Boycotts in the Western Balkans: Case Study, Albania » dans *Parliamentary Boycotts in the Western Balkans*, Westminster Foundation for Democracy, 2018, p.10, <https://www.wfd.org/wp-content/uploads/2019/07/WFD-WB-Boycotts.pdf>

membres, M. Neritan Ceka, qui n'est entré au Parlement que pour tenir un discours politique dénonçant l'assassinat de 4 manifestants du Parti démocratique le 2 avril 1991 à Shkoder par les forces de l'ordre. Le boycott a duré seulement 3 jours, puis le Parti démocratique a siégé au Parlement, tout en commençant à manifester en dehors du Parlement.

L'année 1996 marque le début des boycotts de longue durée mais aussi le début du rejet des résultats des élections de la part des perdants. Le Président du Parti Socialiste Fatos Nano était en prison pour corruption et dirigeait son parti de la prison. Le 26 mai 1996 se sont tenues les troisièmes élections pluralistes en Albanie. Lors des deux premières élections (1991 et 1992) le Parti communiste était au pouvoir. En 1996 c'est la coalition de droite qui gouverne le pays tandis que le Parti socialiste et ses alliés sont dans l'opposition. Quelques heures avant la clôture des bureaux de vote, le Parti socialiste a retiré ses scrutateurs de tous les bureaux de vote du pays en accusant le Gouvernement de fraude électorale. Le Parti démocratique a gagné ces élections obtenant 122 députés tandis que le Parti socialiste n'en obtenait que 10 députés, le Parti républicain 3, le Parti Front National 2, et l'Union des droits de l'homme 3.

Le Parti socialiste n'a pas reconnu les résultats et a boycotté le Parlement. L'UE et les États-Unis ont demandé que de nouvelles élections soient organisées dans 40 circonscriptions, mais la Commission Électorale Centrale (CEC) les limite à 13 circonscriptions. « *L'association du boycott politique avec des manifestations politiques, puis avec des éléments d'opposition au Gouvernement sous toute forme que ce soit, a conduit à la transformation de la manifestation anti gouvernementale de 1997 en un soulèvement. Le boycott et la contestation violente d'une part, et le refus du dialogue et de la réflexion d'autre part, ont apporté le chaos politique, étatique et social dans le pays, porté un grand coup à toutes les institutions étatiques, entraîné la perte du poids du droit, la création d'insécurité pour les biens et la vie des citoyens, ainsi que l'arrivée en Albanie des troupes militaires de huit pays européens pour rétablir l'ordre public* ». ³⁰⁵

L'opposition met fin au boycott le 9 avril 1997, un mois après la formation du Gouvernement de Réconciliation Nationale, où le Premier-ministre est un socialiste. Mais bien que le boycott ait été considéré comme une « *catastrophe nationale* » et une « *stratégie de destruction* » de l'État et du pluralisme politique ³⁰⁶ par le Parti démocratique, celui-ci a ensuite reproduit le même schéma.

Lors des deux législatures passées dans l'opposition (1997-2005) le Parti démocratique a boycotté le Parlement à plusieurs reprises pour de longues périodes. Avec le premier boycott de juillet-

³⁰⁵ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike Les partis politiques en Albanie (1920-2006). (L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 232.

³⁰⁶ Ibid.

septembre 1997 le Parti démocratique n'a pas assisté à l'élection du Président de la République, à la création du Gouvernement et aux changements dans certaines institutions constitutionnelles. Le deuxième boycott (septembre 1998-17 juillet 1999) commence avec l'assassinat du député du Parti démocratique Azem Hajdari le 12 septembre 1998 et prend fin le 21 Décembre 1998. Une demi-heure après l'assassinat d'Azem Hajdari le Parti démocratique demandait la démission du Premier-ministre socialiste Fatos Nano. Le jour de l'enterrement du député A. Hajdari, il organise une manifestation violente avec environ deux mille militants. Les manifestants se sont dirigés vers les institutions publiques, bâtiments ministériels et les locaux de la télévision publique albanaise. La crise a été résolue par le changement du gouvernement. Fatos Nano a été remplacé par Pandeli Majko. Ensuite six anciens hauts fonctionnaires du Parti démocratique ont été accusés d'avoir organisé les manifestations violentes du 14 septembre 1998 et arrêtés. Le PD a boycotté encore une fois le Parlement. Le troisième boycott du PD en septembre 2001-janvier 2002 a commencé avec la séance inaugurale du nouveau Parlement. Le PD ne reconnaissait pas les résultats des élections du 24 juin 2001, accusant la majorité de fraude électorale avec le phénomène du Dushku³⁰⁷. Le boycott prend fin suite à l'intervention de l'UE qui a poussé à l'ouverture de négociations pour un accord de stabilisation et d'association.

Le boycott revient sur scène cette fois par le Parti socialiste après l'élection législative de 2009 et les élections locales de 2011. Le Parti socialiste a boycotté le Parlement en affirmant que les élections avaient été truquées. En 2009 le PS a demandé l'ouverture des urnes, ce qui a été refusé par le PD. En 2011 les urnes ont été ouvertes à la demande du PD qui, étant majoritaire, a pu alors gagner la mairie de Tirana après le dépouillement des voix. En 2009 le Parti socialiste déclare le boycott du Parlement jusqu'à l'acceptation de ses demandes. Il a demandé la création d'un comité qui allait ouvrir les urnes dans les 3 régions d'Albanie, où étaient soupçonnées des manipulations. Le boycott a duré 6 mois et a pris fin en mars 2010 quand il est devenu clair que les mandats des 64 députés allaient prendre fin s'ils ne siégeaient pas au Parlement.

Le PD n'a rien fait pour trouver un compromis et un mois après le PS a de nouveau boycotté le Parlement pour protester contre le tarif que les citoyens albanais devaient payer pour leur carte d'identité. Ce boycott était accompagné par une grève de faim de 203 activistes politiques y compris 23 députés du Parti socialiste. Ce boycott a pris fin avec l'intervention de l'Union européenne qui a

³⁰⁷ Le système électoral mixte présentait des lacunes juridiques et par conséquent les politiques ont trouvé des stratégies pour corriger le résultat des élections à leur profit, certes sans violer la loi en substance, mais en violant son esprit. Profitant de ces lacunes, les partis ont utilisé ce que l'on appelle le « système ou phénomène de Dushku » à cause de la région, où il a été appliqué pour la première fois, à Dushk, aux élections législatives de 2001, et où le résultat du vote a été corrigé en intervenant dans le résultat proportionnel, c'est-à-dire le vote pour les partis et non le vote à la majorité, pour les candidats à la députation. Nous allons voir plus en détail ce phénomène dans le chapitre suivant.

organisé un rendez-vous à Strasbourg entre le Premier ministre Sali Berisha et le chef de l'opposition Edi Rama.

En janvier 2011, pendant une manifestation que le Parti socialiste avait organisée suite à la publication de vidéos de corruption impliquant le chef du Mouvement socialiste pour l'intégration Ilir Meta, quatre manifestants ont été tués par les forces de l'ordre. Le Parti socialiste a déclaré le 10 février un nouveau boycott du Parlement et le 18 février ont commencé des manifestations de rue réclamant des élections anticipées. La pression internationale a fait que ce boycott ne dure pas très longtemps.

Les élections de l'année 2013 ramènent les socialistes au pouvoir. En septembre 2017 juste 4 mois avant les nouvelles élections l'opposition PD a annoncé sa décision de boycotter le Parlement. Elle prétendait que les élections ne pouvaient pas se dérouler sans la création d'un Gouvernement technique. Le Parti Démocratique et ses alliés ont monté une tente devant les locaux du Premier-ministre. Autour de cette tente il y avait les sympathisants du PD qui manifestaient en permanence. Pour le Parti démocratique et ses alliés le Gouvernement technique était une garantie que les élections ne seraient pas truquées.

La communauté internationale intervint pour résoudre la situation. Et pour la première fois dans l'histoire de l'Albanie le Gouvernement accepta les demandes de l'opposition, remplaçant sept de ses ministres par des experts indépendants. Il remplaça aussi de hauts fonctionnaires responsables du processus électoral. *« L'accord de 2017 a abouti à une campagne électorale presque absurde qui a vu le chef de la majorité au pouvoir agir en tandem avec le chef de l'opposition dans une relation basée sur la reconnaissance ouverte des mérites de l'autre, sur une compréhension mutuelle tacite pour écarter les plus petits opposants politiques, et sur le fait que plus de la moitié des ministres du Gouvernement étaient contrôlés par l'opposition, certains qui se livraient ouvertement à une campagne contre leur propre Premier ministre »*³⁰⁸.

Mais le boycott le plus important et probablement le plus extrême s'est produit lors du deuxième mandat gouvernemental du Parti socialiste. La période de janvier à juillet 2018 a connu un boycott partiel de la part de PD de toutes les activités parlementaires : le comité parlementaire, certaines séances plénières du Parlement jusqu'à un boycott total des activités du Parlement. Le 3 septembre 2018 l'opposition décide de boycotter à la fois les séances plénières et les comités parlementaires même si ce boycott n'était pas officiel. Selon les recommandations de la Commission de Venise, l'opposition retourna au Parlement en janvier 2019 et participa à certaines séances plénières. Le 16 janvier l'opposition décida de boycotter encore le Parlement après que la majorité

³⁰⁸ KRASNIQI Afrim, « Parliamentary Boycotts in the Western Balkans: Case Study, Albania » dans *Parliamentary Boycotts in the Western Balkans*, Westminster Foundation for Democracy, 2018, p.17.

refusa de maintenir un débat sur la nomination de certains de ses nouveaux ministres. Suite à une affaire de truquage des élections, le 16 février 2019 l'opposition organise un rassemblement, lors duquel le chef de l'opposition M. Lulzim Basha annonce l'initiative de radicaliser la protestation en abandonnant de manière collective les mandats parlementaires. L'initiative a été suivie par 5 alliés du PD. Selon le code électoral de 2008 la Commission Électorale est obligée dans ce cas de faire appel aux candidats suivants qui sont inclus sur la liste³⁰⁹. Les sièges du Parlement peuvent rester vacants si tous les candidats refusent le mandat. De fait, en mars, certains des candidats de la liste proportionnelle surtout des petits partis ont accepté le mandat en allant à l'encontre de la décision de la majorité. En mars 2019 le Parlement albanais ne comportait plus un député d'opposition. Les revendications de l'opposition étaient la création d'un gouvernement technique, le maintien des élections anticipées et l'adoption d'une réforme électorale. En janvier 2021 de facto nous avons un Parlement sans l'opposition. Il y a 122 députés au Parlement au lieu de 140. Le Parti démocratique et le Mouvement socialiste et leurs alliés n'ont pas participé aux élections locales du 30 juin 2019. Le Président de la République Ilir Meta reporte par décret le 1^{er} octobre 2019 les élections avec l'argument que la tenue d'élections sans concurrents et sans la participation de l'opposition viole certains principes constitutionnels mais aussi dans le but d'éviter un conflit civil et la déstabilisation du pays. Mais le Parti socialiste et le Premier-ministre Edi Rama ont refusé son décret en initiant même une procédure de destitution. Cette même année en 2019, suite à la réforme de la justice³¹⁰, l'Albanie traverse une grave crise constitutionnelle. Pendant plus d'un an avant les élections locales de 2019 la République d'Albanie n'a disposé ni d'une Cour constitutionnelle fonctionnelle, ni d'une Cour Suprême. La question a été adressée à la Commission de Venise qui a conclu que « *le Président Ilir Meta n'avait aucun argument convaincant en faveur de l'annulation et de report des élections et du fait que son acte constituait une violation des droits de l'homme* »³¹¹. Les élections se sont tenues comme prévu le 30 juin 2019 sans la participation de l'opposition. Après les élections locales, exactement le 8 juillet 2019 le Parti socialiste a mis en place une commission pour la destitution du Président Ilir Meta.

Cette décision de l'opposition de boycotter le Parlement n'a pas été bien vue par la communauté internationale. Dans une interview à l'Agence télégraphique albanaise, « *La haute*

³⁰⁹ Selon le système électoral proportionnel régional le parti politique désigne une liste des candidats d'une circonscription donnée. Celui qui est à la tête de la liste remporte le premier mandat, et ainsi de suite. Et si un des députés démissionne, c'est celui qui était placé après lui en tant que candidat qui prend sa place.

³¹⁰ La réforme des institutions judiciaires initiée en 2016 a écarté un très grand nombre de magistrats, voir PORTES Thierry, « L'Albanie confrontée à une pénurie de juges intègres », *Figaro* [en ligne], 2 mai 2021, [consulté le 2 mai 2021] <https://www.lefigaro.fr/international/l-albanie-confrontee-a-une-penurie-de-juges-integres-20210502>

³¹¹ EREBARA Gjergj, « “Venecia” rrëzon argumentet e Metës por arsyeve kundër shkarkimit («Venise» réfute les arguments de Meta mais plaide contre la destitution) », *Reporter* [en ligne], 14 octobre 2019, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.reporter.al/venecia-rrezon-argumentet-e-metes-por-arsyeton-kunder-shkarkimit/>

représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Maja Kocijancic, a qualifié la démission du Parti démocratique et d'autres partis d'opposition de "contre-productive et qui va à l'encontre des efforts de l'Albanie pour mettre en œuvre les réformes requises par l'UE. Le Parlement est la base de toute démocratie européenne, c'est le lieu où les débats sur les réformes et les développements pertinents devraient être discutés et non boycottés. Nous attendons du Gouvernement et de l'opposition qu'ils s'engagent dans des discussions constructives afin de surmonter la situation politique actuelle »³¹².

Comme indiqué par le tableau (n°3.3) ci-dessus le boycott en Albanie a été appliqué par les deux camps des partis politiques en Albanie. « Le boycott du Parlement est devenu une arme politique préférée en Albanie. Il a des racines profondes dans l'opposition albanaise et continue d'être utilisé comme une arme politique portant atteinte au pays et à l'électorat »³¹³. Il est utilisé comme un outil de chantage par les partis politiques selon leur propre intérêt. Mais le résultat obtenu n'a pas été celui attendu, bien au contraire il y a eu des effets contraires. Les boycotts ont produit des effets négatifs en Albanie tels que : le retardement de l'intégration euro-atlantique, l'affaiblissement de la vie des institutions démocratiques, et finalement le boycott a profité à la majorité, qui a pu gouverner sans se soucier du contrôle de l'opposition. Grâce au boycott de l'opposition la majorité au pouvoir a pu nommer le Président de la Haute Cour ainsi que le Président de la Cour Constitutionnelle en 1997-1998, 2009-2010 et 2011-2012 et 2014-2018.

D'autre part le boycott a rendu les acteurs politiques très dépendants de la communauté internationale pour résoudre les crises politiques. Fabian Schmidt qui a dirigé pendant des années le programme en langue albanaise de Deutsche Welle est très critique quant à l'intervention internationale « Il est temps que les acteurs politiques en Albanie apprennent à perdre et à accepter la défaite, et les acteurs internationaux doivent savoir quelles questions intervenir en Albanie. Les acteurs internationaux doivent parfois apprendre à attendre et n'intervenir que pour aider à mettre en place des institutions. Une intervention extérieure pour parvenir à des compromis ou établir un dialogue a endommagé les institutions démocratiques au sein des partis. Chaque fois que des conflits politiques surgissent, des efforts sont faits pour obtenir l'intervention de la communauté internationale. Et elle n'intervient pas toujours correctement »³¹⁴.

³¹² RUCI Avni, « Shqipëri: Opozita djeg mandatet dhe kërkon zgjedhje të parakohshme (Albanie: l'opposition renonce aux mandats et exige des élections anticipées) », *Deutsche Welle [en ligne]*, 19 février 2019, [consulté le 25 octobre 2020], <https://www.dw.com/sq/shqip%C3%ABri-opozita-djeg-mandatet-dhe-k%C3%ABrikon-zgjedhje-t%C3%AB-parakohshme/a-47578315>

³¹³ CAMA Aida, « Bojkoti parlamentar armë politike jo gjithnjë e suksesshme (Le boycott parlementaire n'est pas toujours une arme politique réussie) », *Deutsche Welle [en ligne]*, 7 décembre 2011, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.dw.com/sq/bojkoti-parlamentar-arm%C3%AB-politike-jo-gjithnj%C3%AB-e-suksesshme/a-15584235>

³¹⁴ Ibid.

Afrim Krasniqi écrit que « le boycott est entré dans la politique albanaise pour quatre raisons : l'arrogance de la majorité contre la minorité, le manque de dialogue politique, le chantage contre les institutions et le manque de confiance mutuelle dans les relations entre les partis et les institutions constitutionnelles ».³¹⁵ Le philosophe albanais Artan Fuga considère le Parlement albanais comme tout puissant et estime qu'avec le temps il se détériore. Il écrit : « L'Assemblée, qui avait déjà repris tous les pouvoirs de l'administration, des tribunaux, des médias, de l'exécutif parce que tout se résumait au pouvoir du parti, c'est-à-dire des dirigeants des partis politiques parlementaires, a commencé à tout faire sauf les lois impliquant l'intérêt national. Les lois ont été politisées, l'Assemblée a commencé à "enquêter", en son sein les campagnes électorales ont eu lieu et progressivement la querelle politique est devenue la seule forme de ce que l'on peut appeler une campagne électorale permanente et ininterrompue, basée sur des mots hilarants et meurtriers, insultes mutuelles, et ainsi de suite »³¹⁶.

Dans un système démocratique représentatif le Parlement doit être le lieu de dialogue et de collaboration entre les représentants du peuple pour construire un système politique fonctionnel. La vraie démocratie suppose que les représentants du peuple aient la volonté politique de prendre leurs décisions, d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée pour exercer ses attributs constitutionnels à travers un dialogue entre les forces politiques, entre la majorité soutenant le Gouvernement et l'opposition le critiquant et présentant son alternative. Dans un système démocratique, l'Assemblée ne peut fonctionner que par un dialogue mutuel entre tous les acteurs qui y sont représentés. Cela ne doit pas rester un simple souhait, mais doit être concrétisé par l'établissement de nouvelles règles, qui peuvent être constitutionnelles ou faire partie du règlement intérieur de l'Assemblée elle-même.

³¹⁵ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqipëri (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 230.

³¹⁶ FUGA Artan, « Ngritja dhe rënia e Kuvendit të Shqipërisë (La montée et la chute du Parlement albanais) », *Panorama* [en ligne], 19 mars 2019, [consulté le 16 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2019/03/19/ngritja-dhe-renia-e-kuvendit-te-shqiperise/>

Tableau 6 - 3.3 Les boycotts parlementaires au fil des années

Législature	Durée	Par	Contexte	Motif	Les effets sur le système politique	Intervention de la communauté internationale
1991-1992	1991 (3 jours)	PD	Après les premières élections pluralistes	L'assassinat des quatre manifestants par les forces de l'ordre	/	/
1992-1996	26 mai 1996- 9 avril 1997	PS	Après les premières élections locales/ Chef du PS en prison	Rejet des résultats des élections	PS gagne 10 sièges Refus de participer à la répétition des élections en 13 circonscriptions Manifestations violentes	L'UE et les États-Unis demandent de nouvelles élections dans 40 circonscriptions. Le CEC décide la répétition dans 13 circonscriptions
1996-1997	Juillet-septembre 1997	PD	Après une année chaotique/ La faillite des systèmes pyramidaux, l'ouverture des dépôts d'armes et la procurement des armes par le peuple	Rejet des résultats des élections	PD ne participe ni à l'élection du Président ni à celle du Procureur Général	Arrivée en Albanie des troupes militaires de huit pays européens pour rétablir l'ordre public
1997-2001	Septembre 1998- 17 juillet 1999	PD	Après l'assassinat du député Azem Hajdari/ Prestation de six anciens fonctionnaires du PD	PD accuse le PS de l'assassinat et demande la démission du F. Nano et des élections anticipées.	Manifestations violentes/ PD ne participe pas à la formulation de la Constitution/	/
2001-2005	Septembre 2001-janvier 2002	PD	Après les élections parlementaires du 24 juin 2001	Rejet des résultats des élections/accusation vers la majorité de fraude électorale avec le phénomène du Dushku	Accord entre le PD et PS= l'élection d'un Président consensuel et du Procureur Général	L'UE pousse à l'ouverture des négociations pour l'accord de stabilisation et d'association
2005-2009	/	/	/	/	/	/
2009-2013	Septembre 2009- Mars 2010 et des boycotts courte durée en 2011	PS	Après les élections parlementaires de 2009 et les élections locales de 8 mai 2011	Oui à l'ouverture des urnes et /non à l'ouverture des urnes, élections truquées	Ralentissement du processus de libéralisation des visas/ manifestations violentes où 4 manifestants sont tués par les forces de l'ordre	L'UE organise un rendez-vous à Strasbourg entre le premier ministre Sali Berisha et le chef de l'opposition Edi Rama le 20 mai 2010
2013-2017	Février-mai 2017	/	4 mois avant les élections locales de 2017	Pas d'élections sans la création d'un gouvernement technique.	Création d'un gouvernement technique	La communauté internationale intervient pour résoudre la situation
2017-2021	Janvier – juillet 2018 boycott partiel/ 16 février 2019 boycottet renonciation des mandats PD	PD	Désaccord politiques/Divulgateion d'écoutes téléphoniques des achats de voix	Accusation de corruption/ truquage d'élections	Parlement sans opposition/ 122 députés au lieu de 140/ non participation aux élections locales/chaos politique et institutionnel	/

(établis par l'auteur)

B. Le Gouvernement des partis politiques

Les partis politiques agissent dans deux axes, au Parlement et au Gouvernement. Dans un régime parlementaire, bien que la séparation des pouvoirs constitue un principe fondamental de la Constitution, dans certains cas le Parlement a un plus grand rôle dû au fait que les députés sont élus directement par la population et que la formation du gouvernement doit être approuvée par le Parlement qui exerce un contrôle sur lui. Les partis qui sont au Gouvernement sont en quelque sorte dépendants du Parlement, bien que le Gouvernement soit formé à partir du parti politique majoritaire au Parlement. Pour qu'un Gouvernement puisse réaliser son programme et ses objectifs, il a besoin de l'appui du Parlement.

*« Dans tous les régimes parlementaires, les deux principaux axes du travail parlementaire, à savoir la préparation de la loi et le contrôle parlementaire, nécessitent un dialogue constant et, si possible, fructueux entre le Gouvernement et le Parlement. Dans toutes les démocraties occidentales, le Gouvernement est, logiquement, la source de la législation. Il a le pouvoir de soumettre des projets de loi au Parlement, de les soutenir, d'utiliser ses pouvoirs pour accélérer le processus et de garantir que les modifications légitimes apportées par l'Assemblée parlementaire n'affectent pas la cohérence de la politique dont elle est responsable ».*³¹⁷ Donc en pratique le Parlement et le Gouvernement ne travaillent pas séparément mais de manière synchrone et dépendante.

L'idée générale ici est que les partis politiques se comportent différemment selon qu'ils sont ou non au Gouvernement. En pratique, tous les Gouvernements qui se sont formés en Albanie ont eu tendance à se ressembler, quelles qu'aient été leurs orientations politiques. Une fois au pouvoir, ceux-ci ils manifestent des problématiques similaires.

De la chute du communisme jusqu'en 2017, l'Albanie a connu au total 20 Gouvernements et 9 élections parlementaires, soit en moyenne un changement de Gouvernement tous les deux ans. Cela est un indicateur de l'instabilité politique. Dans l'expérience albanaise, les épisodes d'instabilité politique sont devenus de plus en plus récurrents pendant les années où le pays a connu une crise économique ou sociale.

De février 1991 à juillet 1997, l'Albanie a connu 10 Gouvernements différents, dont 3 seulement pour l'année 1991, juste après la proclamation du pluralisme politique (1991), et 3 pendant

³¹⁷ MAUS Didier, « Qeveria: Krijimi, përgjegjësia dhe kompetencat e saj (Gouvernement: sa création, sa responsabilité et ses compétences) », *Shtetiweb* [en ligne], [consulté le 13 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2015/02/02/qeveria-krijimi-pergjegjësia-dhe-kompetencat-e-saj/>

l'année chaotique 1997. Ces deux années (1991 et 1997) ont été caractérisées par une crise économique et sociale profonde, qui a eu des conséquences directes sur le système politique. Ensuite, de septembre 1998 jusqu'à septembre 2001 il y a eu 3 changements de Gouvernement, puis de septembre 2001 jusqu'à décembre 2003 il y a eu en moyenne un changement tous les ans. De juillet 1997 jusqu'à septembre 2005 le pays était gouverné par le Parti socialiste qui connaissait pendant toute la période des conflits internes avec la création de différentes fractions opposées.

Dans la littérature politique en général les sources de l'instabilité politique sont un sujet controversé. Pour certains auteurs les racines de la crise politique sont essentiellement économiques tandis que pour d'autres l'instabilité politique dépend du niveau de la démocratisation.

La composition du Gouvernement n'a pas été statique mais a changé au fil des années. Depuis la chute du communisme le pays a connu 7 Premiers-ministres : Aleksander Meksi, Bashkim Fino, Fatos Nano, Ilir Meta, Pandeli Majko, Sali Berisha et Edi Rama. Le premier Gouvernement pluraliste fut celui d'Aleksander Meksi, établi le 13 avril 1992, avec 23 postes. Pour son deuxième mandat après les élections de 1996 le cabinet a été élargi avec 26 postes, qui dans l'histoire pluraliste d'Albanie constitue le Gouvernement comportant le plus de membres. Bashkim Fino a été Premier-ministre juste pour quelques mois pendant l'année chaotique de 1997. En huit ans de Gouvernement de gauche (1997-2005), sept Gouvernements ont été formés en Albanie, où il a commencé avec Fatos Nano, a continué avec Pandeli Majko, puis avec Ilir Meta et enfin à nouveau avec F. Nano. Fatos Nano a formé le Gouvernement post-électoral avec 22 portefeuilles. De 1998 à 1999, le Gouvernement était dirigé par Pandeli Majko, qui a construit le cabinet avec 19 portefeuilles. Pendant deux ans, jusqu'en 2001, le Conseil des ministres a été dirigé par Ilir Meta, qui a construit deux cabinets gouvernementaux, l'un avec 17 portefeuilles et l'autre avec 21. Après les affrontements entre Fatos Nano et Ilir Meta en 2001, le Gouvernement suivant pendant six mois a été dirigé par Pandeli Majko. Il a mis en place une structure avec 19 portefeuilles. Puis, de 2002 à 2005, Fatos Nano a formé deux cabinets, le premier, celui de la période 2002-2003, portait sur 15 portefeuilles. En 2005 et 2009 Sali Berisha a constitué son Gouvernement avec 16 postes. Edi Rama constitue son premier Gouvernement en 2013 avec 21 ministres pour descendre en 2017 à seulement 15, ce qui est connu comme le plus petit Gouvernement en Albanie.

Jusqu'à l'année 2013 les membres du Gouvernement étaient généralement des hommes politiques. En septembre 2013 le Premier-ministre Edi Rama (Parti socialiste) a innové en nommant des ministres qui étaient inconnus, sans rôle marquant dans la société albanaise. Certains ministres des Gouvernements Rama de 2013 et 2017, ont été très discrets et n'ont pas apporté de contribution significative au développement des réformes dont le pays a besoin. Il est difficile de trouver une loi, une initiative ou une réforme qui porte le nom d'un ministre en particulier. Car toutes les initiatives

et réformes gouvernementales sont le fait du seul Premier ministre qui a concentré dans ses mains tout le pouvoir exécutif.

Edi Rama a été beaucoup critiqué pour le choix de ministres qui n'avaient pas un mandat de député et ne représentaient rien politiquement. Ce choix du Premier-ministre Edi Rama a créé un fossé entre le Parlement et le Gouvernement. Une autre critique a porté sur le petit nombre de ministres de ces Gouvernements Rama (II). Il semble que Edi Rama ait voulu suivre l'exemple de son prédécesseur Sali Berisha (Parti démocratique). Celui-ci, ancien président de la République (1992-1997), se trouva de 2005 à 2013 à la tête de deux Gouvernements également composés d'un faible nombre de ministres.

La Constitution albanaise de 1998 définit le Gouvernement comme un organe collégial, de nature purement politique et souligne que ses décisions peuvent exprimer les divergences de ses membres et conduire à des solutions qui combinent à la fois les besoins politiques et l'efficacité administrative. Le but de chaque parti politique est de conquérir le pouvoir et surtout de représenter des parties de la population. Le Gouvernement est au sommet du pouvoir car il définit la politique du pays, donc chaque parti politique veut gagner les élections avec le but de gouverner.

Le Gouvernement a besoin d'une majorité au Parlement et c'est pourquoi le Gouvernement et les forces conjointes du parti au sein de la coalition au pouvoir travaillent en étroite collaboration. Les partis d'opposition, en revanche, contrôlent le Gouvernement et présentent des alternatives constructives aux projets du Gouvernement et des partis au pouvoir. Dans le modèle classique de partage du pouvoir, il existe une séparation claire entre l'exécutif (Gouvernement) et le législatif (Parlement). Cependant, dans la pratique, ce modèle ne fonctionne pas en termes de séparation rigoureuse des deux corps, mais plutôt dans le sens d'un entrelacement ou d'une répartition des tâches. Cela est particulièrement vrai du système de Gouvernement parlementaire, où le pouvoir exécutif dépend fortement de l'assistance parlementaire.

Le but de chaque Gouvernement est d'obtenir une majorité large et stable au Parlement, Seule l'opposition parlementaire a intérêt de réduire les pouvoirs d'un Gouvernement. Le parti au pouvoir, en revanche, s'abstient généralement de critiquer « son » Gouvernement ou d'exprimer des critiques lorsqu'il s'agit de détails dans le cadre de projets en cours. Dans la plupart des pays, il y a des réunions de coordination régulières entre les dirigeants des stratégies des principaux partis, le chef du Gouvernement et les membres du cabinet pour la coordination entre le Gouvernement et les groupes parlementaires des partis au pouvoir sont souvent mieux informés des projets en cours grâce à leurs contacts informels avec les membres du Gouvernement.

Les décisions du Gouvernement ont un impact majeur sur le pays, parce que sa mission est d'exécuter les décisions prises par le Parlement ainsi que de mettre en œuvre son propre programme

politique. Le parti politique qui gagne la majorité des votes en Albanie et se trouve donc au Gouvernement a tendance à diriger l'économie et les ressources humaines dans un sens favorable à sa propre réélection, à être peu responsable et redevable envers le Parlement, à soumettre son pouvoir à ses alliés et à accepter difficilement l'alternance politique.

1. L'économie et les ressources humaines au service du parti gouvernemental

Le Gouvernement a le rôle principal dans l'économie d'un pays et cette fonction est très importante parce qu'elle peut avoir des conséquences sur les générations à venir. Des chercheurs de l'économie politique se sont penchés sur ce sujet. Le terme anglais « political business cycle » est utilisé en économie politique pour décrire la stimulation que le Gouvernement fait à l'économie en vue d'être réélu. Très souvent le Gouvernement prend de façon démagogique juste avant les élections des décisions économiques qui peuvent avoir des conséquences graves à moyen ou long terme. Le but du Gouvernement étant de conserver le pouvoir en gagnant les prochaines élections, il n'hésite pas à augmenter les dépenses publiques.

Dans les années 1970, des chercheurs en économie politique comme William Nordhaus, ont commencé à étudier les effets de la politique dans la production des cycles économiques. Il y existe deux courants dominants qui expliquent les décisions économiques des gouvernements. Le premier considère que les hommes politiques sont opportunistes et l'électorat naïf, tandis que, pour le second courant, les hommes politiques sont avant tout partisans et l'électorat rationnel. Les élections sont la clé explicative des choix économiques.

1.1. Le premier courant

Raül Magni-Berton argumente que, même au début de leurs mandats, les Gouverneurs pensent à leur réélection et mettent en œuvre des politiques économiques dans ce but. Il écrit : « *Afin de reproduire cette politique stratégique, les gouvernants auront tout intérêt, lorsqu'ils viennent d'être réélus, à mener des politiques de rigueur budgétaire afin de disposer des fonds nécessaires en*

*fin de mandat pour recommencer une politique « électoraliste »*³¹⁸. Donc, les gouvernants dès le début de leur mandat seraient rationnels, ne pensant qu'à leur réélection sans se préoccuper de réaliser leur programme politique.

William D. Nordhaus est le pionnier du modèle du cycle économique. Il défend la thèse suivante : le Gouvernement va utiliser ses moyens macroéconomiques pour manipuler l'économie. Et selon lui : « *Il y existe des nombreuses façons dont le choix politique d'aujourd'hui affecte le bien être futur* »³¹⁹. Dans son modèle les gouverneurs agissent selon leur intérêt privé sans s'inquiéter juste de leur réélection. Ils utilisent la courbe de Phillips qui met en évidence une relation inverse entre inflation et chômage, et profitent sur le court terme de la naïveté des électeurs sensibles aux promesses électorales. Les deux variables clés sont le niveau de chômage et le taux d'inflation. Puisque le but des partis qui gouvernent le pays est de conserver le pouvoir, les Gouvernements agissent en fonction de leur popularité. Si celle-ci popularité est faible le Gouvernement a tendance à prendre des décisions dans le but de manipuler les électeurs surtout pendant l'année électorale. Dans ce modèle tous les hommes politiques sont identiques et agissent de la même manière.

Donc « *les partis seraient opportunistes s'ils choisissent des politiques pour maximiser la probabilité des élections (ou de réélection), sans égard à la position passée, aux opinions fidèles des partis ou au résultat économique réel. Les partis seraient idéologiques s'ils établissent des politiques pour atteindre certains objectifs économique et social et n'accordent aucun poids indépendant à l'accession au pouvoir ou à la popularité politique* »³²⁰.

Bruno Frey est un autre chercheur qui travaille sur le cycle politique. Pour lui « *le Gouvernement réagit au changement de sa popularité parce que cela est considéré comme un indicateur des résultats électoraux futurs. Lorsque la popularité est faible, il essaie de diriger l'économie afin d'augmenter ses chances de réélection ; lorsque la popularité est suffisamment élevée, il peut se permettre de mener des politiques idéologiques, qui n'ont pas toujours besoin d'être appréciées par l'électorat* »³²¹. Donc quand un Gouvernement doute de sa capacité à gagner les élections, il crée ou stimule un cycle politique, c'est à dire que le Gouvernement réalise des politiques économiques qui produisent des avantages à court terme. Le but de ce type de politique est de

³¹⁸ MAGNI-BERTON Raül, « Actions gouvernementales, popularité et polarisation politique : une étude comparée », *Revue française de science politique*, 2003/6 (Vol. 53), p. 943, [consulté le 16 juin 2020] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2003-6-page-941.htm>

³¹⁹ NORDHAUS D. William, « The Political Business Cycle », *Review of Economic Studies*, Vol 42, No 02, 1975, p.169.

³²⁰ NORDHAUS William D., ALESINA Alberto & SCHULTZE Charles L.. « Alternative Approaches to the Political Business Cycle », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1989, no. 2, 1989, p. 3, [consulté le 18 juin 2020], www.jstor.org/stable/2534461

³²¹ FREY Bruno S & SCHNEIDER Friedrich, « An Empirical Study of Politico-Economic Interaction in the United States », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 60, no. 2, 1978, p. 174, [consulté le 16 juin 2020], www.jstor.org/stable/1924970.

redistribuer des avantages aux citoyens, à savoir moins de chômage, moins d'inflation et moins d'impôts. Pour comprendre si un Gouvernement produit des cycles politiques Bruno Frey étudie deux indicateurs qui sont : l'accroissement des dépenses publiques et l'absence d'augmentation des impôts.

Donc « *d'après Frey et ses collaborateurs, lorsqu'il y a production d'un cycle politique, la conduite du Gouvernement reste plus ou moins la même, quel que soit le parti ou la coalition qui gouverne. Elle consiste à distribuer des avantages aux citoyens (moins de chômage, moins d'inflation, moins d'impôts) et ne laisse pas de place à une sélection cohérente de priorités. En revanche, lorsque le Gouvernement n'encourt pas le risque de manquer sa réélection et qu'il poursuit ses objectifs idéologiques, les politiques mises en œuvre varient, en particulier selon que le parti ou la coalition au Gouvernement est de droite ou de gauche* »³²².

1.2. Le second courant

Le deuxième courant considère les citoyens comme des acteurs rationnels. Un des représentants de ce courant est Kenneth A. Schulz qui pense que l'électorat n'est pas naïf et ne peut pas être manipulé régulièrement. Il existe, d'après l'auteur, une corrélation négative entre le degré de manipulation de l'économie par le Gouvernement et les sondages à cet instant. Pour Schulz les citoyens sont rationnels parce qu'ils apprennent du passé. « *Du point de vue des électeurs, Schulz déduit de l'hypothèse des attentes rationnelles l'idée que les citoyens apprennent du passé et que, par conséquent, ils ne se laissent pas convaincre par un parti qui manipule régulièrement l'économie pour obtenir une situation économique avantageuse à la veille des élections. Autrement dit, les électeurs ne sont pas myopes* »³²³.

1.3. Les cycles économiques dans les décisions des Gouvernements albanais

En Albanie, il y a très peu de recherches sur la présence ou le déclenchement des cycles économiques en politique. Mais les quelques recherches existantes montrent un large consensus sur le fait que les partis politiques au Gouvernement suivent un modèle opportuniste plutôt

³²² MAGNI-BERTON Raül, « Actions gouvernementales, popularité et polarisation politique : une étude comparée », *Revue française de science politique*, 2003/6 (Vol. 53), p. 944, [consulté le 16 juin 2020] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2003-6-page-941.htm>

³²³ Ibid, p. 945.

qu'idéologique³²⁴. Dans ces recherches, les données d'avant l'année 1998 ne sont pas trop prises en considération parce que « *les élections, le cadre économique, politique et institutionnel ont suivi un schéma chaotique et anormal au cours de ces années. Il était possible (plus facile) de gagner les élections par la force (de police) au cours de ces années, et par conséquent, il y avait peu (voire pas du tout) d'incitation pour le Gouvernement d'utiliser des politiques macroéconomiques pour gagner les élections. En outre, l'année extrême 1997 pourrait même affecter la nature des analyses de séries chronologiques* »³²⁵.

En Albanie, tous les Gouvernements ont tendance à se ressembler, qu'ils soient de gauche ou de droite, car « *dans une société marquée par des conflits idéologiques profonds, nous pouvons nous attendre à voir mises en place des politiques consensuelles et similaires, quel que soit le parti au pouvoir* »³²⁶. Le passé communiste et ses conséquences demeurent présents dans la société actuelle albanaise. La vie politique en Albanie est marquée par une culture d'intolérance politique.

Drini Imami et Endrit Lami ont étudié la présence des cycles économiques en Albanie pour la période de janvier 1998 à mars 2007. Leurs conclusions sont les suivantes :

- le Gouvernement augmente les investissements publics à l'approche des élections parlementaires et ensuite les diminue ;
- en ce qui concerne les élections municipales ces investissements sont moins importants mais quand même visibles ;
- le Gouvernement utilise la manipulation des rémunérations des employés avant les élections parlementaires, par contre il n'essaye pas de les manipuler avant les élections locales qui sont considérées comme moins importantes ;
- en ce qui concerne les subventions, aucun des résultats n'a été significatif, il semble donc qu'elles n'aient pas été utilisées comme « outil de Gouvernement » avant les élections parlementaires et locales ;
- le résultat n'est pas non plus significatif concernant les allocations de chômage au niveau national. Mais il est visible avant les élections locales, et même après les élections ce qui va à l'encontre de la théorie du cycle économique. La raison en est peut-être que « *les Gouvernements augmentent ce type de dépenses avant les élections locales afin d'attirer les électeurs, et peuvent*

³²⁴ Voir IMAMI Drini & LAMI Endrit, « Political business cycle in local versus general (parliamentary) election in Albania », International conference , economic & social challenges and problems at the time of crisis, 2009, 11-13/12/2009, p. 4 [consulte le 20 janvier 2021], https://www.researchgate.net/publication/236645379_Political_Business_Cycles_in_local_versus_general_parliamentary_elections_in_Albania

³²⁵ Ibid, p. 5.

³²⁶ MAGNI-BERTON Raül, « Actions gouvernementales, popularité et polarisation politique : une étude comparée », *Revue française de science politique*, 2003/6 (Vol. 53), p. 960, [consulté le 16 juin 2020] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2003-6-page-941.htm>

naturellement trouver difficile / impossible de les ramener aux niveaux précédents. À peu près le même schéma s'applique à l'aide sociale, dont les résultats ne sont pas significatifs pour les élections parlementaires, mais le sont pour les élections locales. Cependant, pour l'aide sociale, les signes après les élections sont également comme attendu »³²⁷ ;

- pour ce qui est du déficit public, les coefficients variables préélectorales ne sont pas statistiquement significatifs, tant pour les élections parlementaires que pour les élections locales, cela en conséquence des restrictions imposées par le FMI. Après les élections l'augmentation du budget est significative. « Cela peut être motivé par la possibilité de reporter certains paiements - liés à des investissements ou à des dépenses générales - au moment après les élections »³²⁸.

Aina Gegprifti (Jonuzaj) & Gentjan Çera ont mené une autre étude sur la présence de cycles économiques en Albanie et le comportement du Gouvernement concernant la perception des impôts durant l'année électorale. À la fin de leur étude, ils défendent la thèse suivante : « les recettes fiscales en Albanie sont également soumises à des cycles politiques. Avant la tenue des élections, le montant des impôts que le Gouvernement perçoit est considérablement inférieur à celui d'une année où il n'y a pas d'élections. De plus, après les élections, au cours des mois suivants jusqu'à la fin de l'année électorale, le Gouvernement perçoit beaucoup plus d'impôts que pendant une année sans élections. Ces augmentations et diminutions dues au calendrier des élections sont également immenses et ont de fortes implications pour les contribuables albanais »³²⁹.

Bien que les données en Albanie soient incomplètes et très souvent contradictoires nous allons maintenant étudier la production de cycles économiques en Albanie, c'est à dire montrer si les Gouvernements albanais stimulent l'économie pendant l'année électorale en prenant en considération la corrélation entre les dépenses budgétaires et l'inflation. Les modèles de cycle économique politique prévoient qu'avant une année électorale, les revenus chuteront et les dépenses augmenteront.

En l'absence de données sur la création de nouveaux emplois et sur les niveaux d'inflation au fil des années nous ne pouvons pas utiliser la courbe de Phillips pour rechercher la présence d'un

³²⁷ IMAMI Drini & LAMI Endrit, « Political business cycle in local versus general (parliamentary) election in Albania », International conference, economic & social challenges and problems at the time of crisis, 2009, 11-13/12/2009, p. 8, [consulté le 20 janvier 2021], https://www.researchgate.net/publication/236645379_Political_Business_Cycles_in_local_versus_general_parliamentary_elections_in_Albania

³²⁸ IMAMI Drini & LAMI Endrit, « Political business cycle in local versus general (parliamentary) election in Albania », International conference, economic & social challenges and problems at the time of crisis, 2009, 11-13/12/2009, p. 8, [consulté le 20 janvier 2021], https://www.researchgate.net/publication/236645379_Political_Business_Cycles_in_local_versus_general_parliamentary_elections_in_Albania

³²⁹ GEGPRIFTI (JONUZAJ) Aina & ÇERA Gentjan, « Are Political Budget Cycles Present in Albania? », *Risk and its assessment in regional economy. Proceedings of the Fifth International Conference for Risk*. Ohrid: Albanian Centre for Risk, p.32, [consulté le 28 janvier 2021], www.qshr.org, info@qshr.org

cycle économique pendant l'année électorale. Nous avons utilisé les données du Ministère des Finances pour le tableau n°3.4. De 2003 jusqu'à 2018, les dépenses et les revenus sont les données du budget réel de l'État albanais. Tandis que pour les 3 dernières années (2019, 2020, 2021), en l'absence du budget réel nous avons utilisé les budgets normatifs (prévisionnels).

D'un simple regard, nous pouvons voir que les dépenses pendant les années électorales, surtout pour les élections parlementaires, sont plus importantes que dans les années sans élections et que les revenus n'ont pas augmenté de la même manière que les dépenses. Les dépenses publiques pendant les années préélectorales et électorales sont légèrement plus élevées que les années suivant le processus électoral. Les Gouvernements ont augmenté les dépenses budgétaires au moment des élections, mais pas les revenus, ce qui fait que le déficit augmente aussi. Le déficit budgétaire est défini comme une situation financière dans laquelle les dépenses dépassent les revenus. Mais cet effet ne doit pas être pris très sérieusement, car l'informalité dans l'économie albanaise est supérieure au taux moyen dans les pays de l'UE.

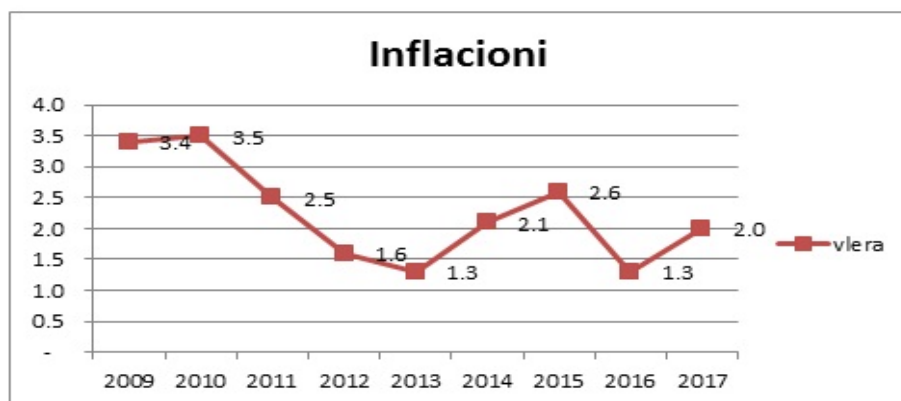
Nous allons prendre 2 exemples pour les élections législatives et deux exemples pour les élections locales afin de comparer les dépenses et les revenus pendant les années électorales.

Tableau 7 - 3.4. Les données budgétaires (2003-2021)

	Année	Les dépenses budgétaires (millions de leke)	Les revenus (millions de leke)	Inflation en %
1	2003	170,820	138,536	
2	2004	188 180	151 094	
3	2005	195,683,43	167, 970,27	
4	2006	220,737	190,137	
5	2007	245, 893	209,548	
6	2008	305,007	243,416	
7	2009	319,903	249,169	3,4
8	2010	300,467	273, 090	3,5
9	2011	309,297	275,479	2,5
10	2012	306, 298	274,260	1,6
11	2013	322 067	268 706	1,3
12	2014	360,273	341.1	2,1

13	2015	348 336	294 239	2,6
14	2016	337 541	310 932	1,3
15	2017	461,4	430,4	2,0
16	2018	496	464	
17	2019	519,577	486,677	
18	2020	548,559	518,716	
19	2021	578,295	555,129	

Graphique 4 - 3.3. L'inflation au fil des années



(Source : Kursi i këmbimit e situata ekonomike në vend (Taux de change et situation économique du pays), Konica.al [en ligne], 13 janvier, <https://konica.al/2019/01/kursi-i-kembimit-e-situata-ekonomike-ne-vend/>)

Tableau 8 - 3.5. La variation des revenus et des dépenses en année électorale par rapport à l'année précédente (en %)

Année	Type d'élections	Parti au Gouvernement	Dépenses	Revenus
2005	Parlementaires	PS	3,9 %	11 %
2007	Locales	PD	11 %	10 %
2009	Parlementaires	PD	4,8 %	2,3 %
2011	Locales	PD	2,9 %	0,87 %
2013	Parlementaires	PD	5,1 %	-2 %
2015	Locales	PS	-3,4 %	4 %
2017	Parlementaires	PS	36,69 %	38 %
2019	Locales	PS	4,7 %	4,8 %

En ce qui concerne les années d'élections parlementaires, nous voyons qu'en 2005, avec le Parti socialiste au pouvoir, les dépenses ont augmenté par rapport à 2004 de 3,9 % et les revenus de 11 %. Dans ce cas-là nous voyons que l'augmentation des dépenses était inférieure à celle des revenus. Durant l'année électorale 2009 les dépenses budgétaires ont augmenté de 4,8 % en comparaison avec 2008 alors que les revenus n'ont augmenté que de 2,3 %. En 2010 les dépenses diminuent de 6 % et les revenus augmentent de 9,6 %. Pendant l'année électorale 2013 les dépenses représentent 5,1 % de plus que celles de 2012 tandis que les revenus sont de 2 % inférieurs à ceux de 2012. En 2017, année d'élections parlementaires, les dépenses budgétaires sont montées à 461,4 millions de leke soit 36,69 % de plus qu'en 2016 mais les revenus aussi ont surpassé de 38 % ceux de l'année 2016.

Pour ce qui est des élections locales : en 2011 les dépenses du budget de l'État ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2010 et les revenus de seulement 0,87 %. Pendant les élections municipales de 2015 il y a eu une baisse des dépenses budgétaires de 3,4 % par rapport à 2014 et une augmentation de 4 % des revenus. Enfin, pendant l'année électorale 2019 les dépenses ont été de 5 % plus élevées qu'en 2018 et les revenus ont connu une augmentation presque équivalente de 4,8 %.

Ce qu'on peut constater à partir de ces chiffres, c'est que le Gouvernement considère les élections parlementaires comme les plus importantes. Ces années-là, les dépenses sont plus élevées

et les revenus en général moindres. Il faut souligner toutefois que ces résultats ne sont pas très parlants, car nous ne savons pas exactement comment ces dépenses et ces revenus sont répartis. Mais en Albanie, il est devenu courant que pendant les campagnes électorales, le Gouvernement augmente les dépenses consacrées aux projets publics, qui devraient se terminer en temps opportun pour les élections. Par exemple « *en mars 2017, soit environ 3 mois avant les élections parlementaires de juin, les dépenses pour les projets publics ont doublé par rapport à celles de l'année précédente, atteignant environ 6 milliards de lek, soit environ 45 millions d'euros* »³³⁰. L'année électorale 2017 marquera une forte augmentation des dépenses publiques consacrées aux investissements publics.

Même aux élections municipales de 2019, boycottées par l'opposition, on constate la présence de cycle économique. « *Selon les données officielles du ministère des Finances, également publiées dans les médias, les dépenses budgétaires ont augmenté de 7 % au cours des 7 premiers mois de 2019. Ces rythmes ont été jugés supérieurs au taux de croissance des revenus de 3,8% affectant l'expansion du déficit budgétaire en termes annuels, sous l'effet de certains éléments qui ont été affectés par les élections locales du 30 juin 2019* »³³¹.

Toutefois des efforts sont faits légalement pour éviter l'utilisation des investissements publics de la part du Gouvernement pour les campagnes électorales. Avant les élections parlementaires du 25 avril 2021, la Commission Électorale Centrale (CÉC) avec la proposition de l'opposition, a pris la décision de restreindre le Gouvernement 4 mois avant les élections. Il est interdit de procéder à des présentations de projets et d'investissements, à des dons de logement ou à la distribution de légalisations³³² 4 mois avant les élections. « *Plus précisément, il leur est interdit de participer à la promotion de projets ou d'investissements dans les transports, l'énergie, l'environnement, la santé, la culture et l'éducation. Il est également interdit de faire de la publicité des objets reconstruits ou en cours de reconstruction en raison de catastrophes naturelles et de la distribution publique de permis de légalisation. La liste des fonctionnaires mentionnés par la CEC comprend : le Premier ministre,*

³³⁰« Qeveria rrit shpenzimet publike përpara zgjedhjeve (Le gouvernement augmente les dépenses publiques avant les élections) », *Exit News* [en ligne], 18 mai 2017, [consulté le 4 janvier 2021] <https://exit.al/qeveria-rrit-shpenzimet-publike-perpara-zgjedhjeve/>

³³¹ Instituti i Studimeve Politike, «Për zgjedhje të ndershmetë ndalojmë shpërdorimin e burimeve shtetërore (Pour des élections équitables nous interdisons l'utilisation des ressources de l'état) », Rapport monitoring décembre 2018-décembre 2019, Tirana, Janvier 2020, p. 23, [consulté le 4 janvier 2021] <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/12/ISP-RAPORT-P%C3%8BRDORIMI-I-BURIMEVE-SHTET%C3%8BRORE-N%C3%8B-FUSHAT%C3%8BN-ELEKTORALE-2019.pdf>,

³³²De nombreuses propriétés ont fait l'objet d'actions informelles au fil des ans et les utilisateurs actuels ont souvent payé des sommes importantes pour les obtenir. La vente et la distribution qui se fait souvent sans documentation et, même lorsqu'il existe des documents à vendre et à acheter, ils ne sont souvent pas notariés ou enregistrés parce que la propriété n'est pas enregistrée auprès du vendeur. En conséquence, de nombreux utilisateurs actuels ont payé des sommes importantes pour la propriété mais ont très peu de protection juridique car la transaction reste informelle du point de vue de la loi. La légalisation était une réponse pragmatique aux conséquences de plus en plus difficiles qui découlaient de l'occupation des terres et de l'implantation illégale de masse.

le Vice-Premier ministre, les ministres et vice-ministres, les maires et les adjoints du maire, les directeurs généraux d'agences, ou d'entreprises telles que OSHEE (l'énergie électrique), la distribution de l'eau, la Poste, etc. Il est interdit au Gouvernement de prendre des décisions sur les augmentations de salaire, les retraites, le soutien économique ou social, les réductions ou abolitions d'impôts, les amnisties fiscales, la privatisation ou l'octroi d'actifs ou de récompenses. Pendant cette période de 4 mois, le Gouvernement et les autres institutions devront informer la CEC 5 jours avant toute activité »³³³.

Le Gouvernement en Albanie utilise non seulement les finances de l'État mais aussi les ressources humaines. L'augmentation des emplois, en particulier les emplois temporaires avant les élections, avec l'embauche dans l'administration publique de partisans du Gouvernement, est récurrente en Albanie. Les partis politiques vainqueurs contrairement au principe constitutionnel [le rappeler de façon précise], procèdent dès leur arrivée au pouvoir à des licenciements massifs de fonctionnaires aussitôt remplacés par leurs fidèles politiques, sorte de « spoil system » à l'albanaise. « *Les ministres et l'exécutif sont ainsi devenus les bureaux de l'emploi des partis politiques au Gouvernement* »³³⁴.

Le parti au pouvoir utilise aussi les fonctionnaires de l'administration publique pour les campagnes électorales. Il peut arriver, en dépit des principes constitutionnels du pays, que les élèves des collèges participent à une réunion du Gouvernement pour augmenter le nombre des participants. Le Gouvernement fait pression sur les fonctionnaires de l'administration pour obtenir leur vote. Ce type de pression a été constaté à plusieurs reprises par des organisations étrangères ou nationales. Ainsi, dans le rapport final pour les élections locales de 2019, il est écrit que « *dans les conditions de pression des principaux partis politiques, respectivement pour une participation massive aux élections (Gouvernement) et pour boycotter le processus (opposition), les citoyens politiquement désengagés, en particulier les employés de l'administration publique et civile, ont subi de multiples pressions pour montrer leurs préférences politiques* »³³⁵.

L'Institut d'études politiques (IEP) de Tirana arrive aussi à la même conclusion. Le parti au pouvoir et ses alliés ont largement utilisé des formes de pression sur les fonctionnaires de l'administration publique pour qu'ils participent aux élections. On peut citer le cas du personnel de surveillance des IEP dans les municipalités de Vlora et Durrës : « *ils ont fait l'objet, avec leurs*

³³³« Propozimi i KQZ i ndalon qeverisë 'propagandën' 4 muaj para zgjedhjeve (La proposition de la CCE interdit la `` propagande '' du gouvernement 4 mois avant les élections », *Exit News* [en ligne], 17 décembre 2020, [consulté le 16 juin 2020] <https://exit.al/propozimi-i-kqz-i-ndalon-qeverise-propaganden-4-muaj-para-zgjedhjeve/>

³³⁴ KRASNIQI Afrim, *(Mbi)pushteti i partive politike (La (sur)puissance des partis politiques)*, Gjergj Fishta, Tirana, 2008, p.204 .

³³⁵ ODIHR/OSBE: Raporti përfundimtar mbi zgjedhjet vendore (Rapport final sur les élections locales), Varshavë 5 shtator 2019, p. 1-2, <https://www.osce.org/files/f/documents/2/d/351226.pdf>

familles, de pression de la part des principales structures du parti au sein du Gouvernement et des autorités locales pour ne pas s'abstenir le jour du scrutin. Dans la municipalité de Kamza, dirigée par l'opposition avant le 30 juin, une forte pression était exercée pour la non-participation, qui a été très élevée »³³⁶.

2. Une responsabilité gouvernementale très formelle en Albanie

En Albanie, comme dans tous les régimes parlementaires, le Gouvernement est responsable devant le Parlement. Le Parlement dispose de la motion de censure contre le Gouvernement et le Gouvernement peut demander la confiance au Parlement pour la continuité de sa politique. La pratique du système parlementaire albanais a cependant montré que peu de Gouvernements sont tombés à cause d'une motion de censure.

L'obtention par le parti gouvernemental d'une majorité parlementaire absolue aux élections législatives de 1992, de 1996, de 1997, de 2001, de 2005 et de 2017 a fait du Parlement un outil docile du Gouvernement. L'influence politique de l'opposition en a été considérablement réduite et elle a dû chercher d'autres espaces et d'autres moyens de lutte politique, telles les manifestations, les boycotts parlementaires, etc. Fort de sa majorité parlementaire, le parti au pouvoir exerce le leadership politique.

Dans un pays avec une longue tradition autoritaire et surtout avec l'une des expériences les plus sévères du totalitarisme, la création d'une majorité absolue est dangereuse pour la démocratie. *« Les chefs de parti ont utilisé la majorité absolue pour éliminer à tout moment des députés rebelles ou pour résoudre des crises politiques en pénalisant les députés de l'opposition »³³⁷.* Dans ces circonstances, les majorités politiques albanaises ont pu gouverner sans se préoccuper du contrôle parlementaire. Le Gouvernement est transformé d'un organe contrôlé par le Parlement en un organe qui contrôle le Parlement.

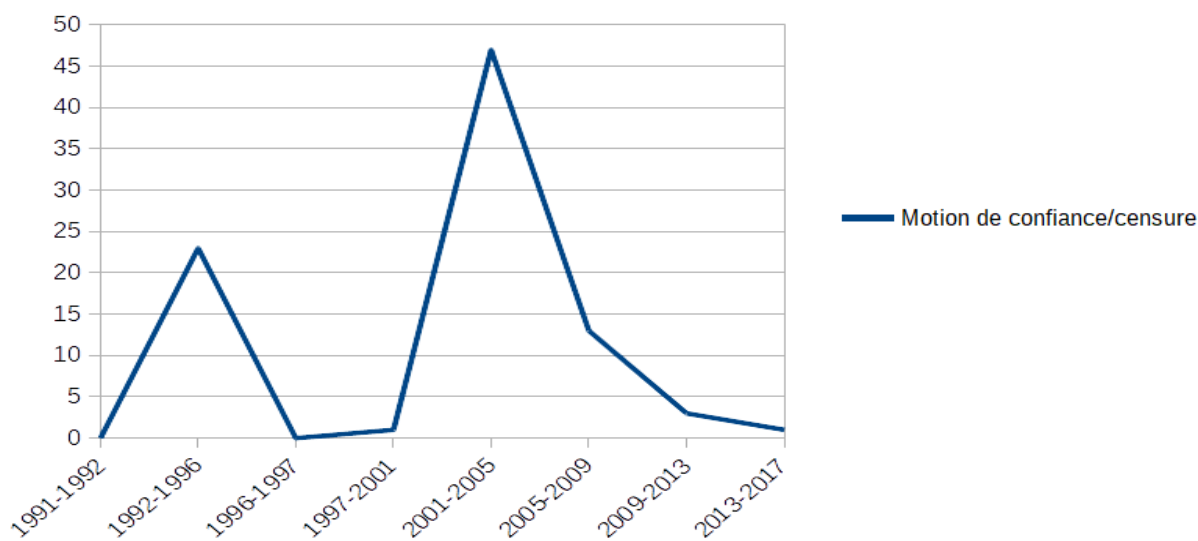
Le Parlement exerce le contrôle envers le Gouvernement en lui accordant ou non sa confiance. Dans la courte histoire de la démocratie albanaise, les cas sont rares où une motion de censure a été adoptée par le Parlement ou bien lorsque le Premier ministre a demandé sa confiance

³³⁶ Instituti i Studimeve Politike, «Për zgjedhje të ndershmetë ndalojmë shpërdorimin e burimeve shtetërore (Pour des élections équitables nous interdisons l'utilisation des ressources de l'état) », Rapport monitoring décembre 2018-décembre 2019, Tirana, Janvier 2020, p. 20, [consulté le 4 janvier 2021] <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/12/ISP-RAPORT-P%C3%8BRDORIMI-I-BURIMEVE-SHTET%C3%8BRORE-N%C3%8BFUSHAT%C3%8BN-ELEKTORALE-2019.pdf>,

³³⁷ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike) Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006., p. 227

au Parlement. Ils sont plus rares encore après 2008, année où des modifications constitutionnelles ont transformé les conditions de la censure (tableau n°3.1). Le Premier ministre a le droit de présenter à l'Assemblée une motion de confiance pour le Conseil des ministres (article 104), tandis qu'un cinquième des députés a le droit de soumettre à l'Assemblée une motion de censure à l'encontre du Premier ministre en exercice, en proposant un nouveau Premier ministre (article 105). Le Parlement doit proposer un nouveau Premier ministre le jour même de la destitution, ce qui est presque impossible puisque le Premier ministre est le Président du parti majoritaire.

Graphique 5 - 3.4. Les motions de censures et de confiance en %



(Source KRASNIQI Afrim, *Parlamenti në tranzicion, bilanci dhe problematika të aktivitetit përfaqësues* (Parlement en transition, bilan et enjeux de l'activité représentative), p. 16.)

Afrim Krasniqi a publié un graphique, le graphique (n°3.4) ci-dessus, qui montre la tendance d'utilisation des motions de confiance et de censure en Albanie. Ce graphique montre que le pourcentage des motions a été élevé pendant la législature de 1992-1996 mais plus élevé encore lors de la législature 2001-2005 avec 32 % ; c'est dû au conflit à l'intérieur du Parti socialiste et la scission qui a créé ensuite le Mouvement socialiste pour l'intégration. Après 2008 le pourcentage des motions de confiance a diminué car le concept de confiance n'a plus la même signification.

On ne compte que deux motions de censure de la part du Parlement, contre le premier ministre démocrate Aleksander Meksi le 22 septembre 1994 et contre le Premier-ministre socialiste Fatos Nano le 16 janvier 2004. La première motion a été à l'initiative du groupe parlementaire du

Parti socialiste suite aux incidents qui se sont produits lors des élections municipales, lorsque l'opposition a accusé la majorité de manipulation des élections. Après le débat le Parlement a voté contre la révocation du Premier-ministre A. Meksi avec 31 voix pour, 78 contre et 4 abstentions. La deuxième motion de censure appartient à l'initiative du groupe parlementaire du Parti démocratique contre le Premier ministre Fatos Nano après un tragique événement : la mort de 28 personnes près de Vlora dans une tentative d'émigrer en Italie. Après le débat parlementaire, le résultat du vote était de 50 voix en faveur de la motion, 76 contre et 1 abstention, tandis que 15 députés étaient absents le jour du vote.

Avant l'adoption de la Constitution en 1998 une caractéristique du système albanais était la possibilité de censurer un seul ministre. Telle était l'initiative du groupe parlementaire du Parti socialiste en 1992 contre le ministre des Affaires étrangères Alfred Serreqi. Après l'adoption de la Constitution de 1998 la motion de censure ne visait plus que le Gouvernement dans son ensemble.

Une autre motion de censure a été déposée par le Groupe parlementaire du Parti démocratique et l'organisation "OMONIA" le 31 mai 1991 pour la démission du Gouvernement, la formation d'un nouveau Gouvernement et l'annonce d'élections anticipées. En 2002, une motion de censure qui avait été déposée par le groupe parlementaire du Parti démocratique contre le Premier ministre Pandeli Majko n'a pas été votée car le Parti démocratique s'est retiré au dernier moment des débats parlementaires.

On voit ici qu'en Albanie les motions de censure n'ont pas été un outil efficace pour le contrôle parlementaire du Gouvernement.

3. Les coalitions gouvernementales : un outil pour les principaux partis politiques aboutissant à un partage de pouvoir disproportionné

Depuis la chute du communisme tous les gouvernements albanais ont été formés de coalitions, à l'exception du deuxième mandat Gouvernemental du Premier-ministre Edi Rama (2017-2021). En effet, si le parti politique dominant aux élections législatives n'a pas la majorité parlementaire absolue, il doit former un Gouvernement de coalition avec un ou plusieurs petits partis. Les règles parlementaires de formation et de fonctionnement du Gouvernement expriment le mieux l'essence de la lutte politique des partis et autres entités politiques sur la scène politique d'une société.

Une bonne définition de la coalition de Gouvernement est celle de Nicolas Bué et Fabien Desage : « *La « coalition de Gouvernement », est l'instauration d'une alliance notoire – i.e. publique et publicisée par ses protagonistes – et durable entre des groupes partisans pour gouverner une*

institution, qui se traduit par une participation conjointe à un exécutif»³³⁸. Dans l'étude des coalitions les deux approches les plus connues expliquent comment les coalitions se forment. La première approche est celle du choix rationnel ; elle considère les partis politiques comme des acteurs rationnels qui, avant de former une coalition, vont calculer son poids électoral, le nombre des sièges au Parlement. Ayant ainsi fait un calcul coûts-bénéfices, ils vont constituer la coalition la plus avantageuse pour eux. La seconde approche explique la création de coalitions par les motivations idéologiques. Selon cette approche, les partis politiques essaient de former une coalition avec les partis soit les plus proches sur le plan idéologique soit avec lesquels le fossé idéologique n'est pas très important.

Il faut souligner qu'après les modifications constitutionnelles de 2008 qui ont changé la loi électorale, le nombre des partis politiques qui participent aux coalitions a diminué, car la loi électorale en vigueur ne favorise pas leur survie. Mais comment ces coalitions se forment-elles en Albanie, sur quelle base ? Les partis alliés sont-ils ou non du même spectre politique ? Quel est leur poids dans la coalition ?

On peut trouver dans l'histoire politique récente albanaise quatre motifs à la formation d'une coalition :

- Les coalitions consécutives à une profonde crise politique et économique de la société.

Ce fut le cas de la coalition du Gouvernement technique en 1991 et de la coalition du Gouvernement connu sous le nom de l'Union Nationale en 1997. Les principaux partis politiques albanais ont participé à ces deux coalitions, c'est-à-dire qu'elles avaient une large base de représentation. Dans le premier cas le Parti communiste albanais a essayé de prolonger plus que possible sa domination politique à travers la mise en œuvre d'un modèle de coalition politique sans précédent tout au long de l'histoire européenne des coalitions. Concrètement les premières élections pluralistes du 31 mars 1991 ont été gagnées par le Parti communiste, mais 2 mois après les élections la crise profonde politique a obligé les partis politiques de la majorité et l'opposition de former une coalition, connue sous le nom de coalition de stabilité. Elle était constituée par des partis politiques idéologiquement opposés tels que le Parti communiste, le Parti Démocratique et leurs petits alliés. Cette coalition a duré jusqu'à décembre 1991. La deuxième coalition évoquée a été formée à la suite de la crise politique et économique qui a frappé le pays après l'effondrement des pyramides de Ponzi en 1997. Cette coalition a fonctionné pendant une courte période du 11 mars 1997 au 24 juillet 1997. Elle réunissait les deux grands partis politiques, le Parti démocratique et le Parti socialiste ainsi que certains des petits partis

³³⁸ BUE Nicolas & DESAGE Fabien, « Le « monde réel » des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, 2009/4 (n° 88), p. 10, [consulté le 13 février 2020] <https://www.cairn.info/revue-politix-2009-4-page-7.htm>

politiques tel que le Parti social-démocrate, le Parti républicain etc. L'objectif de cette coalition gouvernementale était d'instaurer la stabilité et l'ordre dans le pays et de préparer le pays à des élections anticipées

- Les coalitions conditionnées par le résultat des élections.

Il s'agit de la coalition entre le Parti démocratique et le Mouvement socialiste pour l'intégration en 2009. Lors des élections du 28 juin 2009 le Parti démocratique a remporté 68 sièges au Parlement et le Parti socialiste 65. Comme le Parlement compte 140 membres, le Mouvement socialiste pour l'intégration (MSI) qui a obtenu 4 sièges décide de former une coalition avec le Parti démocratique. Dans ce cas, nous avons la formation d'une pure coalition opportuniste car le Parti démocratique et le Mouvement socialiste pour l'intégration appartiennent à deux spectres politiques différents et c'est une coalition qui se forme après le résultat des élections sans un accord préalable. Dans ce type de coalition, le parti principal est dépendant des voix de son allié et il semble que le taux de profit pour ce dernier soit inversement proportionnel au nombre de ses députés au Parlement. En effet, avec 4 sièges au Parlement, le MSI a obtenu 3 portefeuilles ministériels au Gouvernement : Ilir Meta a été nommé Vice premier-ministre, Petrit Vasili Ministre de la Santé et Dritan Prifti Ministre de l'Énergie. Les coûts politiques d'une telle coalition peuvent être lourds pour le parti principal. En 2011 Dritan Prifti a divulgué une vidéo scandale d'une conversation entre lui et le Vice Premier-ministre Ilir Meta. Ils y parlent des affaires de corruption. Après que la vidéo est rendue publique il y a eu des manifestations en Albanie où 4 citoyens ont été tués par les forces de l'ordre. Ilir Meta a démissionné de son poste de Vice Premier-ministre, mais le MSI a continué à faire partie de la coalition qu'il n'a quittée que deux mois avant les élections. Le Parti démocratique a été « obligé » de défendre son allié pour conserver ses votes au Parlement. Lors des élections du 23 juin 2013 le Parti socialiste obtint 64 sièges, le Parti démocratique 50 sièges et le Mouvement socialiste pour l'intégration 16 sièges. Le Parti socialiste forme à son tour une coalition gouvernementale avec le MSI. Cette coalition était plus acceptable idéologiquement car les deux partis politiques appartiennent au même spectre politique, celui de la gauche Mais elle l'était moins moralement car les deux leaders politiques avant les élections avaient nié toute possibilité de coalition entre eux et porté de graves accusations les uns contre les autres.

- Les coalitions issues du respect des accords préélectorales.

Après les élections des 29 juin et 6 juillet 1997, le Parti socialiste a donné à 4 de ses alliés le Parti social-démocrate, le Parti agraire, l'Alliance démocratique et le Parti union pour le droit de l'homme, 7 postes ministériels importants tels que les ministères de l'Intérieur, des Affaires Étrangères, de l'Agriculture, de la Santé, etc.

- Les coalitions encouragées par la communauté internationale.

La deuxième coalition gouvernementale se forme en janvier-février 1992 entre le Parti Démocratique, le Parti républicain et le Parti social-démocrate avec l'encouragement et le soutien publics des États-Unis et du Parti conservateur britannique. Dans un cabinet de 23 postes, le Parti démocratique a donné à chacun de ses alliés un seul ministère. « *Le Parti démocratique n'avait plus besoin de la présence d'alliés et les deux ministres semblaient plus le résultat de la pression internationale et de l'élection nominale des candidats par la direction du PD que du respect des alliés et de leurs propositions nominales au Gouvernement* »³³⁹. Avec la scission du PD d'un groupe de députés et la création du Parti de l'Alliance démocratique, le Premier ministre A. Meksi a été contraint de repenser la présence d'alliés dans le Gouvernement. Il a nommé le social-démocrate Teodor Laço ministre et certains alliés de droite pour les postes de vice-ministre.

La philosophie de fonctionnement de la coalition est basée sur la confiance et la coopération mutuelle entre les partenaires de la coalition. Mais « *la longue vie sous la dictature, le manque total de culture politique et d'expérience démocratique, le manque de dissidence et la croissance de deux générations de citoyens dans des conditions d'isolement international complet ont rendu inacceptable l'idée de partager le pouvoir avec un autre individu ou un autre groupe* »³⁴⁰. Depuis la proclamation du pluralisme politique les coalitions gouvernementales ont montré quelques problèmes d'ordre représentatif, idéologique et une relation inégale où le principal parti de la coalition établit les règles du jeu.

La relation créée entre le principal parti de la coalition et les partenaires en Albanie est contraire aux critères et aux principes démocratiques de création de coalitions et de relations entre les partis au sein de la même coalition. « *Dans presque tous les cas de formation et de fonctionnement des Gouvernements de coalition, le principal parti, à savoir le PD ou le PS, a exercé le droit de sélectionner et d'imposer des candidats aux partis alliés pour les postes de Gouvernement et pour les élections législatives* »³⁴¹. Donc, si dans d'autres pays de l'Europe tels que l'Italie ou l'Allemagne le parti allié de la coalition décide et choisit lui-même ceux de ses membres qui vont le représenter au Gouvernement, en Albanie, surtout au début de la transition démocratique, c'est le parti principal de la coalition qui choisit souvent des personnes peu connues de partis partenaires de la coalition pour les faire entrer au Gouvernement. Ainsi, dans le Gouvernement de coalition de 1991, le Parti démocratique a été contraint d'accepter, pour le poste de ministre de la Défense, une candidature qui était en réalité proposée par le Président communiste. Ou, en 1992, le Parti démocratique a offert des

³³⁹ KRASNIQI Afrim, *(Mbi)pushteti i partive politike (La (sur)puissance des partis politiques)*, Gjergj Fishta, Tirana, 2008, p.115-116.

³⁴⁰ Ibid, p.109.

³⁴¹ KRASNIQI Afrim, *(Mbi)pushteti i partive politike (La (sur)puissance des partis politiques)*, Gjergj Fishta, Tirana, 2008, p. 135.

postes gouvernementaux à des figures secondaires des Partis républicain et social-démocrate, qui, n'étaient pas des politiciens de carrière et n'avaient pas d'engagements directs avec le parti respectif. Ils étaient enclins à la première crise à quitter le parti qu'ils représentaient et à adhérer inconditionnellement au PD. Ou dans de nombreux autres cas, le Premier ministre du parti qui a remporté la majorité au Parlement a déclaré qu'il choisirait un certain membre du parti allié comme ministre parce qu'il le connaissait personnellement et que c'était un ami. Il menaçait de quitter la coalition si le parti partenaire s'y opposait.

Dans la plupart des cas, les coalitions gouvernementales en Albanie sont plus tactiques qu'idéologiques. Il y a des partis politiques qui ne s'inquiètent pas de leur programme politique ou de l'électorat qu'ils représentent, mais juste de rester au pouvoir. Pour le parti principal de la coalition ainsi que pour ses alliés l'important est de conquérir le pouvoir et de l'exercer le plus longtemps possible. En Albanie nous avons au moins deux exemples de partis qui changent de camp politique juste après les élections alors qu'ils étaient dans la majorité sortante.

Lufter Xhuveli, le Président du Parti agraire écologiste, a été pendant 12 ans ministre dans deux coalitions politiques opposées. Il est connu en Albanie comme le ministre qui a dirigé le plus longtemps un ministère après les années 90. De 1997 jusqu'à 2005 son parti était en coalition avec le Parti socialiste et il a obtenu un poste de ministre. Alors que Xhuveli a fait campagne avec le Parti socialiste sortant en 2005, en tant que membre du Gouvernement, il a répondu positivement à l'invitation du nouveau Premier ministre S. Berisha, à rejoindre le nouveau Gouvernement du Parti démocratique où il a été ministre pendant encore 4 ans. Pour Xhuveli c'était tout à fait normal car son Parti était du centre et pouvait se positionner avec la majorité gagnante, quelle qu'elle soit. Mais le Parti socialiste a accusé le Parti agraire d'avoir trompé l'électorat de gauche en rejoignant la coalition d'une droite à laquelle il s'était opposé pendant 15 ans. Depuis lors, le terme « xhuvelizem » est entré dans le langage politique en Albanie pour décrire les changements de camp politique par intérêt.

Un autre exemple de parti qui a changé de camp sans prendre en compte son orientation politique et son électorat est le Mouvement socialiste pour l'intégration. Après sa création en 2004, le Mouvement socialiste pour l'intégration a pris la troisième place dans la scène politique. Lors des élections municipales du 18 février 2007 le MSI était en coalition avec le Parti socialiste et a soutenu Edi Rama pour son élection en tant que Président du PS. Mais l'accord entre le PS et PD en 2008 sur la modification de la Constitution et du code électoral au détriment des petits partis a fait que le MSI quitte la coalition et lors des élections de 2009 se présente tout seul aux élections. Nous avons vu plus haut qu'avec seulement 4 des 140 sièges au parlement albanais, le MSI a joué un rôle clé dans la formation du nouveau Gouvernement, soutenant la coalition de centre-droit dirigée par le Parti démocratique de Sali Berisha, et que deux mois avant les élections de 2013 le MSI quitte la coalition

gouvernementale pour se présenter seul aux élections et rejoindre ensuite la coalition gouvernementale du Parti socialiste.

Alors que pour certains analystes politiques, la participation du MSI à deux coalitions politiques différentes est un signe de maturité, pour d'autres elle reste toujours un choix tactique et opportuniste³⁴².

Lors des élections parlementaires du 25 juin 2017, le PS a gagné une majorité solide (74 sièges sur 140) ce qui lui évite de former une coalition avec d'autres partis politiques. C'est la première fois depuis 30 ans qu'un Gouvernement à décide de gouverner tout seul sans avoir besoin de former une coalition.

En conclusion de cette partie nous pouvons dire que, la plupart du temps, la formation des coalitions gouvernementales en Albanie a été basée sur des choix rationnels et non sur la proximité idéologique. Nous avons même vu des coalitions gouvernementales complètement inattendues, telle la coalition Gouvernement ale de 1991 entre le Parti communiste et le Parti Démocratique. Le parti qui gagne la majorité domine les autres partis de la coalition. Les coalitions ne sont donc pas fondées sur une relation de confiance mutuelle.

4. L'alternance politique difficilement acceptée

La tâche ultime d'un Gouvernement est de permettre une rotation politique pacifique et de permettre au parti gagnant de commencer à diriger le pays dans un ambiance apaisée. Depuis le changement de système politique et économique au début des années 1990, en Albanie il y a eu deux rotations de pouvoir prématurées : le 22 mars 1992, soit un an après les premières élections pluralistes du 31 mars 1991 remportées par le Parti communiste, et le 29 juin 1997, soit un an après les élections troubles du 26 mai 1996 et l'effondrement des pyramides de Ponzi.

L'acceptation des règles de la démocratie est très difficile pour l'élite politique albanaise. L'acceptation de la perte fait partie de la démocratie, mais pas pour les partis politiques perdants. Bien que les alternances aient été des rotations pacifiques après deux mandats de Gouvernement, respectivement en 2005 (PS-PD) et 2013 (PD-PS), elles ont été accompagnées par le rejet des résultats des élections ou, comme nous l'avons vu en première partie, par des boycotts parlementaires. Dans ce cas le nouveau Gouvernement est obligé de commencer à travailler dans un climat très conflictuel et turbulent. Pour la majorité cette situation est bénéfique car elle peut prendre des décisions sans se

³⁴² Regarde ISUFI Albana, « Analistët: PD-LSI koalicion i stabilitetit (Les analystes: la coalition de stabilité PD-MSI) », *Radio Evropa e lire*[en ligne], 6 juillet 2009, [consulté le 24 octobre 2020] <https://www.evropaelire.org/a/1770617.html> ,

soucier du contrôle parlementaire de l'opposition, cependant elle a besoin des votes de l'opposition pour faire passer des réformes importantes.

Chapitre 2

L'adaptation des règles aux intérêts du pouvoir politique

Les élections sont une condition clé de la démocratie d'un pays. Dans un régime démocratique toute élection se déroule selon des règles bien établies. Ces règles doivent garantir un processus électoral juste et égal pour tous les participants ainsi qu'une meilleure représentation de la volonté de l'électorat. Ces règles doivent aussi garantir la neutralité pour ne favoriser aucune force politique. Enfin, pour réaliser tous ces objectifs, ces règles doivent être approuvées et appliquées par tous les acteurs principaux du système politique d'un pays et pas seulement par les partis politiques principaux. De plus, pour que ces règles aient un impact sur le système politique sur le long terme, elles doivent être appliquées sur une période relativement longue et ne pas être modifiées, par exemple avant chaque élection législative.

« La stabilité du droit électoral est cruciale pour garantir la confiance dans le processus électoral, et en particulier pour exclure tout soupçon de manipulation du cadre législatif électoral. Selon le Code de bonne conduite en matière électorale de la Commission de Venise, et comme expliqué dans la déclaration interprétative sur la stabilité du droit électoral, aucun changement de principe (lié à des éléments fondamentaux, par exemple le système électoral, la composition de l'administration électorale et le découpage des circonscriptions) ne doit être introduit dans les 12 mois suivant les élections »³⁴³.

Les deux principaux partis politiques albanais ont une position dominante sur la scène politique. Toutes les règles électorales appliquées en Albanie depuis la naissance du pluralisme, à l'exception de la première élection, sont approuvées par les deux partis principaux en Albanie. Puisque ce sont eux qui déterminent les systèmes électoraux ils choisissent des stratégies et des règles qui maximisent leur propre intérêt. De cette façon ils déterminent aussi le sort des petits partis et leur rôle dans le système. Donc on peut en déduire que les petits partis sont dépendants des grands partis en Albanie.

³⁴³Albanie – Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements constitutionnels du 30 juillet 2020 et au Code électoral du 5 octobre 2020, approuvé par le Conseil des élections démocratiques à sa 70e réunion (en ligne, 10 décembre 2020) et adopté par la Commission de Venise à sa 125e session plénière (en ligne, 11-12 décembre 2020), p. 4.

Il est important de souligner que les règles électorales sont vues comme la première cause du dysfonctionnement et des irrégularités du processus électoral, ce qui a justifié en quelque sorte leur modification avant chaque élection législative. Ce qui a empêché de tester les effets de long terme de certaines règles électorales sur le système politique.

Ce chapitre se concentre sur l'analyse des systèmes électoraux appliqués en Albanie depuis la chute du communisme, afin de mieux comprendre l'instabilité du système électoral et la façon dont ce système a influencé les formes des Gouvernements et les systèmes des partis politiques ainsi que le nombre de partis effectifs - ou pertinents selon la terminologie de Sartori - en Albanie.

Section 1. L'instabilité du système électoral

Section II. L'impact du système électoral sur le système politique

Section I. L'instabilité du système électoral

Dans un pays, le système électoral est très important parce qu'il fixe les règles pour l'élection des représentants politiques et il définit le type de système partisan du pays. « *Le système électoral est l'ensemble des règles qui structurent la façon dont les votes sont émis à des élections pour un assemblée représentative, et comment ces votes sont ensuite convertis en sièges dans cette assemblée* »³⁴⁴. Donc, le système électoral détermine la composition du Parlement et par conséquent la composition du Gouvernement.

Il est important de noter qu'il n'existe pas de modèle de système électoral parfait et que le choix d'un système électoral est difficile et complexe partout dans le monde. D'une part parce que « *le système électoral concerne un certain nombre d'aspects de la loi électorale qui comprennent a) la structure du bulletin de vote qui détermine la manière dont les électeurs peuvent exprimer leurs préférences, b) le seuil électoral ou en d'autres termes le nombre minimum de voix nécessaires à un parti à être représenté au parlement, c) la formule électorale qui détermine comment les votes sont traduits en sièges, et d) la taille de circonscription par rapport au nombre de sièges sortant d'une circonscription* »³⁴⁵. Et d'autre part parce le choix du système électoral est d'une importance considérable dans un système de représentation démocratique. Le système détermine qui sera élu pour représenter les électeurs, quels seront les partis qui vont gagner un siège au Parlement, le parti ou les coalitions qui vont gouverner, quels sont les partis de l'opposition, quel type d'opposition est représentée, le mode de représentation des minorités, etc. Tous les systèmes, bien que considérés comme démocratiques, fonctionnent de manière très différente et peuvent produire des effets différents sur le système politique. En effet, leur impact est aussi grand sur la construction du Gouvernement ou des coalitions gouvernementales que sur le système des partis. Parmi les facteurs qui conditionnent la démocratie la stabilité du système électoral est donc déterminante.

Selon le « Code des bonnes pratiques dans les questions électorales » rédigé par la Commission de Venise en 2002 : « *Les éléments de base de la loi électorale, et en particulier du système électoral, la composition des commissions électorales et la délimitation des circonscriptions,*

³⁴⁴ GALLAGHER Michael & MITCHELL Paul, *The Politics of Electoral Systems*, Oxford University Press Inc: New York, 2005, p.3.

³⁴⁵ CEKA Blendi, *Marrëdhënia mes sistemeve zgjedhore, sistemit partiak dhe sjelljes zgjedhore në Shqipëri (La relation entre les systèmes électoraux, le système des partis et le comportement électoral en Albanie)* [en ligne], Artan Fuga(dir.), thèse, science politique. Université de Tirana, 2013, p.43.

ne doivent pas être modifiés moins d'un an avant l'élection, ou doivent être inscrits dans la constitution ou dans un document juridique d'un niveau supérieur à la législation ordinaire »³⁴⁶.

Quand on observe les élections en Albanie, on s'aperçoit que les législations électorales ont été constamment modifiées, presque toujours avant les élections législatives. Or ces changements doivent prendre en compte beaucoup de paramètres : *« Le choix d'un système électoral selon lequel les votes des citoyens seront transformés en sièges du Parlement ou en bureaux pour les élus est un processus très complexe qui nécessite la prise en compte de tous les acteurs tels que les partis politiques, les citoyens, les groupes d'intérêts, les organisations non gouvernementales, etc »³⁴⁷.*

La Constitution actuelle, amendée en 2008, ne contient aucune disposition précisant le type de système électoral pour les élections de l'Assemblée, contrairement à la Constitution de 1998 qui, avant les amendements de 2008, prévoyait la formule d'élection des membres de l'Assemblée. Le système électoral après les modifications de 2008 est prévu dans le Code électoral modifié.

Les réformes électorales sont effectuées dans l'objectif que les changements des règles formelles aient des conséquences souhaitables sur la dimension sociale et politique du pays. Les systèmes électoraux diffèrent les uns des autres selon un certain nombre de paramètres différents, tels que la formule électorale, le modèle de bulletin de vote, le seuil électoral, la taille du bureau de vote, la taille de la législature, listes ouvertes ou fermées, définition des circonscriptions, etc. La combinaison différente de ces dimensions apporte également différents produits politiques au pays. La structure politique d'un pays est directement influencée par le système électoral, tant dans les relations entre les partis politiques que dans les relations entre le Gouvernement et le Parlement.

Ritchard S. Katz a listé 6 raisons pour lesquelles les partis pourraient changer – ou autoriser le changement - des règles du jeu qui leur ont permis de gagner :

« 1. Les gagnants peuvent penser que leur victoire continue est sérieusement menacée par les règles existantes.

2. Les gagnants ne maîtrisent pas entièrement la situation et peuvent se voir imposer des réformes.

3. Il y a division des intérêts entre les membres de la coalition gagnante.

4. Ceux qui sont capables d'adopter des réformes électorales sont trop optimistes quant à leurs propres perspectives dans le nouveau système, ou en perçoivent mal les conséquences probables.

³⁴⁶ Commission de Venise, Code des bonnes pratiques dans les questions électorales, Opinion n° 190/2002, 30 octobre 2002, p. 11, [consulté le 25 mars 2020], [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-AD\(2002\)023rev2-cor-alb](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-AD(2002)023rev2-cor-alb)

³⁴⁷ BOGDANI Mirela, « Issues to be considered when choosing an electoral system –Albania case », *Revue d'études politiques et constitutionnelles Est-Européennes*, Bordeaux IV, Nr 1-2, 2009, p. 118.

5. *Les partis peuvent valoriser un changement à long terme du système concurrentiel plutôt qu'un avantage électoral à court terme.*

6. *Les partis peuvent être disposés à échanger leurs avantages électoraux contre d'autres objectifs »³⁴⁸.*

Ainsi les règles électorales ne peuvent être modifiées sans l'accord du parti au pouvoir. Et les partis au pouvoir en Albanie ont changé de manière permanente les règles du jeu. Si dans d'autres pays les réformes électorales sont plutôt rares ou du moins ne se succèdent pas dans un intervalle de temps très court, en Albanie, elles sont fréquentes.

Donc dans cette première section nous allons présenter dans un premier temps toutes les modifications des systèmes électoraux en Albanie qui ont été le produit de la volonté des deux grands partis (A) et dans un second temps nous allons étudier l'effort des partis politiques pour politiser la Commission électorale centrale (B)

A. La modification permanente du système électoral émane de la volonté des deux partis politiques principaux

Depuis la chute du communisme et l'installation d'un nouveau régime politique le système électoral en Albanie a subi plusieurs modifications, 16 au total. Les modifications de la règle électorale sont allées des révisions superficielles à des transformations plus profondes concernant le mode du scrutin ou le seuil électoral. Ces changements si fréquents sont le résultat de la volonté des deux grands partis politiques qui visent à avoir sous leur contrôle le processus des élections.

Les deux principaux partis, le Parti socialiste et le Parti démocratique, qui ont émergé des élections de 1991 ont été à l'origine de tous les changements du système électoral qui ont eu lieu dans les années suivantes. Cela signifie qu'ils ont produit des systèmes électoraux qui garantissaient principalement les intérêts des deux plus grands partis en Albanie. Le fait que les codes électoraux aient été rédigés par les représentants des partis politiques et approuvés au Parlement, où la majorité absolue est détenue par les représentants des deux plus grands partis, permet de supposer que chaque code électoral garantit les intérêts de ces grands partis.

³⁴⁸ KATZ S. Richard, « Why Are There So Many (or So Few) Electoral Reforms? » dans Gallagher Michael & Mitchell Paul, *The Politics of Electoral System*, Oxford University Press Inc., New York, 2005, p. 63.

Après 1990, l'Albanie pluraliste a connu neuf élections législatives : en 1991, 1992, 1996, 1997, 2001, 2005, 2009, 2013 et 2017. Quatre de ces élections ont eu lieu dans la première décennie de l'après-communisme, tandis que les cinq autres se sont tenues dans la deuxième décennie. Deux de ces élections ont été des élections anticipées en 1992 et 1997 et les législatures précédant ces élections anticipées n'ont duré qu'un an.

Les premières élections pluralistes ont eu lieu le 31 mars 1991. Le système électoral appliqué lors de ces élections était le scrutin majoritaire à deux tours. Si aucun des candidats ne parvenait à gagner 50 + 1 % des voix d'une circonscription, alors les deux candidats avec les meilleurs résultats c'est-à-dire ceux qui avaient gagné plus de 30 % des voix au premier tour, se présentaient au deuxième tour. Il y avait 250 circonscriptions électorales.

Un an après, suite à une crise profonde économique et politique en Albanie se sont déroulées des élections anticipées le 22 mars 1992. Le système électoral change juste avant les élections. De la majorité simple on passe à un système électoral mixte dépendant avec 100 députés élus par le scrutin majoritaire à deux tours et 40 députés élus au niveau national au scrutin proportionnel. Selon cette loi électorale, pour qu'un parti politique gagne des sièges avec le scrutin majoritaire il devait gagner au minimum 4 % des voix à l'échelle nationale. Par conséquent, lors des élections de 1992, il y a eu deux changements fondamentaux. La première modification est le passage de 250 à 140 députés. Le deuxième changement concerne le mode de scrutin, on passe du scrutin majoritaire à deux tours à un scrutin mixte dépendant. Avec ce système électoral, le législateur avait comme but d'assurer l'égalité maximale possible des votes mais aussi d'éviter le fractionnement du parlement qui aurait créé des difficultés pour la formation d'une majorité stable. Cette loi avait comme objectif de combiner l'équité et l'égalité de vote par le scrutin proportionnel et la formation d'une majorité parlementaire stable en vue de gouverner.

Le système électoral appliqué lors des élections parlementaires de 1996 est à nouveau un système mixte mais contrairement à celui de 1992, ce n'est plus un système mixte dépendant mais c'est un système mixte indépendant. La loi n° 8055 du 1er février 1996 « Sur les amendements de la loi n° 7556, du 4 février 1992, sur les élections de l'Assemblée populaire³⁴⁹ de la République d'Albanie » prévoyait :

« L'Assemblée populaire se compose de 140 députés, dont 115 sont élus directement dans les circonscriptions uninominales, tandis que les 25 autres mandats supplémentaires sont confiés à des candidats qui figurent sur les listes des entités politiques à l'échelle nationale, sur la base des votes remportés dans le premier tour, selon la règle énoncée à l'article 11 ».

³⁴⁹ Jusqu'à l'approbation de la Constitution en 1998 le Parlement était appelé l'Assemblée populaire. Après 1998 le terme « populaire » disparaît.

Concernant « *l'attribution de mandats supplémentaires, elle était calculée sur le nombre de votes valides exprimés au premier tour pour les mandats supplémentaires des sujets électoraux. Ensuite, le nombre de votes valides exprimés pour chacun des sujets qui remplissent la condition ci-dessus est calculé. Le nombre de votes valides de chacun de ces sujets est divisé par la somme des votes valides exprimés pour les mandats supplémentaires et la fraction résultante est multipliée par le nombre 25 des mandats supplémentaires. Les sièges qui ne sont pas distribués sont attribués au sujet électoral qui a remporté le plus grand nombre de sièges aux élections dans les circonscriptions* »³⁵⁰.

Le but de cette nouvelle loi était de renforcer la dimension du scrutin majoritaire du système parce que 115 députés sur 140 sont élus de cette façon, ainsi que d'éliminer la correction que faisait le scrutin proportionnel, et aussi d'augmenter le seuil électoral pour les petits partis politiques. Donc ce système mixte indépendant prévoyait que la performance des partis politiques dans la majorité n'était pas corrigée par le scrutin proportionnel. Le seuil électoral était fixé à 4 % des voix pour chaque parti politique afin d'avoir des députés élus dans la liste plurinomiale, le seuil électoral pour le regroupement électoral des deux partis politiques était fixé à 8 % des voix et le seuil augmenté à 4 % pour chaque parti en plus.

Un an après, une nouvelle crise politique provoquera la tenue d'élections anticipées, le 29 juin 1997. À la veille de ces élections, le Parlement approuve les modifications de la loi électorale. Le système électoral appliqué était toujours mixte indépendant avec quelques modifications. Le nombre des députés passe de 140 à 155, parmi lesquels 115 sont élus directement dans chaque circonscription et 40 sièges étaient pour les candidats inclus dans les listes plurinomiales des différents partis politiques sur la base des voix obtenues à l'échelle nationale au premier tour. Le seuil minimal passe de 4 % à 2 % des voix. Cette loi a apporté trois modifications importantes. Le premier changement concerne le nombre des députés élus au Parlement, qui passe de 140 à 155 députés dont 115 élus au scrutin majoritaire à deux tours et 40 députés à l'échelle nationale. Le deuxième changement est lié à la formule de répartition des sièges du scrutin proportionnel. Le nombre de bulletins de votes valides de chacun des deux partis qui ont remporté le plus grand nombre de voix est divisé par la somme de leurs votes valides, et la fraction qui en résulte est multipliée par le nombre 10. Chacun de ces partis occupe initialement autant de sièges que le nombre complet qui est le résultat des actions effectuées

³⁵⁰ CEKA Blendi, *La relation entre les systèmes électoraux, le système des partis et le comportement électoral en Albanie (Marrëdhënia mes sistemeve zgjedhore, sistemit partiak dhe sjelljes zgjedhore në Shqipëri)* [en ligne], Artan Fuga(dir.), thèse, science politique. Université de Tirana, 2013, p.50, consulté le 01 mars 2021], <http://www.doktoratura.unitir.edu.al/wp-content/uploads/2013/08/Doktorature-Blendi-Ceka-Fakulteti-i-Shkencave-Sociale-Departamenti-i-Shkencave-Politike.pdf>

ci-dessus. La place qui reste jusqu'à l'achèvement du nombre 10, est donnée au sujet qui a la plus grande partie décimale. En cas d'égalité il y aura un tirage au sort. Et les 30 mandats restants sont divisés entre les autres partis qui viennent après les deux premiers dans le scrutin majoritaire. La troisième modification concerne la diminution du seuil électoral qui passe de 4 % à 2 %. Tous ces changements montrent une augmentation de la tendance majoritaire et une compensation du scrutin proportionnel par la baisse du seuil électoral.

Le système électoral utilisé lors des élections de 2001 était mixte dépendant ou majoritaire corrigé. Le Parlement était composé de 140 sièges. Cent députés sont élus selon le scrutin majoritaire à deux tours et 40 députés au scrutin proportionnel. Le seuil électoral pour les partis politiques était 2,5 % et 4 % pour les coalitions. Le nombre de bulletins de vote valides remportés par chaque parti ou coalition qui franchit le seuil de 2,5 % et 4 % est divisé par la somme des bulletins de vote valides remportés par eux à l'échelle nationale et le résultat est multiplié par 140. Chacun de ces partis ou coalitions se voit initialement attribuer un nombre total de mandats, égal au nombre entier du calcul ci-dessus. Les sièges restants sont attribués aux partis ou aux coalitions avec les plus grands résidus décimaux. Dans le cas où le résidu décimal pour le dernier mandat est égal, il serait déterminé par le tirage au sort.

Le système appliqué pour les élections parlementaires de 2005 était le système mixte dépendant. La différence avec les élections de 2001 était le fait que pour le scrutin majoritaire a été utilisée la formule de majorité minimum et pas le système majoritaire à deux tours. Le reste du système n'a pas changé.

En 2008 le Parlement albanais a approuvé un nouveau code électoral. Il a été voté à l'unanimité par les deux partis principaux en Albanie avec 112 voix pour sur 140. L'adoption d'un nouveau Code électoral en 2008 était le résultat d'un accord entre les deux partis politiques principaux en Albanie : le Parti démocratique et le Parti socialiste.

Kastriot Islami, politicien de longue date du Parti socialiste en Albanie, énumère les critères qui doivent être appliqués lors de la sélection d'un système électoral :

« 1. La légitimité. Les Albanais doivent choisir un système électoral dans lequel ils ont confiance et qui reflète leurs capacités et leurs valeurs. La grande fiabilité du système est un élément important du succès de la sélection du système électoral et de sa longévité.

2. La représentation. Les Albanais devront choisir un système qui leur garantit un Parlement représentatif. Dans le sens que le Parlement doit être l'image la plus précise de la représentation de la population en fonction de toutes ses composantes démographiques et de préférence de manière équilibrée et proportionnée.

3. *Les choix des électeurs.* Le système électoral doit offrir aux électeurs autant d'élections que possible et la possibilité de faire le meilleur choix. Ainsi, en fonction de la simplicité du système, les électeurs devraient avoir la possibilité de choisir le parti et / ou le candidat préféré.

4. *Un système efficace de partis politiques.* L'électeur albanais devra choisir un système électoral qui favorise la démocratie. Dans le sens où les partis politiques sont capables de structurer le débat public, de mobiliser et d'impliquer l'électorat, et d'élaborer des politiques de changement et de progrès. La démocratisation des partis et le développement du système des partis sont liés au choix du système électoral.

5. *Une Gouvernance durable et efficace.* Le système électoral doit contribuer à bâtir une bonne gouvernance durable. Mais aussi sa continuité, bien sûr en rupture avec la mauvaise gouvernance. Les gouvernements qui s'appuient sur les résultats des élections doivent être en mesure de concevoir et de mettre en œuvre leurs propres programmes et plans d'action pour répondre aux besoins, aux intérêts et aux objectifs des électeurs.

6. *Un Parlement efficace.* Le système électoral doit conduire à la formation d'un Parlement qui génère un Gouvernement stable et fonctionnel, et d'une opposition alternative. Le Parlement doit être efficace et capable d'exercer toutes les fonctions parlementaires, bien entendu dans la fonction première du législateur, mais aussi dans la fonction de consultation des électeurs et de contrôle du Gouvernement.

7. *Une participation active et massive aux élections.* Le système électoral doit encourager les électeurs albanais à participer aux élections et à s'engager dans divers aspects du processus démocratique.

8. *La responsabilité.* Le système électoral doit créer des opportunités pour l'électeur albanais d'identifier les décideurs, d'interagir avec eux et de contrôler leur responsabilité »³⁵¹ .

Le contenu du code électoral approuvé par les deux plus grands partis est nécessaire pour comprendre si tous les critères décrits par Kastriot Islami ont été pris en compte dans ce nouveau code qui a modifié le système politique en Albanie. Le Code électoral de 2008 est composé de 180 articles. D'après cette réforme, le système électoral est devenu proportionnel régional avec des listes fermées. Le nombre de sièges est attribué en proportion du nombre des citoyens pour chaque circonscription. Cette nouvelle réforme prévoyait une dépersonnalisation du mode de scrutin car les

³⁵¹ ISLAMI Kastriot, «Sistemi zgjedhor, pjesëmarrja dhe përzgjedhja (Système électoral, participation et sélection) », *Shtetiweb* [en ligne], octobre 2008, [consulté le 20 septembre 2020, <https://shtetiweb.org/2012/11/11/sistemi-zgjedhor-pjesemarrja-dhe-perzgjedhja/>]

bulletins de vote ne comporteront plus le nom d'un candidat mais uniquement celui d'un parti. Les électeurs ne seront plus appelés à se prononcer sur des personnes mais seulement sur les partis politiques. « *Il est également prévu qu'un parti doit présenter 140 candidats afin d'être autorisé à prendre part au scrutin. De même, si une formation politique souhaite participer aux élections dans le cadre d'une coalition, elle devra disposer d'au moins 70 candidats. Les partis non représentés au parlement seront quant à eux contraints de nommer 70 candidats dans les douze circonscriptions électorales albanaises* »³⁵².

Ce nouveau code applique les deux formules différentes pour les partages des mandats entre les partis politiques. Le seuil électoral est 3 % pour les partis et 5% pour les coalitions. Ce code oblige aussi à avoir dans les listes électorales 30 % de candidats femmes. L'Albanie est divisée en 12 circonscriptions électorales qui correspondent aux 12 zones administratives albanaises. Les mandats sont attribués dans une circonscription régionale aux partis politiques en utilisant les systèmes D'Hondt pour l'attribution initiale et la méthode de Sainte-Laguë pour l'attribution de mandats aux partis politiques au sein d'une coalition. Selon la méthode d'Hondt on divise les suffrages exprimés obtenus par chaque liste par une suite de nombres entiers : 1, 2, 3, 4, 5... Les sièges sont attribués aux listes qui obtiennent les plus forts quotients. Selon la méthode de Sainte-Laguë on divise les suffrages exprimés obtenus par chaque liste par une suite de nombres impairs : 1, 3, 5, 7... Les sièges sont distribués entre les listes ayant obtenu les plus fortes moyennes. La méthode d'Hondt favorise assez fortement les grands partis, tandis que la méthode de Sainte-Laguë favorise les petits partis.

Le projet et ensuite l'approbation de ce code électoral ont fait face à de nombreuses critiques de la part des petits partis politiques ainsi que des acteurs internationaux participant au processus de démocratisation du pays. Les amendements constitutionnels de 2008 concernant notamment les modifications du système électoral n'étaient ni transparents ni ouverts au peuple et aux experts apolitiques.

Les petits partis politiques actifs de la vie parlementaire se sont opposés à une telle réforme et ont même déclenché des actions extrêmes telles que la grève de la faim pour manifester contre ce système électoral. Les députés du Mouvement socialiste pour l'intégration (MSI) et du Parti démocrate-chrétien ont entamé dans la salle du Parlement, avant que le code soit approuvé, une grève de la faim qui a duré 8 jours. Le Président du MSI, Ilir Meta, et celui du Parti démocrate-chrétien, Nard Ndoka, ont déclaré que cette réforme était une preuve que les deux grands partis et leurs dirigeants ont une soif de pouvoir illimité. Ils ont accusé le Premier ministre Sali Berisha et le

³⁵² MONIQUET Claude, « Albania should hurry up for election reform », *The Journal of Turkish Weekly*, 7 octobre 2008, [consulté le 15 janvier 2020], <http://www.esisc.org/publications/analyses/albanie-quand-une-reforme-du-code-electoral-affaiblit-la-democratie>

président du PS Edi Rama d'avoir conclu un accord secret de partage du pouvoir et pour écarter les petits partis alliés de la course électorale. Malgré les efforts des petits partis, ce code a été adopté à l'unanimité par les 2 grands partis étant donné qu'ils avaient la majorité au Parlement.

L'une des raisons pour lesquelles les petits partis se sont opposés au projet du nouveau Code était le fait qu'il n'y aura pas de représentants de toutes les forces parlementaires présentes dans les commissions de dépouillement et d'administration. Les commissions seront composées de deux représentants des principaux partis PD et PS et seulement de deux représentants d'un groupe de petits partis parlementaires de gauche ou de droite. Ces derniers seront élus par tirage au sort, ce qui signifie qu'il est possible que le Mouvement socialiste pour l'intégration et le Parti démocrate-chrétien n'aient aucun représentant dans ces commissions. La même logique fonctionnait « vice-versa » pour d'autres petits partis, à gauche ou à droite du spectre politique parlementaire.

Les observateurs internationaux, qui ont assisté l'Albanie dans son processus de démocratisation, se sont également montrés préoccupés par la réforme du système électoral albanais. Pour eux ce nouveau code ne résout pas tous les problèmes qui sont apparus en Albanie lors des déroulements des élections. « *Pour Robert Bosch, responsable de l'OSCE en Albanie, les problèmes liés à « l'organisation et au contrôle des élections, aux procédures d'appel et aux recours concernant les résultats, au financement des partis politiques et à la participation des femmes ne sont pas pris en compte »*³⁵³. Malgré cela, les acteurs internationaux ont essayé de maintenir la statistique en conseillant aux petits partis de mettre en œuvre ce Code vu qu'il était approuvé par la majorité. Le chef de mission de l'OSCE, l'ambassadeur Robert Bosch, a déclaré dans un communiqué pour les médias que : « *si le code a été approuvé par une large majorité au parlement, il est temps de se concentrer sur la mise en œuvre pratique du code afin de garantir que les prochaines élections parlementaires, l'année prochaine, se tiennent conformément aux engagements internationaux »*³⁵⁴.

Mais avec toutes les contestations suscitées par ce système électoral en Albanie, les grands partis politiques l'ont défendu comme étant le système électoral le plus approprié pour l'Albanie. Kastriot Islami, l'un des rédacteurs et défenseurs du système proportionnel, énumère les avantages de l'application du système proportionnel en Albanie comme suit :

« - *Le vote est plus simple,*

-Le vote à deux tours est tendu et coûteux,

³⁵³ OSCE, Presence welcomes progress made on Albanian electoral system, OSCE Press Release, 22 avril 2008, [consulté le 14 février 2021], <https://www.osce.org/albania/49648>

³⁵⁴ MUKA Arben, « OSBE i bën thirrje partive që të zbatojnë kodin e ri elektoral (L'OSCE appelle les parties à mettre en œuvre le nouveau code électoral), DW [en ligne], 20 novembre 2008, [consulté le 15 janvier 2021], <https://www.dw.com/sq/osbe-i-b%C3%ABn-thirrje-partive-q%C3%AB-t%C3%AB-zbatojn%C3%AB-kodin-e-ri-elektoral/a-3807722>

- Il garantit une représentation raisonnable et une gouvernance stable,
- Il n'élimine pas les petits partis,
- Il ne crée pas un système bipartisan, mais consolide le système politique,
- Il permet à l'électeur de sélectionner le programme, l'équipe, le leader,
- Il renforce le rôle et la cohésion des partis politiques,
- Il crée de réelles opportunités pour la promotion des femmes,
- Il évite la division des circonscriptions salamandres³⁵⁵,
- Il élimine l'illusion des différences nord-sud,
- Il garantit le respect des partis à concentration territoriale,
- Il garantit des liens raisonnables entre députés et électeurs,
- Il donne la priorité aux programmes de développement nationaux et régionaux,
- Il élimine enfin le phénomène négatif du Dushk »³⁵⁶.

Le professeur Tonin Gjuraj souligne que ce système électoral convient aux deux partis politiques albanais. Il écrit : « *Tant le PD que le PS sont favorables à la proportionnalité régionale parce que ce système confère aux chefs de parti une hégémonie électorale. Ce système ne constitue pas une véritable représentation populaire parce qu'il évite des individualités politiques importantes, et présente d'autres inconvénients majeurs. Premièrement, il fragmente le vote, donnant une importance excessive à certains groupes qui font souvent campagne dans un domaine restreint ; deuxièmement, alors que le système majoritaire à vote ouvert, où le vainqueur obtient plus de 50 % des voix, oblige les députés à se rapprocher des problèmes des électeurs et ces derniers à être bien informés sur la politique de leurs représentants, le système actuel ne crée pas un système de représentation directe, de légitimité et de système de responsabilité, qui est la base de la démocratie. Dans ce système, l'accent est mis sur le parti et non sur le député, en conséquence les liens entre lui et les électeurs sont plus faibles ; troisièmement, ce sont précisément la légitimité et la responsabilité du député acquises grâce à la campagne directe qui renforcent l'image du député représentatif, mais,*

³⁵⁵ Le terme circonscription salamandre, vient du mot valise anglais « *gerrymandering* » et désigne le découpage politique des circonscriptions. Ce mot parodique a été inventé aux États-Unis pour critiquer l'action du sénateur Elbridge Gerry du Massachussetts en 1811. En effet celui-ci a redécoupé sa circonscription, qui était en forme de salamandre (*salamander*), pour favoriser son camp.

³⁵⁶ ISLAMI Kastriot, « *Votimi proporcional rajonal (Le vote proportionnel)*, *Panorama* [en ligne], octobre 2008, [consulté le 20 septembre 2020, <https://shtetiweb.org/2012/11/11/sistemi-zgjedhor-pjesemartja-dhe-perzgjedhja/>]

d'autre part, créent également des problèmes potentiels pour le parti qu'il représente et ses dirigeants. Définir le système proportionnel comme régional est, à mon avis, simplement une manœuvre cynique pour créer l'idée que la politique est locale et qu'elle prend en compte les intérêts locaux. En fait, cela arrive très peu »³⁵⁷.

En 2012 il y a eu aussi quelques petites modifications du Code électoral mais pas de modification de fond. Les changements concernaient : le comptage et les résultats des élections, l'administration électorale, le recours des sujets électoraux auprès de la CEC, et le recours auprès du Tribunal. Les révisions du Code électoral en 2012 sont faites avec le consensus du Parti socialiste et du Parti démocratique. La réforme électorale a été approuvée le 16 juillet 2012 avec 127 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre. Les demandes des petits partis pour changer totalement le système électoral n'ont pas été prises en compte par les deux grands partis. Ilirjan Celibashi, l'ancien Président de la Commission électorale centrale pendant les années 2001-2006, et après les élections de 2013, député du Parti socialiste, a déclaré au sujet des changements de 2012 « *qu'il était dans le droit du PS et du PD de décider en fonction de leur propre intérêt* »³⁵⁸.

En 2015 le Code électoral a connu d'autres modifications, mais tout comme en 2012, les modifications n'ont pas été substantielles. Les modifications étaient davantage de type technique comme le comptage et les résultats des élections, l'administration électorale, etc. Même de nombreux changements apportés en 2012 ont été modifiés à nouveau en 2017.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, l'année 2020 a été une année très difficile pour le monde entier. De plus, depuis février 2019, les députés de l'opposition avaient démissionné en bloc pour protester contre le Premier-ministre Edi Rama. Tous les 17 candidats des listes électorales du Mouvement socialiste pour l'intégration ont accepté de prendre le poste de député, en remplaçant ainsi les députés qui étaient sur la liste prioritaire. Mais seulement 23 sur 41 candidats du Parti démocratique ont accepté le mandat de député. Par conséquent, le Parlement n'est pas au complet. Il n'est plus composé de 140 députés mais seulement de 122. Malgré tout, le Code électoral a été modifié deux fois pendant l'année 2020. Les premières révisions du Code électoral apportées en 2020 sont approuvées par le Parlement le 30 juillet 2020 et les deuxièmes révisions sont approuvées le 5 octobre 2020.

En résumé, les modifications apportées au code électoral le 30 juillet sont les suivantes :

³⁵⁷ GJURAJ Tonin, «Pse duhet ndryshuar sistemi elektoral (Pourquoi il faut changer le système électoral) », *Panorama* [en ligne], 20 mai 2013, [consulté le 14 février 2021], <http://www.panorama.com.al/pse-duhet-ndryshuar-sistemi-elektoral/>

³⁵⁸« Top Story, ndryshimet në Kodin Zgjedhor (Top Story, les modifications du code électoral) », *Top channel Albania*, 12 juillet 2012, [consulté le 20 mars 2020], <https://top-channel.tv/2012/07/12/top-story-ndryshimet-ne-kodin-zgjedhor/>

1- Le passage du système électoral proportionnel régional à un « système proportionnel avec concurrence régionale ». Avant la révision de juillet 2020, la Constitution stipulait que le système électoral était un système proportionnel avec des circonscriptions plurinominales et que les circonscriptions devaient se conformer à l'une des divisions administratives et territoriales du pays, laissant ouverte la possibilité qu'il y ait une circonscription unique, c'est-à-dire un système national. La définition de la "concurrence régionale", désormais inscrite dans la Constitution, exclut le système proportionnel national.

2- Les électeurs voteront pour le parti préféré et au sein du parti peuvent exprimer leur consentement ou préférence pour certains candidats du parti. Le classement des candidats sur la liste des partis sera désormais basé sur les votes reçus par les candidats.

3- L'interdiction des coalitions pré-électorales avec des listes spéciales. La Constitution stipulait que le candidat à la députation sera nommé par les partis politiques ou les électeurs, supprimant ainsi l'option des coalitions de partis. Jusqu'à présent, le candidat à la députation pouvait être nommé par les partis politiques, les coalitions de partis et les électeurs, ce qui avait permis aux partis de former des coalitions même s'ils se faisaient concurrence avec des listes de candidats distinctes.

4-La fixation d'un seuil national. Les modifications constitutionnelles disposent que le système électoral, bien qu'il soit régional, aura un « seuil national ». Cela signifie que même s'il parvient à obtenir suffisamment de voix pour avoir un député dans l'une des circonscriptions, mais ne parvient pas à obtenir suffisamment de voix au seuil national, le parti ne remporte pas de siège à l'Assemblée.

Quant aux modifications approuvées le 5 octobre 2020, en voici la liste :

1 – La réduction du seuil national de 3 % à 1 %.

2 - Le chef du parti ou de la coalition a le droit de s'inscrire en tant que candidat pour la députation dans 4 circonscriptions. Après le vote, il peut choisir quelle circonscription il souhaite représenter au Parlement.

3 - Les candidats classés par le Président du parti à des sièges sûrs sont classés en fonction du nombre de votes préférentiels qu'ils ont reçus lors des élections. Il en va de même pour les candidats de la deuxième partie de la liste, qui sont dans des endroits peu sûrs.

En résumé ces changements sont faits dans le but d'augmenter les garanties d'élections libres et équitables et portent aussi sur l'administration du processus de l'élection. Pour la première fois en Albanie, il est prévu que les partis politiques, pour être acceptés à s'inscrire en tant que sujets électoraux pour les élections, doivent produire, se soumettant à la Commission électorale centrale,

une déclaration du Président du parti, qui doit prêter serment qu'il n'achètera pas de voix. Aussi il est prévu pour la première fois que les émigrés résidant à l'étranger peuvent voter à l'étranger et qu'une zone unique pour compter ces votes sera désignée à Tirana où les votes seront comptés. Un autre changement important est que, dans la période comprise entre quatre mois avant la date des élections jusqu'à la formation du nouveau Gouvernement après les élections, toute loi gouvernementale prévoyant l'octroi d'avantages à certaines catégories de la population est interdite.

Mais toutes ces révisions ne sont pas très bien reçues, ni par l'opposition extra-parlementaire, ni par le Président de la République Ilir Meta, ni par les chercheurs en Albanie. Dans une déclaration pour les médias l'opposition unie déclare :

*« La constitution et le système électoral ne sont décidés que par les citoyens par référendum populaire. L'Opposition Unie n'obéit qu'aux décisions prises par les citoyens et non aux intérêts criminels du pouvoir personnel d'Edi Rama »*³⁵⁹.

Le Président de la République Ilir Meta a exercé son droit de renvoyer pour réexamen au Parlement les amendements du Code électoral avec la justification que ce projet de révision du Code était unilatéral puisque que les députés de l'opposition ont renoncé à leur mandat en 2019, constituant depuis lors l'opposition extra-parlementaire, et qu'ils ont été remplacés par des parlementaires qui étaient les suivants sur les listes, le Parlement étant désormais composé de 122 membres au lieu de 140. Il ajoute que les projets pour la révision du Code électoral ont été conçus durant une période où des mesures extraordinaires ont été imposées à cause du Covid-19 ce qui va à l'encontre du point 2 de l'article 177 qui interdit la révision pendant que des mesures extraordinaires sont imposées³⁶⁰.

L'étape suivante pour le président Meta a été de s'adresser à la Commission de Venise le 21 octobre 2020 pour obtenir un avis spécialisé sur ce processus et d'inviter la majorité socialiste à attendre son avis spécialisé.

En réponse à la demande du Président de la République Ilir Meta, dans un avis conjoint, la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) et le bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et des droits de l'homme (OSCE / BIDDH) écrit :

³⁵⁹« Opozita e bashkuar: Kushtetuta dhe sistemi zgjedhor ndryshohen vetëm me referendum (L'opposition unie : la constitution et le système électoral ne sont modifiés que par référendum) », *Euronews Albania* [en ligne], 14 juillet 2020, [consulte le 30 juillet 2017], <https://euronews.al/al/vendi/2020/07/14/opozita-e-bashkuar-kushtetuta-dhe-sistemi-zgjedhor-ndryshohet-vetem-me-referendum/>

³⁶⁰ Voir pour plus de détail : Arsyet e kthimit nga Presidenti i Republikës së Shqipërisë, i ndryshuar” pjesë përbërëse të dekretit nr. 11797, datë 22.10.2020 (Les motifs du renvoi du Président de la République loi no. 118/2020 “sur certains ajouts et modifications de la loi no. 10019, du 29.12.2008, « Le Code électoral de la République d'Albanie », modifié « composantes du décret no. 11797, du 22.10.2020), [consulté le 10 décembre 2020] <https://president.al/wp-content/uploads/2020/10/arsyet-e-kthimit-nr.-118-2020.pdf>

« La procédure d'adoption des amendements à la Constitution ainsi que de la loi n° 118 a été extrêmement hâtive. Une large consultation des acteurs politiques et des organisations non gouvernementales, assortie d'un calendrier adéquat, aurait dû avoir lieu avant la modification de ces textes fondamentaux »³⁶¹. « En outre, la Commission de Venise et le BIDDH considèrent que le fait que le Parlement ne soit pas composé du nombre total de membres n'est pas problématique en soi au regard des normes internationales, étant donné qu'il fonctionne conformément au quorum prescrit par la Constitution »³⁶².

Des spécialistes de la politique en Albanie ont vu avec scepticisme ces changements dans le système électoral. Pour certains d'entre eux, ces changements n'ont pas été faits pour garantir un processus électoral juste et libre, mais c'était un choix rationnel du Parti socialiste pour assurer sa victoire. « Selon Afrim Krasniqi, directeur exécutif de l'Institut d'études politiques d'Albanie, la motivation de cette réforme est principalement que le Premier-ministre puisse faire un troisième mandat, car dans les circonstances actuelles, il aura de la difficulté à remporter 50 % +1 siège aux prochaines élections. Il mentionne que « l'interdiction des coalitions ouvertes préélectorales et l'abaissement du seuil électoral augmentent ses chances à cet égard. Kristaq Kume, expert électoral, est d'accord que ces changements sont en faveur du PS, mais évoque que « la décision appartient toujours aux citoyens »³⁶³.

Comme nous avons pu le voir, les règles électorales appliquées en Albanie pendant les années de transition ont changé quasiment à chaque élection parlementaire. On constate donc le changement systématique du système électoral à chaque élection générale tenue en Albanie après les années 90. On peut citer : le système majoritaire à deux tours, le système mixte dépendant, le système mixte indépendant, le système proportionnel régional, le système mixte, système où la dimension majoritaire est déterminée par le scrutin majoritaire à deux tours dans certains cas ou avec majorité minimum lors des élections de 2005. Au fil des ans, nous avons remarqué un passage du système majoritaire à un système mixte pour passer depuis 2008 à un système proportionnel.

³⁶¹ Albanie – Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements constitutionnels du 30 juillet 2020 et au Code électoral du 5 octobre 2020, approuvé par le Conseil des élections démocratiques à sa 70e réunion (en ligne, 10 décembre 2020) et adopté par la Commission de Venise à sa 125e session plénière (en ligne, 11-12 décembre 2020, p.3, [consulté le 20 décembre 2020], [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-AD\(2020\)036-f](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-AD(2020)036-f)

³⁶²Ibid p.6.

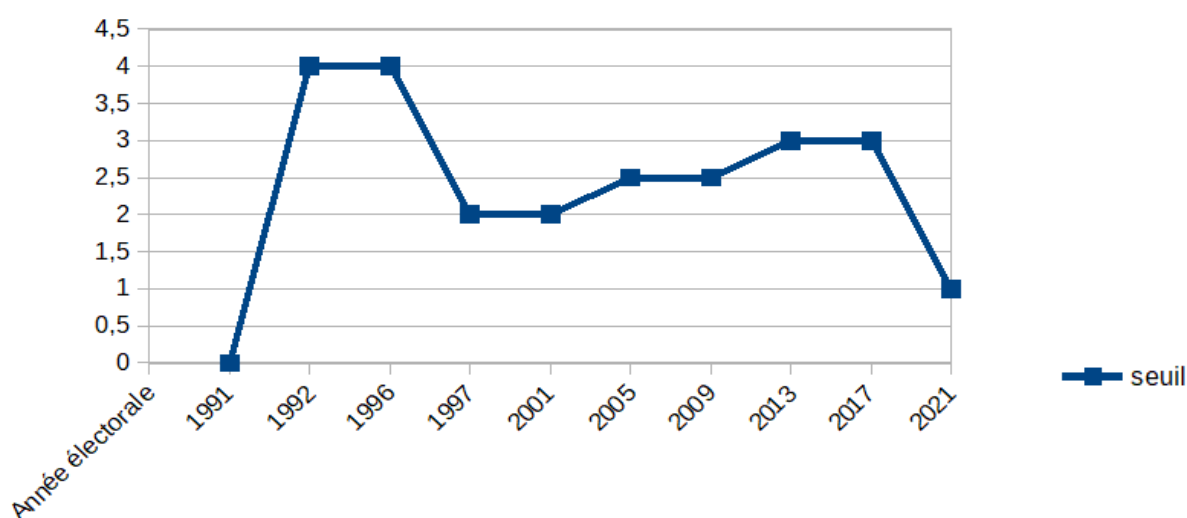
³⁶³LABARBE Cécile, « L'Albanie, au cœur d'une profonde crise politique », *Perspective Monde* [en ligne], 16 mars 2021, [consulté le 17 mars 2021], https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=3111&fbclid=IwAR1dnZOrg4MDcwJX8K-m8kCA72PoYIYPnq2POCqwNOBKAD_Qbj006BXLfXA

Tableau 9 - 4.1 La comparaison des systèmes électoraux en Albanie

Date d'élection	Système électoral	Nombre de sièges		Total	Seuil électoral	
		Scrutin majoritaire	Scrutin proportionnel		Parti	Coalitions
1991	Majoritaire simple	250	-	250	-	
1992	Mixte dépendant ou majoritaire corrigé	100	40	140	4 %	
1996	Mixte indépendant	100	40	140	4 %	8 % (2 partis) +4 % pour chaque parti en plus
1997	Mixte	115	40	155	2 %	
2001	Mixte dépendant ou majoritaire corrigé	100	40	140	2.5 %	4 %
2005	Mixte dépendant ou majoritaire corrigé	100	40	140	2.5 %	4 %
2009	Proportionnel régional			140	3 %	5 %
2013	Proportionnel régional			140	3 %	5 %
2017	Proportionnel régional			140	3 %	
2021	Proportionnel régional			140	1 %	

Le seuil électoral également a été modifié à plusieurs reprises. Il y a eu des élections où le seuil électoral était plus élevé comme lors des élections de 1992 et de 1996 où le seuil électoral était de 4 %. Lors des premières élections en 1992, le système électoral était majoritaire à deux tours et, sur cette logique, le seuil électoral n'était pas applicable. Puis, avec le passage au système mixte, l'application du seuil électoral a été effectué pour le scrutin proportionnel au niveau national. Depuis l'application du système électoral proportionnel régional, le seuil électoral est appliqué au niveau régional et pas national.

Graphique 6 - 4.1 L'évolution du seuil électoral en Albanie



B. La Commission électorale : entre régulation des élections et protection des principaux intérêts partisans

En démocratie le processus d'élection se déroule selon des règles bien établies. Ce processus électoral est composé de trois protagonistes. Les premiers acteurs sont les candidats et les partis politiques qui participent directement au processus. Ensuite il y a les électeurs qui vont voter pour les candidats ou les partis politiques. Et troisièmement l'organisme qui est chargé d'administrer et de superviser le processus des élections. En Albanie cette institution est connue sous le nom de la Commission électorale centrale (CEC).

Après la chute du communisme, entre les années 1991 et 1998, la CEC a été nommée par le Président de la République et le Conseil des ministres, ce qui faisait que ses membres étaient désignés par le parti politique qui avait la majorité au Parlement. La Commission électorale centrale était un organe temporaire qui ne fonctionnait que pendant la période électorale.

La Commission électorale centrale est prévue en tant qu'organe permanent pour la première fois dans la Constitution de la République d'Albanie approuvée en 1998. La Constitution de 1998 dans les articles 153 et 154, prévoit la création de la Commission électorale centrale (CEC) en tant qu'organe permanent composé de sept membres ainsi que ses fonctions.

Plus explicitement l'article 153 définit que : « *la Commission électorale centrale est un organe permanent qui prépare, supervise, dirige et vérifie tous les aspects liés aux élections et*

référendums et annonce leurs résultats ». Tandis que l'article 154 prévoyait : « 1. La Commission se compose de 7 membres, élus pour un mandat de 7 ans. Deux membres sont élus par l'Assemblée, 2 par le Président de la République et 3 autres membres par le Haut Conseil de la Justice. 2. La composition de la Commission électorale centrale est renouvelée tous les trois ans selon la procédure établie par la loi. 3. L'adhésion à la Commission ne s'accorde avec aucune autre activité étatique et politique. 4. Les sujets électoraux nomment leurs représentants à la Commission. Ils n'ont pas le droit de vote. 5. Un membre de la Commission bénéficie de l'immunité d'un membre de la Haute Cour. 6. La Commission dispose de son propre budget ».

Mais depuis sa création en 1998 la Commission électorale centrale, ainsi que le système électoral a connu plusieurs modifications concernant sa structure c'est-à-dire sa composition, la durée du mandat de ses membres et ainsi, leur mode d'élection a changé à plusieurs reprises au cours des années. Depuis le début de la transition, le processus électoral a été presque toujours contesté par les forces politiques perdantes, ce qui est l'une des raisons qui ont poussé aux changements répétés des règles électorales. Pour les partis politiques ces dysfonctionnements viennent des règles électorales. Mais le problème ici est que nous avons maintenant une Commission électorale où les membres sont tous élus par le Parlement alors qu'auparavant ses membres étaient élus par plusieurs acteurs.

La Commission électorale centrale a pris toute sa forme juridique dans les articles 16 à 31 du Code électoral après l'approbation par le Parlement de la loi n° 8609 le 08 mai 2000. En juin 2000, la CEC commence son activité avec six membres nommés conformément à la Constitution, deux nommés par le Président de la République, trois par le Haut Conseil de la Justice et un par l'Assemblée. Un mois plus tard, en juillet 2000, l'Assemblée a nommé le septième membre de la CEC. Les premières élections préparées par cette Commission ont été celles qui ont eu lieu en octobre 2000 pour l'élection des organes du Gouvernement local. La tentative des partis politiques d'obtenir une majorité au sein de la CEC a été une source de conflit constant entre l'opposition et la majorité.

En 2007 il y eu une intervention concernant la composition de la CEC. Les petits partis ont demandé des changements au sein de la CEC afin d'obtenir un équilibre politique, ce qui a provoqué la crise politique de 2007 et abouti à un consensus entre les partis parlementaires pour augmenter le nombre de membres de la CEC. Vers la fin de 2006 le Président de la République Alfred Mojsiu a fixé la date des élections locales mais les partis de l'opposition ont menacé de boycotter les élections. Pour eux il était primordial d'une part d'équilibrer la composition de la CEC et d'autre part d'établir de nouvelles règles concernant les documents d'identité des électeurs. L'opposition décide de ne pas inscrire ses candidats pour les élections et n'accepte pas d'envoyer ses représentants dans les commissions de votes. La majorité démocratique refuse de faire des compromis. Le Premier-ministre Sali Berisha déclare que les élections vont se tenir même sans l'opposition. Le Président de la

République prend la situation en main. Il a eu le soutien des États-Unis, de l'UE, du Conseil de l'Europe et de l'OSCE. Le 9 janvier 2007, il convoque tous les partis politiques à une table ronde qui n'a duré que quelques jours. Les discussions ont été intenses et, le 13 janvier 2007, un accord a été conclu entre 12 partis politiques, pour résoudre des accords sur les certificats, pour les listes électorales, pour la composition de la CEC, etc.

Par conséquent, l'article 154 de la Constitution a été modifié et le nombre de membres de la CEC est passé de 7 à 9 membres. Et les deux nouveaux membres seraient des représentants du Mouvement socialiste pour l'intégration (MSI) et du Parti démocrate-chrétien (PDC). La CEC serait composée de 9 membres pour un mandat de 7 ans, qui auraient de l'immunité d'un membre de la Haute Cour, où 4 membres seraient élus par l'Assemblée, 2 nommés par le Président et les 3 autres membres par le Haut Conseil de Justice. Et les deux nouveaux membres allaient être les représentants du Mouvement socialiste pour l'intégration et du Parti démocrate-chrétien.

Le processus de modification de la Constitution a été voté en avril 2008 par les deux principaux partis politiques. Il a abouti également grâce à la pression des petits partis. Ceux-ci demandaient de modifier la composition de la CEC pour avoir un meilleur équilibre. « *Un autre élément de cette réforme est la suppression de la Commission électorale centrale (CEC) en tant qu'organe indépendant* »³⁶⁴. La CEC continuera d'exister mais sera privée de sa pluralité en devenant une commission bipartisane au sein de laquelle seuls le PS et le PD seront représentés. Cela signifie également que les autres partis politiques ne seront associés ni à l'organisation des élections ni au contrôle des bureaux de vote.

En 2008 au contraire, les changements constitutionnels ont transformé la CEC d'un organe constitutionnel en un organe administratif fonctionnant sur la base du Code électoral. À partir de ce moment la CEC ne fait plus partie de la Constitution. Sa fonction et sa composition sont prévues dans le Code électoral qui a été approuvé le 29 décembre 2008. Ce choix de laisser en dehors de la Constitution la CEC semble être un choix stratégique de la part des partis politiques parce que toute modification de la Constitution soit modifiée exige les 2/3 des votes des membres du Parlement.

La Commission électorale centrale ainsi que les commissions des zones de l'administration électorale forment le système des organes électoraux du pays. Pendant des années, l'administration électorale a été basée sur l'équilibre politique entre la majorité et l'opposition.

Selon l'article 28 du Code électoral de 2008, la décision de créer des commissions de zone d'administration électorale (CEAZ) est prise par la CEC au plus tard 90 jours avant la date des élections.

³⁶⁴ RAPUSHI Rozeta, « Albanie : une réforme de la Constitution sur mesure pour Sali Berisha », *Koha Jone*, 22 avril 2008.

Selon l'article 29 du code électoral :

« La CEAZ est composée de 7 membres et le secrétaire, qui sont nommés par la CEC, selon la procédure suivante :

a) deux membres sont nommés par le principal parti de la majorité parlementaire, deux membres sont nommés par le principal parti de l'opposition parlementaire, un membre est nommé par le parti de la deuxième majorité parlementaire et un membre est nommé par le deuxième parti de l'opposition parlementaire. Dans le cas où aucun équilibre politique n'est atteint, selon cette lettre a), le groupe respectif est compensé par les candidatures du parti principal jusqu'à l'équilibre politique de l'opposition majoritaire ;

b) le septième membre est proposé dans la moitié des CEAZ par le premier parti de la majorité parlementaire, et pour l'autre moitié par le premier parti de l'opposition parlementaire, selon des critères objectifs basés sur : i) le tirage au sort, ii) l'égalité de répartition sur le territoire électoral ;

c) le secrétaire du CEAZ doit être avocat et nommé par le parti, qui propose le vice-président ;

ç) 30 % au moins des membres nommés respectivement par le plus grand parti majoritaire et le plus grand parti d'opposition, à l'échelle nationale, doivent être des femmes ; .

2. Le président et le vice-président du CEAZ sont élus par la CEC, sur la proposition du CEAZ. Dans les CEAZ où le septième membre appartient au principal parti de la majorité parlementaire, l'un des membres du CEAZ est élu président, représentant du principal parti de la majorité parlementaire, tandis que dans l'autre moitié un des membres du CEAZ est élu, représentant de la principale opposition parlementaire du parti. Le vice-président a une affiliation politique inverse de celle du Président ».

Après tous ces changements, la CEC est transformée en une institution partisane, qui découle entièrement de la politique, car ses membres sont nommés par les partis politiques et élus par le Parlement. Cette situation a rarement créé une domination politique dans la prise de décision et a même dans certains cas bloqué la prise de décision. Auparavant, dans les dispositions précédentes de la Constitution, la CEC était une institution à la composition équilibrée, du moins formellement, dont les membres se répartissaient ainsi : deux membres du Parlement c'est-à-dire des candidatures politiques, deux membres nommés par le Président de la République, qui était présumés représenter l'unité de la population et trois membres nommés par le Conseil supérieur de la Justice, qui faisaient partie du pouvoir judiciaire.

Cette composition politique est devenue un obstacle à un processus électoral efficace parce que les partis politiques l'ont utilisée selon leurs propres intérêts. Lors des élections municipales de

2013 la CEC était tronquée, parce qu'elle a fonctionné seulement avec 4 membres. Lors des élections de 2013 la CEC n'a pas fonctionné correctement. Elle a été tronquée après la démission de 3 membres. Deux mois avant les élections parlementaires de 2013 le Mouvement socialiste pour l'intégration quitte la coalition gouvernementale qu'il formait avec le Parti démocratique. À la suite de ce départ du MSI en mars 2013, le Parlement a limogé le membre de la Commission électorale centrale nommé par le MSI qui a été remplacé par un représentant du Parti républicain (PR) de la coalition au pouvoir. Cela a conduit à la démission de trois membres proposés par l'opposition. Le Parlement n'a pas approuvé les démissions, les partis n'ayant pas nommé leurs remplaçants.

Les acteurs internationaux ont également souligné ce problème. Dans le rapport final de l'OSCE / BIDDH sur les élections législatives de 2013 il est écrit que : « *Le Parlement et les partis politiques n'ont pas réussi à trouver une solution pour débloquer la situation, ce qui a entravé l'ensemble du processus d'administration électorale et la capacité de la CEC à exercer pleinement son autorité. Cela a empêché de régler certains aspects du processus électoral conformément à la loi en termes de procédure, les actes normatifs et certaines décisions devant être approuvés à la majorité qualifiée de cinq voix. La CEC a d'abord ignoré les obstacles juridiques dans ses activités en adoptant des actes normatifs à la majorité simple en violation de la loi et en évitant l'adoption des décisions nécessaires pour modifier les actes antérieurs* »³⁶⁵.

En 2020, le Parlement albanais comme il l'a fait dans le cas de la loi électorale a aussi entrepris des modifications concernant la CEC pendant la crise sanitaire du Covid-19, alors que le Parlement n'était pas au complet. La réforme électorale de 2020 a créé pour la première fois un Commissaire d'État aux élections en tant qu'organe monocratique, et entériné le changement fondamental de la structure de la CEC.

Après les changements de 2020, la CEC sera composée de trois organes :

1. Le Commissaire d'État des élections avec un mandat de sept ans et qui est élu par l'Assemblée. Le poste de commissaire adjoint a un mandat de quatre ans, élu par l'Assemblée.
2. La Commission de réglementation est composée de 5 membres avec un mandat de 5 ans, élus par l'Assemblée
3. La Commission des plaintes et des sanctions est composée de 5 membres avec un mandat de 9 ans, élus par l'Assemblée.

³⁶⁵ Rapport final de l'OSCE / BIDDH, 2013, p. 8, [consulté le 20 janvier 2021], <https://www.osce.org/files/f/documents/5/0/103069.pdf>

Avec les nouveaux changements, tous les organes créés au sein de la Commission électorale centrale sont élus par l'Assemblée, c'est-à-dire par les Partis qui ont la majorité parlementaire.

Selon l'ancien chef de la Commission électorale centrale (CEC), Kristaq Kume : « *L'élection des membres de la CEC par l'Assemblée n'est pas problématique. Tout dépend de leur intégrité professionnelle. Dans les pays où la culture et le comportement démocratiques sont en cours de développement, dans les pays où la confiance entre les partis est problématique, l'une des solutions les plus efficaces, comme recommandé la Commission de Venise, consiste à déterminer l'administration de la CEC, avec des représentations politiques* »³⁶⁶.

Section II. L'impact du système électoral sur le système politique

Les réformes électorales sont menées sur le principe que les modifications des règles formelles ont des conséquences souhaitables dans la dimension sociale ainsi que dans la politique du pays dans lequel elles sont appliquées. Aujourd'hui, il est largement admis que les règles électorales ont des effets mécaniques sur la détermination des candidats et des partis gagnants au Parlement. Mais, outre les effets mécaniques des règles électorales, l'une des questions les plus importantes qui se pose aujourd'hui dans l'étude des systèmes électoraux est leur effet psychologique. Cet effet est lié à la capacité des règles électorales à changer le comportement des acteurs politiques et des citoyens. L'effet psychologique semble être encore plus controversé dans les milieux universitaires qui se concentrent sur leur étude, les systèmes électoraux, les partis politiques et le comportement électoral.

Le système électoral est l'un des facteurs déterminant du système des partis politiques ainsi que du type de Gouvernement. De nombreux attributs des systèmes électoraux influencent le degré de disproportion et indirectement le nombre des partis dans le système des partis. « *Le nombre de partis affecte directement ou indirectement d'autres aspects importants du fonctionnement d'un système politique, notamment la durée de vie de ses cabinets si le système est parlementaire (Lijphart, 1984) et la manière dont les élections se traduisent par un « contrôle citoyen » des décideurs politiques (Powell, 1989)* »³⁶⁷.

³⁶⁶ NINA Vitjon, « Kume: Politizimi i KQZ-së nuk është problematik (Kume: La politisation de la CEC n'est pas problématique) », *Albanian Post* [en ligne, 31 janvier 2021, [consulté le 1 février 2021], <https://albanianpost.com/kume-politizimi-i-kqz-se-nuk-eshte-problematik/>

³⁶⁷ TAAGEPERA Rein & SOBERG SHUGART Matthew, « Predicting the Number of Parties: A Quantitative Model of Duverger's Mechanical Effect », *The American Political Science Review*, Vol. 87, No. 2, 1993, p. 455.

Dans cette deuxième section, nous examinerons l'influence des différents systèmes électoraux sur le système des partis (A) L'influence du système électoral sur la forme du Gouvernement (B).

A. L'impact des systèmes électoraux sur le système des partis politiques

Depuis le début de la transition démocratique, le nombre de partis politiques en Albanie a continué à augmenter. L'Albanie est passée d'un système où il y avait juste un parti politique à un système où le nombre de partis politiques a explosé. Le nombre de partis créé après la chute du communisme est énorme comparé au chiffre de la population et à son homogénéité. L'Albanie est un pays plutôt homogène avec 82,58 % de population d'origine albanaise. Il y a 7 communautés d'origine ethnique étrangère mais chacune représente moins de 1 % de la population.

Selon différentes investigations réalisées par les media albanais, un grand nombre de ces partis politiques ne sont pas fonctionnels. Il existe de nombreux partis politiques fictifs. « *En 2017 il y avait 127 partis politiques de droite et de gauche enregistrés au Tribunal pour exercer des fonctions politiques* »³⁶⁸. Une émission d'investigation connue sous le nom de « Fiks Fare », a fait une enquête pour savoir si ces partis politiques existent vraiment. Après cette enquête il est avéré que : le chef du Parti des Réformes Démocratiques n'était pas présent au bureau depuis 6 mois ; dans le Parti des droits déniés, le Président avait quitté ses fonctions. Il y avait d'autres partis politiques inscrits au Tribunal, mais l'émission « Fiks Fare » n'a pu trouver aucune trace d'eux.

En 2020 un autre article a été publié à ce sujet. D'après cet article « *il existait 113 partis politiques en Albanie, dont seulement 22 entités effectives, réelles et fonctionnelles. 56 partis politiques reçoivent des fonds publics, mais n'ont pas d'adresse, ont un Président anonyme et par conséquence ne peuvent donc pas être contrôlés par des experts comptables engagés par la Commission électorale centrale (CEC). Entre temps, 30 autres partis ont déclaré que leurs présidents ne recevaient pas de financement public depuis 2018, restant également hors du contrôle de la CEC. La loi électorale ne s'applique qu'à 22 partis politiques, pour lesquels des experts comptables ont soumis des rapports financiers à la Commission électorale centrale* »³⁶⁹.

³⁶⁸« Në Shqipëri, 127 parti politike të majta dhe të djathta. Shumica fiktive (En Albanie, 127 partis politiques de gauche et de droite. La majorité fictive) », *Top channel Albania* [en ligne], 18 avril 2017, [consulté le 7 avril 2020], <https://top-channel.tv/2017/04/18/ne-shqiperi-127-parti-politike-te-majta-dhe-te-djathta-shumica-fiktive/>

³⁶⁹ DOCI Adriatik, «91 parti politike fantazmë, pa adresë dhe me kryetarë anonimë, 56 marrin para publike, asnjë masë për t'i fshirë (91 partis politiques fantômes, sans adresse et avec des présidents anonymes, 56 reçoivent des deniers publics, aucune mesure pour les supprimer), *Shqiptarja* [en ligne], 28 avril 2020, [consulte le 7 avril 2020],

Sachant que « plus de 80% des partis politiques en Albanie sont incontrôlables et illégaux, certains d'entre eux n'ont reçu aucune voix aux élections »³⁷⁰, quel est le nombre des partis politiques effectifs dans le système politique albanais ? Comment peut-on mesurer le poids réel que chaque parti politique a dans le système et quel rôle joue le système électoral pour définir le système de partis ?

Un parti politique atteint son but quand il arrive à participer aux élections et à gagner des sièges pour être représenté au Parlement. Malgré le nombre élevé de partis politiques enregistrés au Tribunal, le nombre de partis participant aux élections est très faible. C'est pendant les premières élections pluralistes, en 1991 et 1992, que l'on trouve le plus petit nombre de partis politiques ayant participé aux élections législatives, c'est-à-dire 11. Et le nombre le plus élevé se trouve en 2013 avec 66 partis politiques participant aux législatives. Quant à leur représentation au Parlement, on trouve en 2005 le nombre le plus élevé de partis représentés, soit 15 partis, tandis que le nombre le plus faible des partis politiques représentés se trouve en 1991 avec 4 seulement.

Tableau 10 - 4.2 Nombre de partis en liste et de partis obtenant des sièges aux élections législatives (1991-2007)

Les élections	Partis en liste	Parti parlementaire	Représentés au Parlement
1991	11	4	36 %
1992	11	5	45 %
1996	16	5	31 %
1997	24	13	54 %
2001	38	11	29 %
2005	57	15	26 %
2009	48	5	10 %
2013	66	7	11 %
2017	18	5	28 %

(Source Institut i studimeve politike, « Brochure d'information sur les processus électoraux parlementaires et locaux en Albanie, sur les partis politiques, la législation, les recommandations osbe / odihr (1991-2020) (Broshurë informative mbi proceset zgjedhore parlamentare dhe lokale në shqipëri, mbi partitë politike, legjislacionin, rekomandimet e osbe/odihr (1991-2020)) », Tirana, 2020, [consulté le 10 décembre 2020], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2020/11/ISP-%E2%80%93-Broshure-informative-mbi-zgjedhjet-ne-Shqiperi-1991-2020.pdf>)

<https://shqiptarja.com/lajm/86-parti-politike-fantazme-pa-adrese-dhe-me-kryetare-anonime-56-marrin-para-publike-asnje-mase-per-ti-fshire>

³⁷⁰ Ibid.

Longtemps on a classé les systèmes de partis en prenant en compte le nombre de partis politiques existant dans le système. Lorsqu'il n'y avait qu'un parti politique on avait un système monopartite, là où il y avait deux partis le système était bipartite et là où il y avait plusieurs partis le système était multipartite. Qu'est-ce qui détermine le nombre de partis ? Selon Lijpart « *les systèmes électoraux sont également un déterminant crucial, bien qu'ils ne soient en aucun cas le seul déterminant des systèmes de partis* »³⁷¹.

Il est largement admis que le système proportionnel aboutit à la création de nombreux partis indépendants et que le système majoritaire tend à produire un système bipartite. Divers spécialistes en science politique ont travaillé sur l'impact des systèmes électoraux sur les systèmes de partis.

Maurice Duverger fut l'un des premiers à écrire sur l'importance des systèmes électoraux. La loi de Maurice Duverger suggère l'existence d'un lien étroit entre un système de partis et son système électoral. Il confirme que le scrutin majoritaire favorise le bipartisme, que la représentation proportionnelle tendrait à un système de partis multiples, rigides, indépendants et stables alors que le scrutin majoritaire uninominal à un tour tendrait plutôt à un système dualiste, avec alternance de grands partis ou coalitions indépendants les uns des autres. Maurice Duverger explique les différents effets de systèmes électoraux en termes de facteurs « mécaniques » et « psychologiques ». L'effet mécanique du système majoritaire est que tous les partis politiques sauf les deux plus grands sont très sous-représentés parce qu'ils ont tendance à perdre dans chaque conscription électorale. Le facteur psychologique renforce le facteur mécanique dans le sens où les électeurs se rendent vite compte que leurs votes vont être gaspillés s'ils continuent de les donner aux partis politiques les plus petits. Dans ce cas l'électorat a tendance naturellement à transférer son vote vers le moins dangereux de ses deux adversaires³⁷². Donc, pour Maurice Duverger le mode de scrutin tend à structurer le système des partis.

Douglas W. Rae est un autre chercheur qui a apporté une importante contribution aux recherches sur les liens entre système électoral et système des partis. Les différents systèmes électoraux ont des impacts divers sur le système des partis politiques mais des impacts similaires. Selon lui tous les systèmes électoraux tendent à une surreprésentation des plus grands partis politiques et une sous-représentation des petits partis. « *Il faut distinguer trois aspects importants de cette tendance : (1) tous les systèmes électoraux ont tendance à produire des résultats disproportionnés ; (2) tous les systèmes électoraux tendent à réduire le nombre effectif de partis parlementaires par rapport au nombre effectif de partis électoraux ; et (3) tous les systèmes électoraux peuvent fabriquer*

³⁷¹ LIJPHART Arendt, *Patterns of Democracy*, Yale University Press, 1999, p.144.

³⁷² Ibid p. 165.

une majorité parlementaire pour les partis qui n'ont pas reçu le soutien de la majorité des électeurs »³⁷³.

Des recherches montrent comment des partis politiques existant dans le système sont effectifs lorsqu'on prend en compte leur poids ou force relative. Markku Laakso and Rein Taagepera (1979) ont formulé un indice des nombres des partis politiques qui est largement utilisé depuis dans la politique comparée. Ils ont introduit le concept de nombre effectif des partis politiques dans un système de partis où les voix ou les sièges obtenus par les partis connaissent de fortes variations. Cet indice se calcule selon la formule suivante :

$$N = 1 / \sum p_i^2$$

où N est le nombre effectif des partis politiques, p étant la proportion des sièges d'un parti i.

Nous allons utiliser cet indice pour calculer le nombre effectif des partis politiques en Albanie (Tableau 4.3) depuis les premières élections pluralistes jusqu'aux élections de 2017. Il permettra de mieux comprendre le système de partis.

Tableau 11 - 4.3 Nombre effectif des partis politiques en Albanie selon l'Indice Laakso et Taagepera

Les élections	Nombre effectif des partis politiques
1991	1.81
1992	1.97
1996	1.31
1997	2.14
2001	2.99
2005	3.68
2009	2.21
2013	2.80
2017	2.58

³⁷³ LIJPHART Arendt, *Patterns of Democracy*, Yale University Press, 1999, p.165.

Jean Blondel (1968, 184-87) dans son ouvrage *Comparing Political Systems* a le mérite de réaliser une classification des systèmes de partis qui prend en compte à la fois le nombre des partis politiques et leur poids relatif. Sa classification comprend quatre types de systèmes politiques : 1. Le système de deux partis, 2. le système de deux partis et demi, 3. le système multipartite avec un parti dominant, 4. Le système multipartite sans parti dominant. Pour faire une telle qualification il se base sur la répartition hypothétique des sièges ainsi que sur le nombre effectif des partis politiques (Tableau n°4.4).

Tableau 12 -4.4 Système de partis selon Jean Blondel

Système des deux partis	55-45	2.0
Deux partis et demi	45-40-15	2.6
Système multipartite		
avec un parti dominant	45-20-15-10-10	3.5
Système multipartite		
sans parti dominant	25-25-25-15-10	4.5

Source : Blondel 1968, 184-87³⁷⁴

Dans un système des deux partis avec deux partis dominants (même si dans le système il y a d'autres partis autour), le nombre effectif des partis est 2.00. Si l'un des partis est plus dominant que l'autre (par exemple 70 % avec 30) et que le nombre effectif des partis est donc 1.7 on est éloigné du système pur des deux partis et plutôt dans un système de monopartisme. Quand il y a trois partis dominants dans le système le nombre effectif de partis est 3.0. Si l'un des partis était plus fort que les deux autres, le nombre effectif des partis politiques serait entre 2.0 et 3.00. Dans un système de deux partis et demi avec une répartition des sièges 45-40-15 % au Parlement, le nombre effectif est environ 2.5-2.6. S'il y a cinq partis dans le système et que l'un d'entre eux domine, le nombre effectif des partis va être 3.5, mais dans le cas où aucun de ces partis n'est dominant le nombre effectif est 4.5.

Giovanni Sartori constate que le critère numérique permet de distinguer sept classes³⁷⁵ de partis politiques et donc de systèmes : « 1. à parti unique où aucun autre parti n'a le droit d'exister ; 2. à parti hégémonique qui permet l'existence d'autres partis en tant que « satellites », autrement dit l'hégémonie du parti au pouvoir ne peut pas être concurrencée; 3. à parti prédominant où un parti

³⁷⁴ BLONDEL Jean 1968, p. 184-187, Adapté et cité par LIJPHART Arendt, *Patterns of Democracy*, Yale University Press, 1999, p.67.

³⁷⁵ Pour Sartori une classification est fondée sur des classes mutuellement exclusives. La typologie est un objet plus complexe, une classification qui dépend de plus d'un critère. (Sartori 2011:187).

gouverne seul sans être soumis à l'alternance, aussi longtemps qu'il continue à obtenir la majorité absolue aux élections ; 4. bipartite où deux partis sont en compétition pour la majorité absolue qui est à la portée de chacun ; 5. à pluralisme limité ; 6. à pluralisme extrême ; 7. atomisé où nous n'avons pas besoin d'un comptage précis duquel le nombre des partis fait peu des partis»³⁷⁶. Concernant la classe 5 et 6 - pluralisme limité et pluralisme extrême - le comptage n'est pas suffisant, parce que la fragmentation du système des partis peut refléter soit un cas de segmentation soit un cas de polarisation c'est-à-dire de distance idéologique.

Giovanni Sartori (2011:181) se pose la question : quelle force rend un parti pertinent et quelle faiblesse le rend non pertinent ? Pour lui « *la pertinence d'un parti n'est pas seulement une fonction de la distribution relative du pouvoir, c'est évident, mais aussi et en particulier une fonction de sa valeur de position, à savoir de sa position dans la dimension droite gauche* »³⁷⁷. Il établit une classification des partis selon deux règles de pertinence qui sont :

« 1. Un parti mineur peut être écarté comme non pertinent lorsqu'il demeure superflu au cours du temps au sens où il n'est jamais requis ou utilisé par aucune coalition majoritaire faisable.

2. Un parti se qualifie pour la pertinence quand son existence ou son apparition affecte la tactique de compétition partisane et en particulier quand elle altère la direction de la compétition en déterminant, dans les partis orientés vers le Gouvernement, un passage de la compétition centripète à la compétition centrifuge vers la gauche, la droite, ou dans les deux directions à la fois »³⁷⁸.

Donc pour G. Sartori (2011:181), il faut considérer comme pertinents les partis politiques qui ont un potentiel de coalition ou un potentiel de chantage, c'est-à-dire les partis qui ont soit une pertinence gouvernementale dans l'arène de formation de coalition soit une pertinence compétitive dans l'arène de l'opposition.

Pour une analyse empirique du système de partis en Albanie nous allons appliquer au cas albanais la classification de Blondel (Tableau 4.4) qui utilise la répartition des sièges ainsi que le nombre effectif de partis. Cela va nous permettre de déterminer le type de système de partis politiques en Albanie et aussi de comprendre si les changements permanents des règles électorales ont eu un impact sur le système de partis.

Après les élections de 1991 il y a 4 partis qui ont obtenu des sièges au Parlement, et le nombre effectif des partis est 1.81, avec le Parti du travail qui gagne 169 sièges sur 250, c'est-à dire

³⁷⁶ SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis un cadre d'analyse*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p.187, 188 et 190.

³⁷⁷ Ibid, p.181.

³⁷⁸ Ibid, p.183-184.

67,6 % des sièges et le Parti démocratique qui remporte 75 sièges au Parlement soit 30 % des sièges. En s'appuyant sur la classification de J. Blondel pour les élections de 1991 on s'éloigne du système des deux partis purs pour aller vers le monopartisme. En effet le deuxième parti, le PD, n'avait pas assez de sièges pour être un parti pertinent.

Les élections précipitées de 1992 sont gagnées par le PD avec 92 mandats, c'est-à-dire 65,71 % des sièges ; le Parti socialiste obtient 38 mandats soit 27,14% des sièges. Le nombre effectif des partis politiques était alors 1.97 et on peut dire que l'on glisse plutôt vers un système à deux partis bien que la répartition des sièges ne soit pas très équilibrée.

Les élections de 1996 sont gagnées par le Parti démocratique avec 87,14% des sièges tandis que le Parti socialiste n'en gagne que 7.14 %. Le nombre effectif était 1.31. Donc nous avons un parti politique, le PD, qui a beaucoup de pouvoir et un deuxième parti, le PS, qui n'est pas un parti relevant car il n'a ni potentiel pour la coalition ni potentiel de chantage. Dans ce cas, nous ne sommes plus dans un système à parti prédominant selon la classification de Sartori, où un parti gagne 50 % des sièges. G. Sartori (2011 : 295) explique que dans le système à parti prépondérant le critère n'est pas le nombre mais la répartition des pouvoirs entre eux.

En 1997 le Parti socialiste gagne 64,52 % des sièges et le deuxième parti gagne 17,42 % des sièges. Le nombre effectif des partis est 2.14. Ici aussi nous avons un parti qui a gagné plus de 50 % des sièges mais le nombre effectif est plus élevé. En 1997 nous avons un système multipartite modéré avec un parti prédominant.

En 2001, la différence entre les nombres de sièges commence à se réduire. Le PS gagne 52,14 % des sièges et le PD en obtient 32.86 %. Le numéro effectif des partis est 2.99. Selon la classification de J. Blondel il s'agit d'un système à deux partis et demi.

En 2005 le Parti socialiste gagne 40 % des sièges et le Parti démocratique 30 %. Mais nous avons un troisième parti le nouveau Parti démocratique qui remporte 4 % des sièges. Le système des partis est alors, selon Blondel si on prend en compte le nombre effectif de partis qui est 2.68, le système multipartite avec un parti dominant.

À partir de 2009 la classification des systèmes de partis est plus simple. Nous avons toujours deux partis principaux, le PS et le PD, mais la différence entre les sièges est réduite, et il y a un troisième parti MSI en tant que parti pertinent. Alors que l'écart entre les deux principaux partis a diminué surtout pendant les élections de 2009 et 2013, le pouvoir du MSI s'est accru. Si en 2009 le MSI ne gagne que 2,83 % des sièges, en 2013 il en gagne 11,43 % et en 2017 13,57 %. Donc, après l'approbation du système électoral proportionnel le système de partis en Albanie est devenu un système à deux partis et demi.

Tableau 13 - 4.5 Classification du système des partis selon la théorie de Jean Blondel

Les élections	Partage de sièges à l'Assemblée	Nombre effectif des partis politiques	Système des partis
1991	169-75-5-1	1.81	Système de deux partis vers le système monopartite.
1992	92-38-7-2-1	1.97	Système des deux partis
1996	122-10-3-3-2	1.3	Système à parti prédominant
1997	100-27-9-4-3-2-2-2-2-1-1-1-1	2.14	Système de deux partis vers le système monopartite
2001	73-46-6-4-3-3-3-2	2.99	Système de deux partis et demi
2005	56-42-11-7-5-4-4-3-2-2-2-1-1	3.68	Système multipartite avec un parti dominant
2009	68-65-4-1-1-1	2.21	Système de deux partis et demi
2013	65-50-16-4-3-1-1	2.80	Système de deux partis et demi
2017	74-43-19-1-3	2,58	Système de deux partis et demi

Il faut admettre qu'il est difficile de classer un système de partis. Chaque spécialiste du domaine considère que sa classification est la plus appropriée. En effet, en pratique, il ne peut pas y avoir une classification pure des systèmes des partis. Cependant étant donné le système électoral appliqué en Albanie, les systèmes de partis ont eu tendance à évoluer vers le système bipartite surtout avant 2009, et les deux principaux partis du système électoral ont toujours été le Parti socialiste et le Parti démocratique. G. Sartori a énuméré les conditions acceptables pour qu'un système fonctionne selon les règles du bipartisme : « (1) deux partis sont à même de rivaliser pour la majorité absolue des sièges, (2) un des deux partis parvient réellement à obtenir une majorité parlementaire suffisante ; (3) ce parti a la volonté de gouverner seul ;(4) l'alternance (ou la rotation) au pouvoir reste une possibilité crédible »³⁷⁹. Et ces conditions ont toujours existé en Albanie quel que soit le système électoral appliqué.

Ce qui a changé c'est le troisième parti politique du système. Jusqu'en 2009 il a varié, parfois c'était le Parti républicain, parfois le Parti Union pour les droits de l'homme. Puis le Mouvement socialiste pour l'intégration est devenu le troisième parti du système de façon constante lors des trois dernières élections, en 2009, 2013 et 2017. Alors que la théorie suppose que le système électoral proportionnel favorise une fragmentation politique, cela ne s'est pas produit en Albanie depuis l'application du système électoral proportionnel. Le système de partis en Albanie n'est pas fragmenté

³⁷⁹ SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis un cadre d'analyse*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 276.

mais dominé par les deux partis PD et PS et, depuis l'apparition du MSI, la pertinence des petits partis a changé.

Il faut aussi souligner que depuis l'approbation du nouveau système électoral en 2008 par les deux grands partis, le système des partis a changé. Les nombres effectifs de partis politiques ont diminué et le système des partis est devenu un système à deux partis et demi. Tant que les règles du jeu sont établies par les deux plus grands partis politiques en Albanie, le sort des petits partis est prévisible. Depuis 2009 le système de partis ressemble plus à un système de deux partis et demi, où le Mouvement socialiste pour l'intégration se transforme en un parti pertinent selon le concept de Sartori. La différence des résultats des élections en 2009 entre les deux grands partis PS et PD était si minime (le PD n'avait gagné que 3 sièges de plus que le PS) que si le MSI n'avait pas accepté une coalition avec le PD, il y aurait peut-être eu des élections anticipées bien que les deux plus grands partis aient remporté plus de 96 % des sièges au Parlement.

Le tableau n° 4.5 nous montre l'ampleur des tendances au bipartisme ou à la domination des deux partis politiques ainsi que la prédominance de l'un d'eux au Parlement, car l'écart entre les deux principaux partis pour la majorité des élections reste important. Les deux premiers partis en Albanie remportent beaucoup plus que la majorité, entre 70 % et 95 % des sièges bien que l'écart entre le premier et le second parti soit structurellement élevé (47,1 points en 1996 et 80 points en 1996). *« Dans le cas où l'écart est réduit, on peut considérer qu'il s'agit bien d'une forme de bipartisme marquée par une réelle compétition entre deux partis dominants et, dès lors, par une possibilité d'alternance, et non pas d'une situation où, en réalité, un seul parti s'impose »*³⁸⁰.

À la lecture du tableau n°4.6 on constate d'une part qu'il s'agit bien d'un système bipartite car les deux grands partis remportent au moins 70 % des sièges au Parlement, mais d'autre part que l'écart entre les deux premiers partis est assez significatif pour que le parti qui gagne la majorité s'impose et que l'écart entre le deuxième et le troisième parti est beaucoup moins prononcé que celui existant entre les deux premiers partis.

³⁸⁰ GRUNBERG Gérard & HAEGEL Florence, « Le bipartisme imparfait en France et en Europe », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 14, n° 2, 2007, p. 329 [consulté le 10 avril 2021], <https://spire.sciencespo.fr/hdl/2441/f0uohitsgqh8dhk97gm9h8sc4/resources/ripc-142-0325.pdf>

Tableau 14 - 4.6 Écart des sièges remportés entre les premiers partis aux élections

Les élections	% cumulés des deux premiers partis	Écart entre les deux premiers partis en %	Écart entre le deuxième et le troisième parti %
1991	90	37,6	28
1992	92,85	38 ,57	22,14
1996	94,28	80	5
1997	81,94	47,1	11,61
2001	85	19,28	28,57
2005	70	10	22,14
2009	95	2,14	43,57
2013	82,14	10,72	11,43
2017	83,57	22,15	17,14

En raison du grand écart des sièges remportés par les deux principaux partis et de la création et l'existence des plusieurs partis politiques il est difficile pour les spécialistes de sciences politiques en Albanie de classer le système des partis en Albanie. Pour Klejd Këlliçi « *le système de partis en Albanie entre formellement dans la catégorie du multipartisme modéré, avec deux coalitions avec des partis dominants. Au moins jusqu'en 2001, le système des partis en Albanie était plus bipartite que multipartite modéré. Le système des partis en Albanie a évolué vers le multipartisme formel seulement à partir des élections de 2001 et avec les effets de la constitution de 1998* »³⁸¹. Anjeza Xhaferaj dans sa thèse de recherche prend en considération comme instrument de mesure la logique utilisée par Siaroff (2000) qui prend en compte le nombre, le poids et la force relative des partis politiques, l'équilibre entre eux et le nombre des partis pertinents, créant ainsi huit catégories : « 1. système pur bipartisan (deux partis gagnent 95 % des sièges au Parlement), 2. système des deux partis et demi, 3. système multipartite modéré avec un parti dominant 4. système multipartite modéré avec deux partis dominants, 5. système multipartite modéré avec équilibre entre les partis, 6. système multipartite extrême avec un parti dominant, 7. système multipartite extrême avec deux partis

³⁸¹ KËLLIÇI Klejd, «Parti të reja por jo dhe aq: PDIU dhe LSI në qeverisje (Nouveaux partis mais pas tant: PDIU et LSI au gouvernement) », *Revue Polis*, no. 11, 2011, p 8-9.

dominants, 8. système multipartite extrême avec équilibre entre les partis. Selon Siaroff, la classification du système de partis est déterminée par la combinaison d'un certain nombre de facteurs qui sont : 1) le nombre moyen de partis avec au moins 3% des sièges au parlement 2) le pourcentage moyen de sièges au parlement des deux principaux partis, 3) la moyenne du rapport des sièges entre le premier et le deuxième parti et 4) le ratio moyen de sièges au parlement entre le deuxième et les tiers »³⁸². Après avoir appliqué la théorie de Siaroff en Albanie, Xhaferaj conclut qu'en Albanie le système de partis était un bipartisme pur, en 1992 le système des deux partis et demi, en 1996 un système bipartite, en 1997 un système multipartite modéré avec un parti dominant, en 2001 et 2005 un système multipartite modéré avec deux partis dominants. Là où les spécialistes albanais s'accordent, c'est pour dire que le système de partis en Albanie est dominé par les deux principaux partis.

En conclusion, il faut admettre que le système des partis en Albanie ne comporte qu'un petit nombre de partis effectifs. Il est dominé par deux principaux partis le Parti socialiste et le Parti démocratique, qui influencent volontairement les formules électorales afin de maximiser leur propre intérêt. Et depuis l'adaptation du nouveau système électoral il y a un autre parti politique qui entre en jeu, le Mouvement socialiste pour l'intégration. Compte tenu du faible poids des petits partis, de leur répartition géographique et surtout des effets des systèmes électoraux choisis par les deux grands partis, les petits partis sont en Albanie largement influencés ou dépendants des grands partis. Cette réalité du système s'accompagne d'une faible variabilité des partis dans le système et d'une stabilité du vote à un niveau très clair exprimé au niveau du groupement politique « vote de gauche ou de droite en Albanie ».

Quel que soit le mode de scrutin, la dynamique va dans le sens d'une domination croissante de deux principaux partis. « *Les partis principaux dans le système ont une position dominante. Puisque ces acteurs ont également la voix principale dans la détermination des systèmes électoraux, ils définissent des stratégies qui permettent de maximiser leurs intérêts en fonction du contexte électoral. Dans cette logique, leur relation avec les petits partis est une relation de dépendance, où la performance des petits partis dépend de la stratégie des grands partis pour maximiser leurs intérêts. Sur la base du système électoral que les grands partis déterminent, ceux-ci déterminent la*

³⁸² XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), thèse, science politique. Université European de Tirana, 2016, p. 69, [consulté le 02 mars 2021], http://uet.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

stratégie et par conséquent le sort des petits partis est déterminé principalement par leurs mandats »³⁸³.

B. L'influence du système électoral sur la forme du Gouvernement

Le système électoral a un impact direct non seulement sur le système de partis mais aussi sur la forme du Gouvernement. Sur la base des résultats des élections est formé le cabinet gouvernemental. Si le parti arrivé en tête n'a pas obtenu la majorité, il ne peut pas former le Gouvernement tout seul. À ce moment la formation d'une coalition gouvernementale avec d'autres partis politiques s'impose.

Peter Mair souligne que « *Malgré les différentes perspectives avancées par les diverses classifications que l'on trouve dans la littérature, allant de celles proposées par Maurice Duverger, Dahl et Rokkan à celles de Blondel et Sartori, ceci reste un point d'accord plus ou moins largement accepté : définir un système de partis commence par comprendre comment la compétition pour le contrôle du pouvoir gouvernemental est organisée. C'est là que réside le cœur d'un système de partis. Par conséquent, les partis qui comptent sont ceux qui sont impliqués ou ont un impact dans cette compétition* »³⁸⁴.

Vu l'impact que le système de partis a sur la formation du Gouvernement et vice-versa nous allons étudier dans cette partie la corrélation entre les systèmes des partis et le Gouvernement. L'inclusion ou non d'un parti dans la coalition gouvernementale détermine également le rôle de ce parti dans le système des partis. Les principaux partis politiques albanais qui ont alterné au pouvoir, surtout pendant les élections de la première décennie après l'effondrement du communisme, ont gagné la majorité absolue des sièges au Parlement ce qui leur a permis de se transformer en partis dominants en réduisant ainsi le rôle des autres partis du système. Le parti qui a gagné la majorité a pu créer un Gouvernement tout seul : la « *politique gouvernementale ne résultait plus d'un consensus issu des débats et de la confrontation de plusieurs orientations politiques, mais reposait sur*

³⁸³CEKA Blendi, *Marrëdhënia mes sistemeve zgjedhore, sistemit partiak dhe sjelljes zgjedhore në Shqipëri (La relation entre les systèmes électoraux, le système des partis et le comportement électoral en Albanie)* [en ligne], Artan Fuga(dir.), thèse, science politique. Université de Tirana, 2013, p. 98, [consulté le 01 mars 2021], <http://www.doktoratura.unitir.edu.al/wp-content/uploads/2013/08/Doktorature-Blendi-Ceka-Fakulteti-i-Shkencave-Sociale-Departamenti-i-Shkencave-Politike.pdf>.

³⁸⁴MAIR Peter, « Le changement des systèmes de partis », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, no. 2, 2007, p. 250.

l'application d'un seul parti »³⁸⁵. L'Albanie postcommuniste a connu plusieurs fois l'accroissement de pouvoir parlementaire d'un seul parti politique ce qui a provoqué une centralisation institutionnelle très élevée.

Pour Giovanni Sartori le potentiel de coalition requiert deux mesures : « *l'une pour le potentiel de gouvernance et l'autre pour la pertinence gouvernementale réelle. Pour le premier cas la mesure concerne le parti qui gouverne, entre dans un Gouvernement de coalition ou soutient un Gouvernement en tant que composant requis par sa majorité à un moment donné* »³⁸⁶. Il fait aussi la différence entre la pertinence potentielle et la pertinence réelle. « *Un parti est pertinent « du point de vue gouvernemental » seulement lorsqu'il gouverne réellement, entre dans un Gouvernement ou soutient ce dernier lors du vote de confiance en lui donnant la majorité requise pour occuper le pouvoir* »³⁸⁷. Dans un système multipartite chaque Parlement peut produire différentes coalitions gouvernementales avec un nombre différent de partis politiques. Pour cette raison l'unité du temps n'est pas une mesure suffisante. Sartori (2011: 406) établit certaines règles pour mesurer la pertinence. Il exclut de la mesure de pertinence les partis politiques qui ne sont pas entrés dans le Gouvernement ou ne l'ont pas au moins soutenu. Même les partis qui ont voté pour le Gouvernement alors que leur vote n'est pas nécessaire ne sont pas comptés. Pour Sartori tous les partis qui soit entrent au Gouvernement soit le soutiennent se voient attribuer le même poids. Les partis sont censés se comporter comme des unités. Chaque législature reçoit le même poids indépendamment de sa durée. « *La pertinence conditionnelle ou gouvernementale des partis sera évaluée en moyenne, à travers les législatures si, et seulement si, les caractéristiques du jeu restent constantes* »³⁸⁸.

$$n/\sum ci$$

où n est le nombre de législatures et la somme de ci (les unités conditionnelles). Une unité conditionnelle est attribuée à un parti chaque fois qu'il participe à un Gouvernement ou lui donne un soutien décisif. La mesure que Sartori propose ne peut être utilisée que pour le multipartisme. Or nous avons vu dans la première partie A de cette section que le système de partis dans les élections de 1991, 1992, 1996, 1997 était plus un système bipartite avec un parti majoritaire prédominant.

Dans son ouvrage *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries* publié en 1999, Arend Lijphart a étudié la forme du Gouvernement dans trente-six pays

³⁸⁵ DRUTA SULIMA Snejana, *La construction du système électoral en République de Moldavie. Sur la difficile démocratisation d'un État postsoviétique*, Fondation Varenne Collection de thèses, 2011, p. 343.

³⁸⁶ SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis un cadre d'analyse*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 404.

³⁸⁷ Ibid p. 405-406.

³⁸⁸ Ibid p. 406.

et il a défendu la thèse selon laquelle « *il existe une relation extrêmement forte entre les systèmes de partis et les types de cabinets* »³⁸⁹.

Il a proposé six théories (Lijphart 1999:92-96) de création des coalitions possibles qui sont :

1. Les coalitions minimales gagnantes (*Minimal winning coalitions*) : c'est la coalition formée avec seulement les partis nécessaires pour donner au cabinet gouvernemental la majorité.
2. La coalition de taille minimale (*Minimal size coalitions*) qui est la coalition où il y a la maximisation du pouvoir en tant que coalition gagnante minimale, aboutissant à sa conclusion logique : le Parti qui a gagné le plus de voix obtient le plus grand nombre de postes ministériels.
3. La coalition du plus petit nombre de partis (*Coalitions with the smallest number of parties*) aura tendance à impliquer le plus petit nombre possible de partis, car il est alors plus facile de négocier et de rester ensemble.
4. La coalition à spectre minimal (*Minimal range coalitions*), car il est plus facile de former et de maintenir des coalitions entre des partis ayant des préférences politiques similaires.
5. La coalition gagnante à connexions minimales (*Minimal connected winning coalitions*) où un parti tend à fusionner avec ses voisins immédiats et d'autres partis adjacents seront ajoutés jusqu'à ce qu'une coalition majoritaire soit formée.
6. La coalition politique viable (*Policy viable coalitions*) où le pouvoir réel réside dans la législature.

Pour mieux expliquer sa théorie des coalitions il propose un exemple de partage hypothétique de cent sièges du Parlement entre cinq partis politiques du système (Tableau 4.7).

Tableau 15 - 4.7 La théorie de coalitions de Lijphart

Partis	A	B	C	D	E
Sièges	8	21	26	12	33
Théories de coalitions					
Coalition minimal gagnant	ABC	ADE	BCD	BE	CE
Coalition de taille minimale		ADE			
Coalition des plus petits nombres des partis				BE	CE
Coalition à portée minimale	ABC		BCD		CE
Coalition gagnante connexion minimale	ABC		BCD		CDE
Coalition politique viable	ABC		BCD		CE

³⁸⁹ LIJPHART Arendt, *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six countries*, Yale University Press, 1999, p. 112.

Il faut souligner que la définition des six théories de Lijphart concerne l'ampleur de la participation des représentants de la population dans la branche exécutive du Gouvernement. Il y a une corrélation étroite entre le système des partis et la forme du Gouvernement. Si le nombre des partis effectifs augmente, alors la possibilité d'un cabinet à parti unique au minimum diminue. Nous allons appliquer sa théorie en Albanie pour chaque élection législative depuis la chute du communisme pour analyser ensuite la coalition formée et la façon dont le système électoral a défini la forme du Gouvernement.

Les premières élections pluralistes en Albanie ont eu lieu en 1991 et ont été remportées par le Parti communiste. Le Parti du travail remporte 169 sièges sur 250, c'est-à-dire plus de 2/3 des mandats parlementaires. La théorie des coalitions de Lijphart ne peut pas être appliquée ici parce que le Parti du travail a gagné plus des 125 sièges nécessaires pour former la majorité. Par conséquent le Parti du travail a formé un cabinet Gouvernemental à parti unique. Même si les partis de l'opposition réunissaient les voix, ils ne pouvaient pas former la majorité : avec 75 mandats du PD +5 mandats de l'organisation Omonia +1 mandat du Comité des vétérans, au total ils ne pouvaient accumuler que 81 sièges sur 250.

La victoire profonde du Parti du travail s'explique par deux facteurs. En premier lieu les facteurs psychologiques : les citoyens albanais avaient voté pour le Parti du travail pendant 46 ans et une rupture immédiate avec le passé était difficile par l'habitude mais aussi par l'influence de la *terreur policière* et par la *crainte*³⁹⁰ qui était suscitée dans la population pendant des décennies. D'autre part, par manque de ressources économiques le Parti démocratique n'a pas pu étendre sa campagne électorale dans tout le pays. Il n'avait à sa disposition que le Journal *Renaissance démocratique*, alors que le Parti du travail avait à sa disposition toutes les ressources nécessaires.

Donc pour les premières élections législatives le Parti du travail a les mandats nécessaires non seulement pour créer le Gouvernement mais aussi pour approuver toutes les réformes qu'il souhaite.

³⁹⁰ Terme utilisé par ARENDT Hannah pour décrire le fonctionnement des régimes totalitaires, l'idée étant que le modèle est fondé sur la peur. Le pouvoir est une menace, je dois donc m'y soumettre.

Tableau 16 - 4.8 Les résultats des élections législatives de 1991

Les partis politiques	Sièges remportés à l'Assemblée Populaire
Parti du travail	169
Parti démocratique	75
L'organisation Omonia	5
Le comité des vétérans	1

Après les élections de 1991 le pays est entré dans une crise profonde économique et politique, le Président de la République qui est en même temps le secrétaire du Parti du travail propose alors à l'opposition de former un Gouvernement ensemble. Le Parti démocratique accepte mais en décembre 1991 il quitte la coalition, obligeant ainsi le Parti socialiste à maintenir des élections anticipées. Les élections sont maintenues le 22 mars 1992 selon une nouvelle loi électorale. Le nombre des députés a baissé de 250 à 140 et le système électoral appliqué est mixte dépendant avec 100 députés élus au scrutin majoritaire à deux tours et 40 au scrutin proportionnel au niveau national. Le seuil électoral était fixé à 4 % mais pouvait dépasser 4 % pour chaque sujet électoral en plus sur les coalitions pré-électorales.

Le Parti démocratique remporte les élections de manière convaincante. Il obtient 98 sièges sur 140 au Parlement. Le seuil électoral relativement élevé de 4 % réduit le nombre de partis politiques pouvant être représentés à l'Assemblée. Mais d'autre part il assure une stabilité gouvernementale du parti qui a gagné la majorité. Le support envers le PD a augmenté si considérablement que ce parti a remporté 90 % des voix au scrutin majoritaire. Le Parti socialiste a été favorisé par le scrutin proportionnel, remportant 32 sièges sur les 40 régis par ce mode de scrutin. Il obtient en outre 6 députés au scrutin majoritaire, devenant ainsi la deuxième force politique du pays.

Même si le Parti démocratique a la majorité, il invite dans son Gouvernement les partis de sa coalition pré-électorale, le Parti social-démocrate et le Parti républicain. Cette coalition a pris fin en 1994 suite aux désaccords sur l'adoption de la Constitution. Chacun de ces partis alliés du PD a obtenu un poste ministériel dans le Gouvernement des démocrates.

Dans ces élections, bien que le Parti démocratique ait gagné plus que la majorité des sièges, il lui a manqué juste un siège pour avoir 2/3 des voix nécessaires pour des modifications de la Constitution ou d'autres lois importantes. *De facto*, il suffisait de 71 sièges pour former le Gouvernement et le PD les avait, mais une coalition gouvernementale avec le PSD et PR lui donnait les 2/3 des voix nécessaires pour entreprendre des réformes importantes pour le pays. La coalition

entre le Parti démocratique, le Parti social-démocrate et le Parti républicain permettait de totaliser 100 voix.

Selon la théorie des coalitions de Lijhpart, après les élections anticipées de 1992 en Albanie il y a eu la création d'une coalition gagnante à connexion minimale (la cinquième sur sa liste des coalitions), c'est-à-dire que le PD a fusionné avec ses voisins immédiats et les autres partis adjacents (PSD+PR) jusqu'à parvenir à la formation d'une coalition majoritaire. Mais il faut noter que les résultats des élections permettaient au Parti démocratique de gouverner tout seul. Les autres partis du cabinet n'avaient ni le potentiel de coalition ni le potentiel de chantage.

Tableau 17 - 4.9 Résultats des élections législatives du 22 mars 1992

Le parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti démocratique	92
Parti socialiste	38
Parti social-démocrate	7
Parti Union des droits de l'homme	2
Parti républicain	1
Total	140

Après les élections de 1991 le pays est entré dans une crise profonde économique et politique, le Président de la République qui est en même temps le secrétaire du Parti du travail propose alors à l'opposition de former un Gouvernement ensemble. Le Parti démocratique accepte mais en décembre 1991 il quitte la coalition, obligeant ainsi le Parti socialiste à maintenir des élections anticipées. Les élections sont maintenues le 22 mars 1992 selon une nouvelle loi électorale. Le nombre des députés a baissé de 250 à 140 et le système électoral appliqué est mixte dépendant avec 100 députés élus au scrutin majoritaire à deux tours et 40 au scrutin proportionnel au niveau national. Le seuil électoral était fixé à 4 % mais pouvait dépasser 4 % pour chaque sujet électoral en plus sur les coalitions pré-électorales.

Le Parti démocratique remporte les élections de manière convaincante. Il obtient 98 sièges sur 140 au Parlement. Le seuil électoral relativement élevé de 4 % réduit le nombre de partis politiques pouvant être représentés à l'Assemblée. Mais d'autre part il assure une stabilité gouvernementale du parti qui a gagné la majorité. Le support envers le PD a augmenté si considérablement que ce parti a remporté 90 % des voix au scrutin majoritaire. Le Parti socialiste a

été favorisé par le scrutin proportionnel, remportant 32 sièges sur les 40 régis par ce mode de scrutin. Il obtient en outre 6 députés au scrutin majoritaire, devenant ainsi la deuxième force politique du pays.

Même si le Parti démocratique a la majorité, il invite dans son Gouvernement les partis de sa coalition pré-électorale, le Parti social-démocrate et le Parti républicain. Cette coalition a pris fin en 1994 suite aux désaccords sur l'adoption de la Constitution. Chacun de ces partis alliés du PD a obtenu un poste ministériel dans le Gouvernement des démocrates.

Dans ces élections, bien que le Parti démocratique ait gagné plus que la majorité des sièges, il lui a manqué juste un siège pour avoir 2/3 des voix nécessaires pour des modifications de la Constitution ou d'autres lois importantes. *De facto*, il suffisait de 71 sièges pour former le Gouvernement et le PD les avait, mais une coalition gouvernementale avec le PSD et PR lui donnait les 2/3 des voix nécessaires pour entreprendre des réformes importantes pour le pays. La coalition entre le Parti démocratique, le Parti social-démocrate et le Parti républicain permettait de totaliser 100 voix.

Selon la théorie des coalitions de Lijhpart, après les élections anticipées de 1992 en Albanie il y a eu la création d'une coalition gagnante à connexion minimale (la cinquième sur sa liste des coalitions), c'est-à-dire que le PD a fusionné avec ses voisins immédiats et les autres partis adjacents (PSD+PR) jusqu'à parvenir à la formation d'une coalition majoritaire. Mais il faut noter que les résultats des élections permettaient au Parti démocratique de gouverner tout seul. Les autres partis du cabinet n'avaient ni le potentiel de coalition ni le potentiel de chantage.

Tableau 18 - 4.10 Les résultats des élections législatives de 1996

Le parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Front national	2
Union des droits de l'homme	3
Parti démocratique	122
Parti républicain	3
Parti socialiste	10
Total	140

À cause de l'effondrement des pyramides de Ponzi³⁹¹, l'Albanie est entrée dans un chaos politique, économique et social. Par conséquent, deux tours d'élections anticipées ont lieu le 29 juin

³⁹¹ Voir Introduction générale

et le 6 juillet 1997. Le Parti démocratique perd les élections suite à l'effondrement des pyramides et à la déception des citoyens relative aux espoirs de démocratisation du pays. Le Parti socialiste remporte 100 sièges sur 140, soit 71,43 % des sièges du Parlement. La modification de la loi électorale a permis au Parti socialiste de gagner 22 sièges au scrutin proportionnel alors qu'il obtient à l'échelle nationale 53 % des votes.

Après ces élections anticipées de 1997, plusieurs petits partis politiques sont représentés pour la première fois au Parlement. Au total 13 partis politiques ou des candidatures indépendantes ont réussi à obtenir des sièges au Parlement. Le Parti socialiste a obtenu 64,5 % des sièges du Parlement mais il a préféré former une coalition de 5 partis politiques. Sur les 22 postes ministériels à répartir, le PS a gardé pour lui 13 postes et distribué les 9 autres aux autres partis de sa coalition, le Parti social-démocrate, le Parti agraire, le Parti des droits de l'homme, et l'Alliance démocratique. Par conséquent, il y a eu une large coalition gouvernementale avec 116 sièges au total. Ici il y a l'application du cinquième modèle de coalition proposé par Lijphart, la coalition gagnante à connexion minimale, où les partis voisins vont se fusionner jusqu'à la création d'une coalition majoritaire.

Tableau 19 - 4.11 Les résultats des élections législatives de 1997

Le parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti socialiste	100
Parti démocratique	27
Parti social-démocrate	9
Parti démocrate-chrétien	1
Union des droits de l'homme	4
Alliance démocratique	2
Parti agraire	1
Droite unie	2
Union national	1
Parti républicain	2
Mouvement de légalité	2
Front national	1
Indépendants	3
Total	155

En 1998 la Constitution était approuvée et le système électoral était prévu dans son article 64. Les élections législatives suivantes ont eu lieu le 24 juin 2001. Le système électoral utilisé était mixte avec 100 députés élus au scrutin majoritaire à deux tours et 40 au scrutin proportionnel. Le seuil électoral était fixé à 2,5 % pour les partis et 4 % pour les coalitions.

Les partis politiques ont utilisé le vide du système électoral provoquant le phénomène connu sous le nom du petit Dushku, du nom de la zone électorale où le phénomène s'est produit. Donc la majorité créée peut être considérée comme fabriquée car le Parti socialiste avec seulement 41,4 % des votes obtient 73 sièges c'est-à-dire 52,4 % de la représentation au Parlement. Le Parti socialiste connaissant très bien le Code électoral a essayé de bénéficier du système. Il a ordonné à ses assesseurs dans les bureaux de vote de la zone électorale 60 du Dushku de ne pas organiser les élections le jour décrété par le Président de la République. Après avoir pris connaissance du résultat du scrutin proportionnel, le PS a demandé à son électorat de la zone 60 de ne pas voter pour lui mais pour ses trois partis alliés. Dans la zone 60 du Dushku les élections se sont tenues après le 24 juin 2001. En raison des consignes de vote données par le PS à son électorat, le Parti social-démocrate, le Parti Union pour les droits de l'homme et l'Alliance démocratique ont obtenu 13 mandats.

Ici encore il y a eu la coalition gagnante de la connexion minimale selon la théorie de Lijphart. Le PS même s'il avait les sièges nécessaires pour former le Gouvernement tout seul, a réalisé une coalition gouvernementale avec ses alliés de gauche, parce qu'ainsi il avait les voix nécessaires pour l'élection du Président de la République.

Tableau 20 - 10.12 Les résultats des élections législatives de 2001

Le parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti socialiste	73
Union pour la victoire	46
Parti démocratique	6
Parti sociale-démocrate	4
Union des droits de l'homme	3
Alliance démocratique	3
Parti agraire	3
Indépendants	2
Total	140

Les élections législatives suivantes se sont déroulées le 3 juin 2005. Le système électoral était mixte dépendant. Ces élections ont été gagnées par le Parti démocratique qui prend le pouvoir après 8 ans dans l'opposition. Le PD avait formé une coalition pré-électorale large avec 8 partis politiques, l'Alliance pour la Liberté, la Justice et le Bien-être. Le PD forme ainsi une coalition gagnante à connexion minimale selon la théorie de Arendt Lijphart, avec les partis voisins proches. Ensemble ils ont pu gagner : PD (56)+PAE(4)+PR (11)+PUDH (2) +PDC (2) =75 mandats, soit le coalition de droits obtient 53,57 % des sièges au Parlement.

Également lors des élections législatives de 2005 il y a eu l'utilisation du phénomène de Dushku, nommé cette fois-ci Mega Dushku où 40 mandats du scrutin proportionnel ont été partagés entre 10 petits partis politiques en favorisant certains d'entre eux, selon les demandes faites à leur électorat par le PS et le PD.

Tableau 21 - 4. 13 Les résultats des élections législatives de 2005

Le parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti démocratique (PD)	56
Parti socialiste (PS)	42
Parti républicain (PR)	11
Parti sociale-démocrate (PSD)	7
Mouvement socialiste pour l'intégration (MSI)	5
Le nouveau Parti démocratique(NPD)	4
Parti agraire environnementaliste (PAE)	4
Alliance démocratique (AD)	3
Union des droits de l'homme (UDH)	2
Parti démocrate-chrétien (PDC)	2
Parti démocratie sociale (PDS)	2
Union libéral démocrate (ULD)	1
Indépendants	1
Total	140

Les élections du 28 juin 2009 sont déroulées selon le nouveau système électoral approuvé par le Parti socialiste et le Parti démocratique. Le système électoral appliqué était proportionnel régional avec des listes fermes. Une première coalition, l'Alliance du changement qui était composée par 16 partis politiques et dirigée par le PD a remporté 70 mandats. La deuxième coalition, l'Alliance socialiste pour le changement, composée par 5 partis politiques et présidée par le PS a remporté au

total 66 mandats. La troisième coalition, l'Alliance socialiste pour l'intégration était composée par 6 partis politiques, et dirigée par le Mouvement socialiste pour l'intégration ; elle a remporté au total 4 mandats. Enfin, la coalition Alliance de la liberté composée de 6 partis n'a gagné aucun mandat parlementaire. Ces élections ont apporté un changement autant dans le système des partis que dans la forme du Gouvernement. Pour Peter Mair « *un système de partis change quand il y a changement dans la structure de cette compétition. Ce changement peut être de trois ordres. Le premier identifie les changements structurels de la compétition quand une transformation du modèle d'alternance du Gouvernement se produit, de telle sorte que, par exemple, on observe le passage d'un modèle d'alternance générale à celui d'une alternance partielle et vice versa, ou le passage entre un modèle de non-alternance à celui d'une alternance partielle ou générale. Le deuxième identificateur de changement s'appuie sur le degré suivant lequel les alternatives de Gouvernement dans le système sont stables et cohérentes à travers le temps, ou si elles conduisent à l'élaboration de formules inédites. Un changement important dans la structure de la compétition identifié ici se produit quand une période de cohérence dans l'élaboration du Gouvernement est suivie par un agencement nouveau et innovant. Un troisième élément de changement se réfère à l'identité du gouvernant et au degré d'ouverture du Gouvernement ; soit un accès ouvert à un grand nombre de partis différents ou un accès limité à un ensemble plus restreint de partis établis. Ainsi appréhendé, le changement structurel de la compétition peut être plus aisément observé quand il implique l'arrivée d'un nouveau parti au pouvoir ; ce qui par définition impliquera également l'adoption d'une formule de Gouvernement innovante* »³⁹². Ce nouveau système électoral a changé la forme du Gouvernement. Pour la première fois nous avons un parti d'un autre spectre politique qui a le potentiel de coalition et le potentiel de chantage.

La coalition formée après les élections de 2009 était une coalition politique viable d'après la théorie de A. Lijphart selon laquelle le vrai pouvoir se trouve dans le Parlement où les politiques du Gouvernement sont approuvées. Le Parti démocratique a formé une coalition Gouvernementale avec le Mouvement socialiste pour l'intégration, alors que ces deux forces politiques sont opposées idéologiquement. Dans ces élections la majorité n'arrive pas à gouverner le pays. Ce nouveau système électoral a accru le poids d'un troisième parti politique, le MSI qui a le potentiel de coalition ou de chantage selon la définition de la pertinence d'un parti par G. Sartori.

³⁹² MAIR Peter, « Le changement des systèmes de partis », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, no. 2, 2007, p. 249.

Tableau 22 - 4.14 Les résultats des élections législatives de 2009

Le Parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti démocratique	68
Parti pour la justice et l'intégration	1
Parti républicain	1
Mouvement socialiste pour l'intégration	4
Parti union des droits de l'homme	1
Parti socialiste	65
Total	140

Les deuxièmes élections selon le système proportionnel régional se sont tenues le 23 juin 2013. Y ont participé deux grandes coalitions pré-électorales, l'Alliance pour l'emploi, le bien-être et l'intégration dans laquelle le Parti principal était le Parti Démocratique allié avec 24 autres partis politiques et l'Alliance pour l'Albanie européenne où les partis principaux étaient le Parti socialiste et le Mouvement socialiste pour l'intégration alliés à 32 autres partis politiques. Il y avait aussi 3 partis politiques indépendants.

La coalition formée était une coalition politique viable. Le MSI était en coalition avec le PD pendant 4 ans. Deux mois avant les élections, il quitte la coalition pour se joindre au PS. Le PS remporte 65 sièges comme en 2009 soit 46,43 % des sièges, le Parti démocratique 50 sièges soit 35,71 % des sièges et le Mouvement socialiste pour l'intégration 16 sièges soit 11,43 % des sièges. La coalition gagnante obtenait au total 83 mandats. Dans ces élections le Parti qui a remporté la majorité des voix n'a pas une majorité absolue.

Tableau 23 - 4.15 Les résultats des élections législatives de 2013

Le Parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti socialiste	65
Parti démocratique	50
Mouvement socialiste pour l'intégration	16
Parti justice, intégration et unité	4
Parti chrétien démocrate	1
Parti union pour les droits de l'homme	1
Parti républicain	3
Total	140

Les élections de 2017 sont gagnées par le Parti socialiste. Le PS obtint 74 sièges qui lui permirent de former un Gouvernement d'un seul parti politique. Lors de la campagne électorale le Président du PS demanda à son électorat de ne voter que pour lui pour qu'il puisse gouverner tout seul, car une coalition gouvernementale aurait empêché d'entreprendre des réformes importantes pour le développement du pays et il rendait le MSI responsable des échecs de son premier mandat. Bien que le Parti socialiste n'ait pas formé une coalition gouvernementale avec le Mouvement socialiste pour l'intégration, le Président du MSI Ilir Meta a été élu Président de la République le 28 avril 2017 par le Parti socialiste et les représentants du Mouvement socialiste pour l'intégration. Il faut souligner que le chef du PS Edi Rama n'a formé aucune coalition gouvernementale, et qu'il gouverne seul sans aucun autre parti allié. La renonciation à ses mandats parlementaires par l'opposition et leur remplacement par les autres candidats lui a facilité les choses. Il a pu faire approuver les réformes qu'il a voulues. Dans ces élections la théorie de Lijphart ne s'applique pas, car le PS a gouverné tout seul, sans former une coalition.

Tableau 24 - 4.16 Les résultats des élections législatives de 2017

Le Parti politique	Sièges remportés à l'Assemblée
Parti socialiste	74
Parti démocratique	43
Mouvement socialiste pour l'intégration	19
Parti social-démocrate	1
Parti justice, intégration et unité	3
Total	140

En conclusion, on peut dire que lorsque les deux principaux partis politiques en Albanie ont chacun à leur tour remporté la majorité, ils ont inclus dans leurs gouvernements des partis politiques du même spectre politique qu'eux pour pouvoir atteindre la majorité qualifiée nécessaire pour l'élection du Président de la République, les modifications de la Constitution, ou l'adoption des lois importantes, etc. L'Albanie a expérimenté différents types de coalition gouvernementale qui ont été fonction du résultat des élections. Pendant la première décennie de transition démocratique on avait des partis politiques qui gagnaient la majorité absolue, en diminuant ainsi le potentiel de coalition et de chantage pour les autres partis. Lors des élections de 1992, 1997 et de 2001 se sont formés des gouvernements de coalitions gagnantes des connexions minimales. Ce type de coalition réunit des partis qui sont connectés c'est-à-dire proches idéologiquement et sans la participation d'autres partis politiques partenaires qui ne sont pas nécessaires au fonctionnement du gouvernement. Plus précisément, les coalitions minimales gagnantes connectées sont formées par les deux partis qui sont « connectés », et donc composées de partis proches dans leur politique et sans partenaires inutiles. L'hypothèse de base de cette théorie est que les partis essaieront de grandir avec leurs voisins et que les partis voisins augmenteront jusqu'à ce qu'une coalition majoritaire soit formée. Lors des élections de 2009, 2013 et 2017 a été appliqué le système électoral régional, avec des listes fermées et par conséquent sur la scène politique un petit parti est apparu, le Mouvement socialiste pour l'intégration, qui s'est agrandi électoralement depuis les élections de 2005 où il avait remporté 5 sièges, avec 4 sièges en 2009, 16 sièges en 2013 et 19 sièges en 2017. Lors des élections de 2009 et 2013, le système électoral a formé un Gouvernement de coalition viable où le vrai pouvoir est dans la législature. Dans

les élections de 2017 le Parti socialiste a remporté 74 sièges sur 140 au Parlement, ce qui lui permit de former un Gouvernement monopartite. Donc le système est dominé par les deux partis politiques principaux (PS-PS), les petits partis pertinents ont changé avec la croissance du poids électoral du MSI.

Tableau 25 - 4. 16 Les coalitions gouvernementales créées selon la théorie d'Arend Lijphart

Élections	L'application de théorie de Lijphart	Les partis de la coalition gouvernementale
1991	Cabinet de Gouvernement à parti unique	Le Parti communiste
1992	Coalitions minimal gagnants	PR(1 mandat) dhe PSD(7 mandats)
1996	Cabinet de Gouvernement à parti unique	PD
1997	Coalitions minimal gagnants	PS, PSD, PA, AD, PUDH
2001	Coalitions minimal gagnants	PS, PSD, PUDH, PA, PAD
2005	La coalition à spectre minimale	PD, PAE, PDC, PR, PUDH
2009	Coalition des politiques viables	PD, MSI
2013	Coalition des politiques viables	PS, MSI
2017	Cabinet de Gouvernement à parti unique	PS

Partie II

L'opacité du système partisan

Pour participer avec succès au processus politique et contribuer à la consolidation de la démocratie, les partis politiques doivent remplir leurs fonctions de médiateurs entre citoyens et groupes sociaux d'une part et système politique de l'autre. La façon dont ils établissent des liens avec les citoyens et leur permettent de s'impliquer dans la politique est un indicateur du niveau de démocratisation. Mais les partis politiques doivent unifier les intérêts et les attentes des citoyens pour créer des programmes politiques qui leur correspondent.

La démocratie ne fonctionne pas seulement dans les choix institutionnels, mais aussi dans l'interaction entre les différents acteurs. Les partis politiques albanais sont dominants à cet égard. « *La politique albanaise s'est accompagnée d'une profonde contradiction entre les aspirations et les efforts du peuple albanais pour la démocratisation et l'orientation européenne, et les réalités politiques développées par l'élite politique. La politique et les décideurs eux-mêmes, dans la plupart des cas, ont reflété un effet opposé aux aspirations d'intégration et de démocratisation exprimées dans leurs discours politiques* »³⁹³.

La démocratie représentative ne peut donc pas fonctionner sans relation interactive entre les électeurs et leurs représentants. Or, en Albanie, il y a peu de communication entre les élus et les électeurs.

En réalité, les partis politiques albanais ne sont pas au service des citoyens, mais ce sont les citoyens qui sont à leur service. Ces partis politiques se caractérisent par un manque de démocratie interne. Ils agissent comme s'ils étaient des clans au service du chef du parti et des clans clientélistes. Du type « attrape-tout », ils n'ont pas d'idéologie ni de programme politique clair et distinct. Ils ne reflètent pas la division de la société albanaise. Le discours politique en Albanie est, de fait, imposé par les partis politiques et non par les différences existantes au sein de la société.

Cette deuxième partie de notre recherche traite de façon critique, en premier lieu, et selon l'approche organisationnelle, de l'organisation interne des partis politiques, de leurs ressources de financement et de la façon dont ces ressources circulent. Elle analyse ensuite le biais imprimé à ce système par l'héritage communiste, à travers la légitimité des partis politiques, la représentation des citoyens, ainsi que les relations avec les autres acteurs de la société et l'impact de la culture politique sur le processus politique. A l'aide de l'approche socio-historique, nous tenterons de comprendre la division de la société albanaise en clivages selon le modèle classique de Rokkan et Lipset et à l'aide de la théorie des clivages dans les anciens pays communistes.

³⁹³ ZOTAJ Elda, *Tranzicioni politik dhe roli i tij në marrëdhëniet e shqipërisë me Bashkimin Evropian (La transition politique et son rôle dans les relations de l'Albanie avec l'Union Européenne)*, [en ligne], TAFILI (HYSKAJ) Eva, (dir.), thèse, diplomatie et relations internationales, Université de Tirana, 2014, p. 10, [consulté le 10 janvier 2020], <http://docplayer.net/63779874-Tranzicioni-politik-dhe-roli-i-tij-ne-marredheniet-e-shqiperise-me-bashkimin-evropian.html>

L'organisation défectueuse des partis politiques en Albanie et l'empreinte communiste sur la représentation sociale assurée par les partis politiques témoignent de l'opacité du système partisan qui a marqué l'histoire post-communiste de l'Albanie.

Titre I L'organisation défectueuse des partis politiques en Albanie

Titre II. L'empreinte communiste sur la représentation sociale assurée par les partis politiques

Titre I

L'organisation défectueuse des partis politiques en Albanie

Le mode d'organisation et de financement des partis est l'un des facteurs qui influent directement sur le type de système partisan, ainsi que sur le type de régime politique. La démocratie interne des partis politiques renforce la démocratie du système. Lorsqu'un parti politique applique la démocratie interne, la crédibilité de l'électorat envers ce parti va augmentant. Pour l'électorat, ce sera une garantie que la démocratie continuera d'être un principe directeur, même après l'arrivée au pouvoir du parti. L'application de la démocratie interne rend un parti politique plus participatif, inclusif, dynamique et transparent, ce qui permet une meilleure communication entre la base et la direction du parti.

De la même manière, le type d'organisation des partis affecte également leurs modes de financement. Tous les partis politiques ont besoin de financements pour assurer leur existence. La manière dont ils assurent ces financements affecte le lien qui se crée entre le citoyen, les partis politiques et l'État ainsi que le niveau de la démocratie.

Avant d'étudier l'organisation interne, ainsi que les modes de financement des principaux partis politiques et leur fonctionnement interne, nous allons rappeler les principaux concepts de l'approche organisationnelle. En science politique, les partis politiques sont classés selon différents critères, tels que leur origine, leurs objectifs, leur place dans la compétition, leur cycle de vie, leur idéologie, ou leur organisation. Un parti politique est d'abord une organisation bien structurée.

L'approche organisationnelle des partis politiques est incarnée par des pionniers comme Michels, Ostrogorski ou Maurice Duverger. Cette approche s'intéresse à la manière dont les partis politiques assurent le lien entre la société et l'État. Les partis politiques sont différenciés en fonction de leur unité de base, de l'allocation de leurs ressources, de la bureaucratie et de l'efficacité à l'intérieur de l'organisation. Pour Roberto Michels, qui dit organisation dit parti. Maurice Duverger (1951) est le pionnier de l'approche organisationnelle. Il distingue les partis selon deux critères : 1) leur origine : électorale, parlementaire ou extraparlamentaire et 2) leurs membres : parti de cadre ou parti de masse. Les partis de cadre sont principalement composés de notables. À la différence des partis de cadre, les partis de masse sont à la recherche du plus grand nombre d'adhérents. Ce sont les cotisations qui permettent l'existence du parti.

Samuel Eldersveld (1964) propose la notion de « parti stratarchique ». Ce modèle s'inspire des partis américains. Selon ce modèle, chaque strate de de l'organisation dispose en conséquence d'une grande autonomie dans l'élaboration de son programme, dans son financement et dans le choix de ses candidats. Les partis politiques sont ici considérés comme des « systèmes politiques en miniature ».

Otto Kirchheimer (1966) explique qu'après la Seconde guerre mondiale beaucoup de partis de l'Occident ont changé de nature et sont passés de parti de masse au parti attrape-tout, caractérisé

par une faible distinction idéologique. Ce changement s'explique selon Kirchheimer par l'émergence de nouvelles sources de financement et par le développement des moyens de communication. Le processus de transformation des partis de masse en partis attrape-tout inclut cinq éléments : « a) *réduction drastique du bagage idéologique du parti.* .b) *Renforcement supplémentaire des groupes de direction de haut niveau, dont les actions et les omissions sont désormais jugées du point de vue de leur contribution à l'efficacité de l'ensemble du système social plutôt que de l'identification avec les objectifs de leur organisation particulière.* c) *Déclassement du rôle du membre individuel du parti, un rôle considéré comme une relique historique qui peut obscurcir l'image du parti attrape-tout nouvellement construite.* d) *Désaccentuation de la classe gardée, classe sociale spécifique ou clientèle confessionnelle, en faveur du recrutement des électeurs au sein de la population en général.* e) *Garantir l'accès à divers groupes d'intérêt pour des raisons financières et électorales* ». ³⁹⁴

Jean Charlot (1970) propose la catégorie des partis d'électeurs, ces partis sont orientés vers les électeurs. William E. Wright (1971) distingue quant à lui, deux types de modèles de partis : le premier modèle démocratique et le modèle rationnel-efficace. Le second modèle se caractérise par les fonctions électorales très pragmatiques des partis politiques, qui cherchent avant tout à gagner les élections. À l'opposé, le modèle démocratique est plus idéologique et s'efforce d'impliquer les membres dans la formulation des politiques.

Pour Giovanni Sartori, le parti lui-même est un système, composé de sous-unités. La première difficulté est d'établir la terminologie pour désigner ces sous-unités. Il établit un schéma d'analyse en utilisant les termes de 'fraction' (la catégorie générale, sans spécification), faction (un groupe de pouvoir spécifique) et 'tendance' (un ensemble organisé d'attitudes). Dans ce schéma, une pure faction et une tendance représentent les extrémités opposées du continuum sous-partisan (Sartori, 2011 : 123). L'anatomie sous-partisane peut être avantageusement explorée sous quatre dimensions : (1) organisation, (2) motivations, (3) idéologie, (4) gauche-et-droite (2011 : 124). La variable organisationnelle a la priorité en ce qu'elle fournit, selon toute vraisemblance, le meilleur indicateur pour évaluer la fragmentation interne au parti.

Vincent Lemieux remarque trois types de pouvoir dans le parti politique : 1) le pouvoir gouvernemental, 2) le pouvoir sociétal des partis et 3) le pouvoir directionnel. Le pouvoir directionnel se trouve à l'intérieur de l'organisation partisane. Par pouvoir directionnel, Lemieux entend « *le pouvoir qu'ont les dirigeants auprès des adhérents d'ordonner la transduction partisane, que ce soit*

³⁹⁴ KIRCHHEIMER Otto, « The Transformation of Western European Party Systems », in J. LaPalombara and M. Weiner (eds.), *Political Parties and Political Development*, New Jersey: Princeton University Press, 1966, p 190, cité par KROUWEL André, « Otto Kirchheimer and the catch-all party », *West European Politics*, 2003, p. 26-27, [consulté le 05 février 2021], <https://research.vu.nl/ws/portalfiles/portal/1902168/157072.pdf>

*dans la communication ascendante des membres aux dirigeants, où dans la communication descendante des dirigeants aux membres »*³⁹⁵. Le pouvoir gouvernemental se mesure dans la participation à l'organisation du Gouvernement et le pouvoir sociétal renvoie à la relation des partis avec les gouvernés dans toute l'organisation sociétale. Notre intérêt, dans cette partie, concerne le pouvoir directionnel. Pour évaluer le pouvoir directionnel des partis, Lemieux reprend les indicateurs utilisés par Janda qui sont :

1) le degré de « nationalisation » de l'organisation du parti : l'organisation nationale est le produit des organisations régionales ;

2) la sélection du chef du parti : dans les partis décentralisés, le chef du parti est élu par un vote direct de tous les membres et, dans les partis centralisés, le chef du parti est élu par un petit groupe de dirigeants ;

3) la sélection des candidats aux postes de députés : il s'agit ici de voir si les candidats sont désignés par le vote de tous les membres de la région où ils se présentent, ou s'ils sont imposés par l'organisation locale ;

4) la façon dont les ressources financières sont allouées : il s'agit ici de savoir si l'argent vient de l'organisation centrale ou si les organisations peuvent s'autofinancer ;

5) l'élaboration des mesures politiques, c'est-à-dire déterminer si les associations des circonscriptions participent à la définition du programme du parti ou si le programme est défini au niveau central ;

6) la circulation des informations : passe-t-elle par l'organisation centrale ou ce pouvoir est-il partagé avec l'organisation locale ? ;

7) le maintien de la discipline : ce maintien peut être dévolu à un petit nombre des dirigeants ou à un groupe plus nombreux ;

8) la concentration du leadership : le chef peut-il donner seul un certain nombre d'attributions ou ce pouvoir est-il réparti entre plusieurs dirigeants ?

*« La variété de ces indicateurs et des attributions d'enjeux auxquels ils font référence montre bien comment il est difficile de mesurer avec précision le pouvoir directionnel des partis. Toutefois, la centralisation du pouvoir dans l'attribution d'un de ces enjeux entraîne souvent la centralisation du pouvoir dans une autre distribution »*³⁹⁶.

Le changement dans l'organisation interne d'un parti politique a une importance majeure parce qu'il a deux conséquences directes sur le système politique. D'abord, un changement de

³⁹⁵ LEMIEUX Vincent, « Pour Une Science Politique Des Partis », *Revue Canadienne De Science Politique*, vol. 5, no. 4, 1972, p. 491, [consulté le 10 février 2021], www.jstor.org/stable/3231733

³⁹⁶ Ibid p. 495.

l'organisation interne du parti peut amener à un changement du système de partis et, par conséquent, modifier le Gouvernement et le fonctionnement du système politique du pays. Ensuite, ce changement peut impacter la relation des citoyens avec le parti et le système en général.

Angelo Panebianco (1988) introduit en 1988 le modèle du parti « électoral-professionnel ». Pour construire son modèle, il se base sur la loi d'airain de Robert Michels : avec le temps, la structure a tendance à changer. Selon Panebianco le changement des systèmes de partis est dû aux changements de l'environnement et le changement d'un parti résulte principalement de changements dans la répartition interne du pouvoir de l'organisation.

Robert Harmel et Kenneth Janda (1994) analysent la maximisation de la démocratie à l'intérieur de l'organisation. Le changement d'un système de partis ne se produit pas seulement sans raison mais résulte plutôt d'un changement de direction, d'un changement de faction dominante au sein du parti et / ou d'un stimulus externe pour le changement. Au contraire de A. Panebianco qui explique que les transformations des partis sont dues aux facteurs internes et à l'environnement, Harmel et Janda estiment que « *quelques changements du parti ne peuvent être expliqués que par des facteurs internes, sans un stimulus externe* »³⁹⁷. Il y a deux variables internes qui expliquent les changements d'un parti : 1) le changement du leadership et 2) le déplacement de la faction dominante. Le changement du leadership peut amener des changements à l'intérieur de l'organisation. Il y a des partis qui sont composés de différentes factions rivales. « *Si les factions diffèrent considérablement « de la base » de l'identité, de la stratégie ou de l'organisation du parti, alors le remplacement d'une faction (ou coalition de factions) considérée comme "dominante" par une autre créerait une circonstance dans laquelle le changement de parti - à la liste sur la ou les dimensions du plus grand différend - serait possible sinon probable* »³⁹⁸.

Richard Katz et Peter Mair (1995) argumentent que les récentes recherches ont tendance à considérer le parti en tant qu'organisation dirigeante et, de plus en plus, en tant qu'organisation bureaucratique, et à minimiser sa fonction d'organisation des membres. Les partis politiques s'adaptent aux modifications de leur environnement. Pour eux, le passage d'un modèle de parti à un autre est un processus d'adaptation au contexte. L'évolution a fait que les citoyens se désintéressent des partis politiques et ces derniers ont été obligés de trouver leurs ressources ailleurs. Ainsi s'explique la naissance des partis-cartels, qui dépendent des financements d'État. Le résultat des élections est donc crucial pour la survie des partis politiques.

³⁹⁷ HARMEL Robert & JANDA Kenneth, « An Integrated Theory of Party Goals and Party Change », *Journal of Theoretical Politics*, 1994, 6 (3), p. 265, [consulté le 05 janvier 2019], https://www.researchgate.net/publication/249676251_An_Integrated_Theory_of_Party_Goals_and_Party_Changep.

³⁹⁸ Ibid, p. 267.

L'organisation interne concerne la manière dont un parti est organisé, sa structure, les relations entre ses différentes structures, le rôle des membres du parti. Quand on étudie l'organisation interne des partis politiques, selon Émilie An Haute et Nicolas Sauger il faut considérer les « *rappports de force entre ce qui a été appelé les trois « faces » des organisations partisanes : le party in central office (« organisation centrale du parti »), le party in public office (« mandataires du parti »), et le party on the ground (« base du parti »)* »³⁹⁹.

Avec les développements récents sur le fonctionnement des partis politiques et leur organisation, « *on a reproché aux partis tant de trahir les valeurs mêmes de la démocratie dans leur fonctionnement interne que d'institutionnaliser des organisations vivant dès lors plus pour la sauvegarde de leurs propres intérêts que pour défendre ceux qu'ils représentaient* »⁴⁰⁰. Il est certain que l'organisation interne a un rôle important et même décisif quant au système de partis, dans la mesure où le parti lui-même est un sous-système qui interagit avec les autres partis politiques et agit sur l'implication ou non des citoyens dans la prise de décision. « *En tant qu'organisations, les partis recrutent, forment et sélectionnent les leaders et les candidats (recrutement du personnel politique), et développent des programmes politiques (fonction programmatique)* »⁴⁰¹.

La force et la stabilité d'un parti politique sont ainsi étroitement liées à l'organisation interne de ses membres et à l'intégration de leurs différentes opinions. Dans une société démocratique, la structure interne d'un parti politique doit être interactive et pluraliste. L'opinion de la majorité doit prévaloir, tout en respectant l'individualité et les groupes minoritaires.

En Albanie, l'organisation interne des partis politiques se caractérise par l'absence, précisément, de mécanismes démocratiques, le manque de critique au sein du parti, le manque de transparence, la centralisation dans la prise de décision, le manque de communication entre la base et les dirigeants et le rôle minimal des membres. La démocratie interne dans les partis politiques albanais n'existe que dans leurs statuts respectifs. Les décisions sont prises par un petit nombre de dirigeants du parti. L'organisation défectueuse des partis politiques en Albanie est la conséquence de l'absence de démocratie interne dans les partis politiques et du développement progressif du clientélisme électoral.

Chapitre 1. L'absence de démocratie interne dans les partis politiques

Chapitre 2. Le développement progressif du clientélisme électoral

³⁹⁹AN HAUTE Émilie & SAUGER Nicolas, « Partis politiques et systèmes partisans » in DÉLOYE Yves & DE WAELE Jean-Michel, *Politique comparée*, Bruylant, 2018, p. 583-584.

⁴⁰⁰VAN HAUTE Émilie & SAUGER Nicolas, « Partis politiques et systèmes partisans » in DÉLOYE Yves & DE WAELE Jean-Michel, *Politique comparée*, Bruylant, 2018, p. 578.

⁴⁰¹Ibid. p.581.

Chapitre 1

L'absence de démocratie interne dans les partis politiques

L'étude des partis politiques albanais est basée, d'abord sur l'analyse des lois et des règlements les concernant et des documents officiels de l'État albanais lui-même ; mais, également, sur l'analyse des modes de fonctionnement internes des partis eux-mêmes.

« En raison du pouvoir excessif et du rôle spécifique que les partis politiques ont dans notre système de représentation (ils nomment / sélectionnent les députés, les maires, les conseillers, les hauts responsables politiques, le président, indirectement les fonctionnaires des institutions constitutionnelles et de l'administration publique, etc.), l'existence de partis politiques démocratiques est une condition préalable à la démocratie en dehors d'eux, pour l'État et la société »⁴⁰². « Si nous regardons de près, toutes les autres fonctions de l'État découlent du Parlement. Une institution contrôlée par les partis politiques, si l'on considère le système électoral actuel où le président du parti nomme pratiquement un député en fonction de ses appétits, il est bien entendu que la démocratie en leur sein est une condition essentielle au fonctionnement de l'ensemble de l'ordre constitutionnel et démocratique du pays »⁴⁰³. La démocratie interne permet à ses membres de s'exprimer librement, d'être représentatifs, d'encourager la participation de ses membres et la responsabilité des leaders à l'égard des membres.

Dans ce chapitre nous allons étudier l'organisation interne des partis politiques en Albanie. Comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents, le nombre de partis politiques en Albanie est considérable. Nous nous limiterons aux partis politiques qui, actuellement peuvent être considérés comme pertinents selon le concept de Giovanni Sartori, c'est-à-dire ceux qui ont un potentiel de chantage. Avec cet égard, les dernières élections législatives en Albanie ont montré que les partis politiques qui disposent de ce pouvoir sont au nombre de trois : le Parti socialiste, le Parti démocratique et le Mouvement socialiste pour l'intégration. C'est pourquoi nous étudions l'organisation interne de ces trois partis, afin de déterminer si ces partis politiques albanais appliquent

⁴⁰² Instituti i studime politike, « Kriza e demokracise brenda partive : rasti i zgjedhjeve ne pd 22.07.2017 (La crise de la démocratie au sein des partis : le cas des élections au PD le 22.07.2017)», ISP [en ligne], [consulté le 15 avril 2021], <https://isp.com.al/index.php/2018/02/01/kriza-e-demokracise-brenda-partive-zgjedhjet-ne-ps-2016-dhe-ne-pd-2017/>

⁴⁰³ ILJAZAJ Ervis, « Rregullimi institucional i funksionimit të partive (Règlement institutionnel du fonctionnement des partis) », *Liberale [en ligne]*, 29 mai 2020, [consulté le 13 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2020/05/29/rregullimi-institucional-i-funksionimit-te-partive/>

les critères démocratiques en interne, ou s'ils se présentent plutôt comme des organisations autoritaires.

Il existe très peu de recherches consacrées à l'organisation interne des partis politiques dans les anciens pays communistes. Les chercheurs ont été plus attirés par l'émergence des partis politiques et les clivages politiques que par leur organisation interne. Mais aujourd'hui, il y a une nouvelle tendance à s'approprier les théories de l'organisation et à les appliquer à l'étude organisationnelle des partis politiques dans les pays ex-communistes. L'émergence des partis politiques dans les anciens pays communistes n'a pas suivi la même trajectoire que dans les pays occidentaux ; par conséquent l'organisation interne des partis ne peut pas être la même.

Dans les pays de l'Est, il y a une tendance à copier à la lettre toute organisation formelle qui vient des pays considérés comme plus démocratiques. En principe, les règles et les normes adoptées sont les mêmes. Ce qui change, c'est l'application pratique de ces règles.

L'organisation interne des partis politiques albanais est caractérisée par un centralisme et un manque de transparence (Section I) avec une organisation peu démocratique et peu participative (Section II).

Section I. Le centralisme dans l'organisation des partis politiques et le manque de transparence

Section II. L'organisation peu ou non démocratique des partis politiques

Section I. Le centralisme dans l'organisation des partis politiques et le manque de transparence

Dans les statuts des partis politiques albanais, leur organisation interne repose sur des principes et des normes démocratiques et les membres des partis jouent un rôle important dans le fonctionnement de l'organisation. Cette organisation permet aux partis politiques une extension territoriale et décentralisée. Mais dans la pratique, les partis politiques albanais affichent une organisation centralisée (A) et une l'adhésion opaque (B).

A. L'organisation centraliste des partis politiques albanais

Un parti politique a besoin de mettre en place des structures qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. Pour réussir dans la compétition politique et avoir un effet sur la formation de la pensée politique, un parti politique a besoin d'une organisation permanente. Les partis politiques peuvent se construire institutionnellement sur différents modèles de base. Ils peuvent se construire sur une base individuelle, ce qui signifie l'adhésion directe d'individus : ainsi, bien des partis sont organisés sous une forme décentralisée, basée sur des associations locales, soit de quartier, soit de niveau municipal. Les niveaux les plus élevés d'organisation du parti suivent généralement la division administrative et territoriale de l'État.

Pendant le régime totalitaire en Albanie, il n'y avait qu'un parti politique. Son organisation était de type vertical et centralisé. Le niveau local n'avait pas beaucoup de pouvoir et ne servait pas en tant que médiateur. « *Les secrétaires du Parti pour les départements (rrethi) ou pour les villes ne bénéficiaient pas de l'enracinement et du pouvoir de médiation dont disposaient leurs contreparties en RDA (avec l'exemple de Hans Modrow pour Dresde) ou en URSS. Ils ont été ainsi assez vite balayés et oubliés* »⁴⁰⁴. Tout était décidé au niveau central par le premier secrétaire du Parti du travail Enver Hoxha. Après sa mort en 1985 celui-ci a été remplacé par Ramiz Alia. Les premiers secrétaires régionaux obéissaient aux ordres du premier secrétaire du Parti.

L'absence de tradition démocratique, une culture politique dépendante du facteur international et la méfiance des citoyens envers les institutions albanaises ont fait, que souvent, les

⁴⁰⁴ PIHET Christian, « 1991-1999, Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », in: CEMOTI, n°29, 2000, *L'humanitaire*, L'Albanie, p. 146, [consulté 20 mars 2020], https://doi.org/10.3406/cemot.2000.1525https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1525

règlementations des institutions ont été copiées sur celles des pays plus développés. Cela s'est produit également pour l'organisation interne des partis politiques albanais. L'organisation interne et le fonctionnement des partis politiques ont été calqués sur l'organisation et le fonctionnement des partis politiques de pays plus développés. En Albanie, cette tendance à copier à la lettre toute loi ou tout règlement des pays occidentaux ayant une longue expérience de la démocratie se vérifie.

Être au plus près des citoyens est l'une des clés du succès d'un parti politique. Pour cela, un parti politique a besoin de s'organiser, que ce soit au niveau local ou au niveau central, pour être plus proche de son électorat, mais aussi pour décentraliser le pouvoir, ce qui permet un meilleur fonctionnement démocratique. Nous allons décrire, dans un premier temps, l'organisation au niveau local des trois principaux partis politiques et, dans un deuxième temps l'organisation au niveau central de ces partis politiques, en soulignant leurs ressemblances et leurs différences.

Avec la loi 115/2014 l'Albanie est divisée en 12 régions (qark en albanais), et 61 municipalités elles-mêmes divisées en mairies (pour les villes : bashki) et communes pour les villages : komuna). L'organisation territoriale des principaux partis politiques correspond à ce découpage administratif territorial. Donc, les partis politiques albanais sont organisés à l'échelle nationale, régionale et locale.

L'organisation au niveau local et central des partis politiques est prévue par leurs Statuts respectifs. « *Les nouveaux statuts modernes des partis politiques et les nouvelles lois les concernant ont été rédigés principalement avec l'aide des organisations sœurs des démocraties occidentales* »⁴⁰⁵. Comme toutes les lois ou tous les règlements approuvés en Albanie après l'installation du pluralisme, le Statut des partis politiques albanais a subi des modifications permanentes. Celui du Parti socialiste a été modifié à plusieurs reprises en 1991, 1994, 1996, 1997, 1999, 2003, 2004, 2005, 2009 et sa dernière modification date de mars 2016. Le Statut du Parti démocratique également a été modifié à plusieurs reprises en 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2005 et en 2014. Le Mouvement socialiste pour l'intégration est un parti qui a été créé en 2004, après la scission du Parti socialiste. Depuis sa création, le Mouvement socialiste pour l'intégration a témoigné de son potentiel à être la troisième force politique du pays. Il ne semble pas y avoir eu de modifications, selon mes recherches.

Nous choisissons d'étudier les cas des trois partis politiques principaux (le Parti démocratique, le Parti socialiste et le Mouvement socialiste pour l'intégration) en ce qui concerne leur organisation territoriale ainsi que leur degré de décentralisation. Ce choix a été fait en considérant leur pertinence dans la scène politique albanaise, ainsi que leur large expansion dans tout le pays. Ces trois partis sont organisés sur une base administrative et territoriale.

⁴⁰⁵ KRASNIQI Afrim & HACKAJ Ardian, *Demokracia e brendshme në partitë politike shqiptare (La démocratie interne dans les partis politiques albanais)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2014, p.16.

1. L'organisation territoriale des partis politiques

L'organisation de base pour le Parti socialiste est l'organisation socialiste. L'organisation socialiste est basée sur un village, un quartier ou un groupe d'habitants dans la ville selon le principe d'une organisation socialiste pour un bureau de vote. Le nombre minimum de membres pour la création d'une organisation est de dix personnes. L'organisation de base du Parti démocratique est la section organisée sur la base des bureaux de vote. Le nombre minimum pour la création d'une section est de sept membres. Également pour le Mouvement socialiste pour l'intégration, l'organisation de base est créée en fonction du bureau de vote et elle est connue sous le nom « organisation proche du bureau de vote », le nombre minimum pour la création d'une organisation de base est de cinq membres. Pour les trois partis politiques principaux l'organisation de base est créée sur la base du bureau de vote, ce qui montre une tendance électorale des partis politiques albanais. Ce qui change est le nombre minimum nécessaire pour la création de l'organisation. Le Parti socialiste a un nombre minimum de membres plus élevé pour la création de l'organisation de base, cela tient peut-être au fait que le Parti socialiste a hérité des structures du Parti du travail ainsi que de ses membres. En effet, au début de la transition, le Parti socialiste était le plus organisé et il avait déjà étendu son organisation dans tout le pays, en dépit du fait qu'il avait, les premières années, perdu aussi beaucoup d'adhérents en raison de sa relation avec le Parti du travail. Par rapport aux deux autres principaux partis, le Statut du Mouvement socialiste pour l'intégration fixe pour son organisation de base un nombre minimum de membres moins élevé. Il semble qu'il se soit adapté à la situation politique du pays. En effet, quand le MSI fut créé en 2001, il y avait déjà deux partis qui dominaient la scène politique.

Quant aux fonctions de ces organisations de base, elles sont similaires d'un parti à l'autre. La mission principale de ces organisations de base est la transmission de la politique du parti parmi ses membres, le recrutement des nouveaux membres, l'organisation et la surveillance des campagnes électorales, la transmission des opinions des membres vers le centre, la protection des intérêts des membres, etc.

Au niveau de l'unité administrative, les partis politiques prévoyaient d'autres organisations. **Le Parti socialiste** prévoit le Conseil socialiste et l'Assemblée socialiste. Le Conseil socialiste est une structure de coordination de l'organisation et de l'activité du Parti dans l'unité administrative concernée. L'Assemblée socialiste est la plus haute instance décisionnelle du parti dans la municipalité. En règle générale elle se réunit une fois tous les trois mois. L'Assemblée socialiste dirige, aide et contrôle l'activité des organisations du parti dans la municipalité et entretient des relations avec les organes directeurs du parti. **Le Parti démocratique** également prévoit deux organes qui sont le Groupe section et la Branche du Parti démocratique. Le Groupe section se crée sur la base

de quartiers, ou de villages. Il est composé de sections situées dans ces territoires. Le Groupe section organise l'activité politique dans son territoire. Les Branches locales du PD peuvent être fusionnées par décision de la Présidence du PD. Chaque branche fonctionne sur la base du Gouvernement local et se compose de sections de groupe et de sections qui y sont situées. La Branche du PD s'articule avec l'Assemblée et la Présidence de la branche du parti, toujours au niveau local.

Le Mouvement socialiste pour l'intégration a comme organisation au niveau local :1) la Présidence du MSI dans l'unité administrative, 2) la Convention de la municipalité, 3) le Comité de direction du MSI dans la municipalité et 4) la Présidence du MSI dans la municipalité. La direction politique et organisationnelle du Mouvement socialiste pour l'intégration au sein de l'Unité administrative prend la forme de la Présidence du MSI au sein de l'Unité administrative. La direction politique et organisationnelle de la MSI au niveau municipal prend la forme de la Convention du MSI dans la municipalité. La Convention de municipalité se réunit au moins une fois par an sur la base d'un programme annuel approuvé par la Présidence de la MSI. Le Comité de direction du MSI de la municipalité dirige l'orientation politique et organisationnelle du MSI dans la période comprise entre les deux conventions de la municipalité. Le Comité directeur, en règle générale, devrait se réunir au moins une fois tous les trois mois. La Présidence du MSI de la municipalité se compose des présidents des Présidences MSI des Unités Administratives qui sont ses membres sans droit de vote et des membres qui sont élus au scrutin secret par le Comité de direction du MSI de la municipalité. La Présidence du MSI de la municipalité se réunit au moins une fois par mois.

Au niveau régional, le PS est organisé à travers le Conseil de coordination du parti dans la région, qui est la principale structure de coordination du parti au niveau régional. Concernant l'organisation du PD au niveau régional, l'article 44 de son Statut prévoit que la coordination des activités politiques et organisationnelles des Branches PD au niveau régional, ainsi que les règles de direction, d'organisation et de conduite des campagnes électorales pour les élections générales et locales, sont déterminées au cas par cas par l'instruction du Président. Au niveau régional, le MSI a un organe, la Présidence du MSI de la région qui est composée des présidents des MSI des municipalités de la région et du délégué de la Présidence du MSI. La Présidence du MSI de la région se réunit en règle générale une fois par mois et informe par écrit la Présidence nationale du MSI de toute l'activité et de l'état des structures du MSI dans la région.

Le Parti socialiste (article 34) ainsi que le Parti démocratique (article 33) prévoient dans leurs statuts l'organisation des Albanais en dehors du pays, sur la base de l'organisation territoriale du pays où ils vivent. Cela n'est pas prévu dans le Statut du MSI.

2. L'organisation des partis politiques au niveau central

Les partis politiques albanais ont une organisation similaire en ce qui concerne leur organisation centrale : une organisation verticale de la base vers le centre, avec une forte connexion entre les différents niveaux de l'organisation du Parti.

Les organes directeurs du **Parti socialiste** au niveau central sont prévus par l'article 35 du Statut du PS. Les organes centraux du Parti socialiste sont : a) le Congrès du Parti, b) l'Assemblée nationale du PS, c) la Présidence du PS, d) le Président du Parti. Le Congrès du Parti est l'organe décisionnel le plus élevé du Parti. Le Congrès se réunit une fois par an. Un congrès exceptionnel, le congrès électoral, se réunit une fois tous les quatre ans. Il est composé des délégués élus par les membres et les délégués ex-officio⁴⁰⁶, c'est-à-dire des délégués qui ont exercé ou exercent une haute fonction au sein de l'État ou du parti. Le Congrès approuve le programme et le statut du parti et y apporte des modifications et des améliorations, analyse l'activité du parti, élit le Président du parti, etc. Le Président du parti est le plus haut dirigeant politique du parti. Il est élu par tous les membres du Congrès selon le principe un membre, une voix, pour une durée de quatre ans.

« L'assemblée nationale » du PS est composée des membres élus par le Congrès et des membres bénéficiant du statut ex-officio des membres élus en tant que représentants des syndicats, associations et des communautés académiques proches du programme du PS. Elle se réunit une fois tous les quatre mois et elle organise et dirige le travail et l'activité politique, organisatrice, électorale et propagandiste du parti pendant la période entre les congrès. L'Assemblée élit le secrétaire général du parti, la Présidence, le secrétaire exécutif, la Commission des élections du parti, le financier en chef et le Conseil de surveillance financière. La Présidence du Parti socialiste est l'organe directeur de l'activité politique du parti. Elle est composée du Président du parti, du Secrétaire général, des secrétaires et des membres de la Présidence élus parmi les membres de l'Assemblée nationale. La présidence du PS se compose de 16 membres, dont le Président, dont au moins cinq femmes. Depuis 2016 le secrétariat du PS est composé de 8 secrétaires, 7 élus lors de la réunion ordinaire de l'Assemblée nationale en avril 2016 et le huitième plus tard, après la révocation du secrétaire à la réforme structurelle et à l'immigration Koço Kokëdhima. Tous les secrétaires sont en principe élus à l'Assemblée, mais souvent choisis parmi les collaborateurs de confiance des plus hauts responsables.

⁴⁰⁶ Les délégués ex-officio sont : le Président du parti, les anciens présidents de la République, les anciens présidents du Parlement, les députés et les ministres, les membres de l'Assemblée nationale du Parti non inclus dans les catégories ci-dessus, les présidents de la Commission de garantie légale et d'éthique et de la Commission électorale du parti, les présidents du parti des municipalités, les présidents des conseils socialistes des unités administratives, les maires, préfets, le Président du Forum de la jeunesse socialiste et la Présidente du Forum des femmes socialiste, avec la condition que tous soient des membres du PS.

Les organes décisionnels au niveau central du **Parti démocratique** sont : a) L'Assemblée du Parti ; b) le Conseil national ; c) le Président et ses adjoints ; d) la Présidence du PD ; e) le Secrétaire général. Dans son Statut le Parti démocratique prévoit des organes subsidiaires centraux qui sont : a) Le Collège des Présidents ; b) les secrétaires fonctionnels ; c) les départements ; d) le Comité d'orientation des politiques ; e) la Commission d'évaluation des candidatures ; f) la Commission d'intégrité et d'éthique, et des organes centraux de contrôle et de garantie qui sont : a) La Commission électorale ; b) le Commission de recours et c) le Conseil financier. L'Assemblée nationale est la plus haute instance décisionnelle du Parti, composée de a) Les présidents des sections du Parti démocratique et les secrétaires des sections qui ont plus de 50 membres inscrits jusqu'au jour de l'Assemblée du PD ; b) Les présidents et secrétaires des sections de groupe ; c) les membres des présidences de section, y compris les membres du conseil consultatif de section ; d) Les membres du Conseil national du Parti démocratique; e) Les députés du Parti Démocratique à l'Assemblée d'Albanie ; f) les secrétaires fonctionnels, les coordonnateurs thématiques, les coordonnateurs du processus électoral dans les sections du Parti et les responsables du siège du Parti démocratique; g) les maires de section, les préfets, et les conseillers locaux, membres du PD ; h) les présidences des branches ; i) Un nombre limité de représentants des organisations partenaires du Forum de jeunesse démocratique et du Forum des femmes démocratique, à hauteur de 5 % du nombre de membres. Il se réunit une fois tous les quatre ans. L'Assemblée nationale décide du programme du Parti et des grandes lignes de sa politique, approuve le statut du parti et son amendement, élit le Conseil National au scrutin secret, etc. Le Conseil national, conformément au programme, au Statut et aux décisions de l'Assemblée nationale, dirige l'activité du Parti dans l'intervalle entre les deux Assemblées. Le Président du Parti préside les organes centraux du Parti et veille à l'exécution de leurs décisions. Il représente le Parti dans toutes les activités publiques et politiques, nationales et internationales. Il est élu par le vote de tous les membres du PD, selon le principe « un membre, une voix ». La Présidence du PD se compose de : 1. le Président du Parti, 2. le Vice-président du Parti, 3. le Secrétaire Général, et les Secrétaires Fonctionnels élus par le Conseil National, 4. le Président des organisations partenaires, 5. de quinze membres élus au scrutin secret par le Conseil National, avec un nombre de candidatures au moins égal au double du nombre de places vacantes, 6. le porte-parole du parti, ainsi que le secrétaire aux relations internationales qui sont nommés par le président du PD. La Présidence du PD contrôle et veille à la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée et le Conseil national. Le secrétaire général est responsable de l'organisation du parti, ainsi que de son fonctionnement quotidien. Il est élu par le Conseil national sous la proposition du PD.

Au niveau central, le **Mouvement socialiste pour l'intégration** est constitué des organes suivants : 1) La Convention nationale, 2) La Comité directeur national, 3) La présidence, 4) La

Présidence exécutive, 5) Le président, 6) Les Vice-présidents, 7) Les adjoints, 8) Le Secrétaire général, 9) Le Département de l'organisation, 10) Le Conseil national des appels, 11) Le Comité d'audit interne. La Convention nationale est le plus haut forum décisionnel du MSI. La Convention Nationale est convoquée au moins une fois tous les 2 ans par décision du Comité directeur national. La Convention nationale approuve le Programme et les Statuts ou leurs modifications, détermine le nombre de membres du Comité directeur national, élit les membres du Comité directeur national, approuve les règles sur le mode de légalisation ainsi que la représentation des factions dans les forums MSI. La direction politique et organisationnelle du MSI au niveau national entre les deux Conventions Nationales est réalisée à travers le Comité directeur national. Les membres du Comité directeur national sont élus par la Convention nationale pour une durée de quatre ans, par voie de concours à candidatures multiples et au scrutin secret. Les membres du Comité directeur national qui font partie du Comité sans être élus directement sont le Président du MSI, le président du Forum pour l'intégration des jeunes, la présidente du Forum pour l'intégration des femmes, les députés du MSI au Parlement albanais, les maires élus et les préfets du MSI. La Présidence MSI se compose d'un certain nombre de membres, dont le Président, le Vice-président, les adjoints, le Président du Comité directeur national, le Secrétaire général, le Président du Mouvement des jeunes pour l'intégration (FIJ), la Présidente du Mouvement des femmes pour l'intégration (FIF). Les membres de la Présidence sont élus parmi les membres du Comité directeur national pour une durée de quatre ans par voie de concours avec des candidatures multiples. La direction du MSI se réunit au moins une fois par mois. La Présidence exécutive est un organe consultatif collégial pour la gestion quotidienne de l'activité du parti entre les deux réunions de la Présidence. Elle examine et approuve les projets d'actes et de décisions soumis à la Présidence du MSI. La Présidence exécutive se compose du Président, du Vice-président, des Vice-présidents, du Secrétaire général, du Président de FIF et du Président de FJI. Le Président est le principal dirigeant politique du MSI. Il est élu une fois tous les 4 ans par le vote des membres selon le principe d'un membre pour une voix et avec des candidatures multiples.

3. L'adaptation difficile aux nouvelles règles

Les partis politiques en Albanie sont structurés de bas en haut, avec une organisation verticale. A tous les niveaux d'organisation, il y a des Conventions ou des congrès qui se composent des délégués élus par les instances plus basses dans l'organigramme. De jure, les organes exécutifs sont responsables devant les assemblées. Les organisations de base des partis politiques sont formées dans les bureaux de vote, ce qui montre l'orientation électoraliste des partis politiques.

Le tableau N° 5.1 ci-dessous montre les organes locaux et centraux des trois principaux partis. À la différence des deux autres partis, le PD a moins d'organes au niveau local. Au niveau régional, le PD n'a pas d'organisation permanente. Le PS a une orientation plus forte vers l'électorat. L'unité organisationnelle de base est l'organisation socialiste, mise en place selon le principe d'une organisation socialiste pour un bureau de vote. Au niveau supérieur, on trouve l'assemblée du parti de la municipalité / commune. Les chefs du parti de la municipalité / commune sont proposés par l'organisation socialiste de cette municipalité/commune et sont approuvés par la Présidence du PS. Cela montre que les membres ont un poids important, mais aussi que le Parti a une orientation vers l'électorat et que, si les propositions peuvent venir de bas en haut, la décision finale vient de la Présidence, ce qui diminue le poids des membres. Aussi le Statut, du PS prévoit-il la création d'organismes parallèles. Pendant les campagnes électorales sont créées des structures électorales qui opèrent en tant que coordinateurs électoraux. Les coordinateurs électoraux agissent en parallèle avec les autres organismes. Selon l'article 33.2 du Statut du Parti socialiste, les modes de sélection et la composition, la dépendance, les tâches spécifiques et les modalités de coopération de cette structure électorale avec les autres structures élues du Parti sont déterminées par l'instruction de la Présidence du PS. Cela correspond bien à un modèle de direction de haut en bas. Pour le PD la section est la plus petite unité de l'organisation du Parti, celle-ci étant basée sur l'organisation territoriale des bureaux de votes. Selon le Statut du PD, les sections qui ont un nombre plus élevé de membres ont une influence plus importante. Le PD accorde de l'importance non seulement au poids du nombre de ses membres, mais aussi au poids électoral de ses unités, car le Congrès National du PD est composé de 50 % des membres de la branche deux mois avant la date du Congrès et 50 % des élus lors des dernières élections législatives. Quant au MSI, tout comme les plus grands partis PS et PD, il organise ses structures par rapport aux bureaux de votes. Le Statut du MSI est moins détaillé que les statuts des deux autres partis politiques.

Tableau 26 - 5.1 L'organisation locale et centrale des partis politiques

Les partis politiques	PS	PD	MSI
Au niveau local	a) Organisation socialiste b) Le Conseil socialiste du PS c) L'assemblée socialiste de la mairie/commune d) Conseil de coordination de la région e) Structures de coordination électorale	a) Sections ; b) Groupe section c) Branches du Parti d) Assemblée de la Branche	a) L'organisation proche du bureau de vote b) Présidence du MSI dans l'unité administrative, c) Convention de la mairie, d) Comité dirigeant du MSI dans la municipalité, e) Le Présidence du MSI dans la municipalité, d) Présidence du MSI dans la région.
Au niveau central	a) Congrès du Parti b) Assemblée Nationale c) Présidence du Parti	a) L'Assemblée du Parti; b) le Conseil national; c) Le Président et ses adjoints; d) Présidence de la PD; e) le secrétaire général	a) Convention nationale, b) Comité directeur national, c) La Présidence, d) Présidence exécutive, e) Le Président, le Vice-président, f) Les adjoints g) Secrétaire général, Département de l'organisation, h) Conseil national des appels, j) Comité d'audit interne

Pour renforcer les liens avec la société mais surtout pour intégrer les groupes clés de la société qui sont souvent marginalisés, les partis politiques ont créé des organisations de jeunes et de femmes. Le Parti démocratique a créé le Forum de la jeunesse démocratique et le Forum des femmes démocratique. Le Parti socialiste a créé le Forum de la jeunesse socialiste et le Forum des femmes socialiste. Le Mouvement socialiste pour l'intégration a créé le Mouvement des jeunes pour l'intégration et le Mouvement de femmes pour l'intégration. Ces organisations servent plus à recruter les jeunes et les femmes comme membres du parti. Également le PD et PS, pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes, ont prévu des quotas pour ces groupes dans les organes et les postes de leadership dans le parti. Ce pourcentage obligatoire des délégués pour les Congrès, le Conseil national et l'Assemblée peut varier de 30 % pour les femmes et 5 % pour les jeunes dans les organes du PD à 50 % pour les deux sexes et 10 % pour les jeunes dans le Parti socialiste.

Ce qui ressort des modes de fonctionnement, d'organisation, de direction et de gestion politique de ces trois forces politiques en Albanie, c'est leur grande similitude. Ce type d'organisation est similaire avec celui de l'ancien parti du Travail.

Les nouveaux partis n'ont pas réussi à rompre avec l'ancien mode de fonctionnement. La direction du parti gagne de plus en plus de terrain par rapport aux membres. Les faibles liens du parti avec la société ont fait que les élites du parti jouent un rôle de plus en plus dominant. C'est la direction du parti qui contrôle le fonctionnement de l'appareil du parti, le processus décisionnel et la sélection des candidats aux fonctions publiques. Le niveau élevé de centralisation ressort de la position dominante du leader au sein de l'organisation ; celui-ci bénéficie d'une position privilégiée. Malgré une organisation démocratique en apparence, l'organisation des partis politiques est en réalité centralisée. Les organisations locales n'ont pas une autonomie complète pour choisir leurs candidats.

D'autre part, il y a un manque de transparence concernant la composition des organes locaux et centraux du parti politique. Les partis politiques ne la rendent pas publique pour éviter un conflit d'intérêt. Par exemple le Parti socialiste n'a jamais rendu public sur son site internet la composition de l'Assemblée nationale, bien que les noms des députés aient été rendus publics après le vote du Congrès électoral en mars 2016. La raison de la non-publication officielle de la liste est liée aux contradictions entre la législation sur les fonctionnaires et l'administration publique et le statut du parti dans les structures de Gouvernement du PS. Un certain nombre de responsables du parti ont été nommés à des postes civils pour des raisons politiques, bien que leurs postes doivent faire l'objet d'une concurrence transparente dans le cadre d'un système de mérite et de professionnalisme.

B. L'opacité de l'adhésion aux partis politiques en Albanie

Les partis politiques albanais sont organisés selon le modèle des partis de masse de Maurice Duverger. Leur statut fait une grande place aux rôles des membres, montrant en quelque sorte que l'adhésion est la « *chaîne de transmission de parti* »⁴⁰⁷. L'adhésion est la base du fonctionnement des partis politiques en dehors du Parlement.

Les membres d'un parti sont très importants. Ils participent à la prise de décisions, à l'élection du Président du parti, ainsi que d'autres responsables majeurs du parti. Ils sont un pont de

⁴⁰⁷XHAFERAJ Anjeza, *Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013 (Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université Européenne de Tirana, 2016, p. 106

transmission bidirectionnel. D'une part, ils peuvent transmettre les besoins et les attentes des citoyens du niveau local au niveau national ; d'autre part, ils peuvent aussi transmettre les idées et la politique du parti aux citoyens du niveau local.

À la question « *quelle ressource a plus d'importance pour un parti politique ?* » Mary O'Hagan répond : « *Un parti qui n'a qu'un seul chef, un message et beaucoup d'argent est un parti qui n'a aucune chance de réussir pendant longtemps car l'appartenance à un parti, est le puits d'où émergent les futurs militants, candidats et dirigeants. Les membres sont une source d'idées, d'énergie et de potentiel de croissance. Ce sont les moyens par lesquels le parti peut être actif au niveau local en maintenant un dialogue permanent avec les citoyens entre les élections* »⁴⁰⁸.

Pendant longtemps, les partis politiques n'ont eu d'existence propre qu'au Parlement. Les députés étaient nommés grâce à leurs influences territoriales, ou parce qu'ils avaient la possibilité d'acheter leur siège. « *Avant 1832 ils n'avaient pas d'organisation en dehors du Parlement et n'en avaient pas besoin, les influences territoriales ou la corruption des électeurs étaient suffisantes pour leur fournir leurs contingents. Ce n'est que par l'achat de sièges et par des subventions aux candidats que l'organisation des partis au Parlement se révèle dans le pays* »⁴⁰⁹. Avec l'extension du suffrage universel, l'organisation extraparlamentaire est devenue un élément indispensable du succès d'un parti politique. Pour pouvoir transmettre leurs idées et aussi comprendre les besoins des citoyens, afin d'être plus proches de leurs attentes, les partis politiques ont dû s'organiser aussi en dehors du Parlement. Cela a permis aux citoyens de se sentir plus impliqués dans la prise de décision.

1. La facilité de l'adhésion aux partis politiques

Pendant le régime communiste, le Parti communiste était organisé sur le modèle pyramidal. Le rôle principal était celui du premier secrétaire du Parti. Être membre du Parti communiste était le privilège d'un petit nombre de personnes. L'adhésion au Parti communiste n'était pas ouverte à tous ; elle était le meilleur cadeau que le Parti faisait à ses fidèles. Ceux-ci étaient choisis à travers un processus de sélection fondé sur l'idéologie et la politique du Parti, ainsi que sur les besoins du moment. Par leur adhésion, les membres du parti gagnaient une position sociale très privilégiée.

⁴⁰⁸O'HAGAN Mary, Përse anëtarët janë të rëndësishëm (Pourquoi les membres sont importants) dans REDFORD Dan & DRENOVA Katina, *Një anëtar, një votë: një përmbledhje shkrimesh politike (Un membre, un vote : un résumé des écrits politiques)*, Pegi, Tirana, 2004, p. 10

⁴⁰⁹OSTROGORSKII Moisei Iakovlevitch, *La Démocratie et l'organisation des partis politiques*, Calmann-Lévy Editeurs, Paris, 1903, p. 125.

« Jusqu'à janvier 1991, le Parti du travail en Albanie qui était le parti au pouvoir comptait environ 110 000 membres »⁴¹⁰.

Après l'installation du pluralisme politique, l'adhésion n'était plus déterminée par le Parti mais devenait un droit des citoyens. C'était les citoyens qui décidaient d'être ou non membres d'un parti politique. Mais quels sont aujourd'hui les critères pour être membre d'un parti politique en Albanie ? Les critères pour être membre d'un parti politique sont en général décrits dans le Statut des partis politiques. Les critères d'inscription en tant qu'adhérent du parti sont simples et faciles.

Avec le développement des nouvelles technologies, il est possible de faire en ligne les démarches pour être membre du parti. Sur le site officiel du Parti démocratique, dans le formulaire d'inscription il est demandé : le nom, prénom, prénom du père, date de naissance, lieu de naissance, lieu d'habitation, le sexe, le numéro personnel d'identification, adresse mail, toutes ces informations sont obligatoires. Seuls les numéros de téléphone mobile et fixe sont facultatifs.

Les renseignements demandés pour l'inscription au Parti socialiste sont un peu plus détaillés que les renseignements demandés par le Parti démocratique. Le formulaire d'adhésion au Parti socialiste demande : le prénom, prénom du père, nom de famille, date de naissance, le sexe, lieu d'habitation-adresse, le pays, lieu de naissance, la profession, l'e-mail, le téléphone. Il faut aussi répondre à la question : pourquoi voulez-vous faire partie du PS et présenter sa carte d'identité. Donc le Parti socialiste demande à ses futurs membres une information complémentaire : le motif de leur demande d'adhésion. Quant au Mouvement socialiste pour l'intégration, il demande dans son formulaire d'adhésion : le prénom, le nom, le numéro personnel d'identification, l'adresse mail, le mot de passe pour créer le compte, et ensuite la mairie ou la commune d'appartenance.

En ce qui concerne les critères d'admission, ils sont définis dans les Statuts de chaque parti politique. L'article 22 du Statut du Parti démocratique précise les critères d'adhésion : 1. Un membre de la PD peut être tout citoyen albanais qui : a) a plus de 15 ans ; b) accepte les conditions d'adhésion et soutient et protège les valeurs fondamentales du Parti démocratique ; c) n'est pas membre de partis politiques ou d'organisations qui ne font pas partie d'un partenariat déclaré accepté par la PD. Le Statut du Parti socialiste est un peu plus détaillé aussi concernant les critères d'adhésion. L'article 16 du Statut du Parti socialiste prévoit : 1. L'adhésion au parti est volontaire. 2. Un membre du Parti socialiste peut être tout/e citoyen/ne de la République d'Albanie, quels que soient sa race, son sexe, sa langue, sa nationalité, sa religion, son appartenance ethnique, sa situation économique, son statut social, son éducation, son orientation sexuelle et son identité de genre, son handicap, qu'il vive à

⁴¹⁰ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 211.

l'intérieur ou à l'extérieur du pays, ainsi que tout citoyen étranger résidant en Albanie qui : a. A atteint l'âge de 16 ans, b. Accepte le programme, le statut, les principes et les politiques du parti, c. Fait partie d'une organisation du parti, ç. N'est membre d'aucun autre parti politique à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, d. Paye les frais d'adhésion. Concernant le Mouvement socialiste pour l'intégration les critères de l'adhésion sont définis dans l'article 7 du Statut qui prévoit : 7.1. Un membre du MSI peut être tout citoyen albanais, indépendamment de sa race, de sa nationalité, de sa religion, de son sexe, de sa situation économique et de son appartenance sociale, qui : a atteint l'âge de 16 ans ; n'est membre d'aucune autre force politique ; accepte volontairement le statut et le programme du MSI et contribue à leur mise en œuvre et à leur réalisation.

En résumé, l'adhésion aux trois principaux partis politiques en Albanie est conditionnée par le critère de la nationalité albanaise, l'âge, l'acceptation des valeurs fondamentales et du Statut des partis, et le fait de n'être pas membre d'un autre parti politique. Les partis politiques sont assez ouverts concernant l'adhésion. Nous pouvons noter aussi que, en Albanie, le droit d'adhésion à un parti politique commence avant l'âge de la majorité, c'est-à-dire avant 18 ans, alors que le droit de vote et l'éligibilité en Albanie commencent à la majorité. C'est un indicateur du caractère d'organisation de masse des partis politiques qui veulent avoir le plus grand nombre possible de membres.

2. Les raisons de l'adhésion à un parti politique

L'adhésion à un parti politique comporte des avantages mutuels, que ce soit pour le parti ou pour les membres. Les membres assurent au parti politique plus de légitimité, une meilleure connexion avec l'électorat, une source d'idées, des ressources humaines, un support financier, etc. Mais pourquoi les citoyens désirent-ils être membres d'un parti politique, en d'autres termes, qu'est-ce qui pousse les citoyens à vouloir être membres d'un parti politique ?

Susan Sarrow (2005 :15) énumère 6 raisons qui poussent les citoyens à vouloir entrer dans un parti politique : 1) Pour exprimer une conviction politique, 2) Pour en savoir plus sur la politique, 3) Pour participer à la politique, 4) Pour arriver à réaliser des ambitions politiques personnelles, 5) Pour bénéficier d'avantages sociaux, 6) Pour obtenir des avantages économiques.

Patrick Seyd et Paul Whitele ont développé en 1992 et 1994, un modèle général d'incitations (General Incentives Model' (GIM)), qui est devenu par la suite une approche largement acceptée dans la politique comparée pour mieux comprendre les raisons qui poussent certains citoyens à devenir membres des partis politiques. Selon ce modèle, l'adhésion est provoquée par différentes catégories

d'incitation, analysées par Poletti M, Webb P Et Bale T (2018: 157-158) et par Gomez R, Ramiro L, Morales L et Aja J, (2019: 2-3). Le modèle propose trois catégories d'incitation possible :

1. L'incitation sélective, qui peut être de deux types : a) le processus qui correspond aux avantages matériels liés à l'engagement politique en soi, et b) le résultat qui correspond aux bénéfices personnels, tel le développement d'une carrière politique. Les bénéfices peuvent donc être matériels ou liés à une carrière politique.

2. L'incitation collective, qui comprend les résultats politiques collectifs tels que l'atteinte d'un objectif politique particulier ou l'efficacité du groupe (c'est-à-dire que le groupe peut faire la différence). La participation à un parti peut donner le sentiment de contribuer à un résultat collectif souhaité.

3. L'incitation émotionnelle/ affective, qui comprend l'altruisme, les normes sociales et l'identification normative.

Donc, « *la théorie GIM suggère que certains pourraient être motivés pour rejoindre officiellement un parti en raison de récompenses ou de gratifications qui ne reviennent qu'aux membres. C'est le cas de l'évaluation par le répondant des avantages sélectifs de l'activisme. Ces avantages sont généralement liés à des ambitions professionnelles ou matérielles. En d'autres termes, l'adhésion est considérée comme une voie nécessaire vers un résultat particulier qui leur profitera personnellement – par exemple, une carrière en politique électorale* »⁴¹¹.

Il est supposé que l'adhésion à un parti politique sert de tremplin pour obtenir des fonctions au sein du parti et au sein des institutions quand le parti est au pouvoir. Donc l'adhésion est vue comme un moyen pour les personnes qui souhaitent faire une carrière politique. Souvent, une personne rejoint un parti politique et gravit lentement les échelons d'une carrière politique. Cela n'est pas toujours le cas en Albanie.

Que ce soit au niveau local ou au niveau central, on trouve des représentants politiques qui sont devenus membres du parti au pouvoir une fois qu'ils ont obtenu une fonction politique. Souvent des candidats sans affiliation politique ont été nommés à des postes publics. Le Président du PS depuis 2005, Edi Rama, a été nommé ministre de la Culture par le PS en 1998 et il a été aussi soutenu par le PS en tant que candidat pour la Mairie de Tirana où il a effectué 3 mandats consécutifs de 2000 à 2011. Il n'est devenu membre du Parti socialiste qu'en 2003, soit cinq ans après avoir rempli des fonctions politiques importantes. Ainsi il y a eu des députés du PS tels que Eglantina Gjermeni qui, élu député en 2009, n'a adhéré au PS qu'en 2012. Également au niveau local, les candidats pour les

⁴¹¹ POLETTI M, WEBB P et BALE T, « Why do only some people who support parties actually join them? Evidence from Britain », *West European Politics*, 2018, p. 162, [consulté le 27 mai 2020], <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01402382.2018.1479921?tab=permissions&scroll=topp>. 162

mairies et les communes n'ont pas toujours été membres du parti. En Albanie beaucoup de candidats sont issus du monde des affaires. Ainsi dans certains cas, des candidats d'autres forces politiques se sont présentés comme candidats d'une force politique différente, ce qui est un indicateur des difficultés des partis politiques au niveau du recrutement.

Actuellement (2021) en Albanie, il n'existe aucune étude, recherche ou sondage sur les motivations qui ont poussé les citoyens à devenir membres d'un parti politique. Nous ne pouvons donc pas connaître ces incitations dans le cas albanais.

3. Le décalage entre les chiffres réels et fictifs des membres des partis politiques

Depuis la naissance du multipluralisme, les partis politiques en Albanie accordent une importance considérable au nombre de leurs membres, à tel point que les chiffres déclarés par les partis politiques sont fictifs. La première difficulté concernant le recensement des membres est la non-transparence. Il n'y a pas de registre des membres vérifiable et fonctionnel d'un parti politique, soi-disant à cause de la protection personnelle des membres. Les données publiées par les partis politiques sont donc fictives et incomplètes. Les partis politiques ne peuvent pas créer un registre national de leurs membres.

Depuis l'application du principe un membre, une voix (en 2009 pour le PS et en 2013 pour le PD), l'adhésion aux partis politiques a pris une plus grande importance. Les membres du parti ont ainsi assumé un rôle plus important depuis que les partis politiques mettent en œuvre le principe un membre, une voix. Ce sont les membres du Parti qui choisissent le chef du Parti. Les voix des membres du parti ont le même poids, donc chaque vote a la même importance.

L'adhésion aux partis politiques a connu une évolution en fonction de la période et des conditions spécifiques du pays.

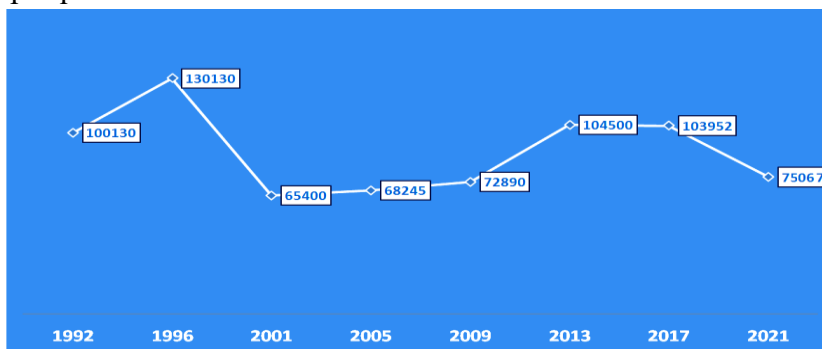
En 1991 le Parti socialiste comptait 166 000 membres. Comme il avait hérité des membres du Parti du travail, le Parti socialiste était le parti le plus organisé en 1991. La situation était différente au Parti démocratique. « *Au départ, il y a eu un afflux d'étudiants, d'élite intellectuelle, des couches des anciens persécutés et des habitants des grandes villes vers l'opposition nouvellement formée, le Parti démocratique* »⁴¹², mais il comptait seulement 50 000 membres. « *Comme il [le PD] était impliqué parallèlement dans le renversement du système et dans l'organisation des élections*

⁴¹² KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 212

générales, il n'avait pas pour priorité principale le renforcement de l'organisation et le recrutement des membres »⁴¹³.

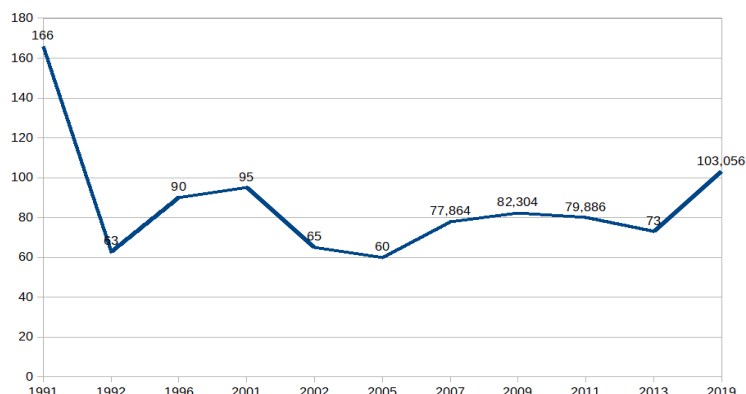
La situation change quand des documents discréditant le Parti du travail ont été rendus publics. La conséquence a été un exode massif des membres du Parti socialiste vers le Parti démocratique. En 1992 le Parti socialiste comptait 63 000 membres, autrement dit 103 000 membres de moins qu'en 1991. De 1992 à 1996 le PD connaît alors une augmentation de 30 000 membres, avant que les crises politiques, sociales et économiques survenues en Albanie durant les années 1997-1999 ne fassent baisser le nombre des adhérents au sein du PD de 50 %. Au fil des ans, les frustrations des citoyens face à la politique, les crises économiques et sociales profondes, la fragmentation des partis politiques font baisser considérablement le nombre de membres dans les partis politiques. Le PD a connu son plus faible nombre de membres en 2002 avec 60 000, et le PS en 2005 (72 000). Dans les deux cas les partis politiques étaient dans l'opposition.

Graphique 7 - 5.1 Nombre de membres au fil des années au sein du PD



(Source : Institut des études politiques, mai 2021)

Graphique 8 - 5.2 Nombre de membres au fil des années au sein du PS



⁴¹³ XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université European de Tirana, 2016, p. [consulté le 02 mars 2021], http://uet.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

En Albanie, chaque parti qui remporte les élections connaît une augmentation de ses membres. Cela peut être expliqué par le fait que « *une grande partie des membres ont lié leur engagement politique plus à la recherche d'avantages et de privilèges qu'à leurs principes réels et programmatiques* »⁴¹⁴. L'adhésion à un parti politique, lorsque celui-ci est au pouvoir, est perçue comme un moyen d'obtenir des bénéfices personnels.

Tableau 27 - 5.2 L'adhésion au fil des années dans les principaux partis

Année	Parti socialiste	Parti démocratique	Mouvement socialiste pour l'intégration
1991	166 000	50 000	-
1992	63 000	100 000	-
1996	90 000	130,000	-
2001	95 000	70 000	-
2002	65 000	60 000	-
2005	60 000	72 000	37 000
2007	77 864		-
2009	82 304	76 000	-
2011	79 886	91 000	31 000
2013	73 000	100 000	31 000
2017		103 952	
2019	103 056		

(Ressource KRASNIQI, XHAFERAJ & IEP en Albanie)

Le problème principal concernant l'adhésion aux partis politiques en Albanie est le caractère fictif de l'adhésion et le manque de transparence. « *Les partis politiques albanais maintiennent un*

⁴¹⁴ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 212.

système de partis non vérifié et artificiel »⁴¹⁵. Selon l'Institut des études politiques en Albanie, les données concernant le nombre de membres des partis politiques sont fictives. Il existe un écart entre le nombre de membres déclaré par le parti politique et le nombre réel de membres. Cela est mis en évidence lors des élections internes pour les deux partis principaux, où le taux de participation est relativement faible par rapport au nombre déclaré de membres. Pour chaque parti, le nombre des adhérents est nettement plus élevé que le nombre des électeurs (tableau n° 5.3).

Tableau 28 - 5.3 Ratio nombre d'électeurs/nombre de membres

Partis politique/Année	1991	1992	1996	2001	2005	2009	2013	2017
Parti socialiste	0,845	0,03442	0,04584	0,06918	0,04318	0,05255	0,06028	
Parti démocratique	0,02546	0,05464	0,06621	0,05097	0,05182	0,04852	0,05733	0,06438
Mouvement socialiste pour l'intégration					0,02663	0,1979	0,01777	
Total	0,110004	0,089071	0,112054	0,120156	0,121642	0,120878	0,116955	

(Source XHAFERI 2013 :98)

Par exemple, en 2019 le Parti socialiste avait déclaré 103 056 membres, mais lors des élections internes seuls 76 068 membres ont participé. Donc 26 % des membres n'ont pas participé aux élections. Ainsi le référendum de 2016 organisé par le PS a révélé des « *chiffres fictifs allant jusqu'à 20 à 30 % de participation fictive* »⁴¹⁶. « *Le fait de ne pas voter, surtout lorsque le parti est au pouvoir, est révélateur de données fictives sur les partis politiques, dont le nombre augmente pour deux raisons : premièrement, faire preuve de force et assumer le rôle de principal parti politique du pays, et deuxièmement, justifier par des cotisations fictives le financement informel que les partis reçoivent pendant les campagnes électorales et les périodes non électorales* »⁴¹⁷. La même

⁴¹⁵ KRASNIQI Afrim, *Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques (Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 215.

⁴¹⁶ KRASNIQI Afrim, «Zgjedhjet ne PS 2019 dhe pasojat e fiktivitetit në partitë politike (Les élections dans PS 2019 et les conséquences de la fictivité dans les partis politiques), ISP, 2019, [consulté le 30 mai 2021], <https://isp.com.al/index.php/2019/11/18/zgjedhjet-ne-ps-2019-dhe-pasojat-e-fiktivitetit-ne-partite-politike/>

⁴¹⁷ KRASNIQI Afrim, « Kurba kritike e anëtarësisë në PD dhe problematika e te dhenave fiktive te partive (La courbe critique de l'adhésion au PD et la problématique des données fictives des partis)», Institut des études politiques, mai 2021, [consulté le 30 mai 2021], <http://isp.com.al/index.php/2021/05/27/kurba-kritike-e-anetaresise-ne-pd-dhe-problematika-e-te-dhenave-fiktive-te-partive/?fbclid=IwAR3m9kuEdKC5wTulx4b7e14vmVVL6Skz60oFQvxQANrieVGQ6XICATrrN8>

problématique est constatée également dans les déclarations du PD, pour lequel il existe un décalage entre les données fictives et le nombre réel des membres. Par exemple « *aux élections de 2013 pour le Président du PD n'ont participé que 41 360 membres, et aux élections de 2017 seulement 59 834 membres, soit respectivement 63 000 et 44 000 de moins que la déclaration officielle* »⁴¹⁸. Ce décalage des chiffres est expliqué par le PD par la peur de ses membres d'être sanctionnés si leur parti n'est pas au pouvoir et par le PS par le départ du parti de ces membres ainsi que par des problèmes techniques.

Afrim Krasniqi pose à juste titre la question suivante : « *sur 1,6 million d'électeurs, comment les deux grands partis peuvent-ils avoir plus de 210 000 membres ensemble, comment un parti qui remporte environ 740 000 ou 620 000 voix peut-il obtenir seulement six voix pour chaque membre de son parti, comment un pourcentage aussi élevé d'électeurs (plus de 18 ans) peut-il être membre d'un parti, alors que le ratio des membres du parti par rapport au nombre d'habitants place l'Albanie en tête de liste des pays européens* »⁴¹⁹ ? Cette grande fiction se fait au détriment de la démocratie interne, mais surtout du système politique en général. Les déclarations fictives sur le nombre de membres aident les partis politiques à justifier leurs diverses dépenses, notamment pendant les campagnes électorales. Donc les membres ne sont pas vus comme un élément essentiel de l'organisation du parti, mais comme un alibi pour justifier les apports financiers douteux du parti. Une autre raison qui explique le caractère fictif est liée à la légitimité que les partis essaient d'avoir auprès de leur électorat. Plus il y a de membres, plus grande est la perception de soutien et de la légitimité du parti. Pour A. Xhaferaj, « *L'augmentation du nombre de membres des partis politiques albanais accompagnée d'une diminution de leur pertinence, montre que ces partis politiques utilisent le grand nombre de membres pour leur légitimité, mais pas pour exercer les fonctions qui appartiennent traditionnellement aux membres* »⁴²⁰.

En conclusion, on peut dire que, si dans le statut des partis politiques le rôle et l'importance des membres sont primordiaux pour l'organisation des partis politiques, dans la pratique il n'en est pas de même. Les membres servent les partis pour gagner plus de légitimité et justifier les contributions financières pendant les campagnes électorales. Tant qu'il n'y aura pas de registre national avec des données complètes et transparentes sur les membres, ce phénomène continuera.

⁴¹⁸ KRASNIQI Afrim, « Kurba kritike e anëtarësisë në PD dhe problematika e te dhenave fiktive te partive (La courbe critique de l'adhésion au PD et la problématique des données fictives des partis », ISP, mai 2021, [consulté le 30 mai 2021], <http://isp.com.al/index.php/2021/05/27/kurba-kritike-e-anetaresise-ne-pd-dhe-problematika-e-te-dhenave-fiktive-te-partive/?fbclid=IwAR3m9kuEdKC5wTulx4b7e14vmVVL6Skz60oFQvxQANrieVGQ6XICATrN8>

⁴¹⁹ Ibid

⁴²⁰ XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université European de Tirana, 2016, p. 102, [consulté le 02 mars 2021], http://uet.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

Section II. L'organisation peu ou non démocratique des partis politiques

La démocratie interne des partis politiques a suscité un intérêt croissant en science politique ces dernières années. Pour une meilleure représentation des citoyens, les partis politiques doivent appliquer une organisation démocratique selon des règles bien établies, avec la participation inclusive de tous les membres du parti. Dans un pays démocratique, les partis politiques doivent avant tout être eux-mêmes démocratiques, afin de favoriser la démocratie dans l'exercice du pouvoir politique et dans la société toute entière.

Mais qu'est-ce que la démocratie au sein d'un parti politique ? Pour Susan Scarrow ; « *La « démocratie au sein du parti » est un terme très large décrivant un large éventail de méthodes pour inclure les membres du parti dans les délibérations et la prise de décision au sein du parti. Certains défenseurs de la démocratie au sein des partis soutiennent, à un niveau pragmatique, que les partis utilisant des procédures démocratiques internes sont susceptibles de sélectionner des dirigeants plus compétents et attrayants, d'avoir des politiques plus réactives et, par conséquent, d'obtenir un plus grand succès électoral. Certains, d'ailleurs, convergent sur le postulat que les partis qui « pratiquent ce qu'ils prêchent », au sens d'utiliser des procédures démocratiques internes pour leurs délibérations et décisions, renforcent la culture démocratique en général* »⁴²¹.

La législation albanaise a fait de l'existence de la démocratie interne un des critères indispensables pour la création des partis politiques. L'article 7 de la loi n° 8580, du 17 février 2000 sur les partis politiques prévoit les cas de refus, par le Tribunal de première instance de la région de Tirana de l'inscription d'un parti politique. L'enregistrement d'un parti est interdit dans les cas où son organisation interne : est contraire aux principes démocratiques et, en particulier, aux principes suivants : construction de la base vers le sommet du parti, élections internes démocratiques pour les forums des partis, droit pour chaque membre à exprimer son opinion, liberté pour les membres d'entrée et de sortie du parti, droit de chaque membre de voter et d'être élu ; repose sur des méthodes totalitaires et a un caractère secret. Malgré la garantie légale de la démocratie interne, les partis politiques ont du mal à rompre avec le passé historique du pays où le chef décidait de tout. En pratique, les partis politiques sont organisés autour d'un leadership fort qui dirige le parti d'une main de fer.

L'héritage historique ainsi que la culture politique en Albanie ne favorisent pas une organisation démocratique des partis politiques. Les premiers partis politiques sont apparus en 1920.

⁴²¹ SCARROW Susan, *Political Parties and Democracy in Theoretical and Practical Perspective: Implementing Intra-Party Democracy*, National Democratic Institute for International Affairs, 2005, p. 3.

Ils n'étaient ni créés ni organisés comme des partis politiques. « *Il s'agissait d'unions d'individus, sans structures élues et horizontales, sans appartenance évidente et sans fonction électorale et politique compacte* »⁴²². Ils n'avaient ni structures au niveau local, ni processus d'élections en interne. Ils n'avaient pas de programme politique clair. Ils étaient plus des groupements autour d'une personnalité puissante que des partis politiques organisés avec un programme politique. En réalité, « *le seul symbole qui formait leur identité était l'identification avec les propres noms de leurs dirigeants* »⁴²³. Pendant les années totalitaires, le culte du chef était à la base du fonctionnement du système. Enver Hoxha était infallible et tous ses enseignements devaient être mis en pratique. Il est bien connu qu'il a éliminé tous ses opposants politiques.

Cette façon de s'organiser autour du leader perdure encore de nos jours. Les présidents des partis politiques ont un pouvoir illimité. « *Il y a une mentalité, héritée du régime précédent, selon laquelle le sommet de la pyramide du parti a toutes les compétences et toutes les opportunités pour diriger, et très peu de nouveaux éléments peuvent trouver l'espace pour faire des changements et introduire un nouvel esprit, une nouvelle conception, pour introduire l'esprit de débat constructif et de nouvelles méthodes d'organisation du parti* »⁴²⁴. Selon le spécialiste Afrim Krasniqi « *De la même manière, les partis post-communistes en Albanie et dans certains autres pays ont été créés dans un esprit religieux : ils avaient un chef spirituel (le leader), un dogme auquel ils croyaient (l'idéologie), un sermon-ordres pour tous (le discours du leader), un rituel permanent pour les membres militants (les rassemblements et les réunions), un rite de communication (le leader devant la foule), un symbole d'identification (les symboles du parti), un style de punition pour les pécheurs (l'exclusion) et un mal qu'il fallait vaincre (les opposants politiques)* »⁴²⁵.

Toutes les pratiques suivies jusqu'à présent par les principaux partis du pays sont contraires à la Constitution et à d'autres lois du pays, ainsi qu'aux valeurs reconnues de la démocratie. Les partis politiques albanais se caractérisent par la déviation de la démocratie compétitive vers une démocratie personnalisée formalisée (A), qui produit des scissions permanentes inutiles sur la scène politique (B).

⁴²² KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, e parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 53.

⁴²³ Ibid.

⁴²⁴ JAHO Xhuljeta, « Partitë politike dhe demokracia e brendshme e tyre (Les partis politiques et leur démocratie interne) » dans REDFORD Dan & DRENOVA Katina, *Një anëtar, një votë: një përmbledhje shkrimesh politike (Un membre, un vote: un résumé des écrits politiques)*, Pegi, Tirana, 2004, p. 109

⁴²⁵ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 247

A. La déviation de la démocratie compétitive vers une « démocratie personnalisée formalisée »

Dans les partis politiques albanais, une minorité militante détient beaucoup plus de pouvoir que la majorité des citoyens à l'intérieur et à l'extérieur des partis politiques. Cette minorité, très souvent dépourvue de formation démocratique, impose d'une part la prise de décisions à l'intérieur du parti et d'autre part, elle décide également de la carrière politique des membres du parti, en les privilégiant ainsi que leurs fidèles. Les décisions dans les partis politiques albanais sont prises de façon verticale. Il n'y a pas de processus d'élection compétitif pour le chef de parti. La course pour la Présidence des partis est plus fictive que réelle. Le Président du parti est élu souvent sans adversaire, dans un processus absolument pas transparent. Il a également un pouvoir illimité dans la sélection des candidats et il est dépourvu de toute responsabilité vis à vis des membres en cas d'échec aux élections.

Les partis sont dominés par les présidents des partis politiques, par leurs fidèles et leurs partisans. Les présidents des partis politiques albanais ont des difficultés à accepter les pratiques démocratiques du vote compétitif et l'ouverture vers une démocratie à l'intérieur du parti. Il n'y a pas de mécanismes qui protègent réellement les principes d'une organisation interne démocratique du parti, car les statuts et les règlements changent selon les besoins du chef du parti.

1. Des élections faussement pluraliste pour le Président du parti

Les élections libres et équitables sont l'un des critères essentiels pour qu'un pays soit considéré comme démocratique. Tout comme les citoyens ont le droit d'exprimer leurs souhaits concernant les choix qu'on leur propose en matière de programmes politiques et de représentants, les membres d'un parti doivent avoir le droit de choisir ses candidats aux fonctions publiques ainsi que le chef du parti. L'un des problèmes principaux qu'affrontent les partis politiques albanais est le processus d'élection du président du Parti. Selon le journaliste Skender Minoxhozi, *« l'origine de la distorsion de la volonté du peuple ne commence pas avec la campagne électorale ou le jour de vote. Elle se conclut à ce moment-là, elle obtient le droit à la « citoyenneté ». Le mal ne commence pas par l'absence d'élections libres au niveau national, mais par l'absence de processus démocratiques et du respect de la liberté intérieure et l'étouffement des alternatives au sein des partis politiques eux-*

mêmes »⁴²⁶. Dans les principaux partis politiques en Albanie, l'élection du Président est formelle, souvent sans adversaire. En trente ans de démocratie, il n'y a aucun Président de parti au pouvoir qui ait perdu les élections. Le Président en fonction dispose de tous les moyens qui lui permettent de gagner les élections, c'est-à-dire l'infrastructure et aussi les ressources humaines.

Il n'y a pas vraiment eu de circulation des élites au sein des partis politiques. Le Parti socialiste depuis son changement de nom en 1991 n'a connu que deux présidents, Fatos Nano de 1991 jusqu'en 2005 et Edi Rama de 2005 jusqu'à nos jours (2021). Le Parti démocratique de 1991 à 1992 a eu comme Président du Parti Sali Berisha, puis de 1992 à 1995 Eduart Islami, de 1995 à 1997 Dritan Shehu, en 1997 Genc Pollo, de 1997 à 2013 Sali Berisha et depuis 2013 Lulzim Basha. Bien que le Parti démocratique ait changé plus souvent de président que le Parti socialiste, il a été dominé pendant une première période par Sali Berisha. De 1992 jusqu'à 1997 Sali Berisha était le Président de la République, fonction qui n'était pas compatible avec le poste de Président du parti, mais son influence reste dominante au sein du Parti démocratique tandis que tous ses opposants étaient exclus du parti. Le Mouvement socialiste pour l'intégration a eu comme Président, depuis sa scission du PS en 2004 jusqu'en avril 2017 Ilir Meta, puis d'avril à juillet 2017 Petrit Vasili et depuis juillet 2017 jusqu'à nos jours (2021) Monika Kryemadhi.

Pour mieux comprendre comment les élections se déroulent à l'intérieur des trois principaux partis, comment les candidats sont choisis, sur quels critères, par qui ils sont élus et comment les processus se déroulent, nous allons étudier l'histoire des élections dans les partis politiques afin d'avoir une vue générale des stratégies utilisées pour forcer la position dominante au sein du parti.

1.1 Les élections à l'intérieur du Parti Socialiste : Fatos Nano et Edi Rama, entre calculs politiques et refus du déroulement des élections

Les élections internes de 1991 dans le Parti socialiste ont placé Fatos Nano à sa tête. Le Parti socialiste qui venait juste de changer son nom en juin 1991 de Parti du travail en Parti socialiste, cherche à rénover son image. Pour cela, il avait besoin d'une figure neutre qui n'avait pas été promue pendant les années totalitaires. Par conséquent, Fatos Nano était plus le produit d'un consensus parmi les membres du Parti socialiste qu'un Président élu dans une compétition concurrentielle. Malgré son passage en prison de 1992 à 1996, Fatos Nano est resté le Président incontesté du PS justement en

⁴²⁶ MINXHOZI Skender, « Para zgjedhjeve të lira në Shqipëri, duhen zgjedhjet e lira në parti! (Avant les élections libres en Albanie, il nous fait des élections libres dans le parti!) », *JAVA News [en ligne]*, 16 janvier 2020, [consulté le 12 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2020/01/16/para-zgjedhjeve-te-lira-ne-shqiperi-duhen-zgjedhjet-e-lira-ne-parti/>

raison du fait qu'il avait été arrêté et purgeait une peine de prison, le Parti socialiste considérant son arrestation et sa condamnation comme politiquement motivées.

Avec les émeutes de 1997, Fatos Nano sort de prison et gagne les élections anticipées de 1997, devenant ainsi le Premier-ministre du pays. En 1998, l'Albanie a connu d'autres événements violents, notamment l'assassinat du député du PD Azem Hajdari. Fatos Nano a démissionné en septembre 1998 de ses fonctions de Premier ministre et plus tard de la présidence du Parti socialiste. La direction politique a été prise par le secrétaire général du PS, Pandeli Majko. En 1999, Nano a exigé son retour à la tête du PS contre Majko. La compétition entre eux était féroce et à la fin, avec seulement quelques voix de majorité, le vainqueur était Nano.

Concernant sa démission en 1998, Fatos Nano a déclaré quelques années plus tard : *« Lorsque j'ai démissionné en tant que président du parti et convoqué le congrès en 1998 pour 1999, j'ai calculé que je me donnerais le temps de sortir des chaînes du Président et de faire le tour de la base du parti, de préparer le Congrès et bien sûr de choquer les innombrables partisans de Nano avec l'idée que : Vraiment il va partir ? Et ça a marché. Le retour était calculé, j'ai gagné le Congrès, le retour au Gouvernement. Je suis parti fin 98, pour une raison essentielle. La confrontation Nano-Berisha et le conflit à cause de Berisha avaient atteint leur apogée et on ne savait pas comment cela se terminerait »*⁴²⁷. Le mandat de F. Nano à la tête du PS a été confirmé également après les élections de 2001. Au congrès électoral du PS en 2003, face à Nano se trouvaient l'ancien président Rexhep Meidani et le maire de Tirana Edi Rama. Nano a facilement remporté le mandat du Président du Parti.

En 2005, le Parti socialiste a perdu les élections législatives et le Président Nano, comme il l'avait promis en cas d'échec électoral, a démissionné. Rexhep Meidani et Edi Rama ont concouru pour le poste vacant, et ces élections se sont déroulées dans un climat serein. Edi Rama a été élu à la tête du PS à la majorité des voix. En 2009, le PS a perdu les élections législatives, mais dans la course interne du parti, Rama a été confirmé à la tête du PS. En face de lui se trouvait Maqo Lakrori, tandis que son rival le plus sérieux, Arben Malaj *« s'est retiré de la course quelques jours avant le vote, l'accusant d'inégalité électorale et de pression politique »*⁴²⁸.

Depuis 2009, le PS n'a pas voté pour son Président, mais Rama continue d'être Président, bien que son mandat statutaire ait pris fin en septembre 2013. En 2016, un référendum a eu lieu au sein du Parti socialiste. Et suite à ce référendum des changements statutaires ont eu lieu, grâce

⁴²⁷ Nano: Dorëheqjet e mia të kalkuluara, pse nxora Majkon dhe Metën në skenë (L'Interview du Nano Fatos à l'émission Opinion, « Nano : Mes démissions calculées, pourquoi j'ai mis Majko et Meta en scène), *BalkanWeb* [en ligne], 4 février 2021, [consulté le 15 février 2021], <https://www.balkanweb.com/nano-doreheqjet-e-mia-te-kalkuluara-pse-nxora-majkon-dhe-meten-ne-skene/>

⁴²⁸ Instituti i studime politike, «PS-1991-2020 Kryetaret sukseset dhe deshtimet kryesore (PS 1991-2020 Présidents, succès et les échecs majeurs)», *ISP*, 2020, [consulté le 15 mars 2021], <https://isp.com.al/index.php/2020/06/12/ps-1991-2020-kryetaret-sukseset-dhe-deshtimet-kryesore/>

auxquels l'élection pour le Président du parti n'était plus nécessaire tant que le parti est au pouvoir et que le Président du parti est aussi Premier ministre. Le modèle approuvé par le Parti socialiste empêche donc les élections, même formelles, pour la Présidence du parti, ce qui lui donne à la fois le contrôle du Parti et celui du Gouvernement, empêchant ainsi les débats et processus concurrentiels internes.

Depuis 2009, le PS applique le principe un membre, une voix pour l'élection du Président du Parti, définie par l'article 40 du statut du Parti. L'article 40/5 dispose : « Lorsque le parti est au Gouvernement et que son président est élu Premier ministre, le mandat du président est renouvelé automatiquement. Les élections n'auront lieu que si elles sont demandées par au moins 10 % des délégués et si la demande obtient le soutien de la majorité de délégués au Congrès lors du vote qui a lieu lors du Congrès annuel du parti.

1.2 Les élections à l'intérieur du Parti Démocratique : des élections formelles

Azem Hajderi qui a dirigé le mouvement des étudiants en 1990 a été considéré comme le Président de la commission initiatrice du PD. Par conséquent, il est devenu aussi le Président du PD. Les étudiants, bien que comptant 7 membres à la direction provisoire du Parti démocratique, étaient considérés comme dépourvus de l'expérience nécessaire pour mener le PD vers une victoire rapide et bien sûr de l'indispensable expérience de vie et professionnelle. C'est pour ce motif que le 9 février 1991 une réunion de la direction provisoire en l'absence de Azem Hajdari et Sali Berisha - qui participaient à une autre réunion organisée par le Président de la République Ramiz Alia - a destitué Azem Hajdari de son poste de Président du Parti. Les démocrates se sont opposés à la procédure comme étant irrégulière, et le 13 février 1991 le Parti démocratique commence à s'organiser. À cette date, une réunion élit au scrutin secret une présidence de 19 membres, la Commission d'Initiation du PD, qui deviendra par la suite le Comité de Direction de ce parti. Cette Présidence vote le 14 février pour élire le Président du PD. Le Prof. Dr. Sali Berisha, un leader charismatique du mouvement anticommuniste, devient ainsi Président du Comité de direction du PD avec 9 voix, tandis que Aleksander Meksi obtient 5 voix, Gramoz Pashko 4 et Azem Hajdari seulement 1. La première assemblée de 583 membres se tient le 26 septembre 1991, malgré l'intervention de Ramiz Alia qui travaille en coulisses pour remplacer Sali Berisha⁴²⁹. Celui-ci est élu Président du PD avec 499 voix. Ses rivaux pour le poste Nertian Ceka et Azem Hajdari ont obtenu respectivement 77 et 7 voix.

⁴²⁹ Cf. BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion, Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010 (L'Albanie en transition, le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirana, p. 194.

En avril 1992, Sali Berisha a été élu Président de la République et, par conséquent, il démissionne du poste de Président du PD. Le 16 avril 1992, l'Assemblée nationale du Parti démocratique a eu lieu. Eduard Selami, alors secrétaire général du parti, a été élu comme successeur de Berisha à la Présidence du parti. Selami a obtenu 411 voix sur un total de 485, tandis qu'Azem Hajdari et Arben Imami, tous deux candidats à la présidentielle, ont été élus vice-présidents du parti. Le Statut du PD prévoyait l'élection du Président tous les deux ans. Ainsi, lors de la deuxième Assemblée du Parti démocratique le 4 décembre 1993, Eduard Selami a été réélu Président, Tritan Shehu a été élu Secrétaire général, tandis qu'Ali Spahia et Engjell Hysenbegasi sont élus Vice-Présidents.

Après la polémique sur l'unification du poste de Président du parti avec celui de Premier ministre du pays, précédée de divergences avec le président Sali Berisha, concernant les modalités d'approbation du référendum sur la Constitution, tenu en novembre 1994, et sa défaite, etc., Eduard Selami a perdu le poste de président du PD après environ trois ans à la tête de ce parti. Une Assemblée extraordinaire du PD tenue le 5 mars 1995 a rejeté Eduard Selami après un processus de vote ouvert. Au total, 607 délégués sur un total de 664 avaient voté contre lui. Le Parti démocratique jusqu'à la prochaine Assemblée a été dirigé par son secrétaire général Tritan Shehu. Le 4-5 avril 1996 a lieu la troisième Assemblée électorale du Parti démocratique. Tritan Shehu y est élu Président du PD face au candidat Ferdinand Xhaferaj.

Après les émeutes de 1997, Sali Berisha démissionne de son poste de Président de la République. Les 20 et 21 octobre 1997, s'est tenue la quatrième Assemblée électorale du Parti démocratique, qui s'est déroulée dans une atmosphère politique sérieuse. Dans la course avec l'ancien président du Parlement Pjetër Arbënor, Sali Berisha a été élu Président du Parti démocratique. Pendant 16 années consécutives, 1997-2013, le PD, le plus grand parti de la droite albanaise, a été dirigé par Sali Berisha.

Pendant les années qui ont suivi, la compétition pour le Président du PD était plutôt formelle. En effet, face à Sali Berisha il n'y avait que des candidats formels, ou même aucun adversaire. Du 30 septembre au 1er octobre 1999, s'est tenue la sixième Assemblée électorale du Parti démocrate. Le Vice-Président du PD Genc Pollo voulait défier Sali Berisha, mais il y a renoncé au motif de « *non-respect des conditions d'élections* »⁴³⁰. Lors des élections de 1999, Sali Berisha a été affronté par

⁴³⁰ BUÇPAPAJ Mujë, « Dossier/ 27 vjet zgjedhje në PD, që nga Azemi kryetar i parë dhe gara Berisha-Meksi që mbaroi 9 me 5 (Dossier / 27 ans d'élections au PD, d'Azem le premier Président et la course Berisha-Meksi qui s'est terminée 9 contre 5) », *Gazeta Shqiptare* [en ligne], 21 juillet 2017, [consulté le 10 décembre 2020], <http://gazetashqiptare.al/2017/07/21/dossier-27-vjet-zgjedhje-ne-pd-qe-nga-azemi-kryetar-i-pare-dhe-gara-berisha-meksi-qe-mbaroi-9-me-5/>

Uran Butka qui a déclaré à l'Assemblée « *qu'il était plus dans la course pour remplir la condition de rivaliser avec deux rivaux que pour l'ambition de remporter le siège de président du PD* »⁴³¹.

À partir de la septième Assemblée tenue le 15-16 décembre 2001 et jusqu'à la démission de Berisha en 2013, il n'y a même plus eu de candidats formels face à Sali Berisha pour le poste de Président. L'ancien Premier-ministre Aleksander Meksi qui voulait lutter pour prendre la tête du PD en 2001, a renoncé en affirmant qu'on ne lui a pas fourni de facilités procédurales pour le développement de la campagne. Également lors de la huitième Assemblée électorale du PD qui a eu lieu les 24-25 avril 2005 et de la neuvième Assemblée qui a eu lieu le 14 décembre 2009 Sali Berisha a été confirmé à la tête du PD sans aucun adversaire. En 2005 il a obtenu 98,5 % des voix des 1267 délégués de la Neuvième Assemblée nationale, la plus haute instance du Parti démocrate. Il y a eu seulement 5 abstentions et 5 voix contre.

Même après sa démission en 2013 Sali Berisha a été accusé (Cipa, 2013) d'avoir désigné lui-même les deux candidats à la présidence du PD. La sélection de Basha et Olldashi comme seuls candidats pour être les successeurs de Berisha est considérée plus comme une candidature dans l'intérêt de Berisha. « *Berisha, en choisissant son propre successeur, exige des garanties politiques et des garanties pour l'héritage politique* »⁴³².

Le président actuel (2021) du PD a été élu en 2013 et réélu en 2017, dans les deux cas à l'issue d'une compétition. Le 22 juillet 2013, il y a eu deux candidats à la présidence du PD, Lulzim Basha et Sokol Olldashi. À la fin du processus de dépouillement des voix, la Commission électorale centrale du Parti démocratique a déclaré que Lulzim Basha avait été élu président du Parti démocratique avec environ 80,39 % des voix. Sokol Olldashi avait obtenu seulement 19,61 % des voix. Après le résultat, Sokol Olldashi a parlé d'irrégularités lors du déroulement des élections. Lors de sa conférence de presse, il a déclaré : « *Je félicite de la réussite à tous les candidats rivaux* » sous-entendant ainsi que Lulzim Basha avait eu le soutien de Sali Berisha.

Les élections de 2013 ont été plus complètes en termes de qualité, de concurrence, de transparence et de légitimité que celles de 2017. Lors des élections de 2017, les contestations des pratiques électorales, leur organisation et la forme prise par leur développement ont amené le boycott

⁴³¹ BUÇPAPAJ Mujë, « Dossier/ 27 vjet zgjedhje në PD, që nga Azemi kryetar i parë dhe gara Berisha-Meksi që mbaroi 9 me 5 (Dossier / 27 ans d'élections au PD, d'Azem le premier Président et la course Berisha-Meksi qui s'est terminée 9 contre 5) », *Gazeta Shqiptare* [en ligne], 21 juillet 2017, [consulté le 10 décembre 2020], <http://gazetashqiptare.al/2017/07/21/dossier-27-vjet-zgjedhje-ne-pd-qe-nga-azemi-kryetar-i-pare-dhe-gara-berisha-meksi-qe-mbaroi-9-me-5/>

⁴³² RUCI Avni, «Partia Demokratike drejt zgjedhjes së pasardhësit të liderit të saj (Le Parti démocratique vers l'élection du successeur de son dirigeant) », *DW* [en ligne], 5 juillet 2013, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.dw.com/sq/partia-demokratike-drejt-zgjedhjes-s%C3%AB-pasardh%C3%ABSit-t%C3%AB-liderit-t%C3%AB-saj/a-16931138>

du processus par une faction politique au sein du parti, qui critiquait des manipulations de la part du reste du parti.

Le 22 juillet 2017, le Parti démocratique a tenu des élections pour le Président du Parti. Les élections se sont déroulées un mois après les élections législatives de 25 juin 2017 où le Parti démocratique a connu le pire résultat depuis sa création. Le 27 juin le Président du Parti démocratique Lulzim Basha déclare : « *J'ai décidé avec effet immédiat de geler toutes mes fonctions d'organisation, en tant que Président du Parti démocratique et de les déléguer aux deux vice-présidents et au secrétaire général, afin qu'ils aient tout pouvoir d'organiser, la course au président du Parti démocrate, selon le principe un membre une voix* »⁴³³. En effet cela n'est pas prévu comme option par le Statut du Parti démocratique. Seules la démission ou la révocation sont prévues comme option. Dans son discours Basha ajoute : « *À quel point j'avais tort et où je me suis trompé, je ne le détermine pas, mais cela ne peut être déterminé même par ceux qui n'ont pas travaillé un seul jour pour la victoire du Parti démocratique. Cela sera déterminé par les démocrates* »⁴³⁴, en sous-entendant qu'au sein du parti démocratique, il y avait des mécontentements parmi les membres qui n'avaient pas été désignés par le Président comme candidats du PD aux élections législatives.

La date des élections a été annoncée par les deux vice-présidents. Le 3 juillet la Présidence du PD a été réunie. Lors de cette réunion a été discutée la situation du PD, ainsi que la demande de démission de Lulzim Basha présentée par certains membres. Avec 14 voix pour, 11 contre et 20 abstentions, la Présidence n'a connu aucun changement. La présidence a également mis en place la Commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales, qui était dirigée par Jemin Gjata, un supporteur de Lulzim Basha. Dans la course pour le poste du Président il y avait le Président *de jure* du Parti démocratique qui avait gelé ses fonctions, Lulzim Basha, et le Président du PD pendant les années 1992-1995, Eduard Selami. Alors que l'ancien vice-président du Parti démocratique, Astrit Patozi, après avoir annoncé sa candidature à la tête du Parti démocratique, s'est par la suite retiré en raison du manque de conditions pour une course juste et réelle. Dans ces élections il y avait trois courants principaux : 1) Lulzim Basha avait le soutien de tous les présidents du parti au niveau local ainsi que du leader historique du PD M. Berisha. Il avait aussi toute l'infrastructure à sa disposition pour sa campagne ; 2) Eduard Selami était sans soutien d'infrastructure au sein du Parti, il était

⁴³³ «Basha: Ngrin posti i kryetarit. Mbaj përgjegjësi, hap garën e zgjedhjeve në PD (Basha: Le poste de président est gelé. Je suis responsable, j'ouvre la course électorale au PD)», *Top Channel Albania* [en ligne], 27 juin 2017, [consulté le 30 mars 2021], <https://top-channel.tv/2017/06/27/basha-ngrin-posti-i-kryetarit-mbaj-pergjegjesi-hap-garen-e-zgjedhjeve-ne-pd/>

⁴³⁴ «Basha: Ngrin posti i kryetarit. Mbaj përgjegjësi, hap garën e zgjedhjeve në PD (Basha: Le poste de président est gelé. Je suis responsable, j'ouvre la course électorale au PD)», *Top Channel Albania* [en ligne], 27 juin 2017, [consulté le 30 mars 2021], <https://top-channel.tv/2017/06/27/basha-ngrin-posti-i-kryetarit-mbaj-pergjegjesi-hap-garen-e-zgjedhjeve-ne-pd/>

soutenu par les nostalgiques du PD pendant ses années de direction et 3) le troisième courant était constitué des membres du PD qui étaient contre Lulzim Basha, mais qui ne soutenaient pas non plus E. Selami. Par conséquent, un groupe de la Présidence du PD, composé des anciens vice-présidents du PS Jozefina Topalli, Astrit Patozi, Arben Imami, des anciens ministres du PD Genc Ruli, Majlinda Bregu, Besnik Mustafaj et d'autres membres de la Présidence, a contesté le processus de l'élection et demandé la démission de Lulzim Basha en le considérant comme responsable en cas d'échec aux élections législatives précédentes. Lulzim Basha gagne les élections et son rival décide de partir du PD.

1.3 Les élections au sein du Mouvement socialiste pour l'intégration : un passage de pouvoir entre les membres d'une même famille

De sa création en 2004 jusqu'en 2017, le Mouvement socialiste pour l'intégration était dirigé par son fondateur Ilir Meta. Lors des élections internes de 2012 Ilir Meta a été confirmé en tant que Président du MSI. Sur les 31 442 voix des membres du MSI, Ilir Meta avait obtenu 24 439 voix et son rival Luan Rama seulement 6 653 voix. En 2016, Ilir Meta avait en face de lui comme candidats pour le poste de Président du MSI Perparim Spahiu et Shezai Rrokaj. Aux élections ont participé 42 370 membres inscrits sur les listes électorales, soit une participation de 84,29 %. Ilir Meta est reconfirmé à la tête du MSI avec 31 815 voix, c'est-à-dire 76 % des voix exprimées.

En 2017, Ilir Meta a été élu Président de la République et par conséquent a démissionné du poste de dirigeant du parti. Le secrétaire du parti Petrit Vasili, qui était aussi l'un des fondateurs du MSI, a été élu chef du parti sans adversaire. Après les élections de 25 juin 2017, M. Vasili a démissionné après avoir perdu les élections législatives où il avait promis de faire du MSI la deuxième force politique du pays. Monika Kryemadhi, la femme du Président de la République Ilir Meta, est élue à son tour chef du Parti. En 16 ans de vie, le Mouvement socialiste a agi comme les autres partis politiques, avec des élections formelles où le leader fondateur a du mal à renoncer à son pouvoir.

2. Une sélection centralisée des candidats

Le pouvoir illimité des présidents des partis politiques en Albanie est dû également à leur monopole de désignation des candidats lors des élections locales et nationales. Dans la théorie des sciences politiques, deux grands systèmes de désignation des candidats s'opposent : la désignation du candidat par tous les membres du parti et sa désignation par le comité directeur du parti.

Pour Maurice Duverger, le degré d'influence des partis dans la désignation des candidats dépend de facteurs très nombreux. Parmi les facteurs qui peuvent influencer directement la désignation des candidats, il indique : a) l'influence directe des facteurs juridiques et le rôle des lois qui peuvent accorder aux partis un monopole ou leur conférer des avantages divers, b) les lois électorales (le régime du scrutin est, avec la structure des partis, l'élément dominant qui détermine les mécanismes des candidatures), et c) les traditions historiques et la mentalité générale (Duverger 19: 470).

Skender Minxhozi constate que *« c'est une vérité largement acceptée, mais aussi publiquement, qu'au fil des ans, les partis politiques ont usurpé, obscurci et transformé en une fausse formalité, le processus de sélection des candidats au Gouvernement central et local. Élire aujourd'hui un futur député ou maire, ce n'est plus depuis longtemps faire de consultation verticale sérieuse, de la base jusqu'à la tête du parti. Aucun processus ni même trace de compétition ou de compétition de liste, n'a lieu aujourd'hui au sein des grands partis PS et PD (imaginez-les autres[partis]), pour peser, réfléchir et enfin sélectionner ceux qui sont les meilleurs dans une réalité concrète, dans un territoire, une ville ou un village d'Albanie »*⁴³⁵.

Nous verrons comment les facteurs déterminés par Maurice Duverger favorisent tous ensemble la désignation des candidats par le leader du parti. En Albanie, tous ces facteurs sont réunis pour permettre au leader du parti de désigner lui-même les candidats. Les candidats sont choisis sans consultation de la base, mais en fonction de leur fidélité au leader.

En premier lieu les amendements constitutionnels de 2008 ont considérablement accru le poids des chefs de parti. Par conséquent, les présidents des partis politiques peuvent mettre leur veto à la nomination des ministres, à la nomination des députés, à la détermination de la liste des candidats, à la sélection des candidats à la mairie et des hauts fonctionnaires. Depuis ces modifications, le rôle des présidents des partis a aussi augmenté, en raison du système électoral adopté.

Les statuts des partis politiques également favorisent les présidents des partis en ce qui concerne la désignation des candidatures. L'article 39/G du Parti socialiste sur les droits du président du Parti dispose clairement que le Président du parti *« dirige le processus de rédaction, d'approbation et de soumission des listes de candidats des partis aux élections législatives et locales conformément aux règles approuvées par l'Assemblée nationale »*. L'article 53 du Statut du Parti démocratique, prévoit la désignation des candidats par la Présidence du PD. Bien que le Statut des partis politiques

⁴³⁵ MINXHOZI Skender, « Para zgjedhjeve të lira në Shqipëri, duhen zgjedhjet e lira në parti! (Avant les élections libres en Albanie, il nous fait des élections libres dans le parti!) », JAVA News [en ligne], 16 janvier 2020, [consulté le 12 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2020/01/16/para-zgjedhjeve-te-lira-ne-shqiperi-duhen-zgjedhjet-e-lira-ne-parti/>

prévoit la nomination des candidats par la Présidence, en pratique nous avons vu que toute personne qui pense autrement que le Président du parti a été exclue de la liste des candidatures.

De la même façon le système électoral privilégie le statut des présidents des partis. La loi électorale appliquée en Albanie est du type proportionnel régional avec des listes fermées. Il est largement accepté en science politique que « *la représentation proportionnelle accroît les influences des partis sur les candidatures* »⁴³⁶. Les listes fermées ne donnent pas seulement au leader du parti le droit de désigner les candidats, mais aussi celui de déterminer quel candidat va obtenir un mandat. Le pays est divisé en 100 circonscriptions et chaque circonscription a un nombre donné de candidats. Par exemple, Tirana est représenté par 32 députés. Étant donné qu'il s'agit d'un système électoral proportionnel régional où les contacts entre les électeurs et les candidats est inexistant, le Président du parti décide non seulement quelles seront les candidatures mais aussi qui parmi ces 32 candidats sera placé en tête de liste, sachant que plus ils sont proches de la tête de liste plus ils ont de chances de gagner.

La loi électorale ne privilégie pas les présidents seulement en ce qui concerne la désignation des candidatures, mais aussi pour ce qui est de leur propre candidature en tant que député : le Code électoral traite de façon privilégiée les présidents des partis politiques. Selon le Code électoral, chaque candidat aux élections n'a le droit de se présenter que dans une seule circonscription, à l'exception du Président du parti. Le Code électoral, article 67 (3), dispose que « *l'exception à cette règle est le Président du parti ou du parti dirigeant de la coalition, qui peut s'inscrire aux élections à l'Assemblée jusque dans quatre circonscriptions* ». Conformément au principe du suffrage égal garanti par les traités et normes internationaux, tous les candidats devraient se présenter aux élections dans des conditions égales. C'est l'un des rares éléments du Code électoral, en Albanie, qui crée des inégalités et des conflits avec les normes constitutionnelles.

Concernant la troisième variable, c'est-à-dire l'influence de la tradition historique et la mentalité générale, nous avons déjà mentionné dans l'introduction de cette partie que, historiquement, les partis politiques se sont créés autour d'un leadership fort. L'héritage historique ainsi que la culture politique ne favorisent pas l'inclusivité, la responsabilité de plusieurs structures ou personnes dans la désignation des candidats.

Un autre facteur qui joue un rôle important dans la désignation des candidatures est le degré de centralisation. En pratique les décisions des partis politiques sont centralisées. Par exemple l'article 53/3 dispose que la Présidence a le droit d'intervenir et de rejeter les candidatures sélectionnées par les organes locaux du Parti. Maurice Duverger montre que « *le degré de centralisation du parti exerce*

⁴³⁶ DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Armand Colin, Paris 1976, p. 473.

également une influence sur la liberté des candidats. Dans les partis décentralisés, les candidats sont choisis à l'échelon local, par des comités qui subissent assez facilement l'ascendant des personnalités du cru ; dans les partis centralisés, où la direction nationale approuve les candidatures, l'investiture partisane s'obtient moins facilement »⁴³⁷. En Albanie, tous les candidats sont désignés à l'échelon national par le Président du Parti. « Les structures locales, en particulier les petits partis, sont principalement construites sur la base de la connaissance personnelle du président du parti et, par conséquent, leur existence et leur fonctionnement dépendent principalement de l'intérêt et de la capacité électorale du président du parti »⁴³⁸.

3. Le pouvoir illimité du Président du parti

Dans les démocraties occidentales, après une défaite électorale, souvent le chef démissionne en signe de responsabilité vis-à-vis de son électorat. Ce phénomène n'arrive quasiment jamais en Albanie. Bien au contraire, après une défaite électorale en Albanie, les chefs des partis sont réélus à la majorité absolue des membres du parti pour d'autres mandats en interne, ce qui va à l'encontre des pratiques démocratiques. « En 2009, Rama a reçu plus de 93 % des voix du parti lorsqu'il a perdu les élections législatives et environ 94 % des voix lorsqu'il a remporté les élections législatives. Au PD, M. Basha a reçu plus de 91 % des voix des militants un mois seulement après avoir obtenu le résultat historique le plus bas du PD, soit seulement 28 % du vote national »⁴³⁹. Voir le graphique 5.3 : Pourcentage des voix pour le Parti démocratique et pour le Président Lulzim Basha et le graphique 5.4 : Les voix pour Edi Rama lors des élections de septembre 2009 pour la direction du PS.

Le soutien que Lulzim Basha a obtenu pour sa réélection en tant que chef du PD était plus grand que le soutien que le Parti démocratique avait eu pendant les élections législatives, un mois auparavant. Les données comparatives publiées par l'Institut des études politiques entre le résultat du vote du PD le 22 juillet et le vote aux élections législatives le 25 juin 2017, à seulement un mois de distance, mettent en évidence les paradoxes de la conduite électorale de la base militante du PD, étant donné que le nombre de voix pour Basha est plus élevé que celui des voix pour le Parti démocratique alors que les voix que le PD a obtenues lors des législatives étaient pour l'opposition unie. Dans le graphique 5.3 nous pouvons voir que le Président du Parti démocratique a obtenu beaucoup plus de

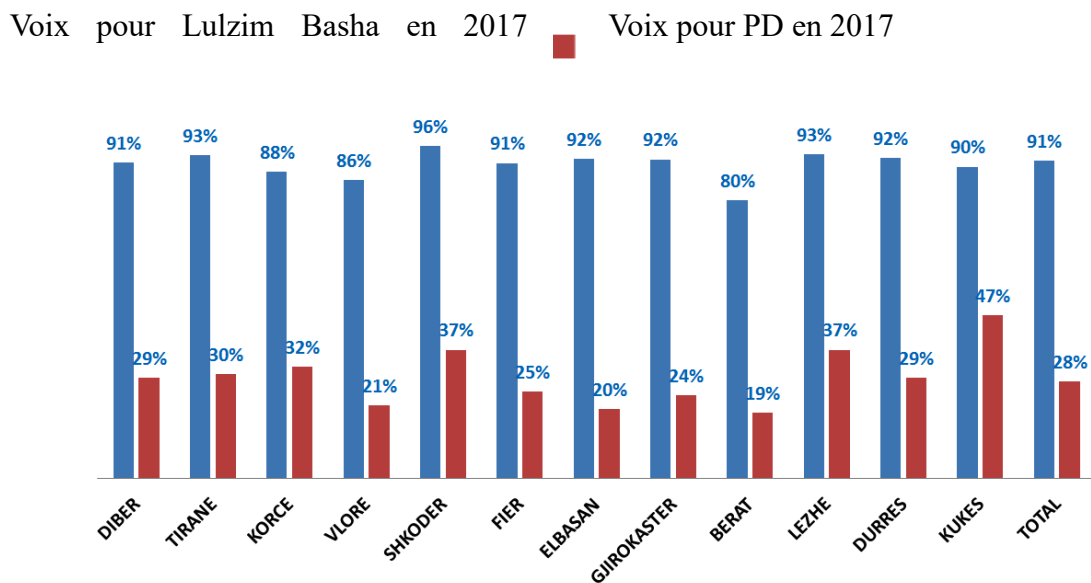
⁴³⁷ Ibid, p. 474

⁴³⁸ Institut i studime politike « Kriza e demokracise brenda partive: rasti i zgjedhjeve ne PD 22.07.2017 (La crise de la démocratie au sein des partis : le cas des élections au Parti démocrate 22.07.2017) », ISP, 2017, p. 7, [consulté le 30 mai 2021], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2018/02/ISP-ANALIZE-E-ZGJEDHJEVE-NE-PD-2017.pdf>

⁴³⁹ KRASNIQI Afrim, « Strukturat drejtuese të partive politike (Les structures principales des partis politiques) », Rapport analytique, Institut des études politiques, 1er janvier 2017, p. 7, [consulté le 30 mars 2021], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/02/STRUKTURAT-E-PARTIVE-POLITIKE-2017.pdf>

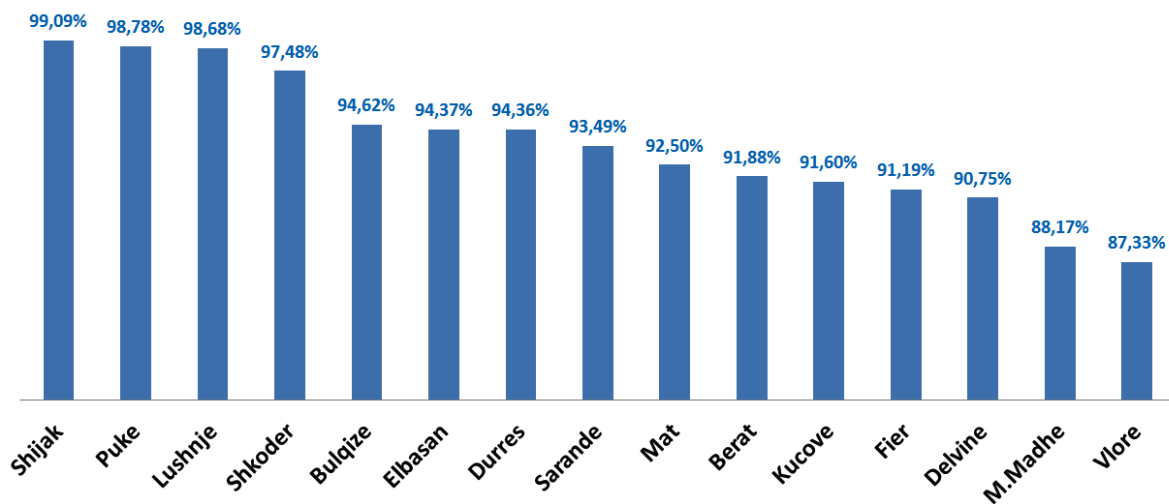
soutiens que n'en a obtenu le Parti démocratique en coalition avec d'autres partis de la coalition pendant les élections.

Graphique 9 - 5.3. Pourcentage des voix pour le Parti démocratique et pour le Président Lulzim Basha (2017) dans les 12 circonscriptions de l'Albanie



(Source: Instituti i Studimeve Politike www.isp.com.al Tirana, 2017)

Graphique 10 - 5.4 Pourcentage des voix pour Edi Rama dans l'élection de septembre 2009 pour la direction du PS dans les 12 circonscriptions de l'Albanie



(Source: Instituti i Studimeve Politike www.isp.com.al Tirana, 2017)

Nous avons vu que les démissions ne se sont produites que très rarement dans les partis politiques. Fatos Nano était le premier Président dans l'histoire postcommuniste d'Albanie qui a

démissionné, en 2005 après 14 ans à la tête du PS. Son successeur Edi Rama n'a pas démissionné en 2013 après avoir perdu les élections législatives. Sali Berisha a démissionné en 2013 après avoir dirigé officiellement pendant 17 ans le Parti démocratique. De facto, Berisha, même pendant les années 1992-1997 où il était le Président de la République, a continué de diriger le PD. Après sa démission 2013 il a aussi désigné son successeur Lulzim Basha, qui avait du mal à se démarquer de lui. Lulzim Basha, après trois défaites électorales (2015, 2017, 2019) a toujours été réélu à la tête du PD. Aujourd'hui, en tant que député et Président historique du PD, il joue un rôle très important dans la prise de décisions au sein du PD. Si Ilir Meta a démissionné en 2017 après avoir été élu Président de la République, il avait toutefois dirigé le MSI pendant 13 ans (2004-2017) alors que, au début de la création du MSI, il était prévu qu'une personne ne pouvait pas exercer plus de deux mandats consécutifs. Juste 3 mois après sa démission, la Présidence du MSI est passée aux mains de sa femme Monika Kryemadhi, qui continue à diriger le MSI encore en 2021 malgré sa défaite lors des élections locales en 2019 et lors des élections législatives de 2021.

Dans le Parti socialiste tout comme dans le Parti démocratique, le chef du parti a été élu par la majorité des membres, bien que le parti ait perdu les élections législatives. Il semble qu'en Albanie le résultat des élections n'ait aucun effet sur la confiance accordée au chef du parti. Bien au contraire, il remporte la présidence du parti avec une majorité absolue.

4. L'organisation interne des partis politiques : bilan compétitif

Les trois partis politiques étudiés dans cette partie sont soumis à un leadership dominant. Susan Scarrow utilise trois indicateurs pour déterminer le type d'organisation des partis politiques qui sont : la centralisation, l'inclusion et l'institutionnalisation. En fonction de ces variables, elle détermine les tendances organisationnelles des partis politiques. Elle distingue cinq types de partis : le parti à leader dominant, le parti de notables, le parti à représentation individuelle, le parti à représentation corporatiste et le parti à démocratie de base. Les partis politiques en Albanie se trouvent dans le premier groupe de partis, ils sont des partis à leader dominant. Dans le parti à leader dominant, la centralisation est élevée, l'inclusion est faible ainsi que l'institutionnalisation, elle aussi généralement faible (tableau n° 5.4 ci-dessous). Les partis sont dominés par un leader qui a une grande popularité. *« Dans de tels partis, le chef peut être soit auto-sélectionné (peut-être en tant que fondateur du parti), soit choisi par un chef sortant, soit mis en avant à la suite d'un attrait électoral démontré. Il ou elle peut obtenir le poste avec l'approbation formelle d'une conférence du parti, mais dans la pratique, le chef peut dominer les décisions du parti tout en occupant divers postes formels*

au sein de l'organisation - ou même en n'en occupant aucun »⁴⁴⁰. En appliquant ces trois indicateurs, nous pouvons constater que les trois principaux partis politiques sont caractérisés par un leader dominant, que les décisions sont plutôt centralisées et prises par le Président du parti et ses fidèles et que les rapports personnels prévalent en dépit d'un fonctionnement du parti soumis à des procédures précises. Les membres des partis ont une inclusion faible dans le fonctionnement et la prise des décisions.

Tableau 29 - 5.4. Sélection de modèles d'organisation des partis et de tendances organisationnelles

Type	Centralisation	Inclusion	Institutionnalisation
Leader dominant	Élevée	Faible	Généralement faible
Parti de notables	Moyenne (souvent strataarchique)	Faible	Faible à élevée
Représentation Individuelle	Moyenne à élevée	Moyenne à élevée	Moyenne à élevée
Représentation corporatiste	Moyenne à élevée	Moyenne	Moyenne à élevée
Démocratique de base	Faible à élevée	Élevé	Moyenne à élevée

(Source : SCARROW 2005 : 15)

L'Institut des études politiques en Albanie a fait une recherche sur la présence de la démocratie dans les partis politiques existants en 2017, en prenant pour critères la transparence, les élections pour la direction du parti, la démission du chef, la durée du mandat, etc. Pour ce faire, il a demandé des données sur les équipes dirigeantes des partis de branche (présidents et secrétaires), mais aucun parti politique n'a été en mesure de fournir des données détaillées⁴⁴¹. Lors des élections législatives de 2017, il y avait dix-huit partis politiques en lice et seulement cinq parmi ces partis politiques ont pu obtenir des sièges au Parlement. Concernant la représentation dans les collectivités locales, seulement quinze partis politiques ont été représentés dans un Gouvernement local par des conseillers. Il y a seulement quatre partis politiques qui, soit ont changé de Président, soit l'ont confirmé par le vote ; deux seulement ont été élus au scrutin public et confidentiel (Mouvement

⁴⁴⁰ SCARROW Susan, *Political Parties and Democracy in Theoretical and Practical Perspective: Implementing Intra-Party Democracy*, National Democratic Institute for International Affairs, 2005, p. 15.

⁴⁴¹ KRASNIQI Afrim, «Strukturat drejtuese të partive politike (Les structures principales des parties politiques) », Rapport analytique, *ISP*, 1 janvier 2017, p. 7, [consulte le 30 mars 2021], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/02/STRUKTURAT-E-PARTIVE-POLITIKE-2017.pdf>

socialiste pour l'intégration et Alliance populaire pour la justice). Le Parti démocratique a organisé une élection au scrutin formel compétitif où Lulzim Basha a été confirmé en tant que Président du Parti démocratique. Quant à la plupart des autres partis politiques, selon l'Institut d'études politiques d'Albanie, ils n'ont pas tenu d'élections depuis au moins une décennie (tableau n° 5.5 ci-dessous).

Tableau 30 - 5.5 Les partis politiques participant aux élections de 2017 et la démocratie interne

Partis politiques	Année de création	Président du parti	Élu par vote compétitif	Mandat +/-4 ans	Démission après la perte	Présidence vérifiable	Assemblée vérifiable	Organisation active jeunesse/femme	Nombre de députés obtenu en 2017	Nombre de conseillers municipaux obtenu
Alliance Arbno national	2010	Gjet Ndoj	Non	Plus de 4	non	non	non	non	0	18
Alliance démocratique	1992	Eduart Abazi	Non	Plus de 4	non	non	non	non	0	13
Alliance démo chrétienne	2000	Zef Bushati	Non	Plus de 4	non	non	non	non	0	8
Alliance populaire pour la justice	2017	Bilal Kola	Non	Moins 4	oui	oui	oui	non	0	2
Union chrétienne-démocrate albanaise	1995	Eduart Ndocaj	Non	Moins 4	non	non	non	non	0	-
Le nouvel esprit démocratique	2012	Bamir Topi	Non	Moins 4	non	non	non	non	0	36
Mouvement socialiste pour l'intégration	2004	Monika Kryemadhi	Non	4	non	oui	non	oui	19	291
Libra	2016	Ben Blushi	Oui	Moins 4	non	non	non	oui	0	-

Partis politiques	Année de création	Président du parti	Élu par vote compétitif	Mandat +/-4 ans	Démission après la perte	Présidence vérifiable	Assemblée vérifiable	Organisation active jeunesse/ femme	Nombre de députés obtenu en 2017	Nombre de conseillers municipaux obtenu
Parti démocratie sociale	2003	Paskal Milo	Non	Plus 4	non	non	non	non	0	26
Parti justice, intégration et unité	2011	Shpetim Idrizi	Oui	4	non	oui	oui	oui	3	61
Parti social-démocrate	1991	Skender Gjinushi	Non	Plus 4	non	non	non	non	1	6
Parti socialiste	1991	Edi Rama	Non	Plus 4	non	oui	oui	oui	74	394
Parti minorité grecque pour l'avenir	2010	Kristo Kiço	Non	Plus 4	non	non	non	non	0	8
Défis pour l'Albanie	2016	Hektor Ruçi	Non	Moins 4	non	non	non	non	0	-
Parti communiste	1998	Qemal Cicollari	Non	Plus 4	non	non	non	non	0	3
Parti républicain	1991	Fatmir Mediu	Non	Plus 4	non	oui	non	non	0	63
Parti chrétien démocrate	2002	Dhimiter Muslia	Non	Moins 4	non	oui	non	non	0	2
Parti démocratique	1990	Lulzim Basha	Oui	4	non	oui	oui	oui	43	299

(Source: Instituti i Studimeve Politike www.isp.com.al Tirana 2017)

Pour conclure, nous pouvons dire que la manque de concurrence est la conséquence la plus évidente de l'appropriation ou de la domination d'un parti politique par un leader fort. Les règles de fonctionnement telles que les statuts, les règlements, etc. varient en fonction des intérêts politiques du chef de parti. Il n'y a pas de consultations verticales de la base au niveau local pour sélectionner les candidats. « *Les structures locales, en particulier pour les petits partis, sont principalement construites sur la base de la connaissance personnelle du Président du parti et, par conséquent, leur existence et leur fonctionnement dépendent principalement de l'intérêt et de la capacité électorale du Président du parti* »⁴⁴². Les présidents des partis politiques albanais ont du mal à accepter les pratiques démocratiques du vote compétitif et l'ouverture vers une démocratie à l'intérieur du parti. Il n'y a pas de mécanismes qui protègent réellement les principes d'une organisation interne démocratique du parti, car les statuts et les réglementations changent selon les besoins du chef du parti. Les désaccords avec le Président du parti aboutissent la plupart du temps à un départ ou une exclusion. Les fractions politiques critiques ne sont pas tolérées au sein des partis politiques albanais.

B. Les scissions au sein des partis politiques

Résultat de cette intolérance à l'égard des fractions politiques critiques dans les partis politiques, la performance des partis politiques albanais au cours de ces 30 années de pluralisme politique montre qu'ils se sont divisés en factions, qui ont produit d'autres partis plus petits. L'absence de démocratie, la direction rigide exercée par le Président du parti, l'unification et la personnalisation des partis avec le leader de parti, la faible culture politique, l'héritage communiste, la modification permanente du cadre légal constituent les principaux facteurs qui ont constamment produit des divisions et la création de nouveaux partis politiques.

1. Des partis politiques l'attitude à l'égard de la diversité à l'intérieur des partis

La rupture avec le passé totalitaire, où le culte de la personnalité et la concentration du pouvoir entre les mains d'une seule personne étaient au centre du fonctionnement du système totalitaire installé en Albanie, reste difficile pour les partis politiques albanais. Le leader était le chef

⁴⁴² KRASNIQI Afrim, «Strukturat drejtuese të partive politike (Les structures principales des parties politiques) », Rapport analytique, *Instituti i Studimeve Politike*, 1 janvier 2017, p. 7, [consulté le 30 mars 2021], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/02/STRUKTURAT-E-PARTIVE-POLITIKE-2017.pdf>

divin sur terre, le sauveur de tous les problèmes, sa parole était la loi. Cette culture du « culte de l'individu » continue encore aujourd'hui. Les dirigeants des partis politiques en Albanie ont toujours raison. L'adoration, le respect et l'éloge excessif d'un individu dans le domaine politique ont non seulement causé du tort à la société albanaise, mais ont également dégradé et dévalorisé les institutions, mises en place avec la volonté de la population.

Pendant le communisme, chaque tentative de critique ou seulement les doutes d'Enver Hoxha sur une possible « trahison » de la part d'une personne ou groupe de personnes se traduisaient par une élimination physique ou, dans le meilleur des cas, par un emprisonnement ou une déportation. La condamnation s'étendait à toute la famille de la personne suspecte de « trahison ». Jusqu'à sa mort en 1985, Enver Hoxha avait éliminé tous ses adversaires possibles et ses ennemis imaginaires.

La même culture de punition pour les personnes qui pensent différemment du leader perdure encore de nos jours, avec la différence qu'aujourd'hui on ne peut pas parler d'élimination physique. Les tensions internes n'ont pas été résolues par des instruments démocratiques, mais par l'exclusion, le licenciement, la scission et la création de partis politiques alternatifs plus petits. Les statuts des partis politiques, qui ont pour un parti politique la même importance que la Constitution pour un pays, malgré leur modernité ont été constamment interprétés, complétés et modifiés avec d'autres actes réglementaires en fonction des besoins du jour, ou ont été complètement ignorés conformément aux intérêts politiques partisans de la direction et du moment politique.

Par voie de conséquence, lors de conflits au sein d'un parti politique, les personnes ou groupes de personnes qui réclament des changements au sein du parti voient leurs demandes ignorées par la direction du parti et n'arrivent pas à trouver le consensus nécessaire pour confronter les idées et les alternatives. Dans le cas où ils ne sont pas exclus par la direction du parti, ils sont contraints de choisir de quitter le parti. C'est ainsi que l'on assiste au détachement d'un parti du tronc du « parti base » et à la création d'autres nouveaux partis, ce qui aboutit à un environnement surpeuplé de partis politiques.

Quand une personne ou un groupe de personnes ne sont pas d'accord avec les décisions ou le programme politique du parti, ceux-ci ont trois choix possibles : quitter le parti, le quitter en créant un nouveau parti ou rester et se taire. En se basant sur les travaux d'Hirschman sur les coûts d'entrée et de sortie des organisations, Michel Offerlé dresse un tableau synthétique de la probabilité qu'ont les dirigeants et auxiliaires de manifester leur mécontentement (Offerlé 2012 :78). Chaque attitude est ambivalente. Par exemple, le loyalisme peut être un frein ou un encouragement à la prise de la parole et, d'autre part, la prise de parole peut encourager ou freiner la défection. Pour Hirschman lorsqu'on est en désaccord avec le fonctionnement de l'entreprise humaine, il y a trois attitudes possibles : la défection (*exit*), la prise de parole (*voice*) et la loyauté (*loyalty*). La défection consiste à

manifestent silencieusement le mécontentement en quittant l'organisation, la prise de parole consiste à changer intérieurement l'organisation en restant et en étant actif, la loyauté consiste à manifester un esprit de fidélité et d'obligation envers l'organisation. La loyauté n'est en effet véritablement positive que lorsqu'elle stimule la prise de parole, freine la défection et laisse un temps de réflexion aux dirigeants des organisations (Offerle 2012 :253).

Les trois types d'attitudes du modèle de Hirschman ont des conséquences variables selon le contexte et le type d'organisation.

Tableau 31 - 5.6 Exit, voice, loyalty

		<i>Coût d'entrée</i>	
		<i>Fort</i>	<i>Faible</i>
Coût de sortie	Fort	Silence sans départ Loyalisme	Prise de parole
	Faible	Prise de parole Défection	Défection

(Source : Michel Offerlé 1987 : 78)

Les partis politiques albanais, surtout le Parti démocratique, se caractérisent par une fragmentation permanente. La prise de la parole a été accompagnée par la défection. « *Pour que la participation des citoyens à la prise de décision augmente, un État démocratique a besoin de partis politiques qui appliquent la démocratie en leur sein* »⁴⁴³. Pour cela les partis politiques doivent permettre que ses membres s'expriment librement sans craindre les punitions possibles, s'ils pensent différemment du leader du parti.

Les différends avec les dirigeants des partis politiques albanais se sont accompagnés soit d'un départ volontaire du parti de l'opposant, soit d'une exclusion par le dirigeant. Les partants volontaires et les exclus sont confrontés à deux types de choix : partir en silence ou créer une scission. Il est important d'étudier les motivations qui ont poussé à la création des scissions en Albanie, les conséquences sur le parti-mère, mais aussi sur le système politique en général, également les reconversions de ces « *morts politiques* »⁴⁴⁴, quels types de partis ont été créés et si ces partis nouvellement créés ont pu résister longtemps et ont pu apporter des nouveautés sur la scène politique.

⁴⁴³ SCARROW Susan, « Political parties and democracy in theoretical and practical perspectives », *National Democratic Institute for International affairs implementing intra-party democracy*, 2005, p. 16.

⁴⁴⁴ Terme utilisé par Michel Offerlé pour l'exclusion ou le départ en silence.

Les factions sont des groupes qui agissent à l'intérieur du parti. Les partis politiques ont différentes attitudes concernant la création des factions. Certains n'acceptent pas les factions et ne tolèrent pas les divisions, tandis que d'autres partis politiques acceptent et encouragent les factions. Selon Blendi Kajsiu, l'acceptation des factions est « *un pas positif dans la mesure où il permet la coexistence de différents groupes au sein du parti* »⁴⁴⁵. En 2005, le Congrès du Parti socialiste a adopté ladite « Rama plateforme »⁴⁴⁶, après son rejet en 2003, où Edi Rama avait concouru pour la première fois pour la direction du PS. L'une des dispositions les plus importantes de cette plateforme était l'institutionnalisation des factions. L'institutionnalisation était garantie à toute faction qui avait obtenu 20 % des voix dans les élections internes du parti. Aujourd'hui en 2021, depuis 16 ans qu'Edi Rama est à la tête du PS, on ne trouve pas l'application de ce dispositif, ni en pratique, ni inscrit dans le Statut du PS.

En Albanie, seul un parti politique accepte dans son Statut la création de différentes factions au sein du parti. L'article 14 du Statut du Mouvement socialiste pour l'intégration dispose que « *le MSI reconnaît et garantit le droit de former des factions* ». Malgré cette disposition, il n'y a eu depuis sa création aucune fraction créée au sein du parti. De plus, une tentative de penser différemment s'est soldée aussi dans ce parti par une expulsion (Perparim Spahiu en 2016).

Susan Scarrow montre que « *lorsque la dissidence est découragée au nom du soutien aux dirigeants du parti, et lorsqu'il existe peu de canaux formels pour contenir les désaccords, les différends sont plus susceptibles de conduire à des scissions du parti qu'à un fonctionnalisme organisé* »⁴⁴⁷. C'est pourquoi en Albanie les désaccords avec le leadership du parti ont abouti à un départ du parti-mère. Les fugitifs ou les expulsés d'un parti politique sont confrontés à 3 choix : 1. Quitter définitivement la vie politique, 2. Former un autre parti politique ou 3) Rejoindre un parti politique adverse, comme ce fut le cas avec Kastriot Islami qui, après avoir été expulsé du PS en 2011, il a rejoint le Parti démocratique. Nous allons nous concentrer dans cette partie sur la deuxième possibilité, celle de créer un nouveau parti politique.

Il est juste de se demander si toutes ces fragmentations successives enrichissent, améliorent la scène politique et les partis politiques ? Est-ce qu'elles rendent le système politique plus compétitif ? Mais surtout, la question qu'on doit se poser dans ces cas est : ces fractions sont-elles

⁴⁴⁵ KAJSIU Blendi, « Organizational Structures and Internal Party Democracy » in KARASIMEONOV Georgi, Friedrich-Ebert-Stiftung Institute for Political and Legal Studies, *Organizational structures and internal party democracy in South Eastern Europe*, Gorex Press, Sofia, 2005. p. 146.

⁴⁴⁶ Pour plus de détails regarde KAJSIU Blendi, « Organizational Structures and Internal Party Democracy » in KARASIMEONOV Georgi, Friedrich-Ebert-Stiftung Institute for Political and Legal Studies, *Organizational structures and internal party democracy in South Eastern Europe*, Gorex Press, Sofia, 2005. p. 145-146.

⁴⁴⁷ SCARROW Susan, « Political parties and democracy in theoretical and practical perspectives », *National Democratic Institute for International affairs implementing intra-party democracy*, 2005, p. 16.

motivées par des intérêts idéologiques et programmatiques, ou seulement fondées sur des conflits personnels ?

Il faut admettre qu'il est extrêmement difficile de découvrir avec précision les causes, les motivations et les facteurs qui influencent l'émergence de factions au sein d'un parti politique, qui dans le cas albanais mènent ensuite à une scission. Souvent, les porteurs de tendances factionalistes cachent magistralement leurs véritables intentions, qui peuvent aussi être de nature personnelle car ils peuvent plus facilement trouver un solide soutien auprès des autres sympathisants du parti. Les scissions en Albanie ne sont pas créées par des pensées politiques différentes, par des programmes différents, par des idées différentes, mais par des ressentiments, des caprices, des intérêts de clan, de groupe et en dehors des normes démocratiques acceptables. Elles ont été souvent la conséquence des ambitions et rancunes personnelles. Parfois ceux qui ont quitté un parti politique et ont créé des scissions admettent des années plus tard que le motif de leur départ était *purement personnel et émotif*⁴⁴⁸.

2. Le phénomène des scissions dans les partis politiques albanais

Les conflits au sein des partis peuvent résulter de perceptions différentes, mais aussi de la rivalité entre différents individus ou groupes politiques au sein du parti. À l'intérieur d'un parti, il y a toujours une compétition pour le pouvoir et l'influence. La manière dont un parti politique gère ces types de conflit, la tolérance à l'égard de la pensée différente est l'un des indicateurs de la mise en œuvre de la démocratie interne. Nous analyserons ici l'histoire de la fragmentation de deux partis politiques albanais, le Parti démocratique et le Parti socialiste, pour mieux comprendre d'une part les motifs qui ont conduit à la scission et aussi la fréquence de ces scissions et, d'autre part, leurs effets sur le système politique.

2.1. Les scissions permanentes dans le Parti démocratique

L'histoire du Parti démocratique de ces 30 dernières années est une « *chronique des exclusions continues des hauts responsables du parti. Le parti a fonctionné avec des méthodes très*

⁴⁴⁸ Preç Zogaj déclare dans un interview pour le Journal « Shekulli » le 16 décembre 2014, que son départ du PD était purement émotif et qu'il n'avait aucune divergence idéologique et programmatique avec le PD, dans KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des développements politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 249.

*sévères, qui ne correspondaient pas à un système ouvert qui passe par le vote. Le parti écarte des individus qu'il a mis du temps à former. Le Parti doit en permanence les remplacer, ce qui rendait de plus en plus invisibles les équipes de la direction »*⁴⁴⁹. Ces méthodes ont été coûteuses pour le Parti démocratique.

La première scission du Parti démocratique se produit 2 ans après sa création en 1992. Le 13 août 1992. Gramoz Pashko, Arben Imami, Neritan Ceka, Arben Demeti, Preç Zogaj et plusieurs autres fondateurs du PD rédigent une motion à l'intention de la direction pour tout ce qui était fait contrairement aux principes sur lesquels le PD a été fondé. Ils y critiquent le Gouvernement d'Aleksander Meksi, dont ils ont été évincés, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas obtenu un poste ministériel lorsque le PD a remporté la majorité absolue à l'Assemblée et a dirigé seul le pays. Gramoz Pashko et Neritan Ceka après avoir été exclus par le Parti démocratique ont créé l'Alliance démocratique (AD). Ce parti a été rejoint par le groupe des personnes qui avait signé contre le Gouvernement Meksi. Il a cessé de fonctionner en 2005, quand ils ont décidé de fusionner avec le Parti démocratique. L'Alliance démocratique n'a obtenu qu'un résultat minime et presque négligeable aux élections de 1997, l'année où il s'est présenté pour la première fois.

En 1993-1994 il y a eu à nouveau deux scissions du PD, le Parti Droite démocratique dirigé par Petrit Kalakula et la Renaissance nationale dirigée par Abdi Baleta. Kalakula et Baleta avaient beaucoup aidé S. Berisha pour exclure les initiateurs de la motion contre le Gouvernement « Meksi », mais se sont vite retrouvés mis à l'écart et ils ont créé de nouveaux partis qui n'ont laissé aucune empreinte dans la vie politique albanaise. En 2007 il y a une autre personnalité qui quitte le PD, Dashmir Shehi qui crée le Mouvement pour la Démocratie, qui n'a pas duré très longtemps car Shehi prend la tête d'un autre parti politique, le Mouvement pour le développement national (MDN).

En 1999 après la confrontation de Sali Berisha et Genc Pollo, ce dernier quitte la course parce qu'il n'y avait pas de parité, Il crée le nouveau Parti démocratique connu aussi sous le nom Parti démocratique réformateur. Ce parti a le mérite d'avoir été la première force politique qui arrive à gagner des mandats au Parlement sans être en coalition avec un autre parti. Il est devenu la troisième force politique du pays. On raconte que lors des élections de 2001 où le nouveau Parti démocratique a gagné 6 députés, c'est parce qu'il y a eu une confusion dans l'électorat sur les noms sur le bulletin de vote. En 2005 Pollo réponds positivement à l'invitation de Berisha pour faire partie de la coalition de droite.

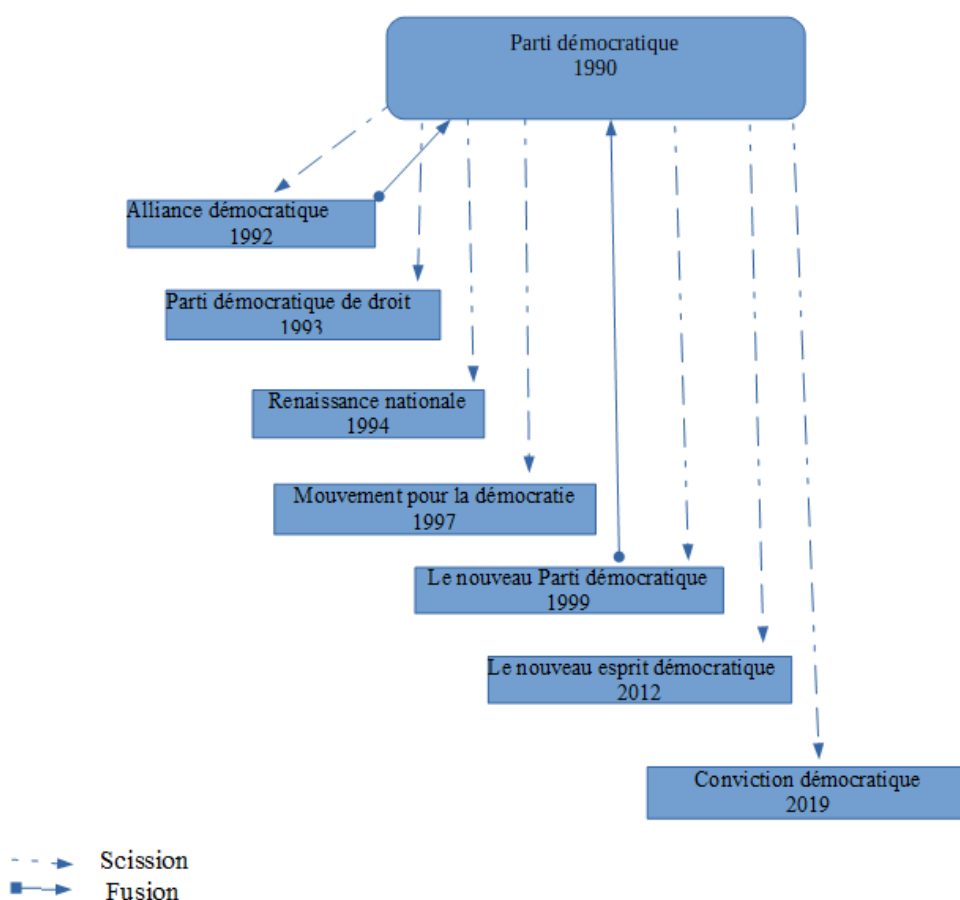
En 2009 l'ancien député du PD, Spartak Ngjela, crée, après des divergences avec Berisha, le Parti « Loi et justice ». La même année l'ancien député du PD Gilman Bakalli a créé le Parti Pole

⁴⁴⁹ NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie : 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, p. 152.

de liberté. En 2012 ce sont l'ancien Président de la République et l'ancien vice-président du PD, Bamir Topi qui créent le Parti « le Nouveau esprit démocratique », après des divergences avec Berisha. Astrit Patozi qui a quitté la compétition pour la présidence du PD, parce qu'elle n'était pas équitable a créé en avril 2019 la Conviction démocratique. Rudina Hajdari, exclue en 2017 du PD parce qu'elle n'a pas accepté de rendre son mandat de député, a créé, comme ces collègues, en 2019 l'initiative « diésé ». Aucun de ces nouveaux partis n'a pu remporter le moindre siège au Parlement. Ils ont juste divisé la droite albanaise sans amener de nouveauté sur la scène politique.

Nous pouvons dire que l'histoire du Parti démocratique a été une histoire de grands départs et retours, qui l'ont accompagné pendant plus de 30 ans depuis sa création. En 2005, le Parti démocratique a réussi à regrouper une grande partie des petits partis créés par d'anciens membres au fil des années 92-99 et à fusionner avec eux, ce qui lui permettra d'avoir une droite unifiée et par la suite de remporter les élections législatives de 2005.

Figure 1 - 5.1. Les scissions au sein du Parti démocratique



2. 2. *Les scissions, un phénomène plus rare au sein du Parti socialiste*

Contrairement au Parti démocrate, le Parti socialiste a réussi à ne pas créer de divisions internes pendant longtemps. Il a réussi à maintenir une certaine dialectique du conflit et de la démocratie interne, qui lui a permis de ne pas être la proie d'expulsions ou de divisions, comme dans le cas du Parti démocratique. Le leader du PS Fatos Nano était connu pour une tolérance pour la pensée diverse au sein du parti. Mais pour la première fois en 2004, le plus grand parti de gauche du pays a fait l'objet d'une scission politique sans précédent dans son histoire alors qu'il s'était toujours fortement appuyé sur sa capacité à préserver son héritage électoral et politique.

Cette scission du PS en essence était due à un conflit interne pour la direction du Parti socialiste et non à un conflit idéologique ou organisationnel du PS. Ilir Meta après des affrontements forts avec le Premier ministre et le leader du Parti socialiste Fatos Nano, décide de partir du PS, accompagné d'un certain nombre de députés et d'autres personnalités connues du PS tels Spartak Braho, Ndre Legisi, Monika Kryemadhi, Luan Rama, Dritan Prifti, Pellumb Xhufi, etc.

Le Mouvement socialiste pour l'intégration alors créé a le mérite d'être le seul parti politique qui a résisté au temps et surtout qui a changé le type de système de partis, ainsi que les types des coalitions Gouvernementales. Le nombre de députés obtenus aux élections a augmenté, accroissant ainsi son poids dans le système. Depuis sa création, le MSI est resté au pouvoir pendant huit ans, devenant ainsi la troisième force politique du pays. La scission du MSI a eu des conséquences sur le Parti socialiste, elle a divisé la gauche albanaise. Cette division de la gauche a fait perdre au PS les élections législatives de 2005. La coalition du MSI avec le Parti démocratique en 2009 a donné à ce dernier les chiffres nécessaires pour former le Gouvernement. Mais cette coalition avec le Parti démocratique a provoqué des divisions au sein du MSI que des personnalités importantes du MSI telles que Fatos Klosi, Ndre Legisi etc, ont alors quitté. En 2010, Dritan Prifti, après avoir été démis de ses fonctions de ministre de l'Énergie, a quitté le MSI suite aux « *menaces qu'il avait reçues pour sa famille de la part d'Ilir Meta* »⁴⁵⁰.

3. L'impact limité de la fragmentation sur la scène politique

Les causes structurelles qui ont influencé la création de nouveaux partis en Albanie sont davantage liées à des problèmes internes de répartition du pouvoir au sein du parti qu'à des

⁴⁵⁰ Voir pour plus de détails, «Dritan Prifti largohet nga LSI (Dritan Prifti quitte le MSI), *Top Channel* [en ligne], 12 octobre 2010, [consulté le 10 décembre 2020], <https://top-channel.tv/2010/10/12/dritan-prifti-iken-nga-lsi/>

incohérences substantielles par rapport aux grands enjeux du développement économique ou de l'idéologie.

Les partis nouvellement formés ont tenté de se séparer des partis d'avec lesquels ils ont fait sécession, au moins de montrer un autre visage, pour gagner la confiance des électeurs. Mais on peut constater qu'ils ont gardé le même profil d'organisation ainsi qu'un système de punitions importé de leur parti-mère. Blendi Kajsiu observe que « *à la suite de conflits internes, de nombreuses factions et groupes minoritaires se sont séparés des deux partis initiaux, qui ont alors formé de nouveaux partis politiques, emportant avec eux le modèle de leur organisation politique, tout en influençant la mise en œuvre et le fonctionnement du système multipartite en Albanie* »⁴⁵¹.

Les nouveaux partis, tels que le Mouvement pour l'intégration et le Mouvement national pour le développement (formé par la fusion de deux partis, le Mouvement de l'égalité et le Parti démocratique renouvelé), ont décidé de nommer leur parti « mouvement » plutôt que « parti ». Pour Blendi Kajsiu « *cela est un mouvement calculé pour se différencier soi-même des autres partis existants tout en projetant l'image d'une force politique ouverte et inclusive, même au-delà des lignes de parti* »⁴⁵².

Le fait que la plupart de ces partis n'aient pas résisté au temps montre que leur création était prématurée ou pas nécessaire dans le système et qu'ils n'ont rien apporté de nouveau, notamment idéologiquement, dans le système politique albanais, (cas du MSI, de l'Alliance démocratique et du Nouveau Parti démocrate). « De manière plus radicale, Barnea et Rahat (2011) proposent une classification dichotomique opposant les nouveaux partis aux autres partis. Selon ces auteurs, « *les vrais nouveaux partis sont rares et un parti n'est jamais nouveau sauf s'il se présente sous un nouveau label et que pas plus de la moitié de ses têtes de listes ne proviennent d'un seul et même ancien parti* »⁴⁵³. Mais un parti peut être considéré comme nouveau, pas seulement quand il apporte des nouvelles idéologies ou structures, mais aussi quand il est capable de changer le statu quo avec son « veto-player »⁴⁵⁴. Le Mouvement socialiste pour l'intégration est un exemple de type de parti qui a pu changer le statu quo à travers son « veto-player », ou selon le concept de Sartori avec son potentiel de chantage. MSI, devenu la troisième force politique du pays, a su garder son statu quo de troisième

⁴⁵¹ KAJSIU Blendi, « Organizational Structures and Internal Party Democracy » in KARASIMEONOV Georgi, Friedrich-Ebert-Stiftung Institute for Political and Legal Studies, *Organizational structures and internal party democracy in South Eastern Europe*, Gorex Press, Sofia, 2005. p.142.

⁴⁵² Ibid, p. 143.

⁴⁵³ BARNEA Shlomit & RAHAT Gideon, « 'Out with the old, in with the "new" ' : What constitutes a new party? », p. 584, [consulté le 15 mars 2021], https://www.researchgate.net/publication/240709749_%27Out_with_the_old_in_with_the_new_%27_What_constitutes_a_new_party

⁴⁵⁴ Les individus ou les acteurs collectifs qui ont la possibilité de changer une situation donnée avec leur « veto player » peuvent changer le statu quo. Cf. TSEBELIS George, *Veto players: how political institutions work*, UCLA, Forthcoming Princeton UP and Russell Sage Foundation, 2001, p. 121.

place avec le temps, secouant en quelque sorte le système des deux partis dominants en Albanie. Dans deux cas en 2013 et 2017, le Mouvement socialiste pour l'intégration a joué un rôle décisif dans la création du Gouvernement, c'est-à-dire qu'il a déterminé quel parti gouvernerait le pays après les élections.

Mais, généralement, sauf le Mouvement socialiste pour l'intégration qui a résisté au temps, le poids des nouveaux partis n'a jamais été suffisant pour remettre en cause la structuration du système politique en Albanie. Les deux partis de la droite albanaise, le Alliance démocratique et Nouveau Parti démocrate, qui ont agi dans une courte période ont eu une influence minime. Ils n'ont rien apporté au système politique. Ils n'ont eu d'impact que sur les grands partis. La création du Nouveau Parti démocratique en 1999 a divisé la droite et a provoqué sa défaite aux élections législatives de 2001. De même la division de la gauche avec la création du MSI en 2004 a coûté au Parti socialiste la perte des élections en 2005. Étant donné que ces nouveaux partis ont résulté de conflits personnels avec le président du parti et non pas de raisons idéologiques ou programmatiques, ils n'ont pas réussi à marquer la vie politique albanaise.

Chapitre 2

Le développement progressif du clientélisme électoral

« *La relation entre l'argent et la politique est sujette à controverse, et une grande partie du débat concerne l'influence induite de l'argent sur le processus politique démocratique et l'enrichissement personnel illégitime des hommes politiques* »⁴⁵⁵.

Pour assurer leur fonctionnement quotidien, les partis politiques ont besoin d'argent pour subvenir à leurs besoins. De nos jours, le financement des partis politiques est un sujet très important qui attire de plus en plus l'attention des chercheurs de la science politique. L'importance du financement repose sur plusieurs facteurs. D'abord, il détermine la relation entre l'État et la société, dans la mesure où l'État est un financeur direct et indirect des partis politiques. Ensuite, le financement a un impact direct sur l'organisation partisane, sur la relation à l'intérieur du parti entre les dirigeants et les membres. Enfin, l'afflux d'argent provenant du financement privé a été associé à des phénomènes négatifs tels que le clientélisme, le patronage, la corruption, etc. Par conséquent les sources de financement de l'activité politique présentent un grand intérêt pour le fonctionnement de la démocratie. Plus le financement est transparent et légitime plus le pays est démocratique.

De nos jours, les masses n'assurent plus les ressources principales des financements des partis politiques. La transformation des partis de masse en partis « attrape-tout » s'est accompagnée d'une diminution des ressources provenant de leurs membres. L'État a été « obligé » d'augmenter le financement des partis politiques, devenant un acteur clé de leur financement. Mais l'augmentation des financements publics a accru la dépendance des partis politiques envers l'État et leur éloignement de la société. Le parti cartel (Katz et Mair), né après les années 1970, est un parti qui utilise les ressources étatiques pour exister dans le système. Le rôle des membres d'un parti politique devient alors moins important, voire dans certains cas inexistant.

L'Albanie a eu une trajectoire différente en termes de naissance et de développement des partis politiques. Ce pays n'a pas pu connaître toutes les étapes de développement que les partis politiques ont parcourues dans les pays occidentaux. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les premiers partis politiques albanais ont été créés dans les années 1920 et ont fonctionné pendant une période de 2 à 3 ans ; ils étaient organisés autour d'un leadership fort. « *Pendant la dictature le Parti du travail de l'Albanie a financé des groupes communistes des différentes parties du monde. Il*

⁴⁵⁵ VAN BIEZEN Ingrid, *Financement des partis politiques et des campagnes électorales – Lignes directrices*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003, p. 12.

a abusé de grosses sommes d'argent pour mettre en place des réseaux de propagande dans tous les endroits où vivaient les communautés albanaises »⁴⁵⁶. Si dans les démocraties libérales anciennes, l'État n'a commencé à financer les partis politiques qu'une fois leur institutionnalisation achevée, dans les anciens pays communistes, l'État a commencé à financer les partis politiques dès leur émergence. « *Étant donné que la majorité des partis politiques dans les anciens pays communistes (à l'exception des anciens partis communistes) ont commencé leur activité avec des structures organisationnelles pas développées, qui par conséquent ne pouvaient pas être exploitées comme ressource financière, l'État joue un rôle encore plus important qu'il n'a joué dans les pays d'Europe occidentale* »⁴⁵⁷.

Il faut admettre que, l'État continue de jouer un rôle clé dans le financement des partis politiques, en privilégiant souvent les grands partis politiques avec la différence qu'un autre type de financement s'ajoute, le financement privé qui continue d'être un des sujets les plus controversés de l'Albanie post-communiste.

L'objectif de ce chapitre est de présenter les différentes sources de financement des partis politiques ainsi que leur système de gestion financière. Il est avéré que le financement est centralisé et que dans les cas de financement privé, la criminalité organisée est aussi, dans certains cas, impliquée dans le financement des activités politiques en Albanie. Ainsi, pour mieux comprendre la question du financement des partis politiques, les sources de financement en Albanie ainsi que le rôle joué par le financement des partis politiques dans la démocratisation du pays, nous allons décrire, d'abord, le déséquilibre du financement des partis politiques (I) et, dans un deuxième temps analyser la prégnance des pratiques de corruption (II).

Section I. Un financement déséquilibré des partis politiques

Section II. La prégnance des pratiques de corruption

⁴⁵⁶ KRASNIQI Afrim, *Partite politike në Shqipëri (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006. p.284.

⁴⁵⁷ XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université European de Tirana, 2016, p. 133, [consulté le 02 mars 2021], http://uet.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

Section I. Un financement déséquilibré des partis politiques

La littérature de science politique distingue deux types de financement des partis politiques : le financement interne, c'est-à-dire celui qui provient des cotisations d'adhésion ainsi que de la vente ou l'utilisation des actifs dont les partis disposent et le financement externe qui provient du financement public et du financement privé. La législation albanaise reconnaît deux formes de financement des partis politiques : le financement public et le financement non public (privé). Les formes de financement des partis politiques sont définies par l'article 17 (modifié par la loi n°.10374, du 10.2.2011) de la loi 8580 « sur les partis politiques » qui prévoit que :

« Les ressources financières et matérielles des partis politiques se composent des cotisations des membres, des fonds publics, y compris une aide financière dans une certaine mesure dans le budget de l'État approuvé par l'Assemblée, des fonds non publics, qui sont des dons financiers, des dons en nature, des services, divers commandites, prêts ou garanties, ainsi que toute autre opération financière ».

Pour que le processus de financement des partis politiques soit plus transparent et conforme à la loi, il doit être surveillé par une autorité indépendante. Avant l'année 2008, le financement des partis politiques était sous l'observation du Contrôle suprême d'État, qui est considéré par l'article 162.1. de la Constitution de 1998 comme étant « *la plus haute institution de contrôle économique et financier. Elle n'est soumise qu'à la Constitution et aux lois* ». Après l'accord de 2008 entre les deux principaux partis, le Parti socialiste et le Parti démocratique, accord qui a conduit aux changements constitutionnels de 2008, cette compétence a été transférée à la Commission électorale centrale.

Du coup, la Loi 8580 sur les partis politiques, dans l'article 152/2 (modifié par la loi n° 10378 du 10.2.2011) prévoit :

1. La Commission électorale centrale est l'organe chargé de contrôler et de superviser le financement des partis, selon les règles de la présente loi.

2. La Commission électorale centrale, fondée sur et pour l'application de la présente loi, a les compétences suivantes :

a) rédige et approuve les règles de déclaration de financement, de suivi, de supervision et d'audit financier des partis politiques, ainsi que les formats standardisés de déclaration financière annuelle ;

b) approuve le format du registre spécial des fonds non publics des partis politiques, ainsi que le format de la forme et du contenu de la déclaration de don de fonds non publics ;

c) tient la liste des experts comptables agréés et les nomme par tirage au sort pour la vérification des fonds et des dépenses des partis politiques ;

ç) surveille, supervise et audite le financement des partis politiques, à travers le contrôle de la documentation financière et des comptes comptables des partis politiques, des entités directement ou indirectement liées aux partis politiques ou qui sont sous leur contrôle ;

d) inflige des sanctions lorsqu'elle constate des violations des dispositions de la présente loi ;

dh) élabore des programmes de sensibilisation et organise des formations pour le financement des partis politiques et des entités impliquées dans ce processus, conformément aux dispositions de la présente loi ;

e) détermine le montant du fonds public dont bénéficie chaque parti politique sous forme d'aide financière annuelle, conformément à la présente loi ;

ë) édicte des statuts sur le fondement et pour l'exécution des dispositions de la présente loi.

Ainsi, la Commission électorale centrale (CEC) est responsable de la surveillance des rapports financiers des partis politiques, ainsi que des sanctions au cas où les partis politiques ne respectent pas la loi. Mais il faut mentionner qu'en Albanie, le contrôle et la surveillance des campagnes électorales se font par l'auto-déclaration des partis politiques. Selon le Code électoral, à la fin de la campagne, les partis sont tenus de déclarer les dépenses et la CEC nomme des auditeurs agréés, qui, sur la base des auto-déclarations des partis politiques, effectuent le contrôle financier.

Les financements des partis politiques, qu'ils soient publics ou privés, sont essentiels pour que les partis politiques survivent et aussi pour qu'ils puissent rivaliser entre eux équitablement, ainsi que remplir leurs fonctions démocratiques, à la fois pendant et entre les campagnes électorales.

Selon Ingrid Van Biezen, « *les règles applicables au financement des partis politiques et des campagnes électorales doivent reposer sur les principes suivants : équilibre raisonnable entre financements publics et privés, critères équitables de répartition des contributions de l'État aux partis, règles strictes régissant les dons privés, plafonnement des dépenses des partis liées aux campagnes électorales, totale transparence des comptes, établissement d'un organisme indépendant de vérification des comptes et sanctions significatives à l'encontre des partis et des candidats qui violent les règles* »⁴⁵⁸.

Les données montrent que les partis politiques en Albanie dépensent des sommes vertigineuses pour leur fonctionnement, notamment pendant les campagnes électorales. Et certains spécialistes affirment que les dépenses réelles des partis politiques sont bien plus élevées que celles qu'ils déclarent. Mais d'où viennent ces ressources des partis politiques ? Est-ce que l'allocation du budget de l'État est équitable entre tous les partis politiques ? Et surtout est-ce que les dons privés se

⁴⁵⁸ VAN BIEZEN Ingrid, *Financement des partis politiques et des campagnes électorales – Lignes directrices*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003 p. 9.

font de façon conforme à la loi et en toute transparence ? La Commission électorale centrale réussit-elle bien à surveiller les finances des partis politiques ?

Les recherches sur le financement montrent que le financement public et le budget de l'État constituent en Albanie des ressources considérables pour le fonctionnement annuel des partis politiques ainsi que pour le déroulement des campagnes électorales. Et l'on peut constater d'une part une certaine inégalité dans la répartition des financements publics (A) et d'autre part, que les revenus provenant du financement privé sont utilisés par les donateurs pour acheter de l'influence (B).

A. L'inégalité dans la répartition des financements publics

Les dépenses des partis politiques en Albanie sont très élevées. Pendant l'année 2019 qui n'était pas une année électorale, « l'État albanais a payé 190⁴⁵⁹ millions de leke (environ 1 567 827 euros) pour les partis politiques qui ont obtenu 1 % des voix lors des dernières élections de 2017. En 2005, le Gouvernement a payé pour les partis politiques un fonds annuel de 156,9 millions de leke, soit environ 1,1 million d'euros au taux de change de l'époque et 12 ans plus tard, en 2016, il a donné 190 millions leke soit 1,388 million d'euros »⁴⁶⁰. Les lois sur le financement des partis politiques n'ont pas prévu la somme que le Gouvernement devait distribuer. Cela donne au Gouvernement un grand pouvoir. Pendant les années électorales, celui-ci peut décider d'augmenter le budget des partis politiques, ce qui constitue un bénéfice direct, surtout pour le parti au pouvoir. Le financement des partis politiques au cours des dix dernières années varie de 190 à 200 millions leke (de 1.570.000 à 1.655.000 euro). Bien que les dépenses des partis politiques augmentent, il semble que les paiements du budget de l'État restent constants.

Mais que prévoit la législation albanaise en matière de financement public et comment a-t-elle évolué dans le temps ? Quels sont les critères pour bénéficier d'un financement public ? Est-ce qu'il est équitablement réparti entre les partis politiques ?

La législation albanaise concernant les financements publics a changé à plusieurs reprises. Au début de la transition post-communiste, le financement public était la source principale des partis

⁴⁵⁹ Instituti i studime politike « Financimi i partive dhe problemet me informalitetin, (Financement des partis et problèmes avec l'informalité), ISP, 2019, [consulté le 1 juin 2021], <http://isp.com.al/index.php/2019/02/12/financimi-i-partive-dhe-problemet-me-informalitetin/>

⁴⁶⁰ ZINXHIRIA Shpetim, « Nga i marrin paratë partitë shqiptare? (Où les partis politiques prennent-ils l'argent ?) », *Focus News* [en ligne], 24 octobre 2016, [consulté le 10 décembre 2021], <https://fjalajone.com/nga-i-marrin-parate-partite-shqiptare/>

politiques. De nos jours, le financement public, bien que restant important, n'a plus l'importance qu'il avait à la naissance du pluralisme politique. Les critères actuels fixés par la législation albanaise en matière de financement favorisent majoritairement les grands partis politiques

Au début de la transition, seul le Parti communiste avait une diffusion organisée s'étendant dans tout le pays, des sièges du parti et des ressources humaines dans l'ensemble du pays. Les autres partis, créés juste après l'installation du pluralisme politique en décembre 1990, n'étaient pas organisés et n'avaient pas d'adhérents. Les citoyens albanais qui étaient sous l'emprise du Parti communiste et endoctrinés par lui avaient « peur » de rejoindre les nouveaux partis. C'est pourquoi un financement public des partis qui venaient de se créer était indispensable.

1. Historique des lois sur le financement

La première loi sur le financement des partis politiques de l'Albanie post-communiste était la loi 7502 du 25 juillet 1991. Selon cette loi le budget de l'État pour le financement des activités annuelles des partis était réparti ainsi : 10% à parts égales entre les partis de plus de cinq mille membres, le reste étant divisé proportionnellement au nombre de voix reçues entre les partis qui, lors des élections, avaient totalisé au moins 2 % des voix au niveau national.

Une deuxième loi était approuvée le 21 avril 1994, la loi 7591. Elle prévoyait encore la répartition de 10 % entre les partis qui avait plus de cinq mille membres. Le reste était distribué ainsi : 30 % entre les partis qui avait des groupes parlementaires et 60 % en proportion directe des voix obtenues entre les partis ayant gagné plus de 2 % des voix à l'échelle nationale.

Le 17 février 2000, une autre loi était approuvée, la loi 8580. Selon cette loi, 70 % du budget est divisé en proportion directe des voix obtenues, 20 % est divisé à parts égales entre les partis parlementaires et 10 % à parts égales entre les partis qui se présentent aux élections avec des listes nationales.

Nous voyons que les deux premières lois approuvées juste au début de la transition prenaient en compte, dans la distribution du budget sur le financement public, le nombre des adhérents, ce qui est tout à fait correct compte tenu du fait que les partis politiques ne présentaient pas une grande performance électorale, étant donné qu'ils venaient juste de se créer. En revanche, la loi 8580 du 17 février 2000 supprime complètement la répartition du budget en proportion du nombre d'adhérents. Alors que la loi du 25 juillet 1991 favorisait les partis qui avaient une extension plus large à l'échelle nationale, les dernières lois ont favorisé les partis politiques qui réalisaient une meilleure performance électorale.

Nous analyserons, ici, en détail la loi 8580 sur les partis politiques toujours en vigueur en Albanie, malgré plusieurs modifications. L'article 19 de la loi sur les partis politiques (modifiée par la loi n° 9452 du 2.2.2006, n° 10374 du 10.2.2011, modifiée par la lettre « b » par la loi n° 17/2014) définit l'allocation des fonds publics pour les partis politiques. Il prévoit :

1. Chaque année dans le budget de l'État est déterminé un fonds qui sert d'aide financière publique pour améliorer l'activité annuelle des partis politiques. L'aide financière prévue dans le budget de l'État les années non électorales ne peut, en règle générale, être inférieure à l'aide fournie l'année précédente.

2. Ce fonds est réparti selon les règles suivantes : a) 70% selon les sièges de députés remportés aux dernières élections législatives. Chaque parti parlementaire reçoit une aide financière en fonction du nombre de députés qu'il a obtenus sur la base du système électoral prévu dans le Code électoral ;

b) 20%, à parts égales, entre les partis parlementaires et les partis qui ont obtenu plus de 10 000 voix aux dernières élections législatives ;

c) 10 %, selon le pourcentage de voix obtenu, entre les partis politiques qui ont participé aux dernières élections législatives et ont remporté plus de 1 % des voix à l'échelle nationale. La part qui reste non allouée soit 10 % est ajoutée au fonds de 70 % et allouée aux seuls partis parlementaires.

3. Le montant concret du fonds public, qui bénéficie à chaque parti politique sous la forme d'une aide financière annuelle, conformément à la présente loi, est déterminé par une décision de la Commission électorale centrale. Cette décision est notifiée aux partis politiques bénéficiaires et au ministère des Finances.

4. L'aide financière annuelle, dans tous les cas, n'est accordée que si le parti politique a soumis, au préalable, le rapport financier de l'année précédente, selon les règles fixées par la Commission électorale centrale. Le défaut de remise de ce rapport est un motif d'exclusion du parti politique du bénéfice de l'aide financière annuelle.

5. La décision de la Commission électorale centrale, qui fixe le montant concret des fonds publics pour chaque parti politique, peut faire l'objet d'un recours devant les tribunaux, conformément aux règles d'examen des litiges administratifs.

La spécification de la répartition du budget de l'État sur les financements publics est aussi prévue par le Code électoral dans l'article 88 (modifié par la loi n° 101/2020, du 23.7.2020, il a été ajouté une phrase à la fin du point 3 avec la loi n° 118/2020, du 5.10.2020). Plus concrètement l'article 88 prévoit :

1. Les partis politiques participant aux élections et qui ont obtenu au moins 1 % des voix à l'échelle nationale lors des élections précédentes les plus proches du même type, reçoivent des fonds du budget de l'État, sur la base du nombre de voix que chaque parti a obtenu dans ces choix. Le fonds à cet effet est déterminé par une décision de l'Assemblée et constitue un poste distinct du budget de l'État pour l'année électorale respective. Ce fonds ne peut être inférieur au total des sommes distribuées aux partis politiques lors des élections précédentes.

2. La CEC, dans les 10 jours suivant la publication du résultat final à l'échelle nationale, détermine par décision la valeur monétaire d'un vote valide, en divisant le fonds total approuvé par le nombre total de votes valides obtenus par les partis politiques participant aux élections, qui ont reçu au moins 1 % des votes valides à l'échelle nationale. Pour les élections locales, le calcul est effectué sur la base des votes reçus pour les conseils locaux au niveau national.

3. La CEC calcule le montant qui appartient à chaque parti, en multipliant la valeur monétaire d'un vote valide, déterminée conformément au point 2 du présent article, par le nombre de votes valides obtenus par chaque parti lors des élections précédentes du même genre. Pour les partis membres de la coalition, le nombre de voix valables correspondant est calculé en additionnant la moyenne des voix pour le mandat pour chaque candidat élu dans leurs rangs.

4. La CEC déduit du montant calculé, selon le point 3, les sanctions financières qui sont devenues un titre exécutif, imposées à la partie respective, conformément à la présente loi.

5. Le montant restant après les calculs du point 4 est le montant que le parti qui participe aux élections perçoit du budget de l'État.

6. Le fond fixe à distribuer conformément au présent article est donné à chaque parti au plus tard 5 jours à compter de l'enregistrement des listes plurinominales ou des candidats pour la mairie des unités des Gouvernements locaux du parti concerné. Le parti politique qui profite des fonds du budget de l'État et la CEC, avant la distribution du fonds, signent un accord, qui stipule que le parti politique accepte le fonds, qu'il l'utilisera conformément à toutes les conditions et obligations énoncées dans cette loi, accepte le contrôle de leurs dépenses par l'entité et ses candidats, et respectera toutes les interdictions énoncées dans cette loi pour eux. La CEC détermine par acte sub-juridique les autres modalités de la convention à signer entre les parties. La répartition est déterminée conformément au présent article et remise à chaque parti au plus tard 5 jours à compter de l'enregistrement des listes plurinominales ou des candidats pour la mairie des unités territoriales du parti concerné. Le parti politique qui reçoit des fonds du budget de l'État et la CEC, avant la distribution du fonds, signent un accord, qui stipule que le parti politique accepte le fonds, qu'il l'utilisera conformément à toutes les conditions et obligations énoncées dans cette loi, qu'il accepte le contrôle de ses dépenses par l'entité et ses candidats, et respectera toutes les interdictions énoncées

dans cette loi pour eux. La CEC détermine par acte sub-juridique les autres modalités de la convention à signer entre les parties.

7. Si le montant calculé au point 5 du présent article est supérieur au total des dépenses de la campagne électorale déclarées par le parti politique ou est évalué comme tel par la CEC selon des audits indépendants ou ses vérifications, alors le parti politique est tenu de restituer la différence à la CEC.

8. Dans le cas où le parti politique n'applique pas la définition donnée au point 7 de cet article, il est alors exclu du droit de recevoir des fonds publics pour une période d'au moins 5 ans, sauf lorsqu'il paie l'obligation avec les amendes.

Donc, comme on peut le voir clairement, l'article 19 de la loi 8580 affirme que la distribution du budget de l'État est conditionnée surtout par la performance électorale et la déclaration des rapports financiers des partis politiques. Ceci est renforcé aussi par l'article 88 du Code électoral.

Les lois en vigueur en Albanie favorisent les partis politiques parlementaires et par conséquent les grands partis politiques. Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre 2 du titre 1 de la première partie de cette thèse, la loi électorale favorise aussi les grands partis, aussi une telle loi sur le financement des partis politiques rend-elle encore plus difficile la pénétration de nouveaux partis sur la scène politique en Albanie.

Le tableau n° 6.1 concernant la distribution du budget de l'État pour l'année 2019 est un exemple qui nous montre comment l'argent prévu par le budget de l'État va être distribué entre les six partis parlementaires. Pour calculer les sommes que chaque parti doit recevoir, la loi, comme on l'a pu voir ci-dessus, prend en compte les résultats des dernières élections législatives, soit dans ce cas les élections législatives de 2017. Le Parti socialiste qui a obtenu 74 députés sur 140, soit 52,86 % des sièges au Parlement a perçu 45 % du total du budget, le Parti démocratique avec 43 députés soit 30,71 % des sièges au Parlement a reçu 28 % du budget, la troisième force électorale le MSI avec 19 députés soit 13,57 % des sièges a reçu 14 % du budget, le Parti pour la justice, l'intégration et l'unité (PJIU) avec 3 députés soit 2,14 % des sièges a obtenu 14 % du budget et le Parti social-démocrate (PSD) avec un député soit 0,71 % des sièges a reçu 4 % du budget. Enfin le parti LISTA qui pendant les élections de 2017 n'a obtenu aucune place au Parlement a reçu 3 % du budget. Cet exemple nous montre bien que les grands partis sont privilégiés concernant le financement par le budget de l'État.

Tableau 32 - 6.1 Le budget de la CEC pour les partis politiques en 2019

Les partis politiques	Les montants (en lek)*	En %	Voix	Sièges obtenus
Parti socialiste (PS)	86 065 992	45 %	764 750	74
Parti démocratique (PD)	52 808 975	28 %	456 413	43
MSI	27 160 244	14%	225 901	19
Parti pour la justice l'intégration et l'unité (PJIU)	10 107 290	5 %	76 069	3
Parti social-démocrate (PSD)	7 286 685	4 %	14 993	1
LISTA	6 570 833	3 %	19 806	0

* Les montants sont en leke (monnaie albanaise) ; le taux de change est 1 euro pour 121,23 lek.

(Source : CEC , traitement des données par l'Institut d'études politiques, 2019)

De cet exemple, nous pouvons tirer deux conclusions concernant le financement public effectué par l'État. Premièrement l'exemple du Parti LISTA qui a recueilli plus de 1 % des voix, mais, comme prévu par l'article 88 du Code électoral lors des élections de 2017, a reçu malgré tout un financement du budget sans obtenir aucun siège au Parlement. Deuxièmement la loi favorise la performance électorale du parti plutôt que celle du candidat. Selon l'analyse de l'Institut des études politiques⁴⁶¹ le Parti social-démocrate a obtenu un siège mais le vote n'était pas pour le parti mais plutôt pour le candidat Tom Doshi⁴⁶², alors que d'autres députés comme Fatmir Mediu (Parti républicain), Nard Ndoka (Parti démo-chrétien), Vangjel Dule (Parti union pour les droits de l'homme), parce qu'ils figuraient sur les listes des principaux partis, n'ont pas obtenu de financement alors qu'ils représentent leurs partis plus que Doshi. Tom Doshi est un homme avec beaucoup d'influence dans sa zone électorale. Il est accusé par l'Ambassade des États Unis et par l'opposition d'entretenir des liens avec le monde du crime. Selon la revue Forbes il est l'une des dix personnes les

⁴⁶¹À voir Instituti i studime politike, « Financimi i partive dhe problemet me informalitetin (Financement des partis et problèmes avec l'informalité), ISP, 2019, [consulté le 1 juin 2021], <http://isp.com.al/index.php/2019/02/12/financimi-i-partive-dhe-problemet-me-informalitetin/>

⁴⁶² Tom Doshi était député du Parti socialiste, le député plus riche du Parlement et a été exclu par le PS en 2015 après avoir accusé publiquement de corruption le Gouvernement Rama. Tom Doshi a été aussi accusé par l'Ambassade des États-Unis en Albanie d'être un trafiquant de stupéfiants. Après son exclusion du Parti socialiste il a rejoint le Parti social-démocratique et démissionné de son mandat de député en avril 2021 alors qu'il venait juste d'être élu député pour la législature 2021-2025.

plus riches d'Albanie⁴⁶³. Tom Doshi a été élu pour son influence et non pour ce que le Parti représente. Il a participé aux élections sans être en coalition avec d'autres partis alors que le seuil électoral pour les partis politiques qui ne sont pas en coalition est fixé à 3 % au rang national. Pour les coalitions le seuil électoral est fixé à 5 %. Donc pour les petits partis il est plus pratique d'être en coalition avec d'autre partis politiques pour obtenir un siège au Parlement. Tom Doshi vu son influence a eu plus de facilité à obtenir son siège au Parlement et le vote a été plus pour lui que pour le parti.

En règle générale, pendant les élections, qu'elles soient législatives ou locales, les partis politiques reçoivent officiellement deux financements : le financement annuel de la part de l'État et le financement spécial pour la campagne électorale. Mais selon l'Institut des études politiques en Albanie « *de facto les partis politiques reçoivent au moins trois paiements. Par exemple quand les partis obtiennent des sièges au Parlement les députés eux-mêmes sont payés, les partis politiques pour les mêmes députés aussi et en outre les partis sont payés pendant les campagnes pour le fait qu'ils ont obtenu ces sièges. Ainsi, un triple paiement est appliqué pour un même produit qui est l'obtention du mandat de député. Cela ne change pas non plus lorsque le mandat est perdu (dépenalisation, démission, arrestation ou expulsion du parti) ou lorsque les partis reçoivent beaucoup moins de 3 000 voix (minimum pour l'existence d'un parti politique)* »⁴⁶⁴.

En conclusion sur la législation sur le financement public des partis politiques, nous pouvons dire qu'il favorise les grands partis politiques. Meilleure est la performance électorale, plus grande est la somme distribuée pour les partis politiques par l'État. Le paiement triplé pour les partis parlementaires est surtout au bénéfice des grands partis politiques. Les nouveaux partis ne reçoivent pas d'aide de l'État pour entrer sur la scène politique. Le même problème concerne aussi les partis qui représentent les minorités en Albanie. Le Parti union pour les droits de l'homme, qui représente les droits des minorités en Albanie, n'a pas reçu de financement public car il figure en coalition avec le Parti démocratique. Sachant que les partis au pouvoir utilisent les ressources de l'État pour les campagnes électorales, comme nous l'avons déjà vu (deuxième section, chapitre 1, Titre II), un tel soutien financier aux grands partis dans la course électorale n'est pas tout à fait équitable ni juste.

Ainsi, dans la littérature, la question des avantages et des inconvénients concernant le financement public a été soulevée. Parmi les arguments pour le financement public, on peut citer le

⁴⁶³ Voir « Nga Saimir Mane tek Tom Doshi, njihuni me 10 personat më të pasur në vend për vitin 2018 (De Saimir Mane à Tom Doshi, rencontrez les 10 personnes les plus riches du pays pour 2018) », *Hapur.al* [en ligne], 5 septembre 2018, [consulté le 8 juin 2020], <https://www.hapur.al/2018/09/05/nga-saimir-mane-tek-tom-doshi-njihuni-me-10-personat-me-te-pasur-ne-vend-per-vitin-2018/>

⁴⁶⁴ Instituti i studime politike, « Financimi i partive dhe problemet me informalitetin (Financement des partis et problèmes avec l'informalité), *ISP*, 2019, [consulté le 1 juin 2021], <http://isp.com.al/index.php/2019/02/12/financimi-i-partive-dhe-problemet-me-informalitetin/>

fait que le financement public est un coût nécessaire de la démocratie, qu'il peut éviter les effets négatifs de l'argent en politique tels que la corruption, le népotisme, le clientélisme, etc.

« *L'un des arguments avancés à l'encontre du financement public est que le contribuable ne peut être contraint de soutenir financièrement des partis qui ne correspondent pas à sa sensibilité politique. De plus, le financement public contribuerait à rigidifier le système actuel en rendant plus difficile la création de nouveaux partis. Il a aussi été considéré que ce mode de financement public risquait de creuser l'écart entre l'élite politique et le citoyen qu'il s'agit de représenter* »⁴⁶⁵. En outre, les partis politiques sont plus détachés de la société parce qu'ils ne dépendent plus d'elle. Aussi, le financement public arrive à conserver le *statu quo* du système partisan parce que le financement public est plus compliqué pour les nouveaux partis du système, puisque le critère du financement public est la performance électorale. Le financement public est décidé par ceux qui en bénéficient. L'argent pourrait être utilisé pour d'autres investissements publics considérés comme plus importants tels que la santé, l'éducation, etc. « *Accroître la part du financement public limite l'influence potentielle des particuliers ou des entreprises privées, mais augmente également la dépendance des partis à l'égard de l'État* »⁴⁶⁶.

Mais, malgré tous ces arguments contre le financement public, il reste important dans le cas de l'Albanie pour deux raisons principales. Premièrement parce que, selon l'argument de Van Biezen, le financement public est plus important dans les anciens pays communistes dans la mesure où ce type de financement leur a été donné dès leur genèse et où les partis politiques s'y sont habitués. La deuxième raison, peut-être la plus forte, est que le financement privé dans le cas albanais (comme nous allons le voir dans ce chapitre) est lié à des phénomènes négatifs, tels que la corruption, le clientélisme et le crime organisé.

B. Le financement privé ou l'achat d'influences

Le financement privé est la deuxième ressource financière des partis politiques. Et même, si officiellement il est moins important que le financement public, il est en réalité plus élevé que ce qui est déclaré par les partis politiques. Selon une étude de la Westminster Foundation for Democracy et

⁴⁶⁵ VAN BIEZEN Ingrid, *Financement des partis politiques et des campagnes électorales – Lignes directrices*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003, p. 36.

⁴⁶⁶ *Ibid*, p.13.

l'Albanian Institute for Entrepreneurship « *les dépenses de campagne des partis s'élèvent à environ 23 millions d'euros, soit plus de dix fois le chiffre qu'ils déclarent officiellement* »⁴⁶⁷.

Comme le financement public, le financement privé a ses partisans et ses opposants. Selon ces partisans, le financement privé est très important pour trois raisons principales. D'abord il peut aider un nouveau parti qui vient de se créer et qui ne peut pas profiter du budget de l'État, puisqu'il n'est pas un parti parlementaire. La deuxième raison est le fait que « *les fonds privés sont également souhaitables du fait qu'ils favorisent également la participation citoyenne aux activités des partis politiques et maintiennent un lien entre les partis et leurs partisans à la base* »⁴⁶⁸. La troisième raison est que, avec le financement privé les partis politiques sont moins dépendants du budget de l'État. Pour les opposants aux financements privés ceux-ci sont associés à des phénomènes tels que l'achat d'influence, les relations clientélistes, la corruption, etc, qui empêchent la démocratisation du pays.

Nous allons voir ce que la législation albanaise a prévu concernant les financements privés, ainsi que les mécanismes visant à empêcher les effets négatifs qui leur sont associés.

Bien que la législation concernant le financement privé des partis politiques ait fait l'objet de plusieurs modifications, aucune loi n'a autorisé le financement privé provenant des entités publiques ou semi-publiques. La loi 7502 du 25 juillet 1991 et la loi 7591 du 21 avril 1994 n'a pas précisé de règles concernant les dons des personnes physiques ou juridiques. La loi 8580 du 17 février 2000 permet les donations mais sans fixer de limites à la somme et sans préciser les moyens de transfert. La loi 10019 du 29 décembre 2008 est la première loi concernant le financement privé qui limite les donations des personnes physiques et juridiques à 1 000 000 leke (8 240 euros) et oblige les partis politiques à déclarer leurs donations dans les rapports financiers des partis politiques. La loi prévoit que les dons privés de plus de 100 000 leke (environ 824 euros) doivent être mis dans un compte bancaire spécial ouvert par le parti politique et l'identité du donateur et la somme doivent être rendus publiques.

Plus précisément l'article 23 (modifié par la loi no. 10374, du 10.2.2011) de la loi sur les partis politiques prévoit :

1. Les partis politiques soumettent une fois par an des rapports financiers à la Commission électorale centrale, qui doivent contenir des informations détaillées sur :

a) des sources de financement basées sur le format standardisé, approuvé par la Commission électorale centrale ;

⁴⁶⁷ « Financimi i partive politike, çështje e debatueshme dhe e pazgjidhur në Shqipëri (Le financement des partis politiques, une question discutable et non résolue en Albanie) », *VOA* [en ligne], 22 juin 2019, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.zeriamerikes.com/a/albania-political-parties-financing/4969745.html>

⁴⁶⁸ CANAJ Erjona, « Financimi i partive politike nga donatorët privatë: Aleancë e heshtur (Financement des partis politiques par donateurs privés : Alliance silencieuse), *Polis II*, 2011, p. 123.

b) les dépenses basées sur le format standardisé, approuvé par la Commission électorale centrale ;

c) les entités liées, directement ou indirectement, aux partis politiques ou contrôlées par eux, qui sont déclarées par le parti politique lui-même.

2. Les partis politiques soumettent le rapport financier annuel, accompagné du rapport d'audit, réalisé par des experts comptables agréés, conformément aux dispositions de la présente loi.

3. La remise du rapport financier annuel est effectuée par la personne responsable des finances du parti politique ou la personne déterminée selon les statuts du parti politique, dans le délai fixé par la Commission électorale centrale.

4. Pendant l'année électorale, les rapports financiers du parti doivent être soumis avec le rapport financier de la campagne électorale.

5. Le rapport financier annuel, le rapport des experts comptables agréés, le rapport financier de la campagne électorale et le rapport de la Commission électorale centrale sont publiés sur le site officiel de la Commission électorale centrale au plus tard 30 jours après leur soumission par le parti politique.

L'article 23/1 (modifié par la loi n° 10374 du 10.2.2011) prévoit :

1. Chaque parti politique doit enregistrer dans un registre spécial, selon le format approuvé par la Commission électorale centrale, le montant des fonds reçus de chaque personne physique ou morale, ainsi que les données relatives à l'identification claire du donateur. Dans tous les cas, le donateur, au moment du don, doit signer une déclaration de don, selon le format approuvé par la Commission électorale centrale. La liste des personnes qui donnent des montants d'au moins 100 000 ALL, ainsi que la valeur respective, doivent toujours être rendues publiques.

2. Le don de fonds non publics, d'une valeur supérieure à 100 000 ALL, doit être effectué uniquement sur un compte spécial, ouvert dans une banque par le parti politique. Le responsable des finances du parti politique, dans un délai de trois mois à compter de la constitution du parti politique, déclare à la Commission électorale centrale le numéro du compte bancaire ouvert à cet effet. Le numéro de compte bancaire de chaque entité politique est publié sur le site Internet officiel de la Commission électorale centrale.

3. Il est interdit de bénéficier de fonds non publics, effectués par des entités qui ne déclarent pas leur identité ou dont l'identité n'est pas clairement définie par le parti politique bénéficiaire du fonds non public.

4. Toute dépense engagée par le parti politique est effectuée et documentée dans le respect de la législation fiscale en vigueur.

La législation sur les partis politiques prévoit également des cas où les déclarations concernant le financement privé ne sont pas exactes. Ainsi l'article 23/4 (modifié par la loi n° 10374 du 10.2.2011) prévoit :

1. La violation des dispositions relatives au financement des partis politiques par le responsable des finances du parti politique ou le responsable selon son statut est punie d'une amende de 50 000 à 100 000 ALL.

2. La violation de l'obligation de coopération avec l'expert-comptable agréé, désigné par la Commission électorale centrale, par le parti politique, est punie d'une amende de 1 000 000 à 2 000 000 ALL.

3. Le refus de rendre transparentes les sources de financement du parti politique ou le refus de permettre l'exercice du contrôle par l'expert-comptable agréé ou par la Commission électorale centrale, est puni d'une amende de 2 000 000 à 5 000 000 lek et/ou avec la suspension jusqu'à 5 ans du financement public du parti politique.

4. La violation du délai de soumission du rapport financier dans les délais impartis ou la soumission de rapports en violation des formats normalisés, approuvés par la Commission électorale centrale, est passible d'une amende de 50 000 à 100 000 ALL.

5. Les fonds non publics dont bénéficie le parti politique, lorsque l'identité du donateur n'est pas connue ou n'est pas clairement définie, sont virés sur le compte de la Commission électorale centrale.

6. La réception de fonds non publics, d'une valeur supérieure à 100 000 ALL et lorsque la transaction n'est pas effectuée via le compte bancaire est punie d'une amende d'un montant de 30 % du montant du don.

La législation albanaise interdit aussi les dons privés qui proviennent de l'étranger selon la loi 7502. L'article 21 de la loi sur les partis politiques prévoit :

« 1. Est interdite l'aide financière et matérielle de Gouvernements étrangers et d'entités publiques étrangères ou privées, ainsi que d'entités publiques locales ou avec la participation de capitaux de l'État.

2. Les dons et aides provenant de partis ou d'unions internationales de partis, d'organisations et de fondations politiques, locales et étrangères, ainsi que de particuliers, de personnes physiques et morales privées locales sont autorisés.

Avant l'année 2018 une telle interdiction n'existait pas. C'est la loi 10019 du 29 décembre 2018 qui a interdit toute donation étrangère. Les lois précédentes, la loi 7591 de l'année 1994 et la loi 8580 de l'année 2000 permettent les dons de partis ou groupes de partis étrangers mais qui ne dépassent pas la somme annuelle distribuée par le budget de l'État pour chaque parti politique. Même

les entités étrangères ont beaucoup aidé au début de la transition les partis créés après la proclamation du pluralisme. Dans son livre *Les Partis politiques en Albanie (1920-2006)*, Afrim Krasniqi écrit : « En 1992 la campagne des démocrates anticommunistes, dont la plupart ont été financés par des fondations et des États occidentaux, principalement les États-Unis »⁴⁶⁹. Ainsi c'était le cas pour le Parti socialiste qui demandait des financements de fondations de gauche grecques et plus tard des pays scandinaves, selon Krasniqi.

La législation albanaise prévoit clairement des mécanismes qui réglementent les financements privés. Mais comment se passe, en réalité, ce type de financement ? Quelle est la place du financement privé *de jure* et *de facto* dans le budget des partis politiques par rapport au budget public ? Est-ce que les partis politiques appliquent correctement la loi ? Est-ce que les partis politiques sont transparents concernant leurs revenus ? Nous allons essayer de répondre maintenant à ces questions.

Nous allons commencer par une comparaison des ressources de financement des trois partis politiques principaux (tableau N°6.2), établie selon le critère de pertinence de G. Sartori pour les neuf dernières années (2011-2019) afin de comprendre quelles ressources de financement sont les plus importantes. Concernant les données sur les financements des partis politiques, certaines difficultés ont été rencontrées pour les collecter. Cette difficulté est liée à deux facteurs. Premièrement, les données déclarées à la CEC ne sont pas complètes. Deuxièmement, la méthode de déclaration n'est pas la même pour tous les partis politiques. La recherche de données concernant trois des principales sources n'a pas toujours été finalisée avec succès. Beaucoup de données sont absentes. D'autres difficultés sont liées à la manière dont les partis politiques ont fait leurs déclarations auprès de la Commission électorale centrale : celle-ci change d'une année à l'autre. Certaines années, les ressources sont plus explicites et, d'autres années, la déclaration des ressources est groupée, c'est-à-dire très imprécise. Donc, ces données ne sont pas fiables à 100 %.

⁴⁶⁹ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 285-286.

Tableau 33 - 6. 2. Les ressources des financements en ALL des trois principaux partis politiques au cours des années 2011-2019

Année	Parti socialiste			Parti démocratique			Mouvement socialiste pour l'intégration		
	Financement public	Revenu d'adhésion	Dons privé	Financement public	Revenu d'adhésion	Dons privé	Financement public	Revenu d'adhésion	Dons privé
2019	120 934 130			52 808 975	1 302 950		27 931 324	4 254 990	
2018	85 065 022			50 080 408	2 014 303		28 660 410	5 905 643	101 000
2017	142 114 178			108 157 230	181 045	22 889 253			7 823 985
2016	73 676 617	7210849		57 179 867			20 575 897	32 617 860	29 511 700
2015	90 100 743	38 460 250*	149 814 560	71 340 573			29 765 360	17 184 732	10 481 882
2014	75 938 521	5 223 200	1 384 124	57 800 343			21 141 464		13 712 770
2013	33 045 566	3 100 566	42 208 650	89 785 001	1 500 000				
2012	75 283 434	3 843 400*	1 675 000	59 725 127	0	1 490 000			
2011			3 900 000	30 991 997	1 450 540	50 551 590	14 654 52	0	

* La somme indiquée par * représente la somme des cotisations des adhérents + la somme des quotas des députés, qui n'ont pas été séparées dans les déclarations faites par les partis.

(Source : Commission électorale centrale, Xhaferaj p.153-157)

Les données de ce tableau nous montrent que l'État est un facteur clé dans le financement des partis politiques. Pour le Parti démocratique et le Parti socialiste, l'État est le financeur majeur. Ces deux partis tirent la plus grande part de leurs revenus du financement public, ce qui montre encore une fois que les plus grands partis sont les plus grands bénéficiaires du budget de l'État. Pour le MSI, la situation n'est pas différente : le financement de l'État prend la deuxième place « *allant de 15,46 % lors de la campagne électorale de 2011 à 40,27 % lors de la campagne électorale de 2009* »⁴⁷⁰.

⁴⁷⁰ XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université European de Tirana, 2016, p. 159, [consulté le 02 mars 2021], http://uct.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

Les cotisations des adhérents des partis politiques sont une composante des revenus provenant du financement privé. Il est intéressant de voir quelle place tiennent les cotisations des adhérents dans les revenus des partis politiques. Le tableau N °6.3 nous indique que les revenus des adhésions sont faibles et dans certains cas absents, comme c'est le cas des années 2011, 2017, 2018 et 2019 pour le Parti socialiste, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2017 pour le MSI et 2012 pour le PD. S'il est admis que les quotas n'ont pas été payés, c'est-à-dire qu'il y a 0 quota payé, nous avons à faire ou bien à des déclarations fictives ou bien à une absence totale d'adhésions au parti. Concernant le Parti démocratique, les caisses vides signifient qu'il n'a pas déclaré les revenus provenant des cotisations des membres. Bien que les partis politiques déclarent un grand nombre d'adhérents, les revenus provenant des adhésions restent faibles : il s'est avéré qu'un grand nombre des adhérents ne payent pas leurs cotisations. Les revenus des cotisations sont donc minimes. Le point 2 de l'article 25 du Statut du Parti démocratique prévoit les devoirs de membre du parti, parmi lesquels « *payer la cotisation dans les 60 jours à compter de la date de l'appel pour son paiement. A l'expiration du délai notifié pour le paiement de la cotisation, les membres qui ne l'ont pas payée perdent le droit de vote, jusqu'à ce que l'adhésion soit renouvelée et que les obligations financières en retard soient réglées* ». Ornela Manjani écrit en 2017 : « *Bien qu'il ait une obligation statutaire, le Parti démocratique n'a pas collecté les quotas obligatoires de députés et de membres du parti au cours des 2 dernières années, du moins c'est ce qui ressort des rapports financiers soumis à la Commission électorale centrale, CEC* »⁴⁷¹. Selon Anjeza Xhaferaj, « *bien que les partis politiques albanais semblent plus ancrés dans l'électorat que les partis d'autres pays post-communistes, les revenus générés par l'adhésion sont inférieurs à ceux générés par l'adhésion dans d'autres pays post-communistes* »⁴⁷².

⁴⁷¹ MANJANI Ornela, « Les partis politiques cachent les donateurs des campagnes électorales (Partitë politike fshehin donatorët e fushatave elektorale) », *Reporter.al* [en ligne], 21 juin 2017, [consulté le 5 mai 2021], <https://www.reporter.al/partite-politike-fshehin-donatorete-e-fushatave-elektorale/>

⁴⁷² XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université European de Tirana, 2016, p. 163, [consulté le 02 mars 2021], http://uct.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

Tableau 34 - 6.2. Les revenus en leke provenant des cotisations des adhérents

Partis politique	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Parti socialiste	0	0	0	7 210 849	38 460 250*	5 223 200	3 100 000	3 843 400*	0
Parti démocratique	302 950	2 014 303	181 045				1 500 000	0	1 450 540
Mouvement socialiste pour l'intégration	4 254 990	5 905 643	0	32 617 860	17 184 732	0	0	0	0

(Ressource : Commission électorale centrale)

En définitive, les rapports financiers des partis politiques sont-ils corrects ? Ceux-ci déclarent-ils réellement leurs sources de financement ?

Les données nous montrent que les partis politiques en Albanie ne déclarent pas tous leurs revenus. Souvent, les dépenses pour les campagnes électorales sont plus élevées que ne le déclarent les partis. Dans l'audit de la Commission électorale centrale a mené sur les finances des partis politiques dans la campagne électorale de 2019, sur 113 partis politiques, seulement « 22 partis inscrits sur la longue liste ont coopéré au processus d'audit »⁴⁷³. Selon le directeur de l'Institut des études politiques en Albanie, Afrim Krasniqi : « Les dépenses que les partis déclarent officiellement sont jusqu'à 10 fois inférieures aux dépenses électorales réelles »⁴⁷⁴.

La question qui se pose ici est de savoir ce que prévoit la loi en matière de transparence et de financement des partis politiques. Est-elle assez puissante pour obliger les partis à déclarer avec précision tous leurs revenus et dépenses ?

La transparence financière est l'un des critères constitutionnels de l'activité des partis politiques. Si nous nous référons à la base juridique du financement des partis politiques en Albanie, nous évoquerons en premier lieu la loi fondamentale de la République d'Albanie, c'est-à-dire la Constitution de 1998. L'article 9 point 3 prévoit : *Les ressources financières des partis politiques*

⁴⁷³ BOGDANI Nensi « Partitë politike fantazmë refuzojnë transparencën financiare (Les partis politiques fantômes rejettent la transparence financière), *Reporter.al* [en ligne], 10 mars 2020, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.reporter.al/partite-politike-fantazme-refuzojne-transparencen-financiare/>

⁴⁷⁴ ANDONI Ben, « Kostot e fushatës: Partitë politike fshehin milionat e shpenzuara në tubime elektorale (Coûts de campagne : les partis politiques cachent les millions dépensés pour les rassemblements électoraux) », *Reporter.al* [en ligne], [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.reporter.al/kostot-e-fushates-partite-politike-fshehin-milionat-e-shpenzuara-ne-tubime-elektorale/>

ainsi que leurs dépenses doivent toujours être rendu publiques. Cet article fait de la publication du financement et des dépenses une obligation constitutionnelle pour tous les partis politiques du pays.

Mais la loi sur le financement privé en Albanie n'a pas toujours eu les mêmes renforcements qu'aujourd'hui. En 2004, Ingrid Van Biezen fait une comparaison (Tableau N°6.4) sur le contrôle public des financements privés et montre que « *dans tous les domaines du financement des partis, les nouvelles démocraties ont adopté des réglementations plus strictes que celles établies de longue date* »⁴⁷⁵. La première colonne du tableau indique les pays, la deuxième colonne présente l'existence d'une loi de financement, la troisième colonne indique une éventuelle obligation de divulgation et/ou déclaration, la quatrième colonne indique s'il existe des limites aux dons privés, la cinquième colonne s'il y a des limites/interdictions aux dons d'entreprise, la sixième colonne s'il y a des limites/interdictions des dons étrangers et la septième colonne montre s'il existe des limites aux dépenses.

Selon son analyse, il semble que les nouvelles démocraties soient moins permissives concernant les dons provenant des entreprises. À l'exception de la France et la Belgique, les anciennes démocraties permettent ces types de donations. Aussi, en comparaison avec les démocraties les plus anciennes, les nouvelles démocraties sont un peu plus nombreuses à connaître l'obligation de faire des rapports annuels sur les financements des partis. En ce qui concerne la limitation des dons privés, il apparaît qu'à l'exception de la France et de la Belgique, les anciennes démocraties n'ont pas de limites, tandis que la moitié des nouvelles démocraties a prévu des limitations des dons. Il en est de même pour les plafonds de dépenses. La moitié des nouvelles démocraties appliquent un plafond des dépenses.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la législation sur le financement des partis albanais a fait l'objet de plusieurs modifications. L'Albanie n'a pas eu, au début de la transition, le même type de loi que celui présenté par Van Biezen en 2004. Sur le conseil des organismes internationaux auxquels collabore l'Albanie, la législation s'est renforcée avec le temps, en raison du manque de transparence, ainsi que pour éviter les effets négatifs du financement privé. Jusqu'à 2008, la loi n'avait pas prévu de plafond de donations venant des personnes physiques et juridiques. À partir de 2008, le plafond autorisé pour chaque personne physique ou juridique ne devait pas dépasser la somme de 1.000.000 leke (soit environ 8 232 euros). De 1991 jusqu'à 1994, les dons provenant des donateurs étrangers étaient interdits. De 1994 jusqu'à 2000, la loi a permis les dons étrangers à la condition de ne pas dépasser la somme distribuée par le budget de l'État pour chacun des partis politiques. À partir de l'année 2000, toute donation provenant de l'étranger est interdite.

⁴⁷⁵ VAN BIEZEN Ingrid, « Political parties as public utilities », *Party Politics*, vol 10, N. 6, 2004, p. 714.

Tableau 35 - 6. 4 Le contrôle public des financement privés

Country	Finance law	Disclosure and/or reporting	Limits on private donations	Limits/bans on corporate donations	Limits/bans on foreign donations	Limits on expenditures
Albania	Yes	No	No	No	Yes (limit)	No
Austria	Yes	Yes	No	No	No	No
Belgium	Yes	Yes	Yes	Yes (ban)	No	Yes (party & campaign)
Croatia	Yes	Yes	No	No	No	No
Czech Republic	Yes	Yes	No	n/a	Yes (ban)	No
Denmark	Yes	n/a	No	No	n/a	n/a
Estonia	Yes	Yes	No	No	Yes (limit)	No
Finland	No	n/a	No	No	No	n/a
France	Yes	Yes	Yes	Yes (ban)	Yes (limit)	Yes
Georgia	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (limit)	(campaign) Yes (party & campaign)
Germany	Yes	Yes	No	No	Yes (limit)	No
Greece	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	No	Yes (campaign)
Hungary	Yes	Yes	No	No	Yes (limit)	Yes (campaign)
Ireland	Yes	Yes	No	No	No	Yes (campaign)
Italy	Yes	Yes	No	No	No	Yes (campaign)
Latvia	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (ban)	No
Lithuania	Yes	Yes	No	Yes (limit)	Yes (limit)	Yes (campaign)
Luxembourg	Yes	No	No	No	No	n/a
Macedonia	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (ban)	Yes ⁺
Moldova	Yes	Yes	No	No	Yes (ban)	No
Netherlands	Yes	Yes	No	No	No	No
Norway	No	Yes	No	No	No	n/a
Poland	Yes	Yes	No	No	Yes (ban)	No
Portugal	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (limit)	Yes (party & campaign)
Romania	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (limit)	No
Russia	Yes	Yes	Yes	No	Yes (ban)	Yes (party & campaign)
Slovakia	Yes	Yes	No	No	Yes (ban)	Yes (campaign)
Slovenia	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (ban)	n/a
Spain	Yes	Yes	Yes	Yes (limit)	Yes (limit)	Yes (campaign)
Sweden	No	Yes	No	No	No	No
Switzerland	No	No	No	No	No	No
Ukraine	n/a	Yes	Yes	n/a	Yes (ban)	Yes ⁺
United Kingdom	Yes	Yes	No	No	Yes (ban)	Yes (campaign)

(Source Tableau extrait de VAN BIEZEN Ingrid, « Political parties as public utilities », *Party Politics*, vol 10, No. 06, 2004, p. 714).

Cependant, malgré le renforcement juridique continu en ce qui concerne le financement privé des partis politiques, le manque de transparence reste un problème majeur en Albanie. Les partis politiques continuent de faire de fausses déclarations. « Lors de la campagne de 2015, le Parti démocratique a assuré 10 millions leke supplémentaires à partir de ses propres ressources, dont l'origine n'est pas précisée »⁴⁷⁶.

En 2017, « le rapport de suivi intermédiaire, soumis à la CEC, estime que le rassemblement final a coûté au Parti socialiste environ 4 millions ALL. Le SP lui-même a déclaré le rassemblement du 22 juin sur la place "Mère Teresa" pour un montant de 1,4 million ALL - près de trois fois moins

⁴⁷⁶ MANJANI Ornella, « Les partis politiques cachent les donateurs des campagnes électorales (Partitë politike fshehin donatorët e fushatave elektorale) », *Reporter.al* [en ligne], 21 juin 2017, [consulté le 5 mai 2021], <https://www.reporter.al/partite-politike-fshehin-donatore-t-e-fushatave-elektorale/>

que les experts de la CEC »⁴⁷⁷. Ces exemples nous montrent le manque de transparence. En outre selon la directrice exécutive de l'Institut albanais des sciences, Aranita Brahaj « *la transparence de la campagne électorale en Albanie n'a marqué aucun moment de progrès* »⁴⁷⁸.

Ce problème de non-transparence persiste pour certains motifs. D'abord, toute loi sur le financement n'est pas complète. Selon Afrim Krasniqi : « *La base légale est partielle, basée sur la vérification formelle de la déclaration et sans force concrète de vérification sur la source de financement, la légitimité du financement et les conflits d'intérêts* »⁴⁷⁹. Une autre lacune est le fait que la loi n'est pas correctement appliquée. Jusqu'en 2009, les partis politiques ne déclaraient pas leurs ressources à la Commission électorale centrale, bien que ce fût exigé par la loi. Et, malgré la non-application de la loi, il semble que le manque de transparence des partis politiques ne soit pas sanctionné ou que les sanctions aient été symboliques.

Les fonds insuffisants augmentent la tendance des partis politiques à demander et accepter des fonds privés d'origine douteuse. Les dangers qui découlent d'une telle action sont nombreux. Tout d'abord, les partis politiques sont menacés de voir se créer une dépendance envers leurs financeurs qui souhaiteront avoir des faveurs en contrepartie de leur financement. Ceux-ci peuvent en effet user de leur position pour « suggérer » ou « désigner » eux-mêmes les candidats qui « défendront » le mieux leurs propres intérêts. Et comme le souligne Van Biezen : « *Donner aux groupes d'intérêts la possibilité de monnayer un accès aux responsables politiques risque, en outre, de concentrer indûment l'influence politique entre quelques mains et pourrait rendre les hommes politiques trop tributaires de certains groupes privés au lieu de veiller aux intérêts de l'électorat dans son ensemble ou des membres des partis. Cela pourrait aussi porter à croire que l'influence politique s'achète* »⁴⁸⁰.

Ainsi malgré les lois et règles en vigueur, le financement des partis politiques ne se fait pas selon les modalités prévues par ces lois. Si, théoriquement, il est admis que le financement le plus important des partis politiques provient du budget de l'État, la pratique montre le contraire. Selon Ornela Manjani « *alors que les partis s'appuient sur le papier principalement sur l'argent reçu du budget de l'État pour financer l'activité électorale et les campagnes, les experts soulignent qu'en*

⁴⁷⁷ « "Maja e ajsbergut": Partitë politike fshehën shpenzimet e fushatës nga ekspertët e KQZ ("Iceberg tip" : les partis politiques cachent les dépenses de campagne aux experts de la CEC) », *Open Data Albania* [en ligne], 7 décembre 2017, [consulté le 10 décembre 2020], <http://ndiqparate.al/2017/12/07/maja-e-ajsbergut-partite-politike-fshehen-shpenzimet-e-fushates-nga-ekspertet-e-kqz/>

⁴⁷⁸ Ibid

⁴⁷⁹ ARAPI Lindita, « Financimi partiak në Shqipëri - xhungla gati e padepërtueshme », *Deutsche Welle* [en ligne], 5 avril 2018, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.dw.com/sq/financimi-partiak-n%C3%AB-shqip%C3%ABri-xhungla-gati-e-padep%C3%ABrtueshme/a-43261762>

⁴⁸⁰ VAN BIEZEN Ingrid, *Financement des partis politiques et des campagnes électorales – Lignes directrices*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003, p. 21.

réalité ils s'appuient sur des dons non déclarés à la CEC »⁴⁸¹. En Albanie, les non-déclarations réelles ou les fausses déclarations de financement des partis politiques constituent un obstacle pour la démocratisation du pays. Le spécialiste des partis politiques en Albanie, Afrim Krasniqi, affirme que « le financement électoral continue d'être le « trou noir » des liens entre l'oligarchie, les sources criminelles et la représentation politique »⁴⁸². Et il semble que ce problème continuera d'exister parce que, selon l'ancien Président du CEC Kristaq Kume, « l'institution qui dirige le processus électoral, qui est légalement l'autorité de l'État qui contrôle les finances des partis, n'a ni la capacité ni les instruments nécessaires pour contraindre les partis à déclarer de manière réaliste et transparente l'argent qu'ils utilisent pour les campagnes électorales »⁴⁸³.

Dans ces conditions, nous examinerons dans la deuxième section, l'impact de ces financements illégaux sur le système politique, économique et social du pays et en quoi ceux-ci empêchent la démocratisation du pays. Nous étudierons aussi le financement de la vie politique par des ressources peu claires et les doutes existants quant au financement des partis politiques en Albanie par le crime organisé. Ce lien du crime organisé avec la politique a mené à une perte graduelle d'indépendance des politiques, ce qui constitue un grave problème pour la démocratie en Albanie.

Section II. La prégnance des pratiques de corruption

L'argent en politique devient un élément ayant une influence croissante. Pour cette raison, le contrôle et la transparence de l'argent en politique est fondamentale pour la démocratie. En effet, l'influence de l'argent sur le résultat des élections est un phénomène qui menace le système politique des pays en développement, comme c'est le cas de l'Albanie. La captation d'État et le niveau très élevé de la corruption sont des problèmes majeurs de l'Albanie. La captation de l'État est un terme utilisé pour la première fois par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque Mondiale au début des années 2000, faisant référence à une forme de corruption enracinée dans certains anciens pays communistes. Selon Solveig Ritcher, la captation de l'État est

⁴⁸¹ MANJANI Ornela, « Partitë politike fshehin donatorët e fushatave elektorale (Les partis politiques cachent les donateurs des campagnes électorales) », *Reporter.al* [en ligne], 21 juin 2017, [consulté le 5 mai 2021], <https://www.reporter.al/partite-politike-fshehin-donatoret-e-fushatave-elektorale/>

⁴⁸² ALLA Sebi, « 'Gropa e zezë' e financimit politik zbret në tryezën e reformës zgjedhore (Le « trou noir » du financement politique se résume à la table des réformes électorales) », *Reporter.al* [en ligne], 11 février 2020, [consulté le 20 mars 2020], <https://www.reporter.al/gropa-e-zeze-e-financimit-politik-zbret-ne-tryezen-e-reformes-zgjedhore/>

⁴⁸³ MANJANI Ornela, « Partitë politike fshehin donatorët e fushatave elektorale (Les partis politiques cachent les donateurs des campagnes électorales) », *Reporter.al* [en ligne], 21 juin 2017, [consulté le 5 mai 2021], <https://www.reporter.al/partite-politike-fshehin-donatoret-e-fushatave-elektorale/>

un facteur explicatif clé du découplage observé entre la conformité formelle et la performance démocratique dans les Balkans occidentaux. « *Le terme « captation de l'État » fait référence aux processus par lesquels les institutions de l'État et les acteurs intermédiaires, tels que les partis politiques ou les parlements, sont détournés ou infiltrés par des réseaux clientélistes qui prêtent à leurs modes informels de prise de décision, y compris les pratiques de corruption, un manteau formel (voir Richter 2017) »*⁴⁸⁴.

Les relations clientélistes, l'achat de votes et le patronage sont des phénomènes présents dans l'Albanie post-communiste. « *Le clientélisme et la corruption ont profondément infecté les deux grands partis »*⁴⁸⁵, et pas seulement eux. La corruption et le clientélisme se sont propagés dans tous les domaines de la vie en Albanie, depuis les écoles et les hôpitaux jusqu'aux niveaux élevés de l'État. Pour les Albanais, le mot corruption est étroitement lié à la justice, aux partis politiques, au Gouvernement et à l'administration publique. La corruption en Albanie est comme une gangrène qui consume tout le système. Afrim Krasniqi et Mentor Kika pensent que « *les partis politiques albanais parviennent à un consensus silencieux entre eux concernant le financement non public 'un problème majeur de démocratie et de lutte contre la corruption en Albanie' »*⁴⁸⁶.

Nous allons étudier, dans un premier temps, la construction de la scène politique par le clientélisme, le patronage et la corruption (A) et, dans un deuxième temps, l'omniprésence de la corruption et du clientélisme en Albanie (B).

A. La construction de la scène politique par le clientélisme, le patronage et la corruption

Janusz Bugajski, spécialiste de l'Europe de l'Est, écrit en 2019 au sujet de l'Albanie :

« *Bien que tous les pays des Balkans soient influencés par les relations rentables entre la politique et le monde des affaires, aucun de ces pays n'a connu des troubles bipolaires aigus comme*

⁴⁸⁴ RICHTER Solveig et WUNSCH Natasha , « Money, Power, Glory; The Linkages Between EU Conditionality and State Capture in the Western Balkans », *Journal of European Public Policy*, 2020, Vol. 27, No 1, p. 42.

⁴⁸⁵ BUGAJSKI Janusz, «Klientelizmi dhe korrupsioni, Shqipëria në prag të katastrofës (Le clientélisme et la corruption, l'Albanie au bord du désastre)», *Dita* [en ligne], 8 juin 2019, [consulté le 10 mars 2020], <http://www.gazetadita.al/klientelizmi-dhe-korrupsioni-shqiperia-ne-prag-te-katastrofes/>

⁴⁸⁶ MITRE Ola, « Klientelizmi politik: Donatori i LSI-së fiton miliona në tendera publikë (Clientélisme politique : le donateur du MSI remporte des millions dans des appels d'offres publics) », *Report.al* [en ligne], 12 Juin 2017, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.reporter.al/klientelizmi-politik-donatori-i-lsi-se-fiton-miliona-ne-tendera-publike/>

ceux d'Albanie »⁴⁸⁷. Il poursuit en disant que « *le cas de l'Albanie est différent ; il est coincé dans un "marécage", alors que la confiance des deux côtés diminue, les militants dominant et les compromis entre les dirigeants politiques ne peuvent être atteints* »⁴⁸⁸.

L'idée existe que le clientélisme politique est un phénomène de pays peu développés, mais en réalité il est un phénomène répandu dans le monde entier. Comme le constate Keith Legg « *il faut aussi reconnaître que les sociétés politiques modernes sont pénétrées par des phénomènes de cet ordre, à des degrés divers, sous des modalités variées, quelles que soient par ailleurs leurs références idéologiques* »⁴⁸⁹. Les relations clientélistes et la corruption existent partout dans le monde. Aucun pays n'est épargné par ces phénomènes. Ce qui change, c'est juste le niveau et la propagation de la corruption. En Albanie le niveau et la propagation dans l'ensemble du système politique sont vraiment inquiétants.

Avant de présenter les théories sur le clientélisme et la corruption, il faut d'abord comprendre en quoi consistent ces phénomènes. Dans la littérature spécialisée, le concept de clientélisme est souvent utilisé en lien étroit avec d'autres concepts, tels que le patronage et la corruption, ce qui a miné sa clarté conceptuelle. Pour Susan C. Stokes « *le patronage et l'achat de votes sont des sous-classes du clientélisme. Alors que le clientélisme implique que le membre inférieur de la dyade donne un soutien électoral au sens large, y compris son propre vote et ses efforts pour obtenir pour le patron les votes des autres, l'achat de votes est un échange plus étroit de biens (avantages, protections) contre son propre vote. Contrairement, encore une fois, les assiettes au beurre⁴⁹⁰ et à la redistribution programmatique, le critère de sélection des vendeurs de votes est : avez-vous (voterez-vous) voté pour moi ?* »⁴⁹¹.

La littérature d'après-guerre sur le clientélisme se présente essentiellement en deux vagues, la première inspirée par l'émergence de nouvelles nations, la seconde par la démocratisation de larges pans du monde en développement (Stokes 2013 : 4). La première vague, inspirée par l'anthropologie,

⁴⁸⁷ BUGAJSKI Janusz, «Klientelizmi dhe korrupsioni, Shqipëria në prag të katastrofës (Le clientélisme et la corruption, l'Albanie au bord du désastre)», *Dita* [en ligne], 8 juin 2019, [consulté le 10 mars 2020], <http://www.gazetadita.al/klientelizmi-dhe-korrupsioni-shqipëria-ne-prag-te-katastrofes/>

⁴⁸⁸ Ibid.

⁴⁸⁹ Legg Keith, « Interpersonal relationship and comparative politics : political clientelism in industrial society », University of Florida, unpublished paper, 1972, p.22 cité par MEDARD Jean-François, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique* [en ligne], 26^e année, n°1, 1976, p. 104, [consulté le 9 janvier 2020], https://doi.org/10.3406/rfsp.1976.393655https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1976_num_26_1_393655,

⁴⁹⁰ Stokes utilise le verbe « to pork » qui signifie l'argent, les emplois, etc. appropriés ou mis de côté à titre de patronage (favoritisme) politique ; fonds gouvernementaux, nominations ou avantages accordés ou légiférés par des politiciens pour gagner la faveur de leurs électeurs.

⁴⁹¹ STOKES Susan C, *Political Clientelism*, The Oxford Handbook of Political Science, juillet 2013, <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-031#oxfordhb-9780199604456-bibItem-2845>

était concentrée sur l'étude des régimes politiques et la deuxième vague, inspirée par la sociologie, était concentrée sur l'étude du clientélisme dans la démocratie.

Le clientélisme est, de fait, un phénomène étudié par l'anthropologie, la sociologie, l'économie et les sciences politiques. Le clientélisme politique est un autre phénomène présent dans la région des Balkans, qui alimente étroitement la captation de l'État. « *Le clientélisme politique est le phénomène selon lequel les partis politiques fournissent des services aux citoyens (soutien, faveurs, emplois) en échange des bénéfices qu'ils en retirent (les votes). Le clientélisme politique atteint souvent des niveaux encore plus élevés, lorsque de petites faveurs sont remplacées par des accords plus importants, comme dans les cas où les citoyens offrent un soutien solide au service de l'adhésion ou de l'adhésion à un parti, en échange de d'importants avantages clientélistes tels que des appels d'offres ou d'autres avantages économiques* »⁴⁹².

Le terme clientélisme décrit une relation, personnelle et asymétrique, entre deux acteurs, le patron et le client de la sphère publique, dont la finalité est l'échange mutuel de ressources. Le clientélisme politique est le processus dans lequel les dirigeants des partis politiques distribuent, en échange d'un soutien politique ou d'une loyauté des faveurs, des services et des biens. En ce sens, le clientélisme politique est une forme de corruption. La corruption est donc l'acquisition d'un avantage matériel ou immatériel d'un parti politique, par l'abus de sa fonction dans un cadre politique, économique, etc. La distribution de ressources, telles que l'embauche dans l'administration publique, l'indulgence dans les impôts, à l'intention d'un groupe des personnes proches du parti, s'appelle du clientélisme. Le patronage est « *comme la réponse du Gouvernement aux demandes d'un groupe d'intérêt qui souhaite une politique particulière dans la répartition des emplois publics* »⁴⁹³. Rene Lemarchand et Legg Keith considèrent le « *patronage comme un simple échange de faveurs entre individus bénéficiant d'un statut social différent* »⁴⁹⁴. Donc, « *le clientélisme renvoie à une relation personnalisée et réciproque entre un inférieur et un supérieur, disposant de ressources inégales ; de plus, contrairement au « type idéal » de la relation bureaucratique, les normes de rationalité, d'anonymat et d'universalisme sont largement absentes du lien patron-client* »⁴⁹⁵.

⁴⁹² BESHKU Klodiana, « Kapja e shtetit, klientelizmi politik dhe fasada: Fenomenet që vënë në pikëpyetje Integrimin European të Ballkanit Perëndimor », *EuroSpeak*, 13 juin 2021, [consulté le 13 juin 2021], <https://www.eurospeak.al/news/zgjerimi/0206kapja-e-shtetit-klientelizmi-politik-dhe-fasada-fenomenet-qe-vene-ne-pikepyetje-integrimin-european-te-ballkanit-perendimor/>

⁴⁹³ SORAUF Frank, « The Silent Revolution in Patronage », in Edward Banfield, ed *Urban Government* (New York 1961), p. 309 cité par LEMARCHAND Rene & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p. 174.

⁴⁹⁴ LEMARCHAND Rene & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p. 174.

⁴⁹⁵ *Ibid*, p. 151.

Il existe deux types de patronages, l'un positif, l'autre négatif. Le patronage est positif quand, par la réalisation d'une relation de clientèle, le client ou le patron remet à l'autre partie un moyen qui correspond à un avantage, il est négatif quand cet avantage est refusé ou retiré à l'autre partie.

1. Les théories explicatives du clientélisme

Dans son analyse sur le clientélisme politique ? Jean-François Médard distingue quatre traits constitutifs du rapport de clientélisme qui sont : *la relation personnelle, la relation de réciprocité (ou d'échange), et la relation de dépendance.....et le caractère, corollaire de la relation personnelle et de la relation de dépendance : la structure verticale* »⁴⁹⁶. Donc dans le rapport de clientélisme nous avons une relation personnelle de dépendance entre deux acteurs, l'un dans le rôle de patron et l'autre dans le rôle de client qui échangent des faveurs entre eux. « *Selon James Scott, la relation est une « amitié instrumentale dans laquelle un individu de statut socio-économique supérieur (patron) utilise sa propre influence et ses ressources pour fournir une protection ou des avantages, ou les deux, à une personne de statut inférieur (client) qui, pour sa part, rend la pareille en offrant un soutien général et une assistance, y compris des services personnels, au patron (1972, 92)* »⁴⁹⁷. René Lemarchand & Legg Keith sont du même avis concernant la définition du clientélisme. Pour eux « *le clientélisme politique peut être vu comme une relation plus ou moins personnalisée, affective et réciproque entre acteurs, ou ensemble d'acteurs, commandant des ressources inégales et impliquant des transactions mutuellement bénéfiques qui ont des ramifications politiques au-delà de la sphère immédiate de la relation dyadique* »⁴⁹⁸.

Susan C. Stokes voit le clientélisme politique comme un moyen de mobilisation électorale. Elle le définit comme une méthode de mobilisation électorale, « *comme l'offre de biens matériels en échange d'un soutien électoral, où le critère de répartition qu'utilise le patron est simplement : m'avez-vous (allez-vous me) soutenu ?* »⁴⁹⁹.

⁴⁹⁶ MEDARD Jean-François, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française des sciences politiques* [en ligne], 26^e année, n°1, 1976, p. 105, [consulté le 9 janvier 2020] <https://doi.org/10.3406/rfsp.1976.393655>https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1976_num_26_1_393655

⁴⁹⁷ STOKES Susan C, « Political Clientelism », in GOODIN Robert E., *The Oxford Handbook of Political Science*, juillet 2011, [consulté le 20 juin 2021], <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-031#oxfordhb-9780199604456-bibItem-2845>

⁴⁹⁸ LEMARCHAND René & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p. 151-152.

⁴⁹⁹ STOKES Susan C, « Political Clientelism », in GOODIN Robert E., *The Oxford Handbook of Political Science*, juillet 2011, [consulté le 20 juin 2021], <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-031#oxfordhb-9780199604456-bibItem-2845>

L'une des variantes de l'origine du clientélisme se trouve dans les conditions environnementales, c'est-à-dire les conditions de l'insécurité physique et matérielle du type hobbesien. Les facteurs situationnels sont un autre variant concernant l'origine du clientélisme. Tout comme d'autres phénomènes, le clientélisme a évolué aussi avec le temps. *« L'effet de cette transformation sur les caractéristiques du clientélisme peut être vu à la lumière de quatre variables interdépendantes suggérées par la littérature actuelle sur le développement politique : 1) le taux et l'étendue de la mobilisation sociale, 2) l'étendue de la pénétration et le cadre des structures gouvernementales formelles, 3) le degré de différenciation entre les limites du système, et 4) la capacité distributive du système politique »*⁵⁰⁰. *« Alain Garrigou rappelle que le clientélisme politique se propage en même temps que le droit de suffrage et qu'il concourt, paradoxalement, à l'apprentissage et à l'acceptation de l'acte électoral »*⁵⁰¹. Avec le renforcement du rôle des partis politiques après la Seconde Guerre mondiale, les partis politiques ont remplacé l'homme influent de la région (le notable) en amenant une certaine modernisation ou institutionnalisation du clientélisme politique. Sous l'influence de la concurrence, les partis politiques offraient des services et des avantages directs en échange de voix. *« Et le clientélisme politique a adopté une approche différente, passant d'un clientélisme individuel (représenté par l'homme de pouvoir de la région) à un clientélisme commercial, où les partis politiques se comportaient comme des entreprises et les électeurs comme des clients. Ce type de clientélisme politique transforme la course électorale en une relation commerciale entre le parti et l'électeur. Cette communication politique produit un vote qui dans la littérature est connu sous le nom de « votes comme moyen d'échange », ou « votes comme monnaie »*⁵⁰².

Jean-Louis Briquet décrit le passage du clientélisme du notable au clientélisme du parti. Au XIX siècle et au début du XXe, les échanges des biens et des services entre les notables et la population ont structuré la dépendance et la loyauté politique. Pour les populations le clientélisme était un moyen d'accéder à des ressources rares telles que les terres, l'emploi, etc. en contrepartie de la reconnaissance du prestige de ceux qui formaient la classe politique (les propriétaires fonciers, la bourgeoisie, les professions libérales, etc.). Avec l'élargissement du droit de vote, le clientélisme s'est transformé. Le développement économique, l'urbanisation, l'essor des partis de masse ont érodé le pouvoir des notables et créé une nouvelle classe politique. Donc, les partis politiques sont des

⁵⁰⁰ LEMARCHAND Rene & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p.159

⁵⁰¹ Briquet Jean-Louis & Sawicki Frédéric, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998, p. 2

⁵⁰² ZHILLA Fabian, « Drejt privatizimit të partive politike (Vers la privatisation des partis politiques) », *Panorama* [en ligne], 29 juillet 2011, [consulté le 6 février 2020], <https://shtetiweb.org/2015/07/29/drejt-privatizimit-te-partive-politike/>

intermédiaires pour les groupes sociaux qui disposent de ressources inégales pour leur permettre d'accéder aux ressources publiques.

1.1 La théorie du clientélisme de Raymond Hudon

Pour Hudon, l'élaboration et l'exécution des décisions collectives se réalisent à travers trois rôles principaux exercés dans une société politique, qui correspondent aux différents postes communément distingués et identifiés comme gouvernants, fonctionnaire et gouverné. La relation de patronage se réalise entre deux acteurs, le patron et le client, dans un échange de moyens entre eux. Dans ce cadre d'échange, le patron possède une certaine supériorité ou puissance sur le client. « *La puissance d'un acteur est mesurable à travers sa capacité d'amener un autre acteur à se conformer à sa volonté avec l'intention d'atteindre un objectif précis* »⁵⁰³. Raymond Hudon identifie quatre rôles nécessaires pour la réalisation d'une relation de clientèle : opérateur, récepteur, source, émetteur. Le patron joue le rôle d'opérateur vis-à-vis de son client, en lui permettant d'obtenir plus facilement le moyen souhaité ainsi que vis-à-vis de ses rivaux qu'il cherche à surpasser. En plus le patron peut jouer aussi le rôle d'émetteur ainsi que le rôle de source, ou l'un des deux. Si ces deux rôles ne sont pas remplis par le patron, ils peuvent être joués par des acteurs supplémentaires. Le client joue le rôle de récepteur. « *De façon générale, le rôle de source est rempli par l'acteur, organisation ou individu, qui détient selon les règles institutionnelles le pouvoir de contrôler la distribution du moyen remis par le patron au client ou, quand de telles règles n'existent pas, l'acteur qui contrôle effectivement l'attribution de ce moyen en dehors d'une relation de clientèle. Le rôle d'émetteur est de son côté incarné par l'acteur qui, dans le cadre d'une relation de clientèle, remet au client le moyen attribué grâce à l'intervention du patron* »⁵⁰⁴. Les acteurs supplémentaires ne sont pas nécessairement des acteurs partisans, ils peuvent être des acteurs non engagés dans le secteur public qui peuvent travailler dans le secteur public ou privé.

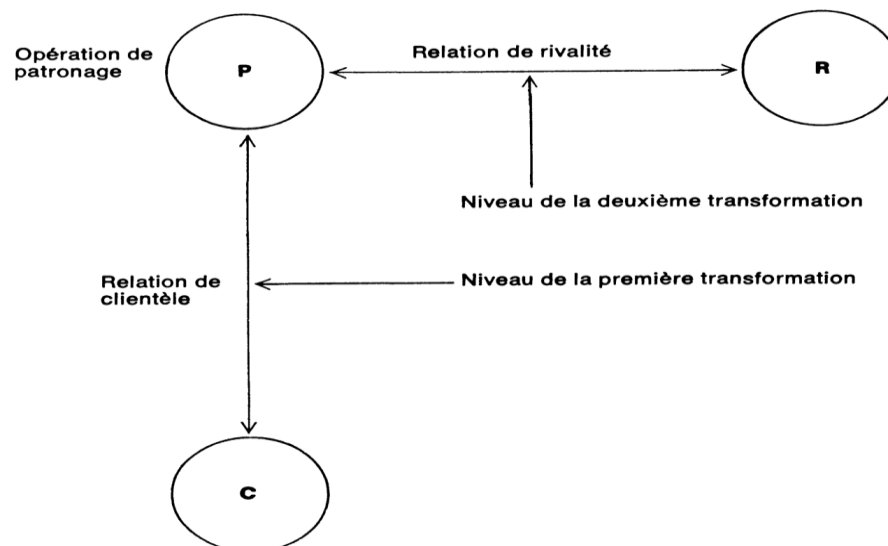
Le patronage des partis politiques permet au patron d'opérer une double transformation qui d'une part, rend le client moins impuissant et d'autre part, contribue souvent à augmenter, ou tout au moins à consolider, la puissance du patron face à ses rivaux dans la compétition politique. Donc, « *une opération de patronage renvoie à un ensemble complexe de relations qui peuvent être ramenées, pour une part, à une relation de clientèle s'établissant entre un patron (P) et un client (C), suite à laquelle le patron peut pour une autre part, modifier ou tenter de modifier ses relations de rivalité*

⁵⁰³ HUDON Raymond, « Pour une analyse politique du patronage », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Sep., 1974, Vol. 7, No. 3 (Sep., 1974), p. 488

⁵⁰⁴ Ibid, p. 491.

avec ses rivaux (R) dans la compétition politique »⁵⁰⁵ (schéma N°6.1 ci-dessous). Dans cette relation le client est impuissant à obtenir les moyens qu'il veut se voir attribuer. Le patron fait en sorte que le client se sente moins impuissant vis-à-vis de l'appareil dont dépend le moyen souhaité par le client. De cette manière, selon Raymond Hudon, le client peut influencer, directement ou indirectement, le commandement. « Par la suite, grâce aux moyens obtenus du client, dans la réalisation de la relation de clientèle, le patron cherche à opérer à son avantage une deuxième transformation par laquelle il modifiera ses rapports dans la compétition politique en tentant d'augmenter ou de consolider sa puissance face à ses rivaux »⁵⁰⁶. En pratique, un client peut demander au patron une faveur. Le patron accepte la demande du client, à condition que ce dernier lui accorde à son tour une faveur.

Figure 2 - 6.1 Représentation graphique du processus d'une opération de patronage



(Sources HUDON R (1974 :490))

1.2 Le patronage dans la théorie des jeux de Susan C. Stokes

Susan C. Stokes (2017:7) illustre sa théorie à travers les jeux de patronage. Les membres d'un groupe préféré vont profiter de la distribution tactique des biens seulement si le parti patronage gagne les élections. D'abord, les électeurs se trouvent devant deux choix : voter pour ou contre le parti. Le parti va donc, gagner ou perdre les élections. S'il gagne, il va décider de récompenser ou

⁵⁰⁵ HUDON Raymond, « Pour une analyse politique du patronage », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Sep., 1974, Vol. 7, No. 3 (Sep., 1974), p.489.

⁵⁰⁶ Ibid, p. 490.

non les électeurs. Le parti gagne (v) lorsque l'électeur vote pour lui, et assume une perte de ($-rp$) chaque fois que le parti paie une récompense pour le vote. On suppose que le meilleur résultat pour le parti est de gagner un vote sans le payer, mais au final le parti préfère obtenir le vote et payer plutôt que renoncer au vote et ne pas payer. Dans ce jeu, l'électeur a une légère préférence idéologique contre le parti clientéliste, son résultat préféré est de gagner la récompense et de voter contre le parti, mais il vote pour lui s'il est nécessaire de gagner la récompense.

Si le parti gagne, sa stratégie dominante consiste à refuser une récompense à l'électeur, peu importe que celui-ci ait voté pour ou contre. Sachant que le parti ne donnera pas de récompense, l'électeur va voter de façon idéologique. Par conséquent le parti ne donne jamais de récompense et l'électeur va voter selon sa préférence idéologique.

Mais, en pratique, nous savons que le clientélisme fonctionne et « *que les relations clientélistes soient continues, que la dyade soit ancrée dans un réseau social, est théoriquement important pour plusieurs raisons* »⁵⁰⁷. Les principales raisons, pour lesquelles Stokes cite le réseautage, sont les suivantes : les relations clientélistes renforcent le lien social entre le patron et le client ; les réseaux fournissent des informations pour leurs membres aux autres membres ; nous savons si le collègue ou le voisin va voter pour ou contre le parti. Cela va permettre au parti de faire des suppositions sur ceux qui ont vraiment soutenu le parti. Donc, « *les réseaux permettent aux partis clientélistes de contourner le scrutin secret* »⁵⁰⁸.

2. Les théories explicatives de la corruption

La corruption se réfère à un grand groupe de comportements et de pratiques concernant non seulement les individus, mais aussi les institutions. La littérature distingue deux approches qui expliquent les causes de la corruption. Cette conception assez large ouvre des débats pour savoir si la corruption est une conséquence de l'échec des institutions ou de l'individu. Une partie des chercheurs expliquent la corruption de point de vue de l'individu (*actor-centred approach*), l'autre partie trouve les causes de la corruption dans les institutions (*agency-centred approach*). La première approche considère que les caractéristiques culturelles et psychologiques de l'individu jouent un rôle déterminant dans la présence de la corruption. Quant à la deuxième approche, elle voit l'échec dans le mauvais fonctionnement et la fragilité des institutions. Mais le problème avec ces deux approches

⁵⁰⁷ STOKES Susan C, « Political Clientelism », in GOODIN Robert E., *The Oxford Handbook of Political Science*, juillet 2011, p. 9, [://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-031#oxfordhb-9780199604456-bibItem-2845](http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-031#oxfordhb-9780199604456-bibItem-2845)

⁵⁰⁸ Ibid.

est que les causes et les effets de la corruption ne sont pas toujours identifiables. Plusieurs études ont montré que, dans la plupart des cas, les comportements des individus et des institutions sont les symptômes plutôt que les causes de la corruption.

La question qui se pose ici est de savoir si la corruption est caractéristique de la culture albanaise, ou si elle a pour origine essentielle les institutions. L'approche reposant sur la culture des individus peut-elle expliquer la corruption en Albanie ?

Nous allons comparer le niveau de la corruption en Albanie et au Kosovo, étant donné les racines communes et les traditions culturelles identiques des deux pays (tableau N°6.5), au moyen de l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, l'ONG qui classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et dans la classe politique. Nous allons prendre en compte les indices de corruption publiés de 2010 à 2020 par Transparency International. L'indice de perception de la corruption couvre 180 pays et territoires du monde, sur la base du niveau perçu de corruption dans le secteur public ; sur une échelle de 0 à 100 - où 0 indique une corruption élevée et 100 une absence totale de corruption.

Tableau 36 - 6. 5. L'indice de la corruption : rang mondial de l'Albanie et le Kosovo

Année	Albanie		Kosovo	
	Les points	Rang	Les points	Le rang
2010	3,3	91	2,8	116
2011	3,1	95	2,9	112
2012	33	113	34	105
2013	31	116	33	111
2014	33	110	33	110
2015	36	88	33	102
2016	39	83	36	95
2017	38	91	39	85
2018	36	99	37	93
2019	35	106	36	101

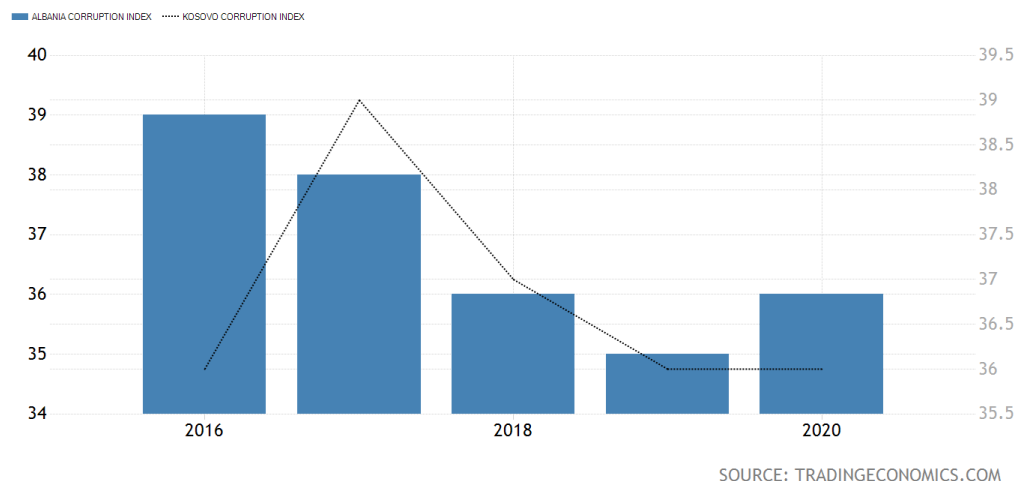
2020	36	104	36	104
------	----	-----	----	-----

(Source: Transparency International (<https://tradingeconomics.com/country-list/corruption-index>)).

Pour l'année 2020, l'Albanie a été notée 36 points et classée 104e sur 180 pays étudiés par le rapport, mais au dernier rang pour l'Europe. L'Albanie est notée avec 36 points en 2019. La moyenne mondiale globale est de 43 points, tandis que la moyenne européenne est de 66 points, ce qui montre une grande différence de l'Albanie avec les pays européens.

En 2011 l'Albanie était classée 95eme et le Kosovo 112ème. La situation était inverse en 2012, l'Albanie étant 113ème et le Kosovo 105ème. L'Albanie a donc, reculé de 18 rangs par rapport à l'année précédente alors que le Kosovo en a gagné 7. La comparaison entre les deux pays, qui ont des racines communes, montre que la culture ne joue pas un rôle prédominant dans le niveau de la corruption du pays. Malgré des cultures proches, les niveaux de corruption n'ont pas suivi la même trajectoire dans les deux pays (graphique n° 6.1).

Graphique 11 - 6.1. L'indice de corruption en Albanie et au Kosovo



(Source Transparency International (<https://tradingeconomics.com/country-list/corruption-index>)).

En novembre 2004 un scandale, a émergé, impliquant certains diplomates de l'Ambassade d'Allemagne en plus d'employeurs albanais : ce que l'on a appelé l'« affaire des visas ». Suite aux dénonciations de l'hebdomadaire *Der Spiegel* pour abus dans la délivrance de visas aux Albanais, le Ministère allemand des Affaires étrangères a enquêté pour savoir s'il y a eu corruption dans la délivrance des visas aux citoyens albanais à l'Ambassade d'Allemagne à Tirana et il est arrivé à la conclusion qu'il y a eu des "irrégularités", ce qui signifie qu'il y a eu des abus et des pots-de-vin pour la délivrance de visas. Pourtant, Transparency International situe l'Allemagne parmi les pays les moins corrompus. Ainsi, en 2004 l'Allemagne était située au 15ème rang et l'Albanie au 108ème.

L'approche culturelle ne peut pas expliquer comment les pays qui ont les mêmes cultures politiques ont des niveaux de corruption différents. Elle ne peut pas non plus expliquer comment des individus, qui sont reconnus comme plus imperméables à la corruption dans un contexte, peuvent être impliqués dans des affaires de corruption dans un autre contexte. Plus que les facteurs culturels, les institutions et leur mode de fonctionnement sont la cause de la corruption. La corruption est surtout la conséquence du dysfonctionnement des institutions et de conditions sociales et économiques du pays qui peuvent conduire à des changements de comportements chez les individus.

B. L'omniprésence de la corruption et du clientélisme en Albanie

La relation entre les partis politiques et les électeurs devient de plus en plus commerciale. Aujourd'hui, les élections sont plus une affaire économique qu'une affaire politique. Selon Fabian Zhilla « *le marché politique était sophistiqué, créant un échange de « monnaie politique* »⁵⁰⁹, dans le sens où « *on sait plus ou moins quelle est la valeur d'un vote dans les zones rurales et combien il vaut dans les zones urbaines, ou combien il vaut dans les grandes villes et combien il vaut dans les petites villes* »⁵¹⁰. Il est évident que, dans les zones rurales, le prix d'un vote est moins élevé qu'en ville. Après les élections locales de 2013, l'écran de Top Channel Albania a transmis des images d'achat de voix. Ainsi, pour voter pour le candidat du Parti socialiste, des étudiantes ont reçu pour une valeur de 2 000 ALL soit environ 16 euros⁵¹¹. Bien que les dernières élections législatives tenues le 25 avril 2021 n'aient pas fait l'objet de cette recherche il est important de noter que le phénomène continue d'exister, prenant une valeur monétaire encore plus élevée. Il a été avéré que dans certaines régions « *où les résultats devraient être serrés, on dit que la récompense du vote est passée de 1 000 à 1 200 euros* »⁵¹². Nous constatons que le prix d'un vote augmente avec le temps.

Les moyens d'échange entre le patron et le client sont divers : des emplois dans le secteur public, subventions, contrats, concessions publiques, D'après mes recherches, il n'existe pas en

⁵⁰⁹ ZHILLA Fabian, «Drejt privatizimit të partive politike (Vers la privatisation des partis politiques)», *Panorama* [en ligne], 29 juillet 2011, [consulté le 6 février 2020], <https://shtetiweb.org/2015/07/29/drejt-privatizimit-te-partive-politike/>

⁵¹⁰ Ibid.

⁵¹¹ Pour plus de détails regarde VAN GERVEN OEI Vincent W.J., «Çfarë është shitja e votës? (Qu'est-ce que la vente de votes ?) », *Exit.al* [en ligne], 6 juin 2017, [consulté le 6 février 2020], <https://exit.al/cfare-eshte-shitja-e-votes/>

⁵¹² « Blerja e votës/ Çmimi në këto zgjedhje kap rekorde (L'achat de voix / Le prix de ces élections détient des records », *Lapsi.al* [en ligne], 5 avril 2021, [consulté le 6 avril 2021], <https://lapsi.al/2021/04/05/blerja-e-votes-cmimi-ne-keto-zgjedhje-kap-rekorde/>

Albanie d'études empiriques qui montrent le pourcentage de distribution des moyens d'échange et par conséquent quels moyens d'échange sont les plus utilisés dans les relations clientélistes.

Malgré ce constat, nous présentons ici une analyse des formes que prennent les relations clientélistes et de corruption en Albanie.

1. Les types de corruption et leur présence en Albanie

La corruption réduit l'efficacité de l'activité publique et, par conséquent, le développement de la démocratisation d'un pays, en transformant des organismes publics d'action collective en outils à des fins privées pour certains individus. La corruption entraîne des inefficacités dans l'offre des services publics. La corruption a des conséquences politiques, économiques et sociales. « *La corruption entraîne des préjudices économiques considérables, porte atteinte à l'intégrité et au fonctionnement efficace de l'administration publique, ébranle la confiance des citoyens dans les organes de l'état, sape l'État de droit et la démocratie, déforme les règles de concurrence économique loyale et inhibe le développement économique. La corruption peut, en outre, être un instrument de criminalité organisée dans le but d'influencer les structures politiques, administratives et économiques et de les infiltrer* »⁵¹³.

La corruption a des conséquences négatives dans tout le système politique, économique et social d'un pays. De point de vue politique, la corruption a une incidence négative sur la qualité de la gouvernance du pays et favorise une instabilité politique en minant la légitimité du système politique. La corruption a deux conséquences principales sur l'économie. D'abord, puisque la réussite économique dépend largement de l'allocation optimale des ressources, le détournement de fonds à travers des activités de corruption des dirigeants et des fonctionnaires représente un trouble de la distribution et, par conséquent, réduit les ressources disponibles pour la croissance économique. Ainsi la corruption effraie les investisseurs directs étrangers, réduisant l'utilisation d'une source vitale de capital. La corruption diminue l'efficacité économique, réduit les niveaux des investissements étrangers directs, provoquant l'augmentation des coûts de production. Les conséquences sociales de la corruption sont la création et l'accentuation de la fracture, des injustices et des conflits sociaux. Elles sont liées directement aux conséquences économiques : a) la réduction du niveau de vie de la majorité de la population : un effet, un écart se crée entre ceux qui profitent de la corruption, un petit nombre par rapport à la population totale, et le reste de la population dont les revenus diminuent avec

⁵¹³ « Corruption et délits apparentés dans les transactions commerciales internationales », *Revue internationale de droit pénal*, Vol 74, 2003/1-2, p. 563, [consulté le 15 janvier 2021], <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-penal-2003-1-page-563.htm>

l'augmentation du niveau de corruption ; b) la corruption accroît la criminalité, non seulement parce que la corruption est un délit en soi, mais parce qu'elle entraîne aussi d'autres actes criminels. « *La corruption est souvent liée à la perpétration d'autres délits tels que, par exemple : escroquerie, détournement, abus de confiance, conventions destinées à restreindre la concurrence ou à l'influencer de façon illicite ou encore trahison de secret* »⁵¹⁴.

La corruption en Albanie est diffuse dans tous les secteurs : l'administration, la justice, la police, les officiels, la santé, etc. Il faut distinguer deux catégories de corruption, la petite et la grande. La petite corruption est celle de la vie quotidienne. Elle est pratiquée par les petits fonctionnaires qui sont mal payés. Dans les sociétés telles que l'Albanie, où les liens sont toujours de type personnel, ceux-ci vont se matérialiser par un service, par un échange ; rien ne se fait indépendamment d'un cadeau, un don et contre-don qui est la façon de sceller un pacte de confiance. La grande corruption concerne les élites et les institutions. Jorgo Mandilli appelle « corruption légale » ce type de corruption. « *À cette corruption juridique appartiennent les divers privilèges que les différents présidents, d'abord ceux des partis et des gouvernements, créent pour eux-mêmes et ensuite pour quelques autres : les ministres, les sous-ministres, les adjoints, les secrétaires, les directeurs, les internes et bien d'autres. Les salaires sont excessivement élevés, comme s'il ne s'agissait pas de l'Albanie, si pauvre soit-elle ; les pensions spéciales trop élevées de tous ces fonctionnaires ; le cumul de plusieurs tâches simultanément ; la participation à plusieurs conseils de pilotage en même temps, voire l'intervention dans certains d'entre eux non pas personnellement mais par l'intermédiaire d'assistants ; l'obtention de titres différents en fonction des conflits d'intérêts ! Et bien d'autres comme celles-ci...* »⁵¹⁵.

Au cours de ces dernières années, de nombreux hommes politiques et des hauts fonctionnaires ont été impliqués dans des pratiques de corruption et très peu condamnés. Alors que la corruption en Albanie a été documentée dans divers rapports nationaux et internationaux, la corruption impliquant des fonctionnaires de haut rang n'a pas suscité l'attention voulue⁵¹⁶. « *Il y a eu*

⁵¹⁴ Ibid, p. 567.

⁵¹⁵ MANDILLI Jorgo, «Kush e mbron dhe pse Ministrin e Gërdecit? A do mundet Drejtësia e Re të lehtësojë sadopak dhimbjen e viktimave të 30 viteve padrejtësi? (Qui protège et pourquoi le ministre de Gerdec ? La Nouvelle Justice saura-t-elle alléger la douleur des victimes de 30 ans d'injustice ?) » *Dita* [en ligne], juillet 2021, [consulté le 29 juillet 2021], <http://www.gazetadita.al/kush-e-mbron-fatmir-mediun-nje-apel-per-drejtësine-e-re-nga-e-cila-presim-dhe-tek-e-cila-shpresojme-te-lehtesoje-sadopak-dhimbjen-e-viktimave-te-30-viteve-padrejtësi/>

⁵¹⁶ Voir le Ministère de la Justice, Stratégie transversale de lutte contre la corruption 2015-2020, https://www.trajesia.gov.al/wpcontent/uploads/2018/06/Inter-sector_Strategy_against_Corruption_2015-2020_4.pdf. Transparency International, Indice de perception de la corruption (2020), <https://www.transparency.org/en/countries/albania> ; Gjergji Vurmo, « Rapport Albanie 2020 "dans Nations en transition, Freedom House, 2020, <https://freedomhouse.org/country/albania/freedomworld/2020> etc

peu de recherches sur la nature de la collaboration, les faiblesses de l'administration publique et les insuffisances actuelles du pouvoir judiciaire, qui permettent la captation de l'État en Albanie »⁵¹⁷.

L'ancien ministre de la Défense Fatmir Mediu a été inculpé par le procureur pour abus de pouvoir dans l'affaire de l'explosion du dépôt d'armes de Gerdec le 15 mars 2008, où 28 personnes ont été tuées et plus de trois cents personnes blessées. Concernant cet événement, le Parquet général a enregistré la procédure pénale n° 3 en 2008 et a poursuivi le citoyen Fatmir Mediu en qualité d'ancien ministre de la Défense, ainsi que de nombreuses autres personnes. À l'issue de l'enquête préliminaire, le 13 mars 2009, le parquet général a soumis à la Haute Cour une demande de jugement de l'affaire pénale n° 3 en 2008. Dans cette enquête, le citoyen Fatmir Mediu a été inculpé de l'infraction pénale « abus de pouvoir » réalisée en collaboration. F. Mediu a été retenu comme accusé par le bureau du procureur général en 2009 et l'affaire contre lui a été portée devant la Haute Cour pour un procès pour « abus de pouvoir », selon le code pénal militaire. Mais, en 2009, l'affaire contre lui a été suspendue, les poursuites pénales ne pouvant continuer car, après sa réélection à l'Assemblée lors des législatives, il bénéficiait de l'immunité parlementaire. Treize ans après l'événement il n'a donc toujours pas été jugé.

2. Les types de clientélisme les plus répandus en Albanie

Nous avons souligné que le clientélisme des partis politiques est préoccupant en Albanie. Mais comment est-il apparu ? Quelles relations clientélistes sont les plus répandues ? Quelles conséquences ont-elles sur le développement du pays ?

« Le clientélisme ne peut pas être considéré de manière significative en dehors du cadre dans lequel il existe. La forme qu'il prend dépend dans une large mesure de la structure de la société et de la culture politique dans laquelle il opère »⁵¹⁸. Le système politique albanais lui-même est construit sur la base de relations clientélistes. Un parti politique a le rôle du patron qui demande à ses clients (l'électorat) leurs votes et en contrepartie le parti saura les récompenser.

L'axiome des partis politiques en Albanie est de rester au pouvoir à tout prix. Pour atteindre cet objectif, les partis politiques sont prêts à tout faire, c'est-à-dire violer la loi, utiliser les biens publics et obtenir l'argent qui provient du crime organisé. Tout ce qui aide à atteindre l'objectif est

⁵¹⁷ VURMO Gjergji, Sulstarova Rovena & Dafa Alban, « Zbërthimi i kapjes së shtetit në Shqipëri: Një shqyrtim i rasteve të korrupsionit të nivelit të lartë dhe ligjeve të bëra me porosi nga viti 2008 deri në 2020 (Répartition de la capture d'État en Albanie : Un examen des cas de corruption de haut niveau et des lois sur mesure de 2008 à 2020), Transparency International, 2021, p. 4.

⁵¹⁸ LEMARCHAND Rene & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p. 156.

« autorisé ». Pour obtenir des voix, le parti clientéliste récompense les votants selon les besoins de l'électorat. Donc « *le volume des transactions dépend du contexte, incluant à la fois les besoins du client et l'influence du patron* »⁵¹⁹.

Nous examinerons les formes les plus répandues du clientélisme politique en Albanie, puis nous analyserons le mode de fonctionnement réel d'un parti politique clientéliste, en prenant l'exemple du Mouvement socialiste pour l'intégration.

2.1 Des soupçons de relations clientélistes avec des acteurs internationaux

Depuis l'année 2000, les partis politiques ont l'obligation légale de ne pas accepter les aides financières provenant de fondations ou entités étrangères, mais cela n'a pas empêché les partis politiques d'acheter tout type d'aide financière. La presse internationale ainsi que la presse locale a évoqué les liens clientélistes entre les partis politiques albanais et les pays étrangers.

Un article de *Mother Jones* du 6 mars 2018 écrit par David Corn, Hannah Levitina et Dan Friedman, dénonce le lien entre le lobbyiste Nick Muzzin et la Russie (Schema n°6.2), en insinuant que la Russie avait aidé financièrement le Parti démocratique en Albanie⁵²⁰. Après la publication de cet article le Gouvernement d'Edi Rama et les médias proches de lui ont attaqué le Président du Parti démocratique Lulzim Basha. Cet article, cependant, n'est pas direct, il joue avec des insinuations et des implications supposées, mais ne va pas jusqu'à affirmer directement qu'il y avait une connexion russe, ou que ceux qui ont payé étaient des Russes. Suite à la publication de cet article et aux dénonciations publiques du Gouvernement Rama, le Parquet albanais a enquêté sur les trois versements que le Parti démocratique avait effectués pour Nick Muzzin. Le Parquet a obtenu des informations officielles des États-Unis et du Royaume-Uni sur les entités impliquées et la manière dont ont été effectués les paiements, mais n'a trouvé ni fait ni indication de violation de la loi, ni sources illégales ou suspectes, y compris des sources ou contacts russes. La seule accusation sur laquelle le Parquet a continué à enquêter est la fausse déclaration sur les formulaires des revenus et dépenses de l'année 2017 selon l'article 190 du Code pénal. À la Commission électorale centrale, le parti démocratique n'avait déclaré que le contrat et le paiement direct pour Nick Muzzin⁵²¹. Le

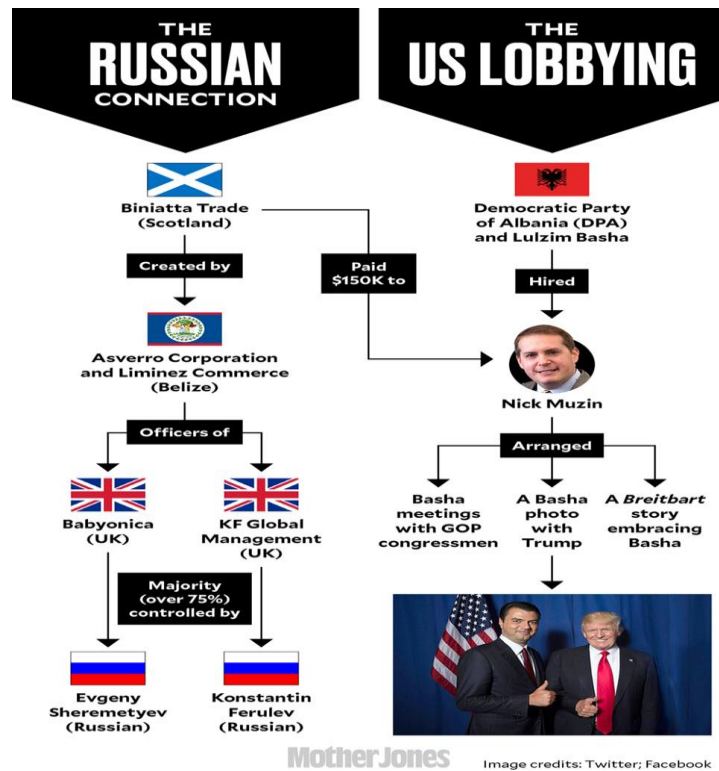
⁵¹⁹ LEMARCHAND Rene & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p. 155.

⁵²⁰ Pour plus de détails voir CORN David, Hannah LEVITINOVA & FRIEDMAN Dan, « How a Russian-Linked Shell Company Hired An Ex-Trump Aide to Boost Albania's Right-Wing Party in DC », *Mother Jones* [en ligne], 6 mars 2018, [consulté le 20 octobre 2020], <https://www.motherjones.com/politics/2018/03/how-a-russian-linked-shell-company-hired-an-ex-trump-aide-to-boost-albanias-right-wing-party-in-dc/>

⁵²¹ Cf. REHOVA Ilmi, « Historia ruse e PD-së u gatua nga Edi Rama me gazetaret që denoncuan Trumpin në FBI », *Exit News* [en ligne], 27 mars 2019, [consulté le 19 avril 2020], <https://exit.al/historia-ruse-e-pd-se-u-sajua-nga-edi-rama-me-gazetaret-qe-denoncuan-presidentin-trump-per-lidhje-ruse/>

journaliste Ilmi Rehova a prétendu que cet article a été commandé par Edi Rama comme un moyen pour attaquer le Président du PD Lulzim Basha avant les élections de 2017.

Figure 3 - 6.2 La connexion russe selon le magazine Mother Jones



(Ressource : Mother Jones 6 mars 2018)

Bien que l'article 21 de la loi 8580 sur les partis politiques prévoit l'interdiction de « l'aide financière et matérielle du Gouvernement et d'entités étrangères publiques ou privées », les partis politiques ont fait l'objet de spéculations concernant leurs relations avec des organismes étrangers. George Soros le fondateur de « Open Society Foundation » est arrivé en Albanie en 1992 dans le but de contribuer à construire une société démocratique et d'encourager les initiatives sociales. Il a été accusé à plusieurs reprises d'être très proche de certains politiciens albanais. Judicial Watch⁵²², un groupe d'activistes conservateurs américains et des surveillantes enquêtant sur les violations de la loi par des hauts fonctionnaires ont rapporté que, en 2018, l'ancienne administration Obama qui a financé George Soros, a donné 9 millions de dollars pour le projet « Justice pour tous » conçu pour renforcer

⁵²² C'est un organisme indépendant qui vérifie l'éthique et la moralité du service public américain, <https://www.judicialwatch.org/>

l'efficacité et la transparence du système judiciaire en Albanie. Ce projet visait à augmenter la confiance des citoyens dans le système judiciaire. Mais, selon Judicial Watch, « *l'argent a été utilisé spécifiquement pour donner au Gouvernement socialiste albanais un plus grand contrôle du système judiciaire* »⁵²³.

2.2 L'achat de voix

Un des problèmes majeurs de la vie politique en Albanie est l'achat de voix, qui persiste depuis des années et devient un phénomène de plus en plus sophistiqué. Les partis politiques n'essayent pas de convaincre les électeurs avec des programmes attrayants, mais achètent simplement leurs voix avec l'argent provenant du crime. « *L'idée de base était que, plutôt que d'utiliser des politiques publiques pour effectuer des transferts de certaines classes d'électeurs à d'autres, les partis pourraient offrir des incitations aux électeurs individuels et ainsi renforcer les perspectives électorales des partis* »⁵²⁴. Les partis vont faire des mouvements tactiques en distribuant les biens « *à ceux qui seraient les plus susceptibles de rendre la pareille avec leur vote* »⁵²⁵.

Mais qui sont les victimes des relations clientélistes ? « *Le clientélisme est intimement lié à la pauvreté et aux inégalités, dont il est probablement à la fois une cause et une conséquence* »⁵²⁶. En Albanie, l'un des pays les plus pauvres du monde, il est très facile pour les partis politiques d'acheter des voix. La littérature dit que les partis politiques essayeront de verser des récompenses ciblées sur des personnes indifférentes ou légèrement opposées à eux pour des raisons idéologiques ou programmatiques, et non sur celles qui les soutiennent fortement. Les pauvres sont susceptibles d'être les proies du clientélisme parce, d'une part, ils préfèrent avoir un profit aujourd'hui plutôt que demain (Kitschelt, 2000), et d'autre part, ils valorisent les « cadeaux » plus que les riches. Les partis ont plus de facilités à payer les pauvres que les riches. En effet plus fort est le parti, plus il a la possibilité de payer cher pour l'achat de votes. Au XXI^e siècle, nous avons vu se développer dans plusieurs pays démocratiques une tendance des partis politiques à inclure dans leurs listes électorales des hommes d'affaires. On peut mentionner ici Silvio Berlusconi en Italie et Bernard Tapie en France. « *N'oublions*

⁵²³ SINGMAN Brooke, « Obama State Dept used taxpayer dollars to fund George Soros group's political activities in Albania, watchdog group says », *Fox News* [en ligne], 14 avril 2018, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.foxnews.com/politics/obama-state-dept-used-taxpayer-dollars-to-fund-george-soros-groups-political-activities-in-albania-watchdog-group-says>

⁵²⁴ STOKES Susan C, « Political Clientelism », in GOODIN Robert E., *The Oxford Handbook of Political Science*, juillet 2011, p. 7 <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199604456.001.0001/oxfordhb-9780199604456-e-031#oxfordhb-9780199604456-bibItem-2845>

⁵²⁵ Ibid.

⁵²⁶ Ibid, p. 20.

pas que les affaires n'ont pas une connotation très positive en politique. Il apparaît difficilement conciliable de prétendre vouloir servir l'intérêt général quand on a passé l'essentiel de sa carrière à poursuivre le sien plus particulier »⁵²⁷.

La tendance à inclure des hommes d'affaires en politique existe en Albanie aussi. À la différence des premiers Parlements, où la majorité des députés étaient des personnalités académiques, ces dernières années prédominent de plus en plus les hommes d'affaires. En Albanie, la participation des hommes d'affaires en politique a plutôt pour motif d'assurer leur richesse et leur avenir personnels, que de défendre les intérêts des entrepreneurs en tant que partie de la société. « *Malgré le fait que 36% des quotas des députés sont des entrepreneurs, jusqu'à présent ils n'ont eu aucune influence sur la politique albanaise. Contrairement aux États-Unis où les hommes d'affaires apportent leur expertise à la vie publique, en Albanie, les députés hommes d'affaires qui entrent en politique ont rarement un impact sur la prise de décision. Bien que théoriquement les couches les plus représentées au parlement, elles sont aussi les moins actives dans la vie publique »⁵²⁸. Mais la caractéristique majeure des hommes d'affaires albanais est le fait que, dans certains cas, ils ont des antécédents criminels et que non seulement ils ne font pas de la politique dans l'intérêt général, mais ils défendent des intérêts nuisibles à la société. Olga Khrychtanovskaïa écrit que « *l'intérêt des hommes d'affaires pour la politique a dépendu des bénéfices personnels qu'ils en attendaient, et non d'une logique de défense d'intérêts de classe sociale »⁵²⁹.**

Tom Doshi est un exemple d'une personne ayant des antécédents en matière pénale, qui est entré en politique en 2005. Au début, il se rapproche du Parti démocratique et propose sa candidature pour la région de Shkodra, mais S. Berisha ne l'accepte pas parce que Shkodra a été une région de droite. Berisha a préféré un candidat qu'il pouvait influencer facilement. Tom Doshi étant un homme politique avec beaucoup de pouvoir, il aurait été plus difficile pour Berisha de lui imposer sa volonté. Fatos Nano a alors accepté sa candidature et il a été élu député dans la région de Shkodra. Homme d'affaires, il devient le député le plus riche au Parlement. Très proche du chef de Parti socialiste Edi Rama, il a été exclu du Parti suite aux accusations de corruption qu'il a portées contre le Gouvernement. « *Rama a répondu en disant qu'il ne pouvait pas tolérer que de telles accusations*

⁵²⁷ MARTINACHE Igor, « Hommes d'affaires en politique », *Politix*, n° 84, 2008, [consulté le 5 novembre 2020], <https://journals.openedition.org/lectures/731>

⁵²⁸ « Përfshirja e biznesmenëve në politikë vetëm për financim partish, asnjë ndikim në ekonomi (Implication des hommes d'affaires dans la politique uniquement pour le financement des partis, pas d'impact sur l'économie) », *Atlasi.al* [en ligne], 23 février 2019, [consulté le 25 février 2020], <https://atlasi.al/perfshirja-e-biznesmeneve-ne-politike-vetem-per-financim-partish-asnje-ndikim-ne-ekonomi/>

⁵²⁹ Khrychtanovskaïa (O.), *Anatomiia rossiïskoi elity* [Anatomie de l'élite de Russie], Moscou, Zakharov, 2004, p. 347 et p. 351 cité par Lallemand, Jean-Charles. « Les hommes d'affaires en politique dans les régions de Russie : émergence, affirmation et déclin d'un type d'acteurs politiques », *Politix*, vol. 84, no. 4, 2008, p. 63.

soient rendues publiques, bien qu'il ait aimé les critiques »⁵³⁰. En 2009, l'ancien Ambassadeur des États-Unis à Tirana, John L. Withers, a inclus⁵³¹ « Doshi parmi les criminels qui font les lois au Parlement, affirmant qu'il était soupçonné de trafic de drogue »⁵³². Doshi a été auparavant condamné deux fois par la justice albanaise pour possession d'armes et coups et blessure mais il est difficile de trouver des informations exactes sur cette question.

Un autre député homme d'affaires avec un passé criminel est Mark Frroku, député du Parti socialiste. Il a été élu lors des élections de 2013, mais il s'est retrouvé menotté en avril 2015, suite à l'arrivée d'un mandat d'arrêt en provenance de Belgique. Il avait déjà été inculpé du meurtre de son compatriote, Aleksander Kurti, dans l'après-midi du 5 mars 1999. Et en 2002, il a été aussi condamné par les autorités néerlandaises à 3 ans de prison pour trafic de drogue. Après son arrestation en 2015, il a été libéré en 2018 et tous ses biens confisqués par la justice lui ont été rendus.

Il existe également des hommes politiques ayant des antécédents criminels au niveau du Gouvernement local, notamment deux maires socialistes, dans la Commune de Shkodra et celle de Vlora, élus aux élections locales de 2019. Tous deux les ont cachés en remplissant les formulaires correspondants conformément à la loi de dépénalisation. L'un, Valdrin Pjetri à Shkodra, a démissionné lorsque l'opposition a publié des documents prouvant sa condamnation en Italie pour trafic de drogue en 2003, alors qu'il était étudiant. L'autre, Agim Kajmaku, à Vlora, est accusé par l'opposition d'avoir été arrêté en 2003 en Grèce pour usage et distribution de faux billets.

Il existe une infinité d'exemples de criminels impliqués dans la politique en Albanie. Ils sont souvent au « service » des partis politiques. Le clientélisme en Albanie est du type hybride. Si dans le monde le clientélisme a évolué en passant du clientélisme d'un homme fort à un clientélisme commercial, en Albanie, le clientélisme est hybride car on retrouve des traces de ces deux types de clientélisme. En effet, il y a des partis politiques forts, mais aussi des individus forts au niveau local. Ces personnes sont habituées non seulement à acheter des votes, mais aussi à jouer le rôle des forts en faisant pression sur les citoyens. D'un côté, ce sont les personnes liées au monde du crime qui achètent les votes et, de l'autre ce sont les partis qui font des politiques distributives pour acheter leurs soutiens.

⁵³⁰ EREBARA Gjergj, « Çështja Doshi si konsum i zakonshëm politik (La question Doshi comme consommation politique ordinaire) », *Reporteral* [en ligne], 2 mars 2015, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.reporter.al/ceshtja-doshi-si-konsum-zakonshem-politik/>

⁵³¹ Cette liste a été rendue publique par Wikileaks. Pour plus des détails sur cette liste voir https://wikileaks.org/plusd/cables/09TIRANA552_a.html

⁵³² EREBARA Gjergj, « Çështja Doshi si konsum i zakonshëm politik (La question Doshi comme consommation politique ordinaire) », *Reporteral* [en ligne], 2 mars 2015, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.reporter.al/ceshtja-doshi-si-konsum-zakonshem-politik/>

L'achat des votes a existé depuis des années en Albanie. Si, auparavant, l'achat de votes n'était pas vraiment documenté, l'information circulant de bouche à oreille, ce n'est plus le cas. Des dossiers d'écoute téléphonique, qui compromettent la vie politique et le Gouvernement ? ont été rendus publics ces dix dernières années en Albanie. Malgré la publication de tels faits et des preuves évidentes, aucun haut responsable politique en Albanie n'a été condamné. La seule « punition » que ces personnes ont eu c'était la simple démission ou l'interdiction de se présenter aux élections à venir.

Le 5 juin 2019, le journal *Bild* a publié un article accusant le chef du Gouvernement Edi Rama d'avoir utilisé l'argent de la mafia pour acheter des voix lors des élections de 2017. *Bild* fonde ses accusations sur des écoutes téléphoniques qui font craindre des liens entre le Gouvernement albanais et la mafia et assure que les enregistrements sont authentifiés. Edi Rama a immédiatement annoncé qu'il poursuivrait le journaliste Peter Tiede devant les tribunaux allemands et a justifié sa décision en expliquant qu'en Allemagne, le pouvoir judiciaire ne jouait pas à des jeux stupides et que la dignité du peuple et de l'État y était respectée.

Vangjush Dako⁵³³ a été maire de la ville de Durres, la deuxième ville de l'Albanie, pendant trois mandats consécutifs. Au début de l'année 2019, un scandale a éclaté en Albanie, connu sous le nom de dossier 339/1. Le 30 janvier 2019 le journal allemand *Bild* a publié les écoutes téléphoniques entre le maire de Durrës, Vangjush Dako et Astrit Avdylaj⁵³⁴ pour l'achat de voix dans les élections locales de 2017. L'année précédente, en 2018, le Parti démocratique avait évoqué l'implication de Vangjush Dako et exigé son arrestation pour sa coopération étroite avec les gangs ainsi que pour l'achat de voix lors des élections. Dans les écoutes téléphoniques, Astrit Avdylaj parle ouvertement de l'achat et de la vente de votes et d'appels d'offre. En effet, certains gangs organisés en Albanie ont été mis sur écoute par les autorités du Kosovo, car soupçonnés de collaborer avec une organisation criminelle du Kosovo. « *Les soupçons d'implication d'un haut fonctionnaire dans des affaires avec des organisations criminelles ont compliqué l'affaire pour le parquet du Kosovo, l'obligeant à coopérer avec le parquet spécial et EULEX* »⁵³⁵. Dans ces écoutes, il était clair que le maire Vangjush Dako et d'autres employés de l'administration de Durres étaient sous les "ordres" d'Avdylaj. Dako, de son côté, ne nie pas l'avoir rencontré et l'avoir eu au téléphone, mais c'était, a-t-il dit, dans le cadre

⁵³³ Pour plus de détails voir « Grande Corruption case Database, Transparency International, <https://www.transparency.org/en/projects/cases-project/data/vote-buying-dako>

⁵³⁴ Astrit Avdylaj, surnommé Niçja, est connu comme le chef du gang de Shijak. Il a été accusé d'être proche de la politique en Albanie. Il avait été interpellé en 2018, dans le cadre du dossier "339", lors de l'opération "Volvo 4" pour le laboratoire de cocaïne retrouvé à Has. Au cours de l'enquête, il s'est avéré qu'Astrit Avdylaj et son groupe étaient impliqués dans le trafic de grandes quantités de stupéfiants d'Albanie vers l'Italie et d'autres pays européens. Astrit Avdylaj était condamné à 16 ans de prison pour un meurtre en 1997 mais il avait été libéré le 2 mars 2016 soit trois ans avant de purger sa peine après avoir été examiné pour « dépression et tentatives de suicide ».

⁵³⁵ « Kronologjia e çështjes Dako në media (La chronologie de l'affaire Dako dans les médias) », *ExitNews* [en ligne], 2 février 2019, [consulté le 3 février 2019], <https://exit.al/kronologjia-e-ceshtjes-dako-ne-media/>

de la campagne électorale et il n'avait jamais fait ce qu'Avdylaj lui avait demandé. Sur ce dossier, le Tribunal de Durres n'a condamné que les assesseurs du bureau de vote de Shijak⁵³⁶. En ce qui concerne Astrit Avdylaj, il a été libéré de prison 14 mois après son arrestation car les délais de détention ont été dépassés.

De même, en juin 2019, le journal *Bild* a publié d'autres écoutes téléphoniques, concernant la région de Diber, au nord de l'Albanie. Il s'agit des seize écoutes téléphoniques faites par le Parquet, suite aux dénonciations du Parti démocratique. Celui-ci a déposé une plainte auprès du bureau du procureur en août 2016 et a déposé une liste de noms faisant partie d'un groupe criminel qui achète des voix et menace les électeurs de Diber. Sur la base de cette dénonciation, le parquet a ouvert une enquête connue comme le dossier 184 et a mis sur écoute les personnes dénoncées les 8, 9 et 10 septembre, trois jours avant les élections. Le 11 septembre 2016 se sont tenues des élections municipales anticipées, suite au scandale sexuel qui touchait l'ancien maire Shukri Xhelili.

Dans les écoutes téléphoniques de cette affaire, il est démontré comment des personnes ayant de l'influence et du pouvoir ont proféré des menaces, promis des avantages des récompenses et de l'argent en échange de votes au profit du candidat socialiste Muharrem Rama. L'accusation a initialement visé quatre personnes, Robert Aga le chef du commissariat de Diber, deux anciens administrateurs des unités locales de Diber, Nuri Meda et Hasan Hoti, et l'ancien directeur de la Direction de l'éducation de Diber, Drini Gjeci, pour achat de voix et abus de pouvoir. Selon le dossier d'enquête, l'Accusation a également étayé les charges retenues contre 7 autres suspects pour l'infraction pénale d'« avoir donné des récompenses et fait des promesses » lors des élections, mais les poursuites contre eux ont été classées sans suite, car l'infraction pénale pour laquelle ils ont été inculpés est prescrite. « *Dans les écoutes de l'accusation qui sont incluses dans la demande de procès contre 4 accusés et la demande de suspension contre 7 autres suspects, il y a environ 500 votes achetés - avec des coûts allant de 3 000 à 20 000 lek (environ de 25 à 165 euros) pour chacune des voix* »⁵³⁷.

Certaines de ces écoutes téléphoniques publiées dans le tabloïd allemand *Bild* incluent le Premier ministre Edi Rama, le député du Parti socialiste et ancien ministre des Infrastructures Damian Gjijknuri, l'ancien député, aujourd'hui maire de Lezha, Pjerin Ndreu et l'ancien ministre de l'Intérieur Saimir Tahiri. Le Premier-ministre Rama a appelé le jour des élections (le 11 septembre 2016) à l'heure de fermeture des bureaux de votes, le chef du siège électoral de la région de Diber . « *Rama*

⁵³⁶ K.E «Dosja "339"/ Gjykata e Durrësit merr vendimin për komisionerët (Dossier "339" / Le tribunal de Durrës rend la décision pour les assesseurs) », *City News Albania* [en ligne], 21 juin 2021, [consulté le 21 juin 2021], <https://www.cna.al/2021/06/21/dosja-339-gjykata-e-durresit-merr-vendimin-per-komisioneret/>

⁵³⁷ « Përgjimet e reja/ Blerja e votës dhe kërcënimet ndaj mësuesve në Dibër (Nouvelles écoutes téléphoniques / Achat de votes et menaces contre les enseignants à Diber) », *Lapsi.al* [en ligne], 7 janvier 2021, [consulté le 21 janvier 2021], <https://lapsi.al/2021/01/07/pergjimet-e-reja-blerja-e-votes-dhe-kercenimet-ndaj-mesuesve-ne-diber/>

*a dit : Allo... tous les objectifs ont-ils été atteints comme nous l'avions laissé, comme nous l'avions convenu ? La subordination politique, administrative et électorale a répondu au Premier ministre : Oui, oui patron, tout va bien, comme nous l'avions convenu, tout est fait... »*⁵³⁸. Pour Edi Rama cette conversation est tout à fait normale entre un Président du parti et le responsable d'une campagne électorale. En fait cette situation n'est pas tout à fait normale. Sachant que les voix sont comptées manuellement en Albanie, il n'est pas possible de savoir juste à la fermeture des urnes si l'objectif est atteint ou pas, sauf si on sait déjà pour qui étaient les votes.

Robert Aga, ancien chef de la police en 2016, Drini Gjeci ancien responsable de l'éducation, Nuri Meda fonctionnaire dans l'unité administrative Tomin et Hasan Hotin dans l'unité administrative Lura, ont fait l'objet d'enquêtes. Ce fut également le cas de huit autres personnes (1-Korab Lala, (également connu sous le nom d'Imer Lala), 2-Robert Aga, 3-Afrim Mikli, 4-Drini Gjeci, 5-Arben Keshi, 6-Hasan Hoti, 7- Bekim Krashi et 8 -Nuri Méda), mais pour ces derniers, le non-lieu a été demandé. *« Malgré le fait que l'enquête ait totalement prouvé le fait d'avoir consommé l'infraction pénale « Donner des récompenses et des promesses », commise en collaboration, prévue par les articles 328/1 et 25 du Code pénal (en vigueur en 2016), par les personnes susvisées, le parquet a estimé que les poursuites pénales ne peuvent se poursuivre pour les personnes mises en examen et ne peuvent commencer pour les personnes ayant la qualité de prévenu, comme l'infraction pénale prévue par l'article 328/1 du code pénal, (en vigueur en 2016), est prescrite, en raison du fait qu'à partir du moment où l'infraction pénale a été commise, c'est-à-dire la période de septembre 2016, la durée des poursuites pénales de 3 ans est écoulée »*⁵³⁹. Malgré l'importance politique de ce dossier d'enquête, au cours des quatre dernières années, le dossier a « voyagé » entre le Tribunal de Diber et Tribunal de Tirana, parce que les deux tribunaux ont prétendu que l'affaire n'était pas de leur compétence. Ensuite, plusieurs procureurs ont démissionné, ce qui a conduit au dépassement des délais prévus par la loi. Comme dans le dossier 339/1 de Durres, dans le dossier 184 sont impliquées des personnes ayant des précédents criminels.

Souvent, les hommes politiques rendent l'absence de lois responsable. Le problème en Albanie n'est pas le manque de lois. De fait, il y a plusieurs facteurs qui jouent un rôle important dans l'existence et la continuité du phénomène clientéliste. Avant tout, l'impunité. En Albanie il y a des

⁵³⁸ÇOLLAKU Basir, «Dosja 184/ Zbulohet telefonata e Edi Ramës në përgjime... Çfarë tha ai kur u mbyllën votimet (Dossier 184 / Le téléphone d'écoute électronique d'Edi Rama a été révélé ... Ce qu'il a dit à la clôture du vote)», *360 grade* [en ligne], [consulté le 22 janvier 2021], <https://360grade.al/233715/dosja-184-zbulohet-telefonata-e-edi-rames-ne-pergjime-cfare-tha-ai-kur-u-mbyllen-votimet/>

⁵³⁹«"Dosja 184": Perfundojne hetimet, te pandehur ish-shefi i komisariatit Diber, dhe 3 te tjere) Dossier 184»: les enquêtes sont terminées, les accusés ancien chef du poste de police de Diber et 3 autres (Dossier 184»: les enquêtes sont terminées, les accusés ancien chef du poste de police de Diber et 3 autres), *Koha jonë* [en ligne], 18 décembre 2020, [consulté le 22 janvier 2021], <https://kohajone.com/dosja-184-perfundojne-hetimet-te-pandehur-ish-shefi-i-komisariatit-diber-dhe-3-te-tjere/>

lois sur la corruption, mais ce qui manque, c'est l'application des lois. Malgré les accusations mutuelles entre les partis politiques, les dénonciations dans la presse albanaise ou étrangère, et l'évidence fréquente des preuves, aucun homme politique de haut niveau n'a été condamné par la justice albanaise pour avoir acheté des voix. Il est vrai que les partis politiques n'offrent pas vraiment d'alternatives idéologiques pour les électeurs. Leurs campagnes électorales sont basées sur des attaques personnelles visant leurs adversaires politiques. Dans ce cas, les électeurs votent pour le parti qui leur permet de gagner quelque chose, c'est-à-dire soit une petite somme d'argent (pour quelqu'un qui vit dans une zone rurale loin de la métropole et n'a aucun revenu, cela signifie un mois de farine pour toute la famille), soit un emploi dans l'administration publique, soit des appels d'offres pour les hommes d'affaires.

De nos jours la grande majorité des pays adopte des lois et règlements contre le clientélisme. Les partis politiques ont essayé de faire des réformes et des lois pour empêcher les manipulations électorales. Mais ils ont persisté. Afrim Krasniqi est sceptique quant à l'espoir que les changements fréquents du Code pénal ou du Code électoral soient la solution, En prenant l'exemple des élections de 2019, au sein de l'Académie des sciences, il déclare « *Nous savons tous que des groupes criminels sont entrés dans la course et qu'il y a eu des accusations de trafic de voix, de pression, etc., et lorsque cela se produit dans le plus grand centre universitaire et scientifique d'Albanie, imaginez ce qui se passe dans le village le plus profond d'Albanie où un vote de gagné te fait directeur d'école, de la douane, te trouve un travail dans l'État, te donne des privilèges, permet de devenir policier, de se créer un statut social... Donc cette culture perdure et aucun modèle positif n'émerge pour prendre des mesures ; il est certain qu'aucune des modifications apportées au Code pénal ou au Code électoral ne pourra apporter de solution* »⁵⁴⁰.

2.3 Une administration publique politisée

Dans les démocraties modernes, il y a une séparation entre l'administration et la politique. En Albanie, l'administration publique et la politique sont la même chose. L'administration publique en Albanie est politisée et le recrutement est fictif. Les postes de travail dans l'administration publique sont utilisés par les partis politiques comme une contrepartie pour leurs militants, ce qui rend une

⁵⁴⁰ TAHIRI Denis, « Shitblerja e votës: krimi pa ndëshkim (L'achat de voix : le crime en toute impunité) », *Albanian Center for Quality Journalism* [en ligne], 9 mars 2020, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.qualityjournalism.com.al/sq/shitblerja-e-votes-krimi-pa-ndeshkim/>

administration publique moins efficace. L'emploi dans l'administration publique est utilisé comme une sorte de récompense par les partisans du parti au pouvoir.

L'influence politique dans le processus d'embauche des hauts fonctionnaires de l'administration a été évoquée parmi les remarques de la Commission européenne dans le Rapport annuel sur l'élargissement, qui détermine les progrès réalisés par les pays visant à s'intégrer dans l'Union européenne. En Albanie, la fonction publique est officiellement soumise à des lois qui, au cours des 25 dernières années, ont tenté de la transformer d'une institution étroitement associée au parti, en une institution au service des citoyens en dehors de la dépendance politique. Mais c'est pratiquement un secret bien connu qu'une partie essentielle de l'administration publique change avec le changement de Gouvernement. Les lois qui ont été élaborées dans le but de créer une administration publique apolitique ont été nombreuses, de même, les manœuvres utilisées par les différents gouvernements, qui ont contourné les lois à leur avantage.

Le rapport d'étape de l'Union européenne pour l'Albanie en 2007, bien que notant des améliorations dans l'administration publique, a également noté que les nominations politiques se poursuivaient : « *Les nominations politiques à des postes de niveau supérieur et intermédiaire se poursuivent, souvent sans que l'on tienne dûment compte de la loi sur la fonction publique. Les actes administratifs continuent d'être signés par des remplaçants temporaires qui n'ont pas été nommés officiellement... En particulier, le recrutement et la promotion doivent être réglementés par des critères objectifs et fondés sur le mérite, et une distinction claire entre le niveau politique et administratif doit être observée* ». ⁵⁴¹

En réalité, dès que le chef d'une institution change, le personnel de l'institution change également. Et ce changement crée l'opportunité pour le nouveau chef de nettoyer l'administration précédente et de nommer une nouvelle administration.

La première tentative d'instauration d'un système de méritocratie dans l'administration publique a été faite avec une loi "sur la fonction publique" en 1996. En 1999, une nouvelle loi visait à renforcer le statut de fonctionnaire. « *La loi de 1999 sur le statut des fonctionnaires a changé plus de dix fois avec diverses interventions jusqu'en 2013, date à laquelle une nouvelle loi a été adoptée, qui visait à rendre encore plus difficile juridiquement le licenciement et la nomination des employés de la haute administration publique pour des raisons politiques* » ⁵⁴². La nouvelle loi a été adoptée par

⁵⁴¹ COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, Albania 2007 Progress Report, Brussels, 6 novembre.2007, SEC(2007) 1429, p. 8, [consulté le 30 juin 2021], https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/pdf/key_documents/2007/nov/albania_progress_reports_en.pdf

⁵⁴² LIPERI Ornela, «Punësimet politike heqin shpresën për administratë profesionale (L'embauche politique enlève l'espoir d'une administration professionnelle)», *Reportel.al* [en ligne], 4 mai 2016, [consulté le 8 février 2021], <https://www.reporter.al/punesimet-politike-heqin-shpresen-per-administrate-profesionale/>

compromis entre les deux grands partis en mai 2013 et avec l'aide de l'Union européenne. Mais peu de temps après l'approbation, une bataille politique de deux ans a suivi sur l'application de la loi. Dans un premier temps, le nouveau Gouvernement, arrivé au pouvoir en septembre 2013, a demandé un report de six mois de la date de début de l'application des lois par le biais d'un acte normatif. Le Parti démocratique, déjà dans l'opposition, s'est plaint que la non-application de la loi était faite pour créer des conditions de licenciement. La situation est devenue chaotique, car la loi précédente a été abrogée, alors que la nouvelle loi n'était pas entrée en vigueur. Moins de deux ans après son entrée en vigueur, la nouvelle loi a été modifiée à deux reprises. Elle est finalement entrée en vigueur le 28 février 2014. Mais en décembre 2014, la loi a encore changé et dans ce changement, le Gouvernement a créé les conditions pour nommer lui-même des agents de l'État sans poste vacant avec le modèle de nomination temporaire.

Selon la rédactrice en chef de la seule revue économique en Albanie, Ornela Liperi, « *l'histoire de ces 20 années suggère que les partis politiques ont dans tous les cas réussi à contourner l'application des lois ou les ont modifiées de manière substantielle dans le seul but de continuer l'emploi politique* ». ⁵⁴³ Les hommes politiques s'intéressent au pouvoir et prennent souvent des décisions en faveur d'un feedback rapide et non dans le but d'un profit à long-terme. En raison de l'attachement des hommes politiques pour l'exercice du pouvoir, ils nomment des personnes qui sont faciles à commander et qui peuvent leur rendre des services. Des citoyens fidèles ont été employés pour aider le parti au pouvoir à gagner les élections suivantes, bien que la loi l'interdise. « *Il n'y a pas seulement une pression sur l'administration pour qu'elle assiste aux rassemblements, mais ses véhicules et ses actifs sont également utilisés pour distribuer du matériel de propagande pour la campagne* » ⁵⁴⁴, a déclaré Aranita Brahaj, coordinatrice de projet pour ZaLart, un site Web de crowdsourcing qui recueille des rapports de citoyens sur des fraudes électorales présumées.

L'administration publique change chaque fois qu'il y a une alternance politique. Et des changements se produisent même lorsque le directeur de l'institution est parti. Par exemple, après que le Mouvement socialiste eut quitté la coalition gouvernementale deux mois avant le déroulement des élections législatives de 2013, plusieurs employés connus comme supporteurs du MSI ont été licenciés.

Pour voir comment les mouvements politiques sont présents dans les institutions publiques, il suffit juste de considérer les dommages causés au budget de l'État. Les employés des fonctions

⁵⁴³ LIPERI Ornela, « Punësimet politike heqin shpresën për administratë profesionale (L'embauche politique enlève l'espoir d'une administration professionnelle) », *Reportel.al* [en ligne], 4 mai 2016, [consulté le 8 février 2021], <https://www.reporter.al/punesimet-politike-heqin-shpresen-per-administrate-profesionale/>

⁵⁴⁴ LIKMETA Besar, « Vote-Buying 'Rampant' Ahead of Albania Poll », *BalkanInsight* [en ligne], 10 juin 2013, [consulté le 20 mars 2020], <https://balkaninsight.com/2013/06/10/vote-buying-rampant-in-albania-poll/>

publiques, licenciés injustement, ont causé des préjudices économiques au pays à cause des indemnités reçues suite à leur licenciement. « *Les dommages au budget de trésorerie de ce derniers causé par le licenciement abusif ont été calculés environ à 1,7 million de dollars en 2012 et seulement pour sept hauts fonctionnaires du Ministère des Finances, l'État a dû payer deux cent mille dollars en indemnités de licenciement et d'autre part l'État a payé deux cent mille dollars pour leurs remplaçants* »⁵⁴⁵. On partage l'avis de Dorian Jano qui écrit : « *Monopoliser les institutions de l'État avec des militants dévoués pour servir les intérêts des dirigeants et non les institutions qu'ils représentent n'empêchera pas seulement les institutions de remplir leur fonction propre (en l'occurrence celle de lutter contre la corruption), mais en plus (dans le cas le plus extrême) peut stimuler chez les citoyens le sentiment qu'un comportement corrompu n'étant pas puni, il est donc une norme de la société* »⁵⁴⁶.

2.4 Le Mouvement socialiste pour l'intégration – un exemple typique de clientélisme politique

Le Parti Mouvement socialiste pour l'intégration est un parti politique en Albanie qui a changé le système de parti ainsi que le système de Gouvernement. Le MSI entant que parti de la cause européenne et de l'intégration du pays à l'Europe. Depuis sa création, il est devenu un parti pertinent du système. Durant ses 17 ans d'existence, le MSI a été au pouvoir pendant 8 ans et a connu 4 ans de coalition avec le Parti démocratique et 4 ans avec le Parti socialiste. Les représentants du MSI ont occupé des postes importants d'État. Ilir Meta, Président du MSI a été vice-Premier ministre de septembre 2009 à septembre 2010. Il a aussi occupé les postes de Ministre de l'Énergie, ainsi que des Affaires étrangères. En septembre 2013, Ilir Meta a été élu Président de l'Assemblée d'Albanie jusqu'au 28 avril 2017, jour où il était élu Président de la République.

Ce parti a même choisi l'intitulé 'Mouvement' pour se différencier des autres partis du système politique albanais. Le MSI était le premier parti à appliquer le principe « un membre, une voix » pour les élections internes. Selon le Statut du MSI (2004), le Président est élu pour quatre ans et ne peut pas exercer plus de deux mandats consécutifs. Mais, malgré le Statut, c'est Ilir Meta qui a été chef du parti de 2004 jusqu'en 2017, année où il a démissionné parce qu'il a été élu Président de la République.

⁵⁴⁵ KARAJ Vladimir, «Ethet e operacionit « fshesa » (La fièvre de l'intervention « balai ») », *Mapo* [en ligne], 13-14 juillet 2013, p. 8.

⁵⁴⁶ JANO Dorian, «Rreth shkaqeve dhe faktorëve që lidhen me korrupsionin:Rasti i Shqipërisë (À propos des causes et des facteurs liés à la corruption : Le cas de l'Albanie) », *Polis* 6, 2008, p. 37.

Le MSI, bien que se positionnant comme un parti de gauche, n'a pas hésité à faire des coalitions avec les partis de droite en Albanie. Aussi, il est arrivé que les deux grands partis se liguent contre le MSI. Ce parti a gagné de plus en plus de terrain sur la scène politique albanaise, devenant l'un de ses acteurs les plus importants. Quelles sont les causes les causes du succès de parti ?

Depuis sa création le MSI, a su récompenser ses partisans et militants et cela lui a permis de gagner de plus en plus de partisans. Quiconque était partisan de MSI était favorisé, soit par un cadeau, soit par un travail, soit par des appels d'offres.

Pendant la période durant laquelle le MSI se trouvait en coalition avec le Parti démocratique, un scandale de corruption a éclaté. Le 11 janvier 2011, l'émission d'investigation « Fiks Fare » de Top channel Albania diffuse un enregistrement d'une vidéo cachée d'un entretien entre Dritan Prifti, Ministre de l'Économie et le Président du MSI Ilir Meta, tous deux appartenant au même parti politique. La vidéo a été enregistrée secrètement par Dritan Prifti. Elle date d'environ six mois avant sa diffusion. Elle montrait Ilir Meta qui à l'époque était vice Premier ministre et ministre des Affaires étrangères demandant à Dritan Prifti ministre de l'Économie « *d'intervenir dans un appel d'offres de concession de centrale hydroélectrique, nommant une prétendue récompense par un homme d'affaires avec une participation de sept pour cent et un pot-de-vin de 700 000 €. Meta aurait également demandé à Prifti d'embaucher des militants de leur parti, le MSI* »⁵⁴⁷. Suite à la publication de cette vidéo, Ilir Meta a nié s'être rendu coupable de corruption et a émis des doutes sur l'authenticité de la vidéo.

Lors d'une conférence de presse, Meta « *a nié tout acte répréhensible et a déclaré qu'il intervenait au nom d'une entreprise car après une décision de la Cour d'appel en faveur de l'entreprise, celle-ci était bloquée par le ministère de l'Économie* »⁵⁴⁸. Concernant sa demande d'embaucher un militant de MSI, Ilir Meta a déclaré qu'à l'époque il n'y avait rien de mal, étant Président du MSI, et que c'était normal d'aider les militants du parti. En dépit du fait que « *des experts britanniques et américains ont procédé à l'examen de cette vidéo et indiqué que l'enregistrement était authentique* »⁵⁴⁹, personne n'a finalement été condamné par la justice albanaise.

En outre l'analyse du support numérique des images aurait permis de découvrir des séquences où on voit Dritan Prifti et M. Meta, alors vice-Premier ministre, se partager une somme de 70 000 euros. Par conséquent, le Procureur a demandé au Parlement de lever l'immunité de Meta et

⁵⁴⁷ LIKMETA Besar, « Albania Hit by Video Corruption Scandal », *Balkan Insight* [en ligne], 12 janvier 2011, [consulté le 13 décembre 2020], <https://balkaninsight.com/2011/01/12/albania-hit-by-video-corruption-scandal/>

⁵⁴⁸ Ibid.

⁵⁴⁹ BEN-MEIR Alon & XHARRA Arbana, « La corruption dévorante de l'Albanie met son adhésion à l'UE en péril », 8 juillet 2018, [consulté le 13 décembre 2020], <http://alonben-meir.com/writing/la-corruption-devorante-de-lalbanie-met-son-adhesion-a-lue-en-peril/?lang=fr>

Prifti, ce qui a été fait le 24 février 2011. Mais, le tribunal a ensuite jugé que l'examen des experts était irrecevable et aucun des deux accusés n'a été condamné. Selon le journal *Tema*, l'intérêt constant de Meta à faire remporter l'appel d'offre par une société qui lui avait promis 7% de la valeur est confirmé, non seulement par le témoignage de Dritan Prifti, mais aussi par l'analyse des relevés téléphoniques entre Bekim Halilaj (représentant de la société bénéficiaire de l'appel d'offre) et Ilir Meta. « *Du 1er février 2010 au 1er février 2011, Bekim Halilaj a parlé 192 fois au téléphone avec Ilir Meta, tandis qu'avec Dritan Prifti, l'homme d'affaires Halilaj pendant la même période n'a parlé que 13 fois* »⁵⁵⁰. Mais quel était le but de Dritan Prifti ? Pourquoi a-t-il dénoncé Ilir Meta ? Est-ce que son but était vraiment de dénoncer une affaire de corruption ?

Le fait que dans l'ordinateur de Dritan Prifti les experts ont trouvé une vidéo dans laquelle il partage de l'argent avec Ilir Meta montre bien que son but n'était pas de dénoncer les relations clientélistes d'Ilir Meta. Lors du programme « Opinion » du journaliste Blendi Fejziu transmis le 12 janvier 2011, soit un jour après la diffusion de la vidéo, à la question « pourquoi Prifti a-t-il enregistré Meta ? », le journaliste Andi Bushati répond : « *C'est un sale jeu entre des concurrents pour le pouvoir et l'argent au sein du Gouvernement. Lorsque Dritan Prifti a été révoqué, Sali Berisha a déclaré publiquement qu'Ilir Meta lui avait demandé six mois auparavant de destituer de son poste de ministre Dritan Prifti. De septembre à mars, il y a six mois. Lorsque Dritan Prifti l'a su, il a mis des caméras dans son bureau* »⁵⁵¹. Derrière le fait que la vidéo ait été rendue publique, il y a l'idée que la vidéo a été faite pour faire chanter Meta. Sa diffusion a été suivie de manifestations violentes de la part du Parti Socialiste. Edi Rama, en tant que chef du Parti socialiste, demandait l'arrestation d'Ilir Meta. Lors de ces manifestations, le 21 janvier 2011, quatre manifestants de l'opposition ont été tués par les forces de l'ordre. Malgré la promesse faite par Edi Rama aux familles des victimes d'indemniser leur mort, il n'en a pas moins formé une coalition gouvernementale avec le MSI de 2013 à 2017.

Même pendant le Gouvernement d'E. Rama le MSI a été accusé pour des affaires de corruption. La société Xhast, qui est l'un des 42 donateurs du Mouvement socialiste pour l'intégration, a gagné des appels d'offre publics pour des montants financiers interdits par le Code électoral. En 2016, le MSI a publié dans son budget les noms de 42 donateurs, parmi lesquels figure la société Xhast. L'article 89 du Code électoral interdit aux partis politiques d'obtenir des fonds d'entreprises ou

⁵⁵⁰ « Video/ Nje rikujtese per video- përgjimin Meta -Prifti dhe mosveprimin e deritanishëm te organeve te reja te drejtësisë përballë presidenti (Video/ Un rappel pour la video – tape Meta-Prifti dhe mosveprimin e deritanishëm te organeve te reja te drejtësisë përballë presidenti) », *Tema* [en ligne], 8 mars 2020, [consulté le 13 décembre 2021], <https://www.gazetatema.net/2020/03/08/video-nje-rikujtese-per-video-pergjimin-meta-prifti-dhe-mosveprimin-e-deritanishem-te-organeve-te-reja-te-drejtësisë-perballe-presidentit/>

⁵⁵¹ « Opinion - Përgjimi Prifti- Meta dhe impakti i saj » Opinion, Rtv Klan, 12 janvier 2011, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.youtube.com/watch?v=ofucJy3wo1Y>

d'actionnaires d'entreprises qui, au cours des deux dernières années, ont remporté des appels d'offres publics, des contrats ou des concessions d'une valeur de plus de 10 millions lek. « *Les données fournies par BIRN au Trésor public montrent que Xhast Sarl a gagné des appels d'offres publics d'un montant d'environ 255 millions de leke pour la période du 18 mai 2012 à février 2017. Mais deux des appels d'offres remportés dépassent la valeur spécifiée dans le code électoral. Le 18 juin 2015, la société Xhast s'est avérée avoir été payée à hauteur de 10,8 millions leke par la commune de Golaj dans la région de Kukes. Alors que le 22 juin 2016, la même société a réalisé une transaction de plus de 16 millions leke avec le Board de Drainage de Lezha* »⁵⁵².

Cet exemple du MSI ne vise pas à démontrer que le MSI est le seul parti ayant des connexions clientélistes. Au contraire même, il est probable que les partis plus importants sont impliqués dans des scandales de corruption encore plus importants. L'objectif de ces développements était de montrer que même les nouveaux partis qui se créent suivent l'exemple des deux grands partis, parce que c'est le seul moyen d'avoir des succès et de concurrencer les deux grands partis qui appliquent ces méthodes depuis des années.

⁵⁵² MITRE Ola, « Klientelizmi politik: Donatori i LSI-së fiton miliona në tendera publikë (Clientélisme politique : le donateur du MSI remporte des millions dans des appels d'offres publics) », *Report.al* [en ligne], 12 Juin 2017, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.reporter.al/klientelizmi-politik-donatori-i-lsi-se-fiton-miliona-ne-tendera-publike/>

Titre II

L'empreinte communiste sur la
représentation sociale assurée par les
partis politiques

Les partis politiques sont les acteurs principaux de la politique et les principaux porteurs d'identités sociales. Dans chaque société, il existe des intérêts rivaux qui se heurtent les uns aux autres ; différents points de vue, opinions et idées se concurrencent sur différentes questions liées à l'organisation de la société, aux procédures et aux normes d'un pays. Ce sont les partis politiques qui ont pour mission de représenter les différents intérêts particuliers d'une société, ce qui signifie qu'ils ont pour tâche de représenter la société en politique. Les partis politiques articulent et unissent les intérêts sociaux, suscitent la mobilisation politique et la participation citoyenne.

Lipset et Rokkan considèrent les partis politiques comme à la fois agents de conflit et instruments d'intégration. Pour eux, « *quelle que soit la structure du système politique, les partis ont servi d'agents essentiels de mobilisation et, en tant que tels, ont contribué à intégrer les communautés locales dans la nation ou la fédération plus large* »⁵⁵³.

Courroies de transmission entre le citoyen et le système politique, les partis politiques contribuent à la légitimité du système politique en aidant à établir des liens entre celui-ci d'une part, et les citoyens et les groupes sociaux d'autre part. En Albanie, l'expérience communiste, mais aussi pré-communiste, influence la relation qui s'est établie entre les citoyens et les partis politiques. Selon Nancy L. Rosenblum, « *les nouvelles démocraties sont souvent dépourvues de partis ou ont des partis volatiles organisés autour du "clientélisme" ou de de personnalités plutôt que de clivages politiques* »⁵⁵⁴. Ainsi, en Albanie, ce sont les partis politiques, plus que la société, qui imposent l'identité politique, ainsi que les relations avec les groupes sociaux.

Le communisme a essayé d'uniformiser la société, interdisant le pluralisme des pensées comme le pluralisme politique. Le but du système totalitaire était de faire en sorte que les gens pensent de la même manière. La culture politique qui s'était installée sous le régime communiste a donc laissé sa marque et la construction de la démocratie s'est accompagnée de destructions et de conflits. Il y a eu des difficultés à accepter le jeu politique dans de nouvelles conditions politiques.

Nous allons tenter de présenter l'empreinte du communisme en termes de représentation sociale des partis politiques, telle qu'elle apparaît dans les insuffisances et les limites de la légitimité politique (chapitre 1), ainsi que dans le jeu des clivages sociaux (chapitre 2).

Chapitre 1. Les insuffisances et les limites de la légitimité politique

Chapitre 2. Partis politiques et clivages sociaux

⁵⁵³ LIPSET Seymour M. & ROKKAN Stein, *Party systems and voter alignments: Cross-national perspectives*, The Free Press, New-York, 1967, p. 4.

⁵⁵⁴ ROSENBLUM Nancy L., « Primus Inter Pares: Political Parties and Civil Society : Political Parties and Civil Society », 75 *Chi.-Kent L. Rev.* 2000, p. 495, [consulté le 25 aout 2021], <https://scholarship.kentlaw.iit.edu/cklawreview/vol75/iss2/9>

Chapitre 1

Les insuffisances et les limites de la légitimité politique

Les démocraties actuelles occidentales sont des démocraties représentatives. De nos jours, la démocratie directe athénienne n'est plus guère possible, en raison de l'importance de la population des États. Mais, dans certains pays, il existe des éléments de démocratie directe, tels que la tenue de référendums fréquents (cas de la Suisse et de l'Italie). La démocratie représentative est la forme de démocratie dans laquelle les citoyens expriment leur volonté à travers des représentants élus, auxquels ils délèguent leurs compétences.

Pour certains chercheurs, la représentation ne change pas l'essence de la démocratie. Même dans l'idéal-type qu'était la démocratie athénienne, seul un petit nombre de participants parlait, la majorité se contentant d'écouter et de voter. Ce sont toujours les citoyens qui élisent leurs représentants pour un mandat déterminé par la législation de chaque pays. Selon Daniel-Louis Seiler, « *les partis politiques assurent la représentation des citoyens en lui conférant la légitimité nécessaire à l'accomplissement de la fonction représentative. Ils permettent aux électeurs de choisir, fût-ce indirectement, leurs législateurs et leurs gouvernants tout en fixant le cadre et les grandes orientations de la politique qu'ils souhaitent voir réaliser. Recourant aux votes des électeurs, les partis apportent au régime l'onction au suffrage universel, fondement de tout légitimité* »⁵⁵⁵.

Dans son ouvrage « *Capitalism, Socialism and Democracy* » publié en 1942, Joseph Schumpeter définit la démocratie minimaliste comme une procédure de libre concurrence, qui permet à certains individus d'accéder au pouvoir grâce à des élections libres et au processus de représentation. Les individus n'ont ni le temps ni la capacité de prendre des décisions d'une importance décisive. Pour Schumpeter, « *les partis et les machines politiques sont simplement la réponse au fait que la masse électorale est incapable d'agir autrement que par la débandade, et ils constituent une tentative de régulation de la concurrence politique exactement similaire aux pratiques correspondantes d'une association commerciale* »⁵⁵⁶. Parce que le citoyen ordinaire n'est pas en mesure de prendre des décisions dans le domaine politique, J. Schumpeter réduit sa tâche au choix de ceux qui exerceront le pouvoir, parmi tous ceux qui offrent ce service sur le marché politique. Etant donné que le citoyen n'est compétent, il se tourne vers une élite capable : c'est la théorie de la représentation. Schumpeter estime que « *la démocratie signifie uniquement que le peuple a la possibilité d'accepter ou de refuser*

⁵⁵⁵ SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques*, 2^e édition, Armand Colin, Paris 2000, p.34.

⁵⁵⁶ SCHUMPETER Joseph A., *Capitalism, Socialism And Democracy*, Routledge, 2006, p.283.

les hommes qui doivent le gouverner »⁵⁵⁷. Le pouvoir démocratique du citoyen s'exerce par la libre élection des dirigeants, ainsi que par le refus du pouvoir à ceux auxquels il ne fait pas confiance. Une fois que les citoyens ont élu leurs représentants, l'action politique est l'affaire des hommes politiques. Sa théorie est connue sous le nom de la démocratie minimaliste, bien que Schumpeter ne lui ait attribué aucune désignation spécifique.

L'un des défis de la représentation est celui du transfert de légitimité de l'électeur au représentant. Dans le *Dictionnaire de sciences politiques* de David Alcaud et Laurent Bouvet la légitimité est définie ainsi : « Par « légitimité » on entend la caractéristique d'un pouvoir dont l'acceptation se fonde non sur la coercition comme ressource première, mais sur le consentement réputé libre de la population qui s'y soumet. Au rapport de sujétion fondé sur la crainte qu'inspirent les appareils coercitifs, s'opposerait un rapport de consentement fondé sur l'adhésion plus au moins tacite des individus au pouvoir qui les domine »⁵⁵⁸. Pour le professeur albanais de sciences sociales Fatos Tarifa « la légitimité, par essence, a à voir avec le soutien populaire à la nature et à la forme d'un système politique, aux institutions de l'État et à leurs politiques »⁵⁵⁹.

Pour Max Weber, le pouvoir est plus lié à la force, à la puissance. Toute forme de domination peut trouver une légitimité. Il distingue trois types de domination légitime : la légitimité charismatique qui découle des caractéristiques individuelles exceptionnelles du chef, la légitimité traditionnelle fondée sur la tradition et la légitimité rationnelle-légale qui s'appuie sur les règles et lois universelles. Pour Weber, la légitimité est cette qualité qui convertit le pouvoir (*macht*) en autorité (*herrschaft*).

Mais quand une action ou une autorité peut-elle être considérée comme légitime ? Ou qu'est-ce qui rend le pouvoir légitime ? Pour qu'un régime politique fonctionne démocratiquement, la légitimité doit découler d'élections libres et équitables, c'est l'une des conditions qui fait l'unanimité d'un grand nombre de chercheurs. Selon François Debras, « au sein d'un système démocratique, une action ne peut être revendiquée comme légitime que si elle reçoit l'approbation du peuple ou, dans le cas d'un système représentatif, de ses représentants. La légitimité va donc avoir pour fonction principale l'appropriation sociale du pouvoir. À l'inverse, toute action qui ne respecte pas l'intérêt général ou une certaine éthique socialement construite est jugée illégitime »⁵⁶⁰.

⁵⁵⁷ SCHUMPETER Joseph A., *Capitalism, Socialism And Democracy*, Routledge, 2006, p. 284-285

⁵⁵⁸ ALCAUD David & BOUVET Laurent, *Dictionnaire de sciences politiques*, Sirey, Novembre 2010, p. 224.

⁵⁵⁹ TARIFA Fatos, *Politika si gramatikë dhe metaforë* (La politique comme grammaire et métaphore), Onufri, 2014, p. 153-154.

⁵⁶⁰ DEBRAS François, « Le monopole de la légitimité démocratique », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 2015/2, p. 391.

Il faut admettre avec Fatos Tarifa que « *la légitimité n'est pas un quantum « donné », statique, mais change au fil du temps ; elle peut rétrécir, perdre ou peut également augmenter, en fonction de l'activité des institutions et du non-respect ou de la réalisation des promesses faites aux citoyens ou des attentes de ces derniers* »⁵⁶¹.

La légitimité d'un système politique ne s'arrête pas avec la victoire aux élections et l'arrivée au pouvoir. La légitimité est un processus continu. Gezim Selaci, Professeur de l'Université de Prishtina (Kosovo) distingue deux types de légitimité : la légitimité procédurale et la légitimité substantielle. « *La légitimité procédurale a à voir avec l'origine de l'autorité et la façon dont elle prend et met en œuvre les décisions, tandis que la légitimité substantielle a à voir avec les objectifs ou les résultats produits par l'autorité politique ou les institutions gouvernantes* »⁵⁶². Donc « *la légitimité doit être étudiée à la fois en termes de procédure d'établissement de l'autorité et de prise de décision politique, ainsi qu'en termes de contenu et de résultats des politiques* »⁵⁶³.

Un Gouvernement peut perdre sa légitimité lorsqu'il prouve qu'il est incapable de gouverner efficacement, ou lorsque, dans sa politique intérieure ou étrangère, il agit à l'encontre du programme électoral qui lui a permis de reprendre la direction des affaires de l'État. Des élections libres ne font que mettre en place les prémisses de la création d'un système démocratique, mais ne garantissent pas le fonctionnement démocratique de l'État ni sa légitimité. Elles sont nécessaires à l'installation d'institutions démocratiques dans toute société et ne constituent que le début du processus démocratique.

« *Même si le manque de légitimité ne poserait pas de problème pour le maintien au pouvoir - puisqu'il existe d'autres facteurs qui contribuent au maintien de l'ordre social, à sa stabilité et à son efficacité - le manque de légitimité reste un problème pour le fonctionnement de l'ordre. En l'absence de légitimité, le pouvoir risque de devenir un instrument égoïste : il devient irresponsable envers les sujets et n'est soumis à aucun contrôle par les sujets, et dégénère ainsi en relations de pouvoir absolu, égoïste et irresponsable, tandis que l'ordre politique illégitime lui-même fonctionne exclusivement dans l'intérêt du groupe qui détient le pouvoir politique* »⁵⁶⁴.

⁵⁶¹ TARIFA Fatos, *Politika si gramatikë dhe metaforë (La politique comme grammaire et métaphore)*, Onufri, 2014, p. 154.

⁵⁶² SELACI Gezim, « Burimet e legjitimitetit politik (Sources de légitimité politique) », sur S'bunker [en ligne], [consulté le 21 mars 2021], <https://sbunker.net/vita-contemplativa-blllogje-tematike/90532/burimet-e-legjitimitetit-politik/>

⁵⁶³ Ibid

⁵⁶⁴ SELACI Gezim, « Çfarë është legjitimiteti politik (Qu'est-ce que la légitimité politique ?) », sur S'bunker [en ligne], [consulté le 21 mars 2021], <https://sbunker.net/vita-contemplativa-blllogje-tematike/90513/cfare-eshte-legjitimiteti-politik/>

Une autorité politique, une administration, un Gouvernement ou un État obtient un certain degré de légitimité interne ou populaire s'il obtient la confiance, le consentement et le soutien des citoyens. Cela peut être réalisé lorsque cette autorité politique est élue dans le cadre d'un processus électoral libre, démocratique, impartial et équitable, qui représente la volonté de la majorité, qui a pour résultat un certain bien-être collectif, qui prend des décisions conformes à l'État de droit, qui a la capacité de convaincre les citoyens d'obéir aux lois, qui est doté de la compétence ou de l'expertise nécessaires pour administrer une question d'importance publique, etc. Pour Gezim Selaci « *pour qu'une autorité politique jouisse d'une légitimité populaire, elle doit provenir d'une source faisant autorité et servir les intérêts publics auxquels les citoyens croient, et pas seulement les intérêts de certains dirigeants ou groupes* »⁵⁶⁵.

Les partis politiques sont des médiateurs entre la société et les institutions étatiques. « *Tant que les partis restent dominants dans les législatures et les Gouvernements, leurs organisations populaires jouent toujours un rôle clé dans le renforcement (ou l'affaiblissement) des liens entre les citoyens et ceux qui gouvernent. La plupart des partis accordent à leurs associations extra-législatives des rôles privilégiés dans la transmission des idées, dans les discussions du parti, dans le recrutement du personnel politique (y compris leurs dirigeants), dans la communication des visions du parti et la mobilisation des partisans, et dans la légitimation des décisions du parti* »⁵⁶⁶.

Nous allons montrer que les insuffisances et les limites de la légitimité politique en Albanie découlent de la crise de confiance dans les partis politiques albanais (Section I) et nous poser la question de l'efficacité des leviers supposés donner une solide assise à la culture démocratique (Section II).

Section I. La crise de confiance dans les partis politiques albanais

Section II. Leviers pour établir la culture démocratique

⁵⁶⁵ SELACI Gezim, « Burimet e legjitimitetit politik (Sources de légitimité politique) », sur S'bunker [en ligne], [consulté le 21 mars 2021], <https://sbunker.net/vita-contemplativa-blllogje-tematike/90532/burimet-e-legjitimitetit-politik/>

⁵⁶⁶ SCARROW Susan E., WEBB Paul D. « Investigating Party Organization. Structures, Resources, and Representative Strategies », dans SCARROW Susan E., WEBB Paul D., & POGUNTKE Thomas, *Organizing Political Parties. Representation, Participation, and Power*, Oxford University Press, 2017, p. 3.

Section I. La crise de confiance dans les partis politiques albanais

Les partis politiques sont l'institution la moins fiable pour les citoyens albanais. Ceux-ci ont de moins en moins confiance dans les partis politiques et se sentent de moins en moins représentés par eux. Ils considèrent les partis politiques comme très corrompus. Des enquêtes menées par Balkan Barometer montrent que « 82 % des personnes interrogées pensent que les partis sont les plus corrompus »⁵⁶⁷. Les Albanais y critiquent la corruption des membres des partis politiques, qui ne penseraient qu'à l'exercice du pouvoir et à leur enrichissement personnel.

La montée de la méfiance envers les partis politiques ou les autres institutions étatiques reproduit des déficits de confiance entre l'élite dirigeante et les citoyens, ce qui peut conduire à de fréquentes crises de légitimité. Il est avéré que, dans les pays occidentaux, la baisse de la participation politique s'explique par l'augmentation du bien-être, mais aussi par l'augmentation du poids d'organisations non gouvernementales et professionnelles, également d'Internet, l'électorat étant à même de transmettre les messages plus facilement à travers les nouvelles technologies sans attendre les élections. En outre, aujourd'hui, « le citoyen est ainsi cantonné dans un rôle minimal. Il choisit un représentant sans avoir la certitude qu'il prendra les bonnes décisions et sans pouvoir l'y contraindre : “ce sont des promesses, ce n'est pas forcément tenu” »⁵⁶⁸. Par conséquent, les citoyens essaient de trouver d'autres moyens qui leur permettent une participation plus directe à la politique, comme les référendums ou les initiatives populaires.

Les citoyens, y compris dans les démocraties confirmées, ne font plus confiance aux hommes politiques. Ceux-ci sont de plus en plus rejetés par l'ensemble de la population. Selon Richard Balme, Jean-Louis Marie et Olivier Rozenberg, le rejet des hommes politiques est lié à trois éléments : « 1) leur manque de sincérité et leurs efforts de séduction, 2) le sentiment que les hommes politiques “ne sont pas des gens comme nous” et 3) les jugements pessimistes, négatifs, très majoritaires, portés par les groupes sur la société dans son ensemble »⁵⁶⁹. Les hommes politiques sont ainsi vus comme détachés de la population, corrompus, égoïstes et opportunistes. Ils ne pensent qu'à leur bien-être et ne sont pas sincères envers leur électorat.

En Albanie les partis politiques sont perçus comme un moyen d'enrichissement pour les hommes politiques. Par conséquence, une relation de confiance entre les citoyens et l'électorat n'a pas pu se construire. « Une relation de confiance politique est d'abord fonction du rapport dynamique

⁵⁶⁷ BALKAN BAROMETER 2020, Public Opinion Analytical report, Regional Cooperation Council, avril 2020, p. 106.

⁵⁶⁸ BALME Richard, MARIE Jean-Louis & ROZENBERG Olivier, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, no. 3, 2003, p. 445.

⁵⁶⁹ Ibid p. 446.

entre performances de l'action publique et exigences politiques des citoyens »⁵⁷⁰. Les partis politiques ne s'intéressent, de fait, qu'à gagner les élections. Une fois qu'ils ont triomphé, ils ne s'intéressent plus à l'électorat, jusqu'aux prochaines élections. Les Albanais ont pris conscience de leur rôle et de l'importance qu'ils peuvent avoir pour les partis politiques, mais surtout de leur poids réel dans la prise de décisions. Ils ont compris que leurs demandes ou volontés sont transformées en fonction des besoins propres aux partis politiques. Parce que les citoyens pensent que, de toute façon, « ils - [les politiques] - feront ce qu'ils voudront », leur déception à l'égard du non-respect des promesses électorales, de la corruption, de l'incapacité à respecter les règles démocratiques, d'être correctement représenté, de ne pas écouter la volonté du peuple explique la baisse de confiance dans les partis politiques.

Cette baisse de la confiance et de la participation des citoyens dans la vie politique en Albanie est, principalement, le résultat des irrégularités avérées du processus électoral (A) et de la crise de représentation dans les partis politiques (B).

A. Les irrégularités avérées du processus électoral

Pour évaluer un processus électoral comme juste et complet, il est important de tenir compte de tous ses composants : le cadre juridique électoral, le contexte politique avant et pendant le processus, la campagne électorale, le vote et le comptage des votes, la proclamation des résultats, l'enquête à la suite des plaintes et les solutions apportées sont autant de critères d'évaluation d'un processus électoral.

Bien que le pluralisme soit en place depuis près de trois décennies, l'Albanie n'a pas encore organisé d'élections conformes aux normes démocratiques internationales. Le processus électoral en Albanie a été presque toujours accompagné par des contestations des forces politiques perdantes. Mis à part le fait que les partis politiques n'acceptent pas la défaite électorale, ces contestations sont nourries surtout par des irrégularités fréquentes, qui sont le produit direct de ces mêmes partis politiques. De sorte que le constat d'O. Diop à propos des légitimités politiques africains est aussi valable pour le cas albanais : « *L'ancrage de la démocratie nécessite la consultation régulière du*

⁵⁷⁰ BALME Richard, MARIE Jean-Louis & ROZENBERG Olivier, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, no. 3, 2003, p. 445.

peuple. Ce sont toutes les questions relatives à la limitation du mandat des élus, à l'organisation périodique d'élections libres, régulières et transparentes, aux mécanismes de gestion du contentieux électoral, au statut des partis politiques, au statut de l'opposition et à la régularisation du jeu qui se trouvent posées »⁵⁷¹.

L'article 1 de la Constitution de 1998 dispose que « la gouvernance est fondée sur un système d'élections libres, égales, générales et périodiques » et que « la souveraineté en République d'Albanie appartient au peuple ». « Le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire de ses représentants ou directement ».

En Albanie, malgré le grand nombre de processus électoraux, les concepts de représentation, d'exercice de la souveraineté et de gouvernance selon la Constitution ont été et restent fragiles, controversés et généralement déformés dans l'esprit constitutionnel. « Les élections constituent, dans la pensée constitutionnelle occidentale, l'outil démocratique par excellence pour la légitimation du pouvoir politique ; le vote symbolise, à lui seul, l'exercice des nouvelles libertés politiques »⁵⁷².

Le droit de vote est un droit fondamental prévu dans la Constitution nationale, mais aussi par différentes organisations internationales. Ainsi, l'article 3 du Protocole n°1 du Conseil de l'Europe prévoit que « Chacun a le droit de participer aux élections du Gouvernement de son pays dans un scrutin libre à bulletin secret. Sans ce droit il ne peut y avoir d'élections libres et équitables. Ce droit garantit la libre expression des citoyens, la juste représentativité des élus et la légitimation des instances législatives et exécutives, et, par là même, il contribue à la confiance populaire dans les institutions »⁵⁷³.

Il est clair que la réalisation d'un processus électoral libre et équitable donne une légitimité aux élections, bien qu'il ne garantisse pas le fonctionnement démocratique d'un système politique. Ainsi par exemple, en Albanie les élections de 1945, même si on ne peut les considérer totalement comme des élections libres, ont été gagnées par le Parti communiste. En effet, les communistes avaient lutté pour la libération du pays ce qui leur donnait une certaine légitimité aux yeux des électeurs.

Pour Juan Linz et Alfred Stepan « Une transition démocratique est complète lorsqu'un accord suffisant a été atteint sur les procédures politiques pour produire un Gouvernement élu,

⁵⁷¹ DIOP Omar, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire : recherches sur les enjeux juridiques et sociologiques du multipartisme dans quelques pays de l'espace francophone*, Éditions Publibook, 2006, p. 36.

⁵⁷² CLARET Philippe, « La nouvelle gouvernance électorale dans les États post-communistes : du respect des standards à la dépendance internationale », dans Slobodan Milacic (sous la dir.), *Les systèmes post-communistes. Approches comparatives*, Revue d'Études Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes, Presse Universitaire de Droit de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, Numéro spécial, 2006, p. 150.

⁵⁷³ Conseil de l'Europe, <https://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention/elections>

lorsque l'arrivée au pouvoir de ce Gouvernement est le résultat direct d'un vote libre et populaire, lorsque ce Gouvernement a de facto l'autorité pour générer de nouvelles politiques, et lorsque de jure le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire généré par la nouvelle démocratie n'a pas à partager le pouvoir avec d'autres organes »⁵⁷⁴. Les élections libres, périodiques et équitables sont la principale, mais pas la seule, condition d'un système démocratique. L'Albanie, même après 30 ans de pluralisme politique, n'a pas réussi à réaliser un processus électoral qui respecte tous les standards démocratiques.

Mais avant d'aborder les problèmes qui ont accompagné le processus électoral en Albanie, nous allons présenter son héritage c'est à dire les transformations qu'il a subies, et la façon dont ont évolué les critères du droit de vote et de l'éligibilité.

1. L'héritage du processus électoral en Albanie

Les premières élections politiques en Albanie ont commencé au début de 1921 et se sont terminées le 5 mars 1921. Les critères pour être élu député, selon l'article 7 du Statut de Lushnje (31 janvier 1920), étaient la citoyenneté albanaise, l'âge minimum de 25 ans et la jouissance des droits civils et politiques. Tout le monde n'avait pas le droit de vote à ces élections et la loi de l'époque stipulait qu'étaient exclus du droit de vote les femmes (article 6), les forces armées, officiers et soldats (article 25) et les hommes ayant perdu leurs droits civiques et politiques (article 1 et 8). Le 8 décembre 1922 a été adopté le Statut élargi de Lushnje. À la différence du Statut de Lushnje de 1920 qui prévoyait que les hommes de 20 ans avait le droit de vote, le Statut élargi de Lushnje (1928) étend ce droit aux hommes de 18 ans. Le 27 décembre 1923, les élections suivantes ont lieu suivies du premier rejet par certains opposants des résultats des élections à l'Assemblée constitutionnelle.

Pendant la présence à la tête de l'État d'Ahmet Zogu, d'abord en tant que Président de la République (1925-1928) et plus tard en tant que roi des Albanais (1928-1939), le pluralisme politique a été interdit et, par conséquent, les élections avaient un caractère fictif. Pendant la période de la première République (1925-1928), il y a eu un Parlement bicaméral: la chambre des députés et le Sénat. L'âge pour être élu député est passé à 30 ans et pour les sénateurs, il était de plus de 40 ans (article 12 du Statut de base de la République d'Albanie de 1925). Lors de la période du Royaume (1928-1939), le Parlement était monocaméral et la capacité de lire et d'écrire la langue albanaise a été ajoutée aux critères d'éligibilité des députés (article 20 du statut de base du royaume albanaise 1928).

⁵⁷⁴LINZ Juan J & STEPAN Alfred, *Problems of Democratic Transition and Consolidation Southern Europe South America and Post- Communist Europe*, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 3.

Mais il convient de noter que la pratique n'a assuré l'élection que des candidats connus pour être fidèles à Ahmet Zogu.

Après l'occupation du pays par l'Italie fasciste en avril 1939, jusqu'à la fin de 1944, il n'y a pas eu d'élections parlementaires en Albanie. Tout au long de l'existence du régime communiste, le Parti communiste n'a jamais participé directement aux élections en tant que sujet électoral. « *Pour les besoins de la propagande politique et du contrôle total de chaque groupe et strate de la population, le Parti du travail (PT) a créé des organisations de masse qui, selon Hoxha, étaient "les leviers du Parti pour renforcer ses liens avec les masses"* »⁵⁷⁵. Le Parti communiste se cachait derrière le Front démocratique. Les élections pour le Parlement, connu à l'époque sous le nom d'Assemblée populaire, se déroulaient tous les 4 ans et les élections locales pour les Conseils populaires et les tribunaux populaires se déroulaient tous les 3 ans. Sur les listes électorales, il n'y avait qu'un seul candidat préalablement approuvé par les structures du Parti communiste, qui participait aux élections sous le nom de Front démocratique.

Le Front démocratique a été créé pendant la Seconde Guerre Mondiale, au départ comme un mouvement de libération nationale. Le Front démocratique était considéré comme une organisation pour les groupes politiques, professionnels et culturels. Il était ouvert à tous les citoyens de plus de 18 ans. Dans le Front démocratique, n'étaient interdits que les prisonniers politiques, les dissidents et les groupes opposés au régime. Sa fonction principale était de renforcer les liens politiques entre le parti et la masse civique, ainsi que de mobiliser la population dans la mise en œuvre des décisions et des politiques du Parti communiste. Enver Hoxha a été Président du Front démocratique jusqu'à sa mort en 1985. Ensuite, sa femme Nexhmije Hoxha l'a remplacé.

Pendant le régime totalitaire, les élections débutaient à 7h00, et la journée était considérée comme une journée de fête. « *Jusqu'à 8 heures du matin, tous les leviers du Parti communiste dans les quartiers étaient en compétition pour la participation aux élections (le seul concours)* »⁵⁷⁶. Malgré le fait que, pendant la dictature communiste les élections étaient périodiques, elles étaient formelles et contrôlées par le Parti du travail. Durant cette période, 11 processus électoraux ont eu lieu, mais aucun candidat de l'opposition ou indépendant n'a jamais été autorisé à y participer. Le Front démocratique était la seule entité politique qui se présentait aux élections. La participation aux élections était très élevée et 99,9% des voix étaient pour le Front démocratique. Même aux élections

⁵⁷⁵ KRASNIQI Afrim, *Les partis politiques en Albanie (1920-2006). L'histoire et les caractéristiques des partis parlementaires et des développements politiques (Partite politike ne Shqiperi (1920-2006). Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006. p. 188.

⁵⁷⁶ DERVISHI Kastriot, « Bulletin de vote avec un candidat au communisme (Fleta e votimit me një kandidat në komunizëm) », *News* 55[en ligne], 7 décembre 2011, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.55news.al/dossier/item/217771-fleta-e-votimit-me-nje-kandidat-ne-komunizem>

de 1987, la participation était de 100 % et les 100 % ont voté pour les candidats du Front démocratique. C'est que « *La non-participation aux élections était considérée comme une trahison contre le parti et la patrie et s'accompagnait de peines déterminées principalement par l'emprisonnement, mais aussi par l'internement et la perte des droits électoraux* »⁵⁷⁷.

2. Les problèmes liés aux élections

Depuis l'installation du pluralisme politique en décembre 1990, l'Albanie a organisé 9 élections législatives et 8 élections municipales. La majorité de ces élections se sont déroulées sous la surveillance d'organismes tels que le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), le Conseil d'Europe, l'Institut national démocratique pour les affaires internationales, etc. Les processus électoraux en Albanie ont toujours été sous la surveillance des organismes internationaux qui ont publié des rapports avant et après le déroulement de chaque élection.

L'Institut d'études politiques en Albanie s'est appuyé sur les données des rapports du BIDDH et des organisations internationales pour évaluer les élections parlementaires et municipales qui ont eu lieu depuis l'installation du pluralisme politique. Celui-ci a exprimé ses appréciations dans classification numérique : dans le Tableau N° 7.1, la note minimale est 1 point et la note maximale 10 points.

⁵⁷⁷« Zgjedhjet, një histori kontestimesh « Les élections, une histoire de controverse », *Europa* [en ligne], 15 Mai 2013, [consulté le 9 mai 2021], <http://europa.com.al/index.php/2013/05/15/zgjedhjet-nje-histori-kontestimesh/>

Tableau 37 - 7.1. Les normes électorales

Les élections	Les Évaluations des normes électorales	Parti gagnant/ Coalition gagnante
31 mars 1991*	3	Parti communiste
22 mars 1992	8	Parti démocratique
28 juillet 1992	7	Parti démocratique
26 mai 1996	3	Parti démocratique
20 octobre 1996	5	Parti démocratique
29 juin 1997	3	Parti socialiste
1er octobre 2000	5	Parti socialiste
24 juin 2001	5	Parti socialiste
12 octobre 2003	5	Parti socialiste
3 juillet 2005	7	Parti démocratique
18 février 2007	5	Parti démocratique
28 juin 2009	6	Parti démocratique
8 mai 2011	5	Parti démocratique
23 juin 2013	5	Parti socialiste
21 juin 2015	5	Parti socialiste
25 juin 2017	5	Parti socialiste
30 juin 2019	3	Parti socialiste

* En gras, les élections parlementaires

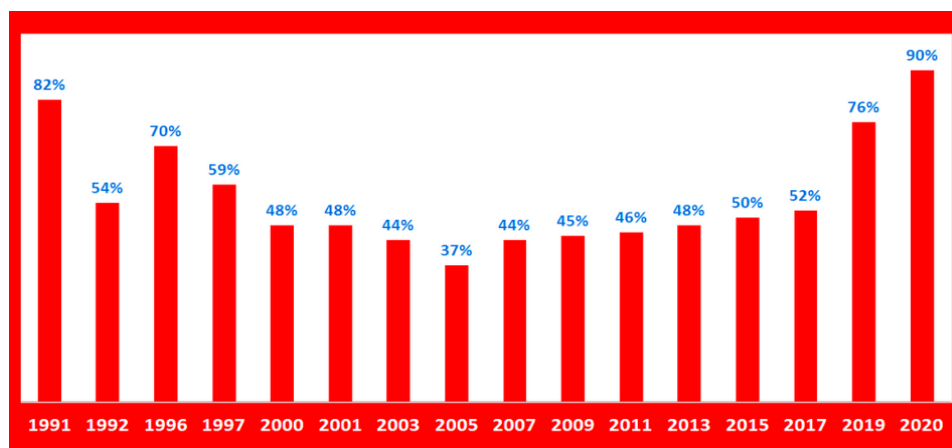
(Source Instituti i Studimeve politike, Kurba e zgjedhjeve 1991-2019 si pasqyre e standardeve kritike te tranzicionit (La courbe électorale 1991-2019 comme reflet des normes critiques de la transition), <https://isp.com.al/index.php/2019/09/15/kurba-e-zgjedhjeve-1991-2019-si-pasqyre-e-standardeve-kritike-te-tranzicionit/>)

En se référant aux données des rapports du BIDDH et des organisations internationales sur la base du classement numérique des appréciations, les meilleures élections en Albanie ont été celles de 1992. Les élections législatives du 22 mars 1992, un an après les premières élections pluralistes, ont été de facto, plus qu'un vote pour un parti politique, un référendum massif en faveur du changement du système politique. Les deux autres élections les mieux notées restent les premières

élections locales de 1992, où le Gouvernement a perdu dans la moitié des unités, et les élections de l’alternance politique de 2005, où le Parti socialiste a perdu les élections après 8 ans à la tête du Gouvernement albanais. Les élections les moins bien notées sont les premières élections pluralistes du 31 mars 1991, où le Parti communiste a utilisé tout l’appareil étatique pour gagner et où le Parti démocratique n’a pas pu étendre son influence dans tout le pays : également les élections du 26 mai 1996 et celles du 30 juin 2019. Ces trois élections sont évaluées avec la note 3. Il s’agit des premières élections législatives pluralistes, des premières élections législatives après le changement du système politique et, 28 ans après les premières élections pluralistes, des élections municipales de 2019, qui ont eu la même évaluation que celles de 1991. Cela montre que, au niveau des élections, l’Albanie n’a pas beaucoup progressé vers un système démocratique satisfaisant.

Un autre phénomène qui ressort du graphique ci-dessus (n°7.1) est la concentration du pouvoir local et central dans les mains d’un seul parti politique, le parti au pouvoir. Il n’est jamais arrivé que le parti qui est en opposition gagne la plupart des municipalités et communes d’Albanie. Le Graphique 7.1 ci-dessous, préparé par l’Institut des études politiques en Albanie, illustre le pouvoir exercé par un parti politique en Albanie entre 1991 et 2020, en calculant le pourcentage de pouvoir d’un parti au Parlement et en même temps dans le Gouvernement local. La somme des deux niveaux de représentation constitue les données du graphique n°7.1

Graphique 12 - 7. 1. Le pourcentage de pouvoir d'un parti unique au niveau central et local 1991-2020



(Source Instituti i Studimeve politike, (Mbi) pushteti i nje partie politike tabela ilustruese 1991-2020((Sur) (pouvoir d'un parti politique tableau illustratif, 1991-2020) <https://isp.com.al/index.php/2020/03/07/mbipushteti-i-nje-partie-politike-tabela-ilustruese-1991-2020/>)

La plus grande concentration du pouvoir politique est visible lors de la législature de 1991 où le Parti communiste contrôle 82 % du pouvoir, ainsi qu’en 1996 où le Parti démocratique contrôle

70 % du pouvoir. Le phénomène se répète 23 ans plus tard, et cette fois avec un pourcentage de concentration plus élevé, en 2019 et 2020 où le Parti socialiste contrôle respectivement 76 % et 90 % du pouvoir politique. Ce phénomène est le résultat d'une polarisation extrême entre les forces politiques en Albanie. Le parti au pouvoir exige la plus grande concentration possible de son pouvoir politique, l'opposition mène des actions extrêmes. La concentration du pouvoir en 1991 est compréhensible, car le Parti communiste avait encore une très grande influence dans tout le pays. Lors des élections de 1996, le Parti socialiste s'est retiré du processus électoral quelques heures avant la fin des élections. Lors des élections locales du 30 juin 2019, l'opposition (Parti démocrate, Mouvement socialiste pour l'intégration, Justice, Parti de l'intégration, et l'Unité et 5 autres petits partis) a décidé de ne pas participer aux élections. Alors qu'en 2020 tous les représentants de cette même opposition ont décidé de démissionner de leur mandat de député, laissant une partie de la population non représentée.

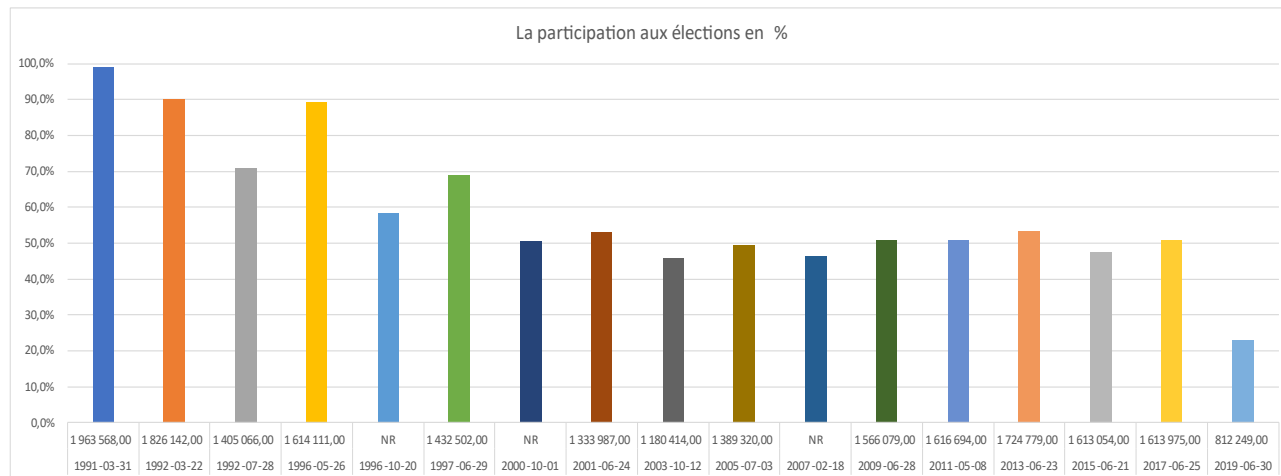
La participation aux élections est également plus faible d'année en année. Les élections sont certes considérées comme légitimes, mais elles ne peuvent vraiment l'être lorsqu'une partie de la population ne vote pas. Bien sûr, on ne parle pas des citoyens refusant de voter mais surtout de citoyens qui ne peuvent pas voter, car les partis qu'ils soutiennent n'acceptent pas de se présenter aux élections sans que le Gouvernement remplisse certaines conditions ; de ceux qui ont émigré⁵⁷⁸ et auxquels l'État albanais n'a pas encore assuré le droit de voter dans les pays dont ils vivent ; enfin, de ceux qui sont déçus et pensent que le vote en Albanie est manipulé et que leur vote n'y changerait rien.

Le taux de participation le plus élevé se trouve en 1991, 1992, 1996, respectivement 98,90%, 90% et 89,9 % (Graphique N°7.2). Lors des élections suivantes, le taux de participation a diminué, atteignant son plus faible niveau lors des élections de 2019, où l'opposition n'a pas participé aux élections et où le taux de participation n'était que de 22,97%. Et pourtant, on constate généralement la plus grande participation lors des élections législatives. Il est à noter qu'après les changements constitutionnels de 2008, les élections locales sont les seules élections où l'électorat a la possibilité de voter directement. Donc une assez forte participation est avérée au début de la démocratisation, mais elle se réduit par la suite avec les déconvenues et les désillusions dues à la situation économique. La législation albanaise n'a pas prévu de dispositions spéciales pour le déroulement d'élections sans opposition comment ce fut le cas lors des élections municipales de 2019 avec le refus de participer

⁵⁷⁸ Selon les Données des Nations Unies pour l'année 2019, le nombre d'émigrés albanais dans le monde est d'environ 1,2 million. Deux pays, l'Italie et la Grèce regroupent le pourcentage le plus élevé de citoyens albanais vivant à l'étranger (environ 75 %). Voir <http://www.instat.gov.al/media/6547/diaspora-2019.pdf>

de l'opposition. De plus, la loi n'a pas prévu d'exigence légale minimale de participation des électeurs pour valider le résultat. Lors des élections de 2019, seulement 22,97 % de l'électorat a participé aux élections et celles-ci ont pourtant été considérées comme légales.

Graphique 13 - 7.2 La participation en % aux élections législatives et municipales (1991-2017)



(Source : Commission électorale centrale et Institut des études politiques en Albanie)

Tableau 38 - 7. 2. La participation aux élections législatives et municipales (1991-2017)

Les élections	La participation aux élections	La participation aux élections en %
31/03/91	1.963.568	98,90 %
22/03/92	1.826.142	90,00 %
28/07/92	1.405.066	70,70 %
26/05/96	1.614.111	89,10 %
20/10/96		58,50 %
29/06/97	1.432.502	69,00 %
01/10/00		50,70 %
24/06/01	1.333.987	53,00 %
12/10/03	1.333.987	45,70 %
03/07/05	1.389.320	49,23 %
18/02/07		46,30 %
28/06/09	1.566.079	50,77 %
08/05/11	1.616.694	50,9%
23/06/13	1.724.779	53,47 %
21/06/15	1.613.054	47,30 %
25/06/17	1613975	50,77 %
30/06/19	812.249	22,97 %

(Source : Commission électorale centrale et Institut des études politiques en Albanie)

Selon l'Institut des études politiques en Albanie « la participation électorale en Albanie est influencée par trois facteurs : premièrement, les vrais électeurs susceptibles de participer aux

élections représentent environ 67 à 70 % du total des électeurs inscrits dans le Registre; deuxièmement, les sondages montrent que les partis politiques comptent environ 380 000 membres qui, avec leurs familles, occupent le poids principal dans le nombre total de 1,6 à 1,8 million de participants aux élections, et troisièmement, il y a une forte participation uniquement lorsqu'il existe une réelle concurrence entre les candidats et les personnalités politiques, comme c'est arrivé par exemple en 2011, où en raison d'une forte concurrence à Tirana et dans certaines autres municipalités, le taux de participation aux élections locales a augmenté de 4 % et de 2 % depuis les dernières élections législatives. Pour ces raisons, une participation élevée et consciente n'est assurée que lorsque nous avons un registre électoral précis, et nous avons plus d'électeurs que de membres de partis politiques (plus leurs familles), et lorsque le système électoral est de facto compétitif et avec de réelles alternatives »⁵⁷⁹.

Un rôle essentiel est tenu dans la gestion du processus électoral par les structures prévues par la loi, notamment la Commission électorale centrale, qui est le troisième acteur du processus électoral après les électeurs et les partis politiques. Au chapitre 2 du Titre II de la première partie nous avons expliqué plus en détail la composition de la Commission centrale électorale ainsi que son évolution au cours de la transition. Il est à noter que la composition politique de cette commission reste problématique, bien qu'avec les changements fréquents, des tentatives aient été faites pour établir une institution politiquement indépendante. Depuis 2008 la CEC est composée de neuf membres : 2 membres nommés par le Président de la République, 4 membres élus par le Parlement et 3 membres nommés par le Haut Conseil de Justice. Étant donné qu'avec les changements constitutionnels de 2008, nous avons une concentration croissante du pouvoir politique entre les mains d'un seul parti politique, le Président de la République peut être élu par le parti qui a la majorité des voix. En outre, le Haut Conseil de la Justice a, dans sa composition, des membres élus par le Parlement ainsi que le Président de la République lui-même. Il est donc clair que cette commission électorale centrale ne peut pas être totalement indépendante. Le même problème se pose pour les commissions des zones de l'administration électorale qui, depuis plusieurs années, ont été basées sur l'équilibre politique entre la majorité et l'opposition. Malgré les critiques/recommandations de l'OSCE et du BIDDH leur composition n'a pas changé.

Un exemple montre comment cette structure est influencée politiquement : les élections législatives de 2009 et les élections locales de 2011, où le Parti démocratique était au pouvoir. Après la tenue des élections de 2009, le Parti socialiste dirigé par Edi Rama a exigé l'ouverture des urnes

⁵⁷⁹ Institut pour les Études Politiques, La participation dans les élections 1992-2019 contrastes et facteurs d'influence, <https://isp.com.al/index.php/2019/07/08/pjesemarrja-ne-zgjedhje-1992-2019-kontraste-dhe-faktore-ndikues/>

dans certaines circonscriptions, car il soupçonnait qu'il y avait eu des manipulations. Sa demande a été rejetée et, comme on le sait, le PS a boycotté le Parlement pendant 6 mois (Tableau 3.3 Chapitre I, Titre II, Première partie). Lors des élections locales de 2011, le candidat du Parti démocratique pour la municipalité de Tirana, Lulzim Basha, n'a pas pu recueillir les voix nécessaires pour l'emporter. La Commission électorale centrale a accepté la demande d'ouverture des urnes du Parti démocratique et a considéré les suffrages exprimés en faveur de Lulzim Basha comme valides, déclarant ce dernier vainqueur de la course. Le Parti socialiste s'est opposé à la demande du PD et a encore boycotté le Parlement, mais cette fois-ci pour une courte durée. Donc, le CEC a appliqué deux standards différents concernant la même demande.

Selon le chercheur Larry Diamond « *les élections sont équitables lorsqu'elles sont administrées par une autorité neutre ; lorsque l'administration électorale est suffisamment compétente et débrouillarde pour prendre des précautions spécifiques contre les fraudes lors du scrutin et du dépouillement ; lorsque la police, l'armée et les tribunaux traitent les candidats et les parties en compétition de manière impartiale tout au long du processus ; lorsque les candidats ont tous accès aux médias publics ; lorsque les circonscriptions électorales et les règles ne défavorisent pas systématiquement l'opposition ; lorsque la surveillance indépendante du vote et du dépouillement est autorisée dans tous les lieux ; lorsque le secret du scrutin est protégé ; quand pratiquement tous les adultes peuvent voter ; lorsque les modalités d'organisation et de dépouillement du scrutin sont transparentes et connues de tous ; et lorsqu'il existe des procédures claires et impartiales pour résoudre les plaintes et les différends* »⁵⁸⁰. Dans le cas albanais, la Commission électorale albanaise n'est pas parvenue à éliminer ces irrégularités qui violent le droit fondamental des individus à un processus électoral juste, transparent et équitable. Toutes ces irrégularités sont apparues dans presque tous les processus électoraux en Albanie

Les processus électoraux ont commencé à se dégrader dès le début de la transition. Les élections de 1996 sont parmi les élections les plus contestées en Albanie. Le Président du Parti socialiste, Fatos Nano, était en prison, reconnu coupable de corruption, mais cet emprisonnement a été considéré comme politique par de nombreuses organisations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Sous les pressions, les commissaires de Fatos Nano ont abandonné le processus à midi. Cela a donné carte blanche aux démocrates pour obtenir un résultat manipulé, avec 122 députés pour le PD et seulement 10 pour les socialistes. Deux jours après les élections, lors d'un rassemblement électoral, il y a eu des violences envers des personnalités du Parti socialiste.

⁵⁸⁰ DIAMOND Larry Jay, « Elections Without Democracy: Thinking About Hybrid Régimes », *Journal of Democracy*, Volume 13, Numéro 2, The Johns Hopkins University Press, Avril 2002, p. 29.

Il est intéressant de constater que les seuls processus électoraux, que ce soit pour les élections législatives ou locales, les plus démocratiques et incontestés sont ceux du début de la transition en Albanie, malgré l'absence dans leur organisation d'une expérience de gestion d'une compétition pluraliste.

Mais quelles sont les plus grandes violations concernant le processus électoral en Albanie ? Le contexte politique lors des élections, parlementaires ou municipales, ne permet pas une atmosphère calme. Les électeurs sont souvent menacés. Il est arrivé que des sympathisants des partis politiques soient blessés ou tués. Lors des élections de 2013, on a compté un mort - un activiste du Parti socialiste pour l'intégration (MSI) tué à proximité du bureau de vote - et trois blessés - le candidat du Parti démocratique ainsi que deux autres personnes. De tels déferlements de haine sont courants dans la vie électorale albanaise, stimulés par le manque de sécurité.

Le droit de vote est un droit fondamental dans un pays démocratique. En Albanie beaucoup de citoyens ont été privés de ce droit. Ils ne figurent pas sur les listes électorales. Il est arrivé lors des élections de 2013 qu'une famille ne trouve pas son nom sur les listes électorales de Tirana, son domicile, mais soit inscrite à Korça dans une autre région d'Albanie. Il est même arrivé que des personnes décédées restent sur les listes électorales.

L'Albanie est le pays le plus pauvre de l'Europe. Les citoyens n'ont pas les moyens de financer tous leurs besoins. Alors, les forces politiques qui se composent de personnes riches achètent leurs votes. La pauvreté est l'une des principales raisons, mais il y a aussi la méfiance à l'égard des forces politiques. Quand les citoyens n'ont pas confiance en la politique et sont économiquement pauvres, ils préfèrent, à un vote qui ne leur apporte « rien », un vote qui peut leur apporter un peu d'argent ou un service.

Les partis politiques exploitent des vides juridiques pour manipuler les élections. C'était le cas lors des élections de 2001 et 2005 avec le phénomène de Petit Dushk et Mega Dushku traité plus en détail dans le chapitre 2, Titre 2 de la première partie. Après avoir pris connaissance du résultat du scrutin proportionnel, le Parti socialiste a demandé à son électorat de la zone 60 de ne pas voter pour lui, mais pour ses trois partis alliés. Ainsi, les trois petits partis alliés du Parti socialiste ont obtenu 10 mandats dans un petit village de l'Albanie. En 2001, ces élections ont marqué un phénomène dont on se souvient depuis longtemps. On l'a appelé le phénomène Dushku, par lequel le Parti socialiste a manœuvré avec le système électoral, avec une confusion entre système majoritaire et système proportionnel, ce qui a permis à cette petite zone de faire élire 10 députés.

L'un des problèmes majeurs du processus électoral en Albanie est le vote familial. *« L'expression "vote familial" décrit les pratiques de vote qui privent des femmes de leur droit de*

vote. Le vote familial revêt trois formes : un membre de la famille de sexe masculin accompagnant dans l'isoloir une ou plusieurs femmes auxquelles il est apparenté – le vote de "groupe" ; des groupes familiaux votant ensemble publiquement – le vote "public" ; un membre de la famille de sexe masculin collecte les bulletins de vote qui appartiennent normalement à une ou plusieurs femmes de sa parenté et les coche comme il l'entend – vote par "procuration" »⁵⁸¹.

Les femmes en Albanie sont soumises à des pressions pour voter pour un candidat qu'elles ne soutiennent pas nécessairement ou pour ne pas voter du tout. Ce type de pression viole le droit des femmes d'exprimer librement leur opinion, mais aussi le principe du secret du scrutin, qui est l'un des droits politiques fondamentaux protégés par un grand nombre de documents juridiques internationaux.

Selon les rapports finaux de suivi des élections par la Mission internationale d'observation de l'OSCE / BIDDH, il est avéré que lors des élections de 28 juin 2009 « *une violation du secret du vote a été signalée dans 19 % des bureaux de vote visités* »⁵⁸². Lors des élections de 2011 « *la capacité de nombreuses femmes à exercer librement leur droit de vote a été affectée par les cas fréquents de vote familial et de vote par procuration, qui ont été observés dans 26 % des bureaux de vote visités* »⁵⁸³. Lors des élections de 2013 « *des cas de vote familial/de groupe ont été observés dans 13 % des bureaux de vote et plus fréquemment dans les zones rurales* »⁵⁸⁴.

« Les raisons pour lesquelles ce phénomène existe toujours selon les participants, varient du faible niveau d'éducation, de la pauvreté, du chômage et de l'incapacité des femmes à résister à la pression familiale (due à la dépendance financière et au manque d'information), aux structures familiales (le chef de famille généralement prend des décisions concernant toute la famille). Seulement 7 % des femmes interrogées admettent avoir subi des pressions de la part d'un membre masculin de la famille pour qu'elles votent pour un candidat ou un parti politique spécifique »⁵⁸⁵.

D'autres irrégularités sont également liées à l'achat et à la vente de votes, phénomène très répandu en Albanie (traité plus en détail au chapitre II du titre I de la deuxième partie), à l'utilisation des ressources étatiques pour influencer l'électorat (traité dans le chapitre I du titre 1 de la première partie), à la pression sur les agents de l'administration publique (chapitre 2, Titre I deuxième partie).

Toutes ces irrégularités que nous avons évoquées un peu plus haut apparaissent même dans des élections où il n'y a pas de concurrents. Lors des élections municipales de 2019, l'opposition - le

⁵⁸¹ *Le droit de vote individuel des femmes, Une exigence démocratique*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2002, p.9.

⁵⁸² Rapport des élections de 2009 de l'OSCE/BIDDH, 2009, p.24.

⁵⁸³ Rapport des élections de 2011 de l'OSCE/BIDDH, 2011, p. 22.

⁵⁸⁴ Rapport des élections de 2013 de l'OSCE/BIDDH, 2013, p. 23.

⁵⁸⁵ *Liria e Votës dhe Votimi Familjar në Shqipëri*, Instituti Për Kërkime Dhe Alternativa Zhvillimi – IDRA, Hulumtim Kombetar, 2014, p. 7.

Parti démocratique et le Mouvement socialiste pour l'intégration avec ses alliés - décide de ne pas participer aux élections. Même lors de ces élections, les incidents n'ont pas été absents, tels que l'usage de la violence, les pressions de personnes armées à proximité des bureaux de vote, les manifestations à proximité des bureaux de vote, l'intervention de la police, les violences contre les journalistes, etc.

Toutes ces irrégularités rendent le processus électoral peu légitime et la confiance des citoyens à l'égard de la politique continue de diminuer. Il y a une tendance des forces politiques à contrôler le processus électoral. Immédiatement après l'annonce des résultats, et parfois même avant l'annonce, les perdants dénoncent les irrégularités en considérant les élections invalides et en demandant une relecture des résultats des élections ou l'organisation de nouvelles élections. *« Levitsky et Way soutiennent que les systèmes politiques sombrent dans l'autoritarisme électoral lorsque les violations des « critères minimaux de la démocratie » sont si graves qu'elles créent « un terrain de jeu inégal entre le Gouvernement et l'opposition »⁵⁸⁶.*

Selon Philippe Schmitter et Terry Karl Lynn, *« Dans une démocratie, les représentants doivent au moins convenir de manière informelle que ceux qui obtiennent un plus grand soutien électoral ou une plus grande influence sur la politique n'utiliseront pas leur supériorité temporaire pour empêcher les perdants d'entrer en fonction ou d'exercer une influence à l'avenir, et qu'en échange de cette opportunité pour continuer à rivaliser pour le pouvoir et la place, les perdants momentanés respecteront le droit des gagnants de prendre des décisions contraignantes »⁵⁸⁷.*

B. Crise de la représentation

Dans la démocratie moderne, le rôle du Parlement est primordial parce que la démocratie directe est impossible. Le Parlement est au cœur de la mécanique représentative et, en tant que tel, il doit refléter la volonté populaire. En tant que représentant de la population *« le Parlement doit avoir une composition reflétant les différentes nuances de l'opinion, représentation qui doit être fidèle qualitativement et quantitativement. Ce qui veut dire que toute opinion qui est épousée par une fraction non négligeable du peuple doit trouver son expression au Parlement ; ce qui veut dire aussi que le nombre des représentants de chacune de ces nuances de l'opinion doit être sensiblement*

⁵⁸⁶DIAMOND Larry Jay, « Elections Without Democracy: Thinking About Hybrid Régimes », *Journal of Democracy*, Volume 13, Numéro 2, The Johns Hopkins University Press, Avril 2002, p. 29.

⁵⁸⁷ SCHMITTER Philippe C. & LYNN Terry Karl, What democracy is ...and is not, *Journal of democracy*, 1991, p.10.

proportionnel à l'importance numérique des catégories de citoyens qui se réclament de cette nuance »⁵⁸⁸.

La chercheuse Hanna Pitkin dans son ouvrage « The Concept of Representation »⁵⁸⁹ publié en 1967 a distingué quatre types de représentation: « (1) l'autorisation, lorsqu'un représentant est légalement habilité à agir au nom d'autrui ; (2) la représentation descriptive, où le représentant représente un groupe en raison du partage de caractéristiques similaires telles que la race, le sexe, l'origine ethnique ou le lieu de résidence ; (3) la représentation symbolique, lorsqu'un dirigeant représente des idées nationale ; et (4) la représentation substantive, où le représentant cherche à promouvoir les préférences et les intérêts politiques d'un groupe ».

La vie politique parlementaire en Albanie se caractérise par une crise de représentation. Le nombre des partis politiques en Albanie a été très élevé. Ce nombre élevé de partis politiques ne reflète pas la composition de la population, parce que l'Albanie a une population presque homogène. Pourtant, malgré le grand nombre de partis politiques, les citoyens albanais ne se sentent pas représentés.

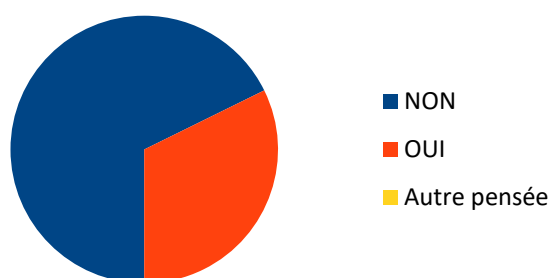
Ainsi l'Institut d'études politiques a mené « une enquête en ligne en 2020 auprès de 1259 citoyens âgés de plus de 18 ans et de diverses municipalités, y compris des citoyens vivant temporairement en dehors du territoire albanais, dont 57 % étaient des hommes et 43 % des femmes qui représentent toutes les régions de l'Albanie. La question à laquelle les citoyens ont répondu était s'ils se sentaient représentés par le Parlement actuel. Seuls 14 % ont répondu qu'ils se sentaient représentés. « Au total, 86% se sentent non représentés »⁵⁹⁰.

⁵⁸⁸ WALINE Marcel, « Le Parlement, le pouvoir exécutif et les partis politiques en fonction de la démocratie », *Revue internationale de droit comparé*, Vol. 7, N°2, Avril-juin 1955, p. 395, [consulté le 17 juillet 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1955_num_7_2_9253 p.

⁵⁸⁹ CELIS Karen, KANTOLA Johanna, WAYLEN Georgina, & WELDON S. Laurel, *The Oxford Handbook of Gender and Politics*, OUP, 2013, p. 519.

⁵⁹⁰ Instituti i Studimeve Politike, «Perceptimi qytetar mbi deputetet dhe Parlamentin (La perception citoyenne sur les députés et le Parlement), 2020, p. 15-16, <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2020/09/ISP-PERCEPTIMI-QYTETAR-MBI-DEPUTETET-DHE-PARLAMENTIN-2020.pdf>

Graphique 14 - 7. 3. Vous sentez-vous représenté par le Parlement actuel ?



(Source : Institut des études politiques en Albanie, 2020)

Outre le fait que les citoyens se sentent non représentés, il existe également un manque de confiance envers leurs représentants. Pour la plupart des citoyens, les députés sont au Parlement pour défendre les intérêts de leur parti et pas les intérêts de leur électorat. Dans l'enquête organisée par l'Institut d'études politiques en 2020, on a demandé aux citoyens s'ils étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle les députés du Parlement actuel ne protègent pas les intérêts des citoyens mais seulement ceux de leur parti. « *Les réponses montrent que 86 % des citoyens sont convaincus que les députés actuels ne protègent pas les intérêts des citoyens, mais de leur(s) parti(s)* »⁵⁹¹. Selon l'analyste de l'Institut d'études politiques « *il s'agit d'un chiffre critique très élevé et qui, en substance, n'est pas seulement lié au parlement actuel, mais à la vie parlementaire des dernières décennies dans son ensemble, où les convictions politiques sont déterminantes dans le vote* »⁵⁹².

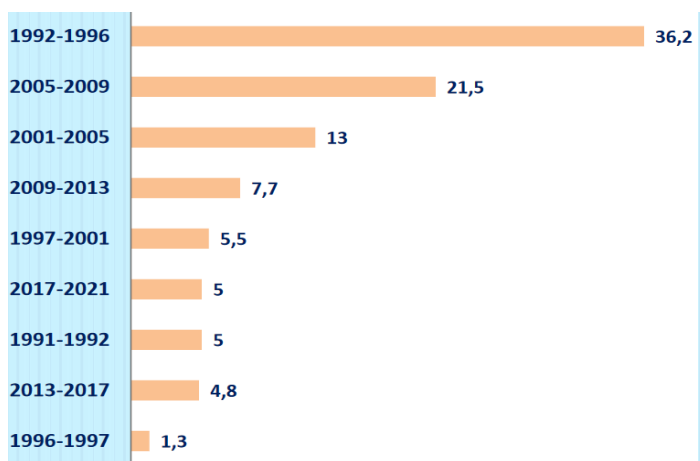
Il est intéressant aussi de voir que la confiance envers la représentativité et la capacité des députés a diminué avec le temps. Pour les personnes enquêtées par l'Institut d'études politiques, la législature 1992-1996 était la législature la plus représentative, avec les députés les plus compétents (selon 36,2 % des personnes enquêtées). En effet, les élections de 1996 sont évaluées comme les meilleures élections qui se soient déroulées en Albanie. En deuxième position, vient la législature de 2005-2009 avec 21,5 % de réponses positives. En outre, les élections législatives de 2005 sont considérées comme les deuxièmes meilleures élections de l'histoire post-communiste de l'Albanie. L'évaluation la plus négative est donnée aux législatures de 1996-1997 et 2013-2017 (Tableau N°7.3). Les élections tenues en 1996 et 2013 sont également considérées comme de mauvaises élections, en particulier celles de 1996. Il semble donc qu'il existe une corrélation positive entre la qualité des

⁵⁹¹ Instituti i Studimeve Politike, «Perceptimi qytetar mbi deputetet dhe Parlamentin (La perception citoyenne sur les députés et le Parlement), 2020, p. 26, <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2020/09/ISP-PERCEPTIMI-QYTETAR-MBI-DEPUTETET-DHE-PARLAMENTIN-2020.pdf>

⁵⁹² Ibid p. 27.

élections et la perception des citoyens concernant la représentation et les compétences des députés : plus le niveau des élections est jugé élevé, plus le niveau de représentation et les compétences des députés sont perçus comme élevés.

Tableau 39 - 7.3. Législature avec les députés et les représentants les plus compétents



(Source : Institut des études politiques en Albanie, « Perceptimi qytetar mbi deputetet dhe Parlamentin (La perception citoyenne sur les députés et le Parlement) », 2020, p. 20)

Les citoyens albanais se sentent de plus en plus insatisfaits et non représentés par les partis politiques, qu'ils considèrent davantage comme la cause et non la solution des crises politiques, économiques et sociales qui frappent le pays. Selon le chercheur albanais Blendi Kajsiu « *la crise de représentation en Albanie vient du fait qu'aucun des deux principaux partis n'a réussi à construire une identité positive (substantielle) de son électorat et par conséquent a articulé cet électorat et le « peuple » en général contre une menace représentée par son adversaire politique. Ainsi, chacune des forces politiques dans son discours a utilisé tantôt le « communisme », tantôt le « berishisme », tantôt la « corruption » et enfin la « vieille politique » comme des menaces par rapport auxquelles son électorat et son « peuple » se sont articulés en général* »⁵⁹³.

Le problème de la démocratie albanaise est que les partis politiques deviennent vite impossibles à distinguer, et pas seulement idéologiquement, mais aussi du point de vue de leurs intérêts. Le seul point de divergence entre les partis politiques est de savoir qui va gouverner. Même ici, entre les deux principaux partis politiques il y a beaucoup de consensus, parce que les deux partis, le PS comme PD, sont prêts à gouverner avec le MSI. Le comportement des principaux partis

⁵⁹³ KAJSIU Blendi, « Vdekje politikës, liri popullit !-Krizë e përfaqësimit në Shqipëri (Mort du politique, liberté du peuple ! -La crise de la représentation en Albanie) », *Polis*, N°5, 2008, p. 6.

politiques est similaire, qu'ils soient au Gouvernement ou dans l'opposition. Pour le parti vainqueur, le processus électoral est toujours libre et démocratique tandis que, pour le parti perdant, c'est le contraire. Cette similitude entre les partis politiques ne se note pas seulement dans leur comportement mais aussi dans leur programme politique. Le manque d'alternatives et de diversité des choix parmi les partis politiques, l'adoption d'un nouveau système électoral en 2008, l'uniformisation des classes sociales pendant le communisme et l'existence de relations clientélistes dans la société albanaise sont quelques-unes des causes du déficit de représentation de la société albanaise.

En Albanie il est difficile de distinguer les partis politiques par leurs programmes politiques, car ils ont peu ou pas d'idéologie. La gauche et la droite sont ainsi définies non par leur programme politique, mais surtout à cause de leur héritage du passé. Les socialistes sont stigmatisés comme l'héritage de l'ancien Parti communiste albanaise. Ils sont positionnés idéologiquement à gauche. Le Parti démocratique est vu comme le contraire du Parti socialiste, comme celui qui a fait disparaître la dictature communiste, et il est positionné idéologiquement à droite ou au centre droit. Ainsi, la division entre l'électorat de droite et de gauche est déterminée surtout par rapport au passé. Il n'y a donc pas de séparation classique entre la gauche et la droite.

Si, au début de la transition, existait une certaine division idéologique entre les partis politiques, avec le temps, les programmes politiques des deux principaux partis politiques, le Parti socialiste et le Parti démocratique, sont de plus en plus difficiles à distinguer. Ils offrent les mêmes alternatives pour l'électorat albanaise. Cette absence de distinction entre la droite et la gauche est encore plus prononcée dans le contexte du processus de l'intégration européenne, qui a renforcé l'idée que l'Albanie a besoin de réformes standards. En réalité, les partis politiques albanaise ont choisi de ne représenter que les intérêts de certains groupes sociaux, mais ils font semblant de représenter la société en général. Ce sont des partis attrape-tout. Le slogan du Parti socialiste aux élections parlementaires de 2009 était « Au-delà de la gauche et la droite ». L'utilisation de ce slogan avait pour but de représenter l'intérêt général. Même quand un Parti politique est fondé sur une idéologie spécifique, comme ce fut le cas d'Alliance rouge et noir réclamant l'unification des terres de la Grande Albanie, les autres forces politiques mettent également davantage l'accent sur les discours nationalistes pour attirer les électeurs nationalistes.

Pendant les campagnes électorales, le Parti démocratique rappelle le passé communiste du Parti socialiste et le Parti socialiste rappelle les émeutes de l'année 1997. Les campagnes électorales sont construites sur la critique de l'adversaire, et non sur des alternatives ou des solutions possibles. C'est la raison pour laquelle les présidents des partis politiques albanaise, dans la plupart des cas, refusent les débats ou la confrontation télévisée entre eux, parce qu'ils n'ont pas de programmes

politiques bien établis qui les différencient. Ils font des promesses populistes, dont la réalisation est impossible, afin d'obtenir un soutien populaire.

Aucun parti politique ne peut, il est vrai, représenter ou satisfaire les intérêts de toute la société. Et tous ces intérêts différents sont en concurrence. Les citoyens albanais n'ont pas la possibilité de choisir parmi plusieurs offres. Ils font donc leur choix en se fondant sur leurs avantages à court terme. Ils vont voter pour le parti ou le candidat qui va leur assurer un travail ou qui va leur donner de l'argent en contrepartie de leur vote. Ainsi, plus que sur un programme politique, les citoyens vont se baser sur les liens personnels qu'ils entretiennent avec un parti politique. En ce sens, la relation entre les citoyens et les partis politiques est une relation clientéliste. Le manque de confiance dans leurs représentants qui découle du comportement similaire des partis politiques, les nombreux scandales financiers qui éclaboussent les représentants de toutes les forces politiques en Albanie, la pauvreté et le manque de culture politique démocratique sont quelques-uns des facteurs qui suscitent directement cette relation clientéliste.

Le système électoral lui-même a un poids particulier dans la représentation politique des citoyens d'un pays. Le système électoral conditionne la facilité de création et de l'existence des partis politiques, la possibilité d'un groupe marginalisé d'être représenté, le type de l'élection (c'est-à-dire si l'électorat vote pour le parti ou le candidat), la possibilité pour de nouveaux partis souhaitant d'entrer dans le jeu comme alternative aux partis existants, l'existence de la démocratie interne, etc. Depuis 2008, le système appliqué en Albanie est le système électoral proportionnel régional. Le fait que « *le système proportionnel a, dans tous ses variantes, le grand avantage de protéger les minorités en permettant aux électeurs de choisir entre un plus grand éventail des partis* »⁵⁹⁴ est bien connu.

Mais ce système proportionnel régional appliqué depuis l'année 2008 a entravé la représentation au Parlement des petits partis, qui ne veulent pas former une coalition avec les grands partis. Il y a de moins en moins de partis qui arrivent à obtenir un siège au Parlement. Ils ont plus de difficulté à accumuler les votes nécessaires dans les circonscriptions pour obtenir un député. Si le système électoral n'était pas proportionnellement régional, les petits partis auraient plus de facilité à gagner un député au niveau du pays. « *Concrètement, le seuil électoral de facto en pourcentage des votes qu'un petit parti en dehors des principales coalitions, pour permettre au premier député va d'environ 5 % dans la région de Tirana à 18 % voire 20 % dans les circonscriptions comptant moins*

⁵⁹⁴ KRIESI Hanspeter, *Les démocraties occidentales : une approche comparée*, Economica, 1994, p. 172.

de députés comme Gjirokastra et Kukes. Cela est une véritable recette d'oligarchie qui accentue de manière convaincante le duopole des deux principaux partis, le PD et le PS »⁵⁹⁵.

Le système électoral de l'Albanie est proportionnel, ce qui idéalement doit favoriser le multipartisme, c'est-à-dire l'existence de plusieurs partis à structure rigide et indépendants les uns des autres. Le multipartisme découle de ce principe de la représentation proportionnelle, qui en assurant une représentation à toutes les forces politiques, engendre une fragmentation de la représentation parlementaire. Le scrutin proportionnel tend à produire un système de partis fragmenté et relativement différent sur le plan programmatique et idéologique. Mais l'Albanie n'est pas le cadre idéal. D'une part le seuil électoral est très élevé et d'autre part la tradition de scrutin majoritaire pendant presque vingt ans qui a fait que les citoyens albanais soient plus attachés aux deux partis principaux ont empêché la représentation proportionnelle.

En plus, le système électoral adopté en 2008 donne la possibilité au président du parti de choisir qui seront les candidats et quelle sera leur position sur les listes électorales. Selon le politiste Ermal Hasimja, pour que la représentation soit démocratique *« il est indispensable que les candidats soient présentés aux électeurs et d'offrir le plus possible d'informations sur leur profil politique et social, sur leurs idées, leurs positions par rapport au programme du parti et leurs évaluations sur les programmes concurrents. Un système proportionnel à listes fermées (non publiques) est en contradiction avec ce principe. [...] il permet aux oligarchies ou aux chefs de partis de composer le groupe parlementaire avec des fidèles en évitant les concurrents intérieurs ce qui rend caduc le choix des électeurs. Un système proportionnel ne peut être appliqué donc qu'avec des listes ouvertes et publiques, connues préalablement par les électeurs »⁵⁹⁶.*

À vrai dire le droit du Président du parti de désigner les candidats potentiels pour les élections, ainsi que leur classement dans la liste, favorise encore plus les relations clientélistes. Compte tenu de la nature clientéliste et du caractère népotiste des partis politiques, pour la désignation de candidatures, le Président du parti va se baser sur le « potentiel » des candidats à « payer pour leur victoire », ainsi que sur leur fidélité vis-à-vis du président du parti. De plus, dès lors que le Président du parti désigne directement les candidats, ces derniers n'ont pas d'indépendance dans la prise de décision, car ils dépendent du Président lui-même. Et, s'ils veulent être réélus, ils sont « obligés » de

⁵⁹⁵ « Sistemi elektoral dhe manipulimi i zgjedhjeve », *ResPublica* [en ligne], 2 mai 2012, [consulté le 5 mars 2020], <http://www.respublica.al/arkiv-op-ed/sistemi-elektoral-dhe-manipulimi-i-zgjedhjeve>

⁵⁹⁶ HASIMJA Ermal, *Les défis de la représentation démocratique en Albanie* [en ligne], Yves Sintomer(dir.), thèse, Science politique, Université Paris 8, 2006, p. 223, [consulté le 10 janvier 2020], <https://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/document/120117630#?c=0&m=0&s=0&cv=0>

faire ce que le Président du parti leur demande de faire, sinon ils ne seront pas inclus sur les listes électorales pour les prochaines élections.

Malgré sa refonte continue le système électoral n'arrive pas à être global en ce sens que toutes les couches de la société ne sont pas représentées. Il ne remplit donc pas sa mission de représentation globale de la société, c'est-à-dire d'« *une identité culturelle, sociale ou géographique partagée par représentants et représentés avec un effet miroir par lequel ces derniers se reconnaissent dans les représentants* »⁵⁹⁷. La région de Tirana compte 32 représentants au Parlement albanais, plus que toute autre région, deux fois plus que la deuxième plus grande région du pays, Fier. Comme la plupart des dirigeants des partis politiques se présentent aux élections législatives, la course électorale entre les principaux partis pendant les élections municipales est concentrée à Tirana.

En Albanie les groupes minoritaires ne sont pas représentés au Parlement. En outre bien que le système électoral de 2008 prévoit que 30 % des candidats doivent être une femme, cela ne leur assure pas une meilleure représentation sur la scène politique albanaise. Car le positionnement que le Président du parti décide pour elles est loin de garantir leur victoire. Par exemple, dans une circonscription avec six candidats, si le Président du parti positionne la candidate femme à la cinquième ou sixième place, sa victoire n'est pas garantie.

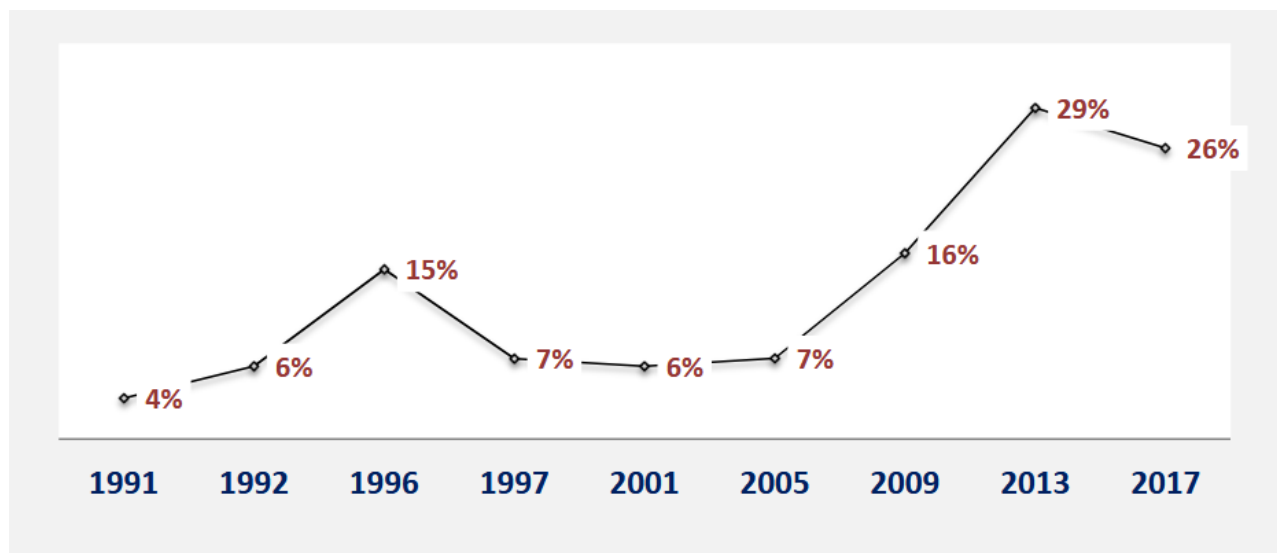
En réalité, les partis politiques préfèrent payer des amendes plutôt que d'avoir des candidats femmes. Lors des élections parlementaires de 2013, le Parti socialiste n'a pas respecté le critère de genre, c'est-à-dire la représentation des femmes dans six régions. Pour cette raison, il a été frappé d'une amende fixée à 6 millions ALL, respectivement 1000 leke pour chaque district. « *Alors que le Parti démocratique, pour non-respect des critères de représentation des sexes dans quatre régions, Elbasan, Kukës, Diber et Berat, a écopé d'une amende de 4 mille leke, la même amende a été infligée au Mouvement socialiste pour l'intégration (MSI) qui, après examen des listes plurinominales de candidats aux députés, a montré qu'il n'avait pas atteint le quota de représentation des femmes dans quatre circonscriptions* »⁵⁹⁸. L'inverse s'est également produit. Ainsi la Commission électorale centrale a infligé une amende de 8 000 ALL au Parti populaire chrétien-démocrate, dirigé par Pal Shkambi, parce que cette fois-ci des hommes étaient victimes de discrimination dans les listes de candidats : le Président du parti, Pal Shkambi, avait inclus dans la liste 126 candidates femmes, contre seulement 41 hommes. Cependant, il faut reconnaître que le pourcentage de femmes participant au

⁵⁹⁷ DIEHL Paula, SINTOMER Yves & HAYAT Samuel, « Introduction », Trivium [En ligne], 16, 2014, p. 2, [consulté le 08 décembre 2020], <https://journals.openedition.org/trivium/4863>

⁵⁹⁸ RAPUSHI Rozeta « Pak femra ne lista, PD PS dhe LSI, 14 mln gjobe (Peu de femmes sur la liste, PD, PS et MSI, 14 mille leke d'amendes) », *Gazeta Jone*, 12 mai 2013.

parlement a augmenté au fil des ans, comme le montre le graphique (7.4) ci-dessous, pour atteindre un pic en 2013 avec 29 % et une diminution de 3 % en 2017.

Graphique 15 - 7. 4. Le pourcentage de femmes au Parlement 1991-2017



(Source Institut d'études politiques, « (Broshurë informative mbi proceset zgjedhore parlamentare dhe lokale në shqipëri, mbi partitë politike, legjislacionin, rekomandimet e OSBE/ODIHR (1991-2020) (Brochure d'information sur les processus électoraux parlementaires et locaux en Albanie, sur les partis politiques, la législation, les recommandations OSCE (1991-2020) », Tirana 2020, p. 10.)

Le problème en Albanie est que les secteurs sociaux ou les groupes d'intérêts ont disparu pendant la transition. L'Albanie est devenue une société sans classes. Avec la chute du communisme, différents secteurs sociaux ont été détruits, créant des acteurs de clans ou des acteurs individuels. Les politiques de libre-échange, le retrait de l'État et l'émigration massive ont éliminé les secteurs susceptibles de participer au processus politique. Le processus de désindustrialisation a effacé la classe ouvrière. Le rôle de l'agriculture s'est accru et le pays est passé d'une société industrielle à une société agraire. Mais cela ne signifie pas que le secteur agricole est renforcé ; il est toujours dominé par la production pour des besoins personnels, plutôt que par une production répondant aux demandes du marché. Le morcellement des terres, les accords de libre-échange avec les pays voisins et le manque de subventions de la part de l'État ont créé une agriculture parcellaire, désorganisée, inefficace et primitive. Par conséquent, il n'y a pas de secteur social agraire fort, et encore moins un secteur agraire organisé qui puisse être représenté politiquement. De la même façon, le secteur des services, qui a considérablement augmenté au cours de la transition, est un secteur dominé par des

services divers et individuels, tels que barbier ou chauffeur. En d'autres termes, il s'agit d'un secteur très fragmenté, qui ne peut pas être organisé, ni représenté politiquement dans son intégralité ou même par des secteurs spécifiques. Certains secteurs, tels que les banques sont aux mains des capitaux étrangers et restent en dehors du jeu démocratique albanais. Enfin, l'absence d'une industrie de production signifie que le pays ne dispose pas d'une classe capitaliste locale. Il existe principalement des constructeurs (en Albanie, après la chute du communisme, l'industrie de construction des bâtiments s'est beaucoup développée), mais non des producteurs.

Robert Dahl décrit et résume le système qu'il a nommé polyarchie. « *Les polyarchies sont des régimes qui ont été considérablement popularisés et libéralisés, c'est-à-dire très inclusifs et largement ouverts à la contestation publique* »⁵⁹⁹. La thèse de R. Dahl est que la société se compose de divers groupes d'intérêts qui sont en concurrence pour influencer la gouvernance et le processus décisionnel. L'idée de la « polyarchie » est que la société n'est pas un centre unique, mais qu'elle se compose de plusieurs centres, qui sont en concurrence entre eux et produisent des résultats dans la gouvernance qui durent plus ou moins le temps d'un mandat électoral. Le modèle de la démocratie pluraliste présuppose l'existence d'un grand nombre de groupes d'intérêts organisés (industriels, banquiers et financiers, agriculteurs, travailleurs, entrepreneurs, syndicalistes et avocats etc). En Albanie il n'existe pas de groupes d'intérêts organisés pouvant assurer une meilleure représentation politique de la société.

Ainsi, le modèle de développement économique albanais a engendré une société fragmentée et inorganisée dans les secteurs sociaux d'intérêts. Dans ces conditions, le modèle de la démocratie pluraliste de Robert Dahl, où des groupes d'intérêts entrent en compétition dans l'espace public, dégénère en modèle de la démocratie clientéliste, où, en lieu et place des groupes sociaux, il y a des individus ou des clans qui s'affrontent entre eux pour gagner les faveurs du Gouvernement. Avec la structuration actuelle de l'économie et de la production en Albanie il est extrêmement difficile d'avoir un système politique représentatif.

⁵⁹⁹ DAHL Robert A., *Polyarchy. Participation and Opposition*, Yale University Press, New Haven & London, 1972, p. 8.

Section II. Leviers pour établir la culture démocratique

Abraham Lincoln, Président des États-Unis de 1860 à 1865, définit la démocratie comme « *le Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Cela signifie que le peuple doit participer à toutes les étapes de la vie politique. La participation et l'engagement actif des citoyens sont essentiels pour améliorer leur propre vie, ainsi que pour légitimer les processus politiques.

Il y a plusieurs facteurs qui affectent directement le niveau d'une démocratie. Considérés comme les leviers pour établir la culture démocratique, ils sont les critères indispensables de la démocratie. L'existence d'une culture politique démocratique ainsi que l'efficacité des acteurs sociaux, tels que la société civile et les médias sont les moteurs de la démocratisation.

*« La démocratie moderne, en d'autres termes, offre une variété de processus concurrentiels et de canaux d'expression d'intérêts et de valeurs – associatifs aussi bien que partisans, fonctionnels aussi bien que territoriaux, collectifs aussi bien qu'individuels. Tous font partie intégrante de sa pratique »*⁶⁰⁰. Comme les partis politiques, la société civile peut aussi jouer le rôle de médiateur entre la société et le Gouvernement. L'idée ici est que les citoyens peuvent influencer la politique dans les intervalles entre les élections à travers des instruments intermédiaires, tels que les mouvements sociaux, les associations, les groupes de pression, etc.

Nous avons pu voir tout au long de cette recherche que les partis politiques en Albanie ont un très grand pouvoir. Selon Dorian Jano, « *les partis jouissent d'un monopole absolu du pouvoir politique, d'une part, en raison de l'absence de formes organisées de pression publique exercée par la société civile et d'autres groupes d'intérêt et, d'autre part, en raison de la "partitocratisation" de l'ensemble des institutions de l'État. C'est pourquoi, une fois que les partis sont au pouvoir, ils laissent de côté les préoccupations et les problèmes des citoyens. Une telle situation a fait perdre de plus en plus de légitimité aux systèmes de partis dans le pays* »⁶⁰¹.

⁶⁰⁰ SCHMITTER Philippe C. & LYNN Terry Karl, "What democracy is... and is not, *Journal of democracy*", 1991, p. 6.

⁶⁰¹ JANO Dorian, On Parties and Party System in Albania: What Implications for Democracy, juillet, 2008, p.7 [consulté le 15 mars 2020], https://www.researchgate.net/publication/228161190_On_Parties_and_Party_System_in_Albania_What_Implications_for_Democracy

Le monopole absolu du pouvoir politique dont disposent les partis politiques en Albanie est la conséquence de l'absence de culture politique démocratique chez les citoyens albanais, ainsi que de l'inefficacité des acteurs sociaux.

Nous allons donc maintenant analyser la culture politique albanaise en tant qu'obstacle à la démocratisation (A) et évaluer les limites de l'influence des acteurs sociaux dans la vie politique (B)

A. La culture politique comme obstacle à la démocratisation

Le processus de la démocratisation dans un pays dépend du degré de développement de sa culture politique. La culture politique peut contribuer à faire avancer la démocratisation mais elle peut aussi l'entraver. « *La culture et la politique sont les deux domaines fondamentaux d'un État, où l'exclusion de la culture de la politique et vice versa, est très dangereuse pour la santé d'une nation. Pour qu'un État fonctionne bien, ces deux composantes doivent être développées en parallèle, ce qui doit se stimuler et ne se combattre en aucune façon* »⁶⁰².

La culture politique en sociologie est vue comme l'orientation politique psychosociologique des individus. La culture politique comporte des croyances et des valeurs sur lesquelles repose l'activité d'un système politique. Elle est considérée comme le principal pilier de la stabilité et du fonctionnement d'une démocratie, en légitimant les institutions, l'autorité et le système politique. Pour Philippe Braud, « *La culture politique est généralement définie comme un ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports au pouvoir qui les gouverne, et aux groupes qui leur servent de références identitaires* »⁶⁰³. Donc, « *la culture politique désigne le faisceau des valeurs, des croyances et des sentiments politiques dominants dans une nation à un moment donné* »⁶⁰⁴.

⁶⁰² KALEMAJ Ilir, « Evoluimi i Kulturës Politike në Ballkanin Perëndimor pas Periudhës Komuniste: Rastet e Shqipërisë dhe FYROM (L'évolution de la culture politique dans les Balkans occidentaux après la période communiste : les cas de l'Albanie et de l'ARYM) », Conference: "THE GREAT TRANSFORMATION: 25 years of Albanian experience in Transition and Democratization", April 2015, UET Tirana, p. 2.

⁶⁰³ BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, LGDJ lextenso édition, Paris, 2014, p. 308.

⁶⁰⁴ DOGAN Mattei & PELASSY Dominique, *Sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives*, Economica 1981, p. 59.

Selon Lucian W. Pye, « *Une culture politique est le produit à la fois de l'histoire collective d'un système politique et de l'histoire de vie des individus qui composent actuellement ce système ; elle s'enracine donc aussi bien dans les événements publics que dans les expériences privées* »⁶⁰⁵. La culture politique d'une société influence le fonctionnement démocratique des institutions. Elle influence aussi les attitudes politiques. Celles-ci recouvrent des opinions et des comportements politiques. Gabriel Almond et Sidney Verba, dans leur ouvrage *The civic culture. Political attitudes and democracy in five nations*, publié pour la première fois en 1965, traitent du concept de culture politique. Pour eux, « *la culture politique d'une nation est la distribution particulière des modèles d'orientation vers des objets politiques parmi les membres de la nation* »⁶⁰⁶. Pour Almond et Verba la culture politique fait référence « *au système politique comme intériorisé dans les cognitions, les sentiments et l'évaluation de sa population* »⁶⁰⁷.

Les bases constructives de la théorie de G. Almond et S. Verba reposent sur l'ensemble des orientations individuelles liées à des objets politiques. Les orientations sont les aspects intériorisés des objets et des relations. Il y a trois types d'orientations : 1. L'orientation cognitive (les connaissances sur le fonctionnement politique), 2. L'orientation affective (l'intérêt ou le désintérêt pour la politique), 3. L'orientation évaluative (la capacité à porter un jugement). Sont considérés comme objets politiques : (1) le système politique en général, (2) les rôles ou les structures spécifiques du système (tels que les Parlements, les exécutifs et l'administration), (3) les titulaires de rôles (tels que les monarques, les législateurs et les administrateurs) et (4) les politiques particulières (décisions ou exécution de décisions). En se basant sur la combinaison des orientations politiques et les objets politiques, Almond et Verba distinguent trois idéaux-types de culture politique : 1. La culture politique paroissiale centrée sur les intérêts locaux, correspond à une structure politique traditionnelle et décentralisée ; 2. La culture de sujétion dans laquelle les individus sont passifs et spécifique d'une structure autoritaire ; 3. La culture de participation, caractérise par une participation effective des citoyens et propre à une structure démocratique. Cependant, ils soulignent le fait que l'on peut rarement trouver l'un des types idéaux mentionnés ci-dessus, mais que l'on a surtout affaire à une culture mixte. La culture civique précisément, est mixte, par la combinaison des trois idéaux-types.

⁶⁰⁵ PYE Lucian « Introduction : political culture and political development », dans PYE Lucian W & VERBA Sidney, *Political Culture and Political Development*, Princeton University Press, 1965, p. 8.

⁶⁰⁶ ALMOND Gabriel A. & VERBA Sidney, *The civic culture. Political attitudes and democracy in five nations*, Sage publications, 1989, p. 13.

⁶⁰⁷ Ibid.

Afin de mieux expliquer les progrès des processus de transformation en Albanie, ainsi que les modèles de développement des systèmes électoraux, de partis et de Gouvernement, il est nécessaire d'analyser le niveau de culture politique et l'héritage du passé. À cause de son histoire, la société albanaise est caractérisée par une culture de sujétion, qui est également conflictuelle et dépendante du facteur international.

1. Une culture politique de sujétion

Dans un système démocratique, il est attendu que les citoyens soient actifs et inclus. Plus les citoyens sont informés et moins ils sont menés par l'affectivité, plus responsable est le système politique. Mais l'Albanie est caractérisée, à l'inverse, par une culture politique de sujétion, où les citoyens sont passifs et soumis à la politique.

À l'issue de cinquante ans de totalitarisme, l'Albanie a hérité une culture d'assujettissement. Mais le totalitarisme n'est pas la seule explication. L'histoire politique albanaise avant l'installation du communisme n'a pas favorisé non plus l'installation d'une culture démocratique et participative.

La culture politique albanaise a sa genèse pendant la période de la Renaissance nationale albanaise (1831-1912). Au cours de ces années, un nouveau mouvement politique et social connu sous le nom de Renaissance nationale est né. Il a commencé comme un mouvement contre l'oppression centraliste de l'Empire ottoman et contre le danger de fragmentation des territoires albanais, et s'est poursuivi avec la demande d'autonomie. Au cours de cette période, divers courants à caractère progressiste et conservateur se sont formés, centrés sur deux revendications : d'une part, l'autonomie vis-à-vis de l'Empire ottoman et, d'autre part, la préservation de l'intégrité territoriale des terres albanaises. Mais cette culture politique de la Renaissance nationale sera confrontée à la « *fragmentation héritée, à l'utopie et à des attitudes différentes face au besoin de l'époque et d'efforts pour un retour à l'identité nationale albanaise commune, un effort contesté par de nombreux obstacles, en particulier à l'intérieur de l'Albanie et grandement aidé par des facteurs externes* »⁶⁰⁸.

L'État albanais est un État créé relativement tard. L'Albanie a proclamé son indépendance de l'Empire Ottoman en 1912. Tout au long de son histoire, le régime politique

⁶⁰⁸ AHMETI Zef, «Kultura politike shqiptare (La culture politique albanaise) », *Drita* [en ligne], 2014, partie du livre *Çfarë është kultura shqiptare* (Qu'est-ce que c'est la culture albanaise), Tirana, St. Gallen 2014, <http://www.drita.info/2015/03/26/kultura-politike-shqiptare-i/>

a été la plupart du temps autoritaire ou totalitaire. L'expérience du pluralisme politique, de 1921 à 1924, a été insuffisante pour installer une culture politique plus démocratique. En effet, elle a été marquée par des conflits féroces et même des meurtres entre différents groupes politiques. Les grands propriétaires terriens ainsi que des personnes influentes dans leurs régions, étaient les meneurs de la politique. Puis, Ahmet Zogu, qui a dirigé le pays de 1925 jusqu'à l'invasion de l'Albanie par l'Italie fasciste le 7 avril 1939, a installé un régime politique autoritaire en se débarrassant de ses adversaires, soit en les éliminant physiquement soit en les poussant à émigrer.

En 1944, le régime communiste est installé. Dès le début, tous les opposants politiques ont été éliminés, notamment tous les rivaux politiques du dictateur Enver Hoxha qui, ont été physiquement éliminés. Tout citoyen qui s'est prononcé contre le régime politique a été condamné à mort. En termes de culture politique, la dictature communiste s'était donné pour mission d'éduquer une société homogène, facilement manipulable. L'écrivain Ismail Kadare écrit : « *Nous savons ce que Hoxha a fait avec le programme de renaissance. Il a transformé la psychose anti-ottomane en psychose anticapitaliste. Le programme pro-occidental, au contraire. Le modèle suisse dans le soviétique et le chinois. L'harmonie religieuse dans l'interdiction de toutes les confessions. La dépravation morale de la plupart de la classe politique albanaise, le manque d'engagement envers le pays, la proclamation de cette dépravation et de ce manque d'engagement comme quelque chose de moderne et le ridicule direct ou indirect de ceux qui pensaient différemment...* »⁶⁰⁹.

En effet, le dictateur Enver Hoxha a joui d'un pouvoir absolu grâce à l'endoctrinement et à l'exercice de la terreur. La haute caste dirigeante, autrement connue sous le nom de haute nomenclature, et surtout les membres du bureau politique du Parti communiste, jouissaient de grands privilèges. De 1944 jusqu'à l'installation du pluralisme politique en 1990, se sont écoulées 46 années. De sorte que la culture politique de la société albanaise a été façonnée principalement pendant la période du système totalitaire. Pour atteindre son objectif d'endoctriner la population, le régime communiste a utilisé non seulement la propagande et l'imposition d'une ligne officielle à la presse, mais aussi des agents de socialisation tels que les écoles familiales. « *Avec la pénétration de l'idéologie du communisme, ce système totalitaire en Albanie prévaudra dans toutes les sphères de la vie albanaise. Ce système instillera la peur chez le citoyen dans la mesure où il créera une culture politique de peur et d'obéissance dans*

⁶⁰⁹ KADARE Ismail, *Poshtërimi në Ballkan (L'humiliation dans les Balkans)*, Onufri, 2004, <https://alb-spirit.com/2017/01/28/kadare-poshterimi-ne-ballkan/>

toutes les autres sphères de la vie qui faisaient partie de la société pendant des siècles, les idéologisant dans l'esprit du marxisme et du léninisme, inspiré par le Politburo pendant des années au nom de la création de "l'homme nouveau" en l'installant comme "valeur et conscience" à la perversion »⁶¹⁰.

Ainsi, la culture politique albanaise est influencée par les expériences passées de la société albanaise. L'héritage du passé albanaise ne favorise pas une culture politique démocratique et participative. Le professeur de sociologie et d'anthropologie Albert Doja écrit au sujet de l'Albanie : « *L'une des dernières nations à apparaître en Europe, la nation albanaise, est restée longtemps marquée par des caractéristiques considérées comme archaïques, telles que l'organisation en partie tribale, la continuité des communautés familiales et le recours à la vengeance, caractéristiques que leurs voisins et la plupart des voyageurs occidentaux du milieu du XIXe siècle aux années 1930 ont « naturalisées » pour les transformer dans l'essence même de ce peuple. Interprétation très simpliste, car il ne s'agit pas seulement d'une culture traditionnelle, mais aussi d'une culture niée, marginalisée et exclue des voies habituelles de développement. Face à la pression croissante d'États qui ne les acceptaient pas et sur lesquels les Albanais ne pouvaient s'appuyer, ils ont été contraints de s'affirmer en mettant l'accent sur les aspects plus traditionnels de leur culture* »⁶¹¹. Toutes ces caractéristiques décrites par le professeur Doja font partie de la culture politique albanaise actuelle.

L'influence du passé totalitaire sur la culture politique albanaise est analysée par différents spécialistes. Selon la politiste Matilda Pajo, « *La culture politique de l'Albanie post-communiste n'est pas basée sur des principes, des valeurs et des attitudes démocratiques car elle a été conçue en bonne partie pendant près de cinq décennies de totalitarisme* »⁶¹². Ce jugement est partagé par Ilir Kalemaj, qui écrit que « *La société albanaise, issue d'un système politique communiste totalitaire pendant cinq décennies, même avec l'avènement de la*

⁶¹⁰ AHMETI Zef, « Kultura politike shqiptare (La culture politique albanaise) », Drita [en ligne], 2014, partie du livre *Çfarë është kultura shqiptare* (Qu'est-ce que c'est la culture albanaise), Tirana, St. Gallen 2014, <http://www.drita.info/2015/03/26/kultura-politike-shqiptare-i/>

⁶¹¹ DOJA Albert, « Etniciteti, ndërtimi kombëtar dhe nacionalizmi në territorin etnik shqiptar: qasje antropologjike e konfliktit të marrëdhënies ndëretnike (Ethnicité, construction nationale et nationalisme en territoire ethnique albanaise : une approche anthropologique du conflit des relations interethniques) », *Polis*, European University of Tirana, 2009, N° 9, p. 163.

⁶¹² Pajo Matilda, « Tipare të kulturës politike në Shqipërinë post-komuniste (Caractéristiques de la culture politique dans l'Albanie post-communiste) », *Thesis*, N°2, p.119.

démocratie en 1990, a hérité d'un citoyen asservi et soumis, ce qui en soi encourageait faiblesse, routine et indifférence »⁶¹³.

Selon le professeur Ilir Kalemaj « *La nouvelle culture politique des sociétés post-communistes est le produit de processus qui se développent, dans au moins trois dimensions :*

(1) dans la dimension universelle, où la culture politique est associée à des symptômes et des phénomènes typiques pour chaque tournant associé à l'évolution politique des systèmes/régimes et pas seulement la rotation politique normale ;

(2) dans la dimension régionale, dont les éléments intégraux sont les changements structurels, caractéristiques des pays qui sont sur la voie de la transition du communisme vers l'ordre démocratique et l'économie de marché ;

(3) dans la dimension de la "voie spéciale", où l'histoire, les conditions géopolitiques et la structure nationale des États post-totalitaires influencent les défis auxquels ces États sont confrontés pour avoir un caractère différencié et un champ d'action différent »⁶¹⁴.

Il est inévitable que cet héritage du passé impacte la culture politique d'aujourd'hui. Le passé communiste et la « confiance envers le parti » ont créé des « mythes » en Albanie. Le Parti socialiste et le Parti démocratique sont des « mythes » pour de nombreux Albanais. Bien que leurs plateformes aient échoué, ces deux partis jouissent d'une popularité bien plus grande que celle des autres partis politiques. Le culte et le soutien qui étaient autrefois accordés au dictateur Hoxha vont aujourd'hui au président du parti. Les leaders forts et autoritaires sont ceux qui sont soutenus et appréciés par la société. Les partis albanais sont identifiés avec leur président. Ainsi le Parti démocratique est-il assimilé directement à Sali Berisha. Mais après la démission de celui-ci suite à la perte des élections en 2013, son remplaçant Lulzim Basha n'a pas joui de la même popularité. Le Parti socialiste de son côté était identifié jusqu'à 2005 à Fatos Nano et, après sa démission, à Edi Rama. Contrairement à Lulzim Basha qui a connu une « rivalité » avec son prédécesseur concernant la direction du Parti démocratique, Edi Rama a réussi, en remplaçant Fatos Nano, à gagner la même popularité que lui. Il en est de même pour les petits partis. Le conflit politique se déroule non pas par le biais d'idées et de principes concurrents, mais par le biais d'attaques personnelles des dirigeants des partis politiques. Un

⁶¹³ KALEMAJ Ilir, « *Evoluimi i Kulturës Politike në Ballkanin Perëndimor pas Periudhës Komuniste: Rastet e Shqipërisë dhe FYROM (L'évolution de la culture politique dans les Balkans occidentaux après la période communiste : les cas de l'Albanie et de l'ARYM) »*, Conference: "THE GREAT TRANSFORMATION: 25 years of Albanian experience in Transition and Democratization", April 2015, UET Tirana, p. 15.

⁶¹⁴ KALEMAJ Ilir, « *Evoluimi i Kulturës Politike në Ballkanin Perëndimor pas Periudhës Komuniste: Rastet e Shqipërisë dhe FYROM (L'évolution de la culture politique dans les Balkans occidentaux après la période communiste : les cas de l'Albanie et de l'ARYM) »*, Conference: "THE GREAT TRANSFORMATION: 25 years of Albanian experience in Transition and Democratization", April 2015, UET Tirana, p. 8.

exemple qui montre la fidélité envers le leader est celui de Fatos Nano qui, malgré son emprisonnement en 1993 a continué à diriger le Parti socialiste jusqu'à sa libération en 1997.

L'Albanie est caractérisée par une polarisation très forte, dont la cause peut être trouvée dans la culture politique. « *La mentalité de contrôle autoritaire et la forte concentration de pouvoir dans laquelle le compromis et le consensus ont été vus comme des faiblesses continues même aujourd'hui* »⁶¹⁵.

Après la chute du communisme, la société albanaise s'est trouvée divisée entre les communistes et les anticomunistes. Les opposants politiques n'étaient pas simplement considérés comme des opposants, mais ont été traités comme des ennemis. Selon l'analyse de la journaliste Lindita Arapi, l'affrontement constant et acharné entre les principaux partis, comme s'ils étaient deux blocs ennemis, est lié au manque de culture politique. Elle écrit : « *il y a une dégradation de l'opposant politique, l'élimination en tant qu'opposant, peut-être même une agression physique contre lui. Ce sont des choses qu'on ne peut imaginer en Europe occidentale. La culture politique manque, car la politique dans les Balkans est un business, vous pouvez devenir quelqu'un comme une personne et avancer avec opportunisme en entrant en politique* »⁶¹⁶. Même aujourd'hui, comme pendant le système totalitaire, l'opposant politique en Albanie n'est pas considéré comme tel mais est traité comme un ennemi.

La culture politique de sujétion décrite par Almond et Verba est marquée par une sorte de passivité politique chez les citoyens d'un pays, fondée sur la conviction que leur possibilité d'influencer l'évolution politique est limitée. À vrai dire, il est difficile de classer avec certitude et précision dans quel type de culture politique décrit par Almond et Verba se trouve la société albanaise. Si « la politique » y est une question souvent abordée, il existe en fait peu ou pas de participation civique dans les développements politiques pratiques. La culture politique albanaise du post-communisme se caractérise donc par un individualisme excessif, qui exclut toute forme de coopération ou de principe de bénévolat.

Le développement économique est un critère important favorisant le développement d'une culture démocratique. Or l'Albanie est un pays très pauvre. Là où la pauvreté règne, les citoyens sont plus soumis. En effet d'une part il y a ceux qui ont peur de réagir car ils vont perdre les privilèges que le parti qui gouverne leur assure et d'autre part il y a ceux qui ne

⁶¹⁵ STERN Ulrike & WOHLFELD Sarah, « Internal political power struggle blocks central reforms », *DGAP*, Septembre 2012, N°11, p. 12, [consulté le 23 mars 2021], https://dgap.org/system/files/article_pdfs/2012-mars-11-DGAPanalyse_Stern_Wohlfeld_Albania_EN.pdf

⁶¹⁶ ARAPI Lindita, « Kthesë apo vazhdimësi? - Shqipëria voton (Torsion ou continuité ? - L'Albanie vote) », *DW* [en ligne], 23 avril 2021, [consulté le 23 avril 2021], <https://www.dw.com/sq/kthes%C3%AB-apo-vazhdim%C3%ABsi-shqip%C3%ABria-voton/a-57307519>

réagissent pas car ils croient qu'ils ne peuvent pas changer les choses. Ronald Inglehart défend la thèse selon laquelle « *le développement économique conduit à deux types de changements favorables à la démocratie : il donne lieu à des changements structurels sociaux qui mobilisent la participation des masses ; et des changements culturels qui aident à stabiliser la démocratie* »⁶¹⁷. L'industrialisation transforme la structure sociale d'un pays. Cette « modernisation », comme l'appelle Inglehart, se traduit par deux types de transformation : la croissance de l'éducation qui forme un public plus articulé et mieux organisé et une autonomisation des travailleurs qui, plus spécialisés, voient augmenter leurs capacités à négocier avec les élites. Concernant les changements culturels influencés par le développement économique qui aident à la stabilisation de la démocratie, Inglehart mentionne la culture de la confiance et la légitimité de masse. L'idée est ici que les règles du jeu démocratique sont acceptées et que, une fois que l'opposition a gagné les élections, « *l'élite dirigeante lui cédera le pouvoir, confiante qu'elle ne sera ni emprisonnée ni dépossédée, et que (après un certain temps) la nouvelle élite organisera des élections dans lesquelles elle pourra librement concourir pour le pouvoir* »⁶¹⁸. L'Albanie postcommuniste est, à l'évidence, encore très éloignée de tous ces standarts.

La légitimation est cruciale pour un régime démocratique, car la survie des institutions démocratiques dépend de leur implantation dans le public. Les Albanais n'apprécient pas les élites politiques en fonction de leur réussite, mais à partir de leurs sentiments, de leur histoire familiale et personnelle. Ainsi, lors de manifestations organisées par les partis politiques, le nombre des participants est élevé, ce qui n'est pas le cas lors des manifestations organisées par la société civile, sur des thèmes plus sensibles et essentiels pour la société tels que le manque d'électricité, la baisse des impôts, etc. La relation entre les élites et les citoyens est donc guidée par les passions, plutôt que par la raison ou la logique.

2. Une culture politique conflictuelle et dépendante du facteur international

Selon le politiste Ilir Kalemaj, « *L'affrontement entre l'héritage ottoman, l'héritage influent occidental, ainsi que leurs identités ethniques et nationales ont joué un rôle important dans le processus de création d'une identité politique, d'une façon de penser et de réagir dans*

⁶¹⁷ INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton University Press, 1997, p. 162.

⁶¹⁸ INGLEHART Ronald. *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton University Press, 1997, p. 163.

l'environnement politique interne ou par rapport aux autres »⁶¹⁹. En ce sens, le rôle du 'facteur international' dans l'identité de la culture albanaise est important. Le poids de la communauté internationale, mais aussi l'interprétation qu'en font les politiciens d'une part et la société albanaise d'autre part, ont fait de celle-ci un acteur important de la politique albanaise. La confiance que les Albanais ont ainsi dans le 'facteur international' résulte de l'influence qu'il a eue et continue d'avoir dans la politique albanaise, mais aussi de leur déception et de leur manque de confiance à l'égard de la politique intérieure.

La communauté internationale a eu un rôle et une influence importants tout au long de l'histoire de l'État albanais. Cette influence a été soit directe, soit souvent indirecte. Selon le journaliste de Deutsche Welle, Ani Ruci, « *le "facteur international", comme l'ont baptisé nos médias et nos politiciens, n'est déjà évidemment pas seulement un facteur, mais peut-être aussi un participant ou un "acteur" de la politique albanaise ; plus la crise politique en Albanie est profonde, plus les représentants de l'Europe et de l'Amérique s'engagent dans la politique albanaise* »⁶²⁰.

Dans le passé, l'influence du facteur international a été double dans la politique albanaise, à la fois dans la formation de la classe politique et dans le choix des lois ou des constitutions du pays. Selon Afrim Krasniqi, « *les personnalités historiques bien connues qui ont réalisé l'acte d'indépendance et aidé à créer et à renforcer l'État albanais sont principalement le produit de cultures et d'environnements politiques non albanais, la vie politique était dominée par les politiciens des écoles italiennes et autrichiennes* »⁶²¹. Pendant le communisme, une partie de la nomenclature communiste avait étudié dans les pays communistes, surtout en Union Soviétique et en Chine. L'évolution historique des Statuts et constitutions de la République d'Albanie montre que les facteurs externes ont joué un rôle important dès le début du XXe siècle, avec l'Acte constitutionnel fondateur de 1913, puis avec la promulgation du Statut organique comme cadre constitutionnel en 1914, rôle qui se prolonge jusqu'à la Constitution en vigueur.

⁶¹⁹ KALEMAJ Ilir, « *Evoluimi i Kulturës Politike në Ballkanin Perëndimor pas Periudhës Komuniste: Rastet e Shqipërisë dhe FYROM (L'évolution de la culture politique dans les Balkans occidentaux après la période communiste : les cas de l'Albanie et de l'ARYM)* », Conference: "THE GREAT TRANSFORMATION: 25 years of Albanian experience in Transition and Democratization", April 2015, UET Tirana, p. 6.

⁶²⁰ RUCI Ani, « *Pse ndodh kështu? Ndërhyrja e ndërkombëtarëve për zgjidhjen e krizave politike në Shqipëri (Pourquoi cela arrive-t-il ? L'intervention internationale pour résoudre les crises politiques en Albanie)* », DW [en ligne], 26 mai 2010, [consulté le 19 mai 2020], <https://www.dw.com/sq/pse-ndodh-k%C3%ABshtu-nd%C3%ABrhyrja-e-nd%C3%ABrkomb%C3%ABtar%C3%ABve-p%C3%ABr-zgjidhjen-e-krizave-politike-n%C3%AB-shqip%C3%ABri/a-5610206>

⁶²¹ KRASNIQI Afrim, *La (sur)puissance des partis politiques ((Mbi)pushteti i partive politike)*, Gjergj Fishta, Tirana, 2008, p. 225.

Après la chute du communisme, la politique albanaise a connu des crises fréquentes. « *La démocratie en soi n'est rien de plus qu'un ensemble de règles pour résoudre les conflits avec une culture démocratique. Dans le même temps, ce conflit doit être résolu dans le cadre de certaines règles, codes, lois et entraîner des compromis, des consensus ou d'autres accords entre les parties, qui sont jugés par toutes les parties comme licites et incontestés* »⁶²². Le problème avec les crises politiques albanaises est qu'elles n'ont pas été résolues de manière légitime. Les partis politiques essaient de trouver une solution à travers les manifestations, les boycotts, les blocages, etc. Ils n'ont pas assimilé les règles démocratiques. L'échec n'est pas envisageable pour eux : c'est jouer le tout pour le tout. La société albanaise n'est pas encore une société passée dans le post-matérialisme tel que décrit par Ronald Inglehart ; les valeurs post-matérialistes ne font pas encore partie de la société albanaise. « *Les sociétés avec un système de valeurs de profil matérialiste sont orientées par des attitudes pragmatiques, où la réussite et le profit rapide sont une fin en soi, alors que les valeurs post-matérialistes telles que la démocratie, l'égalité, la common law ne sont pas encore des valeurs dominantes. Par conséquent, le public est vu comme un projet dans lequel il n'y a aucun intérêt à investir et le privé (le moi) est important* »⁶²³.

L'élite intellectuelle émigre de plus en plus. Dans un rapport de 2020 l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a constaté que l'Albanie était classée quatrième au monde pour l'augmentation du taux d'émigration des personnes ayant des capacités de travail élevées dans la période 2000/2001 à 2015/2016⁶²⁴. Or plus une société est éduquée, plus elle est investie, articulée et organisée, ce qui se traduit par une participation politique et une inclusivité plus grande.

L'indifférence chez les citoyens albanais est la conséquence du fait que, dans la mentalité albanaise, la politique n'est rien d'autre que prendre et détenir le pouvoir. Aussi, logiquement, traiter avec la politique signifie avoir la possibilité de privilèges. Les scandales, les promesses non réalisées, la corruption, les liens entre le crime organisé et la politique, la méfiance envers la politique, etc., sont autant de raisons qui font que les Albanais attendent

⁶²² KALEMAJ Ilir, « Evoluimi i Kulturës Politike në Ballkanin Perëndimor pas Periudhës Komuniste: Rastet e Shqipërisë dhe FYROM (L'évolution de la culture politique dans les Balkans occidentaux après la période communiste : les cas de l'Albanie et de l'ARYM) », Conference: "THE GREAT TRANSFORMATION: 25 years of Albanian experience in Transition and Democratization", April 2015, UET Tirana, p. 16.

⁶²³ PAJO Matilda, « Tipare të kulturës politike në Shqipërinë post-komuniste (Caractéristiques de la culture politique dans l'Albanie post-communiste), *Thesis*, N°2, p.133.

⁶²⁴ Rama largon elitën nga vendi/ Rekord në botë për emigracionin e intelektualëve (Rama éloigne l'élite du pays / Record mondial de l'émigration des intellectuels), *Syri* [en ligne], 5 janvier 2021, [consulté le 5 janvier 2021], <https://www.syri.net/ekonomi/394902/rama-largon-eliten-nga-vendi-rekord-ne-bote-per-emigracionin-e-intelektualeve/>

beaucoup de la communauté internationale. Les Albanais ont un sentiment d'infériorité à cause de leur culture et ils surestiment celle des autres pays. Ils attendent toujours l'intervention du 'facteur international' pour résoudre leurs conflits internes.

De fait, l'implication de la communauté internationale pour orienter les conflits vers des solutions juridiques et institutionnelles a été très courante dans l'histoire post-communiste. Beaucoup de crises politiques en Albanie ont été résolues avec l'intervention de la communauté internationale : la crise de 1997, l'adoption de la Constitution en 1998, l'élection d'un Président consensuel de la République en 2002 ou encore les interventions pour mettre fin aux boycotts parlementaires (voir tableau 3.5 chapitre I, titre I, Première partie).

Le journaliste A Ruci explique : « *L'incapacité et l'échec de l'élite politique à résoudre ses propres affaires internes, pour Albert Rakipi, directeur de l'Institut albanais d'études internationales, découle du passé totalitaire. Il dit que les élites politiques actuelles en Albanie portent encore la mentalité politique et culturelle développée dans une société totalitaire, isolée, facilement manipulée et jetée dans le populisme en raison de la pauvreté et de problèmes politiques aigus* »⁶²⁵. L'intervention internationale est attendue non seulement par la population qui a une grande confiance dans la communauté internationale, mais aussi par l'élite politique. La parole de la communauté internationale est « sacrée » pour le peuple albanais. En Albanie, l'idée selon laquelle « ils savent mieux » et « nous devons faire ce qu'ils disent » est très répandue, l'idée que si la communauté internationale propose une solution, alors c'est aux Albanais de la mettre en pratique. Quant aux partis politiques, ils utilisent l'intervention internationale en fonction de leurs intérêts. Il n'est pas rare que des recommandations internationales soient sorties de leur contexte, tronquées et interprétées en fonction de leurs propres intérêts. Cela est dû au fait que la parole internationale offre une sorte de légitimité dans la société.

En conclusion, on peut dire que le passé, surtout totalitaire, a laissé des traces dans la culture politique albanaise. Il est difficile de trouver des éléments d'une culture politique démocratique. La pauvreté, les conflits fréquents, la forte polarisation, le faible niveau d'éducation, le manque de capital politique et civique, la méfiance envers l'élite locale et la corruption ont tous contribué à la création d'une culture politique soumise, passive et dépendante de facteurs internationaux. Comme le souligne le professeur Genti Sqapi « *La*

⁶²⁵ RUCI Ani, « Pse ndodh kështu? Ndërrhyrja e ndërkombëtarëve për zgjidhjen e krizave politike në Shqipëri (Pourquoi cela arrive-t-il? L'intervention internationale pour résoudre les crises politiques en Albanie) », *DW* [en ligne], 26 mai 2010, [consulté le 19 mai 2020], <https://www.dw.com/sq/pse-ndodh-k%C3%ABshtu-nd%C3%ABrhyrja-e-nd%C3%ABrkomb%C3%ABtar%C3%ABve-p%C3%ABr-zgjidhjen-e-krizave-politike-n%C3%AB-shqip%C3%ABri/a-5610206>

culture politique, contrairement à d'autres facteurs qui peuvent changer du jour au lendemain, nécessite des années, et peut-être même des générations pour changer, car ces modèles ont tendance à être hérités d'une génération à l'autre »⁶²⁶.

B. L'influence limitée des acteurs sociaux

Les acteurs sociaux sont très importants dans un régime démocratique. D'une part, ils protègent les intérêts des individus ; d'autre part, ils informent la société sur les décisions prises par le Gouvernement. En Albanie, leur rôle et leur influence pour la démocratisation du pays sont limités. Le passé a laissé des traces dans la culture politique de la société albanaise, ainsi que dans l'organisation et le fonctionnement des acteurs sociaux.

Nous allons montrer que la société civile albanaise est faible et inorganisée (1) et que les médias, considérés comme un quatrième pouvoir dans la société moderne, ne sont pas indépendants économiquement et politiquement en Albanie (2).

1. Une société civile faible et inorganisée

« Après le concept de "démocratie", il est difficile de trouver aujourd'hui un autre concept plus utile que celui de société civile, d'hommes politiques, de médias ou même de citoyens ordinaires dans les conversations de tous les jours et dans toutes sortes d'environnements »⁶²⁷. La société civile est inséparable de la démocratie. L'existence d'une société civile organisée et efficace est un indicateur crucial de la démocratie.

Définir le concept de société civile est difficile. C'est un concept ancien qui remonte à l'Antiquité grecque. Ce concept a évolué avec le temps. Il s'est surtout développé en se différenciant de l'État aux XVIIe et XVIIIe siècles, siècle des Lumières, notamment avec les Locke et Montesquieu. Pour Aristote, la société civile est synonyme de l'État ou de la cité. Pour la pensée chrétienne, la société civile s'oppose à la société de Dieu. Dans la philosophie de

⁶²⁶ SQAPI Gerti, «Kultura politike dhe procesi i demokratizimit (Culture politique et processus de démocratisation), *Mapo* [en ligne], 12 juillet 2017, [consulté le 5 mai 2020], <https://gazetamapo.al/kultura-politike-dhe-procesi-i-demokratizimit/>

⁶²⁷ PELLUMBI Servet, « Shoqëria civile në teori e në praktikë (La société civile en théorie et en pratique)», *Politika dhe Shoqëria 2000*, 1(2), p. 9.

l'État de Hegel, la société civile est un « moment » placé entre la famille et l'État ; elle ne peut donc pas fonctionner sans des règles de droit et une limitation de la concurrence, sous peine de régresser à l'état de nature. Pour Marx, la société civile est la base du développement historique, dont se différencie progressivement l'État jusqu'à ce qu'il acquière son autonomie relative avec le capitalisme industriel. À partir des années 1970, la société ne relève plus de l'État, ce qui conduira après les années 1990 à la définition d'une société civile mondiale pour désigner les mouvements et les acteurs non étatiques.

La société civile est un produit de la civilisation et non de la nature, c'est-à-dire qu'elle est le produit du « développement des sociétés ». Elle résulte de leur démocratisation. Elle exprime le dynamisme de la vie sociale en dehors de la politique et du commerce. Selon Gautier Pirotte « *La notion de société civile peut être employée aujourd'hui pour signifier un lieu de contestations ou d'oppositions, ou encore d'innovations sociales* »⁶²⁸.

Lorsqu'ils parlent de la société civile, Juan Linz et Alfred Stepan font référence à « *l'arène du régime où des groupes, des mouvements et des individus auto-organisés, relativement autonomes par rapport à l'État, tentent d'articuler des valeurs, de créer des associations et des solidarités et de faire avancer leurs intérêts. La société civile peut inclure de multiples mouvements sociaux (groupements de femmes, associations de quartier, groupements religieux et organisations intellectuelles) et des associations civiques de toutes les couches sociales (comme les syndicats, les groupes d'entrepreneurs, les journalistes ou les avocats)* »⁶²⁹. Larry Diamond définit la société civile à son tour « *comme le domaine de la vie sociale organisée qui est volontaire, autogène, (largement) autosuffisante, autonome par rapport à l'État et liée par un ordre juridique ou un ensemble de règles communes. Elle se distingue de la "société" en général en ce qu'elle implique des citoyens qui agissent collectivement dans une sphère publique pour exprimer leurs intérêts, leurs passions et leurs idées, échanger des informations, atteindre des objectifs communs, exiger de l'État et demander des comptes aux représentants de l'État* »⁶³⁰.

Dans le livre blanc de la gouvernance de l'Union européenne, « *La société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les "partenaires sociaux"), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les*

⁶²⁸ PIROTTE Gautier, *La notion de société civile*, La Découverte, 2018, p. 4.

⁶²⁹ LINZ Juan J. & STEPAN Alfred, *Problems of Democratic Transition and Consolidation Southern Europe South America and Post- Communist Europe*, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 7.

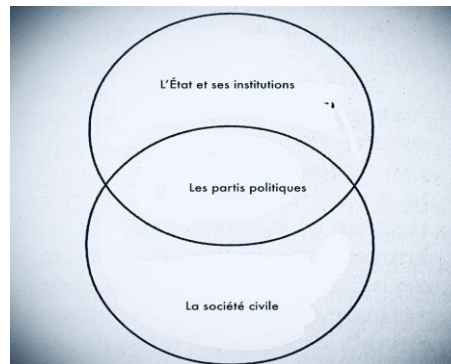
⁶³⁰ DIAMOND Larry Jay, « Toward Democratic Consolidation », *Journal of Democracy*, Vol. 5, N° 3, Juillet, 1994, p. 5.

*citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des églises et communautés religieuses »*⁶³¹.

En ce sens, la définition largement acceptée est que la société civile est « *l'arène, en dehors de la famille, de l'État et du marché, qui est créée par des actions individuelles et collectives, des organisations et des institutions pour promouvoir des intérêts partagés* »⁶³².

Servet Pellumbi présente les relations entre l'État et les forces politiques selon le schéma ci-dessous 7.1. Les partis font partie du cercle qui symbolise l'État et ses institutions, mais aussi du cercle qui symbolise la société civile. « *Les partis, en règle générale, visent à prendre le contrôle et à diriger l'État, sur la base du vote libre, et pour cela ils ont besoin du large soutien populaire, du soutien des structures de la société civile* »⁶³³.

Figure 4 - 7. 1. Les relations État - partis politiques- société civile



(Source : Pellumbi Servet, 2000:12)

Le développement de la société civile est considéré comme une condition préalable à la consolidation de la démocratisation (Linz et Stepan, 1996: 9). La société civile est cruciale pour la démocratisation d'un système politique, car elle sensibilise les personnes à agir en tant que citoyens pour protéger leurs droits et libertés, à participer à des consultations sur diverses questions, à agir en tant que groupes de pression pour faire adopter ou modifier certaines lois ou politiques. C'est pourquoi la société civile a donc un rôle très important dans la réalisation d'une transition démocratique. Elle peut être un émancipateur d'une société. Pour J. Linz et A.

⁶³¹ *Gouvernance Européenne. Un Livre Blanc, Commission Des Communautés Européennes, Bruxelles, Juillet 2001, p. 17.*

⁶³² Civil Society Index for Albania. In search of citizens & Impact, Institute for Democracy and Mediation, Tirana, 2010, p. 1, [consulté le 9 mars 2021] http://www.civicus.org/images/stories/csi/csi_phase2/csi%20albania%20acr_eng.pdf

⁶³³ PELLUMBI Servet, « Shoqëria civile në teori e në praktikë (La société civile en théorie et en pratique) », *Politika dhe Shoqëria 2000*, Vol1, N°2, p.12

Stepan, « *Une société civile solide, capable de générer des alternatives politiques et de surveiller le Gouvernement et l'État, peut aider à démarrer les transitions, à résister aux retournements, à pousser les transitions à leur terme, à consolider et à approfondir la démocratie. À toutes les étapes du processus de démocratisation, une société civile vivante et indépendante est donc inestimable* »⁶³⁴. En outre selon Larry Diamond « *La société civile peut également être une arène cruciale pour le développement d'autres attributs démocratiques, tels que la tolérance, la modération, la volonté de compromis et le respect des points de vue opposés* »⁶³⁵.

La société civile a pour fonction de procurer la liberté aux citoyens et de les protéger de l'arbitrage étatique. C'est pourquoi, dans les anciens pays totalitaires comme l'Albanie marqués par une culture peu démocratique, le rôle de la société civile est encore plus important. Mais l'impact de la société civile en Albanie reste limité, car elle est faible, inorganisée et politisée. Plus qu'une relation de réciprocité, la relation entre les partis politiques et la société civile en Albanie est une relation d'exploitation. Les partis politiques ont utilisé la société civile pour renouveler leur image (Hasimja 2006:243 ; Elezi 2011 :37). Selon Gentian Elezi « *sauf pendant une période initiale, les organisations de la société civile n'ont pas été en mesure de créer cette masse critique et ce pouvoir de lobbying pour influencer de manière significative l'activité des institutions et partis politiques* »⁶³⁶. La faiblesse de la société civile en Albanie s'explique de plusieurs façons.

L'impact de la société civile en Albanie est fragmenté tant du point de vue du sujet que de la géographie. La société civile en Albanie n'a pas une influence équilibrée sur tout le territoire, car les organisations non gouvernementales sont concentrées dans le centre du pays. Cette concentration dans une certaine partie du territoire albanais limite leur impact sur la société locale.

Il faut admettre que la société civile est un concept nouveau en Albanie. Pendant le communisme, toutes les organisations étaient des leviers du Parti communiste. Le système communiste a réalisé une fusion de l'État-Parti et de la société civile. Pendant le communisme, les organisations sociales telles que les organisations d'anciens combattants, de pionniers, de femmes, de jeunes, etc., ont servi de courroies de transmission. Elles se mobilisaient pour

⁶³⁴LINZ Juan J & STEPAN Alfred, *Problems of Democratic Transition and Consolidation Southern Europe South America and Post- Communist Europe*, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 9.

⁶³⁵ DIAMOND Larry Jay, « Toward Democratic Consolidation », *Journal of Democracy*, Vol. 5, N° 3, Juillet, 1994, p. 8.

⁶³⁶ ELEZI Gentian, « Ndërveprimi midis partive politike dheorganizatave të shoqërisë civile (Interaction entre les partis politiques et les organisations de la société civile) », *Polis*, N° 11, UET Press, 2011, p. 36.

mettre en œuvre les décisions du parti et se trouvaient dans la sphère d'entrée (input) en tant que soutiens du communisme, alors qu'en démocratie elles seraient dans la sphère de sortie (output). Dans le système communiste, le schéma de sortie fonctionnait du côté opposé : le parti savait « mieux » ce que les citoyens voulaient.

Et, même avant l'installation du communisme, il n'y a pas vraiment eu les conditions adéquates pour la création d'une société civile en Albanie. La société civile est un concept qui n'est entré dans la vie sociale albanaise qu'après la chute du communisme, lorsqu'un grand nombre d'associations et d'organisations a été créé. Lors de l'exode des Albanais du Kosovo vers l'Albanie, à la suite de la guerre avec la Serbie, « *de nombreuses associations ou organisations de défense des droits des femmes ont vu le jour (HRW, 1999). Près de 49 pour cent des ONG enregistrées en Albanie ont été créées entre 1997 et 2001 (HDPC, 2009)* »⁶³⁷.

Un des problèmes majeurs auxquels la société civile en Albanie doit faire face est le financement. Les activités de la société civile sont régies par la loi N°.8788, du 7.5.2001 pour les organisations à but non lucratif. L'article 6 de cette loi prévoit l'indépendance par rapport à l'État. Il prévoit que « *les organisations à but non lucratif opèrent indépendamment des organes et des intérêts de l'État* ». L'article 35 prévoit que « *Les sources de revenus d'une association sans but lucratif sont les revenus des cotisations lorsqu'ils existent, les fonds, subventions et dons fournis par des entités privées ou publiques, locales ou étrangères, ainsi que les revenus de l'activité économique et des actifs détenus par l'association organisme à but non lucratif* ».

Malgré ces dispositions légales, la société civile est majoritairement financée par l'État et des donateurs de fonds étrangers. Les organisations de la société civile ne disposent d'aucun capital propre. Pour que la société civile fonctionne correctement, c'est-à-dire qu'elle joue son rôle d'arbitre entre le Gouvernement et la société, qu'elle porte les intérêts des citoyens, elle doit être autonome, impartiale et indépendante. Dans le cadre de la culture politique albanaise, l'activité de la société civile devrait s'exercer de manière indépendante, sans être influencée par l'État ; sinon, celle-ci se place à côté du Gouvernement.

Il est à noter que la plupart des organisations, fondations et associations qui composent la société civile ont été créées sous l'impulsion et grâce aux fonds de donateurs étrangers. Selon

⁶³⁷ Civil Society Index for Albania. In search of citizens & Impact, Institute for Democracy and Mediation, Tirana, 2010, p. 9, [consulté le 9 mars 2021] http://www.civicus.org/images/stories/csi/csi_phase2/csi%20albania%20acr_eng.pdf

E. Hasimja, « *la dépendance de la société civile envers les institutions internationales* »⁶³⁸ est très visible. C'est pourquoi ces associations, d'une part, ne sont pas le produit de la problématique locale et, d'autre part, sont dépendantes de ces donateurs. Aussi, bien qu'au fil des années leur nombre ait augmenté, ces organisations n'ont pas réussi à se rendre indépendantes des fonds étrangers, et cela pour deux raisons : 1. Le secteur privé n'a pas l'habitude de soutenir financièrement ce type d'organisation et 2. il n'existe pas une politique « adéquate » d'encouragement d'un financement privé pour ces types d'organisations.

Les organisations de la société civile albanaise n'ont pas échappé à la politisation. « *Elles ont perdu leur autonomie et par conséquent, leur raison d'être - pour surveiller le Gouvernement et permettre un contrôle démocratique et social de l'État* »⁶³⁹. Les organisations non gouvernementales albanaises sont ainsi, largement divisées entre les partisans du Gouvernement et ceux de l'opposition. Pour beaucoup, une carrière dans la société civile est un véritable tremplin pour un poste politique. Et, par ailleurs, d'anciens politiciens trouvent des emplois dans le secteur de la société civile. Bien qu'il soit admis qu'une des fonctions de la société civile est de « *recruter et de former de nouveaux dirigeants politiques* »⁶⁴⁰, sa politisation empêche son fonctionnement impartial et indépendant, et réduit sa crédibilité. « *Dans un régime où les organisations de la société civile ne gardent pas leur indépendance vis-à-vis de la classe politique, le champ d'action des tenants du pouvoir s'agrandit et surgissent avec lui les prémisses d'une toute-puissance étatique. La société civile cesse d'être dans ce cas un contre-pouvoir* »⁶⁴¹. Selon Larry Diamond, « *Les organisations et les réseaux de la société civile peuvent former des alliances avec des partis, mais s'ils sont capturés par les partis ou hégémoniques en leur sein, ils déplacent ainsi leur principal lieu d'activité vers la société politique et perdent une grande partie de leur capacité à remplir certaines fonctions uniques de médiation et de renforcement de la démocratie* »⁶⁴². Selon Ermal Hasimja « *la prise de position n'est pas problématique en elle-même, y compris pour les organisations non*

⁶³⁸ HASIMJA Ermal, *Les défis de la représentation démocratique en Albanie* [en ligne], Yves Sintomer (dir.), thèse, Science politique, Université Paris 8, 2006, p.7, [consulté le 10 janvier 2020], <https://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/document/120117630#?c=0&m=0&s=0&cv=0>

⁶³⁹ RAKIPI Albert, HUIBREGTSE Ada & HYSEN Dori, *Twenty Years After: People on State and Democracy*, Albanian Institute for International Studies (AIIS), 2011, p. 15.

⁶⁴⁰ DIAMOND Larry Jay, « Toward Democratic Consolidation », *Journal of Democracy*, Vol. 5, N° 3, Juillet, 1994, p. 9

⁶⁴¹ « Quelques rappels sur la société civile, sa place son rôle et son lien avec la démocratie », *Mediapart* [en ligne], 14 novembre 2014, [consulté le 5 août 2021], <https://blogs.mediapart.fr/m-bentahar/blog/141114/quelques-rappels-sur-la-societe-civile-sa-place-son-role-et-son-lien-avec-la-democratie>

⁶⁴² DIAMOND Larry Jay, « Toward Democratic Consolidation », *Journal of Democracy*, Vol. 5, N° 3, Juillet, 1994, p. 7.

gouvernementales, mais le camouflage des positions l'est, car il envoie des informations erronées aux citoyens et aux acteurs »⁶⁴³.

En outre, selon Blendi Kajsia, « *La société civile a contribué à la perception générale de la politique et des politiciens comme intrinsèquement corrompus et incompétents et des partis politiques comme non représentatifs, défaillants et clientélistes* »⁶⁴⁴. Ceci est paradoxal, étant donné que certains des dirigeants de ces organisations ont rejoint les mêmes partis qu'ils considéraient comme corrompus. « *Il y a également eu des cas où de véritables organisations de la société civile se sont transformées en partis politiques et ont pris part aux élections (Mjaft, Ora, FER, etc.)* »⁶⁴⁵.

En conséquence de tous les problèmes qu'elle a rencontrés et malgré l'absence de tradition, la société civile a peu de crédibilité dans la société albanaise. « *D'une manière générale, les citoyens albanais affichent des niveaux élevés d'"indifférence" à l'égard de la participation à diverses actions sociales, ce qui est une caractéristique commune aux sociétés en transition ou aux premiers stades de la post-transition, avec une classe moyenne relativement peu établie et des niveaux élevés d'inégalités* »⁶⁴⁶. En effet « *l'engagement civique est la dimension la plus faible de la société civile albanaise. Les conclusions du CSI pour cette dimension reflètent l'état de la société albanaise, caractérisé par d'importants problèmes de déficit socio-économique et démocratique* »⁶⁴⁷.

2. Des médias partiellement libres mais pas indépendants

Les médias ont une grande influence dans la politique d'un pays, car ils sont source de pouvoir. Ils contrôlent les pouvoirs politiques, en rendant transparentes toutes leurs activités. Outre leur fonction d'information des citoyens, ils contribuent à ce qu'on appelle le processus

⁶⁴³ HASIMJA ERMAL, *Les défis de la représentation démocratique en Albanie* [en ligne], Yves Sintomer (dir.), thèse, Science politique, Université Paris 8, 2006, p. 271, [consulté le 10 janvier 2020], <https://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/document/120117630#?c=0&m=0&s=0&cv=0>

⁶⁴⁴ KAJSIU Blendi, « Organizational Structures and Internal Party Democracy in Albania » dans KARASIMEONOV Georgi, Friedrich-Ebert-Stiftung Institute for Political and Legal Studies, *Organizational structures and internal party democracy in South Eastern Europe*, Gorex Press, Sofia 2005, p. 158-159.

⁶⁴⁵ ELEZI Gentian, « Ndërveprimi midis partive politike dhe organizatave të shoqërisë civile (Interaction entre les partis politiques et les organisations de la société civile) », Polis, N° 11, *UET Press*, 2011, p. 37.

⁶⁴⁶ Civil Society Index for Albania. In search of citizens & Impact, Institute for Democracy and Mediation, Tirana, 2010, p. 12, [consulté le 9 mars 2021]

http://www.civicus.org/images/stories/csi/csi_phase2/csi%20albania%20acr_eng.pdf

⁶⁴⁷ Ibid p. 15.

de formation de l'opinion publique. « *La fonction des médias ne se limite plus à une prise de connaissance des discours et actions politiques, mais avant tout à leur mise en scène* »⁶⁴⁸.

Par le biais, des médias les citoyens s'informent sur l'actualité politique. Les hommes politiques, pour leur part, utilisent les médias pour informer ainsi qu'influencer leur électoral. « *Les hommes politiques, profitant des opportunités offertes par les médias mettent tout en œuvre pour attirer les émotions du public* »⁶⁴⁹. En ce sens, les médias jouent également un très grand rôle dans la formation du comportement électoral.

Selon Jérôme Clément, « *la relation médias-politiques se situe donc dans un double mouvement : l'image d'un homme politique est créée par les médias ; l'homme politique crée son image via les médias. Difficile dès lors, de déterminer qui influence qui* »⁶⁵⁰. Il est indéniable que les médias ont un rôle important à jouer dans la consolidation de la démocratie : ils peuvent servir de catalyseur dans la création d'une culture politique démocratique.

En raison de l'importance des médias avec le développement des nouvelles technologies et leur massification, ceux-ci sont devenus ces dernières années le principal allié des partis politiques, qui dépensent des sommes très importantes en marketing. Selon Roland Lami, « *les politiciens parlent aux médias, tandis que les médias leur parlent électeurs. Cette transformation offre un rôle important aux médias, car la politique et les politiciens sont obligés de prêter plus d'attention à l'image et à la forme qu'au contenu et à la réalité, et donc toute la transformation est étiquetée comme la médiatisation de la politique* »⁶⁵¹.

Si les Albanais considèrent les médias comme très importants pour la démocratisation du pays, les médias attachent une grande importance à l'information des citoyens sur la politique du pays. Dans l'enquête menée par Autoriteti i Mediave Audiovizive (AMI)⁶⁵² « *le public albanais considère massivement que les médias sont d'une grande importance pour la démocratie d'un pays. Environ 70 % des personnes interrogées considèrent les médias comme très importants ou extrêmement importants pour le niveau démocratique d'une société* »⁶⁵³. Mirdaim Axhami et Loreta Zela, dans leur recherche sur « L'impact des relations publiques sur

⁶⁴⁸ DEBRAS François, « Le monopole de la légitimité démocratique », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 2015/2, p. 396.

⁶⁴⁹ LAMI Roland, *Komunikimi dhe marrëdhënia shoqërore (Communication et relations sociales)*, UET Press, Tirana, 2014, p. 139

⁶⁵⁰ CLEMENT Jérôme, « Une influence plutôt indirecte sur la politique », *Revue internationale et stratégique*, 2010/2, n° 78, pp 77, [consulté le 14 novembre 2020], <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-2-page-75.htm>

⁶⁵¹ LAMI Roland, « Televizioni në raportet Parti Politike: Publik (La télévision dans les reportages des partis politiques : public) », *Polis II*, 2011, p. 61.

⁶⁵² Autorité de surveillance et de régulation de la radiodiffusion audiovisuelle en République d'Albanie

⁶⁵³ ZGURI Rrapo, *Media image among the public and media trust in Albania*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2019, p. 7.

les médias pendant les campagnes électorales », ont noté que « *au total, 80% des informations dans les journaux et télévisions surveillés (Panorama, Shekulli, Shqip; TVSH, Tv Klan, Top Channel) proviennent des activités des relations avec le public* »⁶⁵⁴. En ce sens, ce sont les médias qui servent principalement la politique aux citoyens albanais.

Pour comprendre le développement des médias en Albanie et leur rôle en tant que quatrième pouvoir, nous examinerons d'abord le développement des médias après la chute du communisme, puis nous chercherons à évaluer la place et le rôle des médias dans l'Albanie actuelle.

2.1 Le développement des médias en Albanie

Pendant la période du totalitarisme, tous les médias locaux étaient sous le contrôle du Parti communiste, à des fins de propagande. Après la chute du communisme, les premiers médias pluralistes ont commencé à être créés en Albanie. Le développement des médias en Albanie est passé par trois étapes, les médias politiques se constituant dans la première étape en tant qu'organes des partis politiques. Dans la deuxième étape on assiste à la création de médias par les journalistes et, dans la troisième étape, à la création des médias par les hommes d'affaires.

Pour diffuser leurs idées et concurrencer le Parti du travail albanais, qui contrôlait la radio et la télévision publiques albanaises, les partis politiques nouvellement formés ont commencé à créer leurs propres sources d'information. Ainsi, le 5 janvier 1991, près d'un mois après la création du Parti démocrate, le journal *Rilindja demokratike*, le journal officiel du Parti démocrate, a vu le jour. Pendant les premières années de la transition (1991-1994), des journaux d'autres partis politiques seront publiés, comme le journal *Republika* du Parti républicain, *Alternativa social-demokratike* du Parti social-démocrate, *Progresi agrar* du Parti agraire, etc. Dans les premières années du pluralisme, les médias appartenaient principalement aux partis politiques et visaient à décommuniser le pays. « *Il s'avère que c'est la politique qui a produit des médias libres dans l'Albanie post-communiste et par conséquent le modèle inné de la presse libre est resté entièrement dans le cadre politique* »⁶⁵⁵.

⁶⁵⁴ AXHAMI Mirdaim & ZELA Loreta, « Ndikimi i marrëdhënieve me publikun në media gjatë fushatave elektorale « L'impact des relations publiques sur les médias pendant les campagnes électorales) », *Thesis*, N°2, 2015, p. 206.

⁶⁵⁵ DOKSANI Agim, HYSA Dorentina, BOZO Kejsi, *Media në Tranzicion: reflektim pas tri dekadash (Médias en transition : réflexion après trois décennies)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2020, p. 29.

Après 1994, on assiste à la création de plusieurs journaux appartenant à des journalistes, tels que *Koha jone* appartenant à Nikol Lesi, *Dita Information* appartenant à Shpetim Nazarko, *Albania* appartenant à Ylli Rakipi, etc. Pendant cette période, les médias albanais étaient divisés entre les partisans du Gouvernement et ceux qui le critiquaient. Cette période se caractérise, de fait par de forts affrontements entre le Gouvernement et les médias. En 1994, deux journalistes du journal *Koha Jone*, Aleksander Frangaj et Martin Leka, ont été arrêtés et accusés d'avoir divulgué des secrets militaires dans un article publié dans ce journal. Le 2 mars 1997, la rédaction du journal *Koha Jone* a été incendiée : selon des rumeurs, sur l'ordre du Gouvernement de l'époque ; plus précisément, le directeur du journal a accusé les services secrets. Pendant 40 jours, ce journal n'a rien publié et, comme l'écrira plus tard son directeur Nikolle Lesi, « l'État a brûlé la première forteresse des médias libres »⁶⁵⁶. Selon Rrapo Zguro, « dans une caractérisation générale, jusqu'en 1998, les médias se sont développés plus comme une institution du monde politique et littéraire que comme une institution de marché »⁶⁵⁷. Il est important de noter que durant cette période, malgré les pressions et souvent les violences contre les journalistes, certains médias comme le journal *Koha Jone* ont joué un rôle très important dans l'information impartiale des citoyens, notamment lors des émeutes de 1997.

Après 1998, ce sont des hommes d'affaires qui ont commencé à diriger les médias. Pendant cette période, on constate une forte augmentation du nombre de médias de toutes sortes. Bien entendu, comme dans de nombreux autres pays, avec le développement des nouvelles technologies, le nombre de journaux ou de magazines imprimés a diminué au profit de ceux en ligne ; comme dans le monde entier, en Albanie, les médias en ligne ont prospéré.

Les spécialistes des médias divisent les étapes de la transition médiatique de différentes manières : Sami Neza (2010) et Blendi Kajsiu (2012) en fonction de la propriété, Jonila Godole (2014) du point de vue du développement institutionnel, Besnik Baka (2011) du point de vue de la demande dominante et du profil médiatique. Rrapo Zguro a rassemblé toutes ces classifications et les présente dans le tableau ci-dessous (n°7.4).

⁶⁵⁶ LESI Nikolle, *Keshjtjella E Medias (Château des Médias)*, UET Press, Tirana, 2016, 458 p.

⁶⁵⁷ ZGURI Rrapo, *Marrëdhëniet mes medias dhe politikës në Shqipëri (Relations entre les médias et la politique en Albanie)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2017, p. 19-20.

Tableau 40 - 7. 4. Étapes de transition des médias albanais

Les étapes	Propriété dominante	Demande dominante	Développement institutionnel	Profil dominant
1991-1994	Les partis politiques	La demande politique	La phase de Libéralisation des médias	La phase des médias politiques
1994-1998	Les journalistes	La demande politique et social	Phase d'Institutionnalisation	
1998- jusqu'à ce jour	Les entreprises privées	La demande du marché alternée avec les demandes politiques et sociales	La phase de Consolidation	La phase média clientéliste

Source (ZGURI Rrapo 2017 :15)

2.2 Des médias partiellement libres en Albanie

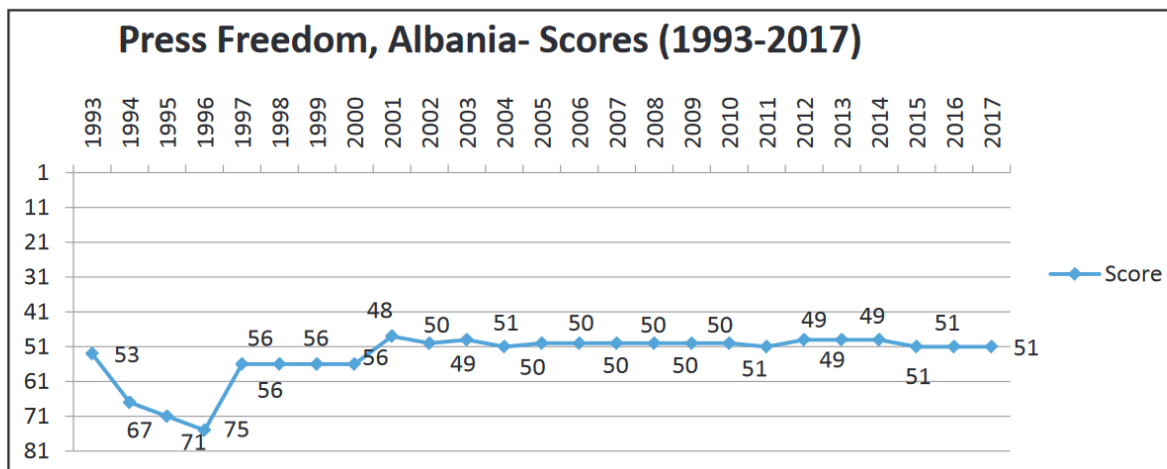
Pour comprendre l'impact réel des médias dans l'Albanie post-totalitaire, et pour voir s'ils ont bien rempli leurs fonctions, il faut tout d'abord évaluer si les médias sont libres et indépendants. Pour cela, il faut examiner les garanties offertes par la législation albanaise en matière d'activité médiatique et aussi la problématique liée au fonctionnement des médias en Albanie.

La législation albanaise attache une importance particulière à la liberté d'expression en tant qu'un des droits fondamentaux de l'homme. Ainsi, l'article 22 de la Constitution de 1998 garantit la liberté d'expression, ainsi que la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, les considérant comme faisant partie des droits et libertés fondamentaux de l'homme. La Constitution garantit la liberté et le droit à l'information sur l'activité des institutions étatiques et sur les personnes exerçant des fonctions étatiques. D'autres lois et réglementations visent également à améliorer le fonctionnement des médias, mais malgré les progrès continus du cadre juridique dans ce domaine, il y a un retard dans l'exécution de ces lois. La législation albanaise n'a pas précédé le développement des médias⁶⁵⁸. Dans l'évaluation de la liberté des

⁶⁵⁸ Voir sur ce sujet ZGURI Rrapo, *Marrëdhëniet mes medias dhe politikës në Shqipëri* (Relations entre les médias et la politique en Albanie), Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2017, p. 19-20.

médias, l'Albanie a toujours été considérée, soit comme un pays où la presse n'est pas libre, soit comme un pays où elle ne l'est que partiellement. D'après les données de Freedom House⁶⁵⁹, un groupe de chercheurs albanais a réalisé le graphique N°7.5. Le classement se fait sur une échelle de 0 à 100 où zéro est le résultat le plus positif, et 100, le pire. Selon ce graphique, la plus mauvaise année pour la presse albanaise serait l'année 1996, avec 71 points et la meilleure 2001, avec 48 points.

Graphique 16 - 7.5 La liberté de presse en Albanie selon le Freedom House (1993-2017)



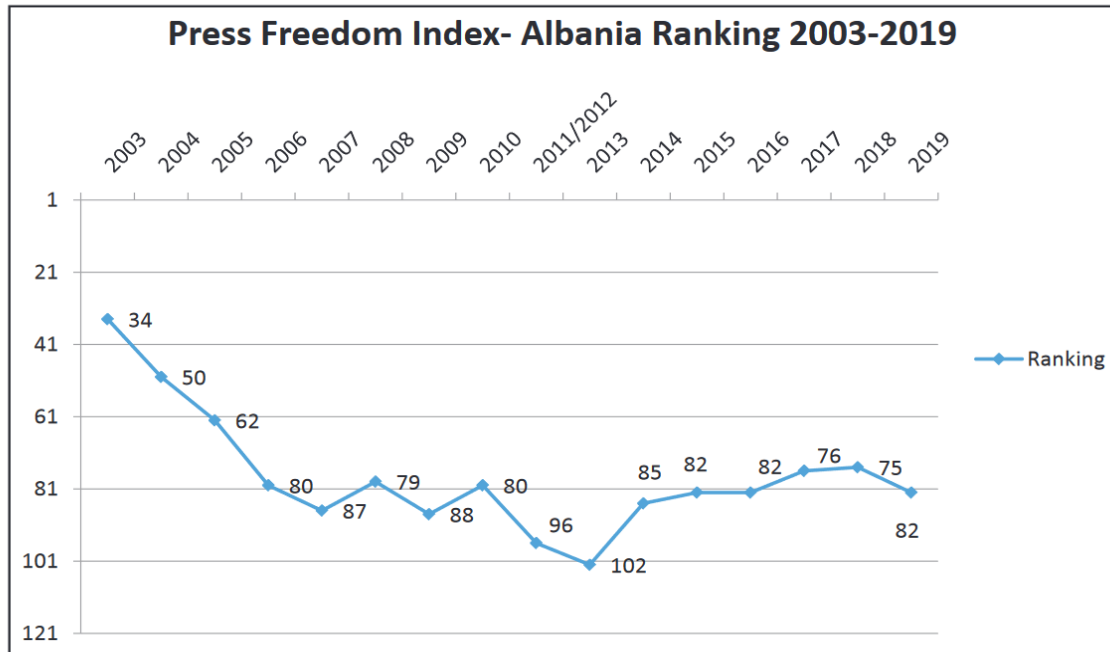
(Source : DOKSANI Agim, HYSA Dorentina, BOZO Kejsi, *Media në Tranzicion: reflektim pas tri dekadash (Médias en transition : réflexion après trois décennies)*, Friedrich-Ebert-Stiftung ,Tirana, 2020, p. 32.

Ainsi, dans le classement mondial de 180 pays réalisé par « Reporters sans Frontières », l'Albanie, surtout pendant les années les plus récentes, a occupé les dernières places en matière de liberté de la presse (voir graphique n°7.6). Le meilleur classement que l'Albanie ait jamais eu est en 2003. La pire année concernant la liberté de la presse est l'année 2013, où l'Albanie est classée au 102ème rang parmi 180 pays. De 2003 à 2007, l'Albanie a connu une baisse significative, perdant 16 places dans le classement en 2004, 12 places en 2005, 18 en 2006 et 7 en 2007. À partir de 2007, l'Albanie voit son classement chuter et remonter, mais on remarque que, dans les années où elle stagne dans le classement, le nombre de places gagnées est plus petit que dans les cas où il y a une diminution du classement. C'est-à-dire qu'après 2007, il n'y a pas d'augmentation continue, mais une alternance de légères baisses et de légères remontées. Concernant l'année 2020, qui ne s'affiche pas dans le

⁶⁵⁹ Pour la méthodologie voir : <https://freedomhouse.org/reports/freedom-world/freedom-world-research-methodology>

Graphique n° 7. 6, toujours selon Reporters sans Frontières l’Albanie est classée à la 84ème place.

Graphique 17 –7, 6 L’indice de la liberté de presse 2003-2019 selon Reporters sans Frontières



(Source : DOKSANI Agim, HYSA Dorentina, BOZO Kejsi, *Media në Tranzicion: reflektim pas tri dekadash (Médias en transition : réflexion après trois décennies)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2020, p. 37)

2.3 La crédibilité en baisse des médias en Albanie

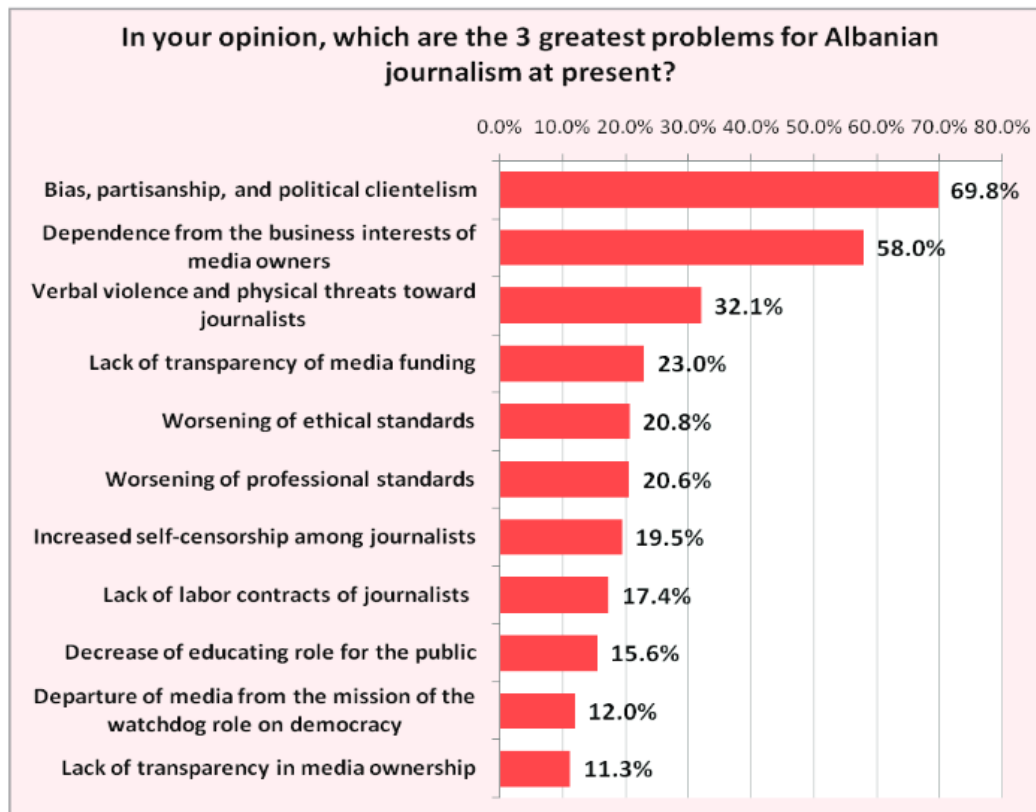
Il n’y a pas eu de progrès vers des médias libres et indépendants : les médias ont subi une détérioration constante au cours des 10 dernières années, d’après des rapports d’organisations internationales et nationales prestigieuses, aux indicateurs fiables.

Pour les citoyens albanais, les médias ne sont plus crédibles. « *La baisse de crédibilité est étroitement liée à l’affaiblissement du niveau professionnel du journalisme, mais aussi à de fortes tendances clientélistes dans les médias, bien que la presse ne soit pas le seul secteur à souffrir de ce problème* »⁶⁶⁰. Dans une étude menée par l’Institut albanais des médias (2019) sur l’image des médias auprès du public et la confiance dans les médias en Albanie, le chercheur Zguri conclut que les plus gros problèmes pour les médias en Albanie sont : 1) les biais, les préjugés et le clientélisme politique ; 2) la dépendance vis-à-vis des intérêts commerciaux des propriétaires de médias et 3) la violence verbale et les menaces physiques contre les

⁶⁶⁰ DOKSANI Agim, HYSA Dorentina, BOZO Kejsi, *Media në Tranzicion: reflektim pas tri dekadash (Médias en transition : réflexion après trois décennies)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2020, p. 13.

journalistes. Telle est la perception que les Albanais ont des médias en Albanie. Ils considèrent les médias comme sous l'influence d'intérêts commerciaux, voire totalement dépendants d'eux.

Graphique 18 - 7.7. Les problèmes majeurs du journalisme en Albanie



(Source : ZGURI Rrapo, 2019 : 9)

2.4 Les obstacles qui empêchent les médias de progresser

À côté de la perception des citoyens, nous devons analyser aussi quels sont les obstacles qui empêchent les médias de jouer un rôle positif dans la création d'une culture politique démocratique. Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur des études menées par des chercheurs locaux et internationaux.

Les chercheurs Daniel Hallin et Paolo Mancini, dans leur ouvrage *Comparing Media Systems* publié en 2004, introduisent trois modèles idéal-types des systèmes de médias. Le premier modèle du système de médias est le modèle libéral, caractérisé par une relative dominance des mécanismes du marché et des médias commerciaux ; ce modèle est caractéristique de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de l'Amérique du Nord. Le deuxième modèle est le modèle corporatiste démocratique, caractérisé par une coexistence historique de

médias commerciaux et de médias liés à des groupes sociaux et politiques organisés, et par un rôle relativement actif mais juridiquement limité de l'État ; ce modèle est dominant en Europe continentale du Nord (Allemagne, Suisse, Belgique, Pays-Bas). Le troisième modèle est le modèle pluraliste polarisé, caractérisé par une intégration des médias dans la politique des partis, un développement historique plus faible des médias commerciaux et un rôle fort de l'État. Ce modèle est présent dans les pays méditerranéens du Sud de l'Europe, plus précisément en Grèce, Italie, Espagne, Portugal et, dans une certaine mesure la France.

Dans les modèles décrits par Daniel Hallin et Paolo Mancini, l'Albanie appartient au modèle pluraliste modéré polarisé, parce qu'on y trouve des éléments tels que le clientélisme, l'intervention des partis politiques, la polarisation de la vie politique et le contrôle par la majorité gouvernementale des médias publics. Le lien entre la politique et les médias est fort ; il arrive que les journalistes deviennent hommes politiques, les médias servant de tremplin pour une carrière politique, et vice-versa. Il est clair qu'on ne peut pas parler d'un idéal-type mais juste constater la présence de certaines des caractéristiques du modèle polarisé dans le système médiatique en Albanie.

2.4.1 La politisation des médias

« Selon un rapport publié par la Commission européenne (CE), malgré le grand nombre de journaux et autres médias écrits en Albanie, aucun entre eux n'est immunisé contre les pressions politiques ou financières »⁶⁶¹. Selon l'organisation Reporters sans frontières « Les frontières entre les médias, la politique et les affaires ont toujours été floues en Albanie »⁶⁶². En fait, le principal problème des médias en Albanie est leur partialité, en raison de leur relation avec la politique. Selon Louis Martin : « L'information doit fournir les matériaux qui permettent aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs de faire des choix éclairés lorsque vient le moment d'arrêter une décision »⁶⁶³. En raison de la partialité des informations transmises par les médias, les citoyens ne sont pas en mesure de faire un choix basé sur des informations impartiales, car les médias en Albanie sont politisés. Dans une interview pour le journal

⁶⁶¹ PULAJ A, Raporti thekson problemet e medias në Shqipëri, *Southeast European Times*, Tirana, 3 mai 2004.

⁶⁶² <http://www.mom-rsf.org/en/countries/albania/>

⁶⁶³ MARTIN Louis, « Le rôle des media dans le processus politique », *Communication Information*, Volume 2, N°3, automne 1978, p. 131.

Politiko, le journaliste Alfred Lela déclare que « *les médias se sont rendus à la politique, se transformant tantôt en serviteur, tantôt en partenaire* »⁶⁶⁴.

L'activité des médias audiovisuels en Albanie est organisée par la loi, n° 97/2013 sur les médias audiovisuels en République d'Albanie. Selon cette loi, deux des institutions médiatiques les plus importantes d'Albanie, le Conseil directeur de la radiotélévision albanaise et l'Autorité des médias audiovisuels (AMA), sont élus par les parlementaires. En Albanie, la radiotélévision publique est dirigée dans son activité par le Conseil directeur de la radiotélévision albanaise, qui se compose de 11 membres, dont le président. L'article 94 dispose clairement que le Parlement doit élire 5 membres soutenus par la majorité et 5 soutenus par l'opposition. L'article 95 dispose que le onzième membre, qui est le Président, est élu à la majorité des voix au Parlement. De même pour les membres et le Président de l'Autorité des médias audiovisuels (AMA), qui sont également élus par les parlementaires. L'article 9 prévoit que 3 membres doivent être soutenus par la majorité et, 3 membres doivent être soutenus par l'opposition et selon l'article 10, le Président de l'AMA est élu par la majorité parlementaire. Donc ces organes sont pratiquement dominés par le parti politique qui a la majorité au Parlement. Selon Afrim Kranisqi, « *la plus grande influence des partis politiques sur les médias en tant que quatrième pouvoir a été exercée par l'imposition de la nomination des membres des conseils de surveillance et d'autorisation des médias* »⁶⁶⁵.

2.4.2 Les médias au service des intérêts financiers

Le chercheur Blendi Kajsiu ajoute que, outre leur politisation, les médias sont devenus subordonnés aux intérêts financiers et politiques, dont dépend leur financement. « *Cependant, le problème le plus grave pour les médias albanais aujourd'hui, c'est le fait qu'ils se sont eux-mêmes de plus en plus instrumentalisés et privatisés pour servir avant tout les intérêts étroits de ceux qui les financent, dont beaucoup sont intimement liés au pouvoir. Ainsi, les médias albanais sont en deçà de notre idéal normatif d'un média qui sert l'intérêt public en fournissant un espace de communication sans contrainte pour un débat rationnel et critique* »⁶⁶⁶.

⁶⁶⁴ «Intervista/ Alfred Lela: Roli i medias në tranzicion, një histori me dritëhije (Interview / Alfred Lela : Le rôle des médias en transition, une histoire d'ombre et de lumière), *Politiko* [en ligne], 1 Septembre 2020, [consulté le 2 Septembre 2020], <https://politiko.al/intervista-alfred-lela-rol-i-medias-ne-tranzicion-nje-histori-me-dritehije/>

⁶⁶⁵ KRASNIQI Afrim, *La (sur)puissance des partis politiques ((Mbi)pushteti i partive politike)*, Gjergj Fishta, Tirana, 2008, p. 2011.

⁶⁶⁶ KAJSIU Blendi, « The Instrumentalization of Media in Albania », *Südosteuropa* 60, H.1, 2012, p. 34.

2.4.3 La concentration des médias

Un problème non moins important des médias en Albanie est le fait que le marché des médias y est le monopole d'un certain nombre de personnes. Ce marché est très concentré, c'est-à-dire qu'un petit nombre de personnes est propriétaire des médias en Albanie. Selon les données de Reporters sans Frontières, les quatre principaux propriétaires du marché albanais de la télévision atteignent une audience comprise entre 48,93% et 58,60% et, dans la presse écrite, les quatre premiers propriétaires (Irfan Hysenbelliu, Koço Kokëdhima, Henri Çili et les frères Dabulla) totalisent un lectorat de 43,29 %. Dans la Radio, la concentration d'audience est plus élevée, avec quatre propriétaires (la famille Hoxha, Arben Bylykbashi, Public Radio et Ndroqi Family) atteignant 63,69 % de l'audience. Selon les données de Reporters sans Frontières, « en Albanie, les 8 principaux propriétaires atteignent 72,51 % de l'audience dans différents secteurs médiatiques selon les données fournies par Abacus et même 80,1 % selon Telemetrix »⁶⁶⁷.

2.4.4 L'intimidation politique vis-à-vis des médias

Bien que la plupart des médias soient contrôlés par un petit nombre de propriétaires ayant des liens très forts avec la politique, le petit nombre de médias qui essayent d'être indépendants est confronté à des intimidations et à des violences verbales de la part des politiciens.

Lors d'une conférence de presse en octobre 2017, le Premier ministre Edi Rama qualifie les médias d'"ignorants", de "poison", de "poubelle", de "scandaleux", "charlatans" et "ennemis publics". En novembre 2019, alors que le pays faisait face à une crise déclenchée par un tremblement de terre, le Premier-ministre Edi Rama était confronté à des questions sur le degré de préparation du Gouvernement aux catastrophes naturelles. Il a alors menacé les médias - sans mentionner de noms - de fermeture, revendiquant ainsi un pouvoir extraordinaire, sous le prétexte qu'ils auraient propagé la panique parmi la population. Lorsqu'on lui demande s'il regrette rétrospectivement de les avoir traités ainsi, il répond : « *Je veux la liberté d'expression*

⁶⁶⁷ Reporters sans Frontières, <http://albania.mom-rsf.org/en/findings/media-concentration/>

*dans les médias, je n'ai aucun moyen de me taire. (Le mot poubelle) n'est peut-être pas adéquat, c'est le seul mot que j'ai trouvé en albanais pour qui répand de fausses nouvelles »*⁶⁶⁸.

En 2015, le Gouvernement d'Edi Rama a pris la décision de fermer la chaîne de télévision « Agon Channel » appartenant à l'homme d'affaires italien Francesco Becchetti, sous l'accusation de faux, blanchiment d'argent et évasion fiscale et dans ce but, a entamé des manœuvres juridiques pour prendre le contrôle d'Agon. En effet, une couverture médiatique non censurée avait provoqué la colère de l'élite politique albanaise. Agon Channel était une chaîne qui critiquait le Gouvernement Rama et avait rendu public l'achat des voix, notamment en signalant qu'un seul homme avait voté 20 fois avec des pièces d'identité différentes. Les propriétaires de la télévision Agon Channel ont alors déposé une plainte contre le Gouvernement albanais pour fermeture illégale de l'entreprise, ainsi que pour attaques politiques. Les allégations du Gouvernement albanais n'étaient pas fondées selon la Cour d'arbitrage qui a finalement décidé en 2019 que l'État albanais devait payer 140 000 euros de dommages et intérêts aux propriétaires⁶⁶⁹.

Une tentative de fermeture d'une autre télévision critique à l'égard du Gouvernement a également été faite en 2019, la télévision Ora News avec l'allégation « *de violation des règles anti-Covid dans les émissions télévisées où après deux amendes consécutives, l'activité est arrêtée et le signal est coupé de la télévision, sans procéder à aucune inspection ou vérification sur place* »⁶⁷⁰.

La même politique est souvent suivie même avec les médias internationaux. Après avoir rendu publiques des écoutes qui parlaient des achats de voix par le crime organisé au profit du Gouvernement (voir le chapitre II, du Titre I deuxième partie), le Premier-ministre Edi Rama a nié les accusations et a promis de poursuivre en justice le journaliste allemand Peter Tiede. « *Peter Tiede, le journaliste de BILD, a rétorqué avec une question : "De quoi suis-je accusé, d'avoir publié des enregistrements authentifiés ?" »*⁶⁷¹.

⁶⁶⁸ PICARI Momoza, « Media në Shqipëri, përkeqësime i vazhdueshëm në një dekadë (Médias en Albanie, détérioration continue depuis une décennie) », VOA [en ligne], 03 mai 2019, [consulté le 05 mai 2020], <https://www.zeriamerikes.com/a/4902587.html>

⁶⁶⁹ Pour plus de détails sur cette affaire voir DARAGAHİ Borzou « First they came for the morning show: How Albania's government shut down an entire TV station that dared to criticise it », *Independent* [en ligne], 15 septembre 2019, [consulté le 4 mai 2020], <https://www.independent.co.uk/news/world/europe/albania-agon-tv-press-freedom-censorship-corruption-francesco-becchetti-a9103496.html>

⁶⁷⁰ « Skandal dhe e paprecedente, inspektoriat i shtetëror shëndetësor kerkon te mbyllje sinjalit e Rtv ora (Scandaleux et inédit, l'inspection sanitaire de l'État cherche à fermer le signal Rtv Ora) », *Ora News* [en ligne], 15 mai 2020, [consulté le 15 mai 2021], <https://www.oranews.tv/article/skandal-ishsh-kerkon-mbylljen-e-sinjalite-rtv-ora>

⁶⁷¹ Le Premier ministre albanais doit respecter la liberté de la presse et le travail des journalistes, Reporters sans Frontières, 30 juin 2019, [consulté le 22 janvier 2021], <https://rsf.org/fr/actualites/le-premier-ministre-albanais-doit-respecter-la-liberte-de-la-presse-et-le-travail-des-journalistes>

Les exemples d'intimidation des médias par la politique sont nombreux dans l'histoire post-totalitaire de l'Albanie. Selon le directeur de "Klan Television", Armand Shkullaku, l'attaque de Rama contre les médias a commencé plus tôt. Il écrit : « *dans le chemin de la longue transition albanaise, la plupart des médias ont choisi le court chemin pour survivre. Se mettre au service de la politique. Appels d'offres ou marchés publics. L'implication dans la politique a conduit à la perte d'influence, car sans autorité, en tant que voix crédible dans le monde de l'information, vous ne pouvez pas avoir d'influence* »⁶⁷².

2.4.5 Liens avec le crime organisé

En Albanie, les médias sont également accusés de liens avec le crime organisé. Pour Fatos Lubonja, le ciblage des médias par le crime organisé est la conséquence d'une structure qu'il définit ainsi : « *cela fait partie du bâtiment métaphorique du pouvoir; où le premier étage abrite l'oligarchie et les entreprises propres et sales en Albanie. Au deuxième étage se trouvent les médias et au troisième étage, la politique. Et au sous-sol le crime organisé. Les médias font partie de cette structure* »⁶⁷³.

Les médias sont utilisés aussi comme un moyen de chantage. Un autre journaliste bien connu en Albanie, Eni Vasili, déclare qu'« *il y a beaucoup d'amendes dans les médias, qui ressemblent à ces amendes mafieuses avec des codes. Le public est servi pour des nouvelles importantes, tandis que le message est envoyé à quelqu'un, ce regard, vous nous donnerez ceci ou nous ne continuerons pas à te faire ça* »⁶⁷⁴.

De jure, les médias sont libres et indépendants, mais *de facto* ils sont partisans et dépendants. Les médias sont contrôlés par un petit nombre de personnes proches des hommes politiques ou des partis politiques. Dans certains cas, ces propriétaires font partie de la vie active politique du pays, comme c'e fut le cas de Nikolla Lesi qui a fondé le Parti démocrate-chrétien et a été pendant quelques années député de ce parti, ou celui de Koço Kokëdhima, député du Parti socialiste, etc. Les journalistes, s'ils ne veulent pas perdre leur travail, doivent suivre la ligne des propriétaires des médias. Ces derniers sont des supporters de telle ou telle force

⁶⁷²« Shkullaku: Ja pse Edi Rama i quan mediat 'kazan'(Shkullaku : C'est pourquoi Edi Rama appelle les médias "chaudron")», *Periskopi* [en ligne], 24 janvier 2018, [consulté le 19 septembre 2020], <https://www.periskopi.com/shkullaku-ja-pse-edi-rama-quan-mediat-kazan/>

⁶⁷³ Interviewé par PICARI Momoza, « Media në Shqipëri, përkeqësim i vazhdueshëm në një dekadë (Médias en Albanie, détérioration continue depuis une décennie) », *VOA* [en ligne], 03 mai 2019, [consulté le 05 mai 2020], <https://www.zeriamerikes.com/a/4902587.html>

⁶⁷⁴ Ibid.

politique. Les médias proches de la majorité politique profitent plus des publicités qui viennent du Gouvernement et, par conséquent, choisissent de donner des informations favorables au Gouvernement pour pouvoir continuer à profiter des appels d'offre de celui-ci. Les médias qui critiquent le Gouvernement d'une part ne profitent pas des appels d'offre du Gouvernement et, d'autre part, sont menacés de différentes sanctions financières et légales pour violations « présumées » des lois.

Dans ces conditions, les informations que les citoyens reçoivent ne sont ni précises ni impartiales, notamment ces dernières années, où il y a eu une préparation des informations par les partis politiques qui les transmettent aux médias. Même le Premier ministre Edi Rama a fondé sa propre plateforme médiatique, dont le nom inclut ses propres initiales, ERTV, qui est « *en dehors du contrôle de l'Autorité des médias audiovisuels (AMA)* »⁶⁷⁵. Les médias sont toujours un outil dans les mains des clans politiques et financiers, qui les utilisent comme ils veulent. La politique utilise les médias pour bénéficier d'une sorte de légitimité auprès des citoyens, ainsi que pour influencer les choix électoraux ; et les médias utilisent la politique pour des intérêts purement financiers.

⁶⁷⁵« *Televizioni privat i Edi Ramës nuk kontrollohet nga AMA (La télévision privée d'Edi Rama n'est pas contrôlée par l'AMA)* », Exit.al [en ligne], 2 juin 2018, [consulté le 2 mai 2020], <https://exit.al/televizioni-privat-i-edi-rames-nuk-kontrollohet-nga-ama/>

Chapitre 2

Partis politiques et clivages sociaux

Les partis politiques sont à la fois des reflets de la société et de ses conflits, et des moyens d'expression des alternatives politiques, proposant des choix pour l'électorat. La définition de Raymond Aron : « *Les partis sont des groupements volontaires plus ou moins organisés, qui prétendent, au nom d'une certaine conception de l'intérêt commun et de la société, assurer seuls ou en coalition, les fonctions de Gouvernement* »⁶⁷⁶ peut être complétée par celle de I. Van Biezen :

« *Les partis politiques sont le dispositif d'intermédiation par excellence entre la société et la politique, puisque c'est principalement à travers leur comportement organisationnel que les divisions sociales se traduisent en clivages politiques* »⁶⁷⁷. En effet, les partis expriment les divisions politiques permanentes qui émergent au sein d'une société à partir de clivages aussi bien historiques que sociologiques ou économiques. Le clivage politique représente un conflit d'intérêt entre deux segments de la société. Plus une société est divisée, plus grande est la variété des partis politiques.

Le clivage politique se structure sur une base sociale, la classe, la nation, la religion, l'ethnie par exemple ? mais pour fonctionner politiquement il faut qu'il s'exprime au niveau organisationnel, en prenant une forme institutionnelle, parti ou syndicat le plus souvent.

Toutefois les anciens pays communistes tels que l'Albanie n'ont pas connu les mêmes trajectoires historiques que les pays d'Europe occidentale. Pour étudier les sociétés post-communistes, le passé communiste a été considéré par de nombreux théoriciens comme un élément déterminant des sociétés post-communistes. Le communisme se caractérise non seulement par le monopole politique du parti unique, mais aussi par une uniformisation de la société, où tous les citoyens sont en principe égaux, non seulement devant la loi, mais aussi avec le même niveau de vie. Toute l'économie albanaise a été nationalisée et la propriété privée a disparu. Toute différence régionale était gommée et dans le domaine culturel, la religion était interdite.

⁶⁷⁶ ARON Raymond, *Démocratie et Totalitarisme*, Gallimard, 1965, p. 117.

⁶⁷⁷ VAN BIEZEN Ingrid, *Political Parties in New Democracies. Party Organization in Southern and East-Central Europe*, PALGRAVE MACMILLAN, 2003, p. 36.

Selon Afrim Krasniqi « *le modèle communiste albanais représente la forme la plus extrême du totalitarisme*⁶⁷⁸, *l'interdiction de toute forme de débat et d'organisation, l'isolement culturel et économique total de l'Occident et de l'Orient, l'interdiction légale des institutions religieuses et du droit à la foi individuelle, l'application extrême du principe de la guerre des classes et de la suppression forcée de chaque élément, même mineur; de la société ouverte* »⁶⁷⁹. Par conséquent, ce sont – à partir des débuts du pluralisme politique en 1990 - les partis politiques qui forment le comportement électoral et pas le contraire.

La transition politique dans les anciens pays communistes, et notamment la constitution d'un système de partis, a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs. Daniel E. Seiler a tout particulièrement analysé ces nouveaux systèmes partisans en se fondant sur le modèle de Lipset et Rokkan, qu'il a aménagé et enrichi pour s'appliquer aux anciennes démocraties populaires.

Le cas de l'Albanie, pays dont l'histoire et la société diffèrent fortement de celles de la plupart de ses voisins, n'a guère été étudié. Le pays et ses clivages politiques n'ont pas suscité l'intérêt des grands auteurs de science politique. Ainsi, ni D. Seiler ni J.M. De Waele (spécialiste de l'Europe centrale et orientale) ne l'ont analysé de façon approfondie. Les clivages politiques en Albanie n'ont pas fait non plus l'objet d'études de la part des chercheurs à l'intérieur du pays. En conséquence entreprendre une recherche sur les clivages politiques existants en Albanie constitue un défi en raison du manque de données statistiques d'une part et de l'absence de littérature d'autre part.

Le but de cette partie est d'essayer d'examiner certains courants de la réalité politique albanaise à travers l'appareil méthodologique créé par Stein Rokkan et Seymour M. Lipset, ainsi que d'autres chercheurs ayant analysé les évolutions politiques en Europe orientale et centrale après la chute du communisme, comme Herbert Kitschelt, Van Biezen, D. E. Seiler et surtout de J-M De Waele.

Dans une première section, nous présentons les théories des clivages politiques (I) et, dans une seconde section, nous tentons d'analyser les continuités et les changements dans les perceptions des clivages qui traversent la vie politique en Albanie (II).

Section I. Les théories explicatives des clivages politiques

Section II. Continuité et changements dans politique les clivages politiques en Albanie

⁶⁷⁸ PIPA Arshi: "Stalinizmi shqiptar: aspektet ideopolitike", Tirane 2007

⁶⁷⁹ KRASNIQI Afrim, «Sjellja zgjedhore dhe identifikimi i votës në Shqipëri (Le comportement électoral et l'identification du vote en Albanie)», *Illyrius*, nr 3, Tirana, 2013, p.142.

Section I. Les théories explicatives des clivages politiques

Les partis politiques sont la traduction de conflits qui traversent les sociétés sur le long terme. Les clivages sont des « *divisions qui présentent une longévité et un enracinement* »⁶⁸⁰, c'est-à-dire qu'ils sont « *durables plutôt que transitoires* »⁶⁸¹. Les partis politiques peuvent représenter les intérêts d'une seule couche ou classe de la population, ou en fédérer plusieurs en fonction de clivages économiques, sociaux, territoriaux.

Les chercheurs se sont surtout inspirés de l'Europe occidentale pour formuler la théorie des clivages sociaux. Le modèle fondateur de Lipset et Rokkan présente une « théorie des clivages » qui a permis une classification des systèmes politiques occidentaux. Aussi est-il nécessaire d'analyser les similitudes et différences entre les deux types de sociétés pour pouvoir confronter la théorie à la situation de l'Albanie.

Nous présenterons les théories des clivages dans l'Europe occidentale (A) avant de nous concentrer sur les théories des clivages dans l'Europe communiste (B).

A. Les théories des clivages en Europe occidentale

Lipset et Rokkan ont formulé dans un ouvrage paru en 1967⁶⁸² une théorie sur les divisions politiques, qui est devenue un paradigme dans le domaine de la science politique et a largement déterminé le contenu des théories qui ont suivi. Ils ont pris comme point de départ la fin du XIXe siècle avec la révolution industrielle et ce qu'ils ont appelé la révolution nationale, soit le processus de création et de consolidation des États-nations. Lipset et Rokkan ont identifié les caractéristiques du fonctionnement social qui déterminaient alors le type et la nature de l'engagement citoyen dans la politique, en particulier la structuration des partis politiques. Ces auteurs ont suivi les évolutions de la sphère sociale et la manière dont elles se sont traduites dans les processus politiques jusqu'au milieu du XXe siècle.

⁶⁸⁰ Ibid, p. 262.

⁶⁸¹ Pour cette qualification, voir Berelson, Lazarsfeld, and McPhee (1954: 75). cité par KITSCHOLT Herbert, MANSFELDOVA Zdenka, MARKOWSKI Radoslaw & TOKA Gabor, *Post-Communist Party Systems. Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation*, Cambridge University Press, 1999, p. 63.

⁶⁸² LIPSET Seymour M. & ROKKAN Stein, *Party systems and voter alignments: Cross-national perspectives*, The Free Press, New-York, 1967, 554 p.

Lipset et Rokkan considèrent que les divisions apparues à cette période ont continué à être présentes sous une forme ou une autre jusqu'au milieu du XXe siècle. Les profondes traces qu'elles ont laissées dans divers pays d'Europe et aux États-Unis détermineraient l'alignement politique des citoyens. Ils distinguent quatre axes de création de clivages de nature politique, deux axes nés de la révolution industrielle et deux axes nés des révolutions nationales.

Les révolutions nationales ont contribué à la naissance du clivage centre/périphérie et du clivage État / Église, tandis que les révolutions industrielles ont généré les clivages salariés/employeurs et société rurale/société urbaine.

Le clivage centre/périphérie résulte de différences et rivalités ethniques, linguistiques et religieuses pour contrôler la culture et la moralité, qui sont également liées à la formation des États-nations. La montée d'une bureaucratie nationale, les efforts pour établir un système éducatif national sous contrôle étatique centralisé et la réaction d'unités plus petites et périphériques avec des différences ethniques et religieuses ont été les manifestations qui ont mis en évidence cette rivalité.

Le deuxième clivage proposé par les auteurs est la division entre l'État et l'Église pour le contrôle des mœurs et des normes qui régissent l'activité de l'individu et qui se déroule principalement en tenant compte de la nécessité d'une mobilisation massive des citoyens. Contrôle sur le système éducatif, contrôle sur les biens des institutions religieuses, bien que non central, contrôle sur certains principes moraux de base tels que la solennité du mariage et l'acceptation du divorce, le soutien d'une approche religieuse ou médicale, l'organisation de la charité et le traitement des contrevenants ont été quelques-uns des domaines où cette rivalité s'est développée.

Les deux autres types de clivages, nés de la révolution industrielle, concernent surtout des conflits économiques et, partant, sociaux. Le clivage urbain/rural se fonde sur des rivalités relatives à la structure de la propriété à la campagne et sur l'étendue de la richesse et du contrôle politique qui devraient être concentrés dans les centres urbains. Les discussions sur la répartition de la charge fiscale, la répartition des investissements, ont été fondamentales dans ce partage, mais sans exclure les rivalités d'ordre culturel.

Le clivage entre travailleurs et employeurs est également relatif à la propriété, surtout celle des moyens de production (et non plus la propriété rurale) entraîne principalement une négociation sur des questions économiques, qui sous-tendent des divergences idéologiques et des divergences sur le traitement des thèmes culturels. Au fil du temps, les changements dans la structure de la société ont affaibli les rivalités issues de la constitution de l'État-nation,

comme celles entre l'urbain et le rural ou l'État et l'Église. En revanche, ils n'ont fait qu'accumuler de l'énergie dans le conflit de classes, le rendant plus diversifié et plus aigu.

Daniel Louis Seiler utilise le schéma théorique de Stein Rokkan avec sa typologie des familles des partis politiques en Europe de l'Ouest. Il y ajoute l'approche fonctionnaliste sur l'origine des partis politiques, c'est-à-dire l'interrogation sur les fonctions que remplit le parti politique. En effet plusieurs fonctions sont soulignées par de nombreux auteurs, qu'il s'agisse d'agrégation d'intérêts divers, de socialisation, d'aide à l'élaboration des politiques publiques. Mais deux sont absolument incontournables : la fonction de liaison entre la société et les structures de Gouvernement et la fonction d'intégration sociale de groupes différents.

Pour Seiler, la multiplicité des clivages et leur entrecroisement (« cross cutting cleavages » selon Lipset et Rokkan) aboutit au multipartisme. Seiler s'inspire des quatre clivages de Rokkan pour établir une typologie des familles de partis en Europe occidentale. Il propose huit familles, c'est à dire deux pour chaque clivage, à l'exception du clivage entre un secteur primaire et secondaire qui est une sous-famille issue de l'impact de la révolution internationale sur le clivage possédants/ travailleurs. Ainsi, dans le clivage Église/État, il y a deux familles de partis politiques, les partis politico-religieux du passé et les partis laïques. Dans le clivage centre/périphérie, il y a deux familles politiques, les partis centralistes s'opposant aux partis politiques fédéralistes. Le clivage secteur primaire/secteur secondaire[urbain/rural] oppose les intérêts urbains commerciaux et industriels à ceux des paysans, mais ce clivage n'engendre qu'une seule famille politique : les partis agraires. Enfin, lui aussi d'origine socio-économique, le clivage possédants/travailleurs oppose les intérêts des propriétaires des moyens de production aux mouvements ouvriers nés de la révolution industrielle. Il engendre deux familles politiques, le parti de droite classique (parti bourgeois) et le parti de gauche (parti socialiste).

Un troisième clivage a été établi par Stein Rokkan (1970), la « révolution internationale », issu de la révolution bolchevique de 1917, qui crée un sous-clivage opposant les réformistes aux communistes. Ici, Daniel-Louis Seiler apporte sa contribution dans la mesure où le modèle des clivages de Rokkan était conçu pour les pays de l'Europe occidentale. L'effondrement du communisme dans l'Europe centrale, qui a connu un parti unique pendant quarante ans et le capitalisme d'État avec planification centralisée, va marquer les clivages politiques dans ces pays. À la sortie du régime communiste, il y a une période « transitoire » et deux clivages peuvent être ajoutés : l'un, d'ordre territorial qui oppose les post-communistes aux héritiers de la résistance démocratique et l'autre, d'ordre fonctionnel, qui oppose les

maximalistes partisans d'une transition rapide vers l'économie de marché et les minimalistes partisans d'une transition plus graduelle et sensible (Figure 8.1). L'impact de l'effondrement du communisme sur les anciens pays communistes sera discuté plus en détail dans la partie B de cette section.

Figure 5 - 8.1 Le paradigme des six clivages

<i>Paradigme des six clivages</i>			
<i>Paradigmatique</i>	<i>Révolution nationale</i>	<i>Révolution économique</i>	<i>Révolution « internationale »</i>
<i>Syntagmatique</i>			
Territorial	Centre c. périphérie	Urbain c. rural	Post-communistes
Fonctionnel	Eglise c. Etat	Possédants c. travailleurs	c. démocrates Maximalistes c. minimalistes

Source : SEILER Daniel-Louis, « Peut-on appliquer les clivages de Rokkan à l'Europe centrale ? » dans DE WAELE Jean-Michel, *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, Université de Bruxelles, 2002, p.136)

D. L. Seiler répertorie également les partis selon leur importance de la façon suivante : « 1) les partis patrimoniaux ou « bourgeois » ou encore « de droite » ; 2) les partis ouvriers ou de gauche, issus pour ces deux familles du clivage possédants/travailleurs ; 3) les partis cléricaux ou chrétiens, issus du versant ecclésial du clivage Église/État ; 4) les partis agrariens et écologistes issus du versant « rural » ou « nature » du clivage rural/urbain ; 5) les partis de défense territoriale, issus du versant « périphérie » du clivage centre/périphérie ; 6) les partis nationalistes centralistes, issus du versant « centre » de ce clivage ; 7) les partis anticléricaux et alternatifs, issus du versant « État » du clivage Église/État ; 8) les partis de la défense urbaine »⁶⁸³.

⁶⁸³ SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 2000, p.79.

B. Les théories des clivages dans les anciens pays communistes

Le passé communiste est considéré, par de nombreux spécialistes, comme un élément déterminant des sociétés post-communistes. Même lorsque le passé précommuniste devient présent, son influence est médiatisée par les institutions et les pratiques des régimes communistes, bien que certains auteurs pensent que le passé pré-communiste a été déterminant dans les formes qui ont émergé après sa chute.

Herbert Kitschelt, Zdenka Mansfeldova, Radoslav Markoeski et Gabor Toka, dans leur ouvrage *"Post-Communist Party Systems. Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation"*, modifient le schéma de Lipset et Rokkan concernant les clivages politiques pour l'adapter à une nouvelle réalité dans une période de développement historique très différente de celle qui a suivi la création des États-nations et la révolution industrielle. Pour eux, la divergence des processus de démocratisation dans les démocraties postcommunistes d'Europe de l'Est trouve son explication dans l'héritage et les institutions. L'héritage économique et politique pré-communiste impacte l'évolution des régimes politiques post-communistes contemporains. « *De tels héritages empiètent sur les actions rationnelles, calculées et délibérées des acteurs politiques émergents dans les nouveaux régimes* »⁶⁸⁴. Les orientations cognitives ainsi que les dotations matérielles, acquises par les acteurs civiques entre les deux guerres mondiales et transmises aux générations suivantes, impactent la mobilisation politique et la négociation rationnelle pendant la transition vers la démocratie, ainsi que les procédures de construction des nouvelles démocraties. Pour ces auteurs, la formation de clivages basés uniquement sur les conditions économiques et sociales d'un pays est heuristique, dans le sens où elle ne repose pas sur l'examen détaillé du problème. Pour eux « *le défaut fondamental de l'analyse purement sociologique est qu'elle ignore le rôle des élites politiques dans l'élaboration des systèmes de partis* »⁶⁸⁵. « *Les héritages historiques et les choix stratégiques des acteurs sont importants dans le processus de création de nouvelles politiques et économies* »⁶⁸⁶.

Dans la typologie de Rokkan, ils trouvent quatre divisions qui ne correspondent que partiellement aux divisions dans les anciens pays communistes. Ils réduisent les deux divisions économiques en une seule division plus générale « *entre les forces "protectionnistes sociales"*

⁶⁸⁴ KITSCHELT Herbert, MANSFELDOVA Zdenka, MARKOWSKI Radoslaw & TOKA Gabor, *Post-Communist Party Systems. Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation*, Cambridge University Press, 1999, p. 14.

⁶⁸⁵ Ibid, p. 69.

⁶⁸⁶ Ibid, p. 19.

qui défendent l'allocation politique de ressources rares et les courants "libéraux" qui appellent à une allocation commerciale spontanée et volontaire de ces ressources »⁶⁸⁷. Ils adaptent le schéma de Lipset et Rokkan en recentrant les rivalités sur l'axe État-religion dans un conflit sur les modes de contrôle socioculturels, les normes et les mécanismes de décision. Ils distinguent « une vision plus "libertaire" qui défend le choix individuel autonome de modes de vie et de normes lorsque cela est possible, et des choix collectifs démocratiques participatifs lorsque nécessaire, d'un point de vue plus "autoritaire" soutenant des normes sociales collectivement contraignantes et le respect envers les pouvoirs de décision hiérarchiquement stratifiés ». Ils adoptent le clivage centre-périphérie de Rokkan, mais en le désagrégeant en deux structures conflictuelles qui ne coïncident pas nécessairement avec le modèle initial : « premièrement, une lutte entre fermeture nationale et ouverture cosmopolite et, deuxièmement, une lutte entre groupes ethniques dans des sociétés socio-culturelles divisées »⁶⁸⁸. Enfin, ils ajoutent une quatrième division qui apparaît dans les anciens pays communistes, la division entre partisans et opposants de l'ancien régime communiste.

Le professeur norvégien Nick Sitter a fait des recherches comparatives sur le développement des partis politiques dans les anciens pays communistes. Il considère que la transition du communisme est probablement « la vague de démocratisation dans laquelle les partis ont été le plus « libres de choisir »⁶⁸⁹. Les partis politiques se trouvaient alors devant une diversité de choix. Ils pouvaient se positionner vers l'idéologie ouest-européenne, principalement la social-démocratie et le libéralisme, l'idéologie entre les deux guerres, l'idéologie de l'immédiat après-guerre, la lutte contre le communisme ou bien ils pouvaient se concentrer sur les problèmes de l'après-communisme et la construction de l'État. Dans cette diversité, trois modèles d'opposition ont émergé. La première stratégie d'opposition, élaborer la concurrence gauche-droite (*Shaping Left - Right Competition*), était surtout concentrée sur les aspects économiques, tels que la réglementation du marché, l'État-providence, la redistribution des ressources, etc. La deuxième stratégie d'opposition, concurrence transversale et opposition territoriale (*Cross-Cutting Competition and Territorial Opposition*), consistait pour les partis politiques à utiliser les intérêts économiques, politiques et culturels pour attirer un électorat clairement identifié, comme par exemple les partis agraires ou les partis qui

⁶⁸⁷ KITSCHOLT Herbert, MANSFELDOVA Zdenka, MARKOWSKI Radoslaw & TOKA Gabor, *Post-Communist Party Systems. Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation*, Cambridge University Press, 1999, p. 64.

⁶⁸⁸ Ibid, p. 64.

⁶⁸⁹ SITTER Nick, « Cleavages, Party Strategy and Party System Change in Europe, East and West », *Perspectives on European Politics and Society*, 3:3, Pays Bas, 2002, p. 434, <https://olemiss.edu/courses/pol628/sitter02.pdf>

représentent des intérêts régionaux, par exemple le cas des partis qui défendent les intérêts des minorités. Enfin, certains partis ont choisi une troisième stratégie d'opposition, la concurrence aux flancs du système des partis (*Competition at the Flanks of the Party System*), par exemple en se positionnant dans les partis anti-système, l'extrême-gauche pour les partis communistes qui ne sont pas réformés et l'extrême droite pour les partis nationalistes. Selon Nick Sitter « *au moins quatre types de partis ont émergé après la chute du communisme : (i) les partis communistes réformés, qui se rapprochent le plus de l'idéal-type de la région en termes d'organisation et d'évolution ; (ii) les nouveaux partis nés des mouvements d'opposition, qui ont tenté le "saut évolutif" de Smith directement vers le type attrape-tout ou cartel ; (iii) des partis orientés sur les intérêts, faisant souvent revivre des prédécesseurs de l'entre-deux-guerres ou de l'immédiat après-guerre ; et (iv) de nouveaux partis populistes qui ont beaucoup en commun avec leurs nouveaux homologues d'Europe occidentale* »⁶⁹⁰.

Ingrid Van Biezen s'intéresse également aux partis politiques dans les anciens pays communistes. Elle écrit que « *dans les pays post-communistes en particulier, la stratification sociale avait été en grande partie, mais pas complètement, nivelée en raison d'une idéologie égalitaire qui avait cherché à transcender les divisions de classe, ethniques, linguistiques, religieuses ou autres. Ce manque de différenciation sociale rend difficile l'émergence d'une structure de clivage forte, car il limite les possibilités pour les partis de faire appel à des groupes sociaux spécifiques et de créer un « électorat d'appartenance » en encourageant des sentiments d'identité collective* »⁶⁹¹. Elle ajoute que « *les partis des nouvelles démocraties manquent de circonscriptions stables dotées d'identités politiques relativement durables qui pourraient leur permettre, comme leurs homologues d'Europe occidentale, d'encapsuler l'électorat et de restreindre le marché électoral* »⁶⁹². Pour Van Biezen, les partis dans les nouvelles démocraties n'ont pas les capacités organisationnelles pour finalement stabiliser le système de partis. Cette difficulté provient de deux « héritages du passé ». Le premier est lié à l'attitude hostile envers la politique et les partis politiques, créée par les décennies de régimes non démocratiques. Le second est le fait que la démocratisation s'est produite dans la quasi-absence d'une société civile efficace, parce que cette dernière était vue comme un mouvement de la société contre l'État.

⁶⁹⁰ SITTER Nick, « Cleavages, Party Strategy and Party System Change in Europe, East and West », *Perspectives on European Politics and Society*, 3:3, Pays Bas, 2002, p. 433-434, <https://olemiss.edu/courses/pol628/sitter02.pdf>

⁶⁹¹ VAN BIEZEN Ingrid, *Political Parties in New Democracies. Party Organization in Southern and East-Central Europe*, PALGRAVE MACMILLAN, 2003, p. 35-36.

⁶⁹² Ibid, p. 37.

Jean Michel De Waele argumente que la révolution vers le communisme a bouleversé la structuration sociale dans les anciens pays communistes. De ce fait « *les relations entre partis politiques et groupes sociaux structurés et organisés sont ténues et faibles* »⁶⁹³. Les partis politiques sont incapables de structurer l'électorat à cause du passé communiste. Pour les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), il faut appliquer une typologie multidimensionnelle. La différence marquée avec les clivages occidentaux s'explique par le simple fait que le communisme a étouffé tout autre principe de structuration en Europe centrale et orientale⁶⁹⁴.

Dans la typologie de Rokkan, d'après De Waele le clivage urbain/rural, le clivage centre/périphérie et le clivage État/Église sont aussi pertinents pour les PECO. La situation dans les PECO, malgré l'expérience communiste, ne diffère pas fondamentalement de celle de l'Europe occidentale. Toutefois, il admet la particularité née de l'histoire commune des démocraties populaires. À part la typologie de Rokkan, De Waele propose trois autres clivages pour les PECO : le clivage maximaliste/minimaliste, un clivage économique qui oppose la réforme économique rapide à la réforme économique graduelle ; le clivage autoritaire/démocratique, expression d'un conflit culturel historique entre « traditionalistes » et « occidentalistes », qui oppose les défenseurs de l'identité et de la spécificité nationales à ceux qui prônent une adhésion rapide à l'UE ; le clivage communiste/anti-communiste, spécifique aux anciennes démocraties populaires, qui oppose la dissidence et l'opposition aux régimes « communistes » aux formations héritières du régime précédent.

Section II. Continuité et changements dans les clivages politiques en Albanie

Les partis politiques en Albanie n'ont pas encore trouvé leur identité sociale et leur formation n'est pas encore enracinée dans les conflits au sein de la société. En effet, l'Albanie n'a connu ni la révolution nationale, ni la révolution industrielle. Notre méthode d'analyse impose de répartir les pays en deux catégories, selon que les clivages nés du communisme peuvent ou non s'additionner à des clivages antérieurs.

⁶⁹³ DE WAELE Jean-Michel, « Consolidation démocratique, partis et clivages en Europe centrale et orientale », dans DE WAELE Jean-Michel, *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, Université de Bruxelles, 2002, p.146.

⁶⁹⁴ Ibid, p.15.

L'évolution du système partisan albanais se manifeste en termes d'adaptation et des configurations partisans. Au début de la transition, la première division qui a émergé sur la scène politique albanaise était la même que dans les autres pays de l'Est qui avaient vécu l'expérience communiste : communistes et anti-communistes.

Selon De Waele « *dans l'histoire du communisme, ces repères coïncident avec des phases communes à tous les pays de l'Europe centrale et orientale : -1944-1948 : l'établissement du communisme et l'apogée du stalinisme ; -1953-1956 : le début de la déstalinisation ; -1968-1971 : le début du « socialisme réel » ; -1984-1985 : la perestroïka soviétique* »⁶⁹⁵. En fait, ce n'est pas tout à fait vrai dans le cas de l'Albanie. L'Albanie n'a connu ni le début de la déstalinisation, ni la Perestroïka soviétique dans les mêmes années que dans les autres pays de l'Europe centrale et orientale. La rupture de l'Albanie avec l'Union soviétique a été officialisée en décembre 1961, tandis que le retrait officiel de l'Albanie du Pacte de Varsovie n'a eu lieu qu'en 1968, au prétexte que « *l'Albanie ne peut être approchée par des traîtres et des négationnistes du marxisme-léninisme* ». Enver Hoxha, ayant toujours défendu l'héritage de Staline, n'a donc jamais entamé la déstalinisation du pays. Le fait même que l'Albanie fut le dernier domino à tomber montre que tout événement historique se produit en Albanie avec retard.

À la différence des autres pays d'Europe de l'Est qui, dans les années 1970 et 1980, ont vu apparaître des groupes dissidents, l'Albanie n'a connu aucune forme de dissidence. L'Albanie d'après la Seconde Guerre Mondiale a changé radicalement en ce qui concerne son développement économique, social et politique. L'arrivée des communistes au pouvoir s'est accompagnée des changements radicaux dans le fonctionnement de l'État. Les communistes ont essayé de construire un État fondé sur l'idéologie marxiste-léniniste. En effet, cette période a été caractérisée par des transformations au niveau régional et mondial dans lesquelles l'Albanie se positionnait aux côtés du bloc communiste.

Quand les communistes ont conquis le pouvoir, l'Albanie avait une économie semi-féodale. Les terres appartenaient à un petit nombre de grands propriétaires. Il y avait un retard marqué, l'agriculture et l'élevage étant le principal secteur de l'économie, avec une infrastructure peu développée. Pendant le règne d'Ahmet Zogu (1929-1939) l'économie du pays avait été très dépendante de l'Italie. En ce qui concerne le développement économique, pendant la période 1945-1946, le Gouvernement communiste a entrepris une réforme agraire

⁶⁹⁵ DE WAELE Jean-Michel & ROGER Antoine, « La formation des clivages partisans en Europe centrale et orientale, A la recherche d'une méthode de comparaison », dans DE WAELE Jean-Michel, *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 259.

radicale pour exproprier les grands et moyens propriétaires terriens, ainsi que des terres appartenant au capital étranger ou à des institutions religieuses, afin de les distribuer, avec celles qui appartenaient déjà à l'État, aux paysans pauvres, sans terre. Mais avant que les terres ne soient distribuées à tous les paysans du pays, le Gouvernement communiste commença en 1946 à mettre en place les premières coopératives socialistes. « *Le processus intégral d'achèvement des coopératives de facto a pris fin en 1967 : les coopératives occupaient déjà 75,8 % des terres agricoles ; les fermes de l'État 20,7 % et les jardins individuels seulement 3,5 %. Bien que de jure, ce processus a pris fin en 1976 avec l'approbation de la nouvelle Constitution, qui a sanctionné l'élimination de la propriété privée de la terre et sa transformation en propriété de l'État. Selon la Constitution, toutes les terres agricoles, l'organisation de la production, le commerce et les moyens de production étaient tous structurés et administrés dans des coopératives agricoles et des fermes d'État* »⁶⁹⁶.

Inspirés par Staline, les communistes ont promis de transformer l'économie du pays. Ils allaient développer d'abord l'industrie du pays, ensuite l'économie agraire. L'industrie lourde serait une priorité par rapport à l'agriculture, car elle était considérée par les communistes comme la base de l'économie.

Sur le plan social, pendant la dictature communiste, la guerre des classes a eu lieu. Le communisme a détruit la société civile. La croyance religieuse était interdite. Mais on pouvait noter que « *La majorité des membres du parti étaient originaires du sud du pays, avec seulement 4 % d'origine religieuse catholique, 13 % d'orthodoxes et 83 % de confession musulmane* »⁶⁹⁷.

Dans la période pré-communiste, l'économie de l'Albanie était presque entièrement agraire avec peu d'entreprises industrielles dans les grandes villes. La classe ouvrière était extrêmement limitée en nombre et politiquement inactive, tandis que l'inactivité politique était encore plus grande dans la population rurale. Les caractéristiques culturelles de la société albanaise au cours de cette période montrent un rôle important des liens familiaux dans la vie collective, ainsi qu'une forte tendance au régionalisme, ou localisme, que l'on retrouvera dans la composition de l'appareil d'État communiste.

Après l'installation du pluralisme politique en décembre 1990, un très grand nombre de formations font leur apparition. Les partis politiques étaient organisés autour de deux

⁶⁹⁶ CIVICI Adrian, « 100 vjet: Ekonomia shqiptare gjatë regjimit komunist 1945-1990 (100 ans : L'économie albanaise sous le régime communiste 1945-1990) », *Monitor.al* [en ligne], [consulté le 15 juin 2021], <https://www.monitor.al/100-vjet-ekonomia-shqiptare-gjate-regjimit-komunist-1945-1990/>

⁶⁹⁷ FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 103

critères, l'héritage historique et le projet socio-économique. Théoriquement, plus nombreux sont les partis politiques, plus la société est fragmentée. Mais est-ce que les partis politiques reflètent bien la réalité des fractures sociales de la société albanaise ?

Nous estimons que le communisme a bloqué la formation d'intérêts identifiés. L'héritage communiste a empêché, d'une part, la constitution d'intérêts socio-économiques identifiés et, d'autre part, la bonne articulation par les partis politiques des niveaux de représentation. « *Bien que la transition d'économies socialistes planifiées vers divers modes de propriété privée et la concurrence sur le marché capitaliste crée une fluidité exceptionnelle de gagnants et de perdants dans les pays post-communistes qui peuvent rendre difficile pour les individus de déterminer leurs intérêts économiques, la répartition du capital humain incarné dans les expériences éducatives et professionnelles, ainsi que le stock de capital physique investi dans différents secteurs économiques est suffisamment rigide pour s'attendre à un certain lien entre la position économique des électeurs et leurs préférences politiques, au moins dans les systèmes de partis structurés par programme* »⁶⁹⁸.

Dans cette perspective, nous analyserons dans un premier temps la rupture des clivages traditionnels avec la transition (A) et, dans un deuxième temps, les nouveaux clivages apparus sur la scène politique albanaise (B).

A. Vers la rupture des clivages traditionnels

Comme dans les autres démocraties populaires, en Albanie en 1990, « *l'espace public lui-même était un élément à réinventer, et ce processus s'est montré d'autant plus difficile qu'il s'est heurté à l'hostilité du pouvoir politique* »⁶⁹⁹. Au début de la transition, la société albanaise était très polarisée. Le pays risquait une guerre civile entre partisans du régime communiste et dissidents, comme nous avons pu le voir dans la première partie de cette recherche, comme par exemple avec la crise des ambassades en juillet 1990, la tentative de coup d'État militaire en

⁶⁹⁸ KITSCHOLT Herbert, MANSFELDOVA Zdenka, MARKOWSKI Radoslaw & TOKA Gabor, *Post-Communist Party Systems. Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation*, Cambridge University Press, 1999, p. 292.

⁶⁹⁹ GUSSI Alexandru, « L'évolution du clivage sur le passé communiste et la démocratisation », *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 2006, 6(3), p. 578, [consulté le 13 décembre 2020], <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56225-3>

février 1991 après le déboulonnage du buste d'Enver Hoxha au centre de Tirana, etc. Le clivage communiste/anti communiste, né au début de la transition, a dominé la scène politique albanaise pendant la première décennie de la transition politique, avant de s'orienter vers un pur pragmatisme électoral.

« *L'Albanie offre une double particularité, en Europe, celle d'une part d'un pays souverain, dont les citoyens sont majoritairement musulmans, et d'autre part celle d'un pluralisme religieux vécu sans heurts majeurs depuis la séparation d'avec l'Empire Ottoman en 1912* »⁷⁰⁰. Malgré la diversité des croyances religieuses et les efforts des partis politiques pour en tirer parti, il est à noter qu'en Albanie le conflit État/religion n'a jamais réussi à se transformer en un clivage politique parce que, comme Van Biezen l'avance, « *toutes les divisions sociales n'entraînent donc pas automatiquement un conflit politique et un clivage dénote également la mobilisation des identités collectives par les partis politiques* »⁷⁰¹.

1. L'évolution idéologique des partis politiques vers le pragmatisme électoral

L'apparition des partis politiques en Albanie est en relation directe avec la logique et la contradiction du système communiste. Les partis politiques s'opposaient ou même se divisaient sur l'attitude envers le régime communiste et envers la transition économique du pays.

Pour mesurer la polarisation dans trois pays différents, la France, l'Allemagne et le Danemark, Raül Magni-Berton a utilisé les sondages de l'Institut Eurobarometer de l'année 1984. La question posée était : « *Dites-moi, s'il vous plaît, s'il est possible ou impossible que vous votiez pour un parti qui correspond à la description suivante : communiste, socialiste, libéral, démocrate-chrétien, conservateur, écologistes, nationaliste, fasciste* »⁷⁰². Les résultats obtenus ont servi pour montrer les niveaux de polarisation au sein d'une société.

En Albanie, à notre connaissance, de tels sondages n'existent pas. Par conséquent, pour mesurer la polarisation entre les deux forces politiques albanaïses, la méthode suivante est

⁷⁰⁰ PIHET Christian, « 1991-1999 Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », *CEMOTI[en ligne]*, n°29, 2000, p. 132, [consulté le 16 mai 2020], www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1525

⁷⁰¹ VAN BIEZEN Ingrid, *Political Parties in New Democracies. Party Organization in Southern and East-Central Europe*, PALGRAVE MACMILLAN, 2003, p. 36

⁷⁰² MAGNI-BERTON Raül, « Actions gouvernementales, popularité et polarisation politique : une étude comparée », *Revue française de science politique*, 2003/6 (Vol. 53), p. 950, [consulté le 16 juin 2020], <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2003-6-page-941.htm>

acceptée par un grand nombre de chercheurs albanais (Kraniqi 2006 ; Duka 2007 ; Nezaj 2010 ; Biberaj 2011, Lami 2018, etc.) : l'analyse des discours politiques et des attitudes des deux principaux partis politiques à laquelle nous allons procéder ici, sachant que les deux principaux partis politiques avaient, comme nous l'avons rappelé, des attitudes diverses sur le passé communiste et la transition économique de l'Albanie.

1.1. Le clivage communiste/anticommuniste

La naissance du pluralisme politique en Albanie s'est faite sous le contrôle du Parti du travail⁷⁰³. Nous l'avons constaté, la société civile albanaise était alors inexistante, car le régime communiste ne permettait aucune forme de dissidence. Les premières manifestations de mécontentement concernaient la situation économique. Les revendications politiques sont arrivées un peu plus tard. La création du Parti démocratique en décembre 1990 est l'œuvre des intellectuels et des étudiants, qui en quelque sorte, étaient considérés comme des couches privilégiées du régime communiste. En effet, les persécutés politiques, qui étaient soit en prison, soit assignés à résidence dans des régions reculées du pays, n'ont pas participé activement à la création des partis politiques. Par conséquent, au tout début de la transition, l'attitude du Parti démocratique envers le communisme était modérée.

Le Parti démocratique n'avait pas d'idéologie claire et regroupait en son sein plusieurs couches de la population. De même en décembre 1990, les positions du Parti du travail étaient tièdes. Ramiz Alia a admis que des erreurs avaient été commises pendant le régime communiste, mais a refusé de blâmer uniquement Enver Hoxha. C'est pourquoi au tout début, les démocrates avaient une attitude positive envers Ramiz Alia. Mais, après seulement 2 mois, la situation a commencé à changer.

Dans le premier programme du Parti démocratique, la décommunisation n'était pas prévue. Son préambule ne mentionnait que la continuité des réformes démocratiques commencées par Ramiz Alia. Le Parti démocratique avait l'appui des étudiants, des intellectuels et des travailleurs de Tirana, la capitale. Le discours du Parti démocratique n'était pas très sévère à l'égard des communistes, mais toutefois deux courants s'opposaient à ce sujet à l'intérieur du parti : les intellectuels, à l'attitude plutôt « modérée » envers les communistes, et les étudiants dirigés par Azem Hajdari, qui exigeaient une réaction plus sévère et plus radicale contre les communistes.

⁷⁰³ Voir le titre I de la première partie, chapitre 1.

D'autre part, même à l'intérieur du Parti du travail, il y avait aussi deux courants : les groupes de conservateurs qui critiquaient Ramiz Alia pour avoir abandonné l'idéologie communiste et n'avoir pas protégé l'héritage d'Enver Hoxha et les réformistes qui accusaient Ramiz Alia de ne pas réaliser une rupture complète avec le passé et qui trouvaient trop lent le processus du renouvellement du parti.

Ainsi en 1991, le pays était divisé en deux groupes principaux, les communistes et les anticommunistes, un clivage qui a duré, comme dans la plupart des PECO, une dizaine d'années. La polarisation des deux forces politiques était extrême. « *Le régime du Parti du travail albanais qualifie les démocrates anticommunistes comme le plus grand danger pour le pays. Selon eux, c'étaient des criminels, des collaborateurs, des ennemis du pays, des personnes qui veulent la destruction, corrompus et qui pour leurs ambitions politiques étaient prêts à vendre l'Albanie* »⁷⁰⁴.

L'un des symboles de ce conflit entre le Parti démocratique et le Parti socialiste était la célébration de la libération de l'Albanie, fixée par les communistes au 29 novembre. La date de la fête de Libération a été changée trois fois dans l'histoire de l'État albanais, en 1945, 1993 et 1997. Le Parti démocratique ne reconnaît pas le rôle des communistes dans la guerre de libération pendant la Seconde Guerre mondiale, qu'ils qualifient même de « guerre civile » ! « *Un problème en apparence ridicule, mais, en fait, la date de la libération a maintenu les deux camps politiques divisés pendant une décennie et demie, chacun rejetant périodiquement les dates de l'autre* »⁷⁰⁵.

Lorsque le Parti démocratique est arrivé au pouvoir en 1992, l'une de ses premières mesures a été de retirer de l'administration publique les fonctionnaires de l'ancien régime et de les remplacer par les démocrates, afin d'évincer les communistes des institutions de l'État. « *Le processus a été accompagné par des licenciements massifs parmi l'administration publique surtout dans le ministère de Défense et le ministère de l'Intérieur qui avaient été les principales institutions qui avait permis aux communistes de rester au pouvoir* »⁷⁰⁶. Parmi les premières décisions du nouveau Parlement, on compte le retrait des symboles communistes de l'emblème et du drapeau.

En 1993 et 1994, Nexhimie Hoxha, la veuve de Enver Hoxha, Ramiz Alia et neuf anciens membres du Bureau politique ont été poursuivis par la justice pour abus de pouvoir et

⁷⁰⁴ KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamenteve dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006. L'histoire et les caractéristiques des partis, des parlements et des évolutions politiques)*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, p. 273.

⁷⁰⁵ Ibid p. 274.

⁷⁰⁶ DUKA V, *Historia e Shqiperise 1912-2000*, Shtepia botuese Kristalina KH, Tirane, 2007, page 345.

corruption. En juillet 1993, Fatos Nano, le Président du Parti socialiste, a été arrêté pour avoir détourné 8 millions de dollars pendant son mandat de Premier ministre. Vilson Ahmeti, ancien Premier-ministre du Parti du travail du 10 décembre 1991 au 13 avril 1992, a également été accusé de corruption. En 1995, deux lois ont exclu les hauts fonctionnaires du régime communiste et les agents des services secrets « Sigurimi » de la course électorale. Le PD a même fait enlever les restes de certains communistes du cimetière des martyrs.

Enfin, « *En 1995, le Parlement a adopté la loi sur le génocide et les crimes contre l'humanité commis pendant le régime communiste en Albanie pour des raisons politiques, idéologiques et religieuses* »⁷⁰⁷.

Quand les socialistes sont arrivés au pouvoir suite aux élections anticipées de 1997, ils ont appliqué les mêmes méthodes que le Parti démocratique. Ils ont arrêté le 22 août 1998 six hauts responsables, plus précisément des anciens députés et des anciens ministres du Parti démocratique (Safet Zhulali, Halit Shamata, Sokol Mulosmani, Blerim Çela, Kreshnik Lusha et Bujar Rama) pour crimes contre l'humanité, inculpation liée aux événements de mars 1997. Certains responsables du régime communiste, qui étaient en prison, ont alors été acquittés et réhabilités. Les fêtes traditionnelles de l'ère communiste ont été de nouveau commémorées et les fêtes anticomunistes et dissidentes ont été abolies. Le Parti socialiste a licencié, dans l'Administration publique, les démocrates, pour les remplacer par des socialistes.

1.2. Le clivage maximalistes/minimalistes

Un autre clivage présent en Albanie après la chute du communisme concerne les aspects économiques. Selon Daniel-Louis Seiler ce clivage oppose les maximalistes aux minimalistes sur les rythmes des réformes. Il faut souligner que les Albanais avaient un manque de connaissances concernant les théories du marché libre. Au moins deux générations avaient grandi dans une économie centralisée et en l'absence totale de propriété privée. Ils n'avaient aucune information concernant le fonctionnement d'une économie de libre marché. « *Selon un sondage d'opinion publique réalisé par l'Agence d'information des États-Unis en 1991, alors que la grande majorité des Albanais (90 %) étaient pour l'économie de marché, seulement 1/3*

⁷⁰⁷ Loi, Nr.8001, date 22 septembre 1995

*pensaient que les individus devraient assumer plus de responsabilités. Plus de la moitié étaient d'avis que l'État devrait réfléchir davantage aux besoins de chacun »*⁷⁰⁸.

Les deux partis politiques ont présenté des alternatives différentes concernant la transition économique. Dans son programme politique de 1991, le Parti du travail promettait de transformer l'économie centralisée en économie de marché, mais dans un processus graduel, pour assurer la stabilité économique du pays. Certains secteurs de l'économie allaient être privatisés mais l'État selon les socialistes devait toujours jouer un rôle important dans l'économie du pays. Le Parti socialiste craignait une privatisation de masse. Il était favorable à une transition économique qui n'apporterait pas de bouleversements sociaux et politiques

Pour sa part, le Parti démocratique était pour le libre marché et choisit la « thérapie de choc » pour la transition vers une économie de marché. Il défendait la thèse selon laquelle le marché résout tout et l'économie n'a pas besoin de régulation par l'État. L'Albanie a essayé depuis le début de la transition de mettre en œuvre le modèle néolibéral de l'économie. Ses principaux piliers du modèle de développement néolibéral, installés dès le début de 1990, ont été basés sur la stabilisation, la libéralisation et la privatisation. « *Le-néolibéralisme vise non seulement à garder le marché libre de toute ingérence de l'État, mais à considérer également les interactions du marché comme un modèle qui doit être copié par d'autres sphères sociales, qui normalement ne sont pas sous son influence, y compris l'État lui-même* »⁷⁰⁹.

Au début de l'année 1992 seule la privatisation des petits magasins et des services commerciaux avaient avancé. Concernant l'industrie alimentaire seulement 20 % des entreprises étaient privatisés. Le Gouvernement démocrate avait mis en œuvre un programme important de privatisation de masse. Mais le processus de privatisation était source de nombreuses inquiétudes parmi les citoyens albanais. La loi adoptée par le Parlement en 1991, dirigée par les communistes était vue comme bénéficiant à la nomenclature précédente. L'ancienne nomenclature communiste s'est en effet enrichie grâce à ce processus qui n'était ni équitable ni transparent. À ces préoccupations, le Président de la République Sali Berisha a réagi en suspendant temporairement le processus de privatisation en avril 1992. Il a pris un décret pour la vérification des biens acquis pendant l'année 1991. Au final ce décret n'a pas été

⁷⁰⁸ United States Information Agency "Albanians speaks out on political issues", (Washington D.C), Report M-00-91, 15 juillet 1991, cité par BIBERAJ Elez, *Shqipëria në Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010*(L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010), Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 121

⁷⁰⁹ KAJSIU Blendi, « Shqipëria në dhjetë vitet e ardhshme – vështrim drejt së ardhmes (L'Albanie dans les dix prochaines années - regarder vers l'avenir », *Albanian Institute for International Studies* 2012. p.36.

appliqué en raison de la crainte que cette vérification suscite des troubles sociaux et ait des conséquences économiques graves.

Cependant, malgré leur discours politique, les socialistes ont modifié leur idéologie dès leur arrivée au pouvoir en 1997. Ils ont commencé à pratiquer une politique économique qui ne différait pas essentiellement de celle du Parti démocratique, à savoir des réformes économiques rapides, le contrôle de l'inflation, la privatisation des entreprises publiques albanaises, la limitation des dépenses sociales, la réduction du nombre de fonctionnaires, etc. C'est le Parti démocratique qui a commencé le processus de privatisation mais c'est le Parti socialiste qui a pris la suite et finalisé la privatisation de tous les secteurs stratégiques de l'économie du pays.

1.3 Vers le pragmatisme idéologique

Après la première décennie, plus exactement une fois que le Parti socialiste est arrivé au pouvoir en 1997, la différence idéologique entre la droite et la gauche est invisible. La gauche met en œuvre la politique de la droite et vice-versa. Dans les anciens pays communistes, la gauche, également en raison du complexe du passé communiste, s'est déplacée vers le centre, ou parfois vers la droite, tandis que la droite a adopté certaines des idées et approches de la gauche, pour attirer une partie de l'électorat.

Le clivage droite-gauche a été considéré comme un clivage stable. À l'heure actuelle, il faut le remettre en question, car il s'est modifié. Il est loin d'être toujours significatif, ou en tout cas il n'a plus la signification qu'il avait au début de la transition. Il reste toutefois un repère politique théorique, qui permet encore de créer des nouveaux clivages politiques. Il permet aussi une visibilité du système partisan. C'est pourquoi nous allons analyser cette différence idéologique pendant les dernières années en Albanie, pour établir si elle continue à être un clivage stable, et examiner les raisons pour lesquelles cette différence idéologique entre les partis politiques en Albanie s'est réduite.

À cause du passé communiste, les chercheurs ont des difficultés concernant les partis de gauche. La transformation en partis socialistes des anciens partis communistes complique l'analyse. « *Trouver les bons termes pour définir la gauche en Albanie signifie faire face à encore plus de difficultés en raison de son histoire complexe et particulière* »⁷¹⁰. Selon Fuga⁷¹¹,

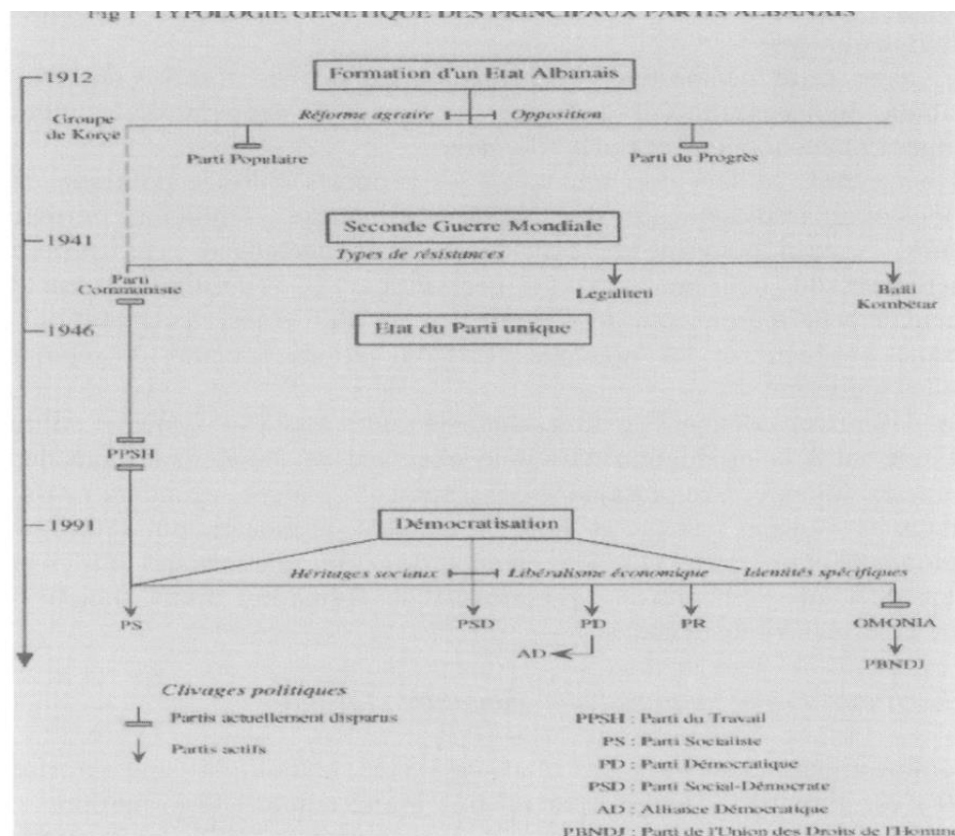
⁷¹⁰ FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droite)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 75

⁷¹¹ Pour plus de détails voir FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droite)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 76-78.

il existe deux définitions des partis politiques dérivés des anciens partis communistes. La première définition repose sur l'opinion selon laquelle le Parti socialiste, le Parti social-démocrate et d'autres groupes communistes ne sont que d'anciennes formations politiques communistes. La seconde définition, qui va dans le sens inverse de la première, considère ces partis dérivés des anciens partis communistes de l'Est comme des formations politiques qui ont abandonné leur héritage historique et se sont adaptées à une logique politique conduisant à des sociétés libérales, mondialisées ou ouvertement capitalistes.

En Albanie, après la chute du communisme, les deux camps principaux, la gauche et la droite, ont été identifiés au Parti socialiste et au Parti démocratique, accompagnés de leurs satellites, les plus petits partis qui forment des coalitions avec eux. Dans le spectre de gauche, il y avait le Parti socialiste, le Parti social-démocrate, le Parti agraire, etc. Dans le spectre de droite, il y avait le Parti démocratique, le Parti républicain, le Front National, etc. Christian Pihet construit un schéma du système partisan albanais depuis la création de l'État albanais (Figure 8.1) en se basant sur deux axes : l'axe vertical représente l'histoire et l'axe horizontal représente les principales différences entre ces formations.

Figure 6 - 8. 2 La typologie génétique des principaux partis albanais



(PIHET Christian, « 1991-1999 Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », *CEMOTI [en ligne]*, n°29, 2000, p. 144)

Nous pouvons constater clairement une position idéologique des principaux partis politiques. Les partis politiques se positionnaient différemment par rapport à la transition économique, notamment par rapport à la privatisation, l'intervention de l'État dans l'économie, la restitution de propriété, etc. Si le Parti démocratique était pour la privatisation, le Parti socialiste voulait que les facteurs clés de l'économie restent propriété de l'État. Le Parti démocratique était contre la restitution des terres aux anciens propriétaires d'avant la Seconde Guerre mondiale. Les partis Front national et Républicain étaient pour la restitution des terres aux anciens propriétaires. Les socialistes étaient contre la fermeture des usines et entreprises étatiques qui aurait augmenté le chômage. Mais cela a changé dès qu'ils sont arrivés au pouvoir, ils ont appliqué exactement les mêmes réformes que le Parti démocratique.

Les partis politiques n'ont pas hésité à faire des alliances avec d'autres partis politiques, positionnés idéologiquement de l'autre côté. Ainsi, le Parti démocratique était en coalition avec le Parti social-démocrate, le Mouvement socialiste pour l'intégration, etc. Le débat sur l'alternative politique entre la gauche et la droite est devenu de plus en plus flou au fur et à mesure qu'on s'éloignait du début de la transition.

Les partis en Albanie ont perdu leur caractère de classe et n'ont plus d'axe idéologique. Le journaliste Ben Andoni écrit que « *le temps a montré que PD et PS, les deux formations principales, non seulement n'ont pas mis en œuvre les idéologies ou plus précisément n'ont adhéré à rien, mais aussi les articulations des programmes sont assez décevantes* »⁷¹². Le clivage classique droite-gauche a changé. Il est loin d'avoir une signification universelle. Selon Valentina Leskaj, ministre du Travail et des Affaires sociales entre 2002 et 2004, « *la droite, après la chute du communisme en Albanie, s'est vu présenter plusieurs thèses et un programme de droite, libéral, quoique parfois chaotique, qui a dévié en cours de route, bien que de la manière dont le mouvement démocratique a commencé, il s'agissait plutôt d'un front, ce qui était normal et nécessaire au début des changements pour renverser le système dictatorial* »⁷¹³. De son côté Artan Fuga constate que « *l'identité idéologique et politique des socialistes albanais a été plus accentuée pendant les années 1992-1997 quand ils étaient en opposition*

⁷¹² ANDONI Ben, « E Majta shqiptare, si arsye ngecjeje (La gauche albanaise, comme cause de stagnation », *Le Monde diplomatique* [en ligne], septembre 2020, [consulté le 19 octobre 2020], <https://lemondediplomatique.al/e-majta-shqiptare-si-arsye-ngecjeje/>

⁷¹³ LESKAJ Valentina, « 'Taksimi e vetmja diferencë midis së majtës dhe së djathtës', Analiza e Valentina Leskajt : Ligjërimet dallojnë nga masa e sharjeve ! Në Shqipëri ende.. (La fiscalité la seule différence entre la gauche et la droite », Analyse de Valentina Leskaj : Les conférences diffèrent de l'étendue des jurons ! En Albanie encore)), *Panorama* [en ligne], 18 mai 2021, [consulté le 18 mai 2021], <http://www.panorama.com.al/taksimi-e-vetmja-diference-mes-se-majtes-e-se-djathtes-analiza-e-valentina-leskajt-ligjerimet-dallojne-nga-masa-e-sharjeve-ne-shqiperi-ende/>

avec le Parti démocratique. Après cette année, il devient difficile de distinguer les principaux partis politiques en termes d'essence des réformes de transition post-communistes »⁷¹⁴.

Après 1997, il est difficile de trouver des lignes de démarcation fondées sur des principes ou des divisions idéologiques. Lors des campagnes électorales, les deux partis promettaient les mêmes choses, de nouveaux emplois, des soins de santé gratuits, des augmentations de salaire, la croissance économique, l'intégration européenne. Ce qui change dans leurs promesses, ce sont juste les chiffres et les délais pour la réussite des promesses électorales. Selon Valentina Leskaj, « entre la gauche et la droite en Albanie, il y a des différences comme, par exemple, je pourrais citer le cas des impôts où un parti, le PD, a adopté la taxe forfaitaire et l'autre, le PS, a adopté l'impôt progressif, qui a un effet sur l'atténuation des inégalités de revenus, qui est plutôt une politique de gauche même si ce n'est pas toujours le cas que la gauche applique l'impôt progressif et la droite le flat-tax »⁷¹⁵.

Les dirigeants politiques albanais font dépendre le manque d'idéologie, ou plus précisément leur mouvement de balancier idéologique de gauche à droite, des conditions socio-économiques de l'Albanie. Quand Edi Rama est arrivé à la tête du Parti socialiste en 2009, inspiré par Tony Blair et le sociologue Anthony Giddens, il a déclaré qu'il était temps de faire une politique au-delà de la gauche et de la droite, qui n'apporte pas de divisions parmi le peuple. Le Parti socialiste avec Edi Rama est converti en Renaissance au-delà de la gauche et de la droite. Ce parti s'est éloigné idéologiquement de son programme de gauche. En 2009, Edi Rama déclarait : « Nous ne maintiendrons pas nécessairement une politique inefficace simplement parce qu'elle est de gauche, nous ne rejeterons pas nécessairement une politique efficace simplement parce qu'elle est de droite »⁷¹⁶. En ce sens, Sali Berisha déclare, lors d'un forum intitulé « Colloquium Liberal », que « l'Albanie, vu ses circonstances, ne peut pas avoir un Gouvernement qui ne s'occupe pas des chômeurs, qui ne s'occupe pas des personnes âgées... Notre vision est un Gouvernement qui adhérera à la démocratie libérale, mais avec beaucoup de retenue, appréciant au cas par cas, accélérant pas à pas l'avancement des réformes afin de

⁷¹⁴ FUGA Artan, *Majtas jo djathtas (Gauche non droite)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 18.

⁷¹⁵ LESKAJ Valentina, « 'Taksimi e vetmja diferencë midis së majtës dhe së djathtës', Analiza e Valentina Leskajt : Ligjërimet dallojnë nga masa e sharjeve ! Në Shqipëri ende.. (La fiscalité la seule différence entre la gauche et la droite », Analyse de Valentina Leskaj : Les conférences diffèrent de l'étendue des jurons ! En Albanie encore)», *Panorama* [en ligne], 18 mai 2021, [consulté le 18 mai 2021], <http://www.panorama.com.al/taksimi-e-vetmja-diference-mes-se-majtes-e-se-djathtes-analiza-e-valentina-leskajt-ligjerimet-dallojne-nga-masa-e-sharjeve-ne-shqiperi-ende/>

⁷¹⁶ CILI Henri, « Për një Rilindje "përtej së majtës dhe së djathtës" (Pour une Renaissance « au-delà de la gauche et de la droite ») », *Mapo* [en ligne], 6 janvier 2014, [consulté le 23 décembre 2020], <https://shtetiweb.org/2014/01/06/per-nje-rilindje-pertej-se-majtes-dhe-se-djathtes/>

ne pas permettre un dommage qui pourrait aggraver l'avenir du pays et qui rendrait très difficile la réalisation des réformes elles-mêmes »⁷¹⁷.

En 2013, lors de l'émission politique « Opinion » transmise sur la chaîne télévisée Klan Tv, au sujet de l'idéologie des partis politiques, Edi Rama déclare : « *Je pense que PD et PS et tous les autres étaient les descendants du même parti, de la même couche, de la même philosophie, etc. La politique albanaise a évolué dans cette direction quels que soient les partis. Pour moi, en Albanie, il n'y a ni gauche ni droite. Si aujourd'hui dans tout le monde démocratique il y a un très grand débat et que les frontières entre eux sont à peine visibles, il y a une semaine l'un des pays les plus distingués pour les politiques sociales, qui est l'Allemagne, a fait l'une des réformes les plus radicales dans le sens du système de protection sociale. Il l'a fait parce qu'il n'y a aucun moyen de l'éviter. En conclusion, je dis qu'en Albanie il n'y a ni gauche ni droite et c'est absolu, car en Albanie nous sommes dans une phase totalement défavorable pour nous offrir le luxe de politiques de gauche et de droite »⁷¹⁸.*

En réponse à la déclaration d'Edi Rama, l'analyste politique Fatos Lubonja déclare : « *J'accepte aussi qu'en Albanie il n'y ait pas de gauche et de droite, mais il y a deux droites. Nous avons un processus de libéralisation de l'économie et un processus d'enrichissement et ce processus est venu progressivement. Lorsque le Parti socialiste est arrivé au pouvoir, il a retrouvé une partie de la nomenclature qui s'était enrichie et a donné une impulsion à ce parti. C'est là que le chemin vers la droite commence. Cet enrichissement s'est accru et quand le Gouvernement arrive à dire que je suis avocat d'affaires alors il se comporte comme un parti »⁷¹⁹.*

Les partis politiques albanais n'ont pas d'identité idéologique. Il y a peu des différences programmatiques entre eux. Ils se sont transformés en partis attrape-tout. Le professeur Roland Lami souligne que l'absence de contournement idéologique des partis politiques albanais est une conséquence de certains facteurs qui les ont affectés négativement : « *1. La mondialisation ; 2. L'intégration euro-atlantique ; 3. La structure sociale ; 4. L'absence de l'organisation de groupes d'intérêts ; 5. La situation économique et sociale du pays ; 6. La*

⁷¹⁷ LAMI Roland, « Mungesa e ideologjive tek partite politike në Shqipëri (Manque d'idéologies des partis politiques en Albanie) », *Journal of Institute Alb-Shkence*, 2018, N°4, Vol 3, p. 492, [consulté le 30 août 2021], http://alpa.mali-it.eu/journal/aktet/vol/vol3/Aktet_Vol_III_Nr_4_pp_488_494.pdf

⁷¹⁸ Opinion, *TV Klan* [en ligne], 17 avril 2013, [consulté le 28 janvier 2021], <https://tvklan.al/e-majta-programi-politik-dhe-zbatimi-i-tij/>

⁷¹⁹ Ibid

fragmentation du marché politique »⁷²⁰. Ces facteurs se divisent en deux catégories : les facteurs externes (mondialisation, l’Otan et l’UE) et les facteurs internes (la structure sociale, l’absence de l’organisation de groupes d’intérêts, la situation économique et sociale du pays, la fragmentation du marché politique).

Les Gouvernements sont « obligés » de suivre les directives et les recommandations des conférences mondiales des Nations Unies, du Fonds Monétaire international (FMI), de la Banque Mondiale « *même à cause de la dépendance d’un point de vue économique et financier en créant des fluctuations idéologiques parfois à gauche et parfois à droite* »⁷²¹. Ainsi, le processus d’intégration euro-atlantique rend l’idéologie non pertinente et supprime les différences programmatiques entre les partis, en les encourageant à rivaliser davantage sur un programme qui traite de la durée et du rythme des détails techniques. Les groupes d’intérêts ne sont pas organisés pour défendre leurs intérêts. L’Albanie est considérée comme le pays le plus pauvre de l’Europe et il est évident que cette situation joue un rôle direct dans l’agenda politique des partis politiques, en faisant dévier la droite vers la gauche ou la gauche vers la droite. Les petits partis n’arrivent pas à gagner de sièges au Parlement sans former des coalitions avec les grands partis. « *Dans ces conditions, le calcul des nombres et des mouvements pragmatiques, les idéologies et les identités s’effacent en tant que parties distinctives de ces partis* »⁷²².

La crise d’identité idéologique des partis politiques rend difficile la stabilisation des normes morales et sociales ainsi que leur identification. Le clivage droite-gauche n’est pas un clivage pertinent en Albanie. Les partis politiques pour attirer plus d’électeurs font des promesses qui séduisent la population. Le communisme a nivelé les différences socio-économiques. Aussi, mis à part une relation clientéliste ou des liens personnels avec un parti politique, l’électorat albanais ne trouve pas d’offre politique qui corresponde à son positionnement socio-économique.

⁷²⁰ LAMI Roland, « Mungesa e ideologjive tek partite politike në Shqipëri (Manque d’idéologies des partis politiques en Albanie) », *Journal of Institute Alb-Shkence*, 2018, N°4, Vol 3, p. 488, [consulté le 30 août 2021], http://alpa.mali-it.eu/journal/aktet/vol/vol3/Aktet_Vol_III_Nr_4_pp_488_494.pdf

⁷²¹ LAMI Roland, « Mungesa e ideologjive tek partite politike në Shqipëri (Manque d’idéologies des partis politiques en Albanie) », *Journal of Institute Alb-Shkence*, 2018, N°4, Vol 3, p. 490.

⁷²² Ibid, p. 493.

2. Le clivage Église/État

Les principales religions en Albanie sont l'islam et le christianisme. Selon le recensement de 2011⁷²³, les musulmans sunnites représentent environ 56,7% de la population, les catholiques 10 %, les membres de l'Église orthodoxe autocéphale d'Albanie environ 6,8 %, les membres de l'ordre Bektashi (une forme de soufisme chiite) 2,1 %, d'autres religions 5,7 %, tandis que pour 16,2 % nous ne connaissons pas leur appartenance religieuse. « *D'autres groupes comprennent des protestants, des baha'is, des témoins de Jéhovah, l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (mormons) et une petite communauté juive* »⁷²⁴, qui composent 5,7 % de la population.

L'Albanie est un État sans religion officielle et avec la liberté de religion garantie par la Constitution. Les deux principales confessions sémitiques (islamisme et christianisme) avec leurs quatre sectes (bektashisme, sunnisme, orthodoxie et catholicisme) ont des fêtes religieuses désignées comme fêtes nationales en raison de leur présence historique dans le pays. L'éducation publique est laïque et l'endoctrinement religieux est interdit par la loi. La laïcité de l'État albanais est garantie par l'article 10 de la Constitution de 1998 qui prévoit spécifiquement que :

1. Il n'y a pas de religion officielle en République d'Albanie.
2. L'État est neutre en matière de foi et de conscience et garantit leur liberté d'expression dans la vie publique.
3. L'État reconnaît l'égalité des communautés religieuses.
4. L'État et les communautés religieuses se respectent mutuellement et coopèrent pour le bien de chacun.
5. Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont réglées sur la base d'accords conclus entre leurs représentants et le Conseil des ministres. Ces accords sont ratifiés par l'Assemblée.
6. Les communautés religieuses sont des personnes morales. Elles jouissent d'une indépendance dans l'administration de leurs biens selon leurs principes, règles et canons, tant que les intérêts des tiers ne sont pas violés.

⁷²³ La recension en Albanie se fait tous les dix ans. Source des données pour le recensement de 2011 : <https://www.cia.gov/the-world-factbook/static/5797393dce4e05b1df6f129098c5da46/AL-summary.pdf>

⁷²⁴ Raporti ndërkombëtar për lirinë e fesë 2017 (Rapport international sur la liberté religieuse 2017), <https://al.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/140/2017-Raporti-Liria-e-Fese-Shqiperi-FINAL.pdf>

Les relations entre partis politiques et institutions religieuses et l'impact de l'appartenance religieuse sur le choix politique de l'électorat n'ont pas fait l'objet d'études dans l'Albanie post-totalitaire. Bien qu'il existe plusieurs religions en Albanie, l'appartenance religieuse ne joue pas un rôle de division parmi les Albanais. L'Albanie est l'un des pays qui applique le mieux la tolérance religieuse. Cependant, dans les années de transition, dans certains cas, la politique a essayé d'utiliser la religion comme catalyseur pour gagner la sympathie d'un groupe religieux particulier. Bien qu'il n'y ait pas d'études approfondies de l'impact de l'appartenance religieuse sur la formation des clivages politiques, il est évident que son impact n'est pas significatif.

La laïcité a prévalu en raison de l'héritage historique de l'État albanais lui-même, la tolérance religieuse faisant partie de la culture albanaise. Le facteur le plus important qui soutient la tolérance religieuse en Albanie est la « *culture commune qui unit les musulmans, les chrétiens et les non-croyants. Bien que les religions traditionnelles soient considérées comme faisant partie d'une culture commune, elles ne sont pas considérées comme des obstacles insurmontables à la compréhension mutuelle et à la coopération entre les confessions religieuses* »⁷²⁵. Le nationalisme albanais est un autre facteur qui a contribué à la tolérance religieuse. La Renaissance albanaise dans la seconde moitié du XIXe mettait l'accent sur l'ethnicité et la langue commune comme fondements de la nation et de l'unité albanaises. La devise de cette période, mais qui continue à être pertinente dans la culture albanaise, était « *La religion des Albanais est l'albanité* », de l'écrivain Vaso Pasha (1825-1892). Les Albanais eux-mêmes pensent que l'identité nationale a un impact positif sur la tolérance religieuse et cela a été confirmé dans une enquête réalisée par un groupe d'experts financés par le PNUD qui ont élaboré un rapport sur la tolérance religieuse en Albanie. Les données d'enquêtes montrent que plus de « *83 % de l'échantillon représentatif étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle les sentiments nationaux nourrissent la tolérance religieuse* »⁷²⁶. La période du communisme a également contribué à cette tolérance religieuse en Albanie. En 1976, le Parti du travail a déclaré l'Albanie premier pays athée au monde, interdisant la croyance religieuse dans la Constitution et imposant des sanctions pour participation à des cérémonies religieuses et possession de livres religieux. Le régime communiste a mené une longue campagne d'oppression contre les croyants chrétiens et musulmans, emprisonnant et exécutant des religieux et persécutant leurs familles. En conséquence, nous avons une génération de jeunes

⁷²⁵ Raporti ndërkombëtar për lirinë e fesë 2017 (Rapport international sur la liberté religieuse 2017), p. 22, <https://al.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/140/2017-Raporti-Liria-e-Fese-Shqiperi-FINAL.pdf>

⁷²⁶ Ibid, p. 25.

qui a grandi à cette époque sans aucun contact avec la religion en public et sans aucun lien avec les symboles et les rites religieux.

Immédiatement après la chute du communisme, les croyances religieuses ont commencé à renaître. Selon le journaliste Fatos Lubonja, au tout début de la transition un débat concernant la religion est apparu. Ce débat était lié à l'attitude que l'Albanie devait avoir à l'égard de l'Occident chrétien ou avec la Turquie et le Moyen-Orient musulmans. *« À cet égard, deux attitudes radicalement opposées se sont dégagées. Il y avait des groupes qui considéraient l'interdiction de la religion par Hoxha comme une mauvaise chose qui avait un grand avantage car maintenant tous les Albanais pouvaient et devaient revenir à la religion des anciens, le christianisme, lui donnant ainsi une emphase religieuse : celui de se forger une identité européenne en se débarrassant du caractère turc musulman alors que l'identité européenne à l'époque de la Renaissance a cherché à se construire en grande partie sur la base des Lumières. Mais il y avait aussi des attitudes, assez enflammées par le conflit au Kosovo, qui défendaient la thèse opposée selon laquelle l'identité religieuse musulmane des Albanais avait été un facteur important pour les préserver de l'assimilation slave-orthodoxe, et les Albanais musulmans étaient donc plus albanais que chrétiens »*⁷²⁷. Mais malgré ces débats, selon Tonin Gjuraç *« le processus de démocratisation en Albanie n'a produit ni conflits ni troubles religieux. L'Albanie a même très bien résolu le débat sur la place de la société albanaise en Europe, quelle que soit sa composition religieuse, ainsi que la question interne du rapport entre les identités religieuses et nationales »*⁷²⁸.

Bien que le bilan soit positif, il y a eu des cas sporadiques d'ingérence de certaines institutions religieuses dans la politique ou des cas où la politique a utilisé la religion pour obtenir des votes.

La loi de 1991 sur les partis politiques interdisait la création de partis religieux, ethniques et provinciaux. Le but de cette interdiction était de limiter toute possibilité légale de création de partis religieux dans un pays connaissant une diversité religieuse et une vieille tradition d'harmonie religieuse. Selon Afrim Krasniqi *« la création de partis religieux pourrait être une évolution visant à saper l'harmonie, la compétition religieuse entre les politiciens et*

⁷²⁷ LUBONJA Fatos, « Editorial: Feja dhe shqiptarët (Éditorial : La religion et les Albanais) », *Perpjekja*, 17 octobre 2011, [consulté le 15 mars 2021], https://www.revistaperpjekja.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=153:feja-dhe-shqiptar%C3%ABt&lang=al

⁷²⁸ GJURAJ Tonin, « Tranzicioni shqiptar midis politikës dhe fesë (La transition albanaise entre politique et religion) », *Mapo* [en ligne], 9 novembre 2013, [consulté le 9 janvier 2021], <http://shtetiweb.org/2013/11/09/tranzicioni-shqiptar-midis-politikes-dhe-fese/>

l'électorat, ainsi que la parcellisation de la prise de décision politique en fonction du résultat électoral des partis religieux »⁷²⁹. En 2001 cette loi a été modifiée. La loi en vigueur sur les partis politiques dans son article 9 prévoit les motifs d'interdiction de création d'un parti, le point d) stipulant qu'un parti est interdit quand, dans les documents de sa création, s'exprime une haine raciale, régionale ou ethnique.

Dans l'histoire post-communiste, un seul parti religieux a été interdit. En 2004 la Haute Cour de Tirana a refusé d'inscrire le parti *Mëmëdheu* (« patrie » en albanais), parce que la juge Blerina Muça avait trouvé des irrégularités dans les listes des membres du projet de création de ce parti. Après avoir interrogé certains des membres de ce parti, elle a décidé de ne pas le légaliser car leurs déclarations ne l'ont pas convaincue. Mais selon le Président du parti Artan Shaqiri, un imam qui avait fait ses études au Danemark, « *ce n'est pas le Tribunal qui rejette la création de ce parti, mais la politique. C'est la haine politique qui a empêché la signature de la demande de création du parti* »⁷³⁰. C'est seulement après que le parti eut changé de programme et de nom que la demande a été légalisée en justice, introduisant dans la vie politique le parti *Atdheu* et sa revendication publique d'attirer les voix des musulmans.

D'après une recherche du spécialiste des partis politiques Afrim Krasniqi, il s'avère que « *les programmes des premiers partis politiques (PD en 1990 et PS en 1991) montrent qu'aux premiers jours du pluralisme politique il n'y avait toujours pas de programme clair ni de vision des partis sur la religion et la croyance religieuse. Dans aucun des principaux documents, statuts et programmes démocrates, il n'y a de référence à la religion, comme il n'y en a pas dans les programmes des autres premiers partis politiques* »⁷³¹.

Tous les partis politiques qui, dans leur désignation, portaient le mot « chrétien » comme le Parti démocrate-chrétien, la Ligue démocrate-chrétienne, le Parti démocrate-chrétien, l'Alliance démocrate-chrétienne, le Parti démocrate-chrétien, etc., sont positionnés au centre-droit ou au centre, donc loin de l'identité politique de gauche. Toutefois certains d'entre eux n'ont pas hésité à se positionner à gauche à l'occasion de campagnes électorales.

« Un sondage mené dans 10 pays d'Europe du Sud-Est, indique que seulement 8 % des électeurs albanais peuvent être influencés par les promesses ou le comportement religieux

⁷²⁹ KRASNIQI Afrim, «Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar (Partis et religion, une relation en transition : le cas albanais)», https://www.academia.edu/14711407/Political_Parties_and_Religion_in_Albania_a_relationship_in_transition

⁷³⁰ HYSA Ardita, « Gjykata refuzon legalizimin e partisë fetare "Mëmëdheu" (La Cour rejette la légalisation du parti religieux "Mëmëdheu", *Shekulli*, 6 avril 2004.

⁷³¹ KRASNIQI Afrim, «Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar (Partis et religion, une relation en transition : le cas albanais)», p. 3, https://www.academia.edu/14711407/Political_Parties_and_Religion_in_Albania_a_relationship_in_transition

des partis politiques. Ce pourcentage est environ 4 fois inférieur à celui de la Roumanie et 2 à 3 fois inférieur à celui des autres pays de la région. Lorsqu'on leur demande quelle est l'importance de la religion dans leur vie, seulement 35-36 % des Albanais répondent qu'elle est grande, c'est le pourcentage le plus faible de l'Europe du Sud-Est, alors que dans d'autres pays de la région, comme la Macédoine ou le Kosovo, ce pourcentage varie de 75 % à 95 % »⁷³².

Dans certains cas il est arrivé que la religion intervienne dans la sphère politique. Durant les premières années de pluralisme politique, des chefs religieux ont participé aux activités politiques surtout au sein du Parti démocratique. « *Dans des cas particuliers, comme en 1992 ou lors de rassemblements pour le projet de constitution de 1994, certains chefs religieux ont également assisté à des rassemblements en tant qu'orateurs politiques, appelant à un vote politique pour le PD* »⁷³³. Les socialistes peut-être à cause de leur passif en tant qu'ancien parti communiste étaient moins proches des chefs religieux et n'étaient pas accueillis par eux de la même manière que le Parti démocratique. Le PS se rapprocha à un moment de personnalités religieuses orthodoxes en raison du vote commun contre le projet de constitution de 1994. La situation a changé après l'effondrement des pyramides de Ponzi en 1997 (voir l'introduction de cette recherche). La religion, en commençant à créer une distanciation vis-à-vis de la politique a joué un rôle positif. Selon le professeur Tonin Gjuraj « *la religion est un facteur de mobilisation et dans le vide du pouvoir d'État, comme en 1997, elle aurait pu être détournée, mais ce sont plutôt les institutions religieuses qui se sont dressées, contrairement à d'autres institutions sociales, pour dénoncer les actions violentes et gérer les tensions sociales. Heureusement, les religions en Albanie continuent d'entretenir de bonnes relations avec l'État, en tant que confessions, ainsi que de renforcer leurs relations les unes avec les autres* »⁷³⁴.

Les partis politiques sont devenus, nous l'avons dit, des partis du type « attrape-tout » qui ont pour but d'attirer l'électorat le plus large. Et, pour atteindre leurs objectifs, ils n'hésitent pas à utiliser la religion. Lors de la campagne électorale des élections municipales de 2011, les deux principaux partis politiques, le PD et PS, ont promis de construire la Mosquée de Tirana.

⁷³² OGE: "Vertrauen in Institutionen und politische Parteien Südosteuropa und Österreich im Vergleich", Wien 2005, cité par KRASNIQI Afrim, «Sjellja zgjedhore dhe identifikimi i votës në Shqipëri (Le comportement électoral et l'identification du vote en Albanie)», *Illyrius*, nr 3, Tirana, 2013. p.147.

⁷³³ KRASNIQI Afrim, «Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar (Partis et religion, une relation en transition : le cas albanais) », p. 4-5,

https://www.academia.edu/14711407/Political_Parties_and_Religion_in_Albania_a_relationship_in_transition

⁷³⁴ GJURAJ Tonin, « Tranzicioni shqiptar midis politikës dhe fesë (La transition albanaise entre politique et religion) », *Mapo* [en ligne], 9 novembre 2013, [consulté le 9 janvier 2021], <http://shtetiweb.org/2013/11/09/tranzicioni-shqiptar-midis-politikes-dhe-fese/>

Il y a eu aussi des cas où la religion a été utilisée par la politique pour attaquer les adversaires lors des cérémonies religieuses, ou parfois un leader politique a essayé de profiter de la popularité d'un chef religieux comme ce fut le cas après le tremblement de terre en 2019 lorsque le Premier- ministre Rama invita l'imam Elvis Naçi à l'aider à collecter plus de fonds pour reconstruire des logements endommagés par le tremblement de terre.

Selon Afrim Krasniqi, « *malgré le fait que le critère religieux ne soit pas un critère officiel, il existe des données intéressantes qui parlent des relations réelles des partis respectifs avec le sentiment religieux* ». Le tableau N° 8 .1 nous montre que la plupart des présidents des partis politiques ont appartenu à la même affiliation religieuse. Enver Hoxha ainsi que Ramiz Alia étaient tous les deux musulmans. Ainsi tous les présidents du Parti démocratique sont musulmans et ceux du Parti socialiste sont orthodoxes. Nous ne savons pas si la religion a eu un rôle dans leur élection ou si c'est une pure coïncidence. Il n'y a pas d'étude approfondie sur ce sujet. Selon Afrim Krasniqi « *la majorité des électeurs du Parti démocratique sont musulmans, la majorité des électeurs du Parti démo-chrétien sont catholiques, la majorité des électeurs du Mouvement socialiste pour l'intégration viennent des Bektashis, les votes majoritaires Union pour les droits de l'homme viennent de la majorité orthodoxe et les athées sont traditionnellement partisans du Parti socialiste* »⁷³⁵.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas dire si les citoyens albanais sont influencés dans leur vote par la religion, pour trois raisons principales. D'abord, il n'y a pas d'études qui pourraient confirmer une telle thèse. Deuxièmement, nous avons vu que la religion n'est pas un critère pertinent car seulement 8 % des citoyens albanais avaient déclaré être influencés par la religion dans leur choix politique, le pourcentage le plus bas dans l'Europe du Sud-est. Troisièmement, les partis politiques albanais ont des programmes politiques similaires et il n'y a pas vraiment de distinction entre eux. Aucun parti politique n'a inclus dans son programme des propositions contre l'avortement ou contre le divorce. Et même, en 2013, le Parti démocratique, un parti de droite perçu comme conservateur, n'a pas hésité à adopter la loi pour les mariages du même sexe en Albanie.

⁷³⁵ KRASNIQI Afrim «Sjellja zgjedhore dhe identifikimi i votës në Shqipëri (Le comportement électoral et l'identification du vote en Albanie)», *Illyrius*, nr 3, Tirana, 2013,p.148.

Tableau 41 - 8.1 L'appartenance religieuse des présidents des partis politiques

Parti démocratique	A.Hajdari, S.Berisha, E.Selami, T.Shehu, L.B	Musulman
Parti socialiste	F.Nano dhe E.Rama	Orthodoxe
Mouvement socialiste pour intégration	I. Meta	Bektachis
Parti union pour le droit de l'homme	V.Melo dhe V.Dule	Orthodoxe
Parti démocrate-chrétien	Z.Bushati, N.Lesi, N.Ndoka	Catholique
Parti républicaine	S.Godo dhe F.Mediu	Musulman
Parti social -démocrate	S.Gjinushi	Musulman
Parti pour la Justice, l'Intégration et l'Unité	T.Muhedini dhe Sh.Idrizi	Musulman
Parti du mouvement de la légalité	G.Durollari, E.Spahia, S.Gjana	Musulman
Parti du front national	A.Ermenji, H.Selfo, Sh.Roqi, A.Alimadhi	Musulman
Parti du travail	E.Hoxha dhe R.Alia	Musulman

(Source KRASNIQI A, p. 8)

Donc, malgré sa diversité, la religion ne forme pas un clivage politique en Albanie. Et ce, en raison de l'héritage historique et culturel des Albanais. Et comme le déclare le professeur T. Gjuraç « *le mérite de la coexistence et de la tolérance interreligieuse des communautés religieuses en Albanie, plus qu'aux chefs spirituels des communautés religieuses, doit être attribué à l'histoire, à la tradition ethnoculturelle et psychologique des Albanais* »⁷³⁶. Et cela ne risque pas de changer bientôt car, selon A. Fuga, « *les différents groupes religieux, en tant qu'appartenance ou en tant que tradition en Albanie, ne sont pas et ne peuvent pas être transformés en groupes d'intérêts sociaux et économiques. Ainsi, le conflit politique et économique ici ne prendra jamais un caractère religieux, pour la raison que les groupes religieux et socio-économiques ne se superposent pas les uns aux autres* »⁷³⁷.

⁷³⁶ GJURAJ Tonin, « Tranzicioni shqiptar midis politikës dhe fesë (La transition albanaise entre politique et religion) », *Mapo* [en ligne], 9 novembre 2013, [consulté le 9 janvier 2021], <http://shtetiweb.org/2013/11/09/tranzicioni-shqiptar-midis-politikes-dhe-fese/>

⁷³⁷ Artan Fuga. Referim në “Konferenca ndërkombëtare fetë dhe civilizimet në mijëvjeçarin e ri - Rasti i Shqipërisë” (Conférence internationale sur les religions et les civilisations en ce nouveau millénaire - Le cas de l'Albanie), Botim i QSHDNJ, Tiranë, nëntor 2003, cité par KRASNIQI Afrim, «Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar(«Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar(Partis et religion, une relation en transition : le cas albanais)», p 9, https://www.academia.edu/14711407/Political_Parties_and_Religion_in_Albania_a_relationship_in_transition

B. Vers de nouveaux clivages ?

Il y a deux clivages politiques qui ont une consistance réelle sur la scène politique albanaise : l'un issu de la révolution internationale, le clivage intégration européenne/nation ; l'autre de type territorial qui est plus une conséquence directe de l'héritage communiste.

Depuis l'instauration du pluralisme politique en décembre 1992, deux sujets sont apparus sur le devant de la scène politique albanaise, qui sont devenus incontournables et ne vont pas forcément dans la même direction. Il s'agit de l'intégration européenne et de l'union des Albanais. Le 12 décembre 1990, s'exprimant devant une foule de 100 000 personnes à Tirana, Sali Berisha a déclaré : « *Le Parti démocratique ne peut accepter la partition de l'Albanie comme quelque chose d'éternel, il se battra donc par des moyens pacifiques et dans le cadre des processus d'intégration européenne pour défendre le droit au progrès et à l'unité nationale* »⁷³⁸. Depuis ce moment, les leaders politiques des deux camps ont fait de l'intégration européenne ainsi que de l'union des Albanais les sujets principaux de leur agenda politique. Selon les circonstances du moment, le thème de l'union des Albanais devient le cheval de bataille de l'un ou l'autre parti. Il y a même eu création de partis au caractère nationaliste, mais qui dans le cas albanaise n'ont pas eu de succès. Pour ce qui est de l'intégration européenne, elle reste un sujet essentiel et primordial de tous les partis politiques albanaise. Mais, depuis 2020, nous avons constaté qu'un autre projet a été développé par le Premier-ministre Edi Rama, celui de l'union balkanique entre la Serbie, la Macédoine du Nord et l'Albanie. Toutefois ce projet s'est heurté à une forte opposition tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

« *L'Albanie avec une nouvelle tradition démocratique, mais avec une vieille tradition d'organisation tribale et locale, maintient encore des structures locales informelles influençant les décisions politiques. La tribu et l'appartenance à la tribu, la province et les liens avec elle, le cercle social et l'affiliation provinciale ont encore une puissance imposante* »⁷³⁹. Il semble qu'en Albanie il existe un clivage de type territorial, qui sépare le Sud et le Nord du pays : le Sud du pays se positionne plus à gauche et le Nord plus à droite.

Donc nous allons présenter les clivages les plus pertinents actuellement en Albanie, le clivage nation/intégration et le clivage nord/sud. L'Albanie se caractérise par une grande

⁷³⁸ Cité par BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshit drejt demokracise 1990-2010 (L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990-2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, p. 113.

⁷³⁹ KRASNIQI Afrim « Sjellja zgjedhore dhe identifikimi i votës në Shqipëri (Le comportement électoral et l'identification du vote en Albanie) », *Illyrius*, nr 3, Tirana, 2013. p.159.

homogénéité. Selon le recensement de 2011⁷⁴⁰, 82,6 % de la population sont albanais, 0,9% sont grecs, 1% appartiennent à d'autres ethnies (valaque, romani, macédonienne, monténégrine et égyptienne), et 15,5% n'ont pas spécifié leur appartenance ethnique. Quelle que soit cette homogénéité, la situation de l'Albanie a été influencée beaucoup par la situation dans la région. Tous les pays voisins de l'Albanie comportent une population albanaise. Dans les années 1912-1913 les grandes puissances interviennent pour régler la situation politique née des guerres balkaniques. La Conférence des ambassadeurs à Londres qui a commencé le 17 décembre 1912 et a duré jusqu'en mai 1913 a donné à l'Albanie la configuration territoriale actuelle. L'Albanie d'après 1913 n'englobe pas la totalité des territoires où vivent les Albanais. « *La nation albanaise est actuellement composée de 5,6 millions de personnes vivant dans les Balkans répartis sur les territoires de trois pays : la République d'Albanie qui est peuplée de 3,3 millions de citoyens dont 92 % d'Albanais de souche, la Yougoslavie (Serbie Monténégro) en regroupe près de 1,95 million, et 23 % de la population totale de la République de Macédoine se compose d'Albanais soit 450 000 personnes* »⁷⁴¹. Donc, une partie importante des Albanais vit dans les pays limitrophes d'Albanie. La situation de la population albanaise dans ces pays limitrophes affecte directement le système politique, économique et social du pays mais aussi le comportement des partis politiques.

« *Au printemps 1999, plus de 450 000 réfugiés albanais du Kosovo ont afflué en Albanie, dont beaucoup avaient été expulsés de force par les forces serbes du Kosovo* »⁷⁴². Les Albanais de l'Albanie malgré leur pauvreté ont ouvert les portes de leurs maisons à leurs « frères » du Kosovo. Le Gouvernement d'Albanie s'est beaucoup consacré à la gestion de la situation et à la défense de la question du Kosovo. Il était même prêt à déclarer la guerre au Kosovo si nécessaire. La stabilité du pays était alors en jeu, sachant qu'il avait connu peu de temps auparavant les émeutes de 1997 et l'assassinat du député Azem Hajdari. L'Albanie était menacée à la fois par les attaques serbes et les bombardements de l'OTAN, car ils avaient souvent lieu dans les zones frontalières avec l'Albanie. La situation a été résolue avec l'intervention de l'Otan.

Un autre événement qui a marqué l'histoire de l'Albanie post-communiste a été la guerre civile en Macédoine du Nord. En janvier 2001 une guerre civile se déclencha entre la

⁷⁴⁰ <https://www.cia.gov/the-world-factbook/static/5797393dce4e05b1df6f129098c5da46/AL-summary.pdf>

⁷⁴¹ GJELOSHAJ Kolë & DE WAELE Jean-Michel, « La république d'Albanie et la question du Kosovo », In: *CEMOTI*, n°29, 2000, L'humanitaire, L'Albanie, p.166, [consulté le 20 mars 2021], https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1526

⁷⁴² Albania: State of the Nation, Europe Report 87, [consulté le 18 mars 2021], <https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/balkans/albania/albania-state-nation-0>

population albanaise et la population macédonienne de ce pays. Le conflit était le résultat de nombreux facteurs parmi lesquels l'inégalité des droits sociaux et politiques entre les deux entités. Les Albanais de Macédoine du Nord critiquaient surtout la Constitution qui leur reconnaît un statut de minorité nationale. Les Albanais⁷⁴³ de Macédoine demandaient d'être considérés comme une nation constituante, ce qui leur donnerait un statut égal avec la population macédonienne. Le 13 août 2001 a été signé l'accord d'Ohrid. Cet accord a mis fin au conflit entre les deux principaux groupes ethniques, les Macédoniens et les Albanais, en établissant la Constitution de la Macédoine du Nord sur une nouvelle base, avec des règles spéciales par lesquelles les plus petites communautés ethniques se voient assurer une représentation plus égale dans certains domaines politiques et institutionnels.

Malgré cette homogénéité à l'intérieur du territoire albanais, le pays doit donc faire face à une sorte de nationalisme dû aux ethnies albanaises situées dans les pays voisins. On peut donc dire que l'Albanie se situe géographiquement dans une aire caractérisée par une grande diversité ethnique, culturelle et religieuse. Selon le professeur d'anthropologie à l'Université de Lille, Albert Doja, « *la diversité balkanique est renforcée par le fait que les populations considérées comme homogènes par les traditions des études historiques, voire ethnologiques, portent en elles des identités collectives de sous-communautés sociales et territoriales* »⁷⁴⁴.

Tout ce qui se passe à l'intérieur des pays voisins où vivent des Albanais a influencé et conditionné la politique du pays, mais aussi la sensibilité des Albanais. Les partis politiques albanais, selon la situation, utilisent la carte du patriotisme. Depuis le 17 février 2008, date à laquelle le Kosovo a déclaré son indépendance, et a commencé d'une part, le processus de construction de l'État et, d'autre part le processus de reconnaissance internationale, il est devenu évident que les élites politiques des deux pays utilisent de plus en plus la carte du patriotisme. Au sein des élites politiques et de l'opinion publique, il y a deux courants principaux qui divisent la société : l'un pour qui l'Albanie et le Kosovo sont deux pays indépendants, qui doivent s'unifier en une Fédération ou dans un seul pays pour former la Grande Albanie, l'autre d'après lequel l'unification des Albanais doit se faire dans le cadre de l'Union européenne.

⁷⁴³ Qui représentent environ 20% de la population selon le recensement de 2011. Le recensement de 2002 n'a pas été accepté car les chiffres étaient gonflés : d'après le directeur de l'office des statistiques, Apostol Simovski, les deux parties avaient à l'époque poussé leurs partisans à ajouter des membres de leur famille vivant à l'étranger. <https://www.la-croix.com/Monde/Macedoine-Nord-enfin-compter-habitants-2021-01-29-1201137803>

⁷⁴⁴ DOJA Albert, « Etniciteti, ndërtimi kombëtar dhe nacionalizmi në territorin etnik shqiptar: qasje antropologjike e konfliktit të marrëdhënieve ndëretnike (Ethnicité, construction nationale et nationalisme en territoire ethnique albanais : une approche anthropologique du conflit des relations interethniques) », *Polis*, European University of Tirana, 2009, 9, p. 150

1. La rhétorique nationaliste

La rhétorique nationaliste a été utilisée dans les deux camps politiques en Albanie. Si l'un des partis parle d'unité nationale, l'autre a parlé d'unification des Albanais sous le drapeau de l'Union européenne. Ces thèmes nationalistes ont commencé à être utilisés après la proclamation de l'indépendance du Kosovo en 2008. La scène politique de Tirana a vu ces dernières années la création de plusieurs partis nationalistes, comme le mouvement Lista pour l'Albanie naturelle, l'Alliance Rouge et noir, le Parti Justice Intégration et Unité, etc. Ainsi, lors des élections législatives de 2013 il y a eu la participation de deux partis nationalistes, l'Alliance rouge et noir (Aleanca kuq e zi) et le Mouvement Lista pour l'Albanie naturelle.

Le Mouvement Liste pour l'Albanie naturelle est un mouvement fondé le 30 octobre 2010 par le politologue et diplomate Koço Danaj. Lors de l'inauguration du mouvement, son Président Koço Danaj a déclaré : *« notre objectif est clair dans le titre. Nous exigeons et exigerons l'unification des terres albanaises de manière démocratique. Nous voulons éradiquer et éradiquerons l'artificialité unique sur tout le continent, de sorte qu'une nation telle que la nation albanaise s'étende d'Ulcinj au cap de Stillos en tant que point frontalier »*⁷⁴⁵. Son objectif est clair. Il veut réparer les injustices faites par la Conférence des Ambassadeurs de 1913 à Londres. À la question des deux journalistes sur ce qu'il entend par Albanie naturelle, Koco Danaj répond : *« C'est une notion que j'ai créée en 2006. Par Albanie naturelle nous entendons l'Albanie dans ses frontières naturelles. Puisque les voisins de l'Albanie craignent le terme de Grande Albanie ou d'Albanie ethnique, nous sommes obligés de recourir à la loi naturelle. Nous voulons avoir notre propre État qui coïncide avec nos frontières naturelles, comme tous les autres États d'Europe »*⁷⁴⁶. Pour Danaj, la seule voie vers la paix dans la région est l'unification de l'Albanie, comme c'était le cas avant 1913. Pour lui *« l'Albanie naturelle est le droit de la victime de revendiquer son droit, de revendiquer l'essence de sa liberté qui est l'autodétermination sur ses terres. Alors que le nationalisme concerne des phénomènes, des faits qui méprisent les voisins, qui haïssent les voisins, qui sont transmis par les voisins. Les Albanais n'ont pas été contre les nationalistes au détriment de leurs voisins »*⁷⁴⁷. Pour la Liste

⁷⁴⁵ Déclaration de Koco Danaj, <https://www.youtube.com/watch?v=I-4kqivLMY8>

⁷⁴⁶ RUKAJ Marjola & ENDRESEN Cecile, « Ideologie: l'Albania naturale », Osservatorio Balkani e Caucaso transeuropa, 19 avril 2013, [consulté le 21 février 2021], <https://www.balcanicaucaso.org/aree/Albania/Ideologie-l-Albania-naturale-134125>

⁷⁴⁷ « Koço Danaj trondit Ballkanin: Maqedonia të shpërbëhet, Greqia, Serbia dhe Mali i Zi të lëshojnë trojet shqiptare të grabitura në 1913 (Koço Danaj secoue les Balkans : la Macédoine se désintègre, la Grèce, la Serbie

pour l'Albanie naturelle, les étapes de l'unification des terres albanaises devraient se dérouler comme suit : l'unification du Kosovo avec l'Albanie, l'autorisation des Albanais de Macédoine d'organiser un référendum d'unification avec l'Albanie, la déclaration de Cameria comme zone libre entre l'Albanie et la Grèce. Le but de la Liste pour l'Albanie naturelle était la participation aux prochaines élections dans tous les territoires habités par des Albanais et la révision de l'Accord de la Conférence de Londres.

Le 20 mars 2012, Kreshnik Spahiu, ancien chef du Haut Conseil de Justice Albanie, fonde l'Alliance Rouge et Noir, un autre parti nationaliste. L'objet de l'Alliance Rouge et Noir était l'union des terres albanaises. L'Alliance Rouge et Noir a soumis à la Commission électorale centrale la demande de lancement des procédures d'approbation du formulaire pour le référendum sur l'unité nationale. Selon le Président de l'Alliance Rouge et Noir, « *il n'y a aucun obstacle externe ou interne. C'est un droit universel. La fédération albanaise avec deux unités, crée la possibilité pour les Albanais d'entrer dans l'UE en tant que fédération albanaise. L'union aura lieu avant l'adhésion à l'UE. C'est une obligation que devrait avoir la classe politique albanaise qui doit prouver qu'elle n'est pas l'otage des pays anti-albanais* »⁷⁴⁸. Pour Kreshnik Spahiu le choix de jouer la carte du nationalisme n'est pas un choix électoral. « *L'Alliance rouge et noire ne vise jamais le pouvoir, n'utilise pas la cause patriotique pour obtenir le plus de voix possible, au contraire ! Nous jugeons que la cause du patriotisme ou de l'unité nationale, provoque dans certains cas l'afflux de voix vers l'Alliance Rouge et Noire, à la fois en termes de soutien international, et en termes de voix de l'électorat albanais* »⁷⁴⁹.

Le Parti justice, intégration et unité (PJIU) est un parti qui est né le 1er mars 2011 de la fusion du Parti de la justice et de l'intégration et le Parti de la justice et de l'unité. Il représente la minorité tcham, un groupe d'Albanais déportés de Grèce à la fin de la Seconde Guerre mondiale de la région de Tchamerie, qui dirige sa rhétorique contre Athènes, mais veut aussi promouvoir les questions nationales albanaises, y compris le Kosovo, les Albanais de la République de Macédoine, le Monténégro et le Presevo.

et le Monténégro quittent les terres albanaises pillées en 1913) », Sot [en ligne], 5 septembre 2013, <https://sot.com.al/politike-intervista/ko%C3%A7o-danaj-trondit-ballkanin-maqedonia-t%C3%AB-shp%C3%ABrb%C3%ABhet-greqia-serbia-dhe-mali-i-zi>

⁷⁴⁸ Aleanca Kuq e Zi kërkon referendum për bashkim kombëtar (L'Alliance rouge et noire réclame un référendum sur l'unité nationale), <http://www.ekonomia-ks.com/sq/politike/aleanca-kuq-e-zi-kerkon-referendum-per-bashkim-kombetar>

⁷⁴⁹ ZAIMI Menada, « Shqipëri: Partitë e reja, turbullojnë ujërat në politikë (Albanie : de nouveaux partis remuent les eaux en politique) », Radio Europa e lire, 24 février 2013, [consulté le 30 mars 2021], <https://www.evropaelire.org/a/24911139.html>

« Les relations du Kosovo avec l'Albanie en tant que « mère patrie » ont été un problème omniprésent, en particulier au cours des décennies qui ont suivi les manifestations de 1981 »⁷⁵⁰ au Kosovo. « Une "Grande Albanie" est communément définie comme l'unification de l'Albanie elle-même et des terres habitées par les populations albanaises du Kosovo, du nord de la Macédoine et, dans une moindre mesure, du Monténégro, et a longtemps fait rêver certains nationalistes albanais »⁷⁵¹. « Lors d'un sondage réalisé par une émission de télévision demandant aux Albanais s'ils veulent l'union entre l'Albanie et le Kosovo, plus de 5800 personnes ont envoyé des messages et 93 % d'entre elles ont répondu oui face à 7 % qui ont répondu non »⁷⁵².

À part les nouveaux partis récemment créés, les deux grands partis ont aussi joué la carte du nationalisme. « Elle est aujourd'hui utilisée politiquement, principalement pour polariser les électeurs et ne pas les laisser s'orienter vers des partis avec un programme et une rhétorique plus nationalistes tels que l'Alliance rouge et noire ou le PJIU. Cependant, ce n'est pas la première fois que la rhétorique nationaliste est utilisée à des fins de politique intérieure. Même Enver Hoxha pendant son règne d'un demi-siècle, a souvent utilisé des notes patriotiques, même si son idéologie était censée être internationaliste »⁷⁵³.

Le Président du Parti socialiste Edi Rama a aussi utilisé la carte du nationalisme. Le 14 octobre 2014, à l'occasion d'un match de qualification pour l'Euro 2016 entre l'Albanie et la Serbie, il y a eu des dérapages. À cause du contexte historique, qui lie les deux pays il a été décidé que les supporters albanais n'étaient pas autorisés à participer à ce match qui se déroulait à Belgrade, pour éviter toute tension possible. Lors du match, les supporters serbes chantaient « *Le Kosovo est la Serbie, Tue-les, tue les Albanais. Ils brandirent des drapeaux de personnalités importantes serbes ayant participé à la guerre du Kosovo, et brûlèrent le drapeau de l'Otan* »⁷⁵⁴, sachant qu'une grande partie des joueurs de l'équipe nationale albanaise était originaire du Kosovo.

⁷⁵⁰ KALEMAJ Ilir, *Marrëdhëniet Shqipëri-Kosovë: Quo Vadis?(Relations Albanie-Kosovo : Quo Vadis ?)*, Friedrich-Ebert-Stift, Albania, 2014, p. 8.

⁷⁵¹ KARCIC Hamza, « Analizë – Sa e favorshme është një “Shqipëri e Madhe”? (Analyse - Dans quelle mesure une “Grande Albanie” est-elle favorable ?) », *ExitNews* [en ligne], 7 mai 2021, [consulté le 7 mai 2021], <https://exit.al/analize-sa-e-favorshme-eshte-nje-shqiperi-e-madhe/>

⁷⁵² FEVZIU Blendi, « Shqipëria e Kosova një ? Përse jo ?! (L'Albanie et le Kosovo unis ? Pourquoi pas ?!) », *Panorama*, 2 décembre 2009.

⁷⁵³ JORGJI Jordan, « Retorika nacionaliste, politika dhe fukarai (La rhétorique nationaliste et le pauvre) », *Shekulli*, 7 janvier 2013, [consulté le 17 février 2021], <http://shekulli.com.al/12979/http://www.arkivalajmeve.com/Retorika-nacionaliste-politika-dhe-fukarai.1047325774/>

⁷⁵⁴ « Serbi-Shqipëri, videoja e së vërtetës që nuk e pa UEFA (Serbie-Albanie, la vidéo de la vérité qui n'a pas été vue par l'UEFA) », *RTV Ora News* [en ligne], 25 octobre 2014, <https://youtu.be/ugVW6NPbP6w>

Mais ce qui a plus aggravé la situation était le survol du terrain par un drone auquel était accroché un drapeau présentant une carte de l'Albanie ethnique sur laquelle figuraient le mot « autochtones » et les images d'Ismail Qemali et Hasan Prishtina, auteurs de la proclamation de l'indépendance d'Albanie en 1912, ainsi que membres du premier Gouvernement albanais. Les supporters sont descendus sur la pelouse et des scènes de violences ont éclaté. Le match a été interrompu, mais cette situation a servi comme catalyseur des tensions politiques entre les deux pays. Le 22 octobre, le Premier ministre Edi Rama avait prévu de se rendre à Belgrade pour une visite officielle, la première après soixante-huit ans pour un Premier-ministre albanais. Les médias serbes ont accusé le frère du Premier ministre Rama d'avoir organisé le lancement du drone, accusation démentie par le Gouvernement albanais. Les deux pays se sont renvoyés la responsabilité de cette situation.

La visite d'Edi Rama à Belgrade a été repoussée d'un mois et s'est alors déroulée tout à fait comme il était prévu. Avant cette visite, l'Ambassadeur albanais au Kosovo Qemal Minxhozi a déclaré au journal kosovar Express : « *Concernant la "Grande Albanie", ce n'est pas à l'ordre du jour officiel de Tirana. Tirana n'a pas la "Grande Albanie" à son agenda, mais l'intégration européenne* »⁷⁵⁵.

La visite du Premier ministre albanais Edi Rama à Belgrade a été marquée par des tensions avec son homologue serbe Aleksandar Vucic lors d'une conférence de presse conjointe. Le Premier ministre Rama a déclaré : « *Un Kosovo indépendant est une réalité régionale et européenne indéniable, elle doit être respectée. La reconnaissance du Kosovo par les pays européens qui ne le reconnaissent pas encore est importante. L'indépendance du Kosovo a rendu les Balkans plus sûrs. Toute nouvelle perception de la Serbie sur cette réalité est la bienvenue chez nous. Nous apprécions et promouvons le dialogue Kosovo-Serbie. Ce dialogue est un succès européen* »⁷⁵⁶.

De son côté le Président serbe Vucic a pris cette déclaration comme une provocation et a répondu : « *Au début, je ne m'attendais pas à une provocation qui parlerait du Kosovo. Je ne permettrai à personne d'abaisser la Serbie au milieu de Belgrade et je suis désolé qu'il ait parlé de sujets dont il n'était pas prévu de parler. Le Kosovo fait partie de la Serbie. Il est beau*

⁷⁵⁵ « Rama në Serbi, Minxhozi: Nuk kemi në axhendë "Shqipërinë e Madhe" (Rama en Serbie, Minxhozi : Nous n'avons pas la « Grande Albanie » à l'ordre du jour) », Tema [en ligne], 31 octobre 2014, [consulté le 15 mars 2021], <http://www.gazetadita.al/rama-ne-serbi-minxhozi-nuk-kemi-ne-axhende-shqiperine-e-madhe/>

⁷⁵⁶ EXH, « Edi Rama në Beograd: Pavarësia e Kosovës një realitet i pakthyeshtëm (Edi Rama à Belgrade : l'indépendance du Kosovo est une réalité irréversible), DW [en ligne], 10 novembre 2014, [consulté le 25 février 2021], <https://www.dw.com/sq/edi-rama-n%C3%AB-beograd-pavar%C3%ABsia-c-kosov%C3%ABs-nj%C3%AB-realitet-i-pakthyesht%C3%ABm/a-18051855>

de parler ouvertement pour se dire ce que nous pensons »⁷⁵⁷. Quelques mois plus tard, en mars 2015, une session conjointe des Gouvernements du Kosovo et d'Albanie s'est tenue sous le slogan « une terre, un peuple, un rêve » où Rama déclare *"notre rêve, l'unité nationale à travers l'Union européenne"* ⁷⁵⁸. En mai 2015, c'est le Président serbe A. Vucic qui s'est rendu à Tirana, devenant ainsi le premier haut responsable serbe à se rendre à Tirana, dans le but d'améliorer la coopération régionale Belgrade-Pristina sous la médiation de l'UE à Bruxelles.

Mais il faut que dire qu'Edi Rama n'est pas toujours très cohérent dans son discours. Il se positionne différemment concernant la question du Kosovo. Il utilise le nationalisme à l'extérieur du pays, pour gagner plus de popularité à l'intérieur du pays. L'analyste politique Fatos Lubonja estime que Vucic et Rama utilisent des *« langages différents à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour maintenir leur pouvoir et éviter d'être blâmés pour ne pas avoir résolu les principaux problèmes internes. Ils [travaillent pour de meilleures relations] pour se légitimer face à l'Occident, pour avoir une légitimité occidentale pour détenir le pouvoir en Serbie et en Albanie »*⁷⁵⁹. La politique nationaliste d'Edi Rama est contradictoire. Il a nommé en 2018 - c'est-à-dire plus de 80 ans après les années 1920, où les Gouvernements albanais comportaient des ministres du Kosovo - deux ministres originaires du Kosovo, un signe de patriotisme pour beaucoup d'Albanais. En 2019, entre la Serbie, l'Albanie et la Macédoine du Nord a été lancé le projet de « mini Schengen », faisant référence à l'espace Schengen de l'Union européenne. Le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro ont aussi été invités à participer à ce projet, mais ceux-ci ont refusé. D'importantes personnalités⁷⁶⁰ de la politique kosovare se sont opposées à cette initiative, telles le Président Hashim Thaçi, le Premier ministre Albin Kurti, l'ancien Premier ministre Isa Mustafa, etc. *« Ce scepticisme envers l'initiative de la classe politique kosovare a influencé les perceptions des citoyens du Kosovo. Selon une enquête menée par l'Institut pour la démocratie pour le développement en 2020, environ 17 % seulement des citoyens du Kosovo considèrent le mini-Schengen comme utile ou très utile, tandis que 36 % ont répondu que l'initiative nuirait au Kosovo. De plus, environ 26 % des répondants ont eu une attitude neutre, évaluant l'initiative comme ni bénéfique ni*

⁷⁵⁷ Ibid

⁷⁵⁸ <https://kryeministria.al/newsroom/mbledhja-e-dy-qeverive-nje-toke-nje-popull-nje-enderr-2/>

⁷⁵⁹ ZABA Natalia, « Marrëdhëniet Serbi-Shqipëri: Një proces i brishtë drejt normalizimit (Relations Serbie-Albanie : un fragile processus de normalisation) », *Reporter. Al* [en ligne], 13 octobre 2016, [consulté le 22 février 2021], <https://www.reporter.al/marredheniet-serbi-shqiperi-nje-proces-i-brishte-drejt-normalizimit/>

⁷⁶⁰ XHAMBASI Visar, « Mini-Schengeni dhe Bashkëpunimi Rajonal: Nevojiten gjashtë shtete për bashkëpunim në Ballkanin Perëndimor (Mini-Schengen et coopération régionale : six pays nécessaires pour la coopération dans les Balkans occidentaux) », *Democracy for Development & Kosovo Foundation for Open Society*, mai 2021, p.11, https://d4d-ks.org/wp-content/uploads/2021/05/D4D_MiniSchengen_ALB.pdf

nuisible »⁷⁶¹. Ce projet a suscité de nombreuses objections parmi les Albanais, que ce soit en Albanie, au Kosovo, au Monténégro ou en Macédoine du Nord. « *À Pristina, les critiques et les réactions ont été plus vives envers le Gouvernement de Tirana, parlant ouvertement de "trahison nationale" par le Gouvernement "Rama". Le deuxième État albanais de la région accuse le Gouvernement "Rama" d'infidélité au projet qui met la Serbie sur la table et contourne Pristina* »⁷⁶².

Malgré la rhétorique nationaliste et la sensibilité de la population albanaise, la position du Gouvernement albanais au cours de la dernière décennie a toujours été que l'unification des Albanais ne peut se faire que par le processus d'intégration dans l'Union européenne. Il est évident que les partis politiques utilisent souvent, lors des cycles électoraux, des rhétoriques nationalistes, pour deux raisons principales. Premièrement, ils ont échoué à intégrer l'Albanie dans l'Union européenne et la carte du nationalisme sert à distraire l'électorat. Deuxièmement, en l'absence de nouvelles offres politiques et avec la création des partis nationalistes, ils jouent avec le nationalisme pour obtenir plus de voix. Il semble que l'électorat ne se laisse pas influencer par la carte du nationalisme. Lors des élections législatives de 2013 et de 2017, le Parti Justice, Intégration et Unité a été le seul des partis nationalistes à réussir à obtenir des sièges au Parlement. Ni l'Alliance Rouge et Noir ni le Mouvement Liste pour l'Albanie naturelle n'ont obtenu les voix nécessaires pour y être représentés. Le succès du Parti Justice, Intégration et Unité s'explique par d'autres motifs que la carte du nationalisme. Le PJIU est un parti bien organisé qui a été renforcé par la fusion des deux partis en 2011. Le PJIU a fait des coalitions avec les deux camps politiques en Albanie. Il défend les droits des çam, mais a réussi à obtenir un siège dans une région où il n'y a aucun pourcentage de çam. Le Parti démocratique a accusé le PJIU de liens suspects avec le monde du crime qui lui aurait permis d'obtenir des voix.

1.1. La représentation des minorités

Concernant la représentation des minorités qui se trouvent sur le territoire de la République d'Albanie, seule la minorité grecque a eu des ambitions pour une représentation politique. Pour éviter le mécontentement de la majorité albanaise, les grands partis politiques

⁷⁶¹ Ibid.

⁷⁶² « Te gjithë shqiptaret kunder projektit Rama Vucic per "mini-shengenin ballkanik"(Tous les Albanais contre le projet de Rama Vucic pour le "mini-Schengen des Balkans)", Gazeta Jone [en ligne], 29 décembre 2019, <https://kohajone.com/te-gjithe-shqiptaret-kunder-projektit-rama-vucic-per-mini-shengenin-ballkanik/>

albanais ont trouvé une autre tactique. Ils ont utilisé l'alliance avec les petits partis politiques minoritaires. Un certain « compromis » a consisté à inclure les représentants de la communauté grecque, en tant que seule minorité à revendiquer d'être un protagoniste politique, dans presque tous les Gouvernements, quelle que soit leur orientation politique. Ce qui diminuait l'impact de la position des grands partis vis-à-vis de la question des minorités. L'idée est que les grands partis politiques ne se positionnent pas directement sur la question des minorités, mais utilisent les alliances avec les petits partis pour attirer les minorités.

Au début des années 1990, sous le règne du Parti démocratique, la création des partis minoritaires était interdite. Cependant, la création du parti Union pour les droits de l'homme et son inclusion dans les coalitions gouvernementales du Parti socialiste après 1997, et plus tard dans la coalition PD, ont fait disparaître ce thème de la rivalité des grands partis.

Les Albanais ne sont guère influencés par le nationalisme. Ils ont très confiance dans les organismes internationaux comme l'UE. « *Je ne crois pas que la priorité de l'Albanais simple et pauvre aujourd'hui soit le nationalisme, tant que sa situation économique n'est pas ce qu'il voudrait* »⁷⁶³ souligne le professeur Jordan Jorgji. En effet, l'Albanie est un pays pauvre, dont la majorité des habitants vit dans des conditions difficiles et n'arrivent pas à satisfaire ses besoins matériels. Il est donc difficile de parler à leur sujet des valeurs post matérialistes étudiées par Ronald Inglehart. Mais, en manque d'alternatives, les partis politiques n'hésitent pas à essayer d'influencer l'électorat avec la carte du nationalisme.

1.2 L'intégration européenne, une revendication commune à tous les partis politiques

Le désir de l'Albanie de faire partie de l'Union européenne a fait son apparition juste après l'effondrement du régime communiste en Albanie, au début des années 90. Pour les Albanais, l'idée de changement du régime a été assimilée avec l'adhésion à la grande famille européenne. Le slogan connu crié lors des manifestations de 1990 était « *nous voulons l'Albanie comme toute l'Europe* ». Cela montre le désir des citoyens albanais de ressembler aux pays de l'Europe occidentale. L'intégration dans l'UE est une promesse de chaque parti politique en Albanie lors de chaque élection législative. Pour le politologue Blendi Kajsiiu, « *l'intégration européenne est devenue un symbole d'identité nationale dans un tabou presque politiquement*

⁷⁶³ JORGJI Jordan, « Retorika nacionaliste, politika dhe fukarai (La rhétorique nationaliste et le pauvre) », *Shekulli*, 7 janvier 2013, [consulté le 17 février 2021], <http://shekulli.com.al/12979/>

inviolable, et un rêve populaire presque universel. Aujourd'hui, il y a plus de pathos, de dévouement et d'amour pour l'Union européenne, plus de respect pour Bruxelles, tout comme autrefois les mêmes personnes parlaient de l'Union soviétique et de Moscou »⁷⁶⁴.

Les Albanais manifestent une confiance très élevée à l'égard de la communauté internationale et surtout de l'UE. Le sondage réalisé par Gallup en 2010 montre que plus de 80 % des enquêtés albanais était convaincus que l'adhésion à l'UE serait une bonne chose⁷⁶⁵. Les Albanais pensent que l'intégration dans l'UE va améliorer leur vie. Mais une partie d'entre eux, surtout l'élite académique, voit toutefois l'intégration dans l'UE comme un obstacle pour la démocratisation du pays.

En effet, contrairement à la pensée dominante en Albanie l'adhésion dans l'UE ne signifie pas forcément un niveau de démocratisation plus élevé. Il y a bien des pays qui font partie de l'UE et qui n'ont pas encore rempli les critères de Copenhague, c'est-à-dire les critères d'adhésion à l'UE qui sont : 1. le critère politique : État de droit, système démocratique stable et protection des minorités ; 2. les critères économiques : économie de marché viable et capacité de faire face à la concurrence à l'intérieur de l'Union ; 3. assumer les obligations de l'adhésion : souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire, reprendre l'"acquis communautaire". Il y a un quatrième critère mais qui ne dépend pas du pays candidat mais de l'UE elle-même : la capacité d'absorption de l'UE.

Le rôle de la communauté internationale n'a pas toujours eu un impact positif dans la démocratisation du pays. Son but étant de développer, plus que la démocratisation, une certaine stabilité dans le pays.

La plus grande partie de la législation albanaise est modifiée sous la recommandation de l'UE. Le problème est que, dans la plupart des cas ces lois ne reflètent pas la réalité du pays et sont souvent en contradiction avec d'autres lois. Par conséquent, elles ne peuvent pas résoudre les problèmes.

Selon Klodiana Beshku « *les Gouvernements des pays des Balkans occidentaux n'entreprennent des réformes que de manière formelle, en modifiant les règles et les lois comme l'exige l'UE, mais sans modifier les pratiques de travail dans le pays. Dès lors des lois européennes sont produites, mais les méthodes restent balkaniques* »⁷⁶⁶. Par conséquent, il

⁷⁶⁴ KAJSIU Blendi, « Integrimi si pengese per demokracine (L'intégration comme obstacle à la démocratie) », *Polis*, n° 4, 2005, p. 7.

⁷⁶⁵ Gallup Balkan Monito, Focus On: Perceptions of the EU in the Western Balkans, 2009, p. 5, https://wbc-rti.info/object/document/7242/attach/Gallup_Balkan_Monitor-Focus_On_EU_Perceptions.pdf

⁷⁶⁶ BESHKU Klodiana, « Kapja e shtetit, klientelizmi politik dhe fasada: Fenomenet që vënë në pikëpyetje Integrimin European të Ballkanit Perëndimor », EuroSpeak, 13 juin 2021, [consulté le 13 juin

existe en Albanie le phénomène connu sous le nom de « *Potemkin village performance* », du nom du gouverneur russe Grigory Potemkin qui en 1789 avait fait construire un village « idéal » uniquement pour plaire à l'impératrice Catherine II en visite en Crimée. En Albanie, les élites politiques ne réalisent des réformes que pour « faire plaisir » à la politique de l'UE. « *Ce que nous trouvons dans la littérature existante, ce sont des suggestions selon lesquelles la politique d'élargissement de l'UE produit des « effets pathologiques » dans les pays tiers. Jacoby a souligné les « structures organisationnelles du village Potemkine » (Jacoby 1999 : 3), par lesquelles les élites adaptent leur comportement à court terme comme une façade pour cacher des pratiques informelles de prise de décision profondément enracinées* »⁷⁶⁷.

L'Albanie dispose d'un cadre législatif qui ne correspond ni à la réalité de son développement économique et social, ni à ses capacités administratives. Ce n'est pas simplement un problème de volonté politique, c'est que les exigences de l'UE face à l'Albanie dans le contexte de l'intégration sont inapplicables au regard à ses capacités financières et administratives.

2. Le clivage nord-sud

La littérature internationale, tout comme la littérature locale, font référence à l'Albanie en distinguant deux groupes différents à l'intérieur du pays, qui sont définis géographiquement comme les Guègues au nord du fleuve Shkumbin et les Tosques au sud. Il semble que ce genre de division à laquelle les chercheurs se réfèrent affecte également la façon dont l'électorat albanais fait son choix politique. Donc, l'une des hypothèses les plus mentionnées par divers politologues albanais est liée à la division économique, sociale et culturelle entre le sud et le nord de l'Albanie, qui par conséquent se traduit par un vote différent entre les deux groupes. Il faut admettre que, de nos jours, le sud du pays est plus développé économiquement que le nord. Rapportant des données détaillées pour les régions, l'Institut des statistiques en Albanie (INSTAT) a indiqué que « *le PIB par habitant des Albanais représentait jusqu'à 29,6 % du PIB moyen de l'UE en 2015, mais la région du nord (Dibra, Durres, Kukes, Lezha et Shkodra) avait*

2021], <https://www.eurospeak.al/news/zgjerimi/0206kapja-e-shtetit-klientelizmi-politik-dhe-fasada-fenomenet-ge-vene-ne-pikepyetje-integrimit-europian-te-ballkanit-perendimor/>

⁷⁶⁷ Richter S., Wunsch N., (2019). "Money, Power, Glory; The Linkages Between EU Conditionality and State Capture in the Western Balkans", *Journal of European Public Policy*, Vol. 27, Issue 1.

un revenu par habitant de 24,1% de la moyenne de l'UE »⁷⁶⁸. C'est-à-dire que le nord de l'Albanie est encore plus éloigné du niveau moyen de l'UE que le sud. Cette différence de développement économique se reflète également dans la politique.

Il semble donc qu'en Albanie il y ait un clivage politique qui sépare le sud et le nord du pays. Le Parti socialiste obtient plus de soutien dans le sud, tandis que le Parti démocratique obtient plus de soutien dans le nord. Ce type de clivage entre différentes régions d'un pays est présent dans d'autres pays du monde. L'Italie est confrontée à un phénomène similaire. Lors des élections législatives de 2018, le Parti de droite Lega (anciennement Lega Nord) a prévalu dans le nord, où les habitants s'inquiétaient de la hausse de l'immigration, tandis que le Mouvement anti-système Movimento 5 Stelle a obtenu plus de voix dans le sud, dominé par les préoccupations économiques.

Mais d'où vient cette division entre les régions d'un même pays ? Est-il vrai qu'en Albanie l'électorat du nord vote plus pour le Parti démocratique et l'électorat du sud vote plus pour le Parti socialiste ? Quels sont les facteurs qui poussent l'électorat d'une région à voter plutôt pour un parti que pour un autre ?

Nous allons montrer ici que de nombreux facteurs historiques, économiques et culturels, expliquent cette division entre le sud et le nord du pays.

Tout au long de la période de transition, on a assisté à un clivage relatif entre le vote du Sud (principalement de gauche) et le vote du Nord (principalement de droite). Concernant cette division ou clivage entre le sud et le nord de l'Albanie, il y a deux thèses qui prévalent dans la littérature politique albanaise. La première thèse prend en considération le développement historique, alors que la seconde porte sur les différentes valeurs qui font diverger la population du nord et la population du sud de l'Albanie.

Pour bien comprendre l'évolution historique et politique du pays, il faut prendre en compte la période où cette division a commencé. Depuis la création de l'État albanais en 1912, il semble que toutes les régions du pays ne se soient pas développées linéairement. À différentes périodes de l'histoire, une région de l'Albanie s'est développée plus que l'autre. L'Albanie est divisée en quelque sorte en groupes différents : Guègues au nord et Tosques au sud du pays. Mais cette division a commencé avant l'indépendance de l'Albanie. Ces deux groupes sont apparus au début du 19^{ème} siècle, lorsque les deux centres de pouvoir, l'un au nord (Shkodër

⁷⁶⁸ « A është i barabartë veriu me jugun e Shqipërisë? (A është i barabartë veriu me jugun e Shqipërisë?) », *Tema* [en ligne], <https://www.gazetatema.net/2017/09/07/a-eshte-i-barabarte-veriu-me-jugun-e-shqiperise-instat-publikon-shifrat-ja-kush-jane-me-te-varfer/>

qui était gouverné par un pacha⁷⁶⁹ de la famille Bushatllinjve), l'autre au sud (Ioannina, gouverné par Ali Pacha Tepelena) se disputaient le contrôle des régions albanaises⁷⁷⁰. L'histoire de l'Albanie contemporaine est présentée comme celle de l'alternance de la domination à différentes périodes de l'histoire par les Guègues ou les Tosques. Dans un article publié en 1968 et qui s'appuie en grande partie sur des études en langues occidentales datant de la première moitié du 20ème siècle, Ian Whitaker (1968) « *distingue trois grandes périodes, selon que le pays est dominé par l'un ou l'autre groupe : Tosques jusqu'en 1924, puis Guègues jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, et Tosques à nouveau avec les communistes (p. 280)* »⁷⁷¹. Les Guègues ont dominé pendant le Gouvernement du roi Ahmet Zogu, originaire du Burrel, région du nord du pays, de 1925 à 1939. Mais cette division a été surtout accentuée pendant la période communiste sur laquelle nous avons un peu plus de données.

L'arrivée des communistes au pouvoir a encore renforcé la division provinciale qui existait auparavant. Malgré leur propagande qui promettait d'étendre le développement du pays à tous les coins de l'Albanie, les communistes n'ont en réalité pas suivi une telle politique. Le Parti communiste était un parti où la domination des personnalités originaires du sud de l'Albanie éclipsait considérablement les fonctionnaires venant du nord de l'Albanie. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les unités militaires dominées par les communistes étaient largement puissantes dans le sud du pays. Il y avait plusieurs petits groupes communistes à Diber et Shkodra. Le reste du nord a connu une sorte de bras de fer entre des groupes communistes et nationalistes (principalement légalistes). Donc, pour la population du nord du pays qui avait dominé pendant la période d'Ahmet Zogu, les communistes n'étaient pas bienvenus. Selon l'analyste politique Eduard Zalosnja « *les premières vingt années qui ont suivi, les communistes se sont comportés au nord presque comme des envahisseurs* ». Dans son livre *Skicë e mendimit politik shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, à la suite d'une recherche effectuée sur l'élite politique de la période communiste de 1970-1990⁷⁷², le professeur de science politique Hysamedin Feraj écrit : « *D'un point de vue régional, les*

⁷⁶⁹ Pacha était l'appellation du gouverneur régional pendant la période de l'Empire Ottoman.

⁷⁷⁰ Ces centres de pouvoirs étaient des organisations régionales semi-indépendantes qui ont essayé d'obtenir l'indépendance vis-à-vis de l'Empire Ottoman, mais il y avait aussi beaucoup de rivalité entre eux. Pour plus de détails sur leur histoire voir RAPPER Gilles, « Les Guègues et les Tosques existent-ils ? L'opposition Nord/Sud en Albanie et ses interprétations », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2004/3, [consulté le 15 mars 2021], <https://journals.openedition.org/eps/445>

⁷⁷¹ RAPPER Gilles, « Les Guègues et les Tosques existent-ils ? L'opposition Nord/Sud en Albanie et ses interprétations », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2004/3, p. [consulté le 15 mars 2021], <https://journals.openedition.org/eps/4>

⁷⁷² Feraj explique qu'il a choisi cette période parce que c'est une période de consolidation complète de l'envérisme et du culte d'Enver Hoxha.

membres du sud de l'Albanie sont nettement dominants : plus que les membres du centre et du nord pris ensemble. Ainsi, la participation régionale moyenne au cours de cette période est de 59,1 % pour l'Albanie du Sud, contre 22,7 % pour l'Albanie Centrale et 18,2 % pour l'Albanie du Nord »⁷⁷³. Pour le philosophe albanais Artan Fuga, ceci était dû à l'implication des deux régions dans la guerre pour la libération du pays. Il écrit : « ces deux régions avaient des relations inégales avec le régime communiste, qui étaient également amplifiées par la structure sociale de la société albanaise. Le Sud, avec sa plus grande implication dans la résistance dirigée par les communistes contre les envahisseurs étrangers, s'est assuré une plus grande représentation dans l'administration de l'État et a été davantage favorisé en termes d'investissement ou de représentation »⁷⁷⁴. Le favoritisme à l'égard de la population du Sud peut être constaté aussi dans l'économie. « Dans la politique économique Enveriste, il est facile de constater les biais de son développement horizontal harmonieux, la priorité du développement de l'Albanie du Sud, tels que la répartition de l'industrie de transformation, la construction du réseau de transport, notamment le réseau ferroviaire, la diffusion d'actions "volontaires" de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, etc »⁷⁷⁵. Le biais du traitement préférentiel de la population du sud peut être remarqué aussi par le fait qu'elle a été encouragée à s'installer à Tirana, la capitale de l'Albanie, mais également par le fait que le sud du pays avait plus de membres du Parti communiste, disposant d'un statut social plus élevé. C'est seulement pendant les dernières années du communisme qu'il y a eu un effort d'intégration au sein du parti des communistes du nord. À fin du communisme, Tropoja (région du nord) a même atteint le plus grand nombre de communistes par habitant.

« Ce biais du développement du pays ne peut s'expliquer ni par la spontanéité et la libre concurrence, ni par son dérapage, ni par la contribution respective à la création de recettes pour le budget de l'État. Cette partialité s'explique en partie par le "patriotisme" local de l'élite politique sudiste visiblement dominante, et en partie par la "politique de division et de domination" des communistes : donnant l'impression qu'ils travaillent pour le Sud, qu'ils sont 'avec vous', ils ont réussi à le maintenir plus facilement soumis »⁷⁷⁶.

⁷⁷³ FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politike shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, p. 343-344.

⁷⁷⁴ FUGA Artan, *Majtas jo djathas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, p. 103

⁷⁷⁵ FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politike shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, p. 349.

⁷⁷⁶ FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politike shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, p. 349.

Cette politique unilatérale de domination par l'un des groupes s'est poursuivie même après la chute du communisme. Selon le journaliste Skender Minxhozi, « *après la chute du système totalitaire, au début des années 1990, un certain nombre de transformations politiques, sociales, démographiques et culturelles ont amené le vote politique des Albanais à prendre de plus en plus une orientation géographique et provinciale* »⁷⁷⁷. Le Parti démocratique, premier parti créé après l'installation du pluralisme en 1990, était dominé par des hommes originaires du nord d'Albanie, tels que Azem Hajdari et Sali Berisha, tous les deux originaires du Tropoja (région du nord) tandis que le Parti du travail, qui s'est transformé ensuite en Parti socialiste, était dominé par des hommes originaires du sud du pays, tels Fatos Nano, Servet Pellumbi (sachant que le Parti socialiste a hérité des ressources humaines du Parti du travail). Donc, l'héritage historique est l'un des facteurs qui explique ce clivage politique entre le sud et le nord du pays et se traduit ensuite par un vote préférentiel pour le parti qui représente mieux chaque région.

La seconde thèse défend l'idée que le clivage nord-sud peut être expliqué par les valeurs différentes entre les Guègues et les Tosques. Le nord de l'Albanie a des valeurs plus conservatrices que le sud. Les électeurs du Nord sont plus susceptibles d'être traditionalistes et conservateurs, fidèles au leader politique et appréciant ses qualités morales, familiales et politiques. Sali Berisha, qui a dirigé le Parti démocratique de 1991 à 2013, originaire de Tropoja, une région du nord de l'Albanie, était perçu par les citoyens du nord comme un honnête homme avec des valeurs conservatrices.

Pour le politologue Ermal Hasimja, les deux thèses développées sur ce sujet, à savoir le vote d'héritage historique ou le vote par rapport aux valeurs personnelles, sont des thèses secondaires. Pour lui « *ce qui est primordial, c'est que les électeurs, ou du moins une bonne partie d'entre eux, réfléchissent avant de voter pour savoir lequel des partis apportera le changement économique le plus positif dans leur vie* »⁷⁷⁸. Il s'agit donc, d'un vote économique : pour lui, « *le vote pour le PD, surtout dans le nord du pays, est presque totalement aligné sur la carte de la pauvreté, la carte du chômage, la carte du PIB par habitant, la carte des investissements publics, etc.* ». Pour défendre sa thèse, il prend comme exemple les élections législatives de 2005. En 2005, le Parti démocratique a obtenu plus de voix particulièrement dans les régions les plus pauvres de l'Albanie. Le lien entre la situation économique et le vote

⁷⁷⁷ MINXHOZI Skender, « Veri-Jug, ose PD-PS (Nord-Sud, ou PD-PS) », *Tema* [en ligne], 7 juin 2011, [consulté le 25 janvier 2021], <https://www.gazetatema.net/2011/06/07/veri-jug-ose-pd-ps/>

⁷⁷⁸ HASIMJA Ermal, « Pse Veriu dhe Jugu votojnë ndryshe? (Pourquoi le Nord et le Sud votent-ils différemment ?) », *Shekulli* [en ligne], 18 janvier 2007, [consulté le 25 janvier 2021], <https://www.forumishqiptar.com/threads/76920-Pse-Veriu-dhe-Jugu-votojn%C3%AB-ndryshe>

pour le PD s'explique facilement, étant donné qu'en juillet 2005 le Parti démocratique avait proposé un changement en termes relativement concrets face à un Gouvernement inefficace pendant 8 ans par rapport à l'économie du Nord. Le slogan du Parti démocratique était « avec les mains propres », pour promettre à l'électorat une lutte contre le crime organisé et la corruption. Le vote pour le PD, surtout dans le nord du pays, est ainsi presque totalement aligné sur la carte de la pauvreté, celles du chômage, du PIB par habitant, des investissements publics, etc. Aux élections de 2005, le vote pour le PD a été principalement un vote des régions les plus pauvres d'Albanie. Mais cela correspond aussi à la zone de Korça, qui se situe au sud de l'Albanie, parce qu'elle présente des différences de niveau de développement avec d'autres régions du sud telles que Vlora, Saranda ou Gjirokastra. Cependant, l'analyse d'Hasimja selon laquelle les pauvres votent pour le Parti démocratique reste limitée dans la mesure où elle ne s'applique qu'à une seule élection législative.

Pour voir comment votent concrètement les différentes régions d'Albanie, et surtout s'il existe vraiment une grande différence entre le sud et le nord, il faut regarder combien de sièges ont obtenu les deux principaux partis au cours des trois dernières élections législatives (Tableau N° 8.2). On a fait le choix, ici, d'analyser les élections législatives de 2009, 2013 et 2017, parce que ce sont des élections qui se sont déroulées selon la nouvelle loi électorale du type proportionnelle régionale, mise en vigueur depuis 2008 ; mais aussi pour des raisons pratiques. Le système électoral appliqué avant 2008 était mixte, ce qui complique le calcul des voix réelles que les partis politiques ont obtenues, sachant qu'ils ont utilisé des techniques ou des stratégies pour obtenir plus de sièges par le scrutin proportionnel, tels que Mega Dushku et le petit Dushku⁷⁷⁹. Avant l'Albanie n'avait pas la même division administrative qu'actuellement, et il est plus compliqué de trouver des données concrètes pour le nombre de sièges obtenus pour chaque parti politique au nord et sud du pays.

⁷⁷⁹ Pour plus de détails voir chapitre 2, Titre II, Premier partie.

Tableau 42 - 8.2 L'évolution du nombre de sièges selon les régions

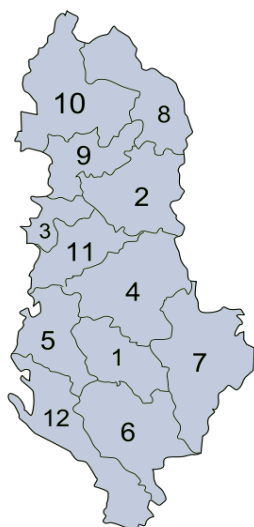
Le régions	Les élections de 2017				23/06/13			2009		
	PS	PD	MSI	PJIU	PS	PD	MSI	PS	PD	MSI
Berat	4	1	2		4	2	2	4	3	1
Dibër	2	2	1	1	2	3	1	2	4	
Durrës	8	4	2		6	5	1	5	7	1
Elbasan	7	3	2	2	6	4	2	7	7	
Fier	10	4	2		9	4	2	9	6	1
Gjirokastër	3	1	1		3	1	1	3	2	
Korçë	6	4	1		6	5	1	6	6	
Kukës	1	2			1	3		1	3	
Lezhë	3	3	1		2	4	1	3	4	
Shkodër	4	5	1	1	4	5	1	4	7	
Tirana	18	12	5		16	11	3	15	15	1
Vlorë	8	3	1		6	3	1	6	4	
Total	74	44	19	4						

(Source : Commission électorale centrale)

L'Albanie est divisée en douze régions (Figure n°8.2). Le nord du pays est composé des départements de Diber, Kukës, Lezhë, Shkodër. Ils sont représentés au total par 28 députés. Le sud est composé par les régions de Berat, Fier, Gjirokaster, Korçë et Vlorë qui sont représentées au total par 53 députés. Tandis que les régions de Durrës, Elbasan, Tirana sont situées géographiquement au centre du pays et sont représentées par 59 députés.

Nous allons analyser les résultats dans le sud et le nord pour comprendre s'il y a vraiment des différences entre les régions en Albanie. Lors des élections de 2017, dans les régions du sud de l'Albanie, le PS obtient 31 sièges sur 53 et le PD 11 sur 53. Dans les régions du nord, le PS obtient 10 sièges sur 28 et le PD 12 sièges sur 28. Lors des élections de 2013 dans le sud de l'Albanie le Parti socialiste gagne 28 sièges sur 53 et le Parti démocratique 15 sur 53. Dans le nord, le PS gagne 9 sièges sur 28 et le PD en gagne 15 sur 28. Lors des élections de 2009, le PS gagne au sud 28 sièges sur 53 et le PD 21 sièges sur 53. Dans le nord, le PS gagne 10 sièges sur 28 et le PD 18 sur 28. Les résultats de ces élections de 2009, 2013 et 2017 nous montrent qu'il existe un clivage entre le sud et le nord de l'Albanie. Le nord de l'Albanie a une préférence pour le Parti démocratique et le sud a plutôt une préférence pour le Parti socialiste.

Figure 7 - 8.3 Les circonscriptions administratives en Albanie



1. Berat (8 députés)
2. Dibër (6 députés)
3. Durrës (13 députés)
4. Elbasan (14 députés)
5. Fier (16 députés)
6. Gjirokastër (5 députés)
7. Korçë (12 députés)
8. Kukës (4 députés)
9. Lezhë (7 députés)
10. Shkodër (11 députés)
11. Tiranë (32 députés)
12. Vlorë (12 députés)

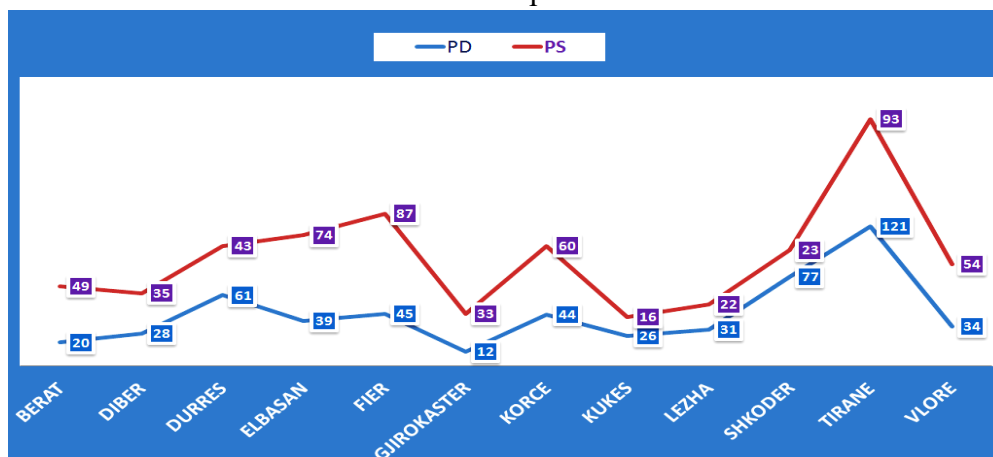
Pour le spécialiste des partis politiques en Albanie Afrim Krasniqi, il n'existe pas de division claire entre le sud et le nord du pays. Pour lui « à l'exception des élections de 1997, il n'y a pas eu une division claire des mandats parlementaires nord-sud selon l'affiliation PD-PS »⁷⁸⁰. Pour cet auteur, aucun des deux partis, ni le PD au nord, ni le PS au sud, n'arrive à avoir 50 % des voix.

À noter également que les élections législatives de 1991, 1997, 2001, 2013 et 2017 ont été dominées par la gauche (au début le Parti du travail, puis le Parti socialiste), tandis que les élections législatives de 1992, 1996, 2005, 2009 ont été dominées par la droite (le Parti démocratique). Les experts de l'Institut des études politiques en Albanie ont traité les données sur la base de l'organisation territoriale actuelle, c'est-à-dire la division administrative en 12 départements. Ils ont calculé les sièges parlementaires remportés par le scrutin à la majorité pendant les élections qui se sont déroulées entre 1991 et 2005 et par le scrutin à la proportionnelle régionale entre 2009 et 2017. Ils sont arrivés à la conclusion qu'il y a eu des rapports politiques différents entre les différentes zones du pays. « Certains départements restent des bastions des partis politiques. La gauche est dominante dans les mandats dans 7

⁷⁸⁰ KRASNIQI Afrim, Sjellja zgjedhore dhe identifikimi i votës në Shqipëri (Le comportement électoral et identification du vote en Albanie), p. 16, [consulté le 17 mars 2021], https://www.academia.edu/4420863/Sjellja_zgjedhore_dhe_identifikimi_i_votes_ne_Shqiperi

circonscriptions (Berat, Dibër, Elbasan, Fier, Korçë, Gjirokastër et Vlora) tandis que la droite a remporté le plus grand nombre de députés à Durrës, Kukës, Lezhë, Shkodër et Tirana. Dans la capitale, le PD a remporté 121 sièges parlementaires en 9 élections, contre 93 sièges parlementaires pour le PS. L'écart le plus profond entre les partis politiques est Shkodra pour le PD (77 à 23) et Gjirokastra et Fieri pour le PS, respectivement 33 avec 12 et 74 avec 39 sièges⁷⁸¹ ». Les graphiques ci-dessous élaborés par l'Institut d'études politiques d'Albanie montrent plus clairement comment les mandats se répartissent entre le PD et le PS dans les différents départements (graphique 8.1), ainsi que le poids des soutiens aux deux grands partis politiques entre 1991 et 2017 (graphique 8.2)

Graphique 19 - 8.1 Nombre de mandats obtenus par le PS-PD au cours de la période 1991-2017 selon les départements



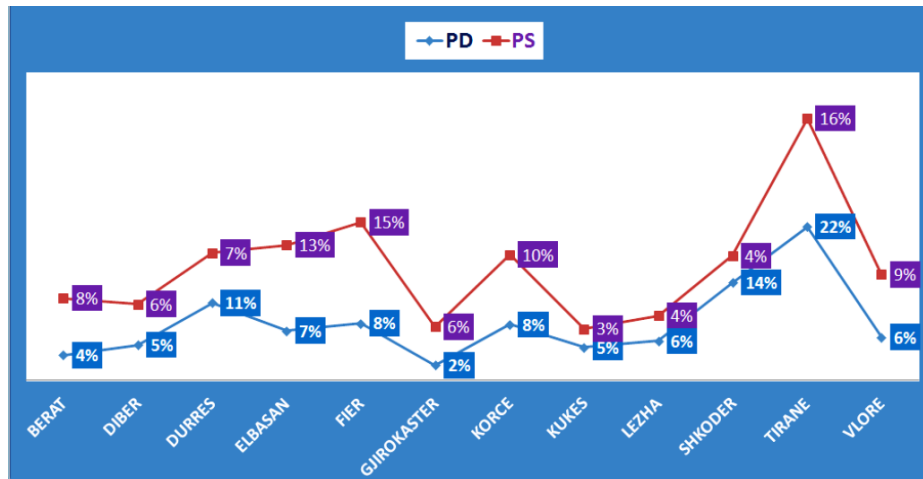
(Source Institut des études politiques)

Les statistiques compilées par le personnel de l'Institut d'études politiques (IEP) montrent qu'en se référant au poids des soutiens politiques que les grands partis ont obtenu dans les départements de l'Albanie, il existe des données intéressantes : « pour les démocrates, Tirana avait un poids spécifique de 22 % du total des mandats remportés, suivi de Shkodra avec 14%, tandis que le département avec le pourcentage le plus faible dans le bilan du PD pendant la transition est Gjirokastra avec 2% et Berat avec 3%, suivi de Kukës et Dibra avec 5%. Au PS, la région la plus représentée pendant la transition était Tirana avec 16%, suivie de Fier avec 15% et Elbasan avec 13%. Les régions avec le plus petit nombre de mandats et le

⁷⁸¹ PD mbi bazë qarku në zgjedhjet parlamentare 1991-2017 – ISP (PD par circonscription aux élections législatives 1991-2017), Institut des études politiques en Albanie, [consulté le 17 avril 2021], <https://isp.com.al/index.php/2021/04/19/mandatet-dhe-perfaqesimi-ps-pd-mbi-baze-qarku-ne-zgjedhjet-parlamentare-1991-2017/>

poinds spécifique dans le PS sont Kukës avec 3%, ainsi que Shkodra et Lezha avec 4% chacune »⁷⁸², voir graphique n° 8.2.

Graphique 20 - 8.2 Les poids politiques des soutiens aux deux grands partis dans les mandats 1991-2017 par départements



(Source Institut des études politiques)

En fait, plus que le sud et le nord, le département qui a un poids très important dans la détermination du vainqueur est Tirana. Tirana est l'une des rares capitales d'Europe désignée comme telle, non pas parce qu'elle était le centre de l'élite politico-administrative-culturelle du pays, mais simplement pour maintenir les équilibres provinciaux du nouvel État formé. Tirana a été donc déclarée capitale de l'Albanie le 9 février 1920. Elle est le plus grand département de l'Albanie et dispose d'une représentation importante au Parlement, 32 députés sur 140 étant élus par l'électorat de Tirana. La population de cette ville a triplé en une courte période de 22 ans. « *Au moment du renversement du régime communiste, dans le district de Tirana vivaient 280 000 personnes (selon le recensement de 1989), tandis que les résultats du recensement de 2001 ont montré que la population de Tirana a doublé et atteint 596 704 habitants (en 12 ans), et au dernier recensement de 2011, la population atteignait 763 560 habitants, presque trois fois plus qu'au recensement de 1989* »⁷⁸³. Tirana est une ville avec une population en

⁷⁸² PD mbi bazë qarku në zgjedhjet parlamentare 1991-2017 – ISP (PD par circonscription aux élections législatives 1991-2017), Institut des études politiques en Albanie, [consulté le 17 avril 2021], <https://isp.com.al/index.php/2021/04/19/mandatet-dhe-perfaqesimi-ps-pd-mbi-baze-qarku-ne-zgjedhjet-parlamentare-1991-2017/>

⁷⁸³ GJONÇA Arjan, ELEZI Pranvera & SADO Lantona, Pabarazitë në Tiranën e madhe. Analizë e dinamikës së ndryshimeve sociale dhe ekonomike të bashkisë së re (Inégalités dans le Grand Tirana. Analyse de la dynamique des changements sociaux et économiques de la nouvelle commune), INSTAT, [consulté le 15 mars 2021],

mouvement et une croissance permanente. La partie autochtone reste minoritaire. Avec l'arrivée des communistes au pouvoir, il y avait un afflux de la population du sud à Tirana, tandis qu'une bonne partie de l'élite de la capitale était emprisonnée ou exilée. Après la chute du communisme en 1990, dans la première phase, il y a eu un afflux incontrôlé de la population Guègues, principalement des partisans du Parti démocratique, ce qui correspond à la période où le PD était au pouvoir et, dans la deuxième phase, un afflux incontrôlé de la population Tosques, ce qui correspond à la période où le PS était au pouvoir.

Il serait très intéressant de savoir comment les nouveaux arrivants des différentes régions votent à Tirana, pour voir si leur choix électoral est influencé par leurs origines. Mais nous n'avons pas des données complètes sur la concentration des migrants et leurs choix électoraux. C'est pourquoi cette analyse ne peut pas être effectuée.

Cependant, nous pouvons connaître le poids de Tirana dans la détermination du vainqueur et de quel côté la capitale fait pencher la balance. Selon Afrim Krasniqi, « *Tirana n'a pas été décisive pour les coalitions politiques, mais l'a été pour la direction politique. Ce n'est qu'en 1991 que Tirana a été remportée par un parti et gouvernée par un autre parti, le reste du temps le résultat et le mandat au pouvoir ont coïncidé* »⁷⁸⁴. Lors des élections de 1991, Tirana était le centre dominé par les démocrates. Les manifestations sont organisées à Tirana, c'est là que se trouvent les étudiants. Donc Tirana était *de facto* contre le régime communiste. Aussi, en 1992, le Parti démocratique a-t-il remporté la majorité des voix, ce qui a été confirmé aussi en 1996. En 1997, la crise politique bouleverse les rapports de représentation en faveur du PS, pour aboutir en 2001 à une légère domination des socialistes. En 2005, aux élections de l'alternance politique, les Démocrates l'ont emporté dans un ratio de 3 à 1 dans le département de Tirana. En 2009, les partis ont obtenu le même résultat, 15 à 15. En 2013, le PS remporte les élections législatives avec 4 sièges de plus, tandis que lors des élections de 2017, c'est le Parti socialiste qui gagne 6 sièges de plus.

http://www.instat.gov.al/media/1482/6pabarazit_n_tiran_n_e_madhe_analiz_e_dinamik_s_s_ndryshimev_e_sociale_dhe_ekonomike_t_bashkis_s_re_ruzhdie_bici.pdf, 5

⁷⁸⁴« Tirana, oazi i mandateve që shkon gjithnjë me fituesit (Tirana, l'oasis de mandats qui va toujours avec les gagnants) », Shqiptarja [en ligne], 21 juin 2013, [consulté le 16 mars 2021], <https://shqiptarja.com/lajm/tirana-oazi-i-mandateve-qe-br-shkon-gjithnje-me-fituesit>

Tableau 43 - 8.3 La répartition des mandats du PS et PD à Tirana

Élections	PS	PD
1991	12	21
1992	0	15
1996	0	23
1997	22	1
2001	10	7
2005	5	15
2009	15	15
2013	16	11
2017	18	12

Il semble donc que, chaque élection, Tirana soit toujours du côté du vainqueur. En raison du manque de données, nous ne pouvons pas déterminer quel rôle jouent respectivement les citoyens venant du sud ou du nord dans la détermination du gagnant à Tirana. Mais ce que nous pouvons constater, c'est qu'il y a un clivage nord-sud en Albanie, qui est une des conséquences du passé historique, surtout de la période communiste. Nous n'avons pas non plus de données précises sur les montants des investissements faits par le PD au nord du pays ou le PS au sud, sur le nombre d'emplois ou les « privilèges » que l'électorat obtient pour justifier ce clivage. Pour ce motif nous ne pouvons que constater la présence de ce clivage dans la société albanaise.

Conclusion générale

L'Albanie, pays qui a connu au XXe siècle une dictature totalitaire pendant plus de 45 ans, après une histoire marquée par des dominations étrangères (Italie fasciste, Allemagne nazie, après l'Empire ottoman) dans un contexte de grande pauvreté (ou sous-développement) économique, repartait quasiment de zéro lorsque, dans le mouvement d'émancipation des démocraties populaires qui a suivi la chute du mur de Berlin en 1989, elle s'est attelée à la construction d'un régime démocratique.

Ce processus de transition, débuté en 1990, s'inscrit donc dans le cadre de l'affaiblissement et de la dislocation de l'Union soviétique, qui avait indirectement et dans une certaine mesure directement influencé le régime albanais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Depuis l'instauration du pluralisme politique en décembre 1990, l'Albanie a subi de profonds changements d'ordre politique, économique et social au cours des trois dernières décennies. Durant le processus de la démocratisation, le pays a dû affronter des défis majeurs, dérivant pour certains de son héritage politique récent, un totalitarisme pur et dur qui a laissé des marques dans les institutions du pays. Aussi, ce processus connaît-il un déroulement particulier long et encore inachevé.

Il s'organise autour du pluralisme politique, qui reconnaît les droits et les libertés de l'homme, avec l'organisation d'élections régulières ou de référendums ; de l'économie de marché, qui reconnaît le droit de propriété privé ; de l'intégration des minorités dans la vie politique et sociale du pays et, en matière de diplomatie, d'une approche d'ouverture vers l'Occident.

Toutefois, son chemin vers la démocratisation et le progrès reste semé d'obstacles. Il semble que l'Albanie fait un pas en avant et deux pas en arrière. L'héritage antidémocratique a contaminé la classe dirigeante, les partis politiques, l'élite et les citoyens/électeurs. Ces trois décennies n'ont pas suffi à persuader les politiciens d'abandonner l'ancienne mentalité de l'État-parti et de renoncer à leur soif de pouvoir absolu. La longue période de régime dictatorial a généré une frustration politique, une apathie et une méfiance institutionnelle croissantes, éléments que l'on peut retrouver dans le système politique albanais à différents niveaux.

L'Albanie fait l'expérience de la démocratie pour la première fois de son histoire. Les partis politiques constituent un phénomène presque nouveau sur la scène politique albanaise. L'objectif de cette recherche était de répondre à la question « **quelles sont les responsabilités des partis politiques dans l'échec de la démocratisation ?** »

En appliquant une approche pluridisciplinaire, nous avons pu tirer de l'examen du système politique quelques conclusions concernant le rôle des partis politiques dans le processus de la démocratisation, et en déduire qu'ils sont en grande partie responsables de cette démocratisation incomplète.

Il est important de noter d'emblée que le pluralisme politique a été instauré sous le contrôle du Parti du travail albanais ; ancien Parti communiste, qui a essayé de changer de stratégie pour conserver le pouvoir politique mais sans changer ses méthodes autoritaires. Le Parti démocratique, créé en décembre 1990 était composé d'étudiants et d'intellectuels, des couches privilégiées et souvent proches du système communiste et d'un très petit nombre d'anciens persécutés qui, sauf dans un ou deux cas, n'ont jamais réussi à occuper une position importante dans le système politique. Leur personnel ayant été éduqué dans un système totalitaire avec pour seul exemple le Parti communiste, les partis politiques des années postérieures à 1990 ont eu du mal à rompre avec ce modèle et ont continué à utiliser certaines des méthodes du Parti du travail.

Les partis politiques albanais sont à l'origine de crises politiques fréquentes qui reflètent l'instabilité politique institutionnelle. Le pouvoir est alors transféré d'un parti à un autre. En fait, il s'agit d'un petit groupe de personnes qui détient le pouvoir absolu dans les partis politiques albanais et qui n'hésite pas à modifier la Constitution ou toute autre loi, au service de ses propres intérêts. Malgré la polarisation qui a caractérisé la scène politique au cours des trois dernières décennies, les deux principaux partis politiques albanais, le Parti démocratique et le Parti socialiste (nouveau nom du Parti du Travail), ont montré qu'ils savaient s'unir lorsqu'il s'agissait de changer les lois en leur faveur. Ils ont tout fait pour concentrer le pouvoir dans leurs mains. La Constitution est ainsi un instrument pour les principaux partis politiques, qui la modifient selon leurs besoins.

En Albanie, le parti qui remporte la majorité au Parlement domine également les deux autres pouvoirs, ce qui rend difficile la mise en application du principe de « contrôle et équilibre ». La majorité parlementaire parvient à élire le Gouvernement, le Président de la République, le Procureur Général, les membres de la Cour Suprême, les membres de la Cour Constitutionnelle, les membres du Haut Conseil de la Justice et le Président du Contrôle Supérieur de l'État. Cette situation devient encore plus dangereuse, si l'on tient compte du manque de démocratie au sein des partis politiques, de sorte que la domination des trois pouvoirs n'est pas exercée par le parti, mais essentiellement par le Président du parti. En termes simples, le Président du parti majoritaire au Parlement est en mesure de dominer les trois

pouvoirs. Une telle unité s'est accompagnée d'une nouvelle consolidation de « l'autocratie » au sein des partis politiques.

Il a été constaté que, dans les principaux partis parlementaires, soit il n'y a pas d'élections internes au parti, soit elles sont formelles, sans réelle compétition pour la direction du parti. Le rôle du président du Parti devient de plus en plus prépondérant, depuis la désignation de la liste des députés pour la campagne électorale, y compris le contenu et le classement des candidats dans la liste, jusqu'à l'imposition du vote sur les lois déterminées par les députés du parti.

L'un des critères fondamentaux et indispensable de la démocratie, les élections libres et équitables, reste donc un phénomène très rare dans la société albanaise. En raison d'irrégularités constantes, les partis politiques trouvent toujours des excuses pour ne pas reconnaître leurs résultats. Ainsi, les perdants contestent toujours les élections. La politique est vue comme un jeu où le gagnant gagne tout, tandis que les perdants perdent tout. Parvenir à un consensus est un phénomène rare pour les partis politiques albanais. Les différentes crises institutionnelles créées par les partis politiques eux-mêmes ne se résolvent pas grâce aux institutions, mais par des boycotts et d'autres crises.

L'Albanie a pu explorer plusieurs systèmes électoraux, du scrutin majoritaire à deux tours, à un système électoral mixte appliqué après 2009. Ces systèmes électoraux ont été modifiés d'une élection à l'autre. Les changements électoraux récents donnent au président du Parti le droit de se présenter dans 4 circonscriptions. Cette loi ne garantit pas une compétition égale pour tous les candidats. Comme la loi dispose qu'un candidat à l'issue de l'élection doit choisir une seule circonscription, il en découle un manque de sincérité envers l'électorat, car dans le cas où le président d'un parti est élu dans plus d'une circonscription, il doit en choisir une seulement, provoquant ainsi une forte déception dans son électorat des autres circonscriptions qui avait mis sa confiance en lui.

La démocratie interne est inexistante dans les partis politiques. Les structures organisationnelles des partis politiques sont artificielles. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 du titre I de la deuxième partie de cette recherche, dans les partis politiques albanais, les décisions sont prises par le leader ou un petit groupe de partisans du leader politique. « *La suprématie du leader conduit à la personnalisation du pouvoir qui se manifeste par la confusion des pouvoirs, l'élimination des concurrents et le culte de la personnalité* »⁷⁸⁵. Les

785 DIOP Omar, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire : recherches sur les enjeux juridiques et sociologiques du multipartisme dans quelques pays de l'espace francophone*, Editions Publibook, 2006, p. 32.

présidents des partis politiques sont élus souvent sans compétition réelle. La démocratie interne suppose, en principe, l'adoption des valeurs démocratiques, c'est-à-dire la concurrence, la liberté d'expression, l'existence d'élections, l'inclusion, la transparence et la décentralisation. Or ces valeurs ne se retrouvent pas dans le fonctionnement des partis politiques albanaise, ce qui a conduit à la division continue des principaux partis, en particulier le Parti démocratique. Le problème est que la pathologie des partis politiques affecte directement le fonctionnement des organes de l'État albanais.

Comme dans tous les anciens pays communistes, le financement public joue un rôle primordial pour le fonctionnement des partis politiques. Les nouveaux partis créés après l'installation du pluralisme en 1990 n'avaient ni les budgets ni les ressources humaines qui leur auraient permis de remplir leurs fonctions et, par conséquent, le soutien financier de l'État leur était indispensable. Mais le problème du financement public engendre d'autres problèmes. Il favorise les grands partis politiques, dans la mesure où ils reçoivent du budget de l'État trois financements : un en tant que parti parlementaire, un deuxième à travers les députés qui de leur côté perçoivent un financement car ils ont réussi à gagner des sièges au Parlement et, enfin, un troisième financement reçu pendant les campagnes électorales. Dans ces conditions, les grands partis ayant un nombre important de députés sont favorisés. Selon une décision de la Cour constitutionnelle albanaise, la décision 28/12, « *Le but du financement n'est peut-être pas de restreindre la libre concurrence mais il doit garantir le sérieux de cette concurrence. Il ne s'agit pas d'un instrument d'intégration des partis politiques, mais simplement d'un déterminant pour savoir si les programmes électoraux ont eu des objectifs sérieux, s'ils sont orientés exclusivement vers le succès des élections et non vers d'autres objectifs* ». Un soutien si important pour les grands partis politiques empêche les petits partis de pénétrer dans le système. Cette inégalité est renforcée par le fait que la loi électorale favorise aussi les grands partis, puisque le seuil électoral, fixé au niveau régional et pas national, est élevé pour les petits partis : 3 % pour les partis et 5% pour les coalitions.

Malgré que les dépenses des partis politiques s'accroissent, il n'y a pas d'augmentation du budget d'État concernant leur financement public. Officiellement, ce type de financement est dominant ; mais, en pratique, le financement privé prend une place de plus en plus importante dans le financement des partis. Étant donné que pendant des années le financement public est resté constant, les partis politiques ont accepté de l'argent de provenance douteuse, se transformant ainsi en partis clientélistes. La relation que les partis politiques ont établie avec les citoyens albanais est une relation clientéliste.

Le clientélisme et la corruption ont envahi tous les niveaux du système politique et économique du pays. Selon la professeure de science politique albanaise Klodiana Beshku : « *Le clientélisme politique est responsable de la nomination de fonctionnaires sans mérite, du népotisme, de la non-consultation d'experts, du conformisme et de la politisation de l'administration publique ainsi que dans le favoritisme (cronyism), ou en d'autres termes, la nomination d'amis à des postes importants, tous ces phénomènes qui éloignent les Balkans occidentaux du modèle européen* »⁷⁸⁶.

Effectivement le clientélisme a de graves conséquences sur le système politique, sur l'économie, ainsi sur la société. Il empêche la démocratisation du pays. Lorsqu'une relation clientéliste s'établit, la responsabilité des hommes politiques perd son sens. Craignant la perte de privilèges personnels, les citoyens ne peuvent pas demander aux hommes politiques d'être plus responsables. Et les hommes politiques se sentent moins responsables, car ils ont acheté les voix des citoyens. Le clientélisme permet aux oligarques et au crime organisé d'influencer les décisions politiques à travers le financement des partis politiques. Nous avons constaté une tendance croissante des partis politiques à faire entrer dans la politique des hommes d'affaires, qui s'avèrent être là pour défendre leurs propres intérêts et non ceux du groupe qu'ils représentent. À propos de la situation en Bulgarie, Benoit Vitkine constate que « *l'acquisition d'un mandat électif, pour soi ou un membre du clan, s'est vite imposée : celui-ci offre un accès aux fonds nationaux et européens, permet d'obtenir des modifications législatives favorables au "business" et, surtout, de renforcer la mainmise du clan sur les représentants locaux de la justice et de la police* »⁷⁸⁷. De même, Antony Galabov souligne que, « *dans un contexte de corruption généralisée, "le cynisme des élites et celui des citoyens s'alimentent mutuellement* »⁷⁸⁸. Les mêmes phénomènes se produisent en Albanie.

Le niveau de corruption en Albanie est si élevé que certains partis politiques eux-mêmes ont proposé un financement à 100 % du budget des partis par l'État, comme un moyen

786 BESHKU Klodiana, « Kapja e shtetit, klientelizmi politik dhe fasada: Fenomenet që vënë në pikëpyetje Integrimin European të Ballkanit Perëndimor », *EuroSpeak*, 13 juin 2021, [consulté le 13 juin 2021], <https://www.eurospeak.al/news/zgjerimi/0206kapja-e-shtetit-klientelizmi-politik-dhe-fasada-fenomenet-ge-vene-ne-pikepyetje-integrimin-european-te-ballkanit-perendimor/>

787 VITKINE Benoit, « En Bulgarie, "la vente et l'achat de voix sont des crimes"... répandus », *Le Monde* [en ligne], 19 octobre 2011, [consulté le 20 décembre 2020], https://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/19/en-bulgarie-la-vente-et-l-achat-de-voix-sont-des-crimes-repandus_1590280_3214.html

788 GALABOV Antony cité par VITKINE Benoit, « En Bulgarie, "la vente et l'achat de voix sont des crimes"... répandus », *Le Monde* [en ligne], 19 octobre 2011, [consulté le 20 décembre 2020], https://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/19/en-bulgarie-la-vente-et-l-achat-de-voix-sont-des-crimes-repandus_1590280_3214.html

de bloquer l'argent du crime ou l'action des entreprises qui remportent des appels d'offres publics afin d'influencer la scène politique en Albanie.

Les partis politiques n'ont pas de limites. Ils utilisent tout ce qui est en leur pouvoir pour atteindre leur but. À travers l'achat de voix, l'offre d'emplois dans l'administration publique, l'attribution non méritée d'appels d'offres, le soutien envers le crime organisé, ils arrivent à gagner des voix. La relation clientéliste est un crime impuni en Albanie.

La faiblesse et l'inorganisation de la société civile, le manque d'indépendance des médias et une culture politique de sujétion des citoyens expliquent le rôle central des partis dans la formulation de leur programme politique. Dans le cas de l'Albanie, ce sont les partis politiques qui dirigent l'électorat en formulant leur programme. Ainsi, avec une culture politique de sujétion, une société civile faible et des médias dépendants, la société albanaise n'est pas en mesure d'articuler ses intérêts et ses attentes pour qu'ils soient canalisés et transformés en programmes politiques par les partis politiques. Au contraire, ce sont précisément ces derniers qui alimentent les attentes de l'électorat.

La société albanaise est l'une des sociétés les plus pauvres de l'Europe et les préoccupations immédiates des citoyens sont liées à leur survie économique. Déçus par la classe politique albanaise et méfiants à son égard, ils ont tendance à se tourner vers le facteur international, considéré comme l'acteur le plus fiable.

Malgré les attentes et la confiance de la société albanaise envers la communauté internationale, son rôle doit être considéré avec scepticisme. Le temps a montré que la communauté internationale, ou plutôt les réformes et les lois qu'elle a proposées, n'ont pas toujours joué un rôle d'accélérateur de la démocratisation du pays. Souvent, ces propositions n'étaient pas adaptées à la société albanaise, ou étaient irréfléchies et hâtives. Selon le professeur Altin Gjeta « *leurs politiques, basées sur l'approche descendante (imposer des réformes d'en haut par la conditionnalité sur la voie de l'intégration européenne), ont été contre-productives* »⁷⁸⁹. Il poursuit en affirmant que l'intervention internationale a entraîné deux conséquences liées à la légitimité. « *Premièrement, les réformes qu'ils ont conçues n'ont pas produit les résultats escomptés dans un domaine qui leur était inconnu, érodant ainsi ce que les politologues Krasner et Risse appellent la légitimité de l'output ou la légitimité du produit. Ainsi, ils sont plongés dans des politiques à court terme soutenant des dirigeants corrompus au nom du principe, la stabilité d'abord. Cela a conduit à des protestations qui ont*

789 GJETA Altin, « Kriza politike dhe roli i ndërkombëtarëve (Crise politique et rôle des internationaux) », Politiko [en ligne], 15 mars 2019, [consulte le 15 mars 2019], <https://politiko.al/kriza-politike-dhe-rol-i-nderkombetareve>

éclaté en Albanie, mais aussi dans la région, contre ce que Florian Bieber, professeur d'études sur l'Europe du Sud-Est, a appelé une stabilitocratie qui s'est épanouie avec le soutien de la communauté internationale. Deuxièmement, alors que les pays (dans l'ensemble des Balkans) n'ont pas fait d'avancées substantielles, mais ont plutôt glissé dans l'autoritarisme, la légitimité que la communauté internationale a donnée à nos dirigeants politiques a été totalement démasquée. Alors qu'à Bruxelles Rama se présente comme un démocrate, en Albanie il est sur le point d'installer une autocratie étouffante, où il ne gouverne pas, mais administre le pouvoir de manière corrompue au détriment de la liberté des citoyens et du progrès du pays »⁷⁹⁰.

Un exemple qui montre que l'intervention internationale n'est pas toujours bien pensée est la réforme de la justice. En juillet 2016, le Parlement albanais a voté à l'unanimité une réforme de la justice : les 140 députés du Parlement ont voté pour, même si certains d'entre eux ne lui étaient pas favorables. La réforme a été rendue possible grâce à l'investissement des États-Unis et de l'UE. Cette réforme a créé l'institution de vérification (Vetting) et modifié avec la Constitution plus de 25 lois organiques ou simples. Le processus de vérification connu sous le nom de Vetting⁷⁹¹ s'est révélé beaucoup plus complexe que prévu. Plus de 50 % des procureurs et des juges ont perdu leur poste car, après la vérification et le contrôle de leur patrimoine, ils n'ont pas réussi à le justifier et ont été obligés de quitter le système. C'est seulement en 2021 que l'Albanie a disposé d'une Cour Constitutionnelle fonctionnelle. En fait, que le pays n'avait pas les capacités humaines pour remplacer les postes vacants, ce qui a abouti à un système judiciaire semi-dysfonctionnel. Entre 2018 et 2020, l'Albanie s'est retrouvée sans Cour constitutionnelle et sans Cour Suprême. Entre 2017 et 2019, un procureur général par intérim a été élu, tandis que des institutions, telles que le Conseil supérieur du Parquet, sont restées longtemps sans membres à part entière et que la Structure spéciale contre la corruption et le crime organisé (en albanais Struktura e Posaçme Kundër Korrupsionit Dhe Krimet Të Organizuar SPAK) a été créée sans le nombre requis de procureurs. Tous ces retards et manquements, outre les conséquences directes qu'ils ont eues sur le système judiciaire, ont également eu un impact important sur le système politique du pays. L'absence de la Cour constitutionnelle a créé une impasse dans la résolution des conflits institutionnels, comme celui qui est survenu entre le Président de la République et la majorité parlementaire.

790 Ibid

791 La loi sur la réévaluation des juges et des procureurs (connue sous le nom de Vetting) vise à établir un système complet de réévaluation des juges et des procureurs afin d'accroître leur professionnalisme, de lutter contre la corruption et l'impact du crime organisé, de la politique et d'autres éléments illégaux dans l'administration de la justice.

Tous ces problèmes qui ont accompagné la transition politique de ces trois décennies sont réapparus lors des dernières élections législatives du 25 avril 2021, qui n'étaient pas dans le champ de cette recherche. L'un des plus grands problèmes de ces élections, évoqué dans le rapport final de l'OSCE, a été la fuite des données personnelles sensibles d'environ 900 000 citoyens albanais avant les élections, y compris leurs préférences politiques. Ce rapport a estimé que cela a été une grave préoccupation et a rendu les électeurs vulnérables aux pressions.

Par ailleurs, dans le but de stopper la captation des ressources de l'État par le parti au pouvoir il a été prévu par la loi qu'il serait interdit à de nombreux responsables (le Premier ministre, le Vice-Premier ministre, les ministres et vice-ministres, les maires et les adjoints du maire, les directeurs généraux d'agences ou d'entreprises spécialisé dans l'énergie électrique, la distribution de l'eau, la Poste, etc.) de présenter des projets quatre mois avant l'élection. Donc *« il est interdit au Gouvernement de prendre des décisions sur les augmentations de salaire, les retraites, le soutien économique ou social, les réductions ou abolitions d'impôts, les amnisties fiscales, la privatisation ou l'octroi d'actifs ou de récompenses. Pendant cette période de 4 mois, le Gouvernement et les autres institutions devront informer la CEC 5 jours avant toute activité »*⁷⁹². Cependant, cette initiative n'a pas été mise en œuvre par le Premier-ministre Edi Rama, qui en février 2021, c'est-à-dire 2 mois avant les élections, a publié sur ses réseaux sociaux des photos et vidéos mettant en avant des investissements publics dans la santé, l'inauguration des bâtiments reconstruits suite au séisme du 26 novembre 2019, etc.

Lors des élections législatives du 25 avril 2021, 46 entités politiques, trois coalitions électorales et cinq candidats indépendants ont été enregistrés auprès de la Commission électorale centrale. *« Sur les 26 partis qui ont soumis des rapports financiers à la CEC, 15 ont déclaré qu'ils n'avaient dépensé aucun lek pendant la campagne électorale - y compris des entités telles que le Parti social-démocrate qui a trois députés élus dans la nouvelle législature »*⁷⁹³. Il est impossible qu'un parti politique qui se présente à une élection, et encore moins un parti qui a remporté au moins un siège, n'ait fait aucune dépense pendant la campagne électorale.

792 « La proposition de la CCE interdit la `` propagande " du gouvernement 4 mois avant les élections Propozimi i KQZ i ndalon qeverisë 'propagandën' 4 muaj para zgjedhjeve », *Exit News* [en ligne], 17 décembre 2020, [consulté le 16 juin 2020] <https://exit.al/propozimi-i-kqz-i-ndalon-qeverise-propaganden-4-muaj-para-zgjedhjeve/>

793 LIKMETA Besar, « Partitë fshehën miliona euro shpenzime për propagandë elektorale në zgjedhje (Les partis ont caché des millions d'euros de dépenses de propagande électorale) », *Reporter.al* [en ligne], 23 novembre 2021, [consulté le 23 novembre 2021], https://www.reporter.al/partite-fshehen-miliona-euro-shpenzime-per-propagande-elektorale-ne-zgjedhje/?fbclid=IwAR13TdS5e7RkoOgOPpS9s-ITnOd7x3CcUzSx33Lcusb35jjg9QaTla_mJ-M

Ces élections parlementaires du 25 avril 2021 ont été gagnées par le Parti socialiste, dirigé par Edi Rama. Pour la première fois depuis la chute du système totalitaire, un parti politique a gagné un troisième mandat pour gouverner le pays. Blendi Kajsii explique cette victoire du Parti socialiste par le Théorème de l'électeur médian (*Median Voter Theorem*), développé par Anthony Downs. Selon cette théorie, les élections sont gagnées par le parti le plus proche de la majorité de l'électorat. Le candidat ou le parti politique doit mettre l'accent sur la dimension politique qui lui garantit de remporter le plus de votes. Lors de la campagne électorale pour les élections de 2021, le Parti démocratique n'avait pas de programme clair susceptible d'attirer les électeurs indécis. Son slogan était « ensemble pour le changement, l'Albanie gagne ». « *Ce slogan ne définit clairement aucune des principales dimensions du débat politique albanais telles que la démocratie, la corruption ou le développement économique* »⁷⁹⁴. Il est difficile de convaincre les Albanais qu'un changement peut être opéré avec les mêmes candidats qui, depuis des années, ont été à plusieurs reprises mêlés à des scandales de corruption.

Toutefois, après les élections législatives du 25 avril 2021, et après presque deux ans de boycott, le Parti démocratique a décidé de revenir au Parlement, bien que son Président Lulzim Basha ait qualifié ces élections de « massacre électoral ». Comme dans toutes élections qui ont eu lieu en Albanie, les perdants n'acceptent pas le résultat et accusent le parti vainqueur de manipulation.

Le retour du Parti démocratique au Parlement donne un espoir positif pour le parlementarisme et la démocratisation du pays. Selon Blendi Kajsii, « *Le parlementarisme est vital pour la démocratie albanaise car c'est seulement là que notre transition politique pourra se terminer par la transformation de l'ennemi en adversaire et la fermeture du cycle de polarisation politique vide qui reproduit le statu quo* »⁷⁹⁵.

On peut donc dire, en conclusion, que pour démocratiser le système politique d'un pays, il ne suffit pas seulement d'adopter des lois démocratiques ; ce qui compte vraiment, c'est leur applicabilité et l'existence d'un organe efficace pour assurer cette applicabilité. Pour faire avancer le pays sur la voie de la démocratie, il ne suffit pas seulement de changer les forces politiques au pouvoir, mais il faudra aussi procéder à un remaniement complet du système

794 KAJSIU Blendi, « Një analizë politike e zgjedhjeve të 2021 (Une analyse politique des élections de 2021) » *Panorama* [en ligne], 4 Mai 2021, [consulté le 04 mai 2021], <http://www.panorama.com.al/nje-analize-politike-e-zgjedhjeve-te-2021/>

795 KAJSIU Blendi, « Një mbrojtje të parlamentarizmit shqiptar (Pour la défense du parlementarisme albanais) », *Panorama* [en ligne], 10 novembre 2021, [consulté le 10 novembre 2021], <http://www.panorama.com.al/ne-mbrojtje-te-parlamentarizmit-shqiptar/>

politique, élaborer de nouvelles stratégies de développement et renforcer la légitimité et l'indépendance des institutions politiques garantissant l'application de la démocratie. La législation existante sur les partis politiques est trop ancienne, dysfonctionnelle et présente de grandes différences entre les normes fixées et les besoins actuels du pays. La réforme de la législation et l'application des principes constitutionnels par les partis politiques restent donc des promesses non tenues, un défi et une condition essentielle pour l'établissement d'une démocratie fonctionnelle et de l'État de droit en Albanie.

Bibliographie

I. Ouvrages individuels et collectifs

AHMETI Zef, *Çfarë është kultura shqiptare* (Qu'est-ce que c'est la culture albanaise), Naimi & Albanusches Institut, Tirana-St. Gallen, 2014, 158 p.

AKADEMIA E SHKENCAVE E SHQIPERISE, *L'histoire du Peuple Albanais, la Période de Indépendance 28 Novembre 1912- 7 Avril 1939 (Historia e Popullit shqiptar, Periudha e Pavaresise 28 Nentor 1912- 7 Prill 1939)*, Toena, Tirana, 2007, 600 p.

ALCAUD David & BOUVET Laurent, *Dictionnaire de sciences politiques*, Sirey, Novembre 2010, 520 p.

ALIA Ramiz, *Fjalime dhe biseda (Discours et conversation)*, vol. 4, 8 Nentori, Tirana, 1988 , 377 p.

ALIA Ramiz, *Jeta ime. Kujtime (Ma vie. Souvenirs)*, Toena, Tirana, 2010, 512 p.

ALMOND Gabriel A. & VERBA Sidney, *The civic culture. Political attitudes and democracy in five nations*, Sage publications, 1989, 379 p.

ANASTASI Aurela, *E drejta kushtetuese (Droit constitutionnel)*, Pegi, Tirana, 2004, 253 p.

ANDREANI Jacques, *Le piègé Helsinki et la chute du communisme*, Odile Jacob, Paris, 2005, 272 p.

ARDANT Philippe & MATHIEU Bertrand, *Institutions politique et droit constitutionnel*, Lextenso éditions, Paris, 2013, 640 p.

ARON Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, 1965, 384 p.

AUSTIN Robert C., *Shtegu i pashkelur i Fan Nolit (Le chemin non découvert de Fan Noli)*, Tirana : Albin, 2003, 54 p.

BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre, Braud Philippe & Hermet Guy, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, Paris, 1996, 322 p.

BAFOIL François, *Europe centrale et orientale, Mondialisation, européanisation et changement social*, Presses de Science Po, Paris, 2006, 567 p.

BAJRAMI Arsim, *Historia e Konstitucionalizmit shqiptar 1912-2012* (Histoire du constitutionnalisme albanais 1912-2012), Akademia e Shkencave dhe e Arteve e Kosoves, 2014, 571 p.

- BEAUD Olivier, *La Puissance de l'Etat*, Paris, PUF/ Léviathan, 1994, 512 p.
- BEHA Adem, *Entre stabilité & démocratisation. Élections, partis politiques et démocratie intra-parti au Kosovo (Mes stabilitetit & demokratizimit. Zgjedhjet, partite politike dhe demokracia e brendapartiake ne Kosova)*, CPC & FES, Prishtina 2017, 325 p.
- BEN ACHOUR Rafala, GICQUEL Jean & MILACIC Slobodan, *La démocratie représentative devant un défi historique*, Bruylant, Paris, 2006, 304 p.
- BIBERAJ Elez, *Shqiperia ne Tranzicion. Rruga e veshtire drejt demokracise 1990-2010 (L'Albanie en transition. Le difficile chemin vers la démocratie 1990- 2010)*, Instituti i Studimeve Nderkombetare, Tirane, 2011, 520 p.
- BOBBIO Norberto, *E djathta dhe e majta. Gjykime dhe kuptime të një dallese politike (Droite et gauche - Essai sur une distinction politique)*, Instituti i Dialogut dhe i Komunikimt, 1994, 101 p.
- BOGDANI Mirela & LOUGHLIN John, *Albania and the European Union : The Tumultuous Journey Towards Integration and Accession*, I.B.Tauris, 15 mars 2007, London- New-York, p. 174.
- BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, LGDJ lextenso édition, Paris, 2014, 804 p.
- BRIQUET Jean-Louis & SAWICKI Frédéric, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*. Presses Universitaires de France, 1998, 336 p.
- BUDINI Belina, *Tri kohe te Shqiperise ne Time 1923 – 2013 (Trois temps de l'Albanie dans le Time 1923 – 2013)*, UET Press, 2014, 361 p.
- BUFI Ylli, *Tempulli i demokracisë (Le temple de la démocratie)*, Ombra GVG, Tirana, 2010, 677 p.
- CABADA Ladislav, HLOUŠEK Vít & JUREK Petr, *Party Systems in East Central Europe*, Lexington Books, 2014, 221 p.
- CAUTRÈS Bruno et MUXEL Anne, *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le Panel électoral français 2007*, Presses de Sciences Po, 2009, 392 p.
- CEFAI Daniel, *Cultures politiques*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001, 528 p.
- CELIS Karen, KANTOLA Johanna, WAYLEN Georgina, & WELDON S. Laurel, *The Oxford Handbook of Gender and Politics*, OUP, 2013, p. 519.

- CHARLOT Jean, *Les partis politiques*, Armand Colin, 1974, 253 p.
- COLAS Dominique, *L'Europe post-communiste*, P.U.F, 2002, 712 p.
- COMBE Sonia & DITCHEV Ivayalo, *Albanie Utopie Huis clos dans le Balkans*, Éditions Autrement, Paris, 1996, 216 p.
- COMBE Sonia, 'Après le « tournant »: l'Albanie à l'épreuve l'utopie', dans COMBE Sonia, & DITCHEV Ivayalo, *Albanie Utopie Huis clos dans le Balkans*, Éditions Autrement, Paris, 1996.
- CORNU Gérard, *Vocabulaire juridique*, P.U.F – Quadrige, Paris, 2003, 1092 p.
- COURTOIS Stéphane, *Sortir du communisme, changer d'époque*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011.
- DABÈNE Olivier, GEISSER Vincent, MASSARDIER Gilles, *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*, Édition La Découverte, Paris, 2008, 336 p.
- DAHL Robert A., *Polyarchy. Participation and Opposition*, Yale University Press, New Haven & London, 1972, 272 p.
- DAWISHA Karen et PARROTT Bruce, *Politics, Power and the Struggle for Democracy in South-East Europe*, Cambridge University Press, 1997, 492 p.
- DE VILLIERS Michel, *Dictionnaire du droit constitutionnel*, Armand Colin, Paris, 2005, 281 p.
- DE WAELE Jean-Michel, « Consolidation démocratique, partis et clivages en Europe centrale et orientale », dans DE WAELE Jean-Michel, *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, Université de Bruxelles, 2002.
- DE WAELE Jean-Michel, *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale*, Université de Bruxelles, 2004, 288 p.
- DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis en Europe centrale*, Université de Bruxelles, 2004, 224 p.
- DE WAELE Jean-Michel, *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, Université de Bruxelles, 2002, 224 p.

DE WAELE Jean-Michel & ROGER Antoine, « La formation des clivages partisans en Europe centrale et orientale, A la recherche d'une méthode de comparaison », dans DE WAELE Jean-Michel, *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, p.15.

DEBBASCH Charles & PONTIER Jean-Marie, *Introduction à la politique*, Dalloz, Paris, 2000, 527 p.

DÉLOYE Yves & DE WAELE Jean-Michel, *Politique comparée*, Bruylant, 2018, 824 p.

DÉLOYE Yves, *Sociologie historique du politique*. La Découverte, 2007, 128 p.

DELWIT Pascal & DE WAELE Jean-Michel, *La Démocratisation en Europe Centrale, La coopération paneuropéenne des partis politiques*, L'Harmattan, Paris, 1998, 206 p.

DERVISHI Kastriot, *Historia e shtetit shqiptar 1912-2005 (L'histoire de l'état albanais 1912 – 2005)*, Shtepia botuese 55, 2006, 955 p.

DIAMOND Larry, Linz Juan J. & Lipset Seymour Martin, *Democracy in developing countries Latin America*, Vol 4, Lynne Rienner Publishers, 1989, 515 p.

DIAMOND Larry, PLATTNER Marc F., CHU Yun-han, et TIEN Hung-mao, *Consolidating the Third Wave Democracies. Regional Challenges*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et London, 1997, 332 p.

DIOP Omar, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire: recherches sur les enjeux juridiques et sociologiques du multipartisme dans quelques pays de l'espace francophone*, Éditions Publibook, 2006, 755 p.

DOGAN Mattei & PELASSY Dominique, *Sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives*, Economica 1981, 218 p.

DOGAN Mattei & PÉLASSY Dominique, *La comparaison internationale en sociologie politique. Une sélection de textes sur la démarche comparatiste. La sociologie politique comparative*, ITEC, Paris, 1980, 120 p.

DOKSANI Agim, HYSA Dorentina, BOZO Kejsi, *Media në Tranzicion: reflektim pas tri dekadash (Médias en transition : réflexion après trois décennies)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2020, 59 p.

DRUTA SULIMA Snejana, *La construction du système électoral en République de Moldavie. Sur la difficile démocratisation d'un État postsoviétique*, Fondation Varenne Collection de thèses, 2011, 431 p.

DUKA Valentina, *Historia e Shqiperise 1912-200 (L'histoire de l'Albanie 1912-2000)*, Kristalina-KH, Tirana, 2007, 533 p.

DUVERGER Maurice, *Les partis politique*, Armand Colin, Paris 1976, 473 p.

EKIERT Grzegorz et HANSON Stephen E. (sous la dir. de), *Capitalism and Democracy in Central and Eastern Europe. Assessing the Legacy of Communist Rule*, Cambridge University Press, 2003, 390 p.

FERAJ Hysamedin, *Skice e mendimit politike shqiptar (Esquisse de la pensée politique albanaise)*, Pegi, Tirana, 2006, 372 p.

FEVZIU Blendi, *Piedestala pa statuja 8 dhjetor 1990-31 mars 1991 (Les piédestaux sans statue, 8 décembre 1990-31 mars 1991)*, UET Press, Tirana, 2011, 261 p.

FICHER J. Bernd, *Shqiperia gjate luftes 1939- 1945 (L'Albanie pendant la guerre 1939-1945)*, Cabej, 365 p.

FRISON-ROCHE François, *Le "modèle semi-présidentiel" comme instrument de la transition en Europe post-communiste: Bulgarie, Lituanie, Macédoine, Pologne, Roumanie et Slovénie*, Bruylant, 2005, 560 p.

FUGA Artan, *Les mots dans la communication politique en Albanie*, Harmattan, 2004, 252 p.

FUGA Artan, *Majtaz jo djathtas (Gauche non droit)*, Dudaj, Tirana, 2003, 259 p.

GALLAGHER Michael & MITCHELL Paul, *The Politics of Electoral Systems*, Oxford University Press Inc, New York, 2005, 688 p.

GELARD Patrice, ADAM Atal, BARRY Françoise & DUHAMEL Luc, *L'État et le droit d'est en ouest. Mélanges offerts au professeur Michel Lesage*, Société de législation comparée, 2006, 551 p.

GÉLÉDAN Alain, *Transition à l'Est*, Le Monde Édition, 1995, p. 255.

GOODIN Robert E., *The Oxford Handbook of Political Science*, OUP Oxford 2011, 1320 p.

HERMET GUY & MARCOU Lilly, *Des partis comme les autres ? Les anciens communistes en Europe de l'Est*, Éditions Complexe, 1998, 165 p.

HERTAUX Jérôme & ZALEWSKI Frédérie, *Introduction à l'Europe postcommuniste*, Editions De Boeck Université, Bruxelles 2012.

HUNTINGTON, Samuel P. , *Political Order in Changing Societies*, Yale University Press, New Haven et London, 1968, 488 p.

HUNTINGTON, Samuel P., *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press, septembre 2012, 384 p.

INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton University Press, 1997, 464 p.

JAHO Xhuljeta, « Partitë politike dhe demokracia e brendshme e tyre(Les partis politiques et leur démocratie interne) » dans REDFORD Dan & DRENOVA Katina, *Një anëtar, një votë: një përmbledhje shkrimesh politike (Un membre, un vote: un résumé des écrits politiques)*, Pegi, Tirana, 2004.

JANDOT Gabriel, *L'Albanie d'Enver Hoxha (1944-1985)*, Paris, l'Harmattan, 1994, 384 p.

KADARE Ismail, *Poshtërimi në Ballkan (L'humiliation dans les Balkans)*, Onufri, 2004, 96 p.

KAJSIU Blendi, « Organizational Structures and Internal Party Democracy » in KARASIMEONOV Georgi, Friedrich-Ebert-Stiftung Institute for Political and Legal Studies, *Organizational structures and internal party democracy in South Eastern Europe* , Gorex Press, Sofia, 2005.

KALEMAJ Ilir, *Marrëdhëniet Shqipëri-Kosovë: Quo Vadis? (Relations Albanie-Kosovo : Quo Vadis ?)*, Friedrich-Ebert-Stift, Albania, 2014, 44 p.

KARASIMEONOV Georgi, Friedrich-Ebert-Stiftung Institute for Political and Legal Studies, *Organizational structures and internal party democracy in South Eastern Europe* , Gorex Press, Sofia, 2005.

KATZ S. Richard, « Why Are There So Many (or So Few) Electoral Reforms? » dans Gallagher Michael & Mitchell Paul, *The Politics of Electoral System*, Oxford University Press Inc., New York, 2005.

KIRCHHEIMER Otto, «The Transformation of the Western European Party Systems», dans LA PALOMBARA Joseph, WEINER Myron, eds, *Political parties and political development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 177-200.

KITSCHOLT Herbert, « Accounting for Post-communist Regime Diversity. What Counts as a Good Cause ? », dans EKIERT Grzegorz et HANSON Stephen E. (sous la dir. de), *Capitalism and Democracy in Central and Eastern Europe. Assessing the Legacy of Communist Rule*, Cambridge University Press, 2003.

KITSCHOLT Herbert, MANSFELDOVA Zdenka, MARKOWSKI Radoslaw & TOKA Gabor, *Post-Communist Party Systems. Competition, Representation, and Inter-Party Cooperation*, Cambridge University Press, 1999, 456 p.

KRASNIQI Afrim & HACKAJ Ardian, *Demokracia e brendshme në partitë politike shqiptare (La démocratie interne dans les partis politiques albanais)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2014, 158 p.

KRASNIQI Afrim, « Parliamentary Boycotts in the Western Balkans: Case Study, Albania » dans *Parliamentary Boycotts in the Western Balkans*, Westminster Foundation for Democracy, 2018, 121 p.

KRASNIQI Afrim, *La (sur)puissance des partis politiques ((Mbi)pushteti i partive politike)*, Gjergj Fishta, Tirana, 2008, 255 p.

KRASNIQI Afrim, *Partite politike ne Shqiperi 1920-2006. Historia dhe tiparet e partive, parlamentare dhe te zhvillimeve politike (Les partis politiques en Albanie 1920-2006). L'histoire et les caractéristique des partis, des parlements et des évolutions politiques*, Instituti shqiptar i studimit te politikave, Tirana, 2006, 380 p.

KRASNIQI Afrim, *Sistemet politike në Shqipëri 1912-2008 (Les systèmes politiques en Albanie 1912-2008)*, Ufo Press, Trana, 2009, 389 p.

KRIESI Hanspeter, *Les démocraties occidentales : une approche comparée*, Economica, 1994, 496 p.

LA PALOMBARA Joseph & WEINER Myron, *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, Princeton & New Jersey, 1966, 487 p.

LAMI Roland & KOCANI Aleksander, *Identity of Political Parties in Albania: during the period 1990 – 2013*, LAP LAMBERT Academic Publishing, 2015, 180 p.

LAMI Roland, *Komunikimi dhe marrëdhënia shoqërore (Communication et relations sociales)*, UET Press, Tirana, 2014, 206 p.

LAQUEUR Water, *Europe in Our Time. A History 1945-1992*, Viking, New York, 1992, 617 p.

- LECOMTE Jean-Philippe, *Sociologie politique*, Gualine éditeur, Paris 2005, 632 p.
- LESI Nikolle, *Keshtjella E Medias (Château des Médias)*, UET Press, Tirana, 2016, 458 p.
- LIJPHART Arendt, *Patterns of Democracy*, Yale University Press, 1999, 560 p.
- LINZ Juan J & STEPAN Alfred, *Problems of Democratic Transition and Consolidation Southern Europe South America and Post- Communist Europe*, The Johns Hopkins University Press, 1996, 504 p.
- LINZ Juan J., *Régimes totalitaires et autoritaires*, Armand Colin, Paris 2006.
- LIPSET Seymour M. & ROKKAN Stein, *Party systems and voter alignments: Cross-national perspectives*, The Free Press, New-York, 1967, 554 p.
- LUARASI Aleks, *Akte juridike per historine e shtetit dhe te se drejtes ne Shqiperi (Les actes juridiques pour l'histoire de l'état et du droit en Albanie)*, Luarasi, Tirana, 1999, 141 p.
- MARTIN Pierre, *Crise mondiale et systèmes partisans*, Presses de Science Po, 2018, 326 p.
- MASTROPAOLO Alfio & VERZICHELLI Luca, *Il Parlamento, le Assemblee nelle democrazie contemporanee*, Editori Laterza, 2006.
- MEKSI Aleksander, *Dhjetori 90 : Dokumenta dhe materiale (Décembre 90 : Documents et matériaux)*, UET Press, Tirana, 2010.
- MEKSI Sofokli, *Mbi disa aspekte të trashëgimisë totalitare gjatë periudhës së tranzicionit shqiptar (Sur certains aspects d'héritage totalitaire au cours de la période de la transition albanaise)*, Jehona, Tirana, 2008, 182 p.
- MENY Yves & SUREL Yves, *Politique comparée. Les démocraties Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Montchrestien*, 2001, 491 p.
- MENY Yves, *Idéologies. Partis politiques et Groupes Sociaux*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1989, 413 p.
- MICHELS Roberto, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques dans les démocraties*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1971, préface de René Rémond (1ère éd. 1912), 313 p.
- MILACIC Slobodan, *La démocratie constitutionnelle en Europe centrale et orientale. Bilan et perspectives*, Bruylant, Bruxelles, 1998, 632 p.

MILACIC Slobodan, « La démocratie représentative devant un défi historique ? », dans BEN ACHOUR Rafala, GICQUEL Jean & MILACIC Slobodan, *La démocratie représentative devant un défi historique*, Bruylant, Paris, 2006, p. 10-11.

NEZAJ Ilir, *La Transition Politique en Albanie: 1991-2005: Les défis et les enjeux de la transition politique albanaise*, Universitaires Européennes, juin 2010, 544 p.

NOIRIEL Gérard, *À quoi sert « l'identité nationale »*, Agone, series: « Passé et présent », Marseille, 2007, 156 p.

O'HAGAN Mary, Përse anëtarët janë të rëndësishëm (Pourquoi les membres sont importants) dans REDFORD Dan & DRENOVA Katina, *Një anëtar, një votë: një përmbledhje shkrimesh politike (Un membre, un vote : un résumé des écrits politiques)*, Pegi, Tirana, 2004.

O'DONNELL Guillermo, SCHMITTER Philippe C., et WHITEHEAD Laurence, *Transitions from Authoritarian Rule. Comparative Perspectives*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et London, 1991, 203 p.

O'DONNELL Guillermo, SCHMITTER Philippe C., *Transitions from Authoritarian Rule. Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et London, 1986, 120 p.

OFFERLÉ Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2012, 128 p.

OMARI Luan, *Sistemi parlamentar (Le système parlementaire)*, Elenena Gjika, Tirana, 2006, 235 p.

OSTROGORSKI Moisei Iakovlevitch, *La Démocratie et l'organisation des partis politiques*, Calmann-Lévy Editeurs, Paris, 1903, p. 125.

PANO Nicholas, « *The process of democratisation in Albania* », dans DAWISHA Karen et PARROTT Bruce, *Politics, Power and the Struggle for Democracy in South-East Europe*, Cambridge University Press, 1997.

PELLUMBI Servet, *Permbysja e komunizmit (Le renversement du communisme)*, UET Press, Tirana, Avril 2015, 206 p.

PËLLUMBI Servet, *Pluralizmi politik-Përvojë dhe sfida (Le pluralisme politique-Expérience et défis)*, IS, Tirana 2007.

PIROTTE Gautier, *La notion de société civile*, La Découverte, 2018, 131 p.

POMBENI Paolo, *Introduction à l'histoire des partis politiques*, PUF, Paris, 1992, 456 p.

POWELL G. Bingham, *Contemporary Democracies. Participation, Stability, and Violence*, Harvard University Press, Massachusetts et London, 1982, 294 p.

PYE Lucian W & VERBA Sidney, *Political Culture and Political Development*, Princeton University Press, 1965, 574 p.

PYE Lucian « Introduction: political culture and political development », dans PYE Lucian W & VERBA Sidney, *Political Culture and Political Development*, Princeton University Press, 1965, p. 8.

RAKIPI Albert, HUIBREGTSE Ada & HYSEN Dori, *Twenty Years After: People on State and Democracy*, Albanian Institute for International Studies (AIIS), 2011, 70 p.

REDFORD Dan & DRENOVA Katina, *Një anëtar, një votë: një përmbledhje shkrimesh politike (Un membre, un vote : un résumé des écrits politiques)*, Pegi, Tirana, 2004, 174

RICHARD D Jr Anderson, FISH Steven, HANSON Stephen E. & ROEDER Philip G., *Post-communism and the Theory of Democracy*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2001, 216 p.

ROGER Antoine, *Des partis pour quoi faire ? La représentation politique en Europe Centrale et Orientale*, Bruylant, 2003, 230 p.

ROSANVALLON Pierre, *Le Parlement des invisibles, Déchiffrer la France*, Éditions du Seuil, janvier 2020, 168 p.

ROUVIER Catherine, *Sociologie Politique*, LexisNexis Litex, 2014, 342 p.

SAJÓ András, *Limiting government, an introduction to constitutionalism*, Central European University Press, janvier 1999, 288 p.

SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis un cadre d'analyse*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 524 p.

SCARROW Susan E., WEBB Paul D., « Investigating Party Organization. Structures, Resources, and Representative Strategies », dans SCARROW Susan E., WEBB Paul D., & POGUNTKE Thomas, *Organizing Political Parties. Representation, Participation, and Power*, Oxford University Press, 2017.

- SCARROW Susan E., WEBB Paul D., & POGUNTKE Thomas, *Organizing Political Parties. Representation, Participation, and Power*, Oxford University Press, 2017.
- SCHATTSCHEIDER Elmer Eric, *Party Government: American Government in Action*, Routledge Taylor & Francis Group, London & New York, 2017, 282 p.
- SCHMITT Carl, *Constitutional Theory*, Duke University Press, London, 2008, 488 p.
- SCHOPFLIN George, *Politics in Western Europe*, Wiley–Blackwell, 1993, 336 p.
- SCHUMPETER Joseph A, *Capitalism, Socialism And Democracy*, Routledge, 2006, 464 p.
- SEILER Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Armand Colin, Paris, 2004, 266 p.
- SEILER Daniel-Louis, *Les Partis politiques en Europe*, Presses Universitaires De France (puf) coll. Que Sais-Je, Paris, 1996, 132 p.
- SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 1993, 479 p.
- STOKES Susan C, « Political Clientelism », dans GOODIN Robert E., *The Oxford Handbook of Political Science*, OUP Oxford 2011, 1320 p.
- TARIFA Fatos, *Politika si gramatikë dhe metaforë (La politique comme la grammaire et la métaphore)*, Onufri, 2014, 418 p.
- TOCQUEVILLE Alexis, *La Démocratie en Amérique*, II, D, 3, Paris, Garnier Flammarion, 1981, 547 p.
- TSEBELIS George, *Veto players: how political institutions work*, UCLA, Forthcoming Princeton UP and Russell Sage Foundation, 2001, 440 p.
- VAN BIEZEN Ingrid, *Financement des partis politiques et des campagnes électorales – Lignes directrices*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003.
- VAN BIEZEN Ingrid, *Political Parties in New Democracies. Party Organization in Southern and East-Central Europe*, PALGRAVE MACMILLAN, 2003, 266 p.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, préface de Raymond Aron (1ère éd. 1920).

WEIDENFELD Werner, *Demokracia dhe Ekonomia e Tregut në Evropën Lindore : strategji për Evropën (Démocratie et économie de marché en Europe de l'Est: stratégie pour l'Europe)*, Soros Foundation Book House, Tirana, 1999, 549 p.

WHITEHEAD Laurence, *Democratization. Theory and Experience*, Oxford University Press, 2002, 312 p.

ZAGANJORI Xhezair, *Demokracia dhe shteti i se drejtes (La démocratie et l'état de Droit)*, Luarasi, Tirana, 2002, 220 p.

ZAVALANI Tajar, *Histori e Shqipnis (Histoire de l'Albanie)*, Phoenix & Shtepia e Librit, Tirana, 1998, 542 p.

ZGURI Rrapo, *Marrëdhëniet mes medias dhe politikës në Shqipëri (Relations entre les médias et la politique en Albanie)*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Tirana, 2017, 62 p.

II Articles de revues scientifiques

AGH Atilla, « The « comparative revolution » and the transition in Central and Southern Europe », *The Journal of theoretical Politics*, n° 5, 1993, pp. 231-252.

AXHAMI Mirdaim & ZELA Loreta, « Ndikimi i marrëdhënieve me publikun në media gjatë fushatave elektorale « L'impact des relations publiques sur les médias pendant les campagnes électorales) », *Thesis*, N°2, 2015, pp. 203-212.

BACACHE-BEAUVALLET, Maya. « Les cycles politiques », *Idées économiques et sociales*, vol. 151, no. 1, 2008, pp. 10-17.

BACHELOT Carole, « L'étude des partis politiques : entre permanence et renouveau », *Pouvoirs*, 2017/4 (N° 163), pp. 127-139, [consulté le 19 octobre 2020], <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2017-4-page-127.htm>

BALME Richard, MARIE Jean-Louis & ROZENBERG Olivier. « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, no. 3, 2003, pp. 433-461.

BARNEA Shlomit & RAHAT Gideon, « 'Out with the old, in with the "new" ' : What constitutes a new party? », [consulté le 15 mars 2021], https://www.researchgate.net/publication/240709749_%27Out_with_the_old_in_with_the_new_%27_What_constitutes_a_new_party

BARTOLINI Stefano, « La formations des clivages », *Revue internationale de politique comparée*, 2005, N°1, Vol. 12, pp. 9-34.

BATAKOVIC Dusan T, « Les frontières balkaniques au XXe siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 217, no. 1, 2005, pp. 29-45.

BATISSE Cécile & SELIM Monique, « Du socialisme (de marché) au post-communisme. Singularités et unicité dans la globalisation du capitalisme », *Autrepart*, vol. 48, no. 4, 2008, pp. 3-12.

BEAUD Olivier, « L'histoire du concept de constitution en France. De la constitution politique à la constitution comme statut juridique de l'État », *Jus Politicum [en ligne]*, n° 3, [consulté le 16 mars 2020], [<http://juspoliticum.com/article/L-histoire-du-concept-de-constitution-en-France-De-la-constitution-politique-a-la-constitution-comme-statut-juridique-de-l-Etat-140.html>]

BEETHAM David, « Max Weber et La Légitimité Politique », *Revue Européenne Des Sciences Sociales*, vol. 33, no. 101, Librairie Droz, 1995, pp. 11–22, <http://www.jstor.org/stable/40370096>.

BÉRTOA Fernando Casal, « Party systems and cleavage structures revisited: A sociological explanation of party system institutionalization in East Central Europe », *Party Politics*, 2014, 20(1), pp.16-36.

BOGDANI Mirela, « Issues to be considered when choosing an electoral system –Albania case », *Revue d'études politiques et constitutionnelles Est-Europeennes*, Bordeaux IV, Nr.1-2, 2009.

BORICI Gjon, « Kredite dhe ndihmat kineze per Shqiperine, 1956-1975 (Prêts et aides chinoises à l'Albanie, 1956-1975), Akademia e Studimeve Albanologjike, Instituti i Historisë, Tirana, 2019.

BRIQUET Jean-Louis, « Le clientélisme politique dans l'Italie contemporaine », *HAL open science* [en ligne], 2013 [consulte le 15 avril 2021], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00918929/document>

BRZEZINSKI Zbigniew, « Le post-communisme et la question nationale », *Politique étrangère*, n°4, 1989, 54^eannée, pp. 615-628, [consulte le 30 décembre 2020], <https://doi.org/10.3406/polit.1989.3886>https://www.persee.fr/doc/polit_0032342x_1989_num_54_4_3886

BUE Nicolas & DESAGE Fabien, « Le « monde réel » des coalitions. L'étude des alliances partisanes de Gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, 2009/4 (n° 88), p. 7-37, [consulté le 13 février 2020] <https://www.cairn.info/revue-politix-2009-4-page-7.htm>

BUNCE Valerie, « Rethinking Recent Democratization: Lessons from the Postcommunist Experience », *World Politics*, vol. 55, no. 2, 2003, pp. 167–192, [consulté le 6 mai 2021], www.jstor.org/stable/25054217

CANAJ Erjona, « Financimi i partive politike nga donatorët privatë: Aleancë e heshtur (Financement des partis politiques par donateurs privés : Alliance silencieuse) », *Polis II*, 2011, p.

CAPDEVILA Nestor, « Totalitarisme, idéologie et démocratie », *Actuel Marx*, 2003/1 (n° 33), pp. 167-187, [consulte le 9 novembre 2020], <https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2003-1-page-167.htm>

CAROTHERS Thomas, « The end of the transition paradigm », *Journal of Democracy*, Volume 13, N° 1, janvier 2000, pp. 5-21.

CLARET Philippe, « La nouvelle gouvernance électorale dans les États post-communistes : du respect des standards à la dépendance internationale », dans Slobodan Milacic (sous la dir.), *Les systèmes post-communistes. Approches comparatives, Revue d'Études Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes*, Presse Universitaire de Droit de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, Numéro spécial, 2006, p. 150.

CLEMENT Jérôme, « Une influence plutôt indirecte sur la politique », *Revue internationale et stratégique*, vol. 78, no. 2, 2010, pp. 75-79.

COMBES Helene & VOMMARO Gabriel, « Relations clientélares ou politisation : pour dépasser certaines limites de l'étude du clientélisme », *Cahiers des Amériques Latines*, 69, 2012, pp. 17-35

DE WAELE Jean-Michel, « L'émergence, l'organisation et les spécificités des partis politiques dans les pays candidats », *Pouvoirs*, 2003/3 (n° 106), p. 85-98, [consulté le 15 mars 2021], <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2003-3-page-85.htm>

DEBRAS François, « Le monopole de la légitimité démocratique », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 2015/2, pp. 391-405.

DIAMOND Larry Jay, « Elections Without Democracy: Thinking About Hybrid Régimes », *Journal of Democracy*, Volume 13, Numéro 2, The Johns Hopkins University Press, Avril 2002, p. 29.

DIAMOND Larry Jay, « Toward Democratic Consolidation », *Journal of Democracy*, Vol. 5, N° 3, Juillet, 1994, pp. 4-17.

DIEHL Paula, SINTOMER Yves & HAYAT Samuel, « Introduction », *Trivium* [En ligne], 16, 2014, pp. 1-13, [consulté le 08 décembre 2020], <https://journals.openedition.org/trivium/4863>

DIEHL Paula, SINTOMER Yves & HAYAT Samuel, « Introduction », *Trivium* [En ligne], 16, 2014, [consulté le 08 décembre 2020], <https://journals.openedition.org/trivium/4863>

DITTER Jean-Guillaume & GEDESHI Ilir, « Conditions économiques et émigration des élites intellectuelles en Albanie », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 1997, [consulté le 30 septembre 2018], <http://cemoti.revues.org/122>

DITTER Jean-Guillaume et GEDESHI Ilir, « Conditions économiques et émigration des élites intellectuelles en Albanie », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 23 | 1997, [consulte le 10 mars 2021], <http://cemoti.revues.org/122>

DOBRY Michel, « Introduction », In: *Revue française de science politique*, 50^e année, n°4-5, 2000. pp. 579-584. www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395498

DOJA Albert, « Ethnicité, construction nationale et nationalisme dans l'aire albanaise : Approche anthropologique du conflit et des relations interethniques », *Ethnologia Balkanica: The Journal for Southeast European Anthropology*, 1999, 3, pp.155-179.

DOJA Albert, « Etniciteti, ndërtimi kombëtar dhe nacionalizmi në territorin etnik shqiptar: qasje antropologjike e konfliktit të marrëdhënive ndëretnike (Ethnicité, construction nationale et nationalisme en territoire ethnique albanais : une approche anthropologique du conflit des relations interethniques)», *Polis*, European University of Tirana, 2009, 9, pp.148-169.

ELEZI Gentian, « Ndërveprimi midis partive politike dhe organizatave të shoqërisë civile (Interaction entre les partis politiques et les organisations de la société civile) », *Polis*, N° 11, UET Press, 2011.

FEDELMAN Jean-Philippe, « La séparation des pouvoirs et le constitutionnalisme. Mythes et réalités d'une doctrine et de ses critiques », *Revue française de droit constitutionnel [en ligne]*, mars 2010, n° 83, pp. 483- 496, [consulté le 16 mars 2020] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2010-3-page-483.htm>

FRACHERY Thomas, « Le droit constitutionnel albanais à l'épreuve de la pratique des institutions », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol, 59 N°2, 2007, p. 333-358, [consulté le 16 mai 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_2007_num_59_2_19521

FREY Bruno S & SCHNEIDER Friedrich, « An Empirical Study of Politico-Economic Interaction in the United States », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 60, no. 2, 1978, p. 174–183, [consulté le 16 juin 2020], *JSTOR*, www.jstor.org/stable/1924970.

FUGA Artan, « La gauche est-elle de gauche ? La restructuration de la gauche en Albanie à travers ruptures et continuités », *Transition*, 2000-1, p. 101-102.

GENIEYS William, « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique*, vol. 56, no. 1, 2006, pp. 121-147.

GJELOSHAJ Kolë & DE WAELE Jean-Michel, « La République d'Albanie et la question du Kosovo », In: *CEMOTI*, n°29, 2000, L'humanitaire, L'Albanie, pp. 165-198; [consulte le 20 mars 2021], https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1526

GOMEZ R, RAMIRO L, MORALES L & AJA J, « Joining the party: Incentives and motivations of members and registered sympathizers in contemporary multi-speed membership parties », *Party Politics*, December 2019, [consulté le 8 août 2020], <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1354068819891047>

GOUGOU Florent, « La proportionnelle, majoritaire en Europe de l'Ouest », *Revue politique et parlementaire*, N° 1076, 11 septembre 2015, [consulté le 20 mars 2021], <https://www.revuepolitique.fr/la-juillet-proportionnelle-majoritaire-en-europe/>

GRUNBERG Gérard & HAEGEL Florence, « Le bipartisme imparfait en France et en Europe », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 14, n° 2, 2007, [consulte le 10

avril 2021], <https://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/f0uohitsgqh8dhk97gm9h8sc4/resources/ripc-142-0325.pdf>

GUILHOT Nicolas & SCHMITTER Philippe C, « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies », *Revue française de science politique*, 50^e année, n°4-5, 2000, pp. 615-632, [consulté le 3 avril 2021], www.persee.fr/doc/rfsp_0035_2950_2000_num_50_4_395500

GUSSI Alexandru, « L'évolution du clivage sur le passe communiste et la démocratisation », *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 2006, 6(3), pp. 577-597, [consulte le 13 décembre 2020], <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56225-3>

HARMEL Robert & JANDA Kenneth, « An Integrated Theory of Party Goals and Party Change », *Journal of Theoretical Politics*, 1994, 6 (3), p. 259-287, [consulté le 05 janvier 2019], https://www.researchgate.net/publication/249676251_An_Integrated_Theory_of_Party_Goals_and_Party_Change

HART Julie-Jeanne, « À la naissance de la « société civile », *Cause commune* [en ligne], N°20, novembre/ décembre 2020, [consulté le 5 janvier 2021], https://www.causecommune-larevue.fr/_la_naissance_de_la_societe_civile

HERMET Guy, « Les démocratisations au vingtième siècle : une comparaison Amérique latine /Europe de l'Est », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 2, 2001, pp. 285-304.

HUDON Raymond, « Pour une analyse politique du patronage », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Septembre 1974, Vol. 7, No. 3, pp. 484-501.

IMAMI Drini & LAMI Endrit, « Political business cycle in local versus general (parliamentary) election in Albania », International conference , economic & social challenges and problems at the time of crisis, 2009, 11-13/12/2009, [consulte le 20 janvier 2021], https://www.researchgate.net/publication/236645379_Political_Business_Cycles_in_local_vs_rsus_general_parliamentary_elections_in_Albania

IMAMI Drini & LAMI Endrit, « Searching for Political Business Cycles in Albania », *Periodica Politechnica, the scientific journal of the Budapest University of Technology and Economics*, Vol. 2, 2006.

INSEL Ahmet, « Des « transitions démocratiques » interminables », *Revue du MAUSS*, vol. 43, no. 1, 2014, pp. 89-98.

JANO Dorian, « Rreth shkaqeve dhe faktorëve që lidhen me korrupsionin: Rasti i Shqipërisë (À propos des causes et des facteurs liés à la corruption : Le cas de l'Albanie) », *Polis* 6, 2008, pp. 31-41.

JANO Dorian, On Parties and Party System in Albania: What Implications for Democracy, juillet, 2008, p. 7, [consulté le 15 mars 2020], https://www.researchgate.net/publication/228161190_On_Parties_and_Party_System_in_Albania_What_Implications_for_Democracy

JARVIS Christopher, « Grandeur et décadence des pyramides financières en Albanie », *Finances & Développement [en ligne]*, Mars 2000, Volume 37, n°1, p. 46, [consulté le 12 mai 2020], <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2000/03/pdf/jarvis.pdf>

JASHA Menzel, « L'enjeu de l'intégration de l'Albanie à l'Union européenne et la reconstruction de l'identité nationale albanaise postcommuniste », *Cahiers balkaniques [En ligne]*, 44 | 2016, 05 janvier 2018, [consulté le 04 mars 2020],: <http://journals.openedition.org/ceb/9943> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ceb.9943>

KAJSIU Blendi, « Integrimi si pengese per demokracine (L'intégration comme obstacle à la démocratie) », *Polis*, n° 4, 2005, p. 7.

KAJSIU Blendi, « Shqipëria në dhjetë vitet e ardhshme – vështrim drejt së ardhmes (L'Albanie dans les dix prochaines années - regarder vers l'avenir) », *Albanian Institute for International Studies* 2012. p.36.

KAJSIU Blendi, « Vdekje politikës, liri popullit !-Kriza e përfaqësimit në Shqipëri (Mort du politique, liberté du peuple ! -La crise de la représentation en Albanie) », *Polis*, N°5, 2008, p. 6.

KAJSIU Blendi, « The Instrumentalisation of Media in Albania », *Südosteuropa* 60, H.1, 2012, pp. 31-52.

KËLLIÇI Klejd, « Nouveaux partis mais pas tant : PDIU et LSI au Gouvernement (Parti të reja por jo dhe aq: PDIU dhe LSI në qeverisje) », *Revue Polis*, no. 11, 2011, pp. 7–30.

KRASNIQI Afrim, « Sjellja zgjedhore dhe identifikimi i votës në Shqipëri (Le comportement électoral et l'identification du vote en Albanie) », *Illyrius*, nr 3, Tirana, 2013, pp.141-167.

KRASNIQI Afrim, « Parliamentary Boycotss in the Western Balkans, Case study : Albania », *Western Westminster Foundation*, London, 2019.

KROUWEL André, « Otto Kirchheimer and the catch-all party », *West European Politics*, 2003, 26: 2, pp.23-40, [consulté le 05 février 2021], <https://research.vu.nl/ws/portalfiles/portal/1902168/157072.pdf>

LALLEMAND Jean-Charles, « Les hommes d'affaires en politique dans les régions de Russie : émergence, affirmation et déclin d'un type d'acteurs politiques », *Politix*, vol. 84, no. 4, 2008, pp. 61-90.

LAMI Roland, « Mungesa e ideologjive tek partite politike në Shqipëri (Manque d'idéologies des partis politiques en Albanie) », *Journal of Institute Alb-Shkenca*, 2018, N°4, Vol 3, pp. 488-494, [consulté le 30 août 2021] http://alpa.mali-it.eu/journal/aktet/vol/vol3/Aktet_Vol_III_Nr_4_pp_488_494.pdf

LAMI Roland, « Televizioni në raportet Parti Politike: Publik (La télévision dans les reportages des partis politiques : public) », *Polis II*, 2011.

LEMARCHAND Rene & KEITH Legg, « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, vol. 4, no. 2, 1972, p. 174.

LEMIEUX Vincent, « Pour Une Science Politique Des Partis », *Revue Canadienne De Science Politique*, vol. 5, no. 4, 1972, pp. 485–502, [consulte le 10 février 2021], www.jstor.org/stable/3231733

LINZ Juan J. & GISPERT Cyril, « Quel avenir pour les partis politiques dans les démocraties contemporaines ? », *Pôle Sud* 2/2004 (n° 21), pp. 55-68, [consulte le 5 février 2021], www.cairn.info/revue-pole-sud-2004-2-page-55.htm.

LINZ Juan, « L'effondrement de la démocratie. Autoritarisme et totalitarisme dans l'Europe de l'Entre-deux guerres », *Revue internationale de politique comparée*, volume 11, n°4, 2004, pp. 531-586.

MAGNI-BERTON Raül, « Actions gouvernementales, popularité et polarisation politique : une étude comparée », *Revue française de science politique*, 2003/6 (Vol. 53), pp. 941-962, [consulté le 16 juin 2020] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2003-6-page-941.htm>

MAGNON Xavier & VIDAL NAQUET Ariane, « Le droit constitutionnel est-il un droit politique ? », *Les cahiers Portalis* [en ligne], Association de l'Institut Portalis (AIP), 2018, p. 106-128, [consulté le 16 mai 2020], <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01973191/document>

MAIR Peter, « Le changement des systèmes de partis », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, no. 2, 2007, pp. 243-261.

MARTIN Louis, « Le rôle des media dans le processus politique », *Communication Information*, Vol 2, N°3, automne 1978. pp.129-136.

MARTINACHE Igor, « Hommes d'affaires en politique », *Politix*, n° 84, 2008, [consulté le 5 novembre 2020], <https://journals.openedition.org/lectures/731>

MEDARD Jean-François, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française des science politique* [en ligne], 26^e année, n°1, 1976, pp. 103-131, [consulté le 9 janvier 2020] <https://doi.org/10.3406/rfsp.1976.393655>https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1976_num_26_1_393655,

MEKSI Aleksandër. « Të dhëna për historinë e hershme mesjetare të Shqipërisë (fundi i shek. VI — fillimi i shek. XI) (Données sur l'histoire médiévale ancienne de l'Albanie) », *Iliria*, vol. 19 n°1, 1989, pp. 109-136, [consulté le 13 mars 2021], <https://doi.org/10.3406/iliri.1989.1516>https://www.persee.fr/doc/iliri_17272548_1989_num_19_1_1516

MILACIC Slobodan (sous la dir.), *Les systèmes post-communistes. Approches comparatives*, Revue d'Études Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes, Presse Universitaire de Droit de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, Numéro spécial, 2006.

MINK Georges & SZUREK Jean-Charles, « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, 48^e année, n°1, 1998. pp. 3-41.

MIRDAIM Axhami & ZELA Loreta, « Ndikimi i marrëdhënieve me publikun në media gjatë fushatave elektorale (L'impact des relations publiques sur les médias pendant les campagnes électorales) », *Thesis*, N°2, 2015, pp 203-212.

MIRKINE-GUÉTZÉVITCH Boris, « Les méthodes d'étude du droit constitutionnel comparé », *Revue internationale de droit comparé [en ligne]*, Vol. 1, N°4, Octobre-décembre 1949. p. 397-417, [consulté le 16 mai 2020], <https://doi.org/10.3406/ridc.1949.18889>https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1949_num_1_4_18889

MITROPOLITSKI Siméon, « Comprendre la diversité des régimes politiques au sein des pays postcommunistes », *Politique et Sociétés*, 30 (3), 2011, pp. 123–148.

MORLINO Leonardo, « Architectures constitutionnelles et politiques démocratiques en Europe de l'Est », *Revue française de science politique [en ligne]*, 50^e année, 2000, n°4-5, [consulté le 16 mai 2020], www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_4_395503

MOSER G. Robert, « Electoral Systems and the Number of Parties in Postcommunist States », *World Politics [en ligne]*, Vol 51, No. 3, p. 359-384, [consulté le 16 mars 2020], <https://www.jstor.org/stable/25054083?seq=1>

NORDHAUS D. William, « The Political Business Cycle », *Review of Economic Studies*, Vol 42, No 02, 1975, p.169-190, [consulté le 17 juin 2020], www.jstor.org/stable/2296528

NORDHAUS William D., ALESINA Alberto & SCHULTZE Charles L.. « Alternative Approaches to the Political Business Cycle », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1989, no. 2, 1989, p. 1–68, [consulté le 18 juin 2020], www.jstor.org/stable/2534461

PAJO Matilda, « Tipare të kulturës politike në Shqipërinë post-komuniste (Caractéristiques de la culture politique dans l'Albanie post-communiste) », *Thesis*, N°2, p.119.

PELLUMBI Servet, « Shoqëria civile në teori e në praktikë(La société civile en théorie et en pratique) », *Politika dhe Shoqëria 2000*, 1(2).

PETRELA Iris, « Electoral systems in europe and the case of albania (with focus on the current electoral code and general elections held in 2009) », *SEE Law Journal*, Vol. 1, No. 1, janvier 2014, pp. 35-44.

PIHET Christian, « 1991-1999 Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », *CEMOTI [en ligne]*, n°29, 2000, pp. 141-164, [consulté le 16 mai 2020], www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1525

POLETTI M, WEBB P et BALE T, (2018) « Why do only some people who support parties actually join them? Evidence from Britain », *West European Politics, 2018*, [consulté le 27 mai 2018]

2020],

<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01402382.2018.1479921?tab=permissions&scroll=top>

RICHTER Solveig et WUNSCH Natasha, « Money, Power, Glory; The Linkages Between EU Conditionality and State Capture in the Western Balkans », *Journal of European Public Policy*, 2020, Vol. 27, No 1, pp. 41-62.

ROSENBLUM Nancy L., « Primus Inter Pares: Political Parties and Civil Society : Political Parties and Civil Society », *75 Chi.-Kent L. Rev.* 2000, pp. 493- 529, [consulté le 25 août 2021], <https://scholarship.kentlaw.iit.edu/cklawreview/vol75/iss2/9>

ROZENBERG Olivier & THIERS Éric, « Comprendre le Parlement », *Commentaire*, n° 164, 2018/4, p. 985-987, [consulté le 17 juillet 2020], <https://www.cairn.info/revue-commentaire-2018-4-page-985.htm>

SAWICKI Frederic, « La science politique et l'étude des partis politiques », *Cahiers Français*, Découverte de la science politique, n°276, mai-juin 1996, p. 51-59.

SCHMITTER Philippe C & GISPERT Cyril, « Europe et défis démocratiques», *Pôle Sud*, n°21, 2004, pp. 93-99, [consulté le 14 mai 2021], https://doi.org/10.3406/pole.2004.1205https://www.persee.fr/doc/pole_12621676_2004_num_21_1_1205

SCHMITTER Philippe C. & LYNN Terry Karl, What democracy is... and is not, *Journal of democracy*, 1991, p. 6.

SCHREIBER Thomas, « L'Albanie: un pays à part?», *Politique étrangère*, n°4 -1985 -50^eannée, pp. 925-933.

SCHULTZ Kenneth A, « The Politics of the Political Business Cycle », *British Journal of Political Science*, vol. 25, no. 1, 1995, p. 79-99, [consulté le 17 juin 2020], www.jstor.org/stable/194177.

STERN Henri, « Positions. Revaloriser le Parlement », *Esprit*, 2012/6 (Juin), p. 14-18, [consulté le 23 juillet 2020] <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-esprit-2012-6-page-14.htm>

STERN Ulrike & WOHLFELD Sarah, « Internal political power struggle blocks central reforms », *DGAP*, Septembre 2012, N°11, p. 12, [consulté le 23 mars 2021],

https://dgap.org/system/files/article_pdfs/2012mars11_DGAPanalyse_Stern_Wohlfeld_Albania_EN.pdf

TAAGEPERA Rein & SOBERG SHUGART Matthew, « Predicting the Number of Parties: A Quantitative Model of Duverger's Mechanical Effect », *The American Political Science Review*, Vol. 87, No. 2, 1993, pp. 455-464.

TARIFA Fatos, *Albania's Road from Communism: Political and Social Change, 1990–1993*, Development and Change, Institute of Social Studies, Vol 26, Hague, 1995. pp. 133-162.

THIERS Éric, « Penser la Constitution », *Commentaire*, 2013/1, No. 141, pp. 216-218, consulté le 8 juin 2021], <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-commentaire-2013-1-page-216.htm>

VAN BIEZEN Ingrid, « Political parties as public utilities », *Party Politics*, vol 10, N. 6, 2004, pp. 701–722

WALINE Marcel, « Le Parlement, le pouvoir exécutif et les partis politiques en fonction de la démocratie », *Revue internationale de droit comparé*, Vol. 7, N°2, Avril-juin 1955, pp. 391-399, [consulté le 17 juillet 2020], https://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1955_num_7_2_9253

III. Thèses de doctorat

BALLUKJA Aurora, *Ndikimi i sistemit elektoral në formën e qeverisjes në Shqipëri 1991-2013* [en ligne], Gjuraj Tonin (dir.), thèse, science politique, université Européen de Tirana, 2018, 305 p., [consulté le 20 janvier 2020], http://www.uet.edu.al/images/doktoratura/Aurora_Balukja.pdf

BERBERI Sokol, *Kufijtë kushtetues strukturorë të pushtetit ligjëvënës dhe kontrollit kushtetues (Limites constitutionnelles structurelles du pouvoir législatif et du contrôle constitutionnel)*, Luan Omeri (dir.), thèse, droit, Université de Tirana, 2014, 180 p.

CEKA Blendi, *La relation entre les systèmes électoraux, le système des partis et le comportement électoral en Albanie (Marrëdhënia mes sistemeve zgjedhore, sistemit partiak dhe sjelljes zgjedhore në Shqipëri)* [en ligne], Artan Fuga(dir.), thèse, science politique.

Université de Tirana, 2013, 306 p.[consulté le 01 mars 2021],<http://www.doktoratura.unitir.edu.al/wp-content/uploads/2013/08/Doktorature-Blendi-Ceka-Fakulteti-i-Shkencave-Sociale-Departamenti-i-Shkencave-Politike.pdf>

DOGBA BLAISE Ogou , *Les évolutions de la règle électorale dans les systèmes politiques transitionnels : les élections législatives en Europe du Sud-Est (1989-2009)* [en ligne], Philippe Claret(dir.), these, science politique. Université de Bordeaux, 2016,[consulté le 17 mars 2021]

HASIMJA Ermal, *Les défis de la représentation démocratique en Albanie* [en ligne], Yves Sintomer(dir.), thèse, Science politique, Université Paris 8, 2006, p.7, [consulté le 10 janvier 2020], <https://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/document/120117630#?c=0&m=0&s=0&cv=0>

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01420742>

LONDO Etleva, *Marketimi i fushatave elektorale ne median shqiptare (Marketing des campagnes électorales dans les médias albanais)* [en ligne], Mark Marku (dir.), thèse, histoire, Université de Tirana, 2015, 259 p.

NEXHIPI Adelina, *Aspekte te tranzicionit politik ne Shqiperi (Aspects de la transition politique en Albanie)* [en ligne], Eva Tafili(dir.), thèse, histoire, Université de Tirana, 2018, 259 p. [consulte le 10 décembre 2020], <http://www.doktoratura.unitir.edu.al/wp-content/uploads/2018/10/Tranzicioni-A.-Nexhipi.pdf>

PAJO Matilda, *Figura e njëshit në politikën shqiptare në periudhën post-komuniste (La figure de l'un dans la politique albanaise de la période post-communiste)*, [en ligne], BERISHA Ibrahim, (dir.), thèse, sciences sociales, Université de Tirana, 2018, 221 p., [consulté le 15 janvier 2020], <https://unitir.edu.al/figura-e-njeshit-ne-politiken-shqiptare-ne-periudhen-post-komuniste/>

XHAFERAJ Anjeza, *Sistemi partiak në Shqipëri: struktura dhe organizimi i partive politike 1991-2013 (Le système de partis en Albanie : la structure et l'organisation des partis politiques 1991-2013)*, [en ligne], BARBULLUSHI Odeta (dir.), these, science politique. Université Européen de Tirana, 2016, p. 106, [consulté le 02 mars 2021],http://uet.edu.al/images/doktoratura/Anjeza_Xhaferaj.pdf

ZOTAJ Elda, *Tranzicioni politik dhe roli i tij në marrëdhëniet e shqipërisë me Bashkimin Evropian (La transition politique et son rôle dans les relations de l'Albanie avec l'Union Européenne)*, [en ligne], TAFILI (HYSKAJ) Eva, (dir.), thèse, diplomatie et relations

internationales, Université de Tirana, 2014, 182 p., [consulté le 10 janvier 2020], <http://docplayer.net/63779874-Tranzicioni-politik-dhe-rol-i-tij-ne-marredheniet-e-shqiperise-me-bashkimin-evropian.html>

IV. Lois, projet de loi, décrets, règlements

Décret n. 7442, du 17.12.1990 sur la création d'organisations et d'associations politiques.

L'Assemblée de l'Albanie, Manuel la législature XVII, Tirana 2007, p. 9, [consulté le 17 juillet 2020], https://www.parlament.al/Files/Informacione/manual_legjislatura-xvii.pdf

La Constitution de 1998, <https://www.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/sq/al/al057sq.pdf>

Le Code électoral de la République de l'Albanie, http://kqz.gov.al/wp-content/uploads/2020/12/Kodi-Zgjedhor-2020_perditesuar_qpz.pdf

Les motifs du renvoi du Président de la République loi no. 118/2020 “sur certains ajouts et modifications de la loi no. 10019, du 29.12.2008, « Le Code électoral de la République d'Albanie », modifié « composantes du décret no. 11797, du 22.10.2020 (Arsyet e kthimit nga Presidenti i Republikës ligjit nr. 118/2020C“për disa shtesa dhe ndryshime në ligjin nr. 10019, datë 29.12.2008, “Kodi zgjedhor i Republikës së Shqipërisë”, i ndryshuar” pjesë përbërëse të dekretit nr. 11797, datë 22.10.2020), [consulté le 10 décembre 2020] <https://president.al/wp-content/uploads/2020/10/arsyet-e-kthimit-nr.-118-2020.pdf>

Les principales dispositions de la Constitution, Journal officiel, avril-mai 1991.

Loi n° 491, date 29.4.1991, Sur les principales dispositions constitutionnelles, <https://shtetiweb.org/wp-content/uploads/2015/10/Dispozitat-kryesore-kushtetuese-1991.pdf>,

Loi, n° 8001, du 22. Septembre 1995, https://www.parlament.al/Files/Informacione/Legjislacioni_shqiptar-Tregues-bibliografik-tematik-1991-2000.pdf

Loi N° 8580, du 17.2.2000 sur les partis politiques, <http://kqz.gov.al/wp-content/uploads/2021/03/ligji-per-partite-politike-2020.pdf>

Règlement intérieur de l'Assemblée de la République d'Albanie, <https://www.parlament.al/Files/sKuvendi/rregullorja.pdf>

Statut du Mouvement socialiste pour l'intégration, <https://lsi.al/statuti/>

Statut du Parti démocratique, <https://pd.al/statuti/>

Statut du Parti socialistes, https://issuu.com/partiasocialiste/docs/1._statuti_dhe_rregulloret..._e_p

V. Rapports, Avis, Commentaires, Monitoring

1. *Instituti i studimeve politike (ISP) Institut d'études politiques*

Instituti i studime politike « Financimi i partive dhe problemet me informalitetin, (Financement des partis et problèmes avec l'informalité), *ISP*, 2019, [consulté le 1 juin 2021], <http://isp.com.al/index.php/2019/02/12/financimi-i-partive-dhe-problemet-me-informalitetin/>

Instituti i studime politike « Financimi i partive dhe problemet me informalitetin (Financement des partis et problèmes avec l'informalité), *ISP*, 2019, [consulté le 1 juin 2021], <http://isp.com.al/index.php/2019/02/12/financimi-i-partive-dhe-problemet-me-informalitetin/>

Instituti i studime politike, « Kriza e demokracise brenda partive : rasti i zgjedhjeve ne pd 22.07.2017 (La crise de la démocratie au sein des partis : le cas des élections au PD le 22.07.2017)», *ISP* [en ligne], [consulté le 15 avril 2021], <https://isp.com.al/index.php/2018/02/01/kriza-e-demokracise-brenda-partive-zgjedhjet-ne-ps-2016-dhe-ne-pd-2017/>

Instituti i studime politike, Kuvendi me vetem 87 deputete. Problematika dhe rrugezgjdhje (Assemblée avec seulement 87 députés. Problèmes et solutions), *ISP*, <https://isp.com.al/index.php/2019/06/15/kuvend-me-vetem-87-deputete-problematika-dhe-rrugezgjdhje/>

Instituti i studime politike, «PS-1991-2020 Kryetaret sukseset dhe deshtimet kryesore (PS 1991-2020 Présidents, succès et les échecs majeurs)», *ISP*, 2020, [consulté le 15 mars 2021],

<https://isp.com.al/index.php/2020/06/12/ps-1991-2020-kryetaret-sukseset-dhe-deshtimet-kryesore/>

Instituti i Studimeve Politike, « Parlamenti dhe përfaqësimi politik në Shqipëri (Le Parlement et représentation politique en Albanie) », Rapport de monitoring janvier - juillet 2016, ISP, 2016.

Instituti i Studimeve Politike, «Për zgjedhje të ndershmetë ndalojmë shpërdorimin e burimeve shtetërore (Pour des élections équitables nous interdisons l'utilisation des ressources de l'état) », Rapport monitoring décembre 2018-décembre 2019, *ISP*, Janvier 2020, p. 23, [consulté le 4 janvier 2021] <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/12/ISP-RAPORT-P%C3%8BRDORIMI-I-BURIMEVE-SHTET%C3%8BRORE-N%C3%8BFUSHAT%C3%8BN-ELEKTORALE-2019.pdf>

Instituti i Studimeve Politike, Parlamenti dhe përfaqësimi politik në Shqipëri (Le Parlement et la représentation politique en Albanie, Rapport de monitoring septembre 2017 - décembre 2020, septembre-décembre 2017, *ISP*.

Instituti i Studimeve Politike, Pjesëmarrja në zgjedhje 1992-2019, kontraste dhe faktorët ndikues (La participation dans les élections 1992-2019 contrastes et facteurs d'influence), *ISP*, 2019, [consulté le 15 décembre 2019], <https://isp.com.al/index.php/2019/07/08/pjesemarrja-ne-zgjedhje-1992-2019-kontraste-dhe-faktore-ndikues/>

Instituti i Studimeve Politike. Parlamenti në pasqyrë (Parlement dans la miroir), Rapport de monitoring janvier 2018 - juillet 2018, *ISP*, 59 p, <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2018/08/ISP-PARLAMENTI-NE-PASQYRE-RAPORT-MONITORIMI-JANAR-KORRIK-2018.pdf>

Instituti i studime politike, PD mbi bazë qarku në zgjedhjet parlamentare 1991-2017 – *ISP* (PD par circonscription aux élections législatives 1991-2017), Institut des études politiques en Albanie, [consulté le 17 avril 2021], <https://isp.com.al/index.php/2021/04/19/mandatet-dhe-perfaqesimi-ps-pd-mbi-baze-qarku-ne-zgjedhjet-parlamentare-1991-2017/>

Instituti i Studimeve Politike, « Venecia, memoria historike dhe kryetarët kandidatë në 4 zona si deformim kushtetues (ISP: Venise, mémoire historique et les presidents candidats dans 4 circonscriptions comme déformation constitutionnelle) » *ISP*, avril 2020, [consulté le 5 avril 2021], <https://isp.com.al/isp-venecia-memoria-historike-dhe-kryetaret-kandidate-ne-4-zona-si-deformim-kushtetues/>

Instituti i Studimeve Politike, «5 Vjet Nga Miratimi I Reformës Në Drejtësi: Arritje, Probleme Dhe Sfidat Prioritar (5 Ans A Partir De L'adoption De La Reforme De La Justice : Réalisations, Problèmes Et Défis Prioritaires) », Document débat, ISP, Tirana, juillet 2021, [consulte le 22 juillet 2021], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2021/07/ISP-Dokument-debati-2016-vs-2021-Reforma-ne-drejtësi-bilanci-dhe-sfidat.pdf>

KRASNIQI Afrim, «Strukturat drejtuese të partive politike (Les structures principales des parties politiques) », Rapport analytique, *Instituti i Studimeve Politike*, 1 janvier 2017, p. 7, [consulté le 30 mars 2021], <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2019/02/STRUKTURAT-E-PARTIVE-POLITIKE-2017.pdf>

PASSARELLI Gianluca & TARDIOLI Renata, Partitë politike shqiptare në prizmin e kuadrit ligjor: raport studimor (Les partis politiques albanais au prisme du cadre juridique : rapport d'étude), Emal, Instituti i studimeve politike, Tirana, 2021, [consulté le 8 novembre 2021] <http://isp.com.al/wp-content/uploads/2021/12/ISP-Partite-politike-ne-kuadrin-e-prizmit-ligjor-raport-studimor.pdf>

2. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe OSCE

Albanie – Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements constitutionnels du 30 juillet 2020 et au Code électoral du 5 octobre 2020, approuvé par le Conseil des élections démocratiques à sa 70e réunion (en ligne, 10 décembre 2020) et adopté par la Commission de Venise à sa 125e session plénière (en ligne, 11-12 décembre 2020), p.

Rapport final de l'OSCE / BIDDH, 2013, 15 p., [consulté le 20 janvier 2021], <https://www.osce.org/files/f/documents/5/0/103069.pdf> ODIHR/OSBE: Raporti përfundimtar mbi zgjedhjet vendore (Rapport final sur les élections locales), Varshavë 5 septembre 2019, 40 p., [consulte le 8 février 2020],

ODIHR/OSBE: Raporti përfundimtar mbi zgjedhjet për kuvendin 25 qershor 2017 (Rapport final sur les élections à l'assemblée 25 juin 2017), Varshavë 28 septembre 2017, 40 p., [consulte le 8 février 2020], <https://www.osce.org/files/f/documents/2/d/351226.pdf>

OSCE & ODIHR Parliamentary Elections 25 April 2021, Limited Election Observation Mission, Final Report, Office for Democratic Institutions and Human Rights
REPUBLIC OF ALBANIA PARLIAMENTARY ELECTIONS 25 April 2021, ODIHR Limited Election Observation Mission Final Report, Warsaw, 26 juillet 2021, [consulté le 26 juillet 2021], <https://www.osce.org/files/f/documents/5/1/493687.pdf>

OSCE, Presence welcomes progress made on Albanian electoral system, OSCE Press Release, 22 avril 2008, [consulté le 14 février 2021], <https://www.osce.org/albania/49648>

Rapport des élections de 2011 de l'OSCE/BIDDH, 2011.

Rapport des élections de 2009 de l'OSCE/BIDDH, 2009.

Rapport des élections de 2013 de l'OSCE/BIDDH, 2013.

3. l'Union européenne,

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, Albania 2007 Progress Report, Brussels, 6 novembre.2007, SEC (2007) 1429, p. 8 [consulté le 30 juin 2021], https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/pdf/key_documents/2007/nov/albania_progress_reports_en.pdf

Documents de session de 1999 de l'Assemblée parlementaire, Conseil de l'Europe, https://books.google.al/books?id=E_yoR0dO3s4C&pg=RA7-PA2&dq=1%27assassinat+de+azem+hajdari&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwipxNLL0c_pAhULuIsKHQI9DsEQ6AEIJTAA#v=onepage&q=l'assassinat%20de%20azem%20hajdari&f=false

Gallup Balkan Monito, Focus On: Perceptions of the EU in the Western Balkans, 2009, https://wbc-rti.info/object/document/7242/attach/Gallup_Balkan_Monitor-Focus_On_EU_Perceptions.pdf

Gouvernance Européenne. Un Livre Blanc, Commission Des Communautés Européennes, Bruxelles, Juillet 2001.

4. La Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)

Commission de Venise, Code des bonnes pratiques dans les questions électorales, Opinion n°. 190/2002, 30 octobre 2002, p. 11, [consulté le 25 mars 2020],

[https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-AD\(2002\)023rev2-cor-alb](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-AD(2002)023rev2-cor-alb)

FAVILLI Giovanni, Report on the Mission to Tirana as a Liaison for the Venice Commission, Strasbourg, 12 Février 1998, p. 8, [consulté le 20 mai 2020], [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL\(1998\)003-e](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL(1998)003-e)

6. *Transparency International*

VURMO Gjergji, Sulstarova Rovená & Dafa Alban, « Zbërthimi i kapjes së shtetit në Shqipëri: Një shqyrtim i rasteve të korrupsionit të nivelit të lartë dhe ligjeve të bëra me porosi nga viti 2008 deri në 2020 (Répartition de la capture d'État en Albanie : Un examen des cas de corruption de haut niveau et des lois sur mesure de 2008 à 2020), Transparency International, 2021.

7. *Ambassade des États-Unis*

Raporti ndërkombëtar për lirinë e fesë 2017 (Rapport international sur la liberté religieuse 2017), p. 22, <https://al.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/140/2017-Raporti-Liria-e-Fese-Shqiperi-FINAL.pdf>

VI. Articles de presse

ABRAHAMS Fred, «Albanian Students Challenged Communism, 20 Years Ago », *HuffPost* [en ligne], 6 décembre 2010 [consulte le 15 octobre 2020], https://www.huffpost.com/entry/albanian-students-challan_b_793819

ABDIU Fehmi, « Le temps de réviser la Constitution (Koha për të rishikuar Kushtetutën », *Shqiptarja*[en ligne] , 29 juillet 2013, [consulté le 2 mai 2020] , <https://shqiptarja.com/lajm/intervista-fehmi-abdiu-br-amendim-per-te-gjithe-kushtetuten>

AGOLLI Ilirian, « Transparency International: Shqipëri, shteti i kapur nga korrupsioni (Transparency International : l'Albanie, un pays pris dans la corruption), *VOA* [en ligne], 30 mars 2021, [consulte le 30 mars 2021], <https://www.zeramerikes.com/a/5833001.html>

ANASTASI Aurela, « Garancitë kushtetuese për emërimin e anëtarëve të Gjykatës Kushtetuese (Les garanties constitutionnelles pour la nomination des membres de la Cour constitutionnelle)», *Panorama* [en ligne], 25 juin 2020, [consulté le 25 juin 2020], <http://www.panorama.com.al/garancite-kushtetuese-per-emerimin-e-anetareve-te-gjykates-kushtetuese/>

ANDONI Ben, « E Majta shqiptare, si arsye ngecjeje (La gauche albanaise, comme cause de stagnation », *Le Monde diplomatique* [en ligne], septembre 2020, [consulte le 19 octobre 2020], <https://lemondediplomatique.al/e-majta-shqiptare-si-arsye-ngecjeje/>

ANDONI Ben, « Kostot e fushatës: Partitë politike fshehin milionat e shpenzuara në tubime elektorale (Coûts de campagne : les partis politiques cachent les millions dépensés pour les rassemblements électoraux) », *Reporter.al* [en ligne], [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.reporter.al/kostot-e-fushates-partite-politike-fshehin-milionat-e-shpenzuara-ne-tubime-elektorale/>

ALIBALI Agron, « La reforme en justice, chronique d'un échec prévenu (Reforma në drejtësi, kronika e dështimit të paralajmëruar), *Shekulli* [en ligne], 6 juin 2016, [consulté le 2 mai 2020], <https://shtetiwëb.org/2016/06/06/reforma-ne-drejtësi-kronika-e-deshtimit-te-paralajmeruar/>

ALLA Sebi, « 'Gropa e zezë' e financimit politik zbret në tryezën e reformës zgjedhore (Le « trou noir » du financement politique se résume à la table des réformes électORALES)», *Reporter.al* [en ligne], 11 février 2020, [consulté le 20 mars 2020], <https://www.reporter.al/gropa-e-zeze-e-financimit-politik-zbret-ne-tryezen-e-reformes-zgjedhore/>

ARAPI Lindita, « Financimi partiak në Shqipëri - xhungla gati e padepërtueshme », *Deutsche Welle* [en ligne], 5 avril 2018, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.dw.com/sq/financimi-partiak-n%C3%AB-shqip%C3%ABri-xhungla-gati-e-padep%C3%ABrtueshme/a-43261762>

ARAPI Lindita, « Kthesë apo vazhdimësi? - Shqipëria voton (Torsion ou continuité ? - L'Albanie vote) », *DW* [en ligne], 23 avril 2021, [consulté le 23 avril 2021], <https://www.dw.com/sq/kthes%C3%AB-apo-vazhdim%C3%ABsi-shqip%C3%ABria-voton/a-57307519>

BESHKU Klodiana, « Kapja e shtetit, klientelizmi politik dhe fasada: Fenomenet që vënë në pikëpyetje Integrimin Europian të Ballkanit Perëndimor », *EuroSpeak*, 13 juin 2021, [consulté

le 13 juin 2021], <https://www.eurospeak.al/news/zgjerimi/0206kapja-e-shtetit-klientelizmi-politik-dhe-fasada-fenomenet-qe-vene-ne-pikepyetje-integrimin-europian-te-ballkanit-perendimor/>

BIBA Denar, L'interprétation de la Constitution et élection du président (Interpretimi i Kushtetutës dhe zgjedhja e Presidentit), *Panorama* [en ligne], 10 janvier 2012, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.panorama.com.al/interpretimi-i-kushtetutes-dhe-zgjedhja-e-presidentit/>

BIBERAJ Elez, « L'Albanie, pays en transition ou postcommuniste ? », *Panorama*, 25 avril 2015.

BINDER David, « Evolution in Europe; Albanian Leader Says the Country Will Be Democratized but Will Retain Socialism », *New York Times*, 14 mai 1990.

BINDER David, « Albanian Leader Says the Country Will Be Democratized But Will Retain Socialism », *New Yorks Times*, 14 Mai 1990, p.6.

BIRN, « Albania PM Pans Opposition on Poll Reforms », *BalkanInsight.com*, 30 juin 2008, [consulte le 15 janvier 2021], <http://balkaninsight.com/en/main/news/11430>

BOGDANI Nensi « Partitë politike fantazmë refuzojnë transparencën financiare (Les partis politiques fantômes rejettent la transparence financière), *Reporter.al* [en ligne], 10 mars 2020, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.reporter.al/partite-politike-fantazme-refuzojne-transparencen-financiare/>

BRACE Arben, « E Majta djathtiste ekstremiste e Kryeministrit Rama (L'extrême droite gauche du Premier ministre Rama) », *The Albanian Canadian Portal* [en ligne], [consulte le 10 juin 2021], <https://flasshqip.ca/opinione/kolumnist/4683-e-majta-djathtiste-ekstremiste-e-kryeministrit-rama-nga-arben-brace>

BUGAJSKI Janusz, « Klientelizmi dhe korrupsioni, Shqipëria në prag të katastrofës (Le clientélisme et la corruption, l'Albanie au bord du désastre) », *Dita* [en ligne], 8 juin 2019, [consulte le 10 mars 2020], <http://www.gazetadita.al/klientelizmi-dhe-korrupsioni-shqiperiane-prag-te-katastrofes/>

BÜLBÜL Kudret « Francë, nëse politika nuk është më shpresë... (La France, si la politique n'est plus l'espoir...) », *TRT* [en ligne], 27 février 2019, [consulte le 28 février 2019], <https://www.trt.net.tr/shqip/opinione/2019/02/27/france-nese-politika-nuk-eshte-me-shprese-1153628>

CAMA Aida, « Bojkoti parlamentar armë politike jo gjithnjë e suksesshme (Le boycott parlementaire n'est pas toujours une arme politique réussie) », *Deutsche Welle* [en ligne], 7 décembre 2011, [consulte le 15 décembre 2020], <https://www.dw.com/sq/bojkoti-parlamentar-arm%C3%AB-politike-jo-gjithnj%C3%AB-e-suksesshme/a-15584235>

CANAJ Erjona, « Financimi i partive politike nga donatorët privatë: Aleancë e heshtur (Financement des partis politiques par donateurs privés : Alliance silencieuse), *Polis II*, 2011, pp. 119-134.

CILI Henri, « Për një Rilindje “përtej së majtës dhe së djathtës” (Pour une Renaissance « au-delà de la gauche et de la droite ») », *Mapo* [en ligne], 6 janvier 2014, [consulté le 23 décembre 2020], <https://shtetiweb.org/2014/01/06/per-nje-rilindje-pertej-se-majtes-dhe-se-djathtes/>

CIVICI Adrian, « 100 vjet: Ekonomia shqiptare gjatë regjimit komunist 1945-1990 (100 ans : L'économie albanaise sous le régime communiste 1945-1990) », *Monitor.al* [en ligne], [consulté le 15 juin 2021], <https://www.monitor.al/100-vjet-ekonomia-shqiptare-gjate-regjimit-komunist-1945-1990/>

COLLAKU Basir, « Dosja 184/ Zbulohet telefonata e Edi Ramës në përgjime... Çfarë tha ai kur u mbyllën votimet (Dossier 184 / Le téléphone d'écoute électronique d'Edi Rama a été révélé ... Ce qu'il a dit à la clôture du vote) », *360 grade* [en ligne], [consulté le 22 janvier 2021], <https://360grade.al/233715/dosja-184-zbulohet-telefonata-e-edi-rames-ne-pergjime-ctfare-tha-ai-kur-u-mbyllen-votimet/>

CORN David, Hannah LEVITINOVA & FRIEDMAN Dan, « How a Russian-Linked Shell Company Hired An Ex-Trump Aide to Boost Albania's Right-Wing Party in DC », *Mother Jones* [en ligne], 6 mars 2018, [consulté le 20 octobre 2020], <https://www.motherjones.com/politics/2018/03/how-a-russian-linked-shell-company-hired-an-ex-trump-aide-to-boost-albanias-right-wing-party-in-dc/>

DARAGAH I Borzou « First they came for the morning show: How Albania's government shut down an entire TV station that dared to criticise it », *Independent* [en ligne], 15 septembre 2019, [consulté le 4 mai 2020], <https://www.independent.co.uk/news/world/europe/albania-agon-tv-press-freedom-censorship-corruption-francesco-becchetti-a9103496.html>

DEDA Ndue, « Kriza e përfaqësimit politik (La crise de la représentation politique) », *Shqip* [en ligne], 28 août 2015, [consulte le 13 mars 2020], <https://shtetiweb.org/2015/08/28/kriza-e-perfaqesimit-politik/>

DEDAJ Valeria, « 28 apo 29 Nëntori data e Çlirimit të Shqipërisë? Historianët të ndarë (28 ou 29 novembre date de la Libération de l'Albanie ? Des historiens partage) », *Shqiptarja* [en ligne], 14 novembre 2019, [consulte le 15 novembre 2020], <https://shqiptarja.com/lajm/28-apo-29-nentori-data-e-clirimit-te-shqiperise-historianet-te-ndare>

DERVISHI Kastriot, « (Fleta e votimit me një kandidat në komunizëm) Bulletin de vote avec un candidat au communisme, *News55*[en ligne], 7 décembre 2011, [consulte le 15 décembre 2020], <https://www.55news.al/dossier/item/217771-fleta-e-votimit-me-nje-kandidat-ne-komunizem>

DOCI Adriatik, « 91 partis politiques fantômes, sans adresse et avec des présidents anonymes, 56 reçoivent des deniers publics, aucune mesure pour les supprimer (91 parti politike fantazmë, pa adresë dhe me kryetarë anonimë, 56 marrin para publike, asnjë masë për t'i fshirë), *Shqiptarja* [en ligne], 28 avril 2020, [consulte le 7 avril 2020], <https://shqiptarja.com/lajm/86-parti-politike-fantazme-pa-adrese-dhe-me-kryetare-anonime-56-marrin-para-publike-asnje-mase-per-ti-fshire>

DOCI Adriatik, « 31 changements dans le Code électoral, de la réouverture des urnes à la prestation de serment des chefs de parti qu'ils n'achèteront pas de votes (31 ndryshimet në Kodin Zgjedhor, nga rihapja e kutive deri tek betimi i kryetarëve të partive se nuk do blejnë votat), *Shqiptarja* [en ligne], 26 juin 2020, [consulte le 27 juin 2020], <https://shqiptarja.com/lajm/31-ndryshimet-ne-kodin-zgjedhor-nga-rihapja-e-kutive-deri-tek-betimi-i-kryetareve-te-partive-se-nuk-do-blejne-votat>

EREBARA Gjergj, « Qeveria me më pak ministra në histori (Le Gouvernement avec moins de ministre dans l'histoire) », *Reporter.al* [en ligne], 24 juin 2019, [consulte le 25 janvier 2021], <https://www.reporter.al/qeveria-me-me-pak-ministra-ne-histori/>

EREBARA Gjergj, «“Venecia” rrëzon argumentet e Metës por arsyeton kundër shkarkimit (“Venise” réfute les arguments de Meta mais plaide contre la destitution », *Reporter.al* [en ligne], 14 octobre 2019, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.reporter.al/venecia-rrezon-argumentet-e-metes-por-arsyeton-kunder-shkarkimit/>

EREBARA Gjergj, « Çështja Doshi si konsum i zakonshëm politik (La question Doshi comme consommation politique ordinaire)», *Reporter.al* [en ligne], 2 mars 2015, [consulte le 13 décembre 2020], <https://www.reporter.al/ceshtja-doshi-si-konsum-zakonshem-politik/>

EREBARA Gjergj, « Partitë politike shqiptare e gjejnë veten në shterpësi premtimesh elektorale (Les partis politiques albanais se retrouvent dans la stérilité des promesses électorales)», *Reporteral* [en ligne], 29 mai 2017, [consulte le 5 mars 2020], <https://www.reporter.al/partite-politike-shqiptare-e-gjejne-veten-ne-shterpesi-premtimesh-elektorale/>

EREBARA Gjergj, « Rama përshkallëzon "luftën" e tij kundër medias në telefonat celularë (Rama intensifie son "combat" contre les médias sur les téléphones portables)», *Reporteral* [en ligne], 13 mars 2020, [consulte le 13 mars 2020], <https://www.reporter.al/rama-pershkallezon-luften-e-tij-kunder-medias-ne-telefonat-celulare/>

EREBARA Gjergj, « Drejtësia tranzicionale, lustracioni dhe hapja e dosjeve (Justice transitionnelle, lustration et ouverture de dossiers) », *Reporteral* [en ligne], 11 décembre 2019, [consulte le 19 octobre 2021], <https://www.reporter.al/drejtetsiatranzicionale-lustracioni-dhe-hapja-e-dosjeve/>

EXH, « Edi Rama në Beograd: Pavarësia e Kosovës një realitet i pakthyesëm (Edi Rama à Belgrade : l'indépendance du Kosovo est une réalité irréversible), *DW* [en ligne], 10 novembre 2014, [consulté le 25 février 2021], <https://www.dw.com/sq/edi-rama-n%C3%AB-beograd-pavar%C3%ABsia-e-kosov%C3%ABs-nj%C3%AB-realitet-i-pakthyes%C3%ABm/a-18051855>

FEVZIU Blendi, « Shqipëria e Kosova një ? Përse jo ?! (L'Albanie et le Kosovo unis ? Pourquoi pas ?!) », *Panorama*, 2 décembre 2009.

FUGA Artan, « Brrylat për listat si shpërbërje e Republikës së vjetër! (Les coudes pour les listes comme une dissolution de l'ancienne République !) », *Politiko* [en ligne], 29 mai 2017, [consulté le 22 mars 2021], <https://politiko.al/brrylat-per-listat-si-shperberje-e-republikes-se-vjeter>

FUGA Artan, « Ngritja dhe rënia e Kuvendit të Shqipërisë (La montée et la chute du Parlement albanais)», *Panorama*, 19 mars 2019, [consulté le 16 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2019/03/19/ngritja-dhe-renia-e-kuvendit-te-shqiperise/>

FUGA Artan, « Kush humbi dhe kush fitoi brenda dhe jashtë Partise demokratike (Qui a perdu et qui a gagné à l'intérieur et à l'extérieur du Parti démocratique) », *Panorama* [en ligne], 21 décembre 2021, [consulté le 21 décembre 2021], <http://www.panorama.com.al/kush-humbi-dhe-kush-fitoi-brenda-dhe-jashte-partise-demokratike/>

GJELOSHAJ Kolë & DE WAELE Jean-Michel, « La république d'Albanie et la question du Kosovo », In: *CEMOTI*, n°29, 2000, L'humanitaire, L'Albanie, p.166, [consulté le 20 mars 2021], https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_29_1_1526

GJOKUTAJ Çapajev, « Politique: Spéculation et les coûts (Politika: Spekulimi dhe kostot) », *Panorama [en ligne]*, 12 avril 2019, [consulté le 3 mars 2020], <https://shtetiweb.org/2019/04/12/politika-spekulimi-dhe-kostot/>

GJONI Xhelil, « Imami dhe Pashko më konsultuan kur u formua Partia demokratike (Imami et Pashko m'ont consulté quand le Parti démocratique à été créé)», *Panorama*, 9 janar 2015.

GJURAJ Tonin, « Shoqëria civile, financimi dhe probleme të tjera (Société civile, financement et autres problèmes) », *Mapo [en ligne]*, 12 octobre 2013, [consulté le 8 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2013/10/12/shoqeria-civile-financimi-dhe-probleme-te-tjera/>

GJURAJ Tonin, « Tranzicioni shqiptar midis politikës dhe fesë (La transition albanaise entre politique et religion) », *Mapo [en ligne]*, 9 novembre 2013, [consulté le 9 janvier 2021], <http://shtetiweb.org/2013/11/09/tranzicioni-shqiptar-midis-politikes-dhe-fese/>

GODOLE Jonila, « A duhet Autoriteti i Dosjeve? (L'autorité des dossiers est-elle nécessaire?) », *Panorama [en ligne]*, 15 novembre 2021, [consulté le 15 novembre 2021], <http://www.panorama.com.al/a-duhet-autoriteti-i-dosjeve/>

GODOLE Jonila, « Marketingu politik dhe sjellja e elektoratit (Marketing politique et comportement de l'électorat) », *EJO [en ligne]*, 15 juin 2012, [consulté le 15 janvier 2020], <https://al.ejo-online.eu/reklama-dhe-marketingu/marketingu-politik-dhe-sjellja-e-elektoratit>

GURAKUQI Romeo, « Le mission de l'opposition démocratique (Misioni i opozitës demokratike) », *Panorama [en ligne]*, 24 juin 2019, [consulté le 24 juin 2020], <http://www.panorama.com.al/misioni-i-opozites-demokratike/>

HALILI Perparim, « Kurthi i Enverit për opozitën në zgjedhjet e 2 Dhjetorit 1945 (Le piège d'Enver pour l'opposition aux élections du 2 décembre 1945), *Telegraf [en ligne]*, 24 décembre 2014, [consulte le 13 Novembre 2021], <https://telegraf.al/politike/kurthi-i-enverit-per-opoziten-ne-zgjedhjet-e-2-dhjetorit-1945/>

HALILI Perparim, «31 mars 1991, “vota” e zgjedhjeve të para pluraliste, që zgjati vetëm 1 vit (31 mars 1991 « le vote » de la première élection pluraliste, qui ne dura qu'un an) », *Sot News*, 1 avril 2013, [consulte le 15 octobre 2020], <https://sot.com.al/dossier/31-mars->

1991-%E2%80%9Cvota%E2%80%9D-e-zgjedhjeve-t%C3%AB-para-pluraliste-q%C3%AB-zgjati-vet%C3%ABm-1-vit

HASHORVA Ilir « “Katovica” dhe “Protokollet e Pleqësisë së Zionit” ("Katovica" et "Protocoles des Sages de Sion") », *ResPublica* [en ligne], 23 octobre 2013, [consulte le 15 novembre 2020], <http://www.respublica.al/arkiv-opinion/%E2%80%9Ckatovica%E2%80%9D-dhe-%E2%80%9Cprotokollet-e-pleq%C3%ABsis%C3%AB-s%C3%AB-zionit%E2%80%9D>

HASIMJA Ermal, « Pse Veriu dhe Jugu votojnë ndryshe? (Pourquoi le Nord et le Sud votent-ils différemment ?) », *Shekulli* [en ligne], 18 janvier 2007, [consulté le 25 janvier 2021], <https://www.forumishqiptar.com/threads/76920-Pse-Veriu-dhe-Jugu-votojn%C3%AB-ndryshe>

HAXHIAJ Blerta, « Kultura politike - Identiteti European (Culture politique - Identité européenne) », *Bota sot* [en ligne], 10 mai 2017, [consulte le 10 avril 2020], <https://direct.botasot.info/opinione/698630/kultura-politike-identiteti-european/>

HYSA Ardita, « Gjykata refuzon legalizimin e partisë fetare “Mëmëdheu” (La Cour rejette la légalisation du parti religieux “Mëmëdheu”, *Shekulli*, 6 avril 2004.

ILJAZAJ Ervis, « Rregullimi institucional i funksionimit të partive (Reglement institutionnel du fonctionnement des partis) », *Liberale* [en ligne], 29 mai 2020, [consulté le 13 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2020/05/29/rregullimi-institucional-i-funksionimit-te-partive/>

ILJAZAJ Ervis, « La loi du Vetting (Ligji i Vettingut balancon pushtetet) », *Mapo* [en ligne], 14 décembre 2016, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2016/12/14/ligji-i-vettingut-balancon-pushtetet/>

ILJAZAJ Ervis, « Në republikat parlamentare, ministrat duhet të jenë politikë (Dans les républiques parlementaires, les ministres doivent être des politiciens), *Liberale* [en ligne], 10 septembre 2020, [consulté le 15 septembre 2020], <https://shtetiweb.org/2020/09/10/ne-republikat-parlamentare-ministrat-duhet-te-jene-politike/>

ISLAMI Kastriot, « Sistemi zgjedhor, pjesëmarrja dhe përzgjedhja (Système électoral, participation et sélection), *Shtetiweb* [en ligne], octobre 2008, [consulté le 20 septembre 2020], <https://shtetiweb.org/2012/11/11/sistemi-zgjedhor-pjesemarrja-dhe-perzgjedhja/>

ISLAMI Kastriot, « Votimi proporcional rajonal (Le vote proportionnel), *Panorama* [en ligne], octobre 2008, [consulté le 20 septembre 2020, <https://shtetiweb.org/2012/11/11/sistemi-zgjedhor-pjesemarrja-dhe-perzgjedhja/>

ISUFI Albana, « Analistët: PD-LSI koalicion i stabilitetit (Les analystes: la coalition de stabilité PD-MSI) », *Radio Evropa e lire* [en ligne], 6 juillet 2009, [consulté le 24 octobre 2020] <https://www.evropaelire.org/a/1770617.html>

JORGJI Jordan, « Retorika nacionaliste, politika dhe fukarai (La rhétorique nationaliste et le pauvre) », *Shekulli*, 7 janvier 2013, [consulté le 17 février 2021], <http://shekulli.com.al/12979/>

KAJSIU Blendi, « Une analyse politique des élections de 2021 (Une analyse politique des élections de 2021) » *Panorama* [en ligne], 4 Mai 2021, [consulté le 04 mai 2021], <http://www.panorama.com.al/nje-analize-politike-e-zgjedhjeve-te-2021/>

KAJSIU Blendi, « Në mbrojtje të parlamentarizmit shqiptar (Pour la défense du parlementarisme albanais) », *Panorama* [en ligne], 10 novembre 2021, [consulté le 10 novembre 2021], <http://www.panorama.com.al/ne-mbrojtje-te-parlamentarizmit-shqiptar/>

KASTEL Jean-Baptiste, « Élections présidentielles en Albanie : la faillite de l'État de droit et de la démocratie », *Nouvelle Europe* [en ligne], 5 mars 2012, [consulté le 24 avril 2020], <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1445>

KALAJA Florian, « Sur la modification de la Constitution (Mbi ndryshimet kushtetuese) », *Mapo* [en ligne], 14 janvier 2016, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2016/01/14/mbi-ndryshimin-e-kushtetutes/>

KALOÇI Dashnor, « Élections de 1945 / «Opposition? Il n'y a pas besoin, la guerre s'est débarrassée de lui! »- Quand Enver Hoxha a été voté contre plus que tout le monde! (Zgjedhjet e 1945/ «“Opozitë? S'ka pse të ketë, e hoqi qafe lufta!”- Kur Enver Hoxhën e kundërvotonin më shumë se të gjithë!) », *Panorama* [en ligne], 25 avril 2021, [consulté le 25 avril 2021], <http://www.panorama.com.al/zgjedhjet-e-1945-opozita-ska-pse-te-kete-e-hoqi-qafe-lufta-kur-enver-hoxhen-e-kundervotonin-me-shume-se-te-gjithe/>
KARAJ Vladimir, « Ethet e operacionit « fshesa » (La fièvre de l'intervention « balai ») », *Mapo* [en ligne], 13-14 juillet 2013.

KARCIC Hamza, «Analizë – Sa e favorshme është një “Shqipëri e Madhe”? (Analyse - Dans quelle mesure une “Grande Albanie” est-elle favorable?) », *ExitNews* [en ligne], 7 mai 2021, [consulté le 7 mai 2021], <https://exit.al/analize-sa-e-favorshme-eshte-nje-shqiperi-e-madhe/>
KIM Yuri, « Ceux qui craignent la réforme de la justice sont en attaqué. C'est une

urgence.... (Ata që kanë frikë nga Reforma në Drejtësi janë në sulm”- Ambasadorja Kim: Pas Opinionit të ‘Venecias’, nuk është koha për valle fitoreje! Është urgjencë...), *Panorama* [en ligne], 25 april 2021, [consulté le 25 juin 2020], <http://www.panorama.com.al/ata-qe-kane-frike-nga-reforma-ne-drejtési-jane-ne-sulm-ambasadorja-kim-pas-opinionit-te-venecias-nuk-eshte-koha-per-valle-fitoreje-por-per/>

KOÇIKO Alqi, «Një falje Xhuvelit (Des excuses à Xhuvelit) », *ResPublika* [en ligne], 6 novembre 2013, [consulté le 3 octobre 2020] <http://www.respublica.al/arkiv-opinion/nj%C3%AB-falje-xhuvelit>

KOJA Gjergj, « Comment le conseil de la présidence a-t-il été créé en 1991? », *Metropol*, 7 janvier 2008.

KRASNIQI Afrim, « Chance perdu pour une élite politique (Shans i humbur për elitë politike) », *Balkanweb* [en ligne], 12 avril 2010, [consulté le 3 mars 2020], <https://shtetiweb.org/2013/01/06/shans-i-humbur-per-elite-politike/>

KRASNIQI Afrim, « La réforme et hiérarchie institutionnel renversé (Reforma dhe hierarkia e përmbysur institucionale) », *Shekulli* [en ligne], 16 janvier 2016, [consulté le 14 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2016/01/16/reforma-dhe-hierarkia-e-permbysur-institucionale/>

KRASNIQI Afrim, «Demokracia qytetare VS demokracia militante (Démocratie civique VS démocratie militante)», *Shekulli* [en ligne], 28 juillet 2015, [consulté le 13 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2015/07/28/demokracia-qytetare-vs-demokracia-militante/>

KRYEMADHI Safet, « Albanie, une démocratie turbulente », *Le Monde* [en ligne], 1 juin 2011, [consulté le 14 février 2021], https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/01/albanie-une-democratie-turbulente_1529883_3232.html

KURTI Bledar « L’immoralité en politique (Imoraliteti në politikë) », *Shqip* [en ligne], 14 mai 2002, [consulté le 5 août 2020], <https://www.gazeta-shqip.com/2012/05/14/imoraliteti-ne-politike/>

LABARBE Cecile, « L’Albanie, au cœur d’une profonde crise politique », *Perspective Monde* [en ligne], 16 mars 2021, [consulté le 17 mars 2021], https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalysecodeAnalyse=3111&fbclid=IwAR1dnOrg4MDcwJX8K-m8kCA72PoYIYPnq2POCqwNOBkAD_Qbj006BXLfXA

LESKAJ Valentina, «‘Taksimi e vetmja diferencë midis së majtës dhe së djathtës’, Analiza e Valentina Leskajt : Ligjërimet dallojnë nga masa e sharjeve ! Në Shqipëri ende.. (La fiscalité la seule différence entre la gauche et la droite », Analyse de Valentina Leskaj : Les conférences différent de l’étendue des jurons ! En Albanie encore)», *Panorama* [en ligne], 18 mai 2021, [consulté le 18 mai 2021], <http://www.panorama.com.al/taksimi-e-vetmja-diference-mes-se-majtes-e-se-djathtes-analiza-e-valentina-leskajt-ligjerimet-dallojne-nga-masa-e-sharjeve-ne-shqiperi-ende/>

LIPERI Ornela, «Punësimet politike heqin shpresën për administratë profesionale (L'embauche politique enlève l'espoir d'une administration professionnelle)», *Reportel.al* [en ligne], 4 mai 2016, [consulté le 8 février 2021], <https://www.reporter.al/punesimet-politike-heqin-shpresen-per-administrate-profesionale/>

LIKMETA Besar, « Vote-Buying ‘Rampant’ Ahead of Albania Poll », *BalkanInsight* [en ligne], 10 juin 2013, [consulté le 20 mars 2020], <https://balkaninsight.com/2013/06/10/vote-buying-rampant-in-albania-poll/>

LIKMETA Besar, « Partitë fshehën miliona euro shpenzime për propagandë elektorale në zgjedhje (Les partis ont caché des millions d'euros de dépenses de propagande électorale) », *Reporter.al* [en ligne], 23 novembre 2021, [consulté le 23 novembre 2021], https://www.reporter.al/partite-fshehen-miliona-euro-shpenzime-per-propagande-elektorale-ne-zgjedhje/?fbclid=IwAR13TdS5e7RKOgOPpS9sITnOd7x3CcUzSx33Lcusb35jig9QaTia_mJ-M

LIKMETA Besar, « Kryeministri i Shqipërisë Bëhet Nacionalist i Rilindur (Le Premier ministre albanais redevient nationaliste) », *Balkan Traditional Justice*, 1 février 2013, [consulté le 19 mars 2021], <https://balkaninsight.com/2013/02/01/kryeministri-i-shqiperise-behet-nacionalist-i-rilindur/>

LUBONJA Fatos, « Editorial: Feja dhe shqiptarët (Éditorial : La religion et les Albanais)», *Perpjekja*, 17 octobre 2011, [consulté le 15 mars 2021], https://www.revistaperpjekja.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=153:feja-dhe-shqiptar%C3%ABt&lang=al

LUMEZI Aristir, «Xhelil Gjoni: Imami e Pashko konsultoheshin me mua kur u krijua PD (Xhelil Gjoni : Imami et Pashko m’ont consulté quand le Parti démocratique à été créer)», *Panorama* [en ligne], 9 janvier 2015, [consulte le 15 octobre 2020],

<http://www.panorama.com.al/xhelil-gjoni-rrefen-per-dhjetorin-90-ndryshimi-erdhi-nga-brenda-sistemit/>

MADHI Gentiola, « Albania: the winter of representative democracy », *OBC Transeuropa* [en ligne], 9 janvier 2020, [consulté le 20 février 2021], <https://www.balcanicaucaso.org/eng/Areas/Albania/Albania-the-winter-of-representative-democracy-198553>

MANDILLI Jorgo, «Kush e mbron dhe pse Ministrin e Gërdecit? A do mundet Drejtësia e Re të lehtësojë sadopak dhimbjen e viktimave të 30 viteve padrejtësi? (Qui protège et pourquoi le ministre de Gerdec ? La Nouvelle Justice saura-t-elle alléger la douleur des victimes de 30 ans d'injustice ?) » *Dita* [en ligne], juillet 2021, [consulté le 29 juillet 2021], <http://www.gazetadita.al/kush-e-mbron-fatmir-mediun-nje-apel-per-drejtësine-e-re-nga-e-cila-presim-dhe-tek-e-cila-shpresojme-te-lehtësoje-sadopak-dhimbjen-e-viktimave-te-30-viteve-padrejtësi/>

MANJANI Ornela, « Les partis politiques cachent les donateurs des campagnes électorales (Partitë politike fshehin donatorët e fushatave elektorale) », *Reporter.al* [en ligne], 21 juin 2017, [consulté le 5 mai 2021], <https://www.reporter.al/partite-politike-fshehin-donatoret-e-fushatave-elektorale/>

MARINAJ Gjeke, «Intervisa qe Ramiz Alia la amanet ti publikohet pas vdekjes (L'interview que Ramiz Alia a voulu que ce soit publie après sa mort) », *Shekulli*, 8 Octobre 2011.

MINXHOZI Skender, « Në kërkim të partisë ndryshe (À la recherche d'un Parti différente) », *JAVA News* [en ligne], 9 septembre 2019, [consulté le 13 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2019/09/09/ne-kerkim-te-partise-ndryshe/>

MINXHOZI Skender, « Para zgjedhjeve të lira në Shqipëri, duhen zgjedhjet e lira në parti! (Avant les élections libres en Albanie, il nous fait des élections libres dans le parti!) », *JAVA News* [en ligne], 16 janvier 2020, [consulté le 12 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2020/01/16/para-zgjedhjeve-te-lira-ne-shqiperi-duhen-zgjedhjet-e-lira-ne-parti/>

MINXHOZI Skender, « Veri-Jug, ose PD-PS (Nord-Sud, ou PD-PS) », *Tema* [en ligne], 7 juin 2011, [consulté le 25 janvier 2021], <https://www.gazetatema.net/2011/06/07/veri-jug-ose-pd-ps/>

MITRE Ola, « Klientelizmi politik: Donatori i LSI-së fiton miliona në tendera publike (Clientélisme politique : le donateur du MSI remporte des millions dans des appels d'offres publics) », *Report.al* [en ligne], 12 Juin 2017, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.reporter.al/klientelizmi-politik-donatori-i-lsi-se-fiton-miliona-ne-tendera-publike/>

MONIQUET Cloude, « Albanie : quand une réforme du code électoral affaiblit la démocratie », *ESISC* [en ligne], 15 October 2008, [consulté le 20 novembre 2020], <http://www.esisc.org/publications/analyses/albanie-quand-une-reforme-du-code-electoral-affaiblit-la-democratie>

MUCAJ Albana, « Malédiction de l'investissement public (Mallkimi i investimeve publike) », *Monitor* [en ligne], 27 décembre 2015, [consulté le 05 janvier 2021] <https://shtetiweb.org/2015/12/27/mallkimi-i-investimeve-publike/>

MUKA Arben, « Planet e Edi Ramës për "Rilindjen" (Les plans d'Edi Rama pour "Renaissance") », *DW* [en ligne], 25 juin 2013, [consulte le 25 juin 2020], <https://www.dw.com/sq/planet-e-edi-ram%C3%ABs-p%C3%ABr-rilindjen/a-16903890>

NANO Fatos, « Fjala e Nanos ne Kongres (La parole de Nano au Congres) », *Zëri i Popullit*, 1 Mars 1991, p. 1-2.

NEZHA Ago, « Les prostituées de la politique (*Prostitutat e politikës*) », *Sot* [en ligne], 10 novembre 2020 [consulte le 10 novembre 2020], <https://sot.com.al/opinione/prostitutat-e-politik%C3%ABs>

NEZHA Ago, « Në Shqipëri partitë politike s'kanë ideologji (En Albanie, les partis politiques n'ont pas d'idéologie) », *Sot* [en ligne], 28 mai 2013, [consulté le 3 octobre 2020], <https://sot.com.al/opinion-editorial/ne-shqiperi-partite-politike-skane-ideologji-743>

NINA Vitjon, « Kume: La politisation de la CEC n'est pas problématique (Kume: Politizimi i KQZ-së nuk është problematik) », *Albanian Post* [en ligne], 31 janvier 2021, [consulté le 1 février 2021], <https://albanianpost.com/kume-politizimi-i-kqz-se-nuk-eshte-problematik/>

PATA Ylli, « Le système espagnol: le modèle albanais produit par Gërdec et qui amene Kastriot Islam chez Berisha (Sistemi spanjoll: modeli shqiptar që u prodhua nga Gërdeci dhe çoi Kastriot Islamin tek Berisha) », *JavaNews*[en ligne], 31 mai 2020, [consulté le 15 septembre 2020], <https://javanews.al/sistemi-spanjoll-modeli-shqiptar-qe-u-prodhua-nga-gerdeci-dhe-%D2%ABoi-kastriot-islamin-tek-berisha/>

PEÇI Admirina, « Pas 25 vjetësh, zbardhet takimi i Ramiz Alisë me intelektualët (Après 25 ans, la rencontre de Ramiz Alia avec des intellectuels se précise) », *Shqiptarja*, 12 Août 2015, p. 2-3.

PEÇI Bajram, « La partitocratie est devenu insupportable (Partitokracia është bërë e pa durueshme) », *JAVA News* [en ligne], 13 mai 2020, [consulté le 12 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2020/05/31/partitokracia-eshte-bere-e-pa-durueshme/>

PEÇI Bajram, « La « démocratie interne » des partis et le pouvoir illimité des présidents (“Demokracia e brendshme” e partive dhe pushteti i pakufizuar i kryetarëve) », *Top Channel* [en ligne], 30 octobre 2011, [consulté le 12 décembre 2020], <https://top-channel.tv/2011/10/30/demokracia-e-brendshme-e-partive-dhe-pushteti-i-pakufizuar-i-kryetareve/>

PICARI Mimoza, « La réforme de la justice, le difficile voyage entre accusations et débats (Reforma në drejtësi, rrugëtim i vështirë mes akuzave dhe debateve) », *Voice of Amerika* [en ligne], 19 juillet 2019, [consulté le 2 mai 2020], <https://www.zeriamerikes.com/a/5007441.html>

PICARI Mimoza, « Media në Shqipëri, përkeqësim i vazhdueshëm në një dekadë (Médias en Albanie, détérioration continue depuis une décennie) », *VOA* [en ligne], 03 mai 2019, [consulté le 05 mai 2020], <https://www.zeriamerikes.com/a/4902587.html>

PORTES Thierry, « L’Albanie confrontée à une pénurie de juges intègres », *Figaro* [en ligne], 2 mai 2021, [consulté le 2 mai 2021] <https://www.lefigaro.fr/international/l-albanie-confrontee-a-une-penurie-de-juges-integres-20210502>

PROGNI Luljeta, « Rënia e murit të Berlinit dhe Shqipëria komuniste e vitit 1989 (La chute du mur de Berlin et l’Albanie communiste de l’année 1989) », *Illyria The Albanian Newspaper*, 11 Septembre 2014.

PROGNI Luljeta, « Origjina e Partisë socialiste, 24 vjetori apo 74 vjetori i « 200 petritave » (L’origine du Parti socialiste, le 24e anniversaire ou le 74e anniversaire de «200 petritave»)?! », *Mapo*, 15 juin 2015.

PROGNI Luljeta, « Nga mocionistët te FRD e Topit, historia e partive të dala nga PD (Des motionnistes à FRD e Topit, l’histoire des partis issus du PD) », *Panorama* [en ligne], 5 juillet 2017, [consulté le 12 décembre 2020], <http://www.panorama.com.al/nga-mocionistet-te-frd-e-topit-historia-e-partive-te-dala-nga-pd/>

PULAJ A, "Raporti thekson problemet e medias në Shqipëri", *Southeast European Times*, Tirana, 3 mai 2004.

QAFOKU Roland, « " 100 meurtres les plus sensationnels de l'histoire de l'État albanais": comment Azem Hajdari a été tué ("100 vrasjet e me te bujshme ne historine e shtetit shqiptar": Si u vra Azem Hajdari)», *Tema [en ligne]*, 8 novembre 2017, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.gazetatema.net/2017/11/08/vrasjet-qe-ndryshuan-historine-e-shqiperise-dhe-jo-vetem-si-u-vra-azem-hajdari/>

QEJVANI Petrit, « Dita e çlirimit, pa çlirimtarë! (Jour de la Libération, sans libérateurs !) », *Sot [en ligne]*, 3 décembre 2013, [consulte le 15 mai 2020], <https://sot.com.al/opinione/dita-e-%C3%A7lirimit-pa-%C3%A7lirimtar%C3%AB>

RAMA Shinasi, « Demonstratat e 9 Dhjetorit 1990 ne Sheshin Skenderbe dhe fillimet e levizjes së studenteve 1990-1991 (La démonstrations du 9 Décembre 1990 au Square Skanderbeg et le début du mouvement étudiant albanais 1990-1991), *Shekulli* , 7 Décembre 2010.

RAHIMI Sefedin, La création de l'État albanais dans l'aspect historique-juridique avec un accent particulier sur les efforts de la Ligue de Prizren,(Krijimi i shtetit shqiptar në aspektin historik – juridik me theks të veçantë përpjekjet e Lidhjes së Prizrenit) « *Rajonipress* » 11 juin 2015, [consulté le 20 mai 2021] <https://rajonipress.com/krijimi-i-shtetit-shqiptar-ne-aspektin-historik-juridik-me-theks-te-vecante-perpjekjet-e-lidhjes-se-prizrenit/>

RAPUSHI Rozeta « Pak femra ne lista, PD PS dhe LSI, 14 mln gjobe (Peu de femmes sur la liste, PD, PS et MSI, 14 mille leke d'amendes) », *Gazeta Jone*, 12 mai 2013.

REHOVA Ilmi, « Historia ruse e PD-së u gatua nga Edi Rama me gazetarët që denoncuan Trumpin në FBI », *Exit News [en ligne]*, 27 mars 2019, [consulté le 19 avril 2020], <https://exit.al/historia-ruse-e-pd-se-u-sajua-nga-edi-rama-me-gazetaret-qe-denoncuan-presidentin-trump-per-lidhje-ruse/>

RICHTER Solveig et WUNSCH Natasha, « Money, Power, Glory; The Linkages Between EU Conditionality and State Capture in the Western Balkans », *Journal of European Public Policy*, 2020, Vol. 27, No 1, pp. 41-62

RUCI Avni, « Shqipëri: Opozita djeg mandatet dhe kërkon zgjedhje të parakohshme (Albanie: l'opposition renonce aux mandats et exige des élections anticipées) », *Deutsche Welle [en ligne]* , 19 février 2019, [consulté le 25 octobre 2020], <https://www.dw.com/sq/shqip%C3%ABri-opozita-djeg-mandatet-dhe-k%C3%ABrkon-zgjedhje-t%C3%ABparakohshme/a-47578315>

RUCI Ani, « Pse ndodh kështu? Ndërhyrja e ndërkombëtarëve për zgjidhjen e krizave politike në Shqipëri (Pourquoi cela arrive-t-il? L'intervention internationale pour résoudre les crises politiques en Albanie) », *DW* [en ligne], 26 mai 2010, [consulté le 19 mai 2020], <https://www.dw.com/sq/pse-ndodh-k%C3%ABshtu-nd%C3%ABrhyrja-e-nd%C3%ABrkomb%C3%ABtar%C3%ABve-p%C3%ABr-zgjidhjen-e-krizave-politike-n%C3%AB-shqip%C3%ABri/a-5610206>

RUKAJ Marjola & ENDRESEN Cecile, « Ideologie: l'Albania naturelle », *Osservatorio Balkani e Caucaso transeuropa*, 19 avril 2013, [consulté le 21 février 2021], <https://www.balcanicaucaso.org/aree/Albania/Ideologie-l-Albania-naturale-134125>

SEMO Marc, « L'Albanie d'Enver Hoxha », documentaire des « Mercredis de l'Histoire ». La parano meurtrière de « l'oncle Enver », *Libération*, 26 Novembre 1997.

SINGMAN Brooke, « Obama State Dept used taxpayer dollars to fund George Soros group's political activities in Albania, watchdog group says », *Fox News* [en ligne], 14 avril 2018, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.foxnews.com/politics/obama-state-dept-used-taxpayer-dollars-to-fund-george-soros-groups-politicalactivities-in-albania-watchdog-group-says>

SOKOLAJ Trazhgim, « Videoja 70 mijë euro, edhe 1 muaj hetim Dritan Priftit (Vidéo 70 mille euros, encore 1 mois d'enquête Dritan Prifti) », *Panorama* [en ligne], 11 mai 2011, [consulte le 13 décembre 2020], <http://www.panorama.com.al/videoja-70-mije-euro-edhe-1-muaj-hetim-dritan-priftit/>

SHAHOLLARI Luan, « “E majta” dhe “e djathta”-dallimet midis tyre ("Gauche" et "droite" - les différences entre eux) », *Dita* [en ligne], 2 juillet 2013, [consulte le 16 mars 2021], <http://www.gazetadita.al/e-majta-dhe-e-djathta-dallimet-midis-tyre/>

SHEHU Redi, « Legjitimiteti i tranzicionit (Légitimité de la transition) », *Panorama* [en ligne], 2 août 2021, [consulté le 2 août 2021], <https://shtetiweb.org/2021/08/02/legjitimiteti-i-tranzicionit/>

SHKEMBI Adi, « Présentation du rapport sur la réforme constitutionnelle: Parlement bicaméral, la création du Sénat (Zbulohet raporti për reformën kushtetuese: Parlamenti me dy Dhoma, krijohet Senati) », *Panorama* [en ligne], 31 août 2014, [consulté le 4 mai 2020], <http://www.panorama.com.al/zbulohet-raporti-per-reformen-kushtetuese-parlamenti-me-dy-dhoma-krijohet-senati/>

SHKEMBI Adi, « Structure, comment les Gouvernement s ont changé de 92 à 2013 (Struktura, si kanë ndryshuar qeveritë nga '92 deri në 2013) », *Panorama [en ligne]*, 31 juillet 2013, [consulté le 10 décembre 2020], <http://www.panorama.com.al/struktura-si-kane-ndryshuar-qeverite-nga-92-deri-ne-2013/>

SHKULLAKU Armand, « : Ja pse Edi Rama i quan mediat 'kazan'(Shkullaku : C'est pourquoi Edi Rama appelle les médias "chaudron")», *Periskopi [en ligne]*, 24 janvier 2018, [consulté le 19 septembre 2020], <https://www.periskopi.com/shkullaku-ja-pse-edi-rama-quan-mediat-kazan/>

SQAPI Gerti, «Kultura politike dhe procesi i demokratizimit (Culture politique et processus de démocratisation), *Mapo [en ligne]*, 12 juillet 2017, [consulté le 5 mai 2020], <https://gazetamapo.al/kultura-politike-dhe-procesi-i-demokratizimit/>

TAFA Joana , « Guro Zeneli: Nexhmija i kërkoi llogari Ramizit pse nuk u vranë njerëz kur ra busti, Saliu dhe Mehmet Elezi ishin kundër pluralizmit në mbledhjen me intelektualët (Guro Zeneli : Nexhmie a demandé à Ramiz la raison pour laquelle personne ne fut tué lors du renversement du buste d'Hoxha. Saliu et Mehmet Elezi étaient contre le pluralisme lors de la réunion avec les intellectuels », *Sot [en ligne]*, 17 janvier 2015, [consulté le 17 novembre 2020], <https://sot.com.al/politike-intervista/guro-zeneli-nexhmija-i-k%C3%ABrkoi-llogari-ramizit-pse-nuk-u-vran%C3%ABnjer%C3%ABz-kur-ra>

TAHIRI Denis, « Shitblerja e votës: krimi pa ndëshkim (L'achat de voix : le crime en toute impunité) », *Albanian Center for Quality Journalism [en ligne]*, 9 mars 2020, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.qualityjournalism.com.al/sq/shitblerja-e-votes-krimi-pa-ndeshkim/>

TERZIU Fatmir, « E reja: Përtej të majtës dhe të djathtës (Nouveau : Au-delà de la gauche et de la droite), *55 News [en ligne]*, 22 mars 2019, [consulte le 30 mars 2020], <https://www.55news.al/aktualitet/item/209998-e-reja-pertej-te-majtes-dhe-te-djathtes>

TOPALLI Irisi, « La démocratisation de la Constitution albanaise selon les normes européennes (Demokratizimi i Kushtetutes sipas standarteve europiane) », *Mapo [en ligne]*, 13 juin 2018, [consulté le 23 avril 2020], <https://shtetiweb.org/2018/06/13/demokratizimi-i-kushtetutes-shqiptare-sipas-standardeve-europiane/>

VAN GERVEN OEI Vincent W.J., «Çfarë është shitja e votës? (Qu'est-ce que la vente de votes ?) », *Exit.al* [en ligne], 6 juin 2017, [consulté le 6 février 2020], <https://exit.al/cfare-eshte-shitja-e-votes/>

VANNIER Alexis, « Gauche et droite au coude-à-coude en Albanie », *Le Taurillon*, 26 avril 2021, [consulté le 26 avril 2021], <https://www.taurillon.org/gauche-et-droit-au-coude-a-coude-en-albanie>

VALE Giovanni & ANDRÉ Jérôme, « En Albanie, « l'argent de la drogue est devenu l'argent de la politique », *Libération* [en ligne], 26 juin 2018, [consulte 30 mars 2020], https://www.liberation.fr/planete/2018/06/26/en-albanie-l-argent-de-la-drogue-est-devenu-l-argent-de-la-politique_1662137/

VEHBIU Ardian, « Ja pse "Katovica" nuk është dokument origjinal (C'est pourquoi "Katovica" n'est pas un document original) », *Shekulli* [en ligne], 15 Décembre 2013, [consulte le 19 novembre 2021], <http://shekulli.com.al/32514/>

VITKINE Benoit, « En Bulgarie, "la vente et l'achat de voix sont des crimes"... répandus », *Le Monde* [en ligne], 19 octobre 2011, [consulte le 20 décembre 2020], https://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/19/en-bulgarie-la-vente-et-l-achat-de-voix-sont-des-crimes-repandus_1590280_3214.html

XHAMBASI Visar, « Mini-Shengeni dhe Bashkëpunimi Rajonal: Nevojiten gjashtë shtete për bashkëpunim në Ballkanin Perëndimor (Mini-Schengen et coopération régionale : six pays nécessaires à la coopération dans les Balkans occidentaux) », *D4D*, 25 mai 2021 [consulté le 25 mai 2021], <https://d4d-ks.org/punimet/mini-shengeni-dhe-bashkepunimi-rajonal-nevojiten-gjashte-shtete-per-bashkepunim-ne-ballkanin-perendimor/>

ZABA Natalia, « Marrëdhëniet Serbi-Shqipëri: Një proces i brishtë drejt normalizimit (Relations Serbie-Albanie : un fragile processus de normalisation) », *Reporter. Al* [en ligne], 13 octobre 2016, [consulté le 22 février 2021], <https://www.reporter.al/marredheniet-serbi-shqiperi-nje-proces-i-brishte-drejt-normalizimit/>

ZAIMI Elvis, « Parlamentarizëm apo biznes politik (Parlementarisme ou affaire politique) », *Panorama* [en ligne], 1 novembre 2017, [consulté le 3 mai 2020], <https://shtetiweb.org/2017/11/01/parlamentarizem-apo-biznes-politik/>

ZAIMI Menada, « Shqipëri: Partitë e reja, turbullojnë ujërat në politikë (Albanie : de nouveaux partis remuent les eaux en politique) », *Radio Europa e lire*, 24 février 2013, [consulté le 30 mars 2021], <https://www.evropaelire.org/a/24911139.html>

ZALOSH NJA Eduard, « Premtimet elektorale të Ramës dhe realiteti elektoral (Promesses électorales de Rama et réalité électorale) », Gazeta Shqipëre, 23 février 2014, p.

ZEKTHI Fitim, « Çfarë përfaqëson dhe çfarë synon e djathta (Qu'est-ce que le droit représente et vise) », *Mapo [en ligne]*, 7 octobre 2017, [consulté le 22 juin 2020], <https://shtetiweb.org/2017/10/07/cfare-perfaqeson-dhe-cfare-synon-e-djathta/>

ZEKTHI Fitim, « Nuk është as SHBA, as BE dhe as 15 kushtet që po e rrëzojnë qeverinë (Ce ne sont ni les États-Unis, ni l'UE, ni les 15 conditions qui renversent le Gouvernement) », *Panorama [en ligne]*, 22 juin 2020, [consulté le 22 juin 2020], <http://www.panorama.com.al/nuk-eshte-as-shba-as-be-dhe-as-15-kushtet-qe-po-e-rrzejne-qeverine/>

ZINXHIRIA Shpetim, « Nga i marrin paratë partitë shqiptare? (Où les partis politiques prennent-ils l'argent ?) », *Focus News [en ligne]*, 24 octobre 2016, [consulté le 10 décembre 2021], <https://fjalajone.com/nga-i-marrin-parate-partite-shqiptare/>

ZILJA Blerta, « Déficit budgétaire des années 1993-2016 (Deficiti Buxhetor në vitet 1993-2016) », *Open data al[en ligne]*, [consulté le 05 janvier 2020] <http://open.data.al/sq/lajme/lajm/lang/sq/id/1787/titull/DeficitiBuxhetornevitet19932016/Deficiti-Buxhetor-ne-vitet-1993-2016>

ZHILLA Fabian, « Drejt privatizimit të partive politike (Vers la privatisation des partis politiques) », *Panorama [en ligne]*, 29 juillet 2011, [consulté le 6 février 2020], <https://shtetiweb.org/2015/07/29/drejt-privatizimit-te-partive-politike/>

ZHILLA Fabian, « Zgjidhja: Rikthimi nga Republikë "Kryeministore" në Parlamentare (Solution: Retour de la République du "Premier ministre" en Parlementaire) », *Mapo [en ligne]*, 31 mai 2011, [consulté le 2 mai 2020], <https://shtetiweb.org/2012/10/08/zgjidhja-rikthimi-nga-republike-kryeministore-ne-parlamentare/>

« A është i barabartë veriu me jugun e Shqipërisë? (A është i barabartë veriu me jugun e Shqipërisë?) », *Tema [en ligne]*, <https://www.gazetatema.net/2017/09/07/a-eshte-i-barabarte-veriu-me-jugun-e-shqiperise-instat-publikon-shifrat-ja-kush-jane-me-te-varfer/>

« Albanie : le socialiste Edi Rama investi Premier ministre », *20 Minutes [en ligne]*, 15 septembre 2013, [consulté le 15 décembre 2020], <https://www.20minutes.fr/monde/1223141-20130915-20130915-albanie-socialiste-edi-rama-investi-premier-ministre>

Aleanca Kuq e Zi kërkon referendum për bashkim kombëtar (L'Alliance rouge et noire réclame un référendum sur l'unité nationale), <http://www.ekonomia-ks.com/sq/politike/aleanca-kuq-e-zi-kerkon-referendum-per-bashkim-kombetar>

« Basha si Rama/ Përtej të majtës dhe të djathtës (Basha comme Rama / Au-delà de la gauche et de la droite) », *City News Albania* [en ligne], 17 octobre 2016, [consulté le 15 mars 2021], <https://www.cna.al/2016/10/17/basha-si-rama-pertej-te-majtes-dhe-te-djathtes/>

«Berisha: Pse thirra pro Ramiz Alisë në dhjetor 1990? (Berisha: Pourquoi ai-je appelé pour Ramiz Alia en décembre 1990 ?) », *Tema [en ligne]*, 5 décembre 2015, [consulte le 15 novembre 2020], <https://www.gazetatema.net/2015/12/05/video-berisha-pse-thirra-pro-ramiz-alise-ne-dhjetor-1990/>

« Blerja e votës/ Çmimi në këto zgjedhje kap rekorde (L'achat de voix / Le prix de ces élections détient des records) », *Lapsi.al* [en ligne], 5 avril 2021, [consulté le 6 avril 2021], <https://lapsi.al/2021/04/05/blerja-e-votes-cmimi-ne-keto-zgjedhje-kap-rekorde/>

« Corruption et délits apparentés dans les transactions commerciales internationales », *Revue internationale de droit pénal*, Vol 74, 2003/1-2, pp. 563-569, [consulté le 15 janvier 2021], <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-penal-2003-1-page-563.htm>

«Dritan Prifti largohet nga LSI (Dritan Prifti quitte le MSI), *Top Channel* [en ligne], 12 octobre 2010, [consulté le 10 décembre 2020], <https://top-channel.tv/2010/10/12/dritan-prifti-iken-nga-lsi/>

« Fatura financiare e premtimeve elektorale (La facture financière des promesses électorales), *Monitor* [en ligne], 5 avril 2013, [consulté le 10 janvier 2021], <https://www.monitor.al/fatura-financiare-e-premtimeve-elektorale/>

« Financimi i partive politike, çështje e debatueshme dhe e pazgjidhur në Shqipëri (Le financement des partis politiques, une question discutable et non résolue en Albanie) », *VOA* [en ligne], 22 juin 2019, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.zeriamerikes.com/a/albania-political-parties-financing/4969745.html>

«Ilir Meta: LSI lindi si një sfidë e madhe dhe një parti e madhe që në datën e krijimit të saj (Ilir Meta : MSI est né comme un grand défi et un grand parti depuis le jour de sa création), *Telegraf* [en ligne], 3 mai 2017, [consulté le 10 décembre 2020], <https://telegraf.al/politike/ilir-meta-lsi-lindi-si-nje-sfide-e-madhe-dhe-nje-parti-e-madhe-qe-ne-daten-e-krijimit-te-saj/>

«Intervista/ Alfred Lela: Roli i medias në tranzicion, një histori me dritëhije (Interview / Alfred Lela : Le rôle des médias en transition, une histoire d'ombre et de lumière), *Politiko* [en ligne], 1 Septembre 2020, [consulté le 2 Septembre 2020], <https://politiko.al/intervista-alfred-lela-rol-i-medias-ne-tranzicion-nje-histori-me-dritehije/>

« K.E «Dosja “339”/ Gjykata e Durrësit merr vendimin për komisionerët (Dossier "339" / Le tribunal de Durrës rend la décision pour les assesseurs) », *City News Albania* [en ligne], 21 juin 2021, [consulté le 21 juin 2021], <https://www.cna.al/2021/06/21/dosja-339-gjykata-e-durresit-merr-vendimin-per-komisioneret/>

« Kiço Mustaqi: Ja e vërteta e ‘Puçit Ushtarak’ në Shkollën e Bashkuar të Oficerëve më 1991 (Kiço Mustaqi : Voici la vérité du « coup d'État militaire » à l'École Unifiée des officiers en 1991) », *Telegraf*, 20 février 2015.

« Koço Danaj trondit Ballkanin: Maqedonia të shpërbëhet, Greqia, Serbia dhe Mali i Zi të lëshojnë trojet shqiptare të grabitura në 1913 (Koço Danaj secoue les Balkans : la Macédoine se désintègre, la Grèce, la Serbie et le Monténégro quittent les terres albanaises pillées en 1913) », *Sot* [en ligne], 5 septembre 2013, <https://sot.com.al/politike-intervista/ko%C3%A7o-danaj-trondit-ballkanin-maqedonia-t%C3%AB-shp%C3%ABrb%C3%ABhet-greqia-serbia-dhe-mali-i-zi>

« Kronologjia e çështjes Dako në media (La chronologie de l'affaire Dako dans les médias)», *ExitNews* [en ligne], 2 février 2019, [consulté le 3 février 2019], <https://exit.al/kronologjia-e-ceshtjes-dako-ne-media/>

«Kursi i këmbimit e situata ekonomike në vend (Taux de change et situation économique du pays), *Konica.al* [en ligne], 13 janvier 2019, [consulte le 20 janvier 2019], <https://konica.al/2019/01/kursi-i-kembimit-e-situata-ekonomike-ne-vend/>

«Le Kanun de Leke Dukagjini », *Le courriel des Balkans* [en ligne] , 10 janvier 2017, [consulté le 10 mai 2020], <https://www.courrierdesbalkans.fr/Le-Kanun-de-Leke-Dukagjini>

«Les changements constitutionnels, les constitutionnalistes contre: il ne faut pas répéter les erreurs de 2008 (Ndryshimet kushtetuese, konstitucionalistët kundër: Të mos përsëriten gabimet e 2008) », *ResPublika* [en ligne], 20 juillet 2012, [consulté le 2 mai 2020], <http://www.respublica.al/arkiv-lajme-t%C3%AB-p%C3%ABrdit%C3%ABsuara/ndryshimet-kushtetuese-konstitucionalist%C3%ABt-kund%C3%ABr-t%C3%AB-mos-p%C3%A> «

«LSI historia e një partie që i eleminoi të gjithë themeluesit e saj (MSI l’histoire d’un parti qui a éliminer tous ses fondateur,) », *Tema* [en ligne], 6 septembre 2020, [consulté le 10 décembre 2020], <https://www.gazetatema.net/2020/09/06/lisi-historia-e-nje-partie-qe-i-eleminoi-te-gjithe-themeluesit-e-saj/>

« "Maja e ajsbergut": Partitë politike fshehën shpenzimet e fushatës nga ekspertët e KQZ ("Iceberg tip" : les partis politiques cachent les dépenses de campagne aux experts de la CEC) », *Open Data Albania* [en ligne], 7 décembre 2017, [consulté le 10 décembre 2020], <http://ndiqparate.al/2017/12/07/maja-e-ajsbergut-partite-politike-fshehen-shpenzimet-e-fushates-nga-ekspertet-e-kqz/>

« Meta rizgjidhet kryetar i LSI: Fitore e bukur, me garë dhe debate (Meta est réélu président du MSI : Belle victoire, avec compétition et débats) », *Ora News* [en ligne], 22 octobre 2012, [consulte le 10 décembre 20120], <https://www.oranews.tv/meta-rizgjidhet-kryetar-i-lsi-fitore-e-bukur-me-gare-dhe-debate>

« Meta rizgjidhet në krye të LSI; fiton me 76% të votave ndaj Spahiut dhe Rrokaj (Meta est réélu à la tête du MSI : il gagne avec 76 % des voix contre Spahiu et Rrokaj), *Top Channel Albania* [en ligne], 7 Novembre 2016, [consulté le 10 décembre 2020], <https://top-channel.tv/2016/11/07/meta-rizgjidhet-ne-krye-te-lsi-fiton-me-76-te-votave-ndaj-spahiut-dhe-rrokaj/>

« Në Shqipëri, 127 parti politike të majta dhe të djathta. Shumica fiktive (En Albanie, 127 partis politiques de gauche et de droite. La majorité fictif) », *Top channel Albania* [en ligne], 18 avril 2017, [consulte le 7 avril 2020], <https://top-channel.tv/2017/04/18/ne-shqiperi-127-parti-politike-te-majta-dhe-te-djathta-shumica-fiktive/>

« Nga Saimir Mane tek Tom Doshi, njihuni me 10 personat më të pasur në vend për vitin 2018 (De Saimir Mane à Tom Doshi, rencontrez les 10 personnes les plus riches du pays pour 2018) », *Hapur.al* [en ligne], 5 septembre 2018, [consulté le 8 juin 2020], <https://www.hapur.al/2018/09/05/nga-saimir-mane-tek-tom-doshi-njihuni-me-10-personat-me-te-pasur-ne-vend-per-vitin-2018/>

«Opozita e bashkuar: Kushtetuta dhe sistemi zgjedhor ndryshohen vetëm me referendum (L’opposition unie: la constitution et le système électoral ne sont modifiés que par référendum) », *Euronews Albania* [en ligne], 14 juillet 2020, [consulté le 30 juillet 2017],

<https://euronews.al/al/vendi/2020/07/14/opozita-e-bashkuar-kushtetuta-dhe-sistemi-zgjedhor-ndryshohet-vetem-me-referendum/>

« Pakësohen investimet publike për shkak të energjisë dhe borxhit (L'investissement public est en baisse en raison de l'énergie et de la dette) », *Monitor* [en ligne], 12 mars 2015, [consulté le 04 janvier 2021], <https://shtetiweb.org/2015/03/12/pakesohen-investimet-publike-per-shkak-te-energjise-dhe-borxhit/>

« Përfshirja e biznesmenëve në politikë vetëm për financim partish, asnjë ndikim në ekonomi (Implication des hommes d'affaires dans la politique uniquement pour le financement des partis, pas d'impact sur l'économie) », *Atlasi.al* [en ligne], 23 février 2019, [consulté le 25 février 2020], <https://atlasi.al/perfshirja-e-biznesmeneve-ne-politike-vetem-per-financim-parti>

« Propozimi i KQZ i ndalon qeverisë 'propagandën' 4 muaj para zgjedhjeve (La proposition de la CCE interdit la "propagande" du Gouvernement 4 mois avant les élections) », *Exit News* [en ligne], 17 décembre 2020, [consulté le 16 juin 2020] <https://exit.al/propozimi-i-kqz-i-ndalon-qeverise-propaganden-4-muaj-para-zgjedhjeve/sh-asnje-ndikim-ne-ekonomi/>

«Përgjimet e reja/ Blerja e votës dhe kërcënimet ndaj mësuesve në Dibër (Nouvelles écoutes téléphoniques / Achat de votes et menaces contre les enseignants à Diber)», *Lapsi.al* [en ligne], 7 janvier 2021, [consulté le 21 janvier 2021], <https://lapsi.al/2021/01/07/pergjimet-e-reja-blerja-e-votes-dhe-kercenimet-ndaj-mesuesve-ne-diber/>

« Qeveria "kursen" në investimet publike, por jo për shpenzime operative (Le Gouvernement 'économise' sur les investissements publics, mais pas sur les dépenses de fonctionnement), *Dita* [en ligne], 22 novembre 2019, [consulté le 4 janvier 2021], <http://www.gazetadita.al/qeveria-kursen-ne-investimet-publike-shpenzohet-vetem-53-e-parashikimit/>

« Rama në Serbi, Minxhozi: Nuk kemi në axhendë "Shqipërinë e Madhe" (Rama en Serbie, Minxhozi : Nous n'avons pas la « Grande Albanie » à l'ordre du jour) », *Tema* [en ligne], 31 octobre 2014, [consulté le 15 mars 2021], <http://www.gazetadita.al/rama-ne-serbi-minxhozi-nuk-kemi-ne-axhende-shqiperine-e-madhe/>

« Rama largon elitën nga vendi/ Rekord në botë për emigracionin e intelektualëve (Rama éloigne l'élite du pays / Record mondial de l'émigration des intellectuels) », *Syri* [en ligne], 5 janvier 2021, [consulté le 5 janvier 2021], <https://www.syri.net/ekonomi/394902/rama-largon-eliten-nga-vendi-rekord-ne-bote-per-emigracionin-e-intelektualeve/>

« Rrëfimi i Sali Berishës: Si lindi PD, cili është kontributi saj (Le recit de Sali Berisha : Comment le PD est né, quelle était sa contribution?) », *Tema* , 11 décembre 2016.

Sistemi elektoral dhe manipulimi i zgjedhjeve, *ResPublica* [en ligne], 2 mai 2012, [consulte le 5 mars 2020], <http://www.respublica.al/arkiv-op-ed/sistemi-elektoral-dhe-manipulimi-i-zgjedhjeve>

« Skandal dhe e paprecedente, inspektoriat shtetëror shëndetësor kërkon të mbyllë sinjalin e Rtv ora (Scandaleux et inédit, l'inspection sanitaire de l'État cherche à fermer le signal Rtv Ora) », *Ora News* [en ligne], 15 mai 2020, [consulté le 15 mai 2021], <https://www.oranews.tv/article/skandal-ishsh-kerkon-mbylljen-e-sinjalit-te-rtv-ora>

« Te gjithë shqiptaret kunder projektit Rama Vucic per "mini-shengenin ballkanik" (Tous les Albanais contre le projet de Rama Vucic pour le "mini-Schengen des Balkans") », *Gazeta Jone* [en ligne], 29 décembre 2019, <https://kohajone.com/te-gjithe-shqiptaret-kunder-projektit-rama-vucic-per-mini-shengenin-ballkanik/>

« Televizioni privat i Edi Ramës nuk kontrollon nga AMA (La télévision privée d'Edi Rama n'est pas contrôlée par l'AMA) », *Exit.al* [en ligne], 2 juin 2018, [consulté le 2 mai 2020], <https://exit.al/televizioni-privat-i-edi-rames-nuk-kontrollon-nga-ama/>

« Tirana, oazi i mandateve që shkon gjithnjë me fituesit (Tirana, l'oasis de mandats qui va toujours avec les gagnants) », *Shqiptarja* [en ligne], 21 juin 2013, [consulté le 16 mars 2021], <https://shqiptarja.com/lajm/tirana-oazi-i-mandateve-qe-br-shkon-gjithnje-me-fituesit>

« Top Story, ndryshimet në Kodin Zgjedhor (Top Story, les modifications du code électoral) », *Top channel Albania*, 12 juillet 2012, [consulté le 20 mars 2020], <https://top-channel.tv/2012/07/12/top-story-ndryshimet-ne-kodin-zgjedhor/>

« Video/ Nje rikujtese per video- përgjimin Meta -Prifti dhe mosveprimin e deritanishëm te organeve te reja te drejtësisë përballë presidenti (Video/ Un rappel pour la video – tape Meta-Prifti dhe mosveprimin e deritanishëm te organeve te reja te drejtësisë përballë presidenti) », *Tema* [en ligne], 8 mars 2020, [consulté le 13 décembre 2021], <https://www.gazetatema.net/2020/03/08/video-nje-rikujtese-per-video-pergjimin-meta-prifti-dhe-mosveprimin-e-deritanishem-te-organeve-te-reja-te-drejtësisë-perballe-presidentit/>

« Viti elektoral, qeveria rrit me 8.5% shpenzimet kapitale (L'année électorale, le Gouvernement augmente les dépenses en capital de 8,5%) », *ResPublika* [en ligne], 25 juillet 2016, [consulté

le 15 janvier 2021], <http://www.respublica.al/2016/07/25/viti-elektoral-qeveria-rrit-me-85-shpenzimet-kapitale>

Zeri i populli, 29 septembre 1989.

Zeri i popullit, 20 février 1991.

Zëri i Popullit, 25 janvier 1990.

« Zgjedhjet, një histori kontestimesh (Les élections, une histoire de controverse) », *Europa* [en ligne], 15 Mai 2013, [consulte le 9 mai 2021], <http://europa.com.al/index.php/2013/05/15/zgjedhjet-nje-histori-kontestimesh/>

VII. Recueils de travaux, documents de travail, Conférences

DE RAPPER Gilles, *L'Albanie en perspectives. anthropologie des frontières et écritures de la différence*, Recueil de travaux CNRS, Aix-Marseille Université, *Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative* (UMR 7307), Vol III, 2019, 510 p., [consulté le 15 mars 2020], https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02390907/file/Gilles%20de%20Rapper_HDR_Volume%203.pdf

FUGA Artan, Referim në “Konferenca ndërkombëtare fetë dhe civilizimet në mijëvjeçarin e ri - Rasti i Shqipërisë” (Conférence internationale sur les religions et les civilisations en ce nouveau millénaire - Le cas de l'Albanie), *Botim i QSHDNJ*, Tiranë, nëntor 2003, cité par KRASNIQI Afrim, «Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar(«Partitë dhe feja, një marrëdhënie në tranzicion: rasti shqiptar(Partis et religion, une relation en transition : le cas albanais)», p 9, https://www.academia.edu/14711407/Political_Parties_and_Religion_in_Albania_a_relations_hip_in_transition

GEGPRIFTI JONUZAJ Aina & ÇERA Gentjan, « Are Political Budget Cycles Present in Albania? », *Risk and its assessment in regional economy. Proceedings of the Fifth International Conference for Risk*. Ohrid: Albanian Centre for Risk, p.32, [consulte le 28 janvier 2021], www.qshr.org, info@qshr.org

KALEMAJ Ilir, « Evoluimi i Kulturës Politike në Ballkanin Perëndimor pas Periudhës Komuniste: Rastet e Shqipërisë dhe FYROM (L'évolution de la culture politique dans les Balkans occidentaux après la période communiste : les cas de l'Albanie et de l'ARYM) », Conference: “THE GREAT TRANSFORMATION: 25 years of Albanian experience in Transition and Democratization”, April 2015, UET Tirana.

KRASNIQI Afrim, Parlamenti në tranzicion, bilanci dhe problematika te aktivitetit përfaqësues (Parlement en transition, bilan et enjeux de l'activité représentative) , Référence sur le Parlement, Conférence, 2020, p. 11. Albanie - De la pauvreté à la révolte, avril 1997, <http://www.union-communiste.org/es/1997-04/albanie-de-la-pauvrete-a-la-revolte-533> consulte en ligne le 5 août 2017.

SCHMITTER Philippe C., Intermediaries in the Consolidation of neo-Democracies: The Role of Parties, Associations and Movements, Working Paper n.130 Barcelona, 1997, pp 1-24, https://www.icps.cat/archivos/WorkingPapers/WP_I_130.pdf?noga=1

VIII. Blogs

BEN-MEIR Alon & XHARRA Arbana, « La corruption dévorante de l'Albanie met son adhésion à l'UE en péril », 8 juillet 2018, [consulté le 13 décembre 2020], <http://alonben-meir.com/writing/la-corruption-devorante-de-lalbanie-met-son-adhesion-a-lue-en-peril/?lang=fr>

BENTAHAR Mohamed, « Quelques rappels sur la société civile, sa place son rôle et son lien avec la démocratie », *Mediapart* [en ligne], 14 novembre 2014, [consulté le 5 août 2021], <https://blogs.mediapart.fr/m-bentahar/blog/141114/quelques-rappels-sur-la-societe-civile-sa-place-son-role-et-son-lien-avec-la-democratie>

RENAULT Thomas, « Pyramide de Ponzi : le "magnifique" exemple de l'Albanie », *Captain Economics* [en ligne], 31 octobre 2013, [consulté le 12 mai 2020], <http://www.captaineconomics.fr/-pyramide-ponzi-systeme-pyramidale-madoff-albanie>

SELACI Gezim, « Burimet e legjitimitetit politik (Sources de légitimité politique) », sur S'bunker [en ligne], [consulté le 21 mars 2021], <https://sbunker.net/vita-contemplativa-bllogje-tematike/90532/burimet-e-legjitimitetit-politik/>

IX. Liens internet

Albanie - De la pauvreté à la révolte, avril 1997, [consulté le 5 août 2017]. <http://www.union-communiste.org/es/1997-04/albanie-de-la-pauvrete-a-la-revolte-533>

BALKAN BAROMETER 2020, Public Opinion Analytical report, Regional Cooperation Council, avril 2020, p.

BARNEA Shlomit & RAHAT Gideon, « 'Out with the old, in with the "new" ' : What constitutes a new party? », [consulté le 15 mars 2021], https://www.researchgate.net/publication/240709749_%27Out_with_the_old_in_with_the_new_%27_What_constitutes_a_new_party

Conseil de l'Europe, <https://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention/elections>

Civil Society Index for Albania. In search of citizens & Impact, Institute for Democracy and Mediation, Tirana, 2010, [consulté le 9 mars 2021] http://www.civicus.org/images/stories/csi/csi_phase2/csi%20albania%20acr_eng.pdf

Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe - plus connue sous le nom de Commission de Venise, https://www.venice.coe.int/WebForms/pages/?p=01_Presentation&lang=FR

« DEBATI nga Roland Qafoku: A është zbatuar Katovica në Shqipëri? (DÉBAT par Roland Qafoku : Katowice a-t-il été mis en œuvre en Albanie ?), *Channel one Albania* , 10 novembre 2013, [consulté le 5 mars 2019], <https://youtu.be/UJPP7Fx0hdg>

Déclaration de Koco Danaj, <https://www.youtube.com/watch?v=l-4kqivLMY8>

FEVZIU Blendi, « Interview de Gramoz Pashko pour l'émission Opinion », *Tv Klan*, 12 décembre 2011, [consulté le 16 mars 2020] <https://youtu.be/kn8wVBuuHW8>

FEVZIU Blendi, « Opinion - Pergjimi Prifti- Meta dhe impakti i saj » Opinion, *Rtv Klan*, 12 janvier 2011, [consulté le 13 décembre 2020], <https://www.youtube.com/watch?v=ofucJy3wo1Y>

FEVZIU Blendi, Opinion, Rrenimi ekonomik i viteve '80! (L'effondrement économique des années 80), *Klan Tv*, 7 juillet 2014. [consulté le 15 mars 2020], <https://www.youtube.com/watch?v=tdTxUUm7U98>

Grande Corruption case Database, Transparency International, <https://www.transparency.org/en/projects/cases-project/data/vote-buying-dako>

GJONÇA Arjan, ELEZI Pranvera & SADO Lantona, Pabarazitë në Tiranën e madhe. Analizë e dinamikës së ndryshimeve sociale dhe ekonomike të bashkisë së re (Inégalités dans le Grand Tirana. Analyse de la dynamique des changements sociaux et économiques de la nouvelle commune), INSTAT, [consulté le 15 mars 2021], http://www.instat.gov.al/media/1482/6-_pabarazit_n_tiran_n_e_madhe__analiz_e_dinamik_s_s__ndryshimeve_sociale_dhe_ekonomike_t_bashkis_s_re__ruzhdie_bici.pdf.

Institut pour l'étude des crimes et des conséquences du communisme, <http://www.iskk.gov.al/rreth-iskk/>

Judicial Watch, <https://www.judicialwatch.org/>

KĘDZIA Zdzisław et HAUSE Agata, « L'emprise des partis politiques sur le mandat parlementaire », [en ligne], [consulté le 16 mai 2020], <http://archive.ipu.org/conf-f/129/control-study.pdf>

Liria e Votës dhe Votimi Familjar në Shqipëri, Instituti Për Kërkime Dhe Alternativa Zhvillimi – IDRA, Hulumtim Kombëtar, 2014.

Opinion, *TV Klan* [en ligne], 17 avril 2013, [consulté le 28 janvier 2021], <https://tvklan.al/e-majta-programi-politik-dhe-zbatimi-i-tij/>

Përmbledhje ekzekutive e platformës mbi reformën në drejtësi ekspertëve të propozuar nga opozita parlamentare (Résumé analytique de la plateforme sur la réforme dans la justice proposée de l'opposition parlementaire), septembre 2015,[consulté le 20 janvier 2020] <https://shtetiweb.org/wp-content/uploads/2015/09/PERMBLEDHJE-EKZEKUTIVE-E-PLATFORMES-PER-DREJTESINE-FINAL-10-shtator-1.pdf>

Prezantimi publik i dokumentit « Analiza e sistemit të drejtësisë në Shqipëri -2015 » (La présentation publique du document « L'analyse du système judiciaire en Albanie- 2015»), 8 juin 2015, [consulté le 20 janvier 2020], <https://www.parlament.al/News/Index/6358>

Reporters sans Frontières, <http://albania.mom-rsf.org/en/findings/media-concentration/>

Transparency International, <https://tradingeconomics.com/country-list/corruption-index>

Wikileaks. https://wikileaks.org/plusd/cables/09TIRANA552_a.html

« Serbi-Shqipëri, videoja e së vërtetës që nuk e pa UEFA (Serbie-Albanie, la vidéo de la vérité qui n'a pas été vue par l'UEFA)», *RTV Ora News* [en ligne], 25 octobre 2014, <https://youtu.be/ugVW6NPbP6w>

Table des matières

Introduction générale	15
I. Objet de recherche	17
II. Intérêt du choix du sujet.....	18
III. Brève histoire de l’Albanie	20
1. Des premières formations étatiques des Illyriens à la domination de l'Empire ottoman, en passant par la fragmentation féodale	21
2. La Renaissance nationale (1831-1912)	22
3. La proclamation de l’indépendance : 28 novembre 1912	22
4. L’Albanie devient une principauté	24
5. L’Albanie dans les années 1920-1924.....	25
5.1. Les premiers pas vers la construction d'un État démocratique	25
5.2. La révolution de Fan Noli et la fin de la vie parlementaire	28
6. La domination d’Ahmet Zogu.....	28
6.1. La République d’Ahmet Zogu 1924-1929 : la Première République	28
6.2. Le Royaume d’Ahmet Zogu (1er septembre 1928-7 avril 1939).....	29
7. L’Albanie pendant l'occupation italienne et allemande	30
7.1 L’occupation par l’Italie fasciste (1939-1943).....	30
7. 2. L’occupation par l’Allemagne nazie (1943-1944)	31
8. L’installation du communisme	32
8.1. La deuxième République (1945-1976)	33
8. 2. La troisième République (1976-1990).....	35
9. L’Albanie post-communiste : la transition démocratique 1992-2020	36
9.1. La résistance communiste au début de la transition.....	37
9.2. Le Gouvernement du Parti démocratique (mars 1992-mars 1997).....	38
9.4. L’arrivée au pouvoir du Parti démocratique (2005-2013).....	41
9.5. Le Parti socialiste revient au pouvoir (2013-2020).....	42
10. L’Albanie sur la voie de l’intégration euro-atlantique	42
IV. L’héritage du « passé » : un fardeau pour la démocratisation.....	43
V. Les partis politiques comme déterminants de la transition démocratique et du régime politique	51
VI. Les partis politiques : un impératif de la représentation politique et un indicateur de la démocratisation.....	54
VII. Défis méthodologiques	56
VIII. Les approches théoriques et méthodologiques.....	57
IX. Brève présentation de la littérature albanaise sur les partis politiques.....	59
X. La problématique, l’idée générale, l’organisation du travail.....	62
Partie I La difficile mise en place de la démocratie pluraliste	65

Titre I L'hégémonie du parti communiste au début de la transition	69
Chapitre 1 L'effondrement du système totalitaire : une transition autoritaire	73
Section I. Les facteurs externes qui ont entraîné la fin du communisme.....	74
A. L'hypothèse des effets induits par la stratégie de Katowice de 1987	75
1. Le contenu de la stratégie de Katowice	77
2. L'application de la stratégie de Katowice en Albanie	79
B. La pression internationale sur l'Albanie, dernier bastion communiste en Europe	82
1. Le vent du changement en Europe de l'Est	85
2. Le retentissement de la chute du bloc communiste en Albanie	87
Section II. L'impact des changements à l'intérieur du pays	92
A. Les réformes de libéralisation du système politique avant 1990	92
1. Ramiz Alia et sa poursuite de la politique d'Enver Hoxha.....	92
2. Les réformes retardées pour la démocratisation de Ramiz Alia.....	96
B. La montée en puissance des mouvements dissidents	100
1. L'exode dans les Ambassades.....	101
2. Ramiz Alia en quête de légitimité auprès des intellectuels.....	103
3. Les manifestations des étudiants.....	106
Chapitre 2 L'installation du pluralisme politique et ses acteurs	113
Section I. Le passage au multipartisme.....	114
A. La création du Parti Démocratique Albanais (PDA) – retour au pluralisme partisan	118
1. Le programme du Parti démocratique.....	122
2. Les premiers conflits internes au sein du Parti démocratique.....	124
B. La transformation du Parti du Travail en Parti Socialiste	128
1. L'héritage historique de la gauche albanaise	128
2. Le renouvellement du Parti du travail.....	131
3. Le positionnement idéologique du Parti socialiste.....	135
Section II. L'ultime tentative de maintien au pouvoir du président Ramiz Alia	138
A. L'adaptation apparente du Président de la République aux changements	139
B. L'acceptation de la collaboration avec d'autres forces politiques.....	151
Titre II La difficile institutionnalisation du régime démocratique	161
Chapitre 1 L'instrumentalisation de la Constitution par les partis politiques	165
Section I. Un système partitocratique : partis politiques et révisions constitutionnelles	166
A. Les obstacles à l'adoption d'une Constitution	169
1. L'histoire des Constitutions en Albanie.....	169
2. Les tensions pour l'élaboration et l'adoption de la Constitution de 1998.....	180
2.1 Le contenu de la Constitution de 1998.....	183
2.1.1 La suprématie du Parlement.....	185

2.1.2 Le pouvoir exécutif.....	185
2.1.3 Le rôle formel du Président de la République.....	186
2.1.4 Le système judiciaire et les obstacles qui paralysent son développement	188
2.1.5 Les droits fondamentaux.....	188
B. Les déséquilibres politiques induits par la révision de la Constitution	190
1. Les amendements de 2008.....	194
2. Les modification sur l’immunité en 2012.....	197
3. Les modifications constitutionnelles de 2015.....	199
4. Les modifications constitutionnelles de 2016.....	199
Section II. Les jeux institutionnels des partis politiques.....	209
A. La représentation des partis politiques au Parlement.....	210
1. Historique : les choix institutionnels.....	211
2. L’importance du Parlement.....	214
3. La problématique du fonctionnement du Parlement albanais	215
3.1 Un Parlement à moitié fonctionnel	216
3.2 Le Boycott fréquent du Parlement	223
B. Le Gouvernement des partis politiques	232
1. L’économie et les ressources humaines au service du parti gouvernemental	235
1.1. Le premier courant.....	235
1.2. Le second courant	237
1.3. Les cycles économiques dans les décisions des Gouvernements albanais.....	237
2. Une responsabilité gouvernementale très formelle en Albanie.....	245
3. Les coalitions gouvernementales : un outil pour les principaux partis politiques aboutissant à un partage de pouvoir disproportionné	247
4. L’alternance politique difficilement acceptée.....	252
Chapitre 2 L’adaptation des règles aux intérêts du pouvoir politique	255
Section I. L’instabilité du système électoral	257
A. La modification permanente du système électoral émane de la volonté des deux partis politiques principaux	259
B. La Commission électorale : entre régulation des élections et protection des principaux intérêts partisans	272
Section II. L’impact du système électoral sur le système politique.....	277
A. L’impact des systèmes électoraux sur le système des partis politiques	278
B. L’influence du système électoral sur la forme du Gouvernement.....	289
Partie II L’opacité du système partisan	305
Titre I L’organisation défectueuse des partis politiques en Albanie.....	309
Chapitre 1 L’absence de démocratie interne dans les partis politiques.....	317
Section I. Le centralisme dans l’organisation des partis politiques et le manque de transparence	319

A. L'organisation centraliste des partis politiques albanais.....	319
1. L'organisation territoriale des partis politiques	321
2. L'organisation des partis politiques au niveau central.....	323
3. L'adaptation difficile aux nouvelles règles.....	325
B. L'opacité de l'adhésion aux partis politiques en Albanie	328
1. La facilité de l'adhésion aux partis politiques.....	329
2. Les raisons de l'adhésion à un parti politique.....	331
3. Le décalage entre les chiffres réels et fictifs des membres des partis politiques	333
Section II. L'organisation peu ou non démocratique des partis politiques	338
A. La déviation de la démocratie compétitive vers une « démocratie personnalisée formalisée ».....	340
1. Des élections faussement pluraliste pour le Président du parti	340
1.1 Les élections à l'intérieur du Parti Socialiste : Fatos Nano et Edi Rama, entre calculs politiques et refus du déroulement des élections	341
1.2 Les élections à l'intérieur du Parti Démocratique : des élections formelles	343
1.3 Les élections au sein du Mouvement socialiste pour l'intégration : un passage de pouvoir entre les membres d'une même famille.....	347
2. Une sélection centralisée des candidats	347
3. Le pouvoir illimité du Président du parti	350
4. L'organisation interne des partis politiques : bilan compétitif.....	353
B. Les scissions au sein des partis politiques.....	358
1. Des partis politiques l'attitude à l'égard de la diversité à l'intérieur des partis	358
2. Le phénomène des scissions dans les partis politiques albanais	362
2.1. Les scissions permanentes dans le Parti démocratique	362
2. 2. Les scissions, un phénomène plus rare au sein du Parti socialiste	365
3. L'impact limité de la fragmentation sur la scène politique.....	365
Chapitre 2 Le développement progressif du clientélisme électoral	368
Section I. Un financement déséquilibré des partis politiques	370
A. L'inégalité dans la répartition des financements publics	372
1. Historique des lois sur le financement	373
B. Le financement privé ou l'achat d'influences	379
Section II. La prégnance des pratiques de corruption.....	390
A. La construction de la scène politique par le clientélisme, le patronage et la corruption	391
1. Les théories explicatives du clientélisme.....	394
1.1 La théorie du clientélisme de Raymond Hudon.....	396
1.2 Le patronage dans la théorie des jeux de Susan C. Strokes	397
2. Les théories explicatives de la corruption.....	398
B. L'omniprésence de la corruption et du clientélisme en Albanie	402
1. Les types de corruption et leur présence en Albanie.....	403

2. Les types de clientélisme les plus répandus en Albanie	405
2.1 Des soupçons de relations clientélistes avec des acteurs internationaux	406
2.2 L'achat de voix	408
2.3 Une administration publique politisée	414
2.4 Le Mouvement socialiste pour l'intégration – un exemple typique de clientélisme politique.....	417
Titre II L'empreinte communiste sur la représentation sociale assurée par les partis politiques.....	421
Chapitre 1 Les insuffisances et les limites de la légitimité politique	425
Section I. La crise de confiance dans les partis politiques albanais.....	429
A. Les irrégularités avérées du processus électoral	430
1. L'héritage du processus électoral en Albanie	432
2. Les problèmes liés aux élections.....	434
B. Crise de la représentation	443
Section II. Leviers pour établir la culture démocratique.....	453
A. La culture politique comme obstacle à la démocratisation	454
1. Une culture politique de sujétion	456
2. Une culture politique conflictuelle et dépendante du facteur international	461
B. L'influence limitée des acteurs sociaux	465
1. Une société civile faible et inorganisée.....	465
2. Des médias partiellement libres mais pas indépendants	471
2.1 Le développement des médias en Albanie	473
2.2 Des médias partiellement libres en Albanie.....	475
2.3 La crédibilité en baisse des médias en Albanie.....	477
2.4 Les obstacles qui empêchent les médias de progresser.....	478
2.4.1 La politisation des médias.....	479
2.4.2 Les médias au service des intérêts financiers.....	480
2.4.3 La concentration des médias	481
2.4.4 L'intimidation politique vis-à-vis des médias.....	481
2.4.5 Liens avec le crime organisé.....	483
Chapitre 2 Partis politiques et clivages sociaux.....	485
Section I. Les théories explicatives des clivages politiques.....	487
A. Les théories des clivages en Europe occidentale	487
B. Les théories des clivages dans les anciens pays communistes	491
Section II. Continuité et changements dans les clivages politiques en Albanie	494
A. Vers la rupture des clivages traditionnels	497
1. L'évolution idéologique des partis politiques vers le pragmatisme électoral.....	498
1.1. Le clivage communiste/anticommuniste.....	499
1.2. Le clivage maximalistes/minimalistes	501

1.3 Vers le pragmatisme idéologique.....	503
2. Le clivage Église/État	509
B. Vers de nouveaux clivages ?	516
1. La rhétorique nationaliste	519
1.1. La représentation des minorités	524
1.2 L'intégration européenne, une revendication commune à tous les partis politiques.....	525
2. Le clivage nord-sud.....	527
Conclusion	539
Bibliographie.....	551